L'assurance-hospitalisation coûtera $57,400,000 au Québec en 1961-1962

QUEBEC. (par **Jacques MONNIER**) — L'Assemblée législative a voté les crédits nécessaires pour l'assurance-hospitalisation en 1961-1962. L'administration provinciale dépensera $57,400,000 auxquels viendront s'ajouter les $72,480,000 d'Ottawa... ce qui fera en tout $129,880,000.

Du premier janvier au 31 mars 1961, soit durant ses trois premiers mois d'existence au Québec, l'assurance a coûté aux contribuables $25,362,649 dont $13,936,748 par l'intermédiaire de l'administration fédérale et $11,415,909 par l'entremise de la province.

Au cours du débat, on apprend que le gouvernement étudie actuellement la possibilité de constituer une sorte de conseil d'administration, qui serait formé de dirigeants d'hôpitaux et qui veillerait au bon fonctionnement de l'assurance-hospitalisation.

Jusqu'à ce jour, 265 établissements hospitaliers se sont prévalus de l'offre de Québec relativement à cette assurance. Soixante-deux autres institutions n'ont pas signé de contrats; mais plusieurs de ces dernières songent à conclure une entente; c'est, par exemple, le cas du sanatorium Prévost, de Mastaï, de la clinique Roy et Rousseau, etc. D'autre part, les autorités provinciales étudient le problème des maisons Domrémy.

A l'heure actuelle, il manque environ 2,000 lits dans les établissements hospitaliers du Québec. D'après le Dr Couturier, la situation, à ce point de vue s'est légèrement améliorée depuis cinq mois.

Administration.

La branche de l'administration provinciale, chargée de l'application de la loi qui a créé l'assurance-hospitalisation, comprend un personnel de quelque quatre-vingts personnes, dont six médecins.

Le Dr Jules Gilbert, avec un traitement annuel de $16,500, dirige le service. Il est assisté du Dr Sarto Sirois, de la Vieille Capitale, et du Dr J.-N. Tremblay, de Montréal, qui ont, chacun, $14,000 par an. Le chef-comptable, M. J.-P. Marcoux, reçoit $12,000 par année.

Toutefois le ministre de la Santé publique et le sous-ministre gardent la main haute sur cette partie de l'administration provinciale.

Le débat

M. Maurice Bellemare, député U.N. de Champlain, s'étonne : En Ontario, c'est 960 employés qu'il y a.

M. Couturier : "Il faut des percepteurs de primes là-bas. Au Québec, cela n'existe pas; car l'assurance-hospitalisation y est gratuite..."

Le ministre ajoute que l'objectif du personnel atteindra plus tard 125 ou 135.

Le député de Rivière-du-Loup affirme que, pour le recrutement, aucune considération politique n'entre en ligne de compte.

M. Maurice Bellemare, député U.N. de Champlain, demande au Dr J.-A. Couturier s'il est vrai qu'il faut s'attendre à un déficit à la fin de l'exercice financier 1961-1962.

Le ministre répond que non :

— "Nous croyons que les crédits que nous nous faisons ouvrir, seront suffisants pour l'année en cours..."

De toute façon, le député de Rivière-du-Loup estime que la loi créant l'assurance-hospitalisation s'est montrée immédiatement efficace.

Ecarts de prix

Pendant la discussion, M. Hormidas Langlais, député U.N. des Iles-de-la-Madeleine, souligne la grande diversité des sommes payées par le gouvernement par journée d'hospitalisation d'un malade dans les diverses institutions, notamment dans la Vieille Capitale : Hôpital St-Sacrement, $8.25; Hôpital Jeffery Hale, $17; Hôtel-Dieu, $11.75; hôpital St-François-d'Assise, $11.50. C'est $23 à l'hôpital Royal Victoria de Montréal.

Le porte-parole de l'opposition veut savoir ce qui a servi de base aux calculs.

M. Couturier : "Les budgets des hôpitaux en 1959..."

M. Jean Lesage : "Il ne s'agit que d'un barème provisoire, appelé à changer. Ce qui importe, c'est qu'à la fin de l'année toutes les dépenses des établissements soient payées..."

M. Daniel Johnson : "Le premier ministre devrait dire — dépenses admissibles —"

M. Lesage : "Ce qui n'est pas admissible, c'est l'amortissement des emprunts et les intérêts. Mais tout cela a été mis sur le tapis lors de l'étude de la loi. Nous ne pouvons revenir sur le sujet alors que nous sommes le 8 mai et qu'il y a une dizaine de lois importantes à examiner..."

MM. Bellemare et J.-J. Bertrand, député U.N. de Missisquoi, réclament la liste complète des sommes que le gouvernement paie par journée d'hospitalisation dans chacun des établissements de la province. M. Couturier dit qu'il produira ce document si "c'est dans l'intérêt public".

En attendant, on apprend encore qu'il s'agit de $14 pour l'hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières et de $12.50 pour l'hôpital Sainte-Marie de la même localité. On mentionne aussi $12.25 pour l'hôpital de Louiseville.

Les salaires

Il est ensuite question de salaires.

M. Johnson commence par parler de la rémunération des radiologistes et déclare qu'on a limité cette rémunération.

— "Cela signifie que nous payons des taxes au Québec pour verser un traitement plus élevé aux radiologues des autres provinces", affirme-t-il.

M. Lesage s'indigne : "Quand on sait que, sous l'Union nationale, le Québec a donné des millions et des millions qui ont servi à l'assurance-hospitalisation d'ailleurs...!"

Le chef du gouvernement ajoute qu'après consultation de radiologistes, il a été décidé qu'il ne serait pas juste de payer de tels spécialistes en se basant sur un traitement annuel supérieur à $20,000.

M. Bellemare cherche à savoir si le Dr Couturier a l'intention d'uniformiser les salaires de tous les employés d'hôpitaux.

Le député de Rivière-du-Loup note que le problème relève du ministère du Travail. Il n'en est pas question lors de la signature des contrats avec la direction des institutions hospitalières.

Durant la discussion, le Dr Couturier insiste sur le fait que la loi de l'assurance-hospitalisation et la loi de l'assistance publique ne peuvent s'appliquer en même temps. Dans le cas de maladies mentales ou de la tuberculose, le patient bénéficie de l'assistance publique; dans tous les autres cas où une personne a besoin d'entrer à l'hôpital, c'est de l'assurance-hospitalisation qu'elle bénéficie.

Le ministre de la Santé

Voir HOSPITALISATION en page 2

5¢ Rogations Saint Grégoire de Naziance MAXIMUM : 70 *Nuageux avec averses,*

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 173 | MONTREAL, MARDI 9 MAI 1961 | 2 CAHIERS — 52 PAGES

Stimuler le développement économique du Québec

Une orientation nouvelle aux Caisses populaires ?

par **Laurent LAUZIER**

Les Caisses Populaires, qui jouent déjà un rôle économique et social si important dans la province, détermineront pendant leur présent congrès qui se déroule dans la métropole quelle orientation nouvelle donner à leur activité en vue de mieux servir leurs sociétaires et surtout de stimuler le développement économique de la province.

Plus de 1,500 délégués, venus de toutes les régions de la province et même des provinces voisines, participent aux séances d'études qui ont débuté hier à l'Hôtel Mont-Royal et qui se poursuivront pendant trois jours.

Principaux objectifs

Les principaux objectifs de cette importante réunion ont été signalés par le président du congrès M. Paul-Emile Julien, président de la Caisse Populaire de Ville-Emard, qui a expliqué dans son allocution d'ouverture la nécessité d'établir des relations plus étroites entre les divers organismes coopératifs de la province.

M. Julien a précisé que l'on dresserait un inventaire de la force économique représentée par les Caisses populaires en vue d'élargir leur champ d'actions.

Le représentant de S. H. le maire de Montréal, M. Adrien Angers, qui a souhaité la bienvenue aux congressistes dans la métropole, a demandé à ceux qui conduiraient les débats de rechercher si les Caisses Populaires ne devraient pas entrer définitivement dans le champ des prêts aux petites industries.

Plusieurs conférences ont été prononcées au cours de la journée, dont on trouvera un résumé dans cette page.

Voir aussi en page 3

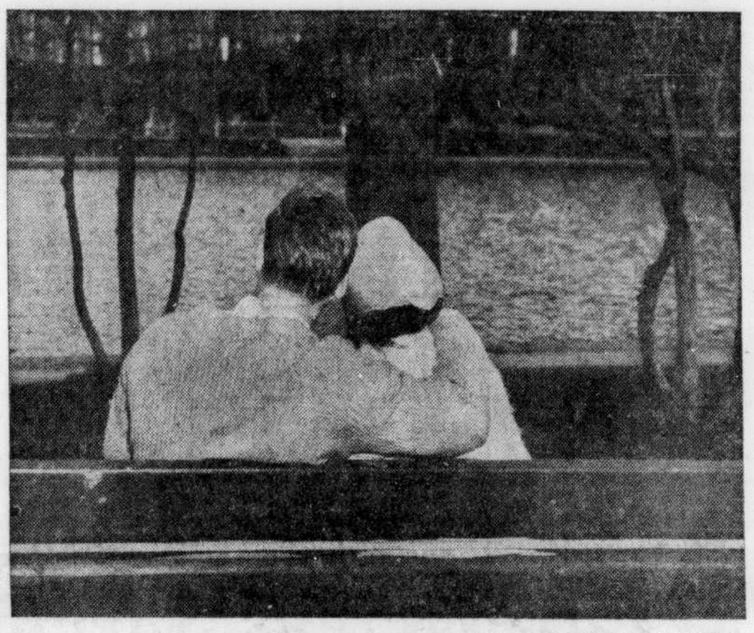


photo Réal St-Jean, LA PRESSE

LES AMOUREUX sont seuls au monde sur le mont Royal... jusqu'au moment où, d'aventure, passe par là un photographe en quête d'un sujet pour la première belle journée de mai!



LE SALUT DU VAINQUEUR — A l'extrême droite, l'astraunaute Shepard et son épouse, sur les marches du Capitole, à Washington, saluent de la main l'immense foule venue assister au triomphe du premier homme de l'espace américain.

AUTOUR du MONDE

Attaques terroristes repoussées en Angola

LUANDA, Angola. (Reuters-AFP) — L'agence de nouvelles portugaise, Lusitania, annonce que des groupes de terroristes ont attaqué, lundi, cinq centres du nord de l'Angola mais ont été repoussés sur tous les fronts. Les rebelles, armés de grenades et de fusils mitrailleurs, se sont repliés après avoir laissé plusieurs des leurs sur le carreau, tué un soldat et blessé quatre défenseurs du poste de douane de Luvo. La principale offensive des terroristes a été dirigée contre Ucua, à 75 milles au nord de Luanda. Le village d'Ucua est considéré comme un important centre ferroviaire.

Appel à la collaboration

NAIROBI, Kenya. (Reuters) — Un chef noir, Wafule Wabuge, sous-secrétaire général de l'Union démocratique du Kenya, a incité, hier, ses compatriotes à collaborer avec les autorités britanniques en leur signalant les réunions des sociétés secrètes et les incidents sortant de l'ordinaire. Faisant allusion à la mise à mort d'une femme blanche par un groupe de six Noirs, Wabuge a exprimé la crainte que la Grande-Bretagne ne proclame de nouveau l'état d'urgence si d'autres incidents du genre surviennent.

Rafle des communistes en Allemagne de l'Ouest

FRANCFORT. (Reuters) — La police de l'Allemagne fédérale a procédé, hier, à l'arrestation d'un nombre indéterminé d'agents communistes. De sources officieuses, on a appris que 18 arrestations ont été effectuées uniquement en Bavière. Le ministère de la Justice a révélé que quelques-unes des personnes écrouées, membres du parti communiste clandestin ou à l'emploi du ministère de la Défense de l'Allemagne orientale, avaient incité les forces armées de l'Allemagne de l'Ouest à la révolte.

Lancement réussi d'un Polaris amélioré

CAP CANAVERAL. (AFP-UPI) — La Marine américaine a lancé avec succès, hier, d'une plate-forme située à terre, une fusée "Polaris" améliorée. Le missile, alimenté par du carburant solide, a couvert plus de 1,600 milles. Cet engin d'un nouveau modèle est destiné éventuellement à porter une ogive thermonucléaire à 1,725 milles de distance alors que le "Polaris" utilisé présentement par les sous-marins américains ne possède qu'un rayon d'action de 1,280 milles. La mise en service du nouveau modèle est prévue pour le début de 1962.

Elisabeth visite les musées de Florence

FLORENCE. (Reuters) — La reine Elisabeth et le prince Philip ont visité, hier, les célèbres galeries d'arts de Florence et ont admiré les chefs-d'oeuvre de Fra Angelico et de Michel-Ange. Accompagnés de leur hôtesse, l'ex-reine Hélène de Roumanie, Elisabeth et son mari se sont rendus successivement à l'Académie des Beaux-Arts, au Musée de St-Marc et à la galerie Uffizi. A tous les endroits qu'il a visités, le couple royal a été acclamé par des centaines de Florentins.

M. Erasmus prend des précautions

LE CAP. (Reuters-AFP) — Le ministre de la Justice de

Voir LE MONDE en page 2

Si Evian échoue

La France édifiera seule une "Algérie nouvelle"

— de Gaulle

PARIS. (Reuters-AFP) — Le président Charles de Gaulle a donné, hier, l'avertissement que si les pourparlers de paix avec les rebelles musulmans échouent, la Wrance procédera seule à l'édification de "l'Algérie nouvelle".

Dans son premier message à la nation française depuis l'effondrement de l'insurrection militaire en Algérie, le mois dernier, le président a fait allusion, mais sans préciser une date, aux prochaines conversations avec les nationalistes musulmans au centre alpin d'Evian.

Si aucune entente n'est possible avec les chefs de la rébellion, soit sur le scrutin, soit sur l'avenir de l'Algérie, dit-il, "nous devrons alors hâter et développer sur place l'accession des Algériens à toutes les responsabilités, y compris celles de leur gouvernement, afin que, malgré tout, se bâtisse l'Algérie nouvelle. De toute manière, nous devons aboutir à la libre consultation qui finalement décidera de tout. C'est la politique de la France".

De Gaulle a demandé aux Français du territoire nord-africain "de renoncer aux mythes périmés et aux agitations absurdes". Il s'est déclaré certain que le "pronunciamento odieux et stupide perpétré en Algérie" par certains chefs militaires ne retardera nullement la marche en avant de la France.

"La justice va passer sur eux", dit-il en parlant des principaux responsables de l'insurrection du 22 avril dernier.

Tout en rétablissant l'ordre, a-t-il ajouté, "il nous faut régler l'affaire algérienne... Aux populations algériennes de prendre en main leurs affaires. L'avenir de l'Algérie, nous entendons en discuter à fond avec les diverses tendances, notamment ceux qui nous combattent. C'est essentiellement cela que nous comptons aborder aux prochaines rencontres d'Evian."

Le président a proposé "d'établir, si c'est possible, un accord entre le gouvernement et les éléments algériens pour une solution d'association constructive de la France et de l'Algérie, afin que l'autodétermination s'effectue dans un esprit de paix et d'espoir."

"Les événements récents, dit-il, contribuent à démontrer qu'il n'est pas d'autre voie pratique et digne de la France que celle qu'a choisie le Parlement, qu'a adoptée le Parlement, qu'a approuvée la nation... Aux populations algériennes de décider si l'Algérie sera un Etat souverain au-dedans et au-dehors. A elles de décider aussi si cet Etat sera associé à la France, ce que la France pourra accepter moyennant une contrepartie effective à son concours."

De Gaulle a terminé son discours, coïncidant avec le 16e anniversaire de la défaite de l'Allemagne nazie, en proposant aux Français de travailler au

Voir LA FRANCE en page 2

Nos étudiants n'auraient-ils rien à crier ?

par **Gilles CONSTANTINEAU**

"La liberté ou la mort !"

Ce grand cri étudiant, cette clameur collective qui s'est fait entendre dans toutes les langues, dans tous les pays : Corée du Sud, Turquie, Espagne, Japon, pour n'en nommer que quelques-uns où elle est devenue force politique et sociale, les réalisateurs de l'émission "Premier plan", offerte par la télévision de l'Etat, voulaient savoir s'il était possible qu'elle sortît un jour de la bouche de nos étudiants à nous, dans le Québec.

A cette fin, l'animatrice Judith Jasmin avait interrogé une vingtaine d'étudiants fréquentant les plus "évoluées" de nos universités, une vingtaine d'étudiants choisis, si nous avons bien compris, parmi les moins conformistes. La réponse qui s'est dégagée hier soir de la vingtaine d'entrevues est navrante... et révélatrice.

Si l'on admet que les jeunes gens mis en vedette, dont l'âge s'échelonne vraisemblablement entre 19 et 25 ans, représentent ce que notre monde étudiant a de plus intransigeant, de moins amorphe, les conclusions suivantes s'imposent :

En politique : Nos étudiants ont-ils des idées de gauche ? L'un d'eux l'affirme et s'empresse de corriger : "Ce n'est pas qu'ils aient lu Karl Marx...". Non, ils ne sont pas allés si loin. Ce qu'ils recherchent avant tout, comme trois autres l'établissent, c'est la sécurité : voilà la mesure réelle de l'idée qu'ils ont du "rôle de l'Etat". Des aspirations à un changement dans les structures traditionnelles ? Non. Un seul étudiant a le courage d'affirmer qu'il faudrait "peut-être" un nouveau parti qui corresponde à sa pensée de plus près. Mais que demande-t-on au juste ? Un autre fournit la réponse : "L'Etat doit faire que chaque personne ait de quoi vivre..."

L'idée d'indépendance : En voici une qui ne trouve aucune faveur chez les étudiants. Certes, on s'accorde sur un certain nationalisme mitigé pour sauvegarder "la culture, la langue et la religion"; mais on dénonce comme contraire à un humanisme de grande envergure ce nationalisme "excessif" qui débouche sur le séparatisme. "Il n'y a pas d'inquiétude à avoir", affirme l'un en parlant de la situation actuelle sous ce rapport. Un autre déclare : "Je suis en faveur de l'utilisation au maximum de nos droits actuels."

Les héros : Le culte du héros est inconnu de nos étudiants. Personne n'arrive à exercer sur eux "une influence concluante, déterminante". Par ailleurs, on éprouve parfois une certaine admiration, passagère dit-on, pour ces gens dont le seul rapprochement fait penser que le choix n'en est pas étranger à la vie de famille : le docteur Schweitzer, Paul Gérin-Lajoie, Noël

Voir NOS ETUDIANTS en page 2

L'armée katangaise "nettoyée"

ELISABETHVILLE. (Reuters) — Des informateurs dignes de foi rapportent que l'ONU se prépare à nettoyer l'armée katangaise de ses mercenaires de race blanche à la suite de l'arrestation de sept Sud-Africains membres des forces sécessionnistes.

Les porte-parole précisent que le nettoyage s'effectuera principalement dans la région de Nyunzu, au nord du Katanga, où des militaires de race blanche se trouveraient déjà encerclés par des troupes du contingent de l'ONU.

La plupart de ces mercenaires seraient des Sud-Africains de race blanche, des Britanniques et autres aventuriers européens qui opéreraient séparément bien qu'à la solde du gouvernement katangais.

On rapporte que les sept Sud-Africains ont été incarcé-

Voir L'ARMEE en page 2

Les Etats-Unis décorent leur premier cosmonaute

WASHINGTON. (UPI, AFP, Reuters) — Alan Shepard, le premier astronaute américain, a reçu hier l'accueil du président des Etats-Unis, de la population et de la presse de la capitale fédérale, et il a été décoré, des mains de John F. Kennedy, de la plus haute distinction de l'Agence nationale de l'aéronautique et de l'espace.

L'"homme de l'espace" a répondu avec modestie aux questions d'un grand auditoire de journalistes, après avoir été acclamé par une foule massée sur Pennsylvania Avenue. En fin d'après-midi, il a repris l'avion pour le centre d'entraînement spatial de Langley, en Virginie, car la course à l'espace continue sans cesse.

Une mise au point, hier, de la NASA concernant des déclarations attribuées précisément au commandant Shepard quelques heures après son vol cosmique a rappelé que le lancement d'un pilote américain sur orbite reste prévu avant la fin de l'année en cours, mais qu'il n'aura certainement pas lieu avant cet été.

Impressions de Shepard

Pendant son long entretien avec les journalistes, le commandant Shepard s'est attaché à faire ressortir qu'il avait piloté et contrôlé de ses propres mains la cabine spatiale. Il a, en particulier, actionné l'allumage successif des trois rétrofusées qui ont ralenti l'habitacle avant sa violente et brûlante rentrée dans l'atmosphère.

Cette manoeuvre s'est déroulée sans encombre ni heurt, de même que le décollage de la haute fusée blanche et noire "Redstone-Mercury", vendredi matin au cap Canaveral. Shepard a éprouvé des sensations inattendues dans ce vol, telles une "tension spéciale au moment du franchissement du mur du son", et a-t-il dit, une autre sensation éprouvée en ce qui concerne la pression à laquelle il a été soumis.

Le commandant Shepard a toutefois ajouté que sa visibilité avait été gênée par la couche nuageuse qui s'étendait entre la terre et lui.

Félicitations du Congrès

La médaille assez modeste que le président Kennedy a épinglé sur la poitrine de Shepard comprend un ruban bleu foncé et blanc du "Distinguished Service" de la NASA. L'homme de l'espace en est le second récipiendaire.

Egalement dénué d'ostentation fut le cortège d'une demi-douzaine de voitures découvertes qui emmena le capitaine de frégate, Shepard, sa gracieuse épouse, le directeur de la NASA et les six autres astraunautes de la Maison Blanche au Capitole.

Les membres de la Chambre des représentants et du Sénat ont fait à l'astraunaute une chaleureuse ovation et après la cérémonie, ont passé une résolution dans laquelle on souligne la contribution inestimable de Shepard à l'exploration de l'espace.

L'astraunaute américain a laissé entendre au cours de sa conférence de presse qu'il ne sera vraisemblablement pas le pilote auquel sera confié la prochaine mission "Mercury".

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	27 à 42
Aviation et Marine	6
Comiques	12
Courrier Confidences	14
Décès, Naissances, etc.	49
Editorial	4
Finance	22 et 23
Horoscope	12
Les Tribunaux	50 et 51
Mots croisés	12
Radio et Télévision	12
Session provinciale	48
Spectacles et Concerts	16
Sports	44 à 47
Télécritique	12
Vie féminine	8
Vie sociale	9
Votre médecin	5

La 2e phase de l'enquête sur l'UN débute à Québec

QUEBEC. (par **V.P.**) — La deuxième phase de l'enquête royale sur l'administration de l'Union nationale a débuté, ce matin, au Palais de Justice de l'ancienne capitale.

Après le gaz naturel, qui a fait l'objet de nombreuses séances à Montréal, de décembre à mars, les commissaires enquêteurs scruteront maintenant la politique de l'ancien gouvernement dans les deux domaines suivants : méthodes du service général des achats de l'administration provinciale, du 1er juillet 1955 au 1er juillet 1960, et méthodes du service des achats du ministère de la Colonisation, durant la même période.

La Commission royale est présidée par l'hon. juge Elie Salvas, assisté des commissaires Jean-Marie Guérard, avocat, et Howard Ross, comptable. Trois avocats agissent comme procureurs de la commission : ce sont Mes Georges Pelletier, Taschereau Fortier et Gérard Lévesque, tous de Québec. L'Union nationale est également représentée par des avocats spécialement nommés par le parti pour cette enquête.

Les ristournes ?

On ne sait quelle procédure adopteront les avocats de la commission, mais on présume évidemment qu'ils entendent étaler une série de faits en vue de conclure à une politique systématique sous l'Union nationale en ce qui concerne les achats de la province.

Les libéraux ont souvent prétendu que l'ancienne administration favorisait les amis au détriment de l'intérêt public, forçant, par exemple, les fournisseurs à verser des ristournes

Voir 2e PHASE en page 2

Cuba garde encore les religieux

LA HAVANE. (PC) — On apprend à La Havane que des dispositions sont à l'étude en vue de l'évacuation des religieuses et des missionnaires canadiens à Cuba.

D'après les renseignements qu'il a été possible d'obtenir, l'ambassade canadienne serait présentement en communication à ce sujet avec Ottawa.

On rapporte que le ministre des Affaires extérieures, M. Howard Green, actuellement à Oslo où il assiste à la conférence de l'OTAN, s'intéresse personnellement à la question de l'évacuation. Aucune déci-

Voir CUBA en page 2

"Lady Chatterley" en appel

OTTAWA. (PC) — La cour Suprême du Canada a décidé de faire siéger neuf juges pour déterminer si elle a juridiction pour entendre un appel interjeté contre les décisions de deux cours du Québec qui ont décrété que le roman de D. H. Lawrence, "L'amant de lady Chatterley", est un ouvrage obscène en vertu du code pénal.

Le juge T.-A. Fontaine de Montréal avait en effet décrété précédemment que l'édition américaine intégrale du roman controversé de Lawrence dont des exemplaires se trouvaient dans certaines librairies montréalaises constituait ni plus ni moins une exploitation illégitime de l'obscénité, en vertu de quoi il donna ordre de confisquer le livre et d'en interdire la vente. Et la cour d'appel de Québec de soutenir son jugement.

Selon le code pénal, une fois qu'un livre est déclaré obscène, un juge a le droit d'émettre un mandat de confiscation valable dans les limites du territoire qui dépend de sa juridiction. La loi ne prévoit aucune autre pénalité.

Appel fut ensuite interjeté en cour Suprême, par Me Shacter, représentant des intérêts de trois libraires de Montréal.

Le juge en chef Patrick Kerwin, ayant été mis au courant de toute l'affaire, a décidé de remettre à lundi prochain l'audition de la cause, déclarant que la question de juridiction devrait être examinée et déterminée par neuf juges et non par trois seulement.

Normalement, il suffit de trois juges pour entendre les requêtes demandant la permission d'en appeler en jugement.

$22,000 par jour pour la session...

QUEBEC. (J.M.) — Selon M. Jean Lesage, chaque jour que la députation siège, il en coûte $22,000 aux contribuables de la province. C'est pourquoi le premier ministre a lancé une violente attaque contre les membres de l'opposition qui venaient de discuter pendant six heures pleines pour approuver seulement les deux premiers postes du budget de la santé publique et commencer l'étude du troisième des quinze postes de ce budget.

—"Je vois que ces gens-là n'hésitent pas à gaspiller l'argent du peuple. Je n'ai jamais entendu débiter, dans cette Chambre, autant d'insignifiances que depuis trois heures cet après-midi...", dit-il.

Il était onze heures du soir quand M. Lesage a formulé ces paroles.

M. Daniel Johnson, député U.N. de Bagot : "Le chef du gouvernement a parlé d'insignifiances. Veut-il faire allusion aux aveux de son ministre de la Santé publique au sujet du patronage?"

M. LESAGE : "Je crois que les insignifiances de l'opposition ont coûté assez cher aujourd'hui... Je propose l'ajournement..."

DRÔLE DE JOURNÉE par BERTHIO



Diefenbaker évasif au sujet du Richelieu

OTTAWA. (DNC) — Le premier ministre Diefenbaker a refusé, hier, aux communes, une fois de plus, de se prononcer en faveur d'une enquête sur la possibilité d'améliorer la voie navigable du Richelieu au Canada.

M. Lucien Cardin, député libéral de Richelieu-Verchères, lui a d'abord demandé si son gouvernement avait l'intention d'amorcer des pourparlers avec le gouvernement américain, qui vient de décider de faire une telle enquête sur la voie Richelieu-Lac Champlain aux Etats-Unis. M. Diefenbaker a dit qu'il prenait la question comme avis.

M. Chevrier lui a aussitôt signalé qu'aux Etats-Unis, on avait voté des crédits pour une telle enquête. Et au Canada ? M. Diefenbaker a répliqué que de 1935 à 1957, les libéraux n'avaient pas montré pour le projet, dont on parle depuis plus de 70 ans, autant d'intérêt. M. Chevrier a riposté que jusqu'en 1957, la Commission mixte internationale avait recommandé qu'aucune décision ne soit prise avant que l'aménagement de la nouvelle voie maritime du St-Laurent ne soit terminé.

Les dettes des hôpitaux

QUEBEC. (J.M.) — La question des dettes des hôpitaux de la province a été mise sur le tapis hier soir à l'Assemblée législative par M. Germain Caron, député U.N. de Maskinongé. Le premier ministre Jean Lesage a déclaré que "le gouvernement étudiera le problème, prendra une décision et avertira les Chambres".

Pour l'instant, les autorités du Québec ont demandé à la direction des établissements hospitaliers de leur faire parvenir des états financiers complets, exposant la situation exacte des diverses institutions.

M. Armand Maltais, député U.N. de Québec-Est, affirme que, d'après les renseignements qu'il a recueillis, les dirigeants des hôpitaux de la province ne veulent pas investir d'autres capitaux dans des travaux d'agrandissement tant qu'une solution n'aura pas été proposée par le cabinet.

Selon M. Maltais, l'hôpital Notre-Dame de la Recouvrance a refusé une subvention gouvernementale parce qu'il ne savait pas où cela allait le conduire.

Le Dr Couturier, ministre de la Santé publique, riposte : Il n'a jamais été question d'une telle aide.

M. Lesage coupe court au débat : le problème a déjà été abordé à l'Assemblée législative depuis le commencement de la présente session du parlement; on ne peut en reparler.

Le premier ministre répète que le gouvernement étudiera la situation financière des hôpitaux le plus vite possible.

D'autre part, le Dr Couturier a révélé que l'hôpital Cloutier, du Cap-de-la-Madeleine, recevra d'ici quelques jours, du gouvernement provincial, une somme allant de $62,000 à $65,000. La mesure a été décidée par le conseil des ministres.

M. Maurice Bellemare, député U.N. de Champlain, a remercié les autorités du Québec au nom de l'établissement hospitalier et des religieuses qui le dirigent.

Sur la scène internationale

WASHINGTON. (AFP) — Le Sénat a confirmé, la nomination de M. Julis Holmes au poste d'ambassadeur des Etats-Unis en Iran.

* * *

VARSOVIE. (AFP) — Selon un communiqué officiel publié, hier, à Varsovie, M. Zygfryd Wolniak a été nommé ambassadeur de Pologne au Canada.

* * *

BRASILIA. (AFP) — Le président Quadros a donné instructions au ministre des Affaires étrangères en vue de faire savoir à Moscou qu'il serait heureux d'accueillir une mission soviétique au Brésil afin de promouvoir les échanges entre les deux pays.

* * *

ACCRA. (AFP) — M. Soukarno, président de l'Indonésie, est attendu en visite officielle au Ghana, où il séjournera du 12 au 16 mai.

NEW YORK. (AFP) — Selon "Newsweek", le nom du gén. Gavin, ambassadeur des E.-U. en France, figurerait parmi ceux de personnalités actuellement à l'étude pour succéder à M. Allen Dulles à la tête de l'Agence centrale de renseignements.

* * *

LA HAVANE. (AFP) — L'ambassadeur de l'Equateur a remis à M. Castro au nom de son gouvernement un tableau représentant le premier ministre cubain. Il s'agit d'une oeuvre du peintre équatorien Osvaldo Guyasamin.

* * *

LONDRES. (AFP) — Le maréchal Montgomery a déclaré, hier soir, que "quatre nations seulement — les E.-U., la Grande-Bretagne, la France, et l'Allemagne de l'Ouest — devraient contrôler l'Organisation atlantique".

* * *

WASHINGTON (AFP)— L'ambassadeur de la RAU à Washington, M. Mustafa Kamel, s'est entretenu pendant plus d'une heure hier après-midi avec le président Kennedy à la Maison blanche.

LE MONDE

SUITE DE LA PAGE 1

l'Union sud-africaine, M. François Erasmus, a réclamé hier des pouvoirs plus étendus afin d'être en mesure de lutter avec plus de succès contre les tentatives d'intimidation dirigées par les Noirs contre la population blanche. Le ministre a dit être informé que des grèves à l'échelle nationale sont censées éclater le 31 mai, alors que l'Union sud-africaine adoptera définitivement un statut républicain. M. Erasmus a soutenu que la législation actuelle ne suffira pas à garantir le maintien de l'ordre et de la paix.

Marché à conquérir

LONDRES. (PC) — Le haut-commissaire canadien au Royaume-Uni, M. George Drew, a invité hier les hommes d'affaires britanniques à essayer de s'emparer d'une partie du marché canadien que desservent présentement les Etats-Unis. Signalant que le Canada a importé des Etats-Unis, l'an dernier, des produits d'une valeur de près de $4 milliards, M. Drew a émis l'opinion que si les experts réussissaient à conquérir une bonne tranche du marché canadien, la Grande-Bretagne améliorerait sa balance commerciale avec le Canada tandis que le Canada améliorerait sa position vis-à-vis des Etats-Unis. Le haut-commissaire a tenu toutefois à souligner que toute intensification du commerce entre le Canada et la Grande-Bretagne ne saurait être à sens unique.

L'Afrique cherche des solutions

MONROVIA, Libéria. (PA) — Les dirigeants de 19 pays africains indépendants ont inauguré, hier, une conférence visant à définir les moyens d'établir la paix et la stabilité sur le continent noir. Selon des sources dignes de foi, la conférence condamnera les menées subversives hostiles aux gouvernements africains, dénoncera les régimes esclavagistes régnant en Angola et en Union sud-africaine et se prononcera en faveur du régime du président Kasavubu au Congo, renvoyant dos à dos ses adversaires, MM. Thombé et Gizenga. La conférence tentera également de rechercher les possibilités d'une coopération technique, économique et culturelle entre les Etats indépendants africains, en dehors de toute influence occidentale ou orientale.

Socialisme à Cuba

LA HAVANE. (AFP) — "La révolution cubaine est entrée dans la phase du socialisme mais cela ne signifie pas que Cuba soit un Etat ou une république socialiste", a déclaré, hier soir, M. Anibal Escalante, secrétaire exécutif du parti socialiste populaire cubain (communiste), au cours d'une allocution télévisée. "Cuba a abandonné la cause impérialiste, a-t-il ajouté, mais il lui faudra une longue période de transition avant d'être un véritable état socialiste."

LA FRANCE

SUITE DE LA PAGE 1

développement de leur pays. "La France veut survivre et grandir. Elle l'a prouvé, en prenant part, malgré de grands malheurs, à la victoire qui termina la Guerre mondiale... Maintenant c'est de son essor que dépend tout son destin. Peuple français, en avant !"

Réactions

Le discours du général de Gaulle a été assez mal accueilli par la majorité des Européens d'Alger. "De la pommade passée avec un gant de crin", ont-il déclaré. Les activistes, pour leur part, considèrent que leur opposition se trouve pleinement justifiée par la réaffirmation de l'offre d'indépendance à l'Algérie.

Les "sanctions" promises par de Gaulle aux instigateurs de la rébellion ont par ailleurs obtenu la pleine adhésion des Européens de tendance libérale.

Dans les milieux musulmans non hostiles à la France, on a déclaré que l'association est nécessaire mais qu'elle devra impliquer une reconnaissance de la souveraineté algérienne.

A Tunis, les dirigeants du FLN n'ont fait aucun commentaire. Les observateurs ont émis l'opinion que le discours présidentiel ne modifiera probablement rien aux positions actuelles.

L'agence Tass a, pour sa part, relevé que de Gaulle a souligné son rôle personnel dans la liquidation du coup d'état d'Alger, en ignorant le puissant mouvement des forces républicaines et démocratiques qui ont barré la route aux rebelles.

A Oslo, où le discours du président français a été retransmis en entier, les premières réactions des délégués à la session de l'OTAN, ont été, d'une façon générale, favorables.

HOSPITALISATION

SUITE DE LA PAGE 1

publique a expliqué la procédure suivie par Ottawa pour sa contribution. Chaque mois, l'administration provinciale envoie un compte aux autorités fédérales.

M. Bertrand : "Le gouvernement d'Ottawa a-t-il le droit d'envoyer ses vérificateurs inspecter les livres de comptabilité des hôpitaux?"

M. Couturier : "Il peut le faire".

Quand l'Assemblée législative eut ouvert les $57,400,000 pour l'assurance-hospitalisation, M. Johnson a voulu poser une autre question sur le sujet. Le président refuse en invoquant le règlement. Le député de Bagot accuse le premier ministre de vouloir bâillonner l'Opposition, et il interjette appel du verdict de M. Richard Hyde devant la Chambre. Par 38 voix contre 15, la députation appuie le député d'Outremont.

L'ARMEE

SUITE DE LA PAGE 1

rés après avoir déserté et s'être rendus aux soldats de l'ONU.

Pendant ce temps, le président du Katanga, M. Moise Tshombé est toujours prisonnier tandis que le gouvernement central tente de se rallier sa province.

Selon un porte-parole de l'ONU, les Nations unies ne se jugent pas en mesure de se prononcer sur le fondement juridique de l'arrestation de M. Tshombé. Mais le secrétaire général de l'ONU a fait des représentations auprès du président de la république du Congo, M. Joseph Kasavubu, sur la nécessité d'accorder au détenu un traitement équitable et les garanties juridiques usuelles.

Un autre porte-parole de l'ONU déclare que M. Dag Hammarskjold a adressé un message au président Kasavubu lui demandant de punir les responsables du meurtre des militaires ghanéens à Port-Francqui le mois dernier.

Trente-six soldats du Ghana manquent toujours à l'appel. On craint également que trois officiers, deux Britanniques et un Suédois, n'aient disparu à la suite des incidents de Port-Francqui.

D'autre part, il est toujours question à Coquilhatville et à Léopoldville de "complot". Les allées et venues de militaires entre Coquilhatville et Stanleyville n'ont, semble-t-il, pas cessé, et l'on prête alternativement à ces groupes itinérants l'intention d'assassiner le président Kasavubu, ou, au contraire, celle de liquider M. Gizenga et ses ministres prolumumbistes.

CUBA

SUITE DE LA PAGE 1

sion définitive n'aurait encore été prise.

Le gouvernement cubain a annoncé, il y a quelques jours, que tous les religieux étrangers devront quitter Cuba, à moins d'obtenir une autorisation spéciale et de n'être pas considérés comme opposés à la révolution.

Depuis l'avertissement donné par les autorités cubaines, environ 2,000 membres du clergé et de diverses congrégations religieuses, la plupart d'origine espagnole, se sont présentés au bureau de l'Immigration à La Havane en prévision de leur départ. Un certain nombre ont déjà quitté Cuba.

Une quarantaine de missionnaires de la Société des missions étrangères de la province de Québec exercent leur apostolat dans trois missions cubaines, soit dans les régions de Jaruco et de Colon, dans les diocèse de La Havane et de Matanzas. Ils sont secondés dans leur tâche par un nombre à peu près égal de religieuses qui dispensent principalement l'enseignement aux jeunes cubaines. On y compte aussi un très petit nombre de frères enseignants.

2e PHASE

SUITE DE LA PAGE 1

à des amis du régime plutôt que de réduire les prix chargés à la province. D'après des libéraux, cette deuxième phase de l'enquête serait plus sensationnelle que la première.

En vertu de l'arrêté ministériel qui a créé la commission d'enquête, celle-ci doit faire rapport sur l'affaire du gaz naturel en juillet de cette année. Les commissaires délibèrent sur les témoignages entendus à Montréal. Le délibéré a commencé depuis avril, soit depuis que les avocats, tant ceux de la commission que ceux de l'Union nationale, ont fait tenir à la commission leurs factums respectifs.

Pour ce qui est de la deuxième phase de l'enquête qui vient de commencer ici, ce matin, les commissaires auront jusqu'en octobre pour préparer leur rapport.

Les poursuites

La commission, ainsi que le disait le premier ministre Lesage, en annonçant sa création, n'est pas un tribunal. Elle n'a pas le pouvoir de prononcer des condamnations, ni des jugements. Elle est chargée uniquement de découvrir la vérité sur les faits.

"S'il y a lieu à des poursuites, ajoutait alors le premier ministre, il appartiendra au procureur général de s'adresser aux tribunaux. Nous ne voulons rien faire qui empêcherait les accusés d'avoir alors un procès."

Il est possible qu'une fois l'enquête terminée sur les méthodes d'achat de l'ancien gouvernement, la présente administration demande à la commission de poursuivre son investigation dans d'autres domaines de l'activité de l'ancien régime. La chose est prévue par l'arrêté ministériel, mais il appartiendra au gouvernement actuel d'en décider et, alors, de spécifier sur quel point particulier se poursuivra cette enquête.

NOS ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

Dorion, René Lévesque ("parce qu'il a eu le courage de ses idées"), Dag Hammarskjold, Georges-Emile Lapalme, André Laurendeau, Jean-Marc Léger ...

Une action d'envergure : Tous les porte-parole reconnaissent que l'apathie générale des étudiants rend illusoire toute idée de lutte ou d'action étudiante efficace et de grande envergure. Une étudiante s'en dit déçue. Mais nos étudiants ne trouvent de leaders ni à l'extérieur, ni dans leurs propres cadres.

La religion : Question principale : neuf entrevues, neuf réponses analogues. C'est, croirait-on, sur la question de la vie spirituelle que pivotent tous les problèmes étudiants. Qu'observent-ils eux-mêmes ? Notamment :

— Que pour la majorité, la question de la foi se pose dès l'entrée à l'université;

— Que la remise en question de la foi prend, dans la plupart des cas, l'allure d'un bouleversement et la tournure d'une crise;

— Que ceux qui continuent de pratiquer manifestent de la ferveur. Mais on rappelle que sur 4,000 étudiants, à l'Université de Montréal, 300 à peine avaient daigné répondre, voici quelque temps, à une petite enquête sur le sujet;

— Que plusieurs, en s'émancipant, évoluent "vers une certaine forme d'athéisme"; que de nombreux étudiants semblent incapables de réconcilier la notion d'Eglise universelle et celle de l'Eglise canadienne, et se demandent si "la démocratie ne devrait pas pénétrer dans l'administration de l'Eglise ... ainsi on bâtit des églises sans en parler à personne" ...

— Qu'enfin "on pose des questions, mais on n'a pas de réponses ... le clergé ne répond pas au public", qu'on impose le thomisme au lieu de le "suggérer", qu'on se heurte "à des murs invincibles" et qu'il s'agit là d'une préoccupation "de tous les jours".

"La liberté ou la mort !"

Dans l'état actuel des choses, nous n'entendrons jamais nos étudiants communier à cette exclamation universelle. A moins qu'un jour quelque crise religieuse plus forte ...

Le terrorisme en Algérie

ALGER. (AFP,REUTER) — Une charge de plastic a explosé hier soir au premier étage d'un immeuble situé dans une artère proche de la place du gouvernement, et un deuxième charge a explosé devant la porte de la sacristie de l'église St-Joseph, dans le quartier populaire de Bab El Oued, à Alger.

Trois autres charges de plastic ont fait explosion hier soir à Oran. La première avait été placée devant le domicile d'un délégué du syndicat CFTC (démocrate chrétien) et les deux autres devant des épiceries musulmanes.

Toutes ces déflagrations ont fait des dommages matériels étendus mais aucun mort.

Conseillers de la reine

QUEBEC. (J.M.) — Les nominations de six nouveaux conseillers de la reine viennent d'être officiellement confirmées. Ce sont celles de MM. Guy Legault, Rodolphe Paré, Marcel Pigeon, Roland Pinard, Lazarus L. Tinkoff et Jacques Trahan.

PRESCRIPTIONS MÉDICALES

L'exécution d'une ordonnance médicale est une chose trop délicate et trop importante pour être confiée à d'autres qu'à des

"Pharmaciens Spécialistes"

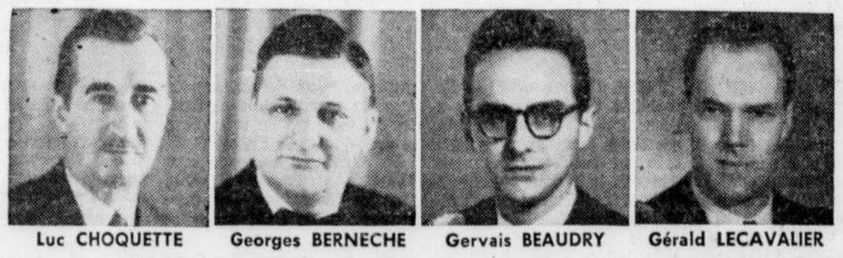
Lorsqu'il s'agit de votre santé ou de la santé des personnes qui vous sont chères, n'hésitez pas

APPORTEZ VOS PRESCRIPTIONS AUX

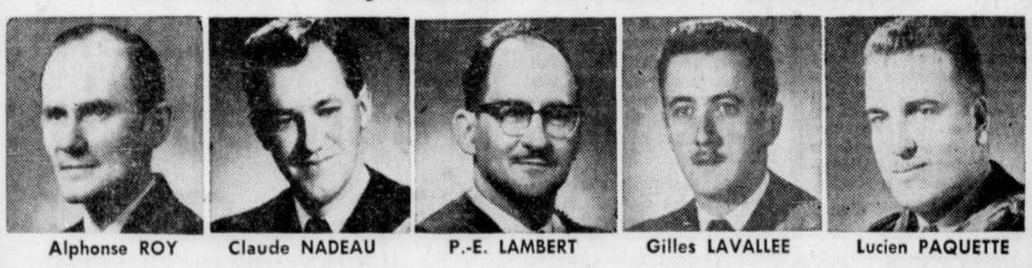
PHARMACIES *Professionnelles* SARRAZIN & CHOQUETTE

Vous y trouverez Pour 3 pharmacies, **9 PHARMACIENS DIPLOMES DE L'UNIVERSITE**

dont voici les photos et les noms, seuls préposés aux prescriptions dans les **Pharmacies SARRAZIN & CHOQUETTE** — Légalement, seuls des diplômés ont le droit d'exécuter les ordonnances médicales. Afin de vous assurer une exécution parfaite et légale de vos prescriptions, sans aucun risque, les **Pharmacies Sarrazin & Choquette** se font un devoir et un point d'honneur de vous offrir **continuellement** les services de **pharmaciens diplômés.**



Luc CHOQUETTE — Georges BERNECHE — Gervais BEAUDRY — Gérald LECAVALIER



Alphonse ROY — Claude NADEAU — P.-E. LAMBERT — Gilles LAVALLEE — Lucien PAQUETTE

Vous y trouverez également :

DES OFFICINES (laboratoires de prescriptions) semblables aux officines des grandes pharmacies européennes, dont le nom seul, sur une étiquette de prescription, est un symbole de **science,** de **compétence** et **d'intégrité professionnelle.**

L'HONNETETE LA PLUS ABSOLUE. Vous y recevrez

le ***véritable médicament authentique*** *prescrit.*

L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET de tous les médicaments.

DES PRIX PLUS QUE RAISONNABLES. Le très grand nombre de prescriptions qu'on y exécute permet d'acheter les médicaments en quantités considérables et profiter ainsi d'escomptes supplémentaires dont nous faisons bénéficier nos clients.

LES MEDICAMENTS LES PLUS FRAIS, une surveillance constante en assure leur fraîcheur.

AUX PHARMACIES PROFESSIONNELLES SARRAZIN & CHOQUETTE

UNE PRESCRIPTION est une chose sacrée dont nous prenons un soin jaloux

Ce qui nous vaut le titre de

"Pharmaciens Spécialistes"

Vous faites un choix judicieux de votre médecin : pourquoi n'en feriez-vous pas autant du pharmacien qui doit vous fournir les remèdes destinés à vous redonner la santé ainsi qu'aux vôtres.

Demandez à votre médecin ce qu'il pense des pharmacies Sarrazin & Choquette

"Les PHARMACIES *professionnelles*"

SARRAZIN & CHOQUETTE

Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris

PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

921 Ste-Catherine E.: VI. 2-9622 — St-Denis et Mont-Royal: VI. 4-1711 — 6511 St-Hubert: CR. 2-8233

Tout le monde a besoin de beaux cheveux!



Posez-vous en toute franchise cette question : "Devrais-je faire quelque chose pour conserver mes cheveux ou cela n'a aucune importance, même si je deviens chauve ?" Ensuite, jetez un coup d'oeil à vos amis autour de vous. C'est là que vous aurez la réponse. Vous remarquerez immédiatement que celui qui a une belle chevelure **paraîtra** indiscutablement plus jeune que l'ami chauve du même âge. Et parce qu'il paraît plus jeune, il semble être 'le préféré' aussi en affaires, surtout lorsque des promotions sont envisagées. Par ailleurs, vous n'entendrez jamais une femme s'exprimer ainsi à l'égard d'un homme chauve : "Oh ! qu'il est bien cet homme !". Là encore, une belle chevelure constitue un avantage.
Conserver ses cheveux peut ne pas être une tâche aussi compliquée que vous pouvez l'imaginer.

PLUS DE 35,000 CANADIENS ONT ÉVITÉ DE DEVENIR CHAUVES AU COURS DES ANNÉES '59 ET '60!

PROFITEZ DE LA CAMPAGNE THOMAS "ANTI-CALVITIE" POUR SAUVER VOS CHEVEUX !

Commencez donc par consulter l'expert Thomas de Montréal. Lui seul est à même et sait reconnaître et traiter les divers désordres capillaires à l'origine de toutes les têtes chauves. Il sait aussi comment éliminer les pellicules dangereuses, arrêter les démangeaisons et promouvoir la pousse normale des cheveux. Venez le rencontrer aujourd'hui même pour votre consultation et avis gratuits. Pour cela il n'y a aucune charge ou obligation.

SPECIAL "Anti-Calvitie" — TRAITEMENT d'essai à demi-prix !

La campagne Thomas "Anti-Calvitie" présentement en cours a pour but de promouvoir à l'échelle nationale la lutte contre les désordres capillaires qui peuvent vous rendre chauve. Aussi, pour vous aider dans votre détermination de conserver vos cheveux, la clinique Thomas vous propose de venir aujourd'hui même consulter l'expert Thomas. Si votre cas est remédiable, vous recevrez à demi-prix une séance complète du traitement que vous êtes supposé suivre. Vous serez ainsi vous-même le juge des bienfaits du traitement Thomas. Pas besoin de rendez-vous pour l'examen. Venez immédiatement.

Les consultations et traitements Thomas sont strictement privés.
40 ANNEES DE SUCCES !
Plus de 8,000,000 de traitements à date !
DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS !

STATIONNEMENT gratuit

Suite 637 — Edifice Carré Dominion
1010 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — Téléphone : UN. 6-3041
HORAIRES : 11 heures a.m. à 8 h. 30 p.m.
Samedis : 10 heures a.m. à 4 h. p.m.

45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE

LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

Que votre perte de l'ouie devienne une chose du passé!



LE NOUVEL APPAREIL ACOUSTIQUE *Signet* de ZENITH

Le plus petit appareil acoustique Zenith à date!

Figurez-vous un appareil acoustique donnant toute la clarté et le réalisme attendus de Zenith—mais si petit, si mince qu'il peut passer dans une bague. Une merveille en miniature—le nouvel appareil Zenith se porte discrètement derrière l'oreille et vous fait entendre lex voix que vous ne pouviez percevoir !

Le nouveau Signet possède toutes ces caractéristiques de qualité et vous apporte le rendement au "Son Vivant" de Zenith—circuit miniature de transistrons, contrôle de volume et commutateur séparé. Regardez le nouveau Signet chez votre dépositaire Zenith. Il figure dans les Pages Jaunes.

Zenith—le meilleur choix au monde d'appareils acoustiques de qualité. De $50. à $550., prix de détail suggérés par le manufacturier. Tous vendus avec une garantie de remboursement de dix jours.

ZENITH APPAREILS ACOUSTIQUES "AU SON VIVANT"

Zenith Radio Corp. of Canada, Ltd., Dept. D9EB
1470 The Queensway, Toronto 18, Ontario
Veuillez m'envoyer des renseignements complets au sujet du tout nouveau, plus petit, plus puissant appareil acoustique Signet.

NOM
ADRESSE
VILLE PROVINCE

Simpson MONTRÉAL

977 STE-CATHERINE-OUEST
VI. 2-3241
ZENITH Coin des APPAREILS AUDITIFS, au septième

WEST END HEARING AID CENTER
ELWOOD MARK, PROP.
ZENITH 4937 SHERBROOKE O. HU. 8-0511
COIN CLAREMONT

ANNONCES CLASSEES VI. 4-3711
CHAQUE JOUR : 9 H. A 5 H.
SAMEDI : DE 9 H. A MIDI

LA PRESSE
77e ANNEE — No 173 MONTREAL, MARDI 9 MAI 1961 PAGE 3
EDITION PROVINCIALE



photo LA PRESSE

Aux funérailles civiques de l'agent Marcel Lacombe, tué vendredi dans l'exercice de ses fonctions. Au sortir de l'église Notre-Dame, à l'écart des personnages officiels et des confrères du disparu, une veuve éplorée, Mme Marcel Lacombe et ses trois enfants : Lise, Monique et André.

A la FCAI

Questions syndicales ou heures d'affaires ?

par **Jean DAVID**

Revendication légitime : vouloir, en 1961, travailler 45 heures et non 60, 65 ou 70 heures par semaine.

Mais cette "Fédération canadienne des associations indépendantes", qui veut grouper les employés du commerce au détail, les dirigeants de la CSN et de la FTQ l'accusent de vouloir fonder des syndicats de boutique. L'administrateur - gérant de la FCAI (à laquelle est affiliée l'Association des employés du commerce au détail), M. Lucien Tremblay, répond :

"Qu'est-ce que ça nous fait qu'on nous accuse que le patron soit là-dedans ? Le patron aussi veut la semaine de cinq jours. Ce sont des accusations vides de sens".

Et les applaudissements fusent de la salle où avaient pris place, hier soir quelque 400 Montréalais (un chiffre libéral mais M. Tremblay prétendra, à un certain moment, qu'il y a "800 à 1,000 personnes présentes").

Ils étaient 400 mais certes pas tous des employés car, en effet, le "membre" qui a proposé qu'un télégramme soit envoyé au ministre du Travail s'est présenté comme "épicier-boucher". (Il s'agit de M. Emile Léger, épicier depuis 46 ans et qui, depuis plus de 30 ans, a un négoce, rue Beaubien. Il nous disait, à l'issue de l'assemblée, qu'il a 73 ans et qu'il ne veut plus travailler 60 ou 70 heures par semaine. La même remarque vaut pour son boucher, ajoutait-il, qui lui a 74 ans.)

Mais s'agit-il de la réglementation des heures de fermeture des boucheries, des épiceries ? Est-ce la seule question qui intéresse ces hommes ? Alors comment peut-on parler de syndicat ? Car nous avons affaire à un syndicat, d'après M. Lucien Tremblay.

Le télégramme à M. René Hamel, ministre du Travail ? En voici la teneur :

"Suis révolté des déclarations Provost-Marchand. Suis membre FCAI. Continue de donner à M. Lucien Tremblay et collègues, confiance entière, sans réserve. Vous prie respectueusement d'accepter demande de décrêt-loi soumis par Association de la FCAI."

A la porte, après l'assemblée, tous ceux qui étaient présents devaient donner $0.10 afin que l'on ajoute leur nom au bas de ce texte.

On se félicite

(On sait que M. Roger Provost et Jean Marchand, respectivement président de la FTQ et de la CSN, dans une déclaration publiée samedi, demandaient à M. René Hamel de démentir la rumeur selon laquelle le gouvernement provincial accorde un décret régissant les relations entre l'Association des détaillants en

Voir LA FCAI en page 13

Bambin piqué à mort par des abeilles

ST-JEAN. — Un bambin a été trouvé mort hier après-midi, vers 4 h. 30 quelques minutes après avoir été piqué par des abeilles du rucher de son père. Louis, âgé de 5 ans, est le fils de M. et Mme Jacques Clermont, demeurant près de la route 40 A, entre St-Grégoire et Ste-Brigide, à quelque huit milles de St-Jean.

M. Clermont s'était absenté de la maison pour aller rendre visite à sa femme qui doit incessemment accoucher à l'hôpital de St-Jean. Les enfants avaient été confiés à une gardienne. Le petit garçon qui jouait autour de la maison a soudainement décidé de visiter les ruches de son père. Il a été piqué par 20 ou 25 abeilles.

Ses frères l'ont trouvé étendu par terre et ont alerté immédiatement un médecin. Le Dr Hubert Paré, d'Iberville ne put que constater la mort.

Une enquête est actuellement menée par le Dr Gérard Archambault, coroner du district, conjointement avec la Sûreté provinciale à St-Jean.

Appui des ouvriers des salaisons au NP

Le Conseil provincial de l'Union des ouvriers des salaisons d'Amérique (CTC) a adopté hier une résolution appuyant le Nouveau Parti.

A l'unanimité des membres du conseil, la résolution invite toutes "les sections de l'union à s'inscrire en bloc dans le Nouveau Parti et à y militer en vue du triomphe de la véritable démocratie dans la province et dans le pays : une démocratie politique, économique et sociale".



photo LA PRESSE

LES DIRIGEANTS DES CAISSES POPULAIRES tiennent présentement leur congrès annuel dans la métropole et ils en profiteront pour lancer à travers la province, une vaste campagne d'éducation populaire. On voit sur cette photo, de gauche à droite : M. EMILE GIRARDIN, président de la Fédération des caisses populaires de la province; M. TREFFLE BOULANGER, directeur des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal; le représentant du maire, M. ADRIEN ANGERS, et M. PAUL-E. JULIEN, président du congrès.

"Les affaires sont les affaires", principe faux, affirme le cardinal

Même en affaires, le commandement suprême de Jésus: "Aimez-vous les uns les autres" est absolument universel et ne souffre pas d'exception en aucune circonstance. Il doit faire son chemin partout et emprunter à chaque fois les modalités propres du domaine particulier où on veut l'appliquer."

Telle est la principale recommandation formulée par S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, aux membres des Caisses populaires, actuellement en congrès dans la métropole.

Le cardinal, qui a prononcé une courte allocution à la messe célébrée hier à la cathédrale de Montréal à l'occasion de ce congrès, a déclaré qu'il est faux de dire que "les affaires sont les affaires", car elles ne sont jamais seulement "les affaires" mais aussi et surtout les affaires "de quelqu'un", les affaires d'une personne qu'il faut aimer et respecter. L'amour du prochain en affaires, a expliqué le cardinal, n'autorise pas et ne recommande même pas la naïveté ou l'imprudence, mais il impose à tous un climat de confiance où puisse s'épanouir l'esprit d'entraide et de coopération."

"Le chrétien, a-t-il poursuivit, a pour mission de christianiser tout ce qu'il touche, même l'argent et ses rapports économiques avec les autres hommes. Le Christ est venu racheter le monde et non pas le supprimer. Il a chargé chaque réalité de la création d'une valeur d'espérance que le chrétien est appelé à dégager et à mettre en relief."

L'oeuvre des Caisses populaires, selon l'archevêque de Montréal, doit s'inscrire dans le vaste contexte d'une vision chrétienne du monde. Elle ne peut se contenter d'exister et de vivre comme une société neutre sans aucune référence aux valeurs chrétiennes. Elle est animée, de l'intérieur, par un esprit qui va puiser aux sources mêmes du christianisme : la personne de Jésus qui a sauvé l'univers entier et toutes les réalités humaines."

Le cardinal a indiqué en terminant qu'il n'est pas toujours facile de suivre ces principes qui demeurent néanmoins essentiels à l'oeuvre poursuivie par les Caisses populaires depuis leur fondation. "La réflexion, la prudence et le courage en matière financière, a-t-il souligné, ne doivent pas être le fait exclusif de ceux qui n'ont ni foi, ni moeurs. Les chrétiens doivent entretenir eux aussi l'idéal d'un bonheur sur terre et agir en conséquence, même dans le domaine économique."

Mes Armand Trudelle et E. Trottier nommés juges

QUEBEC. (J.M.) — M. Georges Lapalme, procureur général de la province, annonce la



Me ARMAND TRUDELLE

nomination de deux nouveaux juges :

Me Emile Trottier, C.R., de Montréal, devient juge de la Cour des Sessions de la Paix dans la métropole, où il remplace le juge Omer Legrand, qui est devenu membre et vice-président de la Régie des Alcools.

Me Armand Trudelle, professeur d'université, spécialiste des problèmes de psychologie, remplira désormais les fonctions de juge de la Cour du Bien-Etre social à Montréal, en remplacement du juge Victor Cartier, qui a donné sa démission.

Le juge Trudelle est l'auteur de plusieurs ouvrages tels que "Psychologie et Vente", "Introduction à la Psychologie".

Hôtel de ville et Cour municipale fermés jeudi

Jeudi, jour de l'Ascension, l'hôtel de ville de Montréal sera fermé, de même que la Cour municipale. La bibliothèque et ses succursales ne seront ouvertes que de 2 h. à 6 h. p.m.

Les marchés publics seront ouverts et les pesées fermées.

La collecte des ordures ménagères se fera comme à l'accoutumée.

Devant la Régie du gaz

Bilan de Montréal hier : une défaite, une victoire mais non sans réprimande

par **Raymond GUERIN**

Bilan de la ville de Montréal, hier: une défaite et une victoire devant la Régie de l'électricité et du gaz. Et encore la victoire n'a-t-elle pas été accordée sans restriction — ni même sans réprimande !

On sait que la Régie, présidée par le juge Jacques Vadboncoeur, est à examiner une demande de la Corporation de Gaz Naturel, qui veut hausser ses tarifs. On sait que la Ville s'oppose à cette hausse. Hier, à la reprise de l'audience, le juge Vadboncoeur (qui est entouré d'un ingénieur, M. C.-A. Trudelle, et d'un comptable, M. Maurice Messier) — le juge commença par rejeter une pétition de Montréal, qui voulait faire intervenir le département du Procureur général dans l'affaire.

Il est trop tôt pour en venir à cela, a commenté en substance le juge Vadboncoeur, expliquant dans son jugement: "Considérant qu'il n'y a pas lieu, pour le moment, de faire droit à la requête de la Cité de Montréal pour faire intervenir le Procureur général dans la présente cause et que ladite requête est pour le moins prématurée ... (la Régie) rejette la requête de la Cité de Montréal, sauf à se pourvoir en temps et lieu et pour des raisons qui justifieraient alors la demande d'intervention du Procureur général".

Tout cela remonte à une question de "constitutionalité" si l'on veut. L'avocat de Montréal, Me George Gould, soutient qu'il faut aller à la source — c'est-à-dire qu'il faut examiner quel prix la Corporation de Gaz Naturel paye son produit à son fournisseur, la "Trans-Canada Pipe Line". C'est logique, soutient Me Gould, si l'on veut établir le droit de la CGN à augmenter ses tarifs.

Juridiction

Mais la Trans-Canada Pipe Line, qui est une entreprise d'envergure nationale, n'est pas soumise à la Régie de l'électricité et du gaz (organisme provincial). Elle aura plutôt des comptes à rendre devant l'Office national de l'énergie, à Ottawa.

La Ville de Montréal voulait justement que le Procureur général soit saisi du problème que pose la question des juridictions respectives de la Régie et de l'Office de l'énergie. D'autant que Me Georges-Emile Lapalme avait écrit une lettre au

Voir LE GAZ en page 13

Grâce au maire, les enfants de Jacques-Cartier risquent d'avoir des terrains de jeux

Le maire J.-Aldéo-Léo Rémillard étant "pesant à Québec", comme l'a fait remarquer l'échevin DeFoy, il y aurait de fortes chances que les 16,000 enfants de Jacques-Cartier ne jouent pas tous dans la rue, cet été encore.

A 7 h. 30 hier soir, le conseil municipal accueillait une délégation de citoyens membres du Conseil des loisirs de Jacques-Cartier, que préside M. Réal St-Denis, venus solliciter $16,-415 aux fins d'organiser et d'équiper quelque peu des terrains de jeux, pour sept semaines, dans les onze paroisses de la ville.

Jusque là, rien que de très noble. Ce qui a semblé drôle, c'est que personne parmi les pétitionnaires ne voulait expliquer de bon gré pourquoi l'OTJ (Oeuvre des terrains de jeux) des années passées, organisme qui n'a pas été dissous, était soudainement remplacée par un Conseil des loisirs ... Nous l'avons appris d'autres sources et nous en reparlerons plus loin. A Jacques-Cartier, on dirait que rien ne peut être fait normalement.

Une paroisse oubliée

Le mémoire du Conseil des loisirs commence ainsi :

"Le 24 avril dernier avait lieu une réunion constituée par les représentants des comités de loisirs des paroisses de Jacques-Cartier. Neuf paroisses étaient représentées (...) Pour la plupart de ces paroisses, 7 sur 9, les délégués sont les représentants des parents, élus par ceux-ci pour prendre charge des loisirs dans la paroisse. Les deux autres ont été désignés par le curé de la paroisse".

Puis on explique que toutes les paroisses "s'avèrent incapables de payer les moniteurs et monitrices nécessaires à l'organisation de ces loisirs" et l'on soumet un budget où "les paroisses demandent l'essentiel, soit : moniteurs, monitrices, un minimum de jeux pour les équipes d'enfants, la possibilité du bain pour tous". Au total : $16,-415, y compris les salaires de deux moniteurs et d'une monitrice spécialisés, de deux religieuses, deux séminaristes et un aumônier (l'abbé Marcel Lecavalier interjecte pour notre profit qu'il ne pourra suffire seul à la tâche), et les frais de sept séances de cinéma.

Le copiste a oublié une paroisse, ce qui devrait augmenter le total de $800, mais les intéressés passent rapidement sur ce détail. Ce qu'on semble vouloir, c'est $16,000 (un dollar par enfant).

Le maire Rémillard engage le dialogue avec l'abbé Lecavalier, qui paraît être l'âme du Conseil des loisirs, commence par dire que ce n'est pas $16,-000 mais $350,000 qu'il faut, qu'il ne les a pas, et qu'il n'y aura jamais de terrains de jeux minables "sous son règne".

Puis il se déclare prêt, si les conseillers le veulent, à les accompagner à Québec pour essayer d'obtenir des subsides.

Les six échevins se lèvent à tour de rôle pour dire que les enfants ne peuvent être laissés dans la rue, qu'il faut essayer de faire un miracle et, finalement, que M. Rémillard doit aller à Québec puisque c'est lui qui est "pesant" là-bas.

Monsieur le maire accepte donc d'aller à Québec, demain.

Il expose ensuite que l'intention du conseil était d'engager un surintendant des terrains de jeux, d'aménager un terrain de

Voir M. REMILLARD, page 13

Le Mouvement laïque ne veut pas être le sujet d'une polémique entre les partis politiques

A l'issue d'une réunion extraordinaire de son exécutif, le Mouvement laïque de langue française a dépêché hier soir le télégramme suivant au premier ministre de la province, M. Jean Lesage, et au chef de l'opposition, M. Antonio Talbot:

"Le Mouvement laïque de langue française se refuse à devenir le sujet d'une polémique entre les partis politiques. Aucun parti politique n'est à l'origine de sa fondation; il n'entretient aucun lien avec eux et ne se réclame d'aucun.

"Le MLF ne poursuit que des buts de démocratisation sociale. Il renvoit les dirigeants politiques de la province aux principes énoncés dans sa constitution:

"—Reconnaissance de l'établissement de la laïcité, c'est-à-dire de la non-confessionnalité, dans les institutions politiques en respectant le fait religieux et les intérêts légitimes des groupes de notre société.
de notre société.

"—Etablissement d'un secteur laïque, c'est-à-dire non-confessionnel, égal en droit et parallèle au secteur multi-confessionnel déjà existant.

"Au lieu de se renvoyer mutuellement la paternité du mouvement, les dirigeants devraient étudier sereinement le bienfondé de ces réclamations.

"(signé) Le comité exécutif du Mouvement laïque de langue française".

Un adolescent attente à sa triste vie sous les yeux de cinq policiers

Visiblement sous l'effet de barbituriques, pleurant à chaudes larmes comme un enfant malade et incompris, un jeune homme de 19 ans, est venu réclamer à la sûreté municipale, hier soir vers 9 h. 30, le pistolet de starter qu'un tavernier venait de lui enlever.

Surpris par cette demande peu orthodoxe, surtout la journée même de l'inhumation de l'agent Lacombe, l'officier en charge invita l'adolescent à attendre dans la salle de garde, l'assurant qu'un détective s'occuperait de lui. Cinq minutes plus tard, après avoir monologué et confessé sa vie, le jeune homme tentait de se suicider en s'enfonçant la lame d'un minuscule canif dans un poumon. Ce geste fut si rapide, si peu théâtral, si discret qu'il a passé inaperçu aux yeux des cinq ou six détectives et chauffeurs qui l'écoutaient. La tête enfouie dans le bras, le buste couché sur la table il avait simplement l'air de cacher ses larmes. Mais le sang coulait déjà à flot.

Personne n'avait compris. Néanmoins cinq minutes plus tard après qu'une infirmière lui eut donné les premiers secours le jeune homme était conduit d'urgence à l'hôpital St-Luc.

Il s'agit d'un jeune homme de 19 ans, de Lévis. Fils de parents séparés, le malheureux a raconté qu'il était las de cette vie, à traîner ici et là, désemparé. Ce que la police a confirmé. L'adolescent qui, d'ailleurs, jouit d'une liberté surveillée, a été élevé et instruit dans diverses institutions dont la dernière a été le Mont Saint-Antoine.

Hier, le garçon se tenait à la taverne Mont-Royal et s'amusait avec son pistolet bruyant mais inoffensif. Le tavernier le lui enleva. On connait la suite.

Le sergent-détective A. Savage se rendit donc à la taverne pour vérifier le témoignage du jeune homme. On lui remit l'arme. Quand il revint à la Sûreté, il était déjà trop tard.

Aucune accusation toutefois n'avait été portée contre l'adolescent quoiqu'il eût pu être accusé de port d'arme. Et s'il a été invité à attendre dans la salle de garde, ce n'était que pour y subir l'interrogatoire d'usage.

Après l'événement tragique de vendredi dernier, celui-ci n'a fait qu'accentuer la tension qui existe au quartier général de la Sûreté à Montréal.

Embellissez votre demeure avec nos
AUVENTS EN TOILE
Téléphonez ou écrivez pour estimés gratuits et conditions faciles
TABLES — CHAISES — PARASOLS
DRAPEAUX ET TOILE A LA VERGE
Cie d'AUVENTS des MARCHANDS Ltée
24 est, rue ST-PAUL UN. 6-6855


... et pour accompagner cette délicieuse collation, un verre de lait St-Alexandre naturellement !
LA. 3-1163
Laiterie ST-ALEXANDRE LIMITEE
LAIT - BREUVAGE AU CHOCOLAT - CREME

● EXAMEN DE LA VUE
● PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
6761 ST-HUBERT — CR. 2-7616
CR. 2-7611

LA NOUVELLE BANDE HERNIAIRE
'SPUTNIK'

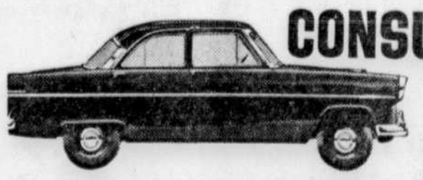
Voici une bande de 6 onces seulement que les sportifs en particulier apprécieront. Aucun ressort qui puisse irriter ou blesser. Extrêmement flexible et facile à ajuster. Coussin de caoutchouc hygiénique, lavable.
CEINTURE ELASTIQUE
SIMPLE 8.50
DOUBLE 12.95
Consultez nos techniciens diplômés
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

MERVEILLEUX GATEAUX pour la "FETES des MERES"

Gâteaux succulents et spécialement confectionnés pour la "Fête des Mères". Modèles très élaborés, présentés avec une orchidée.
A partir de $2.75
SANDWICHES DE FANTAISIE
BOITE DE 48 MORCEAUX $2.00
PEGROIDS VI. 4-3901
4075, ST-DENIS
Autrefois de la rue Ste-Catherine O.
Livraison par toute la ville
Facilités de stationnement

Charbonneau LINGERIE
Vous offre sur cette annonce
450 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS GRATUITS
GRATIS ! 100 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
AVEC CE COUPON ET TOUT ACHAT DE $1.98 et plus
Cette offre se termine le 10 juin 1961. Un coupon par facture seulement, échangeable à tous nos magasins.
Charbonneau LINGERIE
GRATIS ! 150 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
AVEC CE COUPON ET TOUT ACHAT DE $2.98 et plus
Cette offre se termine le 10 juin 1961. Un coupon par facture seulement, échangeable à tous nos magasins.
Charbonneau LINGERIE
GRATIS ! 200 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
AVEC CE COUPON ET TOUT ACHAT DE $3.98 et plus
Cette offre se termine le 10 juin 1961. Un coupon par facture seulement, échangeable à tous nos magasins.
Charbonneau LINGERIE
30 MAGASINS A VOTRE SERVICE — CR. 4-9341

Anglia 105 E

1961 NEUVES
Le moins cher des modèles Ford de fabrication anglaise. Une voiture vraiment "familiale", à la fois logeable et économique.
AUSSI PEU QUE $295.00 COMPTANT
PAIEMENTS A PARTIR DE $9.95 PAR SEMAINE
Taxes et licenses incluses
CONSUL

1961 NEUVES
Malgré son bas prix la Consul est une spacieuse et confortable 6-places. Moteur 4 cyl. à faible consommation d'essence et d'huile.
benoit MOTORS LTD.
VENTE — SERVICE — PIECES
7865 ST-HUBERT
CR. 4-4384
100 AUTOS AU CHOIX DANS 10 COULEURS
LIVRAISON DE 48 HEURES

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, MARDI 9 MAI 1961** — **No 173**

Un référendum assez décisif

On a parlé d'un sondage. Mais la procédure suivie pour connaître l'opinion des commissions scolaires de la province sur le projet de généraliser la taxe de vente tient plutôt du référendum. Un sondage ne s'adresse en effet qu'à une tranche ou à une minorité représentative de l'opinion et son résultat n'indique qu'une tendance, non un consensus. Le référendum invite tous ceux qui sont directement intéressés à une question à exprimer leur opinion et à opter pour une solution. C'est précisément ce qui vient d'être fait.

Rappelons d'abord que la Fédération des commissions scolaires catholiques avait demandé au gouvernement d'étendre à toute la province la taxe locale de vente de deux pour cent que 268 commissions seulement, sur 1,530, avaient jusqu'ici été autorisées à prélever, tandis que 110 autres en percevaient une d'un pour cent. Cette initiative venant de la majorité des commissions elles-mêmes, le gouvernement aurait sans doute été justifié d'accéder à leur requête. Mais le premier ministre avait tenu à connaître le sentiment de toutes les commissions. Et le secrétariat de la Fédération avait adressé un questionnaire à chacune d'elles. Toutes les commissions étaient invitées à se prononcer pour ou contre l'imposition et la généralisation de cette taxe. Il s'agissait donc vraiment d'un référendum plutôt que d'un sondage.

Peu importe le mot, c'est la chose qui compte. Et le résultat, publié hier, indique que 76 commissions seulement se sont prononcées contre le projet, tandis que 764 l'ont approuvé et que 520 ne se sont pas donné la peine de répondre. Si l'on ajoute aux réponses affirmatives le nombre des commissions qui prélèvent déjà cette taxe et n'avaient par conséquent pas à répondre au questionnaire, cela donne une large majorité en faveur du projet de généralisation de la taxe. Comme, normalement, on ne tient généralement pas compte des abstentionnistes dans un scrutin, il n'est pas injuste de conclure que seulement 76 commissions scolaires sur 1,530 sont opposées à ce projet. Cela nous paraît nettement décisif.

Sans revenir ici sur ce que nous écrivions le 13 avril, il n'est peut-être pas inopportun de rappeler qu'à l'origine, cette taxe locale avait été imposée par le gouvernement aux grandes villes comme Montréal et Québec où les commissaires d'école ne sont pas élus par la population mais nommés par l'autorité provinciale. Avec le temps, 378 des commissions élues par la population sollicitèrent et obtinrent du gouvernement l'autorisation de prélever à leur tour cette taxe, tandis que, pour des raisons qui nous paraissent futiles, quelque 200 autres avaient sollicité ce même droit sans l'obtenir.

La majorité des commissions est maintenant favorable au projet d'étendre cette taxe à toute la province et d'en répartir le produit entre toutes les écoles, proportionnellement à la population scolaire. Et cette majorité est décisive puisque — à moins qu'un certain nombre d'abstentionnistes ne se prononcent très bientôt contre le projet — 76 commissions seulement s'y opposent. Et c'est là le verdict des commissions élues par la population, non de celles dont les membres sont désignés par l'autorité provinciale.

Il nous paraît donc permis de conclure que le gouvernement a maintenant un mandat net et incontestable. A un moment de notre histoire où l'on parle de réformer l'enseignement, mais où il est plus important encore de l'améliorer et de le mettre à la portée de tous, il faut mettre à contribution toutes les ressources disponibles. Même si les impôts ne sont jamais populaires, le gouvernement ne doit pas hésiter à généraliser au profit de l'enseignement une taxe que les deux tiers de la population paient déjà et que les représentants élus de l'autre tiers, à une forte majorité, trouvent opportun de prélever là où elle n'existe pas encore. Le gouvernement aurait probablement pu se dispenser de demander ce référendum. Maintenant que les commissions scolaires elles-mêmes se sont prononcées, il ne reste plus qu'à donner suite à leur volonté.

Un boulon n'est pas la voie

La grève du rail n'aura pas lieu. Il y a lieu de s'en réjouir. Mais comment a-t-on évité cette grève ? Pour autant que nos informations sont exactes, les deux chemins de fer, de guerre lasse, ont cédé. Cela paraît simple et pourtant le climat qui a présidé aux négociations est tel que dans les toutes prochaines années nous serons devant une nouvelle menace.

Les gens réalistes sont d'avis que le problème du rail doit être repensé du tout au tout. La commission MacPherson, si elle n'a pas examiné le problème dans toute son ampleur, a déjà le mérite d'avoir posé les jalons d'une étude constructive. Qui doit se poursuivre.

Or, deux écoles s'affrontent L'une soutient que le rail qui a été l'épine dorsale du fantastique progrès du début du vingtième siècle, se voit aujourd'hui menacé par d'autres modes de transport. S'effrayer de cette menace, c'est aller un peu vite en affaires et si, à la rigueur, un petit territoire peut se dispenser du rail, c'est folie d'appliquer un tel principe au Canada, second plus vaste pays du globe. Donc, le rail canadien doit vivre si le Canada entend se développer.

L'autre école affirme que le rail est prisonnier de formules inadéquates ou peu conformes aux impératifs du temps présent. Là encore, on exagère et malgré tout le bien que l'on peut penser du camionnage et du transport aérien, il reste que l'acheminement des marchandises "en lourd" est une opération rentable à partir du rail. Les deux écoles exposent et défendent des principes valables illustrés par des exemples concluants. Mais, toute industrie repose sur le facteur humain, sur ce "capital" dont il est souvent parlé mais qu'on oublie trop aisément lorsque ses revendications prennent la vedette.

Le pouvoir central, auquel les difficultés ne manquent pas, doit au plus tôt faire preuve de réalisme et se préoccuper du rail avant quoi que ce soit. Il ne s'agit pas de donner raison aux cheminots, de donner raison au Pacifique Canadien ou au Réseau national. Il s'agit d'y voir clair une fois pour toutes et d'établir des normes nouvelles, de revoir en totalité le tarif des marchandises, d'examiner à fond la rentabilité de certaines voies secondaires et, par-dessus tout, de ne pas oublier que près de 500,000 Canadiens ont besoin du rail pour assurer leur subsistance. Trop facile de jongler avec les mathématiques si à la fin du beau calcul c'est l'être humain qui fait les frais de la soustraction !

Pour parler net, la grève du rail, tout évitée qu'elle soit, demeure une menace, une écharde douloureuse, un abcès irritant qu'il faut débrider coûte que coûte. Se dire que les trains rouleront comme d'habitude le 16 mai et que tout est rentré dans l'ordre, c'est imiter l'autruche. La tête dans le sable, on ne voit pas grand-chose. On ne voit pas, c'est sûr, que les atermoiements, les mises à l'étude — pour plus tard—; les plans et projets, toujours en préparation, ne donneront rien qui vaille si le problème du rail n'est pas tout de suite revu de fond en comble et dans l'optique des dix prochaines années.

La structure tarifaire (marchandises) est à reviser, les rapports entre les unions et les employeurs ne doivent plus être des échanges de mots durs mais une honnête entente; enfin le wagon ne doit pas devenir une plate-forme électorale. Aux Etats-Unis, le rail n'est pas en bonne posture et la chirurgie en oeuvre se nomme la fusion. Opération brutale et nullement souhaitable chez nous. En faisant preuve de clairvoyance, en écoutant attentivement les deux parties au lieu de les renvoyer dos à dos comme on l'a fait souventes fois, en accordant la victoire tantôt à un groupe et tantôt à l'autre, on ne fait que tourner en rond. Ce n'est pas ainsi qu'on avance.

Le rail est le problème numéro un du Canada. Eviter une grève, c'est peut-être resserrer un boulon de la voie mais ce n'est pas la rétablir dans toute sa solidité.

Roger CHAMPOUX



Le grand chef Eagle — Il fait bon reprendre ses plumes !

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Les chefs décident

Monsieur le Rédacteur,

La Corporation de Montréal métropolitain d'après un éditorial de La Presse, et d'après messieurs Drapeau-Saulnier, les grands magistrats de notre métropole, ne peut et ne doit déléguer des représentants à des congrès municipaux ! En voilà une bonne. Les organismes du gouvernement provincial, comme le ministère de l'Industrie, et des Affaires Municipales, ceux du fédéral, comme le Bureau des Statistiques, la Commission des Ecoles Protestantes, les représentants des grandes Universités, tous ceux-là peuvent envoyer des délégués aux congrès municipaux, mais La Presse a décidé, parce que les grands-chefs montréalais ont décidé, qu'il ne faut pas que la Corporation de Montréal délègue qui que ce soit.

C'est là que l'on voit que vos grands principes d'administration reflètent surtout un désir intense de pouvoir asservir tout le monde sous le couvert d'une "homogénéité". D'ailleurs, le conseil de la ville de Montréal nous apparaît bien plus comme un "Presidium" qu'un groupe d'hommes dédiés à la bonne administration. Les deux chefs décident et tout le monde marche. C'est ce que l'on voudrait qui se produise à la Corporation de Montréal. Heureusement, notre gouvernement provincial semble voir clair dans ces manoeuvres et n'a pas tenu à faire de cet organisme une filiale de la Cité de Montréal. Messieurs Drapeau-Saulnier n'en sont pas très heureux. Par conséquent, La Presse non plus, et vous ne manquez pas de feindre la crainte qu'un climat "insalubre" renaisse à la Corporation. A mon humble avis, il n'y a rien d'insalubre à différer et s'opposer à Messieurs Drapeau-Saulnier. Après tout, qui représentent-ils, sinon eux-mêmes !

Je tiens à souligner deux autres points. Monsieur Drapeau a siégé pour la première fois à la Corporation de Montréal jeudi le 27 avril 1961. Pourrait-il nous indiquer, si oui ou non il a accepté les indemnités de la Corporation avant d'avoir siégé, et s'il l'a fait, pourquoi a-t-il mis ses grands principes d'économie de côté ? Deuxièmement, M. Chagnon, qui à mon avis, possède une très vaste expérience et probablement d'aussi grands principes que Messieurs Drapeau-Saulnier a cru bon d'approuver ce que nos deux Montréalais ne voulaient pas. Pourquoi ? Il va pourtant se faire accuser d'insalubrité, s'il continue !

G. Lachapelle,
4257, rue Oxford,
Montréal.

Effarant !

Monsieur le Rédacteur,

D'après une enquête récente dans la majorité des familles canadiennes-françaises l'appareil de télévision fonctionne en moyenne de 35 à 42 heures par semaine. C'est quelque chose d'effarant !

Imaginez-vous que nous vivons dans un monde où des peuples trouvent tout à fait naturel d'être constamment distraits et amusés. Je dis bien "distraits et amusés", car la plupart considèrent la télévision comme un moyen de distractions et d'amusements, c'est-à-dire, ce qu'elle est en réalité.

Oui, il est vrai que la télévision peut nous renseigner, mais je ne crois pas beaucoup en sa valeur éducative. Demandez aux professeurs si les enfants ont de meilleurs résultats scolaires depuis que la télévision est entrée dans les familles. Ils vous répondront qu'elle est la grande cause des leçons non sues et des devoirs mal faits, et enfin des échecs de fin d'année. Demandez-leur aussi si la télévision a donné aux enfants plus de politesse et de savoir-vivre.

R.P.

Déception

Monsieur le Rédacteur,

Ces jours derniers a été annoncée la formation d'une association de comté, pour le comté de Berthier, avec les noms de ses membres, soit : Dr Normand Champagne, président; M. Roland Laferrière, Secrétaire; M. Ernest Morin, M. Azellus Côté, M. Aimé Piette, Dr Gérald Lavallée, M. J. Jacques Rocheleau, directeurs.

Je désire faire les mises au point suivantes : M. Normand Champagne n'est pas plus docteur que vous et moi, il est opticien. Il est, ceci est très important, le gendre d'Azellus Lavallée, député du comté de Berthier. C'est M. Lavallée lui-même qui a nommé chacun des membres de cette association, afin de s'assurer que son gendre lui succédera comme député lorsqu'il se retirera.

Si c'est là une façon démocratique de former une Association de comté, M. Lavallée se méprend et doit être renvoyé chez lui sans plus tarder, afin qu'il cesse de considérer le comté de Berthier comme son entreprise personnelle, pour son bénéfice personnel.

Aucun des membres du comité n'a été choisi par les membres du parti de chaque paroisse. Chacun des membres choisis par M. Lavallée et son gendre, Normand Champagne, devaient s'engager à suivre sans discuter les dictées de M. Lavallée au congrès de septembre prochain.

Voici en quelques mots un exemple typique de la façon employée encore par certains membres de l'Union Nationale pour continuer leurs manigances du passé. J'ai été approché par M. Lavallée pour faire partie du comité et lorsque je me suis aperçu que je devais m'engager à suivre aveuglément ses dictées et que le choix était unilatéral et non représentatif des gens de ma localité, j'ai refusé catégoriquement. Je serais bien heureux que cette chose soit connue du grand public.

B. Côté.

Chauvinisme

Monsieur le Rédacteur,

Je n'ai pas besoin de 400 mots pour répondre à la lectrice qui signe Marie Laure. Quelques lignes suffiront.

Par sa lettre, Madame Marie Laure, confirme un axiome : "En France comme au Canada il y a des personnes dont la suffisance n'a égale que la passion."

Nicolas Chauvin aurait-il eu des descendants parmi les Canadiens d'expression française?

Jean Philippe

P.S. Il y a quelques minutes à peine, Radio-Canada nous donnait un magnifique reportage sur Alfred Cortot le grand pianiste français. Combien suis-je fier d'appartenir à la même race que cet homme !

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

M. Dagenais se méprend

Monsieur le Rédacteur,

Au risque d'irriter de nouveau M. André Dagenais — car il a les pieds sensibles — je dois dire qu'il s'est mépris sur le sens de mon intervention du 19 avril. En interrompant son monologue ce jour-là, je n'ai jamais eu l'intention de discuter ses travaux sur Duns Scot, encore moins de "ridiculiser" ce docteur médiéval. Aussi j'ai été bien étonné qu'il jette dans la "discussion" la série de ses oeuvres complètes et qu'il fasse appel à plusieurs autorités en la matière.

J'ai lu ses lettres à La Presse (et à la revue Nouvelle France). Je ne trouvais pas banal que l'on remette en honneur ce maître du moyen âge trop longtemps méconnu. Mais là où M. Dagenais me trouve sur son chemin, c'est lorsque, pour renforcer ses positions, il traite la théodicée de saint Thomas de façon si méprisante.

En prêtant à certaines expressions thomistes un sens ridicule, c'était facile de les dénoncer. Je me rappelais la réponse de M. Etienne Gilson à l'un de mes élèves qui l'avait consulté au sujet d'une controverse : "La règle du jeu est simple. Elle consiste d'abord à prendre les paroles de quelqu'un dans le sens le plus stupide dont elles soient susceptibles, puis à les attribuer à l'opinion définie par ce sens."

M. Dagenais pourrait toujours souffrir qu'on lui dise — poliment—que lorsqu'il dénonce le Moteur Immobile de saint Thomas il se méprend lourdement. Saint Thomas avait mis sous cette expression un sens bien différent de celui que M. Dagenais lui prête. Le cadre d'une "lettre au rédacteur" ne permet pas facilement d'explications détaillées.

M. Dagenais voudrait intéresser les professeurs à ses travaux. Avouez, monsieur le Rédacteur, qu'il s'y prend bien mal. Ce n'est pas en dénaturant la pensée thomiste ni en bousculant les gens qu'il y parviendra. Si notre "ignorance" consiste surtout à n'avoir pas lu ses ouvrages, ses articles ne nous donnent guère le goût d'en sortir ! Il voudrait compromettre un renouveau scotiste qu'il ne réussirait pas mieux !

La vérité s'impose par elle-même. Elle s'accommode mal de tant de fanatisme dans l'expression des idées et de tant de hargne contre les personnes. Un débat engagé sur ce ton me déplaît cordialement.

Charles Lussier, ptre,
Séminaire de Sainte-Thérèse.

Astuce

Monsieur le Rédacteur,

La mode est aux sondages d'opinions. Aussi, le "Joual de Troie" (la Société Radio-Canada), à l'instar de nos journaux, mais dans un but moins noble, s'est-elle mise en frais de procéder à ses petites enquêtes intimes. Veut-on un exemple ? Une gentille secrétaire (qui ignore tout des noirs desseins de ses patrons) circule donc de bureau en bureau demandant à chacun s'il ne ferait pas partie par hasard d'une ou plusieurs associations. Quel genre d'associations ? On ne précise pas . . . là git l'astuce !

Et voilà notre naïf employé, tout fier de ses affiliations au R-I-N", à la "Laurencie" ou autres, d'étaler sa carte de membre . . . Quel beau coup de filet, n'est-ce-pas, messieurs ?

Mais pas si bête, hein! M. Fisher?"

Ma soeur Anne

Oublions les méthodes russes

Monsieur le Rédacteur,

Je me permets, par votre intermédiaire, de répondre au Dr Attendu au sujet de son article intitulé "L'accouchement naturel est une source de joie", paru le 26 avril dernier.

Une fois de plus, ce genre d'article est écrit par un homme et une fois de plus il me révolte. Si un homme, tout docteur soit-il, connaissait exactement les douleurs subies lors d'un accouchement normal, il serait moins empressé à préconiser ce mode d'accouchement. Une maman, cher monsieur, a durant toute sa vie mille occasions de souffrir et de se sacrifier pour ses enfants. Si, au moins, les douleurs horribles qu'elle a à supporter pour les mettre au monde peuvent lui être supprimées ou atténuées, je crois que c'est complètement inhumain de ne pas le faire. Ne dites pas qu'une mère aimera plus son enfant si elle souffre pour l'avoir, c'est totalement faux. Bien au contraire. J'ai eu un enfant en France à une époque où il était absolument interdit dans les hôpitaux de faire quoi que ce soit pour soulager dans ces moments. On m'a laissée de longues heures seule dans des souffrances infinies et j'entendais également murmurer parmi les plaintes "c'est trop affreux, jamais plus je n'en aurai d'autres". La joie de l'arrivée du bébé est atténuée par ces heures affreuses que l'on vient de souffrir.

J'ai eu un deuxième enfant à Montréal et j'ai été agréablement surprise de constater tout ce qui était fait pour soulager la future maman : les piqûres calmantes, les piqûres pour activer le travail et enfin le fait d'être endormie, les derniers instants. J'ai vu ces mamans toutes fières et joyeuses et parlant déjà des prochaines naissances. Je suis donc plus outrée encore qu'on essaie de supprimer ce qui me paraissait si évolué. Qu'importe les méthodes russes, gardez vos méthodes canadiennes quand elles sont bonnes.

L. W.

Les marchands d'orviétan

Monsieur le Rédacteur,

Suis-je hypersensible ou trop délicat aux procédures publicitaires ? Je ne sais ! Chose certaine nous devenons, mes confrères et moi, progressivement malades et psychiquement inquiets à la vue de certains professionnels qui couvrent nos portiques de cartes de visite aussi ridicules les unes que les autres. Ainsi, récemment, un individu de mon quartier lançait chez moi une carte de propagande, déficiente aussi bien dans sa qualité d'impression que dans l'applicabilité de notre langue et ridicule aussi par ses implications.

Je ne me permettrais pas de faire des commentaires sur une telle situation si je n'avais pas eu récemment à m'élever violemment, durant une réunion du C.A.C., contre certaines personnes de mon entourage qui s'inspirent de ces méthodes. Je tiens ici à dire qu'elles ne représentent aucunement notre profession.

S'il est vrai que l'on parle "joual"... eh bien franchement les procédures de plusieurs professionnels sont aussi par trop "jouales" et dignes des marchands d'orviétan qui circulaient il y a plus de cent ans.

Je me demande où l'on a placé ce vieux travers poussiéreux qu'est "l'éthique professionnelle" ?

Occupé dans une jeune profession reliée de très près à la santé publique, je m'insurge, ainsi que mes confrères, contre toutes les personnes qui se servent de techniques mercantiles pour vendre la santé et soulager les souffrants. Non, Non, Non, Eh Non ! . . . nous ne vendons pas des poubelles, des canaris, des conserves ou des combinaisons. Alors, pour l'amour de l'Ethique au moins, un peu de respect pour la misère des malades et aussi pour les praticiens des diverses disciplines . . .

J. O. Edgar Houle, B.A., D.C.

400 MOTS

Nos lecteurs nous écrivent beaucoup et longuement . . . trop longuement. Les meilleures lettres sont celles qui exposent de façon concise, et par là même d'autant plus frappante, ce que l'on a à dire. Les autres sont peu lues, ou même délaissées : elles rebutent par leur longueur. Et puis l'espace nous manque pour publier des lettres interminables. Nous sommes forcés de n'accepter pour publication que les lettres de 400 MOTS AU MAXIMUM; les plus courtes auront chance de paraître plus tôt. Qu'on n'oublie pas non plus de donner son nom et son adresse (authentiques, l'un et l'autre), même si l'on signe d'un pseudonyme. Nous sommes heureux d'offrir cette tribune libre à nos lecteurs, et de la voir si abondamment utilisée. Mais on est prié de se plier aux conditions susdites pour nous permettre de publier promptement toutes les lettres.

presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la

Ira-t-on au fond des problèmes?

LONDRES. — Il semble, hélas, peu probable que la réunion des ministres des Affaires étrangères du Conseil atlantique qui vient de s'ouvrir à Oslo, aille au fond des problèmes de l'OTAN, écrit le **GUARDIAN,** dans un éditorial. La tâche la plus importante est peut-être d'ordre psychologique. Le principal obstacle à une réforme de l'OTAN est le contentement de soi . . . Les membres européens de l'OTAN, entre autres la Grande-Bretagne, semblent étonnamment aveugles sur les dangers qui menacent l'Alliance . . . Quelles sont les réformes nécessaires ? La première et la plus évidente est le retrait des armes nucléaires tactiques de la ligne du front. La seconde est l'accroissement de la mobilité, et peut-être des effectifs, des forces classiques de l'OTAN. La fin de la guerre d'Algérie qui est enfin en vue pourrait à cet égard être grandement utile. Le troisième, et peut-être la plus compliquée de ces réformes, est la mise en place d'un système permettant d'assurer le contrôle politique des forces nucléaires de l'Alliance.

Le coup d'Alger et l'OTAN

BONN. — La **FRANKFURTER ALLGEMEINE** considère l'épilogue du putsch d'Alger aux points de vue militaire et altlantique :

"Les conjurés d'Alger ont échoué en se heurtant à de Gaulle et à son autorité morale. Son ordre de tirer, qui provoqua l'effondrement rapide de la rébellion, a évité une effusion de sang et une guerre civile.

"Si le président de Gaulle peut imposer de nouvelles missions et de nouvelles garnisons à l'armée, cela pourra avoir la plus grande importance pour la position internationale de la France et pour l'alliance dans laquelle ce pays est essentiel.

"Washington a parfaitement compris au cours des jours passés à quel point l'Occident tout entier a besoin de de Gaulle dans les circonstances actuelles. Tous les alliés atlantiques de la France ont grand intérêt à ce que la France vienne à bout de ce que les généraux conjurés ont fait à la France. Le nouvel élan politique que l'on désire donner à l'OTAN correspond maintenant à la possibilité et à la volonté de la France de jouer son rôle et de se décharger pour cela du fardeau algérien.

"L'autorité de de Gaulle sort renforcée de la conjuration. La France dépend de lui ; les alliés n'en ont jamais eu davantage besoin. Mais en même temps on découvre les points faibles de la Ve République dont la solidité et les institutions sont plus que jamais dépendantes de la personne de de Gaulle, pour lequel on n'arrive pas à trouver un successeur.

"La phase la plus ardue est encore à venir, celle de la décolonisation de l'Algérie. Et l'importance internationale de la France et sa place parmi les grandes nations dépend pour une grande part de sa réussite."

Moral relevé des Occidentaux

NEW YORK. — Dans son éditorial de lundi le **NEW YORK TIMES** observe que les premières consultations majeures entre l'administration Kennedy et l'OTAN s'ouvrent, à Oslo, autour d'une table de conférence réunissant les ministres des Affaires étrangères de l'Alliance atlantique.

Cette réunion a lieu quand nous traversons "des heures bien difficiles" où M. Khouchtchev pense qu'il peut dicter ses volontés. Le vol spectaculaire du capitaine Shepard dans le cosmos a relevé le moral des puissances occidentales mais les graves problèmes qui confrontent l'Alliance atlantique ne sont pas pour cela effacés. Ces problèmes n'affectent pas seulement l'aire même du traité comme par exemple la politique nationale du général de Gaulle et la rivalité entre les deux blocs économiques qui



existent en Europe aujourd'hui. Ils comprennent le fiasco cubain, les frustrations du Laos, le colonialisme avec l'emphase sur le Portugal et l'Angola sans parler du plus important qui est le désarmement.

Ces problèmes ne peuvent être résolus que sous le bouclier d'une défense occidentale de première magnitude dont l'Alliance atlantique est la clé de voûte. C'est pour cette raison impérative que le président Kennedy a demandé aux participants de la réunion d'Oslo de faire "un effort déterminé" afin de renforcer l'Alliance.

C'est là que l'administration Kennedy, qui est en faveur d'une revision, doit prouver ses capacités de leader.

Cette réorganisation cherchera à instaurer un équilibre entre les forces conventionnelles capables "d'éteindre les feux de broussailles" et les armements nucléaires capables d'empêcher une attaque de cette nature par la menace de "représailles massives".

Mais l'administration présente a donné l'impression d'être en faveur de limiter le contrôle de ces engins destructeurs entre les seules mains des Etats-Unis. Cette position a non seulement jeté le doute dans l'esprit de nos alliés mais a augmenté les demandes de nos frères d'armes d'avoir voix au chapitre sur cette question.

Ces demandes peuvent être satisfaites grâce au plan du général Norstad et des hommes d'Etat européens qui préconisent l'instauration de l'Alliance atlantique comme quatrième puissance nucléaire en établissant un arsenal nucléaire sous le commandement de l'OTAN. L'administration Kennedy commettrait une grave erreur si elle rejetait un tel plan.

La géographie n'a pas changé

NEW YORK — Sous le titre "Une intervention soviétique ne saurait être tolérée", le **HERALD TRIBUNE** écrit :

"Comme M. Khrouchtchev l'a dit, "la technique militaire est telle que n'importe quelle petite guerre peut provoquer une réaction en chaîne". Si l'Union soviétique venait à intervenir dans la guerre civile cubaine, elle déclencherait une réaction en chaîne dont personne ne peut prévoir quelle en serait l'importance ou l'intensité. Les Etats-Unis ne peuvent tout simplement pas tolérer une telle intervention devant leur porte.

"Comme le président Kennedy l'a dit dans sa réponse à la fois calme et ferme à M. Khrouchtchev : "Dans le cas de n'importe quelle intervention militaire extérieure nous honorerons immédiatement nos obligations prises dans le cadre inter-américain en ce qui concerne la protection de cet hémisphère contre une agression étrangère".

"Les Etats-Unis ont affirmé, aussi solennellement et catégoriquement qu'il est possible de le faire dans une déclaration officielle, qu'ils ne sont pas eux-mêmes intervenus à Cuba et qu'ils ne le feront pas... En insistant pour que les Etats-Unis "mettent un terme à l'agression dirigée contre la république de Cuba", (M. Khrouchtchev) demande en fait aux Etats-Unis de faire à Cuba ce qu'il a fait en Hongrie, c'est-à-dire d'écraser une révolte intérieure contre une dictature communiste appuyée par des armées étrangères. Cela les Etats-Unis ne peuvent l'envisager et ils refusent de le faire. Pour citer encore une fois le Président : "Les Etats-Unis ne sauraient prendre aucune mesure pour étouffer le vent de la liberté".

"Si M. Khrouchtchev profite de l'occasion actuelle pour marquer des points sur le plan de la diplomatie et de la propagande, il se lance dans une opération aventureuse qui pourrait fort bien écarter dans l'immédiat tout espoir de négociation sur n'importe quel point du monde.

"S'il passait des paroles aux actes, il faudrait lui répondre par des actes. Le danger que sa déclaration brutale représente touche de trop près la sécurité des Américains pour qu'une autre réponse soit possible.

"Il est fort possible que la révolte à Cuba se prolonge exactement comme s'est prolongée la lutte menée par Castro lui-même. Les envahisseurs révolutionnaires peuvent prendre le maquis comme il l'a fait et patienter jusqu'à ce que leurs propres opérations et le mauvais gouvernement de Castro entraînent l'effondrement d'un régime néfaste. Si tel est le cas, la tension va se prolonger, offrant au Kremlin l'occasion et la tentation d'aider ses nommes de main de La Havane.

"Si les dirigeants soviétiques venaient à profiter d'une telle situation, la riposte devrait être immédiate et décisive. En attendant, il faut leur faire comprendre que Cuba n'est pas la Corée, ni la Hongrie, ni le Moyen-Orient, ni le Laos, ni aucune des autres régions où leur conspiration mondiale s'exerce contre la liberté et les hommes libres. La doctrine de Monroe a changé avec les années mais pas la géographie de notre hémisphère".

SERVICE FRANCE-PRESSE



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

Pendant le putsch des 4 généraux

Paris, confiante en de Gaulle, refusa la panique

par **Fernand BEAUREGARD**

Le putsch du 22 avril, qui arracha momentanément l'Algérie à la légitimité, s'effectua sans heurts, sans bruit pendant que sommeillait la France métropolitaine.

Dès les premières heures du matin, la nouvelle de l'insurrection magistralement exécutée par les généraux Challe, Salan (ce dernier par télécommande), Zeller et Jouhaux, claqua à Paris comme un coup de tonnerre. Mais ce coup de tonnerre, tout comme ceux qui viennent d'un ciel orageux, fit à peine sursauter. Les Parisiens en avaient entendu d'autres, notamment le 13 mai et en janvier 1960. Depuis le garçon de mon hôtel jusqu'à l'agent de la circulation, depuis la midinette aux talons bruyants jusqu'à la préposée aux billets dans les caves du métro, c'était un autre sujet de conversation, un autre après l'invasion de Cuba, le cosmonaute Gagarine, le procès Eichmann. Cela meublait les dialogues. Mais d'énervement, point, de panique, surtout pas.

C'est ainsi que les manchettes à la verticale des grands journaux de Paris étonnaient. La presse de la capitale jouait le "grand jeu", le sensationnel. Le Parisien, attablé au café du Boulevard, apprenait dans "France-Soir", "Le Parisien libéré", le "Figaro", que la situation était grave, que sur Paris pesait la menace d'une invasion aéroportée, que l'insurrection gagnait progressivement toute l'Algérie, que la guerre civile (le mot est lâché avec prudence, mais il est là quand même) n'était peut-être pas loin.

L'appel de de Gaulle

Devant cette mise en scène lugubre, la population française aurait dû réagir, frémir, frissonner de crainte. Elle n'en fit rien. Finie la tasse de café, le journal se repliait sous le bras, et le lecteur repartait vers l'usine ou le bureau, sachant fort bien qu'à l'Elysée un grand homme veillait à sa sécurité.

Et Charles de Gaulle ne devait pas décevoir la France.

Le soir du 22, à la radio-télévision française, un général en uniforme parla aux Français et aux Françaises. Dans sa voix grave, aucune hésitation, aucune frayeur. Elle avait plutôt l'intonation de la colère, de la violence. Et c'est précisément le ton qu'il fallait prendre. Son message, qui dénonçait la trahison des généraux "félons" ne demandait rien d'autre aux 40 millions de Français de la Métropole et à l'autre million cernés par le putsch en Algérie que de l'aider à rétablir le calme, à dissiper l'orage.

Ce bref message reflétait l'assurance d'un homme d'Etat qui connait le remède au mal dont son pays était momentanément atteint ; il ne réclamait du peuple que l'autorisation d'appliquer le scalpel. Son appel fit se ranger derrière lui, derrière la légitimité, toute la France et tous les alliés de la France. Sans panique, tout simplement, les Français lui faisaient confiance. La crise se réglerait.

Repli des rebelles

On connait la suite. Les leaders de l'insurrection, et notamment le général Challe, se virent couper toutes les issues. Le contingent sur qui les rebelles comptaient pour assurer leurs positions ne marcha pas. Les commandants en poste à Alger, Oran et Constantine refusèrent carrément de joindre leurs rangs et se contentèrent d'un repli. Le contingent de l'armée française en Allemagne, quelque 60,000 hommes, reçut l'ordre de prendre la route de Paris. Le FLN dénonça les "insurgés fascistes", le président des Etats-Unis offrit l'aide des Etats-Unis. Emprisonnés dans ce pays même qu'ils voulaient, contre sa volonté, conserver à la France, entouré de huit millions de Musulmans dont la passivité comportait une menace plus grave que la révolte, face aux frontières fermées du Maroc et de la Tunisie, les insurgés tentèrent le grand coup. Ils se lancèrent à l'assaut de la base de Mers el-Kébir. Si l'objectif tombait, après Alger, Oran, Constantine, l'insurrection avait des chances de réussir. Mais le commandant de la base, sûr de ses troupes de la Marine, loin de capituler, avertit les assaillants que ses hommes avaient l'ordre de tirer. Si l'attaque se matérialisait, des Français verseraient le sang d'autres Français. Les généraux insurgés reculèrent.

Fin de l'insurrection

L'insurrection venait de s'effondrer. De Gaulle avait vaincu, encore une fois. Et, par un autre matin, ensoleillé celui-là, le même garçon d'hôtel qui m'avait annoncé le "pronunciamento", me disait en plaçant devant moi le plat de croissants chauds: "Ça y est, l'insurrection est finie !"

En route vers la Place de l'Opéra, j'observais la foule des Parisiens qui couraient vers les cars, les bouches de métro. C'était la foule de tous les jours, désinvolte, pressée. Rien n'était changé, pas d'attroupement autour des kiosques à journaux, pas d'exubérance, pas de joie spéciale.

La Presse parisienne, par ailleurs, remplissait les "page une" d'énormes titres annonçant l'effondrement de l'insurrection, l'arrestation des leaders. On profitait des derniers moments de la crise pour "sensationnaliser" les journaux.

Car bientôt ce serait le retour à la normale et la fin de quatre jours d'euphorie journalistique.

La chasse aux rebelles commençait. La France venait de traverser une autre crise.

Epilogue

Quel sera l'épilogue d'un "petit drame" éphémère où quatre généraux français ont joué le jeu de l'insurrection ?

Leur odyssée ne valait pas la peine d'être vécue. Je ne crois pas qu'elle passe à l'Histoire.

Elle aura été l'oeuvre hâtivement montée, d'une des gloires militaires de France: le général Challe. Nul ne met en doute son patriotisme, son attachement à son pays. Son geste, pitoyablement enfantin, ne comportait aucune recherche de prestige et de gloire. Challe, sûrement, et ses trois compagnons d'échec, peut-être, croyaient en ce mythe: "L'Algérie française". Charles de Gaulle, lui-même, le proclamait, il n'y a pas si longtemps de cela, au Forum d'Alger. C'était aller à l'encontre de l'évolution historique, mais la France elle-même n'est-elle l'artiste des plus étonnantes contradictions ?

Les insurgés auront eu ce tort immense de n'avoir pas compris que le sort d'un million de Français, de ces colons, de ces fonctionnaires vivant en sol algérien, si important soit-il, ne vaut pas qu'on lui sacrifie le prestige de la France et la liberté de huit millions d'Algériens.

Un tribunal militaire jugera généraux et colonels insurgés. Les passer aux armes, ce sera là encore verser du sang français. Faut-il à tout prix que claquent les salves des pelotons d'exécution et que tombent sans vie, sur une parcelle du territoire français, des hommes qui ont aidé à tisser dans des guerres à peine terminées, la toile précieuse de la gloire française ?

Il est si facile de châtier, d'abattre ...



CONTRAT QUI VA AU COEUR — Hier après-midi, avait lieu la signature du contrat d'affiliation de l'Institut de cardiologie de Montréal à l'Université de Montréal. De gauche à droite, le Dr WILBROD BONIN, doyen de la faculté de Médecine; le recteur de l'Université de Montréal, Mgr IRÉNÉE LUSSIER; le Dr PAUL DAVID, directeur de l'Institut de cardiologie; l'hon. ROCH PINARD, président de la nouvelle Corporation laïque de l'institut.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Dénutri et réalimentation

Dr Lorraine Trempe, M.D.

Comment nourrir un dénutri n'est pas une chose facile à résoudre. Il y a des circonstances où cette question se pose, d'autres d'où l'on tire des renseignements fort utiles par l'examen du dénutri.

Ne parlons pas de famine, il y en a assez de par le monde, où tant de gens meurent de faim parce qu'ils habitent ce qu'on est convenu d'appeler un pays sous-développé. Au lieu de parler de sociologie, parlons en médecin qui affirme d'emblée qu'il y a deux sortes de dénutris, ceux qui relèvent de la chirurgie et ceux qui relèvent de la médecine.

En chirurgie, on peut être dénutri avant l'opération par une maladie — cancéreuse ou non — qui s'est installée brusquement en amenant un amaigrissement qu'ont favorisé des vomissements, le manque d'appétit, la diarrhée ou la difficulté d'avaler.

Après l'opération, le problème reste le même, parfois plus aigu, parce qu'il a fallu intervenir alors que la dénutrition existait, ou que le chirurgien pour sauver la vie de son malade, a fait des délabrements nécessaires, mais qui ne permettent plus l'alimentation par la bouche. Il faut aussi mentionner les cancéreux qui sont obligés d'avoir des traitements aux rayons X ou au cobalt qu'ils supportent d'autant mieux qu'ils sont moins dénutris.

Enfin les dénutritions médicales où sont au premier rang les longs processus infectieux de la tuberculose ou d'une septicémie; et celui, non moins grave parce que métabolique, de la cirrhose alcoolique.

Mais enfin qu'est-ce que c'est qu'un dénutri ? Puisqu'il n'est pas nécessaire d'aller dans les pays sous-développés, on peut donc en avoir dans sa famille ? Evidemment et leur aspect est presque identique. C'est l'amaigrissement qui frappe le plus, amaigrissement d'autant plus grave qu'il est rapide et brutal. C'est une fonte des tissus musculaires qui indique que le sujet ne mange plus, depuis un certain temps, de viandes, des protéines, comme on dit en médecine. Le pannicule adipeux est disparu et si l'on pince la peau entre les doigts, il en reste un repli cutané qui prend un certain temps à disparaître. Et la langue est carminée, se révoltant à toute alimentation parce qu'elle en ressant une sorte de brûlement fort difficile à supporter. Du reste tout le tube digestif supérieur participe à ce processus, ce qui fait penser à une maladie qui n'existe pas, celle de l'ulcère, par exemple.

Qu'on ajoute à ce tableau le manque de forces, d'appétit, un pouls plutôt lent et une pression artificielle basse et nous avons le tableau clinique complet du dénutri.

Clinique seulement, parce qu'il existe des recherches de laboratoire qui viennent se surajouter à ce tableau et que le nutritioniste ne manque jamais de demander avant de procéder à la réalimentation qui doit être progressive et adaptée à chaque malade et non faite n'importe comment. On s'imagine que pour sauver un dénutri, il faut le faire manger tout de go. Immense erreur qui aboutit souvent à des catastrophes mortelles.

Car il y a des méthodes pour alimenter: par les veines d'abord, puis par sonde gastrique chez ceux qui ne vomissent pas et qui l'acceptent, Cette alimentation, quelle que soit la méthode, passe du liquide à la nourriture pâteuse ou semi-liquide et ce n'est qu'en dernier lieu qu'on en vient aux solides, mais à doses fractionnées et petites.

Toute cette réalimentation doit se faire de façon lente et progressive. Prudente, surtout. Ce que le malade peut absorber spontanément est déjà une excellente mesure. Si on en donne davantage, c'est la diarrhée profuse et ses conséquences.

Et que faut-il donner ? Des liquides d'abord, nous l'avons dit déjà et, en parcourant la gamme des semi-liquides, des pâteux et des solides, ne pas oublier les vitamines du groupe B et C en particulier avec des sels minéraux, maniés avec prudence chez ces malades fragiles.

Ceux qui ont l'habitude de s'occuper des dénutris médicaux ou chirurgicaux savent qu'il existe une maladie de réalimentation qui peut durer une dizaine de jours et qui se traduit par des lésions des lèvres et de la bouche par manque d'ajustement entre les vitamines et ce qu'on donne à manger.

Voici donc les grands principes de suralimentation d'un dénutri ; qu'on n'oublie pas qu'ils s'appliquent différemment dans chaque cas et que le médecin est le seul habilité pour la conduire à bonne fin.

Affiliation officielle de l'Institut de cardiologie à l'Université de Montréal

C'était pour le Dr Paul David une journée qu'il n'oubliera pas de sitôt.

On a signé, hier, le contrat d'affiliation de l'Institut de cardiologie de Montréal à l'Université de Montréal. On a annoncé la transformation de l'Institut de cardiologie en corporation laïque qui construira, d'ici un an, un hôpital spécialisé de 125 à 150 lits, sur le versant nord du Mont-Royal.

L'hon. Roch Pinard, président du conseil d'administration de la nouvelle corporation, disait aussi que cette journée "marquait la plus importante étape de l'Institut depuis sa fondation par les soeurs Grises et le Dr Paul David, en 1954." (On sait qu'à ce jour l'Institut de cardiologie était une institution autonome qui a ses locaux — du moins jusqu'à la réalisation du nouvel hôpital — au dernier étage de l'hôpital Maisonneuve qui est sous la direction des Soeurs Grises.)

Me Roch Pinard a révélé que le coût du projet sera d'environ $3 millions, que les travaux débuteront "au plus tard" l'an prochain et qu'ils devront être terminés en juin 1964, "au plus tard". Il a aussi dévoilé les grandes lignes du projet : des cliniques externes où l'on pourra examiner une cinquantaine de malades par jour ; des laboratoires de recherches suffisants afin que les chercheurs du Canada français, intéressés aux problèmes cardiovasculaires, puissent faire profiter la population de leur talent et de leur travail ; des salles d'opération permettant quatre opérations par jour, ce qui réduira la longue liste d'attente actuelle ; les derniers instruments connus ; un service d'urgence qui, ouvert jour et nuit, assurera au praticien de Montréal un service de consultation permanent et sera une sauvegarde pour tout malade du coeur, vu qu'il pourra être traité en tout temps par un personnel hautement spécialisé ; des laboratoires de diagnostic qui muniront les cardiologues de tous les recours connus pour donner à chaque cardiaque le meilleur traitement correspondant à sa propre maladie de coeur.

"Nous voulons un projet réaliste, de préciser l'ancien secrétaire d'Etat, qui soit adapté aux besoins de la population et aux exigences d'un centre spécialisé. Il doit être assez grand pour couvrir toute la gamme des maladies de coeur médicales ou chirurgicales, chez l'enfant ou chez l'adulte. Il doit néanmoins demeurer assez restreint pour maintenir, avant tout, une qualité exceptionnelle et pour favoriser un travail d'équipe par des médecins consacrant tout leur temps aux soins des malades de l'Institut."

Affiliation

Le contrat d'affiliation entre l'Institut de cardiologie et l'Université de Montréal — tel que signé hier — reconnait l'indépendance financière des deux organismes. Mais, par ailleurs, diverses stipulations du contrat "reconnaissent la nécessité de la coordination de l'enseignement de la médecine et de la recherche afin de fournir le meilleur enseignement et le meilleur service médical possibles en vue du diagnostic et du traitement des maladies", tel que l'énonce un des attendus. On décrète aussi que l'Université de Montréal s'engage à fonder une chaire de cardiologie, que les deux parties conviennent de créer un Comité médical conjoint. Le contrat sera de quatre ans et sera renouvelé ensuite par tacite reconduction à moins d'un avis de six mois avant l'échéance par une des deux parties.

Assistaient à cette signature: du côté de l'Université de Montréal : Mgr Irénée Lussier, p.d., recteur ; Me Marc Jarry, secrétaire général ; Dr Wilbrod Bonin, doyen de la faculté de Médecine ; Me André Bachand, directeur des relations extérieures ; du côté de l'Institut de cardiologie de Montréal : l'hon. Roch Pinard, président de la nouvelle corporation ; Me Guy Favreau, MM. Arthur Dupont, Lucien Hétu, Roger Martel, membres du conseil d'administration de la Corporation ; Soeur Lucienne Lapierre, s.g.m., administratrice de l'Institut, et le Dr Paul David, directeur.

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Le Devenir Divin

Monsieur le Rédacteur,

Si je me réfère à un néo-scotisme, je ne considère pas plus Duns Scot que Saint-Thomas comme une borne. On a comparé ce dernier à "un phare"; eh bien, j'opine que Scot "éclaire mieux et plus loin"; et que l'avenir a plus de sens, dans la traînée lumineuse qui émane de l'augustinisme franciscain.

Depuis les scribes et les pharisiens, nous savons que la lettre tue. Le thomiste littéral que l'on enseigne constitue un système peu vivant. Mais un scotisme aussi littéral engendrerait-il une vie beaucoup plus savoureuse ? Dans le sillage des grands maîtres, l'esprit qui cherche doit fabriquer son miel.

A partir du scotisme, en utilisant la formule-clef de la "distinction formelle a parte rei", appliquée à Dieu, on peut distinguer divers plans, des niveaux différents, des tranches métaphysiques en la nature divine comme en la nature humaine. Ces perspectives sont scotistes.

Et c'est ici, je pense, que le sens moderne du "devenir" — (dont Teilhard de Chardin présente une vue si exaltante) — peut colorer les formules célèbres de Scot; alors on comprendra en l'essence du Très-Haut un niveau premier de plénitude éternelle et un niveau second de mobilité dans le temps; un plan substantiel d'éternité sans division de moments, et un plan participé où des siècles successifs, où des heures "formellement distinctes" se ramènent "a parte rei" à l'unique éternité.

Quel intérêt y a-t-il dans cette conception ? Pourquoi établir ainsi des distinctions réelles en la structure divine ? Est-ce que l'Acte Pur de saint Thomas n'est pas aussi vivant ? — Eh non !

Le vin dont parlait M. l'abbé Charles Lussier, professeur à Ste-Thérèse, est frelaté ! Ce thomiste présente une Fontaine et une Source jaillissante, pour indiquer Dieu, sans s'apercevoir que, dans la conception de saint Thomas, cette présentation est rigoureusement contradictoire ! — Car, d'une fontaine, l'eau coule, monsieur ! D'un endroit à un autre ! Et ce qui jaillit passe d'un instant à l'autre ! Encore faudrait-il, pour que ce jeu savant fût vrai, que votre Dieu thomiste eût en Lui des moments, et des "distinctions formelles" ! Alors ce Dieu pourrait "jaillir" et "s'écouler" ! Mais vous Lui en refusez la possibilité même ! Votre Dieu est inerte, quoi que vous disiez romantiquement !

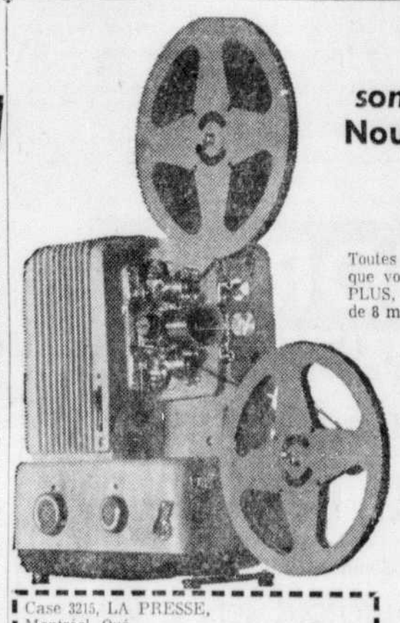
Quant à moi, je considère que le Mouvement Marxiste sans Substance constitue un défi absurde. Car il faut être, pour se mouvoir ! Et le Devenir Divin de Hegel, sans fondement éternel, est impensable. — Mais la Substance Thomiste sans Mouvement, l'Etre Pur sans Devenir, me paraît aussi inacceptable. Le Dieu des chrétiens n'est-Il pas "Celui qui Vient" ?

Le Dieu que j'adore, Celui qui Est, constitue le Premier Vivant. Et Vivant, Il se meut, mais sans vicissitudes, sans possibilité de corruption ! J'adore Celui qui Vit et Règne en passant à travers les siècles des siècles ...

André Dagenais



SPIRÉE Van Houttei
(Couronne de Mariée)
Magnifique arbrisseau d'ornement. Vivace, milliers de fleurs blanches en mai. Plantation au printemps ou à l'automne. Gros plants de 3 à 4'. Prix ch. $1.50; douz. $15.00. F.o.b. notre magasin ou pépinière. Circulaire sur la plantation GRATIS sur demande.
W. H. PERRON & Cie Ltée (33)
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1615



VOS FILMS
sont encore plus beaux !
Nouveau projecteur 8 mm.
ELMO F-80
pour films sonores ou silencieux

Toutes les caractéristiques—même les raffinements—que vous attendez d'un projecteur de qualité et, EN PLUS, des perfectionnements qui améliorent vos films de 8 mm. Entre autres : ampoule de 750 watts et condensateur à grandes lentilles qui produisent les images les plus BRILLANTES qui soient.

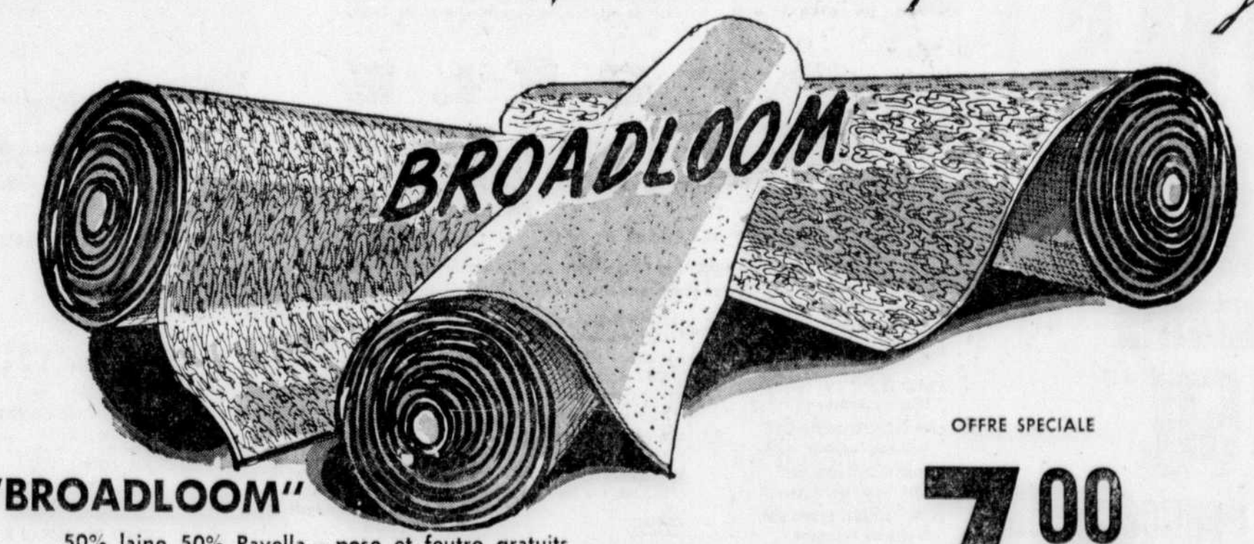
EN OUTRE, puissance lumineuse accrue de 900% pour les vues fixes, une exclusivité du NOUVEAU Elmo F-80, ET éditeur qui se glisse dans l'appareil. SANS COMPTER tous les fameux avantages d'Elmo. Marche avant, arrêt et rebobinage électriques.

Service et garantie au Canada de
ARROW PHOTOGRAPHIC
EQUIPMENT LIMITED
30, rue Duncan, Toronto 2B
Chez les meilleurs marchands d'appareils photographiques ...

LE PROJECTEUR ELMO F-80 EST LE COMPLÉMENT PARFAIT DE LA CINÉ-CAMÉRA ELMO ZOOM ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE.

Case 3215, LA PRESSE, Montréal, Qué.
Veuillez m'envoyer tous renseignements sur les Caméras et Projecteurs Elmo.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....

VALIQUETTE — Store et Feutre Gratuits — VALIQUETTE



"BROADLOOM"
50% laine 50% Rayella — pose et feutre gratuits.
Offert dans une gamme de 14 nouvelles teintes "DECOR" et dans 2 variétés de textures "UNI" ou "TWEED". LARGEUR : 12 pieds seulement.
REGULIER : 10.25 pour la v.c.

OFFRE SPECIALE
7.00 la v.c.
POSE ET FEUTRE GRATUITS

CARPETTES "TWEED" "RAYELLA"
avec épais dessous de caoutchouc. Aucun feutre comme base n'est nécessaire. Grandeur 'IDEALE' pour n'importe quelle pièce.—Anti-mite, antidérapant.
Dans la dimension de 9" par 12"
POUR SEULEMENT 49.50 CHACUNE



AUTRES DIMENSIONS, A PRIX SPECIAUX
Dans les teintes décoratrices de VERT, MOKA, BOIS DE SANTAL, ANTHRACITE

7' x 9'	30.00
9' x 9'	39.00
9' x 10'6"	45.00
9' x 15'	65.00

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 à 5.30
Ouvert JEUDI et VENDREDI SOIRS de 9.30 à 9.30

TERMES FACILES

SERVICE DE MESURES A DOMICILE SANS FRAIS NI OBLIGATION

N. G. VALIQUETTE LTÉE — 915 STE-CATHERINE EST — TÉL. VI. 2-8811



PREMIER VOL D'ESSAI — Le Skymaster, de Cessna, va toucher la piste après son premier vol d'essai. Il s'agit d'un bimoteur révolutionnaire destiné à l'usage privé, pour l'homme d'affaires, le touriste, le sportif.

AVIATION ET MARINE

Le "Skymaster" de Cessna

Bimoteur révolutionnaire pour l'homme d'affaires moderne

Les pilotes d'essai de la compagnie Cessna Aircraft ont effectué dernièrement le premier vol d'essai d'un bimoteur nouveau genre appelé le Skymaster. Ses créateurs disent qu'il est d'une conception révolutionnaire et que ses multiples usages en feront le type d'avion le plus souple et le plus commode de tous les bimoteurs privés déjà existants.

Ses deux moteurs sont placés "dos à dos", à chaque bout de la "nacelle" contenant l'habitacle, disposition qui lui donne une performance exceptionnelle.

Les fabricants disent que l'avion a été conçu pour l'homme d'affaires moderne qui veut piloter lui-même son avion. L'un des moteurs est placé à l'avant, de la façon traditionnelle, l'autre à l'arrière de la nacelle ; le premier tire l'avion, le second pousse.

Cette disposition des moteurs a été choisie pour plusieurs raisons. La principale est la sécurité. Le Skymaster a les avantages du bimoteur tout en ayant la stabilité du monomoteur. "Si, pour une raison quelconque, le pilote se voit forcé de voler avec un seul de ses deux moteurs, l'avion demeure parfaitement orienté dans l'axe de la poussée, contrairement à ce qui se produit quand les moteurs sont placés de chaque côté, sur les ailes. Le Skymaster est ainsi plus sûr et plus facile à piloter. En vol droit, la synchronisation des deux moteurs est plus facile et peut-être moins importante puisque les deux hélices sont dans le même axe." Telle est l'explication que donne M. Delbert L. Roskam, vice-président de Cessna Aircraft.

Pour permettre cette disposition des deux moteurs, l'avion a deux petits fuselages fixés aux ailes et s'étendant vers l'arrière, supportant chacun un gouvernail de direction et un seul gouvernail de profondeur.

Après de longues études, on a choisi les ailes placées en haut du fuselage central, position traditionnelle des avions Cessna, pour une plus grande stabilité en vol.

Quatre passagers peuvent prendre place dans la cabine. Le Skymaster sera présenté au public un peu plus tard cette année. On compte livrer les premiers modèles au début de 1962.

SABENA aura deux "Caravelle" de plus

La compagnie belge Sabena a passé contrat avec Sud-Aviation pour deux biréacteurs "Caravelle VI" supplémentaires, portant ainsi de 4 à 6 le nombre des appareils de ce type que la compagnie belge a en commande.

Cette décision porte à 93 le nombre de "Caravelle" commandées par 11 compagnies internationales. La livraison des quatre premières "Caravelle" à Sabena est prévue pour le début de l'année.

Les deux appareils supplémentaires seront livrés à Bruxelles au cours du mois de juin 1961.

Matériel aéronautique français en Finlande

Dans le cadre des accords de licence conclus en octobre 1958 avec le groupe industriel Valmet d'Helsinki, la Société Potez-Air Fouga a enregistré une importante commande de fournitures destinées à alimenter la chaine de production des "Magister CM 170" organisée aux usines de Tampère et de Kuerovesi.

Le contrat porte sur l'équipement d'une nouvelle tranche d'une vingtaine d'avions biréacteurs d'entrainement.

Rappelons que la Force aérienne finlandaise a mis en service au début de 1959 les premiers "Magister" construits en France et que les livraisons directes de la Valmet ont commencé au printemps de 1960.

Ainsi, 24 mois après l'acquisition de la licence par la Valmet, les Forces finlandaises disposent de plus de vingt avions et les usines de Finlande ont déjà atteint la cadence de production d'un avion "Magister" par mois.

Navires dans le port

LE 8 MAI 1961

HAN.	NOM DU NAVIRE		TONNAGE	AGENTS
2	Calgaria	Oc.	4817	Cunard SS.
3	Laurentia	Oc.	4726	Cunard SS.
6	Georgia	Oc.	2222	Furness Withy
4	Cairngowan	Oc.	4631	Furness Withy
7	Beaverglen	Oc.	5818	Can. Pac. SS.
12	Manchester Spinner	Oc.	4580	Furness Withy
15	Consuelo	Oc.	2583	McLean Kennedy
13	City of Coventry	Oc.	4409	McLean Kennedy
16	Wendover	Oc.	2746	Watts Watts Shipping
25	Prins Casimir	Oc.	935	Can. Overseas
26	Luka Botic	Oc.	5475	Robert Reford
27A	Fort Prevel	Fl.	262	Agence Maritime
34	North Coaster	Côt.	776	Clarke Steamships
41	Morviken	Oc.	5222	Saguenay Shipping
42	Ryndam	Oc.	9014	Can. Overseas
45	Baltic Sea	Oc.	3140	March Shipping
49	Montrose	Oc.	3780	Montreal Shipping
50	Sagoland	Oc.	1471	Montreal Shipping
63/65	St. Leon C	Fl.	105	Can. SS. Lines
63/65	Martian	Fl.	2746	Can. SS. Lines
10	Shiercliffe Hall	Fl.	1334	Hall Corporation
10	Sternecliffe Hall	Fl.	1171	Hal Corporation
12	Metis	Fl.	2367	Can. SS. Lines
5	Col. R. R. McCormick	Fl.	1658	Que. & Ont. Transp'n.
6	Troisdoc	Fl.	1522	N. M. Paterson & Sons
8	Continental Carrier	Oc.	5898	East Canada Ship.
11	Londonderry	Fl.	—	McAllister Towing
14	Wheaton	Fl.	1204	Scott Misener SS.
Jet 1	Whitfish Bay	Fl.	13552	Can. SS. Lines
1	Imperial Welland	Fl.	1421	Imperial Oil
16	Kingdoc	Fl.	1520	N. M. Paterson & Sons
18	Lavaldoc	Fl.	1487	N. M. Paterson & Sons
32	Manchester Mariner	Oc.	4571	Furness Withy
36	Belbetty	Oc.	2990	McLean Kennedy
3	Blanche Hindman	Oc.	3894	Shipping Ltd.
44	Elmdale	Fl.	3894	Westdale Shipping
45	Jean L. D.	Oc.	3740	Montreal Shipping
52	Christian Russ	Oc.	7042	East. Canada Ship.
Vickers	Rockcliffe Hall	Fl.	1563	Hall Corporation
"	Inland	Fl.	486	Iron Ore Co.
57	Mont St. Martin	Fl.	297	Master
57	Mont St-Martin	Rl.	5218	Shipping Ltd.
59	Colina	Oc.	756	Cunard SS
60	Norco	Fl.	921	Iron Ore Co.
61	Amfithea	Oc.	4926	March Shipping
62	Irving Glen	Oc.	7902	Munro Jorgensson
71	Orient Trader	Oc.	4559	Can. Import Co.
94	Border Castle	Oc.	7930	Furness Withy
95	Bay George	Oc.	1549	Bayswater Ship.
99	Oil Transport	Fl.	1409	Hall Corporation
103	Beduin	Oc.	7315	Montreal Shipping
103	Bayshell	Fl.	590	Shell Oil
106	Olympic Storm	Oc.	8353	Shipping Ltd.
109	Coastal Carrier	Fl.	1491	Transit Tankers
109	Transbay	Fl.	743	Transit Tankers
110	Coastal Creek	Fl.	1029	Transit Tankers
110	Coastal Cascades	Fl.	651	Transit Tankers
Con'coeur	Belvoir	Fl.	1613	Beaconsfield SS.
2 L. Pte.	Falstaff	Oc.	2567	Colley Motorships
3 "	Prindoc	Fl.	3056	N. M. Paterson & Sons
5 "	Anna Katrin Fritzen	Oc.	6891	March Shipping
6 "	Scott Misener	Fl.	10382	Scott Misener SS.
Cap St. Michel	Châteauguay	Oc.	11020	Shipping Ltd.
Lanoraie	Sir James Dunn	Fl.	9287	Can. SS. Lines
"	Murray Bay	Fl.	13500	Can. SS. Lines

Les maux de tête disparaissent vite!



UN PRODUIT BAYER

Procurez-vous ASPIRIN
MARQUE DÉPOSÉE

C'EST ENTIÈREMENT UN ANALGÉSIQUE!

SOULAGEMENT RAPIDE DE LA DOULEUR

MAUX DE TÊTE • MALAISES DUS AU RHUME • NÉVRALGIES
DOULEURS ARTHRITIQUES



La beauté de vos cheveux...
...commence avec
UN SHAMPOOING
Helene Curtis



LANOLIN LOTION SHAMPOO
pour cheveux secs.

SHAMPOOING AUX OEUFS
pour cheveux normaux
ou légèrement huileux.

OFFRE SPÉCIALE SUR
LE FORMAT DE 12 OZ
98c. SEULEMENT

CE QUIL Y A DE MIEUX POUR LE SOIN DES CHEVEUX—HELENE CURTIS

CHEZ CORBEIL

LA VOICI! Attention toutes tailles 24 à 35!
Paraissez 2 pouces plus mince, sans diète ni exercice!

FINIE L'APPARENCE POIDS LOURD!

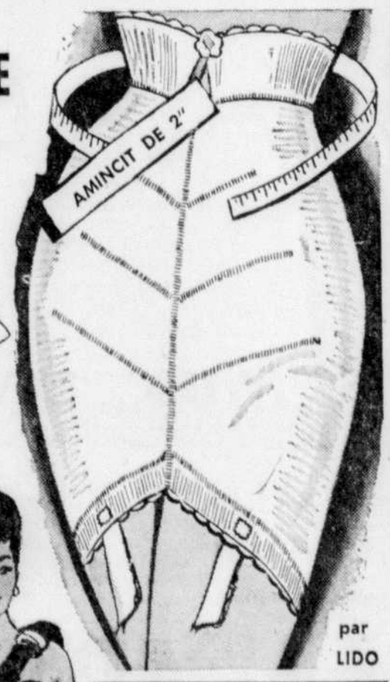
Vous serez ravie de voir diminuer votre abdomen!
ETONNANT! NOUVEAU CAOUTCHOUC ACTIF ET VIVANT!
REDUIT INSTANTANEMENT VOTRE TAILLE DE 2 GRANDEURS!

La nouvelle, l'unique gaine de caoutchouc latex qui ne se déforme pas, n'agrandit pas!

LA CONFORTABLE
MAGIC RUBBER-EZE
Doublée d'Helanca doux et frais
"Scientifiquement en avance"

FINIS
LE ROULEMENT...
LA RESISTANCE...
L'EFFORT...
LA TRACTION...
5.99 Ch.







VOUS L'ENFILEZ
ET L'ENLEVEZ
AUSSI FACILEMENT
QUE VOS BAS.

FACILE A ENLEVER

par LIDO



Deux fois plus de durée, deux fois moins d'usure que tout vêtement de base ordinaire

60.000 perforations laissent passer la chaleur de votre corps.

S'étire de 3 façons
Vers le haut, le bas, tout le tour.

Tirez-là! Maltraitez-là! Etirez-là! Elle garde toujours sa forme.

La doublure Helanca n'irrite pas et n'échauffe pas la peau

Essayez de la transpercer avec vos ongles — Ils ne passeront pas.

BON DE COMMANDE
Veuillez m'expédier P.S.L.
☐ GAINE MAGIC-EZE
☐ GAINE-CULOTTE
à seulement $5.99 ch.
P.S.: N'oubliez pas de commander votre taille et grandeur.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL.: .....

MAISON Corbeil

COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES ACCEPTEES — CRESCENT 9-4581

6500 RUE ST-HUBERT, ANGLE BEAUBIEN

le ragoût de boulettes

PURITAN

vous invite à

CJMS

(1280 AU CADRAN)
9 HEURES TOUS LES MATINS

vous pouvez gagner au moins $50 et souvent beaucoup plus

PURITAN

le ragoût de boulettes
qui donne la satisfaction
du vrai ragoût de vraies boulettes!



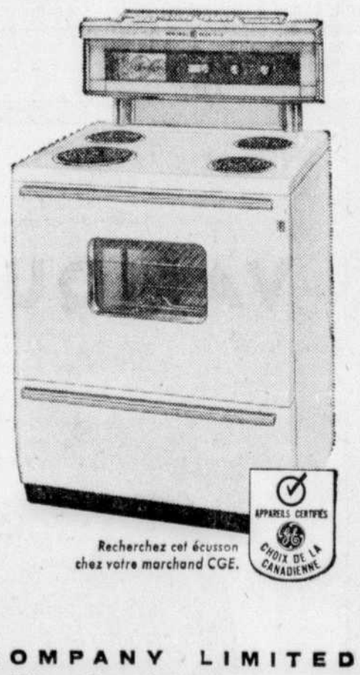
Un four jamais encombré et plus facile à nettoyer

Ce four de 25 pouces, conçu par CGE vous donne cet espace supplémentaire dont vous avez besoin pour les dîners des Fêtes, qu'il s'agisse de rôtis, de viandes cuites à la broche ou de gâteaux. De plus, l'intérieur de cet élégant four monopièce, où l'on a éliminé les coins où peut se réfugier la graisse, est tellement plus facile à nettoyer.

Et voyez toutes les autres caractéristiques certifiées CGE

- PORTE AMOVIBLE...rend toutes les surfaces du four facilement accessibles. Le nettoyage est deux fois plus facile.
- LA RÔTISSERIE À BROCHE...apporte dans la maison les plaisirs et le goût d'une viande à la broche.
- LE CADRAN CONTRÔLE-REPAS...Ce contrôle du four donne les températures correctes pour 4 cuissons différentes.
- ÉLÉMENT THERMO-SENSIBLE...contrôle vos plats et casseroles comme s'ils étaient automatiques; finie la surveillance de la casserole!

PLUS *tant d'autres caractéristiques modernes pour répondre à toutes les exigences de la maîtresse de maison, et la garantie écrite CGE.*



Recherchez cet écusson chez votre marchand CGE.

POÊLE AUTOMATIQUE
GENERAL ELECTRIC

Fabriqué au Canada par la
CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

Plus de Canadiennes choisissent les appareils General Electric de préférence à tous les autres.
Vous comprendrez pourquoi en passant chez les marchands CGE suivants:

MONTREAL

NORD

AMEUBLEMENT J.-C. LEBLANC INC.
5826 rue St-Hubert

AMEUBLEMENT RADIO-CITE
4576 rue Papineau

AMEUBLEMENT LEGAULT
9341 blvd Lajeunesse

BROWN'S DEPT. STORE LTD.
3780 blvd St-Laurent

A. FORGET INC.
6739 blvd St-Laurent

4646 FURNITURE HOUSE INC.
4646 avenue du Parc

MT. ROYAL FURNITURE & TV INC.
4432 blvd St-Laurent
6682 rue St-Hubert

SABATINO FURNITURE
7119 rue St-Hubert

ST. HUBERT FURNITURE & STOVE Co.
6330 rue St-Hubert

TECHNIVISION ENR'G.
10734 blvd St-Laurent

EST

J.-E. AUDET INC.
1481 est, rue Mont-Royal

DUPUIS FRERES LTEE
865 est, rue Ste-Catherine

LAFLAMME ELECTRIC
1581 rue Amherst

MT. ROYAL FURNITURE & TV INC.
3744 est, rue Ontario

HERVE OUELLETTE LTEE
3475 est, rue Ontario

LEO POULIOT LTEE
1337 est, rue Ontario

ROYAL TELEVISION ENR'G.
951 est, rue Rachel

CENTRE

JAS. A. OGILVY'S LTD.
1307 ouest, rue Ste-Catherine

SUD

MAISON PERRAS FURNITURE
7635 rue Centrale, Ville LaSalle

MT. ROYAL FURNITURE & TV INC.
4260 rue Wellington, Verdun

VIM'S FURNITURE STORE
4702 rue Wellington, Verdun

OUEST

J.-R. BROUILLETTE
6200 blvd Monk, Ville Emard

DOMON LTEE
1366 rue Notre-Dame, Lachine

MAGASIN WELLINGTON LTEE
2764 ouest, rue Notre-Dame

MAISON MONT-ROYAL LTEE
4622 ouest, rue Notre-Dame

EN DEHORS DE MONTREAL

BEAUHARNOIS

LE CENTRE D'ACHAT RICHELIEU LTEE
115 chemin St-Louis

CHATEAUGUAY

GILLES CREPIN
117 Riverside Drive

MADORE FURNITURE
51 rue Principale

DORION

HENAULT ELECTRIQUE LTEE
176 rue St-Charles

JONQUIERE

WELLIE GAGNON LTEE
139 rue St-Dominique

LACHUTE

J.-W. LEFEBVRE LTEE
575 rue Principale

JOS. MALAKET & FILS INC.
515 rue Principale

MARIEVILLE

GERALD CHOQUETTE
11 rue Girouard

POINTE CLAIRE

HENRI LABROSSE
262A Bord-du-Lac

STE-ANNE-DE-BELLEVUE

HENRI LABROSSE
85 rue Ste-Anne

STE-GENEVIEVE

GERARD RAYMOND LTEE
15720 ouest, blvd Gouin

ST-HILAIRE

J.-A. FRECHETTE & FILS LTEE

ST-JEAN

J.-A. COTE
137 rue Richelieu

ST-JEROME

FOYER DU CADEAU INC.
291 rue Villemure

ST-LAMBERT

SOUTH SHORE ELECTRIC
42 rue Green

STE-MARTINE

ANDRE DUBOIS VENTES & SERVICE
131 rue St-Joseph

ST-TELESPHORE

URBAIN BOURGON

ST-ZOTIQUE

URBAIN BOURGON

VALLEYFIELD

CHARLES-A. LANOUE
68 rue St-Alexandre

LOYAL GAS LOYAL LTEE
16 rue Nicholson

L.-J. MASSE
16 rue du Marché

UN CAS SPÉCIAL...

"Loyola University"

VOICI LES FAITS...

RELIGION	Loyola est catholique.
DIRECTION	Loyola est dirigé par la Compagnie de Jésus. Son conseil consultatif comprend 10 laïcs éminents. Son enseignement se donne en anglais.
HISTOIRE	Loyola devint une institution distincte en 1896. Ses origines peuvent être retracées jusqu'en 1848.
EMPLACEMENT	Loyola possède, sur son campus de 50 acres, dans l'ouest de Montréal, 7 édifices d'une valeur excédant $18,000,000. Deux autres édifices seront construits sous peu.
ACCREDITATION	Loyola est l'un des 39 membres de la "Fondation des Universités Canadiennes" et de la "Conférence Nationale des Universités et des Collèges Canadiens". Loyola a satisfait aux exigences d'un comité visiteur composé d'un représentant de 3 universités.
ETUDIANTS	951 élèves y étudient à plein temps le jour et 649 autres à temps partiel.
IMPORTANCE	Son nombre d'étudiants classe Loyola au 26ième rang parmi les 250 institutions d'enseignement supérieur au Canada.

DEVELOPPEMENT

Inscription prévue de 1961 à 1970	Année	A plein temps	A temps partiel	Total
	1961-1962	1141	779	1920
	1970-1971	2473	1307	3780

FACULTES	Loyola offre maintenant des cours ès arts, ès sciences, en commerce et en génie, qui conduisent aux diplômes universitaires reconnus.
DIPLOMES	Loyola College n'a aucun pouvoir légal de conférer ses propres diplômes en son nom. Loyola demande ce droit.

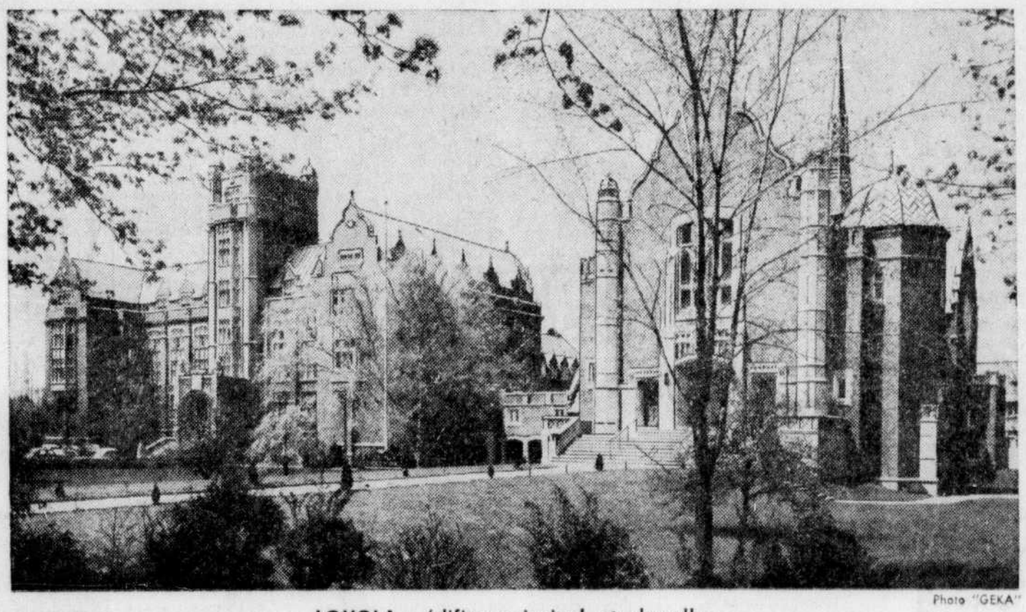


Photo "GEKA"

LOYOLA : édifice principal et chapelle

L'APPUI VIENT DE TOUS LES MILIEUX

DU CLERGE

De 2 cardinaux, 8 archevêques et 14 évêques canadiens

DES UNIVERSITAIRES

Des chanceliers, recteurs, présidents ou doyens de 20 universités canadiennes

DES JOURNAUX

De journaux importants tel qu'en font foi des éditoriaux parus dans la Presse, The Gazette, The Montreal Star, le Droit, The Quebec Chronicle Telegraph, Montréal Matin, The Monitor, Le Progrès du Saguenay, The Verdun Guardian, Westmount News, The Canadian Register, St. Laurent News, etc.

D'HOMMES POLITIQUES

Des ministres et des députés, des maires et des échevins de plusieurs municipalités comme Verdun, Montréal-Ouest, Ville Mont-Royal, Beaconsfield, Dorval, Montréal-Nord, Rosemère, Barkmere, Greenfield Park, etc.

DE TOUTES LES CLASSES SOCIALES

D'associations influentes, de personnes éminentes, catholiques, protestantes et juives, de langues française et anglaise, hommes de science, médecins, avocats, notaires, dentistes, ingénieurs, financiers, comptables agréés, professeurs, industriels, chefs ouvriers, etc.

DES REQUETES

Des requêtes signées par plus de 34,000 citoyens réclament la reconnaissance de Loyola comme université.

DES SONDAGES

Des sondages de l'opinion publique, effectués par "International Surveys Ltd." parmi les Canadiens français de Montréal donnent:

Pour "Loyola University"	Contre	Autres opinions
79%	**6%**	**15%**

par "Elliott Haynes Limited" parmi les Canadiens français demeurant en dehors de la province donnent :

Pour "Loyola University"	Contre	Autres opinions
78%	**5%**	**17%**

TOUS CES TEMOIGNAGES ONT ETE ENVOYES AU PREMIER MINISTRE

POURQUOI LOYOLA INSISTE

Aujourd'hui, 200,000 citoyens catholiques de langue anglaise de la Province de Québec sont privés d'une institution de haut savoir qui leur soit propre et qui ait le pouvoir de conférer des diplômes, en son propre nom. Néanmoins, c'est ce qu'on tente d'obtenir depuis la fin du siècle dernier.

1899 Loyola demande à l'Assemblée Législative de Québec le droit de décerner ses propres diplômes, en son nom. A l'audition par le Comité des Bills Privés, on demande publiquement à Loyola de retirer sa requête. *Loyola retire sa requête*

1921 Loyola présente encore sa requête. On lui demande, privément, de la retirer. *Loyola la retire*

1948 Loyola renouvelle sa requête. On lui demande, privément, de la retirer. *Loyola la retire*

1954 Loyola réitère sa requête. On lui demande, privément, de la retirer. *Loyola la retire*

1960 En octobre 1960, Loyola se remet à l'oeuvre et présente publiquement le Bill Privé No 111, "Loi Concernant Loyola University".
15 novembre 1960 — Le Bill subit sa première lecture. 16 novembre 1960 — Le Bill subit sa deuxième lecture. Six mois de délai. Le bill n'est toujours pas appelé pour audition au Comité des Bills Publics. Loyola attend sa première audition publique sur la question, depuis 1899.

1961 Le 24 avril, on demande encore à Loyola, avant toute audition publique, de retirer sa requête.

CETTE FOIS-CI, LOYOLA NE RETIRE PAS SA REQUETE

CE QUE LOYOLA VEUT...

Après 62 ans d'attente et de si nombreux retraits, Loyola veut respectueusement se prévaloir de son droit constitutionnel élémentaire, à :

- une audition publique et impartiale
- basée strictement sur le mérite académique de l'affaire
- devant ses représentants élus et qui ont le devoir et la responsabilité de décider
- à cette Session sans plus de délai.

Loyola, qui a des preuves sérieuses à offrir, veut démontrer que
SA CAUSE EST JUSTE et que SON BESOIN EST URGENT

"LOYOLA UNIVERSITY", ce qu'en pensent...

SON EMINENCE LE CARDINAL

"Comme cardinal-archevêque, comme pasteur, c'est pour moi un devoir sacré que Loyola soit une université".

SON EMINENCE LE CARDINAL PAUL-EMILE LEGER. Déclaration autorisée à Me T. P. Slattery, C.R., et Me Charles H. Wayland, N.P., le 9 mars 1961.

UN ANCIEN MINISTRE

"Je connais très bien "Loyola College" et son oeuvre et j'appuie entièrement sa requête pour être reconnu comme université."

L'HONORABLE DANIEL JOHNSON, député de Bagot. Déclaration à la télévision, canal 6, à Montréal, en février 1961.

LE DIRECTEUR DU "DEVOIR"

"S'il faut ajouter foi à une nouvelle parue récemment dans les journaux, le collège Loyola obtiendrait prochainement une charte universitaire, qui en ferait une université anglo-catholique. Quelle serait la réaction de la population de langue anglaise du Québec et même de tout le pays... si le collège Loyola était forcé de rester l'un des quinze ou vingt-cinq collèges affiliés à l'Université de Montréal ? On crierait à la persécution, à la discrimination, et on aurait raison.

"La population de langue anglaise du Québec, protestante ou catholique, a le droit sacré à l'éducation de ses enfants de la manière et dans la langue qu'elle veut."

M. GERARD FILION, le Devoir, le 9 avril 1960.

LE "TEACHERS COLLEGE"

"Tout comme la population catholique de langue anglaise de cette province a le droit d'exister, d'avoir ses écoles, de se former dans la religion catholique et dans la langue anglaise, de même a-t-elle le droit d'avoir sa propre université.

"Le choix d'une telle université n'est pas en cause. La communauté catholique de langue anglaise a désigné d'un commun accord "Loyola College" pour remplir cette destinée."

M. LE CHANOINE G. EMMETT CARTER, Principal de St. Joseph Teachers College, directeur de Thomas More Institute for Adult Education, le 8 janvier 1961.

LES COLLEGES CLASSIQUES

"Mes collègues, en effet, considèrent que le cas de "Loyola College" est unique dans la province de Québec et que ce collège a une mission toute spéciale à remplir dans le milieu anglophone. Il y a certainement place, dans la province de Québec, pour une université catholique de langue anglaise.

"Nous croyons que l'obtention de votre autonomie vous donnera plus de prestige et vous aidera à remplir votre mission beaucoup mieux, de pair avec les autres universités. Elle ajoutera, parmi les universités, une autre voix pour promouvoir au Canada une formation et un haut savoir d'inspiration catholique."

MONSEIGNEUR PIERRE DECARY, P.D., Président de la Fédération des Collèges classiques, le 2 décembre 1959.

UN MEMBRE DU CABINET

"Le premier ministre Lesage a déjà déclaré à la presse que le gouvernement accordera à Loyola sa charte universitaire et j'ai toujours appuyé la demande de Loyola."

HONORABLE PAUL EARL, ministre du Revenu de la province de Québec. Déclaration rapportée dans le "Monitor", le 2 mars 1961.

UN GOUVERNEUR DE McGILL

"On doit réaliser qu'à l'avenir, McGill sera incapable de remplir seul la demande sans cesse croissante pour une formation universitaire... D'autres sources devront fournir l'aide nécessaire. Heureusement, cette aide semble se réaliser.

"L'Université Sir George Williams fait déjà un travail magnifique dans ce sens et soulage McGill d'une partie de son fardeau et j'ai vu récemment... que "Loyola College" s'adresse au gouvernement provincial pour obtenir une charte universitaire.

"Ce sont là des développements prometteurs et je pense que la politique de McGill est d'aider et d'encourager ces autres institutions par tous les moyens à sa disposition."

SENATEUR A. K. HUGESSEN, C.R., dans son allocution à la collation des diplômes de McGill, octobre 1960.

"LOYOLA UNIVERSITY", ce qu'en pensent...

L'HONORABLE PREMIER MINISTRE

"Loyola est un cas spécial pour raisons de race, de langue et de religion".

"Les recommandations de la Commission devraient aller très très loin pour me convaincre que je ne devrais pas accorder de charte universitaire à Loyola."

HONORABLE JEAN LESAGE, Premier ministre de la province de Québec. Déclaration à une délégation d'étudiants de Loyola au Parlement de Québec, le 17 février 1961.

LA PRESSE

"Nous croyons qu'effectivement le projet du collège Loyola est un cas distinct des autres qui ont été lancés à peu près en même temps.

"... si on laisse les autres de côté pour les fins de la discussion, on ne voit guère de raisons de s'opposer à la requête de Loyola, pas plus qu'on en a vu, il n'y a pas si longtemps, dans le cas de l'Université Sir George Williams.

"Le problème n'est pas du tout le même dans le cas de Loyola puisque ce serait la première université catholique de langue anglaise dans la province. Il n'y a pas là de conflit régional et toute la population d'expression anglaise est d'accord, y compris les protestants."

LA PRESSE, "La requête du Collège Loyola", Montréal, samedi le 25 février 1961.

LE COLLEGE MARIANOPOLIS

"Il nous faut une université qui soit immédiatement catholique et anglophone afin de réaliser un groupe bien coordonné au service de notre pays, de notre province, de notre ville.

"Nous croyons qu'un nombre beaucoup plus grand d'étudiants catholiques de langue anglaise communiqueraient beaucoup plus facilement avec notre élite intellectuelle s'ils avaient à leur service une organisation universitaire... Nous sommes convaincus, après longue et mûre réflection, que la solution est d'accorder à Loyola une charte universitaire."

SOEUR SAINT MARY ASSUMPTA, C.N.D., Présidente du College Marianopolis, le 2 décembre 1960.

THE MONTREAL STAR

"Loyola College, poursuivant vigoureusement sa politique de développement pour satisfaire les besoins grandissants de la population catholique de langue anglaise du Québec, est atterré par la probabilité d'un délai avant d'obtenir son rang d'université et, en effet, tout ajournement est nécessairement grave, si l'on tient compte de l'urgence prévisible au cours des deux prochaines années, créée par l'accroissement continuel du nombre de demandes d'admission.

"Bien entendu, il ne peut être question des titres d'éligibilité de Loyola à une charte universitaire."

THE MONTREAL STAR, "UNIVERSITY ISSUES", samedi, 18 février 1961.

LE PROGRES DU SAGUENAY

"Quand il s'agit de Loyola, c'est différent : il fallait agir immédiatement; car une université anglaise catholique est nécessaire dans le Québec, et tout de suite.

"L'élément anglais possède déjà deux universités neutres, avec en plus une faculté religieuse typiquement protestante.

"Les protestants anglais — comme tels — ont une université bien à eux, à Lennoxville. En vertu de quelle justice, de quelle équité, de quel principe peut-on refuser le même traitement aux catholiques de langue anglaise ? Dans le cas de Loyola, aucune discussion n'est possible : c'est un projet qui s'impose."

"LE PROBLEME DES UNIVERSITES", Jules Lamarche, rédacteur, Chicoutimi, jeudi, 23 février 1961.

THE GAZETTE

"On peut espérer que le Gouvernement provincial ne tardera pas à accorder à Loyola sa charte universitaire. Il n'y a pas de raison pour aucun délai, en ce qui concerne la valeur de Loyola.

"La question de lui accorder sa charte universitaire repose sur deux faits indiscutables.

"Le premier est que Loyola remplit sans cesse les fonctions d'une université, de sorte que l'attribution d'une charte universitaire ne serait que la reconnaissance — elle lui est due — d'un fait établi.

"Le deuxième est que le développement des fonctions universitaires de Loyola ne cesse de devenir de plus en plus urgent à cause de l'augmentation du nombre d'étudiants catholiques de langue anglaise."

THE GAZETTE, "LOYOLA'S NEED AND LOYOLA'S DUE", Montréal, jeudi 19 février 1961.

UN CHEF OUVRIER

"... Le collège Loyola, unique institution dont disposent les catholiques d'expression anglaise de Montréal, mérite qu'on lui accorde la charte universitaire..."

M. FRANK C. HALL, directeur du syndicat des 110,000 employés non-itinérants des entreprises ferroviaires du Canada.

UN HOMME DE SCIENCE

"... Je me suis tenu au courant des développements que Loyola a donnés ces derniers temps à son enseignement des sciences et ai été extrêmement heureux et impressionné des progrès de votre collège. Je suis convaincu de l'excellence des cours scientifiques offerts à vos sous-gradués et du démarrage de la recherche dans votre institution.

"Il est hors de doute pour moi que l'octroi du statut universitaire à Loyola est éminemment souhaitable..."

E. W. R. STEACIE, O.B.E., PH.D., D.Sc., président Conseil national de la recherche, le 19 janvier 1961.

Cette déclaration ne tend qu'à présenter honnêtement et objectivement le point de vue d'un groupe de citoyens préoccupés de l'avenir de leurs enfants et conscients d'avoir à leur offrir la meilleure formation possible dans les cadres religieux et culturels qui leur sont propres. Cette déclaration est avant tout faite dans un esprit de bonne foi et de conciliation par des citoyens du Québec, fiers des nobles traditions et de la bonne entente qui y existent.

Le coût de cette page a été défrayé par des anciens et des amis de Loyola.

Toute personne intéressée à exprimer ses vues ou à communiquer avec les responsables de cette page est cordialement invitée à écrire à :

"Loyola University Charter Standing Committee"
Case postale 924
Place d'Armes,
Montréal



photo LA PRESSE

Les plantes vertes tout comme les fleurs se prêtent admirablement bien aux arrangements décoratifs. Mme Hanson Howe Smith est venue le prouver aux Montréalaises qui iront l'entendre au Musée des Beaux-Arts.

D'après Mme Hanson Howe Smith

Vos arrangements floraux diront ce que vous êtes

par Nicole MONGEAU

Le Bulletin de mai du Musée des Beaux-Arts annonce pour les 8, 9 et 11 mai des cours pratiques d'arrangement floral. Dans la matinée du jeudi 11 mai, à deux heures trente, Mme Hanson Howe Smith, diplômée de l'Ecole des Beaux-Arts de Dedham, Mass prononcera une conférence, en anglais, sur "L'art de tirer le meilleur parti des fleurs les plus courantes". Cette artiste, internationalement connue pour sa collaboration aux périodiques "House Beautiful", "House & Garden" ainsi qu'à de nombreuses revues du genre, s'est rendue dans la métropole à la demande du Dr Evan H. Turner, directeur du musée et sera l'invitée, pendant une semaine de Mme J. A. Hodgson. La conférence tenue sous les auspices du Comité féminin du Musée des Beaux-Arts sera dans le cadre de la 10e "Fête des fleurs" qui aura lieu les 31 mai et 1er juin.

Originaire de Columbus, Ohio, Mme Howe Smith en est partie encore bébé pour habiter le Connecticut jusqu'à l'âge de 12 ans. Son intérêt pour les fleurs et les plantes remonte d'ailleurs à sa jeunesse et ses propres créations à 1926. Sa mère étant présidente d'un "Garden Club" s'occupait d'expositions florales, c'est ce qui a décidé Mme Howe Smith de s'intéresser de plus près aux dessins des arrangements floraux.

Du goût et de l'imagination

De l'avis de cette spécialiste, il faut d'abord de l'imagination, du goût et une certaine habileté manuelle pour réussir dans ce domaine. Il ne s'agit pas de copier mais de créer, d'exprimer quelque chose, de savoir ouvrir les yeux pour que les autres les ouvrent encore plus grands dans une admiration saine et justifiée. Jamais elle ne travaille de fleurs ou de plantes artificielles, cela répugne à son désir de voir "vivre fleurs et plantes". Elle convient que pour les expositions, les arrangements doivent être montés d'une façon plus spectaculaire que ceux destinés aux maisons privées mais cela doit être réalisé en vue de l'objectif visé, c'est-à-dire purement en fonction de l'endroit où ils doivent être vus.

Mme Howe Smith fait remarquer qu'il y a, aux Etats-Unis, environ 9,000 juges accrédités au "National Council of State Garden Club". Elle n'en fait pas partie mais a donné plusieurs cours à des membres de l'association qui doivent subir des examens après 5 ans de cours avant de recevoir le certificat qui les accréditera définitivement.

Art japonais

En 1959, elle donna une série de 26 causeries au "National Ass. of Flowers" de Grande-Bretagne et parle avec beaucoup de chaleur de ce qui se

Voir FLEURS en page 18

SALON Astrid

et le printemps vous apportent...



La ligne "AUDACE"

La plus récente création de Paris

PERMANENTE

y compris COUPE, SHAMPOOING et MISE EN PLIS

$5.00

2 esthéticiennes graduées de chez Lancôme de Paris vous conseilleront sur les soins de MASSAGE et de MAQUILLAGE.

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

418 est, rue Ste-Catherine — VI. 2-3421

Soirées ethniques des Feux-Follets au Festival

Étudier mille ans d'histoire pour cinq minutes de danse!

par Françoise de REPENTIGNY

Aimez-vous les danses folkloriques ?

— Moi, oui. J'avais bien encore quelques vagues préjugés contre. C'était surtout par ignorance. Mais voilà que Michel Cartier, chorégraphe - directeur de la troupe des Feux-Follets qu'il fondait en 1952, ainsi que sa femme et collaboratrice, Marie-Berthe, se sont chargés de rectifier mon jugement. Pour ce, une rétrospective s'impose : il s'agit de trouver le pourquoi tout court.

Pour eux, folklore implique des recherches, un retour à la source, des études de moeurs, gymnastique ethnique qui ne peut se faire qu'en équipe. "Il nous faut étudier mille ans d'histoire pour cinq minutes de danse". Ce symbole n'en est pas un. Les Cartier ne font pas de la littérature. Voilà des danseurs qui ont le folklore dans le sang, dans la cheville et la rotule aussi. Mais ici encore, le talent-rythme n'est qu'un des atouts en cause.

Ce que Michel Cartier essaie d'obtenir avec sa troupe, c'est de "revaloriser nos traditions (car nous en avons) dans notre mode de vie actuel, de prendre conscience de la valeur de notre culture. Cela par suite d'un sursaut, orienté pour retrouver l'homme dans ce fatras qu'il appelle "rock-n-rolleux" de la mécanique. "Le monde est inquiet devant l'éventail des possibilités", dit-il.

Cristalliser un rituel

"Une danse, c'est comme une plante"... et les plantes meurent si on ne remue pas la terre de temps en temps, si on ne les arrose pas, si on ne les respire pas.

Ethniquement parlant, "la danse est aussi une suite de gestes. C'est la cristallisation d'un rituel, à un moment donné." Inutile d'ajouter que Michel Cartier met autant de coeur à cristalliser ce rituel des peuples qu'à théoriser".

Exemple : connaissez-vous le sens des mots de passe du quadrille "un demi-tour à gauche, un demi-tour à droite" ? Pour le savoir, il faut remonter à l'époque des Druides, ces devins et astrologues, pour qui le geste vers la gauche exprimait une demande de pluie, le geste vers la droite, de beau temps.

Trouver l'humain

Michel Cartier, qui est-il ? Fils d'imprimeur, son intérêt pour l'ethnographie et le folklore fut mis en branle par suite d'études à l'Institut des arts graphiques. C'est là d'ailleurs qu'Albert Dumouchel, son professeur et copain, qui a formé tant de jeunes, en essayant de trouver chez l'autre ce qu'il y a de possible, l'a mis sur la piste d'une vie à bâtir.

L'attrait ethnique

Du métier d'imprimeur, Michel Cartier en est venu à fonder une équipe de loisirs, après avoir fait partie de l'Ordre du bon temps. La danse ethnique prit alors, de plus en plus, une importance particulière, intense. Son but se concrétisait par un besoin d'aller au fonds du rituel des traditions et de l'enseigner. "La recherche sur le plan canadien est beaucoup plus ardue que sur le plan européen, dit-il, parce que nous n'avons pas beaucoup de traditions."



photo LA PRESSE

CADRE NATUREL DU FOLKLORE — Le costumier de la troupe des Feux-Follets comprend 170 costumes rassemblés depuis 1957 permettant au groupe de présenter le folklore d'une dizaine de pays dans leur cadre naturel. Certains de ces costumes ont été fabriqués dans les villages d'origine, les autres, confectionnés après de minutieuses recherches. Ci-dessus, Marie-Berthe Cartier, épouse de Michel Cartier, chorégraphe et directeur des Feux-Follets, en costume grec originaire d'Epire, contrée de l'ancienne Grèce. A droite, un costume bulgare, à gauche, détail de broderie d'un costume hongrois.

Et c'est ainsi qu'il fondait la troupe des Feux-Follets qui, après dix ans d'existence, se situe à l'avant-garde du mouvement folklorique. La Fédération folklorique, en effet, comprend 82 équipes dans le Québec dont 2,000 membres réguliers. La troupe de Michel Cartier, en plus de son essor considérable, est la seule à présenter du folklore étranger.

Mais voyons l'évolution : au début, les Feux-Follets employaient les méthodes de loisirs par les danses, mimes et chants. Puis, Michel Cartier orienta ses danseurs sous l'angle récréatif et ensuite l'optique spectacle.

Recevoir et donner

Depuis, la troupe a doublé et l'orientation s'est modifiée, avec comme buts: recueillir nos traditions propres ainsi que celles des Néo-Canadiens, diffuser par l'imprimé et par l'enseignement de danses récréatives, les richesses de ces traditions, et présenter sur scène un aperçu des différentes cultures étudiées.

Aujourd'hui les Feux-Follets, constituent une équipe de 40 danseurs, 10 musiciens, 2 chorégraphes, — Cartier pour la section internationale et Guy Thomas, section canadienne, — Gilles Rainville, directeur musical. Ce qui leur a permis d'accumuler un répertoire de 60 danses groupées sous forme de suites et un costumier de 175 costumes, que l'on a pu admirer dans une petite chambre "froide" de l'Atelier folklorique, l'une des réalisations du Service des Parcs, au sud du Jardin botanique.

Y a-t-il un public pour les danses folkloriques ?

Michel Cartier répond : "A Montréal, 15,000 personnes dansent un peu partout, les fins de semaine. Au service des Parcs, en 1960, 96,000 garçons et filles ont participé aux danses organisées et ceux qui les regardent sont de futurs participants."

Comment cela se fait-il ? A cause d'une recrudescence du sentiment folklorique, de sa revalorisation aussi. "Vous chantiez ? Hé bien, dansez maintenant".

Les Feux-Follets ne sont pas des cigales. La danse a dépassé le stage récréatif : c'est un beau métier, qui se nourrit particulièrement de l'histoire des hommes.

"Nous voulons présenter des traditions à base d'éléments techniques qui se combattent. Au départ, il y a l'artisan, le paysan qui s'exprime par la flûte, la céramique, la danse. Mais que cet artisan soit chinois, russe ou canadien, il fait la même chose. La technique est parallèle et produit des mélodies parallèles qui se ressemblent beaucoup. Certains gestes fondamentaux sont internationaux. Il s'agit de retrouver la valeur de ces gestes, sur un plan éducatif. Sur le plan spectacle, il faut retrouver la valeur ethnique et par le fait même, susciter un dialogue."

La recherche de l'authentique

Quand Michel Cartier parle, on retrouve le sens des mots authenticité, originalité et chorégraphie. A ses côtés, sa femme, grande fille saine et limpide, nous est apparue comme la partenaire idéale. Ils ont deux

Voir FEUX-FOLLETS, page 18

LE MONDE *Féminin*

Pour l'indépendance de la Tunisie

Mme Bourguiba a secondé son mari dans la lutte

WASHINGTON — (AFP) — Mme Moufida Bourguiba, épouse du président tunisien, a déclaré à la presse féminine lors de son passage à Washington qu'elle avait participé activement à la lutte de son mari pour l'indépendance de la Tunisie.

"Evidemment, j'ai travaillé clandestinement car, étant d'origine française, il fallait être très discrète et très prudente", a-t-elle dit.

Née Meila Zouiten, dans la petite ville de Saint-Maur des Fosses, à 15 kilomètres de Paris, Mme Bourguiba a fait la connaissance de son mari à Paris en 1924. Ils ont été présentés par un ami de la famille, instituteur à Monsatir, la ville natale du président Bourguiba.

"Etait-ce le coup de foudre ? "Non, c'était plutôt de longues relations amicales" qui ont mené au mariage un an plus tard.

La première dame de Tunisie, vêtue d'une robe de satin noir, un chapeau de paille noire orné d'une rose rose et d'une longue étole de vison, paraissait enchantée de son séjour à Washington et "très émue de l'accueil chaleureux" dont le président et elle-même ont été l'objet.

Selon elle, l'un des aspects les plus agréables de cette visite est fourni par "les rencontres avec les organisations qui présentent un intérêt particulier pour la Tunisie et peuvent l'aider dans le domaine de l'éducation".

Le problème de la langue suscite pourtant une difficulté pour Mme Bourguiba.

"Je regrette beaucoup de ne pas parler l'anglais. Peut-être que mon petit-fils me l'apprendra, comme mon fils m'a appris l'arabe", a-t-elle expliqué.

L'itinéraire chargé de son programme, visites aux organisations féministes, hôpitaux, etc., ne laisse que peu de temps à Mme Bourguiba pour voir ses petits-enfants, les deux fils de l'ambassadeur de Tunisie à Washington, M. Habib Bourguiba jr. "J'espère, si c'est possible, profiter au maximum des trois jours qui me restent à Washington pour vivre en vase clos avec ma famille".

Interrogée sur les oeuvres auxquelles elle participe en Tunisie, Mme Bourguiba a parlé surtout du "Vestiaire national" dont elle est présidente honoraire. Cette organisation poursuit le double but de fournir des vêtements aux enfants nécessiteux et d'apprendre un métier aux femmes qui confectionnent des vêtements.

Mme Bourguiba s'intéresse également beaucoup aux enfants tuberculeux, "malheureusement encore nombreux" en Tunisie.

Simpson MONTRÉAL

Garçons et filles ! Mamans et Papas !

LE CIRQUE "SHRINE"

en aide au "Shriners Hospital for Crippled Children" et au "Karnak Temple Activities"

EST EN VILLE

jusqu'au samedi 13 mai

Chaque billet que vous achetez aidera un enfant infirme !



Un arrangement spécial avec le Cirque, permet à Simpson de vous offrir un rabais énorme sur le prix des billets et ceci pour les représentations du soir. Et n'oubliez pas : Aucune facture n'est requise !
ADULTES. Prix du billet : 1.25.
CHEZ SIMPSON : si accompagné d'un enfant .60
ENFANTS. Prix du billet : 50¢
PRIX SIMPSON : si accompagné d'un adulte .30
Les billets sont vendus comptant seulement. Les billets sont actuellement en vente aux rayons des vêtements pour enfants du deuxième et du sous-sol.
Pas de commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

Pour grandes fillettes ! Modèles coquets !

MAILLOTS DE BAIN 6.98

A. Garniture Lastex faille. Haut doublé taffa. Des 3 plis. Noir, saphir, rouge.
B. Avec petite jupe Arnel* plissé. Garnitures contrastantes. Côtés élasticisés. Bretelles doublées. Blanc, or ou lilas.
• Ages 10, 12, 14, 14x.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.
SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES, AU DEUXIEME. Rayon 745

Pour garçons ! Confection canadienne !

PANTALONS ET JEANS Ch. 2.99 2 pour 5.75

Choix de coton, coton cordé, coton satiné, "Sanforized", tons antilope, olive, fusain; Denim bleu foncé; Denim, rayé ton fusain; Twill, olive seulement. Pour 6 à 12 ans. Aussi élégants pantalons viscose, ½ boxeur, pour 6 à 12 ans ou régulier pour 8 à 16 ans. Tons brun, bleu ou gris.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.
SIMPSON — VETEMENTS POUR GARCONS, AU SOUS-SOL. Rayon 788

Pour fillettes ! Modèles gais et frais !

BLOUSES ET JUPES Ch. .99 et 1.99

Blouses sans manches, Tos blanc ou impressions multicolores. Ages 7 à 12. Ch. 99¢
Jupes coton tons unis or, lilas, menthe, bleu ou impressions menthe, lilas, or, bleu ou rose. Ages : 7 à 12. Ch. 1.99

Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.
SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES, AU SOUS-SOL, Rayon 782

Achat spécial ! Pour les tout-petits !

ENSEMBLES POUR LE SOLEIL Ch. 1.99

Tissus frais et d'entretien facile. Pour garçons ou fillettes. Ages 12 mois, 18 mois, 2, 3, 3x ans.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.
SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS, AU DEUXIEME. Rayon 744

pourquoi les femmes modernes ont adopté

Bloom de DUBARRY

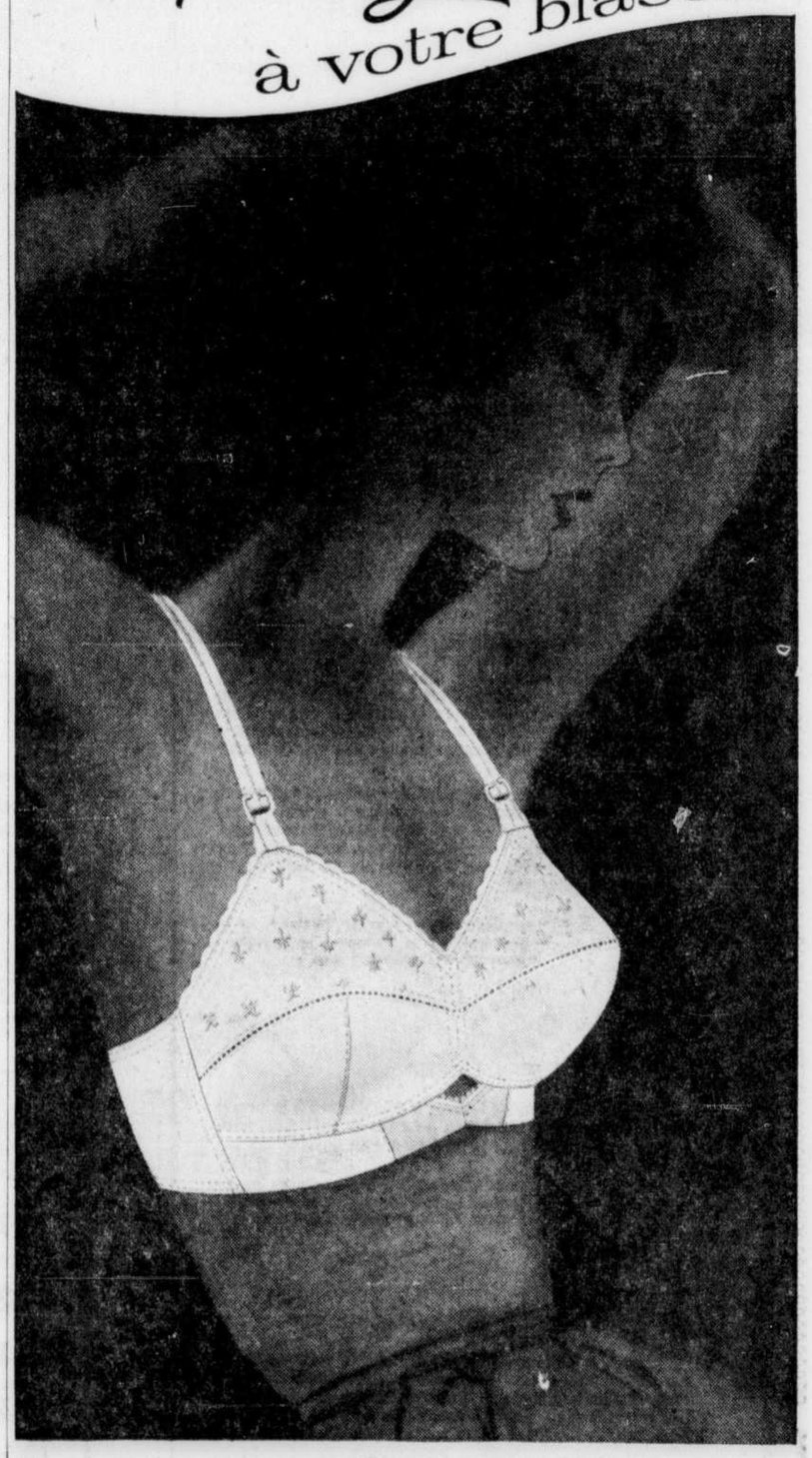
Parce que c'est le *seul* fard de conception nouvelle !
Parce que c'est le *seul* fard s'harmonisant à toutes les carnations !

Seul DuBarry vous offre un produit de beauté d'une telle originalité ! Un fard de teinte naturelle qui fait paraître démodés tous les anciens produits ! Bloom est si facile à appliquer. Offert sous forme de crème ou de liquide, il s'harmonise à uniformement à toutes les carnations ! Il en faut très peu et il s'étale à merveille. Cette unique teinte merveilleuse convient à *toutes* les carnations, *tous* les rouges à lèvres. Ne demandez plus du fard... demandez Bloom de DuBarry. Il est hypo-allergène. $1.50 seulement à tous les comptoirs de produits de beauté.

Découvrez l'art d'être belle dans l'intimité de votre foyer ! Demandez le cours de beauté sur disque de DuBarry, traitement complet de beauté et de maquillage. Il vous sera remis gratuitement avec tout achat d'un montant de $5.00 des célèbres produits de beauté DuBarry de Richard Hudnut.



Une Fleur de Lis® à votre blason !



Les soutiens-gorge Fleur de Lis® DE Wonder-bra®

Nouvelle famille de ravissants vêtements de base —

Tout en s'adaptant aux formes, le soutien-gorge "Fleur de Lis" affermit et donne une silhouette élancée... d'une parfaite élégance. De confection soignée... avec appliqués en broderie... ce soutien-gorge se porte avec plaisir, fierté et en toute confiance !

Illustré: Modèle Bandeau: fin broadcloth de coton pré-rétréci. Grandeurs 32 à 40; bonnets A, B, et C — $2.00.
Luxueux satin coussiné. Grandeurs 32 à 38; bonnets A et B — $3.00.

Ne manquez pas d'admirer les autres nouveaux modèles "Fleur de Lis":
• Modèle long qui s'attache à l'avant, bonnets B et C — $4.00.
• Modèle bandeau élastique avec bonnets en sheer de nylon brodé. Bonnets B et C — $5.00.

Fleur de Lis® DE Wonder-bra®



L'hon. Onésime Gagnon, lieutenant-gouverneur de la province, et Mme Gagnon seront les présidents d'honneur à la première soirée des finales du Festival d'Art dramatique du Canada qui seront tenues pour la première fois à Montréal. Le lundi 15 mai, on y présentera, à l'affiche de la Comédie-Canadienne, à 8 h. 30, "Mademoiselle Jaïre" de Michel de Guelderode, jouée par la troupe de la Saucière, de Montréal.



Mlle Pauline Lapointe, fille de M. et de Mme Napoléon Lapointe, du Lac Mégantic, et le docteur Guy Verschelden, fils du docteur et de Mme Noël Verschelden, de Montréal, dont le mariage sera béni, à l'église Notre-Dame-des-Neiges, dans la stricte intimité, le samedi, 3 juin.



LA LIGUE FEMININE de Notre-Dame-des-Ecores de Duvernay organise pour le samedi 20 mai, à 2 h. 30 p.m., un "Thé-haute-couture" qui se déroulera au sous-sol de l'église paroissiale, angle Rosemère et Roland-Forget. Ci-haut les membres du comité d'organisation de cet événement, dont les recettes seront versées à la paroisse. Assises, de gauche à droite: Mmes JULES HEBERT, vice-présidente, YVON DESJARDINS, présidente, et GERARD CADIEUX, secrétaire. Debout dans le même ordre: Mmes HUBERT FOREST, JEAN-MARIE BEAULIEU, conseillères, et Mme LEO ROBINSON, trésorière.



Mlle CONSTANCE SETLAKWE, fille de M. et Mme Michel Setlakwe, de Thetford-Mines, et M. GUY FOURNIER, fils de M. et Mme T.-Antonio Fournier, de Plessisville, dont le mariage sera célébré le samedi, 13 mai, à onze heures, par M. l'abbé Jacques Fournier, frère du marié.

Prochain mariage

M. et Mme Elie Archambault, de Saint-Ours sur Richelieu, font part du mariage de leur fille Claire, avec le docteur Orlando H. Solis, fils de Me et de Mme Hector Solis de Mexico. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le jeudi, 25 mai, par Son Exc. Mgr Arthur Douville, à l'église de l'Immaculée Conception de Saint-Ours.

Déplacement

Le sénateur et Mme Jean-François Pouliot, de Rivière du Loup, étaient à Montréal, en fin de semaine, pour assister à la réception de samedi dernier en l'honneur de l'hon. sénatrice Mariana-B. Jodoin, M.B.E.

A la Société des femmes universitaires

Le Conseil d'administration et les membres d'honneur de la Société des Femmes universitaires de Montréal recevront à déjeuner au salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, le samedi 20 mai, à une heure et quart de l'après-midi, en l'honneur des quatre nouveaux membres d'honneur de la Société: Mmes Charles Frémont, Edouard Montpetit, Germaine Bernier et Germaine Guèvremont.

Elisabeth et le duc acclamés par le peuple italien

FLORENCE, Italie (UPI) Le peuple italien a manifesté un accueil très chaleureux à l'égard de la reine Elisabeth et du duc d'Edimbourg qui termineront leur visite officielle cette semaine.

Les gens ont attendu durant des heures pour entrevoir la reine et le Prince Philip. On souligne que les adolescentes ont poussé de longs soupirs en apercevant le duc qu'elles ont surnommé "Pippo" dérivé de Filippo en Italien.

En Italie, alors que la femme passe en second après son mari, on se demande comment le duc acceptait d'être le "Mari de la reine". Mais l'on constate qu'il s'en tire très bien.

A Venise, le couple royal a été l'objet d'une aussi grande démonstration de joie. Dans les îles Murano et Burano de la lagune de Torcello, la population entière s'est rendue pour voir passer la souveraine et son époux.

La raison principale, qui motive cet enthousiasme de la part des Italiens, est sans doute que ces derniers regrettent l'exil de leur roi et des membres de sa famille.

Durant leur séjour à Venise, le couple royal est demeuré à la Villa de l'ex-reine Hélène. Après une brève visite à Milan et à Turin, aujourd'hui, la reine et le duc reprendront l'avion pour retourner à Londres.

Partie de cartes de Notre-Dame du Bon-Conseil

La partie de cartes annuelle, organisée par le comité des dames auxiliaires des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, de Cité Jacques Cartier, aura lieu, le jeudi, 18 mai prochain, à 8 h. 15 p.m. à l'école Paul de Maricourt, au 1275 de la rue Papineau, Cité Jacques Cartier. Dès maintenant, on peut se procurer des billets au Centre du Bon Conseil, au 1215 du boulevard Ste-Foy.

Réceptions

Ces jours derniers, Mme Emile Bouchard a offert un shower de verrerie en l'honneur de sa nièce, Mlle Hélène Brisebois, dont le mariage avec M. Pierre Lamarre aura lieu le samedi 20 mai prochain.

Mme Anson H. Smith, de Dedham, Mass., passe la semaine à Montréal l'invitée de Mme J. A. Hodgson, présidente conjointe du comité de la Fête des Fleurs, qui recevra à dîner en son honneur, le jeudi 11 mai. Mme C. G. Kingsmill recevra également pour Mme Smith demain, en fin d'après-midi.





Mlle Pauline Magnan, fille du docteur et de Mme Roland Magnan, de Joliette, et M. Fernand Arsenault, fils de M. et de Mme Léonard Arsenault, de Lévis, dont le mariage sera béni le samedi, 20 mai, à dix heures trente, à la Cathédrale de Joliette.





Mlle Monique Langelier, fille de M. et de Mme Jean Langelier, de Ville Mont-Royal, et M. J.-André Simard, Ing. P., fils de M. et de Mme J.-Marcel Simard, de Westmount, dont le mariage sera béni, dans l'intimité, par l'abbé Paul-Eugène Simard, à la chapelle St-André de l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, le jeudi, 25 mai prochain.

Soirée dansante de l'Association de J.-Mance

L'Association libérale de Montréal Jeanne-Mance se réunira le 12 mai prochain à 8 h. 30 p.m. sous la présidence de Me Jean-Paul Noël, ancien député du comté à l'Assemblée législative pour la soirée récréative annuelle de ce groupement politique. La soirée aura lieu à la salle l'Assomption, au 6185 de la 10ème avenue, Rosemont.

Chez les femmes libérales

Mme Jean Lesage sera l'hôte d'honneur à un déjeuner-causerie organisé par l'Association des femmes libérales de Saint-Henri, le mardi, 16 mai prochain, à midi, au Club de Réforme de Montréal.

Cet événement sera sous la présidence de Mlle Eva Morris. Mme Claire Kirkland-Casgrain sera la conférencière invitée.

Mlle SASA HELICS, présidente du comité en charge de l'organisation de la danse en l'honneur de la Fête des mères qui aura lieu, le samedi, 13 mai, à la salle paroissiale de la Communauté hellénique de Montréal, au 2455 du Chemin Ste-Catherine. Les bénéfices de cette soirée, sous les auspices du Club des jeunes de la Société hellénique, seront versés pour les loisirs de jeunes Helléniques.

Visiteurs au Festival d'Art dramatique

La tenue des finales du Festival d'Art dramatique du Canada, à la Comédie canadienne du 15 au 20 mai, attirera à Montréal des personnalités des quatre coins du pays et des Etats-Unis. Parmi ces visiteurs mentionnons: le Dr et Mme Bercovitch et M. John Brook d'Ontario; Le révérend C. H. Baver de la Nouvelle Ecosse; M. et Mme G. E. Browning d'Ontario, ainsi que Mlle Dorothy Foster, M. Alex Fournier, M. Arthur Gilbert, M. et Mme J. Henniger, M.D. Park Jamieson, Mme J. McKay Clements, M. et Mme John L. McKay Clements, Mme H. S. Murray, Mme Victor Palley, Mme L. C. Smith.

De la capitale canadienne, Mme James B. Murray, Mme France Pietman; de Toronto; M. Kenneth Levinson, D.D.S., Mlle Eva Langbord, M. J. P. Mayberry, M. Geo. Merton, M. et Mme D. W. McGibbon, M. David Ongley, Mlle Vida Peene, l'hon. juge et Mme C. D. Stewart, Mme Saul Silverman, M. et Mme Ray Stewart. De New York: M. Frank Scott, M. et Mme Russell Wright.

Du Nouveau-Brunswick: Dr et Mme G. E. Collins, Mlle Jean P. Fetherstonnaugh, Mme F. S. Haines, et Mlle Marion Sherren; de Vancouver: Mme Alan Gregory, Mlle Jessi Richardson; de Calgary: Dr Billy Mitchell; de Winnipeg: Mr. Jack Phillip; de Régina: Mme R. B. Ramsay; de Galt: M. F. H. Wharton; de Hull: Mlle Thérèse May; de Kingston: Mlle Marion Webb et de Québec: M. Jean Pelletier.

Un voyage en Egypte a inspiré les soeurs Fontana dans leur collection.

La taille est prolongée en un mouvement arrière qui anime les jupes comme si elles étaient soumises à une brise légère.

Les vestes plus courtes ont des frises pharaonnes. La robe de transition jour-soir est importante, adoptant la pureté géométrique des symboles de l'ancienne Egypte.

EATON

Tout Montréal en parle . . .

LA PETITE ROBE-CHANDAIL



Un succès '61 . . . d'une exquise simplicité, aussi pratique qu'élégante!

45.00

Une robe que vous porterez sans vous en lasser, tout l'été et à toute heure du jour. Exécutée en coton soyeux, dans les jolies teintes de jaune doré, bleu ou rose, elle est imprimée de fleurs minuscules, ton sur ton et blanches. Le chandail d'Orlon est blanc, orné d'appliques en même tissu que la robe. Evidemment le tout est lavable! Tailles: 10 à 20.

COMPOSEZ VI. 2-9211

SALON DE L'ENSEMBLE, AU TROISIEME, CHEZ EATON

SALON DE *l'Ensemble* EATON

pour la Fête des Mères

DE CHEZ BIRKS B·B



charmant ensemble à thé

Le véritable connaisseur sait que la fine porcelaine est indispensable pour obtenir une infusion odorante. Les meilleurs thés seront d'une saveur insurpassable si vous les servez dans nos ensembles de fine porcelaine bavaroise. Le traditionnel motif de roses et les décorations d'or rehaussent leur style baroque et leurs formes gracieuses.

Théière (6 tasses), pot à crème et sucrier, l'ensemble **6.95**

BIRKS BIJOUTIERS



"La Maison de Beauté"

Wanner's LTD.

VOUS OFFRE

COUPE "COMB CURL"	$1.25
MISE EN PLIS Nouveau style parisien	$1.50
SHAMPOOING ET MISE EN PLIS	$2.25

PERMANENTE "SENSATIONAL"

REG. 7.50 — OFFRE VALABLE POUR DEUX SEMAINES SEULEMENT — $5.00

VENEZ AVEC ou SANS RENDEZ-VOUS

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 HEURES A 7 HEURES
VENDREDI JUSQU'A 9 HRES — SAMEDI JUSQU'A 6 HRES

1194 OUEST, RUE STE-CATHERINE — UN. 6-7636



Elle sait que c'est un article de bon goût, car le cadeau vient de vous . . . et le paquet de chez

Mary Cullen INC.
IMPORTATIONS EXCLUSIVES

1478 RUE PEEL, MONTREAL

Ouvert le vendredi jusqu'à 9 heures

Vous êtes invité à ouvrir un compte

P.S.—Ou donnez-lui un de nos BONS-CADEAUX qui lui permettra de choisir ce qu'elle désire!

STATIONNEMENT GRATUIT A 1121, BURNSIDE

de BIRKS pour la *Fête des Mères*

BIRKS B·B

LAMPES DE BOUDOIR en *verre opalin*

Lampes de genre ancien, en forme de chandeliers, exquisement décorées de roses aux teintes très douces. Ces lampes donneront à votre boudoir un charme bien féminin . . . ou, à l'occasion feront un cadeau charmant. Chacune, **5.95**

BIRKS BIJOUTIERS

TROIS MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL

BIRKS B·B

CARRE PHILLIPS DORVAL ET ROCKLAND

VOUS POUVEZ GAGNER UN VOYAGE ALLER ET RETOUR POUR DEUX EN EUROPE

Visitez Londres . Paris . Rome . Bruxelles . Zurich . Milan . Vienne . Copenhague



par réacté **AIR CANADA**

Morgan LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Main-d'oeuvre sans frais !

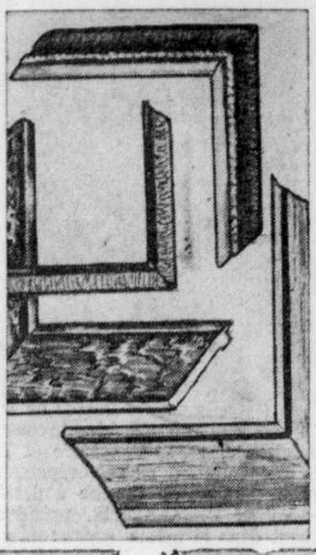
Spécial de trois jours sur encadrement

moulures **.45 2.10** le pied

Voici une merveilleuse occasion de faire encadrer ou réencadrer vos peintures, gravures ou tableaux préférés, par des experts, sans aucun frais supplémentaires. Choisissez parmi une grande sélection de moulures; nous avons une ligne complète de modèles et couleurs. Moulures ¼ po. à 3½ po. dans le groupe.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

CAMERAS — AU REZ-DE-CHAUSSEE





norm. 30.00 **19.95** l'ens.

Économisez 10.00!

Ensemble demi-taille haute mode en voile Terylene*

- Imprimé arabesque.
- Robe amincissante avec manches courtes à même, encolure profonde.
- Jaquette courte avec détail de fantaisie.
- Entièrement lavable, ne requiert aucun repassage.
- Fusain/blanc, vert pâle/blanc, ou bleu ciel/blanc.
- Tailles 14½ à 22½.

*Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ROBES POUR DAMES, ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 25 à 50%!

Tailleurs de l'étage-mode en réduction pour solder





Groupe A.
Rég.: 60.00 à 80.00
39.95 ch.

Groupe B.
Rég.: 80.00 à 110.00
59.95 ch.

Tailleurs haute mode offerts à prix très réduits pendant cette vente de mai ... et en vue de faire de l'espace pour notre nouveau stock.

- Tous les styles les plus en vogue 1961.
- Lainages de luxe importés.
- Texturés souples et rugueuses.
- Teintes nouvelles de la saison.
- Tailles 10 à 18 dans le groupe.

Venez magasiner de bonne heure pour un meilleur choix

Pas de commandes postales ni téléphoniques

TAILLEURS ET MANTEAUX POUR DAMES

ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Grande VENTE annuelle de MAI

Epargnez 20 à 50% aux cinq magasins Morgan...

Norm. 13.00 ch. **8.98**

Épargnez 4.00!

Vêtements de nuit "Linda" lavez, séchez et portez!

Un cadeau que maman appréciera !

Vêtements de nuit préférés, modèles confectionnés dans un tissu mélange nylon, Dacron* et coton, tellement pratique; sèche en peu de temps, sans repassage et si délicieusement confortable les nuits chaudes. Idéal pour le voyage !

- Robe de nuit courte, baby dolls et pyjamas capri
- Parementure à profusion de dentelle et ruban
- Bleu poudre ou bleu
- P.M.G.

*Marque déposée

ECRIVEZ ou TELEPHONEZ — VI. 2-6261

LINGERIE POUR DAMES, ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND

Épargnez plus de 30%!

Pantoufles de satin gaufré

à prix spécial pour la Fête des Mères!

Norm. 2.95 la paire **1.98** la paire

Répétition d'une vente à succès, juste à temps pour la Fête des Mères! Satin rayon gaufré en noir, bleu ou rose. Modèle à semelles plateforme, talons moyens compensés. Elégantes et confortables! Pointures: 5 à 10.

ECRIVEZ ou TELEPHONEZ — VI. 2-6261

SOULIERS DU BUDGET ... AU TROISIEME

BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND



Norm.: 119.95 **84.95** Modèle 671 simple

Épargnez 35.00!

Aspirateur Hoover "Convertible"

Il bat, brosse, aspire et débarrasse ainsi votre tapis de toutes les saletés! Ajustement automatique pour chaque épaisseur de tapis; alors, avec le convertisseur magique nouveau genre, il délivre 50% plus de pouvoir pour le nettoyage des tentures, des meubles, lampes, murs et époussettage. Accessoires disponibles avec un léger surplus.

Aussi disponible: Polisseuse à plancher. Modèle 5332. — Norm. 39.95 **31.45**

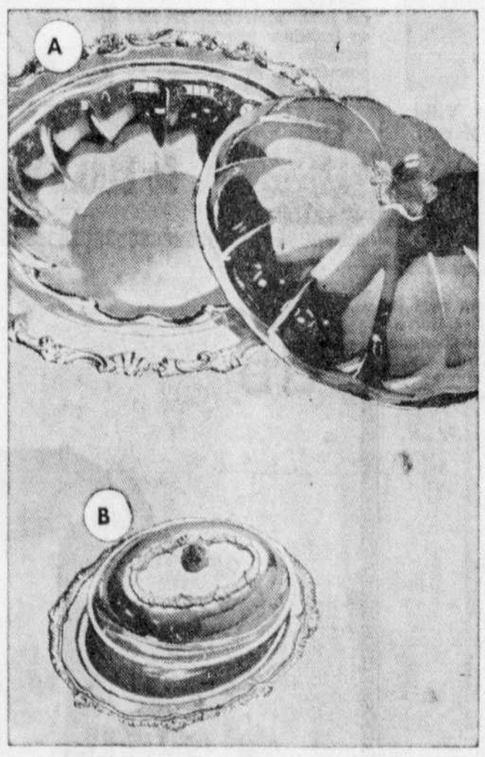
Garantie d'un an et service sans aucune charge. Pas de paiement initial, 10 mensualités de 9.15

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

Pour information téléphonez VI. 4-1515, local 466

HOOVER ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.



Moins que moitié prix!

Plats à légumes argent plaqué pour la Fête des Mères

Voici une merveilleuse suggestion pour un cadeau à l'occasion de la Fêtes des Mères ou d'un mariage ... à prix incroyablement bas de mai! L'un ou l'autre seront très appréciés. Choix de:

A. Reproduction d'un plat à légumes Sheffield. Couvercle à poignée et plat en forme de melon avec bordure arabesque. Diamètre environ 9½ po. **5.95**

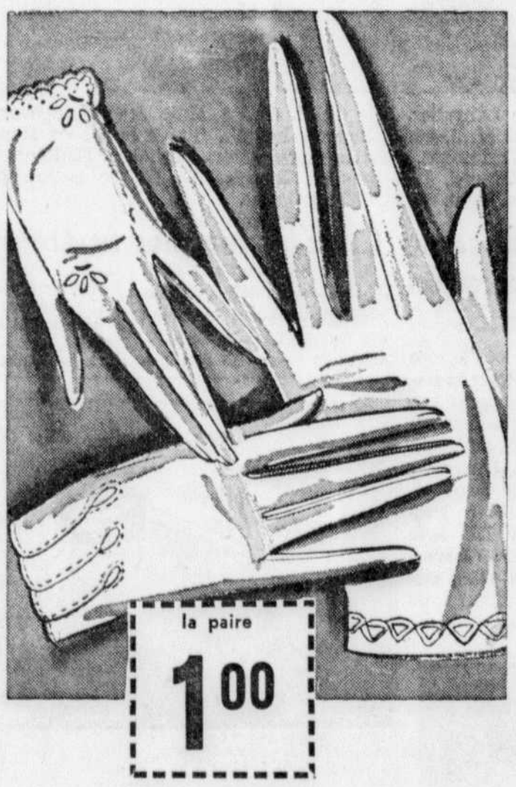
B. Plat miniature à légumes avec couvercle ... pour service individuel de légumes, bonbons, noix. Bordure écaille sur le plat et motif relief sur le couvercle à poignée. Environ 7½ po. x 5½ po. **1.79**

Téléphonez VI. 2-6261 jusqu'à épuisement de stock

Pas de commandes postales

ARGENTERIE ... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



la paire **1.00**

Prix spécial!

Gants courts nylon, tissage double! Prix de la vente de mai!

Variété attrayante de modèles ... quelques-uns avec détail piqûres main, d'autres avec touches féminines de noeuds français, plusieurs autres modèles tailleur. Couleurs dans le groupe: blanc, noir ou beige. Pointures: 6 à 7½.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

selon couleur seulement

GANTS POUR DAMES ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Norm.: .85 la paire **.59**

Épargnez plus de 25%!

Chaussettes courtes ou longueur genou pour dames et enfants

- Chaussettes courtes à la cheville, côtelé coton renforci nylon. Larges revers. Blanc, marine, pointures 8½ à 11.
- Chaussettes courtes étirables en nylon, avec revers. Marine ou blanc en pointures 8½ à 9 et 9 à 11.
- Chaussettes courtes étirables en nylon, sans revers. Marine de fantaisie. Revers Lastex*. Blanc ou marine. Pointures 8½ à 11.

*Marque déposée

Bas en mèche de nylon imparfaits mais choisis

Norm.: .69 — la paire **.49**

Bas imparfaits mais choisis. Talons et bouts renforcis, revers confortables. Finit mat, beige, beige moyen ou brun. Pointures 8½ à 11. Quantitée limitée.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

sur commandes de 3 paires ou plus

BAS DU BUDGET ... AU TROISIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 5.00!

Robes sans manches "First Lady"... en Arnel* tissé effet toile

Tailles: 10 à 18. **$10** ch.

Norm: 15.00

Les petites robes qui pourraient se vendre facilement le double ... A la ville, à la campagne, en voyage ... partout ... elles sont d'une élégante simplicité qui ne passa pas inaperçue. Arnel* facile d'entretien à s'y méprendre avec la toile.

- Se lavent merveilleusement bien.
- Résistent aux faux plis.
- Les petites robes que l'on porte avec divers accessoires à volonté.

A. Beige, rose, ou vert moyen.

B. Chamois, corail ou gimgembre.

*Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

BOUTIQUE TOWN AND COUNTRY ... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITÉ AU CANADA

Grande VENTE annuelle de MAI

La personne chanceuse qui gagne notre premier concours Voyage pour deux en Europe par Air Canada est
Madame K. LALIBERTE
STE-ADELE-EN-BAS

Epargnez 20 à 50% aux cinq magasins Morgan

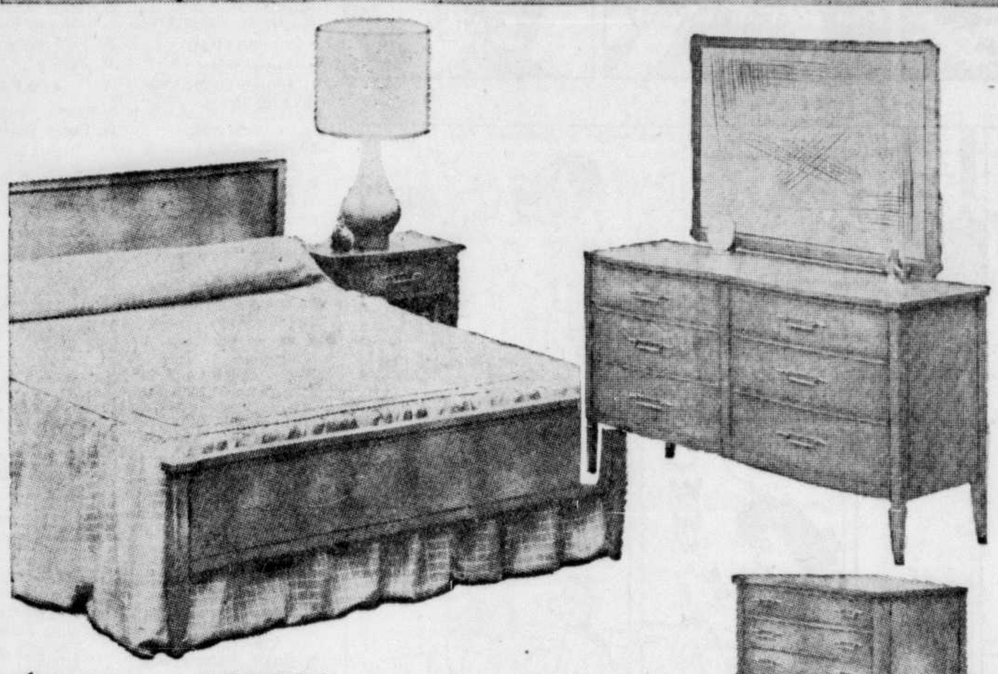
VOUS POUVEZ GAGNER UN VOYAGE ALLER ET RETOUR POUR DEUX EN EUROPE

par réacté

AIR CANADA



Visitez Londres . Paris . Rome . Bruxelles . Zurich . Milan . Vienne . Copenhague



Épargnez 140.00!

Solde! Mobilier de chambre à coucher 3 morceaux Andrew Malcolm

Un offre extraordinaire de la vente de mai! Style provincial italien ... tout-à-fait dans la note de l'ameublement moderne. Bonne fabrication de bois dur avec riche façon noyer blanc, fini arbre fruitier, les tiroirs sont à l'épreuve de la poussière, en queue d'aronde sur guide central. Le mobilier comprend :

- Grand bureau double 60 po.
- Commode de monsieur, 37 po.
- Lit à panneaux 4 pi. et 6 po.

Aussi disponible : Table de chevet. **39.50** en sus.
Lits jumeaux à panneaux 3 pi. et 3 po., **60.00** en sus
PAS DE PAIEMENT INITIAL 24 MENSUALITES DE 12.35. La taxe de vente payable à l'achat.

3 morceaux
Rég. 399.00
$259

Pas de commandes postales ni téléphoniques
MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER ... AU SEPTIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



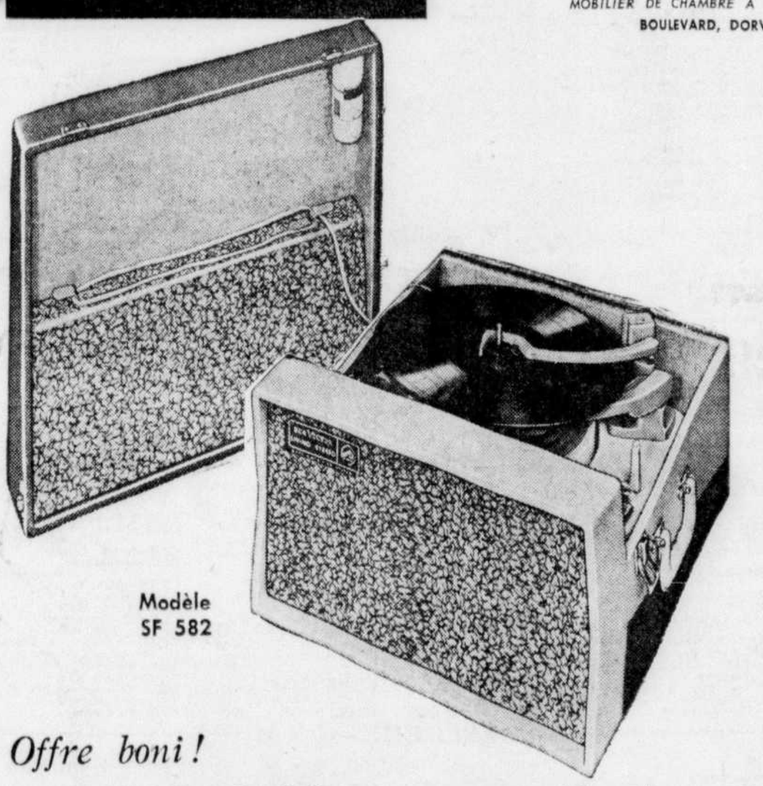
Norm. 26.95
la verge carrée
19.95
la verge carrée

Épargnez 25%!

Tapis de luxe indien tout-laine à contexture très épaisse

Beau tapis à tissage serré importé de l'Inde, en tout point comparable à ceux se vendant un prix plus élevé! C'est un des meilleurs tapis jamais importés de l'Inde. Tissage un tiers plus serré que le tapis moyen indien, sans pour cela que la contexture en soit diminuée. Son apparence élégante n'est surpassée que par sa durabilité. Choix de 6 belles teintes dans les grandeurs 12 pi. ou 15 pi. Biscuit, cannelle, doré, blanc teinté, nouveau beige, turquoise.

Quantité limitées — Pas de commandes postales ni téléphoniques
TAPIS ORIENTAUX ... AU QUATRIEME



Modèle SF 582

Offre boni!

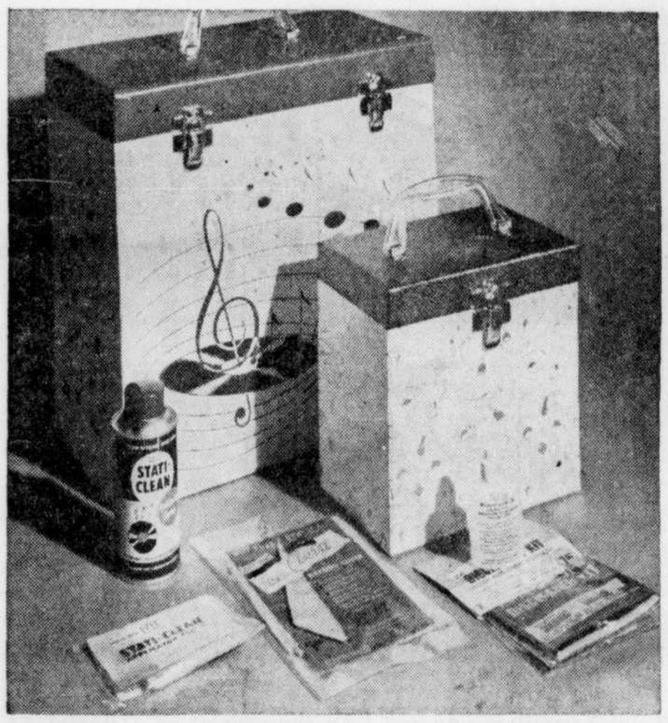
Stéréo RCA Victor portatif plus 10 disques Long Jeu en boni

Vous recevrez 10 disques Long Jeu 12 po. en boni
Musique populaire (val. 39.80) ou classique (val. 49.80)
pour le prix de 79.95

Le phono stéréophonique à 4 vitesses comporte ces importants avantages :

- Table tournante à 4 vitesses, équilibrée et d'une rigoureuse régularité.
- Deux lampes et rectificateur.
- Haut-parleur additionnel dans couvercle détachable.
- Joue disques monoraux, haute-fidélité ou stéréophoniques.
- Fini deux tons, gris ou brun.

Pas de paiement initial, 12 mensualités de 7.25. La taxe de vente payable à l'achat
Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
RADIOS ET TELEVISEURS ... AU CINQUIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

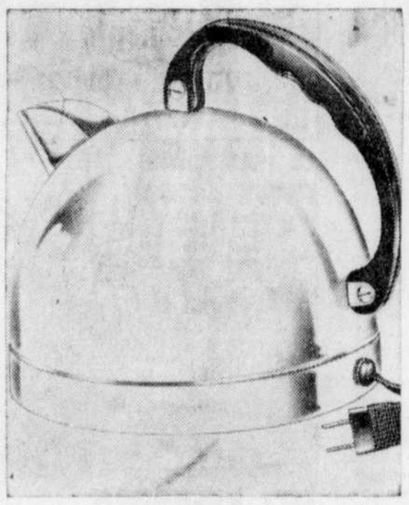


À prix spéciaux de la vente de mai!

Accessoires essentiels à tout amateur de disques!

- CLASSEUR 12 PO. DE DISQUES — avec feuille index. Tient cinquante disques. Solide carton pressé façon cuirette. Beige, vert ou rouge. Norm. : 4.50 **3.60**
- CLASSEUR 7 PO. POUR DISQUES — avec divisions, tient cinquante disques 45 rpm. Carton pressé façon cuirette. Beige, vert ou rouge. Norm. : 2.75 **2.20**
- CLASSEUR 12 PO. DE DISQUES — Robuste divisions, tient cinquante disques 45 rpm. acier. Norm. : 5.98 **4.78**
- PORTE-DISQUES PORTATIF — tient cinquante disques. Façon cuivre. Norm. : 2.95 **2.36**
- "DISCLOTH" — linge à épousseter les disques, tissu anti-statique. Norm. : 1.00 **.80**
- NECESSAIRE "DISCLEANER" — comprenant une solution nettoyante 1¼ on. et molletons. Norm 1.50 **1.20**
- NETTOYEUR "STATI-CLEAN" — à vaporisation anti-statique (5 on.) et tissu applicateur. Norm. : 1.98 **1.58**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) sur commandes de 1.00 et plus
DISQUES ... AU CINQUIEME
BOULEVARD DORVAL ET ROCKLAND



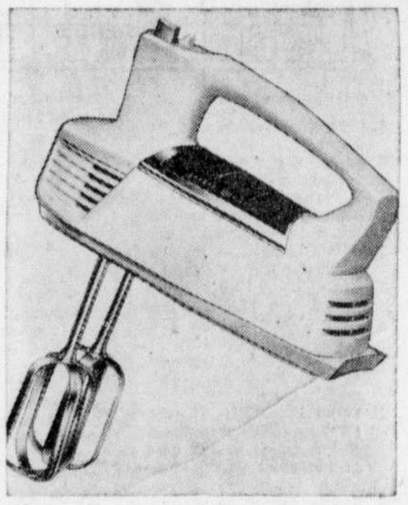
Offre spéciale!

Bouilloire automatique chromée

9.98

Merveilleux cadeau pour la fête des Mères aussi comme présent à a mariée ... avec économies de mai! Notez ces caractéristiques :

- Au régage "Boil" cette bouilloire chauffe très rapidement
- Commutateur automatique de sûreté.
- Corde amovible de 6 pieds.
- Marque approuvée CSA



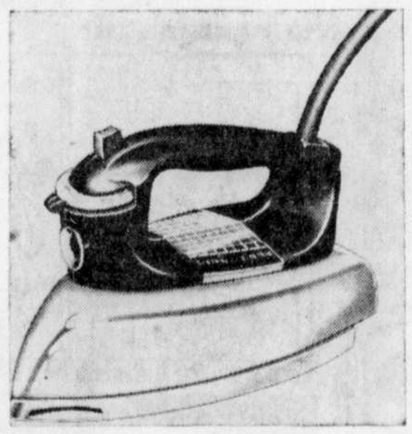
Épargnez 33⅓%!

Malaxeur manuel portatif

Norm. 24.95 **16.50**

Economies substantielles de mai sur ce malaxeur manuel General Electric, avec disque fouetteur exclusif qui réduit le temps du fouettage de 50%! Complet avec corde attachée permanente de 6 pieds.

- Ejecteur automatique des fouetteurs sur pression du bouton sur poignée.
- Réglage trois vitesses : haut, moyen, bas.
- Se range bien au mur ou dans tiroir.
- Pesanteur d'environ 2 lb 14 on.
- Blanc, turquoise, rose ou jaune.
- Marque approuvée CSA.

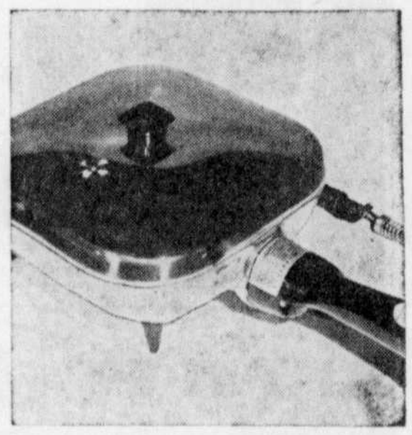


Épargnez 30%!

Fer à vapeur ou à sec

Norm. 21.50 **14.95**

Pourquoi se soucier d'humecter le linge lorsque la simple pression d'un bouton transforme ce fer à repasser, de sec à vapeur. Disque réglable sous le pouce. Rend le repassage facile ... très léger ne pèse que 3 lbs 3 on. Marque approuvée CSA. Achetez maintenant durant a vente de mai!



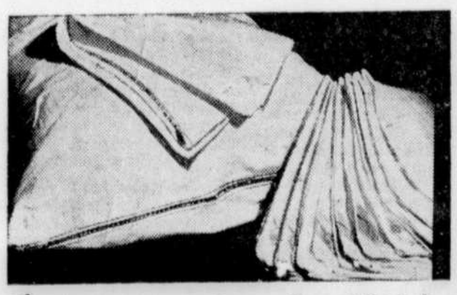
Épargnez plus de 25%!

Poêle à frire automatique

Norm. 22.50 **15.95**

Un cadeau pratique et utile pour la Fête des Mères ... avec économies extraordinaires de mai! Poêle automatique General Electric complète avec couvercle. Chromium hautement poli ... un accessoire de belle apparence dans votre cuisine. Environ 10 pouces carrés. Marque approuvée C.S.A.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
ACCESSOIRES ELECTRIQUES ... AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez plus de 40%!

Housses d'oreillers à glissière ne laissant pas passer le duvet

Norm. ch. 1.69 **2 pour 1.98**

Prix de la vente de mai! Housses lavables, grandeur régulière, coton blanc à l'épreuve du duvet et fermeture à glissière. Ne pas confondre avec couvre-oreillers en percale qui ne sont pas à l'épreuve du duvet.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261
LINGE DE MAISON ... AU QUATRIEME
BOULEVARD DORVAL ET ROCKLAND



Epargnez 20% et plus!

Draps et taies d'oreillers "Siesta" par Wabasso, modèles unis ou ajustés

Draps et taies d'oreillers à ourlets unis ou à point tiré, en coton blanc neige, blanchi sans artifice, et fabriqués spécialement pour MORGAN. Grandeurs prises après finition ou point tiré.

Grandeurs après finition	Ourlet uni	Ourlet à point tiré
63 po. x 100 po.	Norm. 3.49 ch. **2.79**	Norm. 3.98 ch. **3.19**
72 po. x 100 po.	Norm. 3.89 ch. **3.10**	Norm. 4.39 ch. **3.49**
81 po. x 100 po.	Norm. 4.25 ch. **3.39**	Norm. 4.75 ch. **3.79**
Taies d'oreillers assorties		
42 po. x 33 po.	Norm. 1.75 la paire **1.39**	Norm. 2.15 la paire **1.70**
44 po. x 33 po.	Norm. 1.95 la paire **1.49**	Norm. 2.35 la paire **1.85**
Draps ajustés		
Grandeur lits jumeaux.		Norm. 4.25 ch. **2.98**
Grandeur lit double.		Norm. 4.25 ch. **2.98**



Epargnez plus de 20%!

Molletons piqués à matelas avec coins ancrés élasticisés

Exclusifs à Morgan! Recouvrements de coton ancrés blanc neige rembourrés d'épais coton ouaté piqûres en chevrons, finis avec coins ancrés élasticisés.

Grandeurs, environ	Norm.	
36 po. x 76 po., lit simple.	6.45 ch.	**4.95**
40 po. x 76 po., lits jumeaux	6.95 ch.	**5.25**
48 po. x 76 po., lits trois-quarts.	8.50 ch.	**6.35**
54 po. x 76 po., lit double.	8.95 ch.	**6.75**

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261
LINGE DE MAISON ... AU QUATRIEME
BOULEVARD DORVAL ET ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

TÉLÉCRITIQUE

"Tribune libre" fut fort animée, fort intéressante, fort libre, alors que Raymond Barbeau, André d'Allemagne, Raoul Roy expliquèrent ce qu'ils entendent et désirent : l'indépendance du Québec. Ils eurent à répondre aux questions de Roger Duhamel, Jean-Louis Gagnon, André Laurendeau. Dirons-nous que ce fut le combat des Horaces et des Curiaces ? La constitution en sera-t-elle changée ? Peut-être pas. Sans doute pas. Mais il reste important, légitime, naturel aussi que se manifeste et s'exprime le nationalisme canadien-français. Comme l'écrivait le professeur Pierre-Paul Roux : "Il n'est pas normal que dans notre province, les Canadiens français soient obligés d'apprendre l'anglais pour gagner leur vie". Ce fait irréfutable confirmerait ce que Raymond Barbeau appelle "la faillite de la Confédération". Toutefois, cette faillite — qui fit la fortune politique et sociale de certains politiciens, et si, ailleurs, il y eut la trahison des clercs, ici, il y eut la trahison des politiciens — André Laurendeau n'eut pas tort de souligner que notre inertie en est responsable, puisque la Confédération laissait au parlement de Québec une certaine autonomie.

Ce furent André d'Allemagne et Jean-Louis Gagnon qui échangèrent les propos les plus sensés et qui argumentèrent sans se déprécier mutuellement — tout argument ad hominem affaiblit celui qui s'en sert —. Comme il arrive souvent lorsqu'un débat survient, c'est l'adversaire qui donne les armes les meilleures. Quand Raymond Barbeau parla des nouveaux ministères créés par le gouvernement du Québec, il donna raison à Jean-Louis Gagnon. En effet. La création du ministère des Ressources naturelles et de celui des Affaires culturelles constitue l'étape la plus positive qu'ait accomplie un gouvernement provincial depuis la Confédération.

Paul TOUPIN

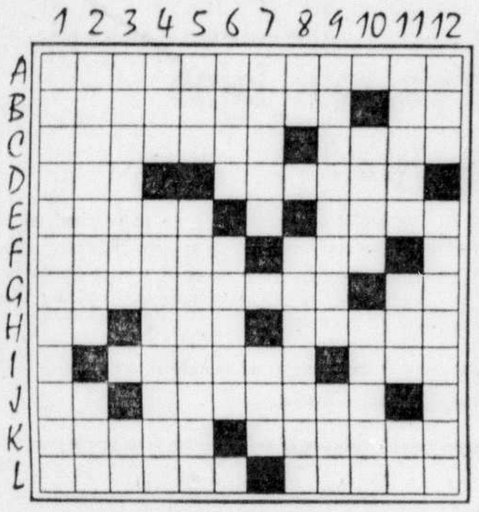
À CKAC

Une concurrente de la Gaspésie gagne $975

Un gros lot de $975 a été gagné par une concurrente de la Gaspésie qui a trouvé la bonne réponse à l'énigme proposée par les animateurs Mario Verdon et Yvon Blais durant l'émission "Le Grand argentier" en ondes à CKAC, le lundi, le mercredi et le vendredi. Au cours de l'émission d'hier, la lettre de Mme Françoise Céleste, demeurant à Colomb, comté de Gaspé, a été pigée au hasard. En plus de nombreuses preuves d'achat des produits du commanditaire, la lettre de participation de Mme

Voir CONCURRENTE, p. 18

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

A. Distension considérable du ventre.
B. Eprise. — En quel endroit.
C. Morceau de linge pour laver la vaisselle. — Crédule.
D. Rebut. — Eprouver une impression physique ou morale.
E. Géants voraces. — Dialecte gaélique parlé en Ecosse.
F. Partie d'un édifice entre deux points d'appui principaux. — Un missive l'est par son destinataire.
G. Permet d'attiser le feu sans se brûler les doigts. — Possessif renversé.
H. Terminaison d'infinitif. — Se dit d'une balle qui touche le filet avant de tomber dans les limites du court. — Soumit à l'action d'un machine.
I. Adoucir avec du saccharose. — Pièces de jeu.
J. A la tête d'écrevisse. — Leçon d'instruction militaire.
K. Chaine sans fin munie de godets. — Qui appartiennent au nez.
L. Ornement architectural formé par trois cercles qui se coupent. — Poissons.

Verticalement

1. Agitation.
2. C'est faire retrouver la ligne à une personne. — Ramification du bois des cerfs.
3. Rouleras, en parlant d'un cordage. — Note.
4. Parcourue. — Qui est susceptible de passer par des phases progressives.
5. Se dit du poids brut d'une marchandise, emballage compris. — Ancien officier de la justice royale en France.
6. Propres. — Préposition marquant un rapport de relation.
7. Gros nuages épais. — Agent politique de Louis XV et "lectrice" d'une tsarine.
8. Préposition. — Attiras au moyen d'un appât.
9. Qui trompent. — Préfixe.
10. Direction du vent. — Ce à quoi l'on aspire.
11. Sales, crasseux. — Solipède — Chemin de halage.
12. Pierre poreuse. — Accumulés.

Solution demain

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	M	A	R	I	V	A	U	D	A	G	E	S
B	A	M	I	■	A	N	S	E	■	A	R	T
C	Q	U	A	I	S	■	E	N	T	R	E	E
D	U	S	■	R	E	P	E	T	E	R	■	R
E	I	E	N	A	■	L	E	T	O	L	E	■
F	G	R	O	S	S	I	E	R	E	T	E	S
G	N	■	S	C	I	E	R	■	E	T	A	■
H	■	O	C	I	■	R	I	Z	■	E	D	E
I	N	O	U	B	A	■	E	■	F	E	C	■
J	■	N	U	■	L	I	T	■	G	O	U	R
K	E	L	U	E	S	■	E	U	■	N	A	R
L	R	E	S	S	E	N	T	I	M	E	N	T

Solution du dernier problème

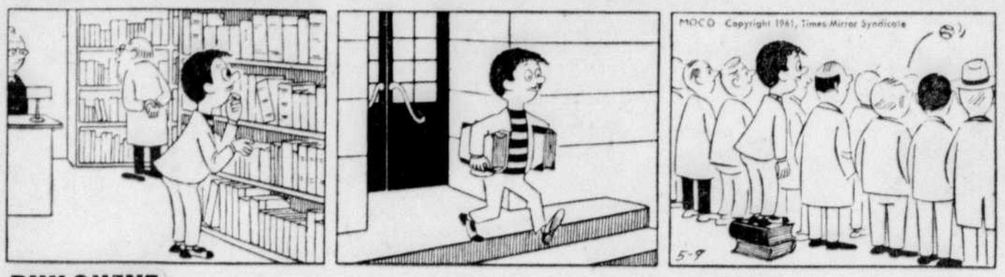
CE SOIR, 9 h. 30
"ALFRED HITCHCOCK PRESENTS"
LE CANAL 10

CFTM-TV 10
présente
CE SOIR A 7 H.00 — VOX POPULI
Interviews de l'homme de la rue
avec Marcel VLEMINCKX
Le sujet d'aujourd'hui : la lutte est-elle truquée ?
8 H. 00 — EN VEDETTE
qui présentera cette fois
DENISE FILIATRAULT
fantaisiste
Pourvu d'une installation technique ultra-moderne, CFTM-TV ne réserve ni "neige", ni "brouillard" à ses téléspectateurs. Ceux-ci feront donc bien de consulter un spécialiste si leur appareil de télévision ne rend pas une image et un son satisfaisants au canal 10.

TARZAN



MOCO



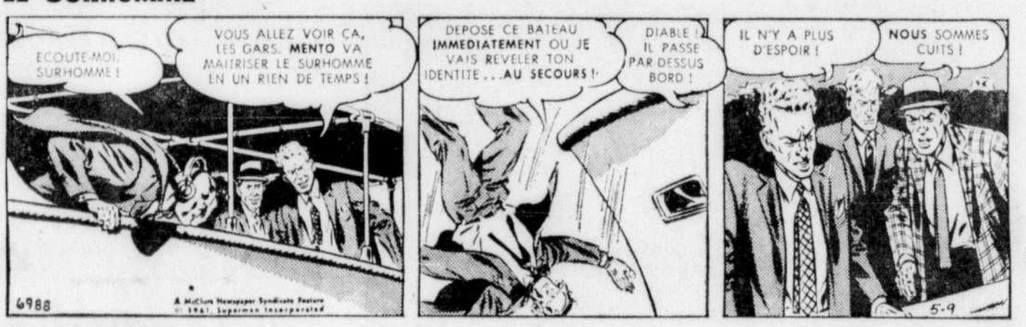
PHILOMENE



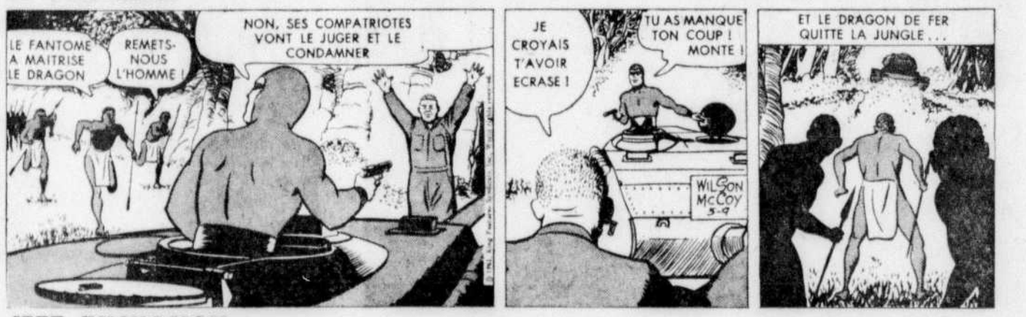
PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



JEFF BUCHANON



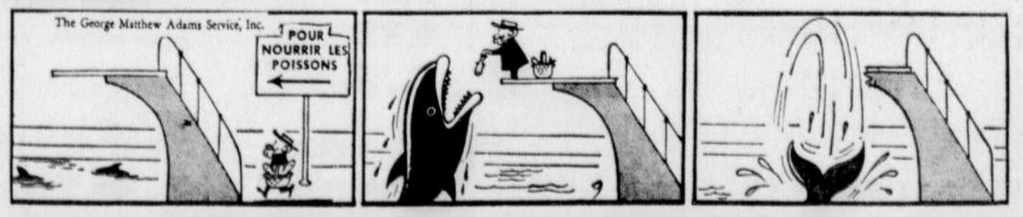
LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ: Plattsburgh 8—CJSS : Cornwall
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal 10—CFTM : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke 12—CFCF : Montréal

MARDI

4:00 P.M.
2,4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room For Daddy
6,8: Cartoons
7: Cinéfeuilleton
10: Nouvelles
12: Texas Rangers

4:15 P.M.
3: Secret Storm
7: Actualité Féminine
10: Ciné-Revue

4:30 P.M.
2,4,7: La Boîte à surprise
3: The Edge of Night
5: Here's Hollywood
6,8: Junior Roundup
10: Poivre et sel
12: Surprise Party

5:00 P.M.
2,4,7: La Vie qui bat
3: Popeye
5: Rocky and His Friends
10. Nouvelles, La Boutique de M. Nicola

5:15 P.M.
3: Abbott and Costello

5:30 P.M.
2: Ouragan
4: Casey Jones
5,6: Cartoons
7: Whirlybirds
8: Youth in the Sixties
10: Les P'tits bonshommes
12: The Three Stooges

5:45 P.M.
3: Music Country Style
12: Carte Blanche

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Headlines
4: Manchettes Int., Musique en dinant
5,8: News, Sports
6: Father Knows Best
7: Ti-Blanc Richard
10: Télé-métro
12: Sports

6:10 P.M.
3: Sports, Weather
12: Carte Blanche

6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
4: La bonne étoile
8: Dateline Seaway Valley

6:25 P.M.
2: Ce soir

6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3,12: News
4,7: Nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Metro
8: "Sword of Monte Cristo"
10: Nouvelles

6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Doug Edwards
4: Cinéfeuilleton
5: Huntley, Brinkley
6: News, Sports
7: Météo, Sports
10: Sport-images
12: Carte Blanche

6:55 P.M.
10: Sur le bout du banc

7:00 P.M.
2: Carrefour
3: Mr. Ed
4: Nouvelles sportives
5: The Flintstones
6: Seven-O-One
7: Avec Marc LeGrand
10: Vox Populi
12: People's Choice

7:15 P.M.
4: Panorama
10: Ciné-roman

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Shotgun Slade
4: Chronique des quilles
5: Nanette Fabray Show
6: Director's Choice
7: Sans atout
10: Ma Femme et moi
12: "Men with Wings"

7:45 P.M.
2,4: Par le trou de la serrure
10: Première Place

8:00 P.M.
2,4,7: La Côte de Sable
3: Father Knows Best
5: The Lawman
6,8: Chevy Show
10: En vedette

8:30 P.M.
2,4,7: Joie de vivre
3: Dobie Gillis
5: Alfred Hitchcock
10: Les Vikings

9:00 P.M.
2,4,7: C'est la vie
3: Tom Ewell Show
5: Two Faces West
6,8: Front Page Challenge
10: Télé-Quilles

9:30 P.M.
2,4,7: Expéditions
3,6,8: Red Skelton
5: Concentration
12: Alfred Hitchcock

10:00 P.M.
2,4,7: Ici Interpol
3: Garry Moore
5: My Three Sons
6,8: Close Up
10: Dix sur dix
12: San Francisco Beat

10:30 P.M.
2: Récital
4: Joyaux de l'écran
5: Peter Gunn
6,8: "Q" For Quest
7: Télépolicier
12: Pulse

10:45 P.M.
10: Nouvelles

11:00 P.M.
2,4,7: Télé-journal
3,5,6,8: News
10: Sports, météo
12: "Rhythm Romance"

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: "The Sea Hornet"
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: News Round Up
8: Hour Final

11:22 P.M.
2,4: Commentaire
6: Final Edition

11:30 P.M.
2,4: Conférence
6: "Are you with It?"
7: "Mohawk"
8: "Faithful City"

12:30 A.M.
12: News, Sports, Méditation

MERCREDI

CBFT — Canal 2
P.M.
1:00—Musique
1:55—Téléjournal
2:00—Long métrage: "Le Pirate des sept mers"
3:30—Bonjour madame
3:45—Votre cuisine, madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprise
5:00—Roquet, belles oreilles
5:30—Furie
6:00—Edition métropolitaine

CFCM — Canal 4
P.M.
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
2:45—Fémini-thé
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
3:45—Votre cuisine madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprise
5:00—Roquet, belles oreilles
5:30—Capitaine Tombola
6:00—Manchettes Int

CHLT — Canal 7
11:00—L'heure de Pierrot
P.M.
12:00—Italien Télévisé
12:35—CBC News
12:45—Première édition
1:00—Pot-pourri féminin
2:00—"Captain Kid and the slave girl"
3:30—Bonjour madame
3:45—Votre cuisine
4:00—Cinéfeuilleton
4:15—Actualité féminine
4:30—La boîte à surprise
5:00—Roquet, belles oreilles
5:30—Capitaine courage
6:00—Melody Ranch

CFTM — Canal 10
P.M.
4:07—Nouvelles
4:15—Ciné-Revue
4:30—Le Royaume de Madame
5:00—La Boutique de M. Nicola
5:30—Les P'tits bonshommes
6:00—Télé-métro

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc. CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600 CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

MARDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Jeu de dames
CBF—Metro — Magazine
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv., Léo Lebel
CFCF—G. Herbert
CBM—News, Tempo
CJAD—News — Mike Stephens
CKGM—News

5:15 P.M.
CBM—All Around Town
CKGM—Pops

5:30 P.M.
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CKGM—News
CJAD—News — Mike Stephens
CBM—Tempo

5:45 P.M.
CKVL—Nouv., Hit Parade
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair

6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Musique
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Opéra
CJMS—Angélus, Nouv., S. Bélair
CBM—News — Parliamentary Report
CFCF—Dean Kaye News
CJAD—News and Stock Quotations

6:10 P.M.
CKAC—Les courses

6:15 P.M.
CKAC—Dans le creux de l'oreille
CBF—Le monde aujourd'hui
CJAD—Al Cauley
CKGM—Feature
CJMS—Editorial du jour
CFCF—Entertainment Guide
CBM—Byline

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports
CBM—Roving Reporter
CJAD—Danny Gallivan

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CBF—Pont des arts
CKVL-FM—Concert Tzigane
CJMS—Nouv., S. Bélair
CBM—Rawhide
CFCF—Sportsreel
CJAD—M. Stephens
CKGM—News

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—Gagnante Club ménagères
CBM—Incomparable Guitar
CKGM—Feature
CFCF—News, Commentary Ottawa

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie
CKVL-FM—Concert
CJMS—Nouv., Hi-Fi Club
CJAD—News, M. Stephens
CBM-FM—Résumé — News
CBM—Christian Frontiers
CFCF—Bob Dell Show

7:15 P.M.
CKAC—Variétés
CBF—Tour de chant de..
CBM-FM—Double entente
CKGM—Pops

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CBF—Des idées et des hommes
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CJMS—Nouv. — C. Dumon
CBM—Sights and Sounds
CJAD—Hi-Fi Club
CKGM—News

7:45 P.M.
CJMS—Sports
CJAD—News, sports
CKGM—Feature

8:00 P.M.
CKAC, Nouv. — Les événements et les hommes
CBF—Chronique canadienne
CKVL-FM—Musique de Ballet
CJMS—Nouv., Mtl ce soir
CKVL—Hit Parade canadien
CFCF—Assignment
CJAD—Italian Festival
CBM—Business Barometer
CBM-FM—Concert contemporain

8:15 P.M.
CKAC—Gaietés musicales
CKGM—Feature

8:30 P.M.
CBF—Concert symphonique
CKVL-FM—Voix connues
CBM-FM—Vancouver Chamber Orchestra
CKGM—News
CJAD—Adventure in Music
CFCF—Home School
CBM—Vancouver Chamber Orchestra

8:45 P.M.
CJMS—C. Dumont
CKVL—Ce soir à Ottawa
CKGM—GM — P.M.

9:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de Nuit
CKVL—Piano Quiz
CKVL-FM—Opérettes
CFCF—Late Show
CJMS—Nouv. — Echos de ma ville
CKGM—News
CJAD—Adventure in Music

9:15 P.M.
CKGM—Editorial

9:30 P.M.
CBF—Disques comparés
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv., Y. Leclerc
CKVL-FM—Ouverture
BCM—The Twenties Roar
CKGM—News
CBM-FM—The Twenties Roar

9:45 P.M.
CKGM—Feature

10:00 P.M.
CKAC—Nouv. LeBel de nuit
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Concert
CBM-FM—Musique de chambre
CKVL—Bonsoir mes amis
CFCF—Late Show
CBM—National News
CKGM—Dave Boxer
CJMS—Nouv. — Les Echos de ma ville
CJAD—News — Concert

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CBF—Rencontres françaises
CJMS—Echo — Opinion
CBM-FM—Distinguished Artists
CKGM—Open Mind
CBM—Distinguished artists

10:45 P.M.
CKAC, Nouv. — Sports
CBF—Nouvelles sportives
CJMS—Sportorama — Echo
CKVL—Bonsoir mes amis

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Beaux disques
CKVL-FM—Musique de S. Bach
CKGM—News
CJMS—Nouvelles La soirée des Rois
CBM—Venture
CFCF—News, Sports
CBM-FM—Nouv. — Les maitres du chant choral
CJAD—The World Tonight

11:10 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CFCF—Bridge To Dreamland

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'actualité
CJAD—Sacha Trio
CFCF—Late Show
CKGM—Golden Music

11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Musique de chambre
CKGM—News
CJAD—Len Roweliffe
CFCF—Bridge to Dreamland

11:45 P.M.
CBF—Radio-Journal
CKGM—Golden Music
CKVL—Nouvelles

12:00 MINUIT
CKAC—Nouvelles — LeBel de nuit
CBF—Concert
CKVL—All Night Boys
CKVL-FM—Symphonie
CJMS—Nouv., Sportorama, Jusqu'à l'aube
CBM—News, Concert
CFCF—Bridge to Dreamland
CKGM—Dick Varney
CJAD—News — Len Roweliffe
CBM-FM—Fermeture
CKAC—Nouv. — La pensée du soir, Fermeture
CBF—Nouvelles, Fin des émissions
CKVL-FM—Melachrino et son orchestre
CBM—Fermeture

MERCREDI — CKAC

A.M.
5:55—Nouvelles
6:00—La messe du jour
6:30—Nouv., Bon matin
7:00—Nouv., Bon matin
7:25—Les sports avec..
7:30—Les manchettes
7:35—Bon matin
7:45—Le quart d'heure de l'Oratoire
8:00—Les nouvelles canadiennes
8:05—Les nouvelles internationales
8:10—Paul Dorval
8:15—Bon matin
8:30—Les manchettes
8:35—Bon matin
8:53—Jouez Radio
9:00—Bulletin de nouvelles
9:05—Du "pep"
9:37—Jouez Radio
10:00—Les manchettes
10:05—Un "beu" de tout
10:57—Jouez Radio
11:00—Nouvelles
11:05—Revue de Michel Noël
11:30—Le grand argentier
11:45—Revue de Michel Noël
11:57—Jouez Radio
P.M.
12:00—L'Angélus
12:01—Bulletin de nouvelles
12:05—Ici Pierre Chouinard
12:30—Coeur à coeur
12:45—Ici Pierre Chouinard
12:57—Jouez Radio
1:00—Les nouvelles canadiennes
1:05—Les nouvelles internationales
1:10—$50. par jour
1:20—Du "pep"
1:45—La blague express
1:50—Du "pep"
1:57—Jouez Radio
2:00—Les manchettes
2:05—A P vous appelle
2:30—Chansons d'amour
2:57—Jouez Radio
3:00—Nouv., R.S.V.P.
3:57—Jouez Radio
4:00—Nouvelles — Evénements sociaux
4:30—Radio Sacré-Coeur
4:45—Une vedette chante
4:50—Votre médecin vous parle
4:55—Intermède

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NÉES LE 10 MAI : Les enfants nés en ce jour ont un si vif amour de la liberté qu'il leur est difficile de se soumettre à toute discipline, soit dans le travail, soit dans la vie domestique. Mais si ces personnes peuvent agir avec indépendance, elles se consacrent avec énergie et persévérance aux travaux et aux responsabilités qui leur sont confiés, et elles s'emploient constamment à améliorer le rendement des efforts.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Vos contacts sociaux ne seront pas aussi satisfaisants que vous le voudriez, notamment dans la matinée. Si vos activités vous mettent en rapport avec le public, gardez votre sang-froid, pour ne pas affaiblir votre autorité. Une harmonie règne dans les rapports du coeur.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Vos problèmes personnels pourront être résolus rapidement, avec le concours de votre conjoint (e) ou d'un de vos familiers de bon conseil. Faites en sorte de déterminer votre travail avant la fin du jour, afin de pouvoir profiter d'un moment de loisir au début de la soirée.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Ne prenez part à aucun bavardage, car, en ce moment, vos supérieurs observent votre activité. Non en mal, puisque vous allez vraisemblablement bénéficier d'une promotion ou d'une distinction flatteuse. Vous n'aurez pas l'avantage cependant dans la guerre des coeurs.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet — Ne soyez pas trop susceptible quand il y va de vos intérêts matériels. Il faut parfois faire quelques concessions pour réussir. Votre intelligence vous donnera la possibilité de résoudre une énigne qui intriguait votre entourage. Agréable soirée avec une personne qui s'intéresse à vous.

La Vierge (du 22 août au 22 septembre) — Une démarche effectuée avec diplomatie réussira bientôt. Evitez les discussions familiales qui risquent de vous déprimer et de vous troubler dans l'accomplissement de votre tâche quotidienne. Les projets d'ordre sentimental seront favorisés dans la mesure où vous tiendrez compte de l'avis de l'être aimé.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Un contremaitre habituellement peu indulgent et peu tendre aura pour vous, aujourd'hui, des attentions qui vous surprendront. Il ne faudrait point tenter d'abuser de la situation, car son comportement n'aura pas les causes que vous pourriez lui imputer. Sentiments renversés.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Soyez prêt à saisir une occasion d'améliorer votre sort d'une façon originale. On apprécie vos idées et votre caractère. Si vous parlez à des personnes âgées, évitez de manifester une trop grande désinvolture. Un ami cher dont vous n'avez pas eu de nouvelles depuis longtemps vous écrira.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Il sera préférable aujourd'hui d'ajourner les discussions d'intérêt ou même les simples réunions amicales. Mettez-vous au lit de bonne heure : une bonne nuit vous remettra d'aplomb. Vous pourrez toutefois, dès aujourd'hui, modifier votre point de vue sur une affaire sentimentale.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 jan.) — Une période difficile se prépare, car certains de vos collègues ne s'adapteront qu'avec peine à leur nouveau milieu de travail. Vous aurez tendance à vous montrer trop sévère, alors que la situation exige au contraire beaucoup de compréhension et beaucoup de doigté.

Le Verseau (du 21 jan. au 19 fév.) — Vous vous ferez des relations nouvelles au cours d'une sortie qui vous procurera beaucoup de satisfaction. Dans la soirée, des discussions portant sur des sujets d'actualité vous passionneront et vous aurez l'occasion de vous faire valoir. Félicité dans le domaine du coeur.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Il y a du nouveau dans l'air : l'arrivée d'un collègue suscitera votre curiosité, d'autant plus que vous échangerez ces propros empreints de sympathie. Ne précipitez pas, cependant, les confidences. Ce soir, faites une lecture reposante et couchez-vous tôt.

LE GAZ

SUITE DE LA PAGE 3

chef du Contentieux de la Ville, Me Honoré Parent, dans laquelle il lui disait que son département pourrait intervenir dans l'affaire si l'occasion le nécessitait.

C'est ce qu'a tranché hier le juge Vadboncoeur : l'occasion ne le nécessite pas encore. Surtout que la Ville elle-même, en la personne de Me Gould, a reconnu toute la compétence, tout le bien-fondé, toute la juridiction de la Régie de l'électricité et du gaz, et qu'elle n'a jamais mis en doute ses prérogatives.

Chose réglée.

La seconde pétition de la Ville a été accordée par la Régie, mais non sans que Me Gould se fasse "passer" un léger savon — par son adversaire, Me Joseph Blain, avocat de la Corporation de Gaz Naturel, puis par le juge lui-même, et plus violemment.

La pétition, c'était pour que la Régie accorde à Montréal le droit d'obtenir et de consulter des documents de la Corporation du Gaz Naturel. Ce n'était pas la première fois que Me Gould faisait une telle demande, et le juge, visiblement irrité, le lui a souligné. Et puis — ce fut Me Blain qui le remarqua — ces documents sont publics ; ils ont même été déposés devant la Régie ; et s'ils sont publics, il n'est pas nécessaire d'obtenir une permission spéciale pour les consulter.

Un ballon en l'air

Dans sa pétition, Me Gould se plaignait notamment que la Ville n'avait pu avoir accès à tous les documents pertinents à la cause et que les citoyens étaient ainsi privés du droit de connaître tous les faits se rapportant aux finances et aux opérations de la CGN.

Me Blain : "Pourquoi s'acharner à créer une situation, surtout à l'extérieur, qui laisserait croire que la CGN veut cacher une partie de ses opérations ! Nous n'avons rien à cacher".

Et le juge de tancer vertement Me Gould : "Je ne cache pas mon étonnement devant votre motion. Et ce que vous dites, d'ailleurs, est faux, à savoir que la Ville n'a pas eu le droit de consulter tous les documents ayant trait à la cause. Je vous l'ai répété maintes fois, que vous aviez accès à tous ces documents. Je n'aime pas ce genre de motion — la façon dont elle est présentée, qui peut laisser croire aux journalistes une foule de choses qui n'existent pas.

"Pourquoi envoyer en l'air un ballon pour le faire crever sur la tête de la Régie ?

"Il est évident que la Régie va vous accorder votre motion. C'est bien normal. Mais elle n'est pas d'accord quant à sa forme, qui à mon sens est abusive et inexacte".

Le président de la Corporation du Gaz Naturel, M. Glenn-O. Maddock, revint ensuite comme témoin, et pendant tout le reste de la séance, son rôle consista à promettre d'apporter des documents qui donneraient plus de détails sur les opérations financières de la CGN.

M. REMILLARD

SUITE DE LA PAGE 3

jeux par paroisse sur des terrains loués à la commission scolaire pour au moins dix ans, et ce au coût de $25 à $35,000 pièce.

Ce sera pour l'an prochain, peut-être . . .

L'affaire de l'OTJ ? L'an dernier, sous le maire Chamberland, l'OTJ organisa une vaste campagne de souscription qui devait lui fournir quelque $150,000. L'entreprise fut confiée à la maison Marcel Gagnon et Associés et fut patronée par l'hon. Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense nationale et député de Longueuil. La campagne aurait cependant rapporté très peu à l'OTJ qui aurait terminé la saison avec un déficit . . .

LA FCAI

SUITE DE LA PAGE 3

alimentation du Québec (section de Montréal) et l'Association des employés du commerce au détail, affiliée à la FCAI. Les chefs syndicaux précisaient que les "associations indépendantes" mises sur pied par M. Lucien Tremblay, le sont toujours avec la connivance de l'employeur et qu'elles restent dominées par le patron.)

Suit un procès-verbal de cette assemblée, peut-être un peu différent de celui que l'on retrouvera dans les archives de la FCAI :

Après "une minute pour le policier mort en devoir" et "une petite prière pour que nos résolutions soient bonnes" (les expressions sont de M. Paul Gignac, président de l'AECD), M. Bourgeois, vice-président de la FCAI, présente les invités d'honneur : les présidents des "associations d'employés" chez Dionne, Durivage, Couvrette et Sauriol, Jolicoeur et autres. Vient le procès-verbal de la dernière assemblée où "900" membres étaient présents, prétend-on. Une fois la lecture terminée M. Gignac proclame : "Nous allons signer les minutes immédiatement devant toute cette foule".

Le même M. Bourgeois présente maintenant M. Paul Gignac qui devait parler depuis au moins une demi-heure sans avoir été présenté.

M. Gignac rend la politesse à M. Bourgeois qui l'a félicité en "rendant un hommage qui leur est dû à ses compagnons". (Tous ces échanges de félicitations, et le reste, qui sont des "actes spontanés", dira plus tard M. Tremblay, sont des lectures à haute voix de textes dans le même style, tapés par la même machine à écrire, du moins d'après ce que nous avons pu constater de visu à l'issue de l'assemblée.)

"On veut la semaine de 45 heures devait répéter M. Gignac à plusieurs reprises. Certaines unions, certaines gens ont commencé à nous faire de l'annonce. Il y a toujours quelqu'un qui insiste pour avoir ce qu'on a fait", ajoute le président Gignac. Il parle de "sacrifices" disant : "Aucun de nous reçoit une cenne de dépenses". Il termine en déclarant : "Envoyez vos cotisations. C'est la seule chose qui pourra retarder notre décret."

M. Jean-Marie Bernier, président de la FCAI, prononce alors un plaidoyer en faveur de la FCAI et surtout de l'Association des employés de Jolicoeur.

"Si . . . massacrez-nous"

Et M. Gignac fait maintenant l'éloge de M. Lucien Tremblay, "celui que nous avons suivi aveuglément jusqu'à aujourd'hui, celui qui a le respect de la pure démocratie". M. Gignac d'ajouter : "Nous voulons dénoncer publiquement certains individus qui veulent vous noircir. Plus on essayera de vous salir, plus nous aurons confiance en vous".

"L'homme du jour", M. Tremblay, prend alors la parole. Il discourra pendant une heure, s'en prenant, entre autres, aux chefs syndicaux ("des gens qui dépensent les piastres de l'ouvrier d'usine") et le parlementarisme ("à Québec, ce sont de royales engueulades et pendant ce temps-là ça nous coûte de l'argent"). M. Tremblay s'est surtout longuement défendu d'avoir un but pécuniaire en tête : "Si nous voulons faire de l'argent avec vous autres, massacrez-nous en sortant de la salle", a-t-il dit à un certain moment. Il a aussi ajouté : "Je n'ai jamais acheté une piastre de timbres sans en parler au président".

"C'est pas une rumeur, c'est un fait. On va aller chercher votre semaine de 45 heures. Si un gouvernement quelconque allait vous refuser ça, je calcule que le gouvernement ne fait pas son devoir", a proclamé M. Tremblay à un autre moment.

M. Tremblay a expliqué pourquoi la FCAI envoyait un télégramme à M. Hamel : "Il faut mettre le ministre du Travail dans la position de ne pouvoir refuser le décret".

Salué comme "le chef suprême que nous avons", M. Tremblay se voit honoré d'une motion de confiance à la fin de son discours, motion lue par le secrétaire de l'AECD, un M. Robert.

"Ça vaut des millions une marque de confiance comme ça", de répondre M. Tremblay à ce geste "spontané" et d'ajouter : "Il n'y a pas un gouvernement de la province de Québec qui ne peut accepter vos revendications parce qu'elles sont honnêtes et franches. C'est le plus beau cadeau que j'ai jamais eu depuis 20 ans de syndicalisme."

Le procès Bouchard

Sur les lieux du meurtre : la montre de l'inculpé et la casquette de son frère

Deux pièces à conviction : un bracelet-montre portant sur le revers du boîtier une inscription en un code particulier aux bijoutiers, ainsi qu'une casquette de ski, ont été présentées hier par la poursuite, dès la première séance du procès de Gaston Bouchard, jeune Montréalais âgé de 19 ans, inculpé du meurtre d'un commerçant domicilié dans Côte-St-Luc, M. Marcus Hilsenrath.

Le premier objet appartenait au présumé meurtrier, le deuxième à son frère, Robert, âgé de 15 ans. C'est l'adolescent lui-même qui l'a établi dans sa déposition; la casquette, Robert l'avait prêtée à Gaston quelque temps avant le crime.

Or ces articles avaient été découverts sur les lieux mêmes du meurtre, dans l'établissement que M. Hilsenrath exploitait rue Frontenac, non loin de la rue Ontario, dans le quartier où le prévenu était domicilié.

Le commerçant, qui était âgé de 48 ans, avait été assailli dans son bureau, le 9 février dernier. Frappé à la tête au moyen d'une clé à molette d'une longueur de 20 pouces, il avait été transporté inconscient à l'hôpital Notre-Dame. Deux opérations chirurgicales ne l'avaient pas sauvé : il avait succombé à ses blessures dix jours plus tard.

Histoire d'évier

Cette clé à molette, on l'avait trouvée non loin du corps de la victime. Elle était tachée de sang et le médecin-légiste Jean-Marie Roussel devait par la suite constater qu'elle portait aussi des cheveux qui avaient collé au métal.

En plus de ces objets divers, les policiers avaient confisqué sur les lieux deux billets d'un dollar, maculés de sang aussi, un carnet de reçus et une feuille détachée portant les détails d'une transaction récente.

Un présumé complice, Louis-Tancrède Ayers, âgé de 37 ans, dont le procès s'instruira plus tard, a également été appelé à témoigner hier. Vers 10 h. du matin le 9 février, a-t-il déclaré, Gaston Bouchard et Florian Hébert, celui-ci âgé de 35 ans et inculpé également dans la même affaire, lui avaient rendu visite. On avait bu puis on s'était rendu, selon lui, à la taverne située à l'intersection Ontario - Frontenac.

C'est à cet endroit que Hébert lui aurait déclaré qu'il voulait acheter un évier. Ayers lui avait recommandé de s'en procurer un chez un regrattier de la rue Frontenac. Lui, Ayers, serait resté là, devant la taverne, pendant que ses amis se rendaient chez le marchand.

Un témoin hostile

Il n'en sait pas davantage. Mais ce qu'il sait bien, c'est que son témoignage ne correspond aucunement à celui qu'il avait donné lors de l'enquête du coroner, où il avait déclaré que "trois jours avant la tragédie, il avait été question d'aller dévaliser le marchand" mais qu'il n'avait osé y aller lui-même parce que peu auparavant, il avait vendu une vieille batterie d'auto au regrattier.

Ayers sait bien que les deux dépositions ne se ressemblent pas. Au président du tribunal, le juge Wilfrid Lazure, qui l'invite à s'expliquer, il affirme qu'il avait, la première fois, témoigné "sous pression" et qu'on lui avait promis qu'il s'en tirerait à bon compte s'il collaborait avec la police.

Mais il n'en soutient pas moins que sa première déclaration était inexacte. Il n'en faut pas plus au tribunal pour déclarer le témoin hostile.

Enfin au bout de la journée, le juge Lazure a annoncé qu'il consentait à faire lire aux jurés une déclaration que l'inculpé Gaston Bouchard avait faite le 28 février, neuf jours après la mort de M. Hilsenrath. La lecture en sera faite aujourd'hui.

L'un des deux procureurs du prévenu, Me Jean Filiatrault, s'est opposé à cette mesure, en affirmant que son jeune client avait été contraint de faire cette déclaration dans un esprit de contrainte, en présence de trois détectives costauds.

Le juge, à cette remarque, a répondu par une observation personnelle, à savoir que jamais durant sa carrière il n'avait vu de déclaration qui lui semblât si librement donnée.

Récusation de deux aspirants-jurés

Deux des personnes pressenties en vue de la formation du jury qui tranchera le sort du jeune Gaston Bouchard, interrogées hier par les procureurs de la poursuite et de la défense, ont déclaré catégoriquement leur opposition à la peine capitale.

Ces deux aspirants-jurés ont été récusés. La loi oblige en effet le juge à prononcer la peine de mort quand un inculpé accusé de meurtre est trouvé coupable.

Il reste toutefois au condamné, une fois la sentence prononcée, un ultime recours : la demande de commutation de peine au cabinet fédéral. On sait que ce dernier n'a que très rarement refusé, ces dernières années, de commuer les peines de mort en peines d'emprisonnement à vie.

Ils ne faisaient pas l'éco'e buissonnière

Lors du témoignage de Denis Durnin, à l'enquête du coroner tenue récemment pour déterminer les circonstances de la mort de son grand-père, Patrick Durnin, LA PRESSE citait la déclaration du jeune homme dans laquelle il mentionnait le nom de deux de ses camarades avec lesquels il affirmait avoir fait l'école buissonnière.

La R.S. Mary Philippa, directrice de l'école Notre-Dame de Huntingdon, a fait savoir hier, dans une lettre adressée à LA PRESSE, que les deux garçons, Torrence Tobin et Danny S[illegible], étaient en classe, le 5 avril dernier, jour du meurtre.

LOUEZ
UN NOUVEAU "61"
FLEETWOOD
T.V. PORTATIF pour 4 semaines $10
Essayez-le avant d'acheter
Paiements applicables sur l'achat.
Sans compagnie de finance.
Consolidated Radio Ltd.
1130 Bernard W. CR. 7-2159

ON SE SOUVIENT LONGTEMPS DES BANQUETS chez RUBY FOO'S

Au cours des années, des milliers de Montréalais ont confié à Ruby Foo's la préparation bien à point de leurs banquets et réceptions. Si vous projetez une réception, songez à Ruby Foo's, à l'enseigne du bon goût. Une cuisine soignée—orientale, européenne ou américaine, un vaste choix de vins fins et de liqueurs réputées, un service impeccable—vous bénéficiez de tous ces avantages, à prix fort abordable, chez Ruby Foo's. De plus, chez Ruby Foo's vos invités peuvent maintenant danser, ce qui complétera le plaisir et le succès de votre réception.

Pour un banquet, un mariage, un dîner de club, renseignez-vous auprès de notre hôtesse, Mlle Carlson. RE. 7-6533.

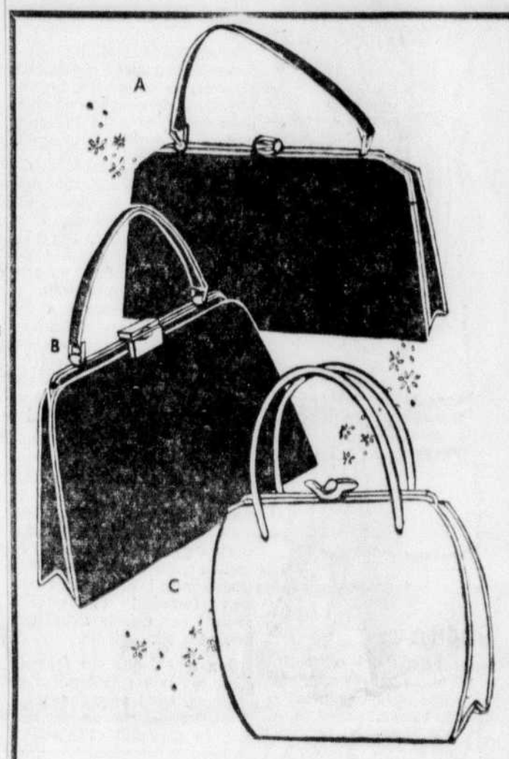
JAMAIS DE PROBLÈME DE STATIONNEMENT.
RUBY FOO'S
OÙ LA QUALITÉ EST UNE TRADITION
7815 boulevard Décarie

British Consols


PAPIER À HAUTE POROSITÉ

ADOPTEZ LE LAIT EN PARTIE ÉCRÉMÉ JERSEY GRAS 2%
• si bon à boire
• si digestible
• si économique
Contrôlez votre poids
Procurez-vous
CONTROCAL
900 calories par l'entremise du livreur POUPART
A. Poupart & Cie LIMITÉE
AU SERVICE DES MONTRÉALAIS DEPUIS 40 ANS LA. 3-2183

Ogilvy's
OUVERT JEUDI et VENDREDI JUSQU'A 9 h. P.M.
Entreposez vos fourrures
EN TOUTE SÉCURITÉ . . .
chez Ogilvy's
COMPOSEZ VI. 2-7711
local 281
ou présentez-les vous-même à notre salon
OGILVY'S — Salon de la fourrure, au deuxième
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

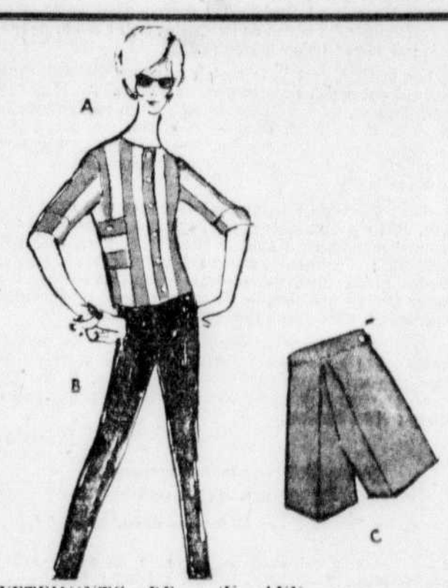

UN BEAU SAC À MAIN EN CUIR POUR MAMAN
Fête des Mères, Dimanche 14 mai
Rég. 15.95 8.95
Grand choix de modèles et couleurs d'été. 3 seulement sont illustrés ci-haut.
• Souple peau de veau noir, brun moyen, marine ou ivoire
• Cuir maroquin noir ou brun
a) Sacoche tailleur
b) Modèle classique très grand
c) Modèle classique 2 poignées
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Sacs à main, au rez-de-chaussée
JAS. A. OGILVY'S LIMITED


COMPAGNONS HARMONIEUX EN PURE SOIE RAYEE
Fines rayures multicolores ; tailles : 10 à 18
a) Chemisier classique; col transformable, manches roulées. 9.95
b) Jupe ample à plis non pressés, entièrement doublée. 18.95
c) Short "Jamaica", entièrement doublé. 8.95
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
(Vpe allouez 1 semaine pour livraison)
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

LES "SKIPPIES" DE FORMFIT SONT PARFAITS POUR L'ETE


a) Gaine-culotte ligne naturelle. Coupe en biais du dos contour élasticisé. Bande de taille 2½". Blanc. Petit, moyen, grand. 12.50
b) Tulle de nylon Jacquard. Panneaux avant et arrière satin élasticisé. Modèle court avec effet de jambe. Blanc. Petit, moyen, grand. 7.95
c) Gaine-culotte jambe très longue. Tulle de nylon, panneau avant dentelle de nylon, panneau arrière satin élasticisé. Bande de taille 2½". Blanc ou noir. Petit, moyen, grand. 11.50
(Non-illustré) — Gaine-culotte en tulle nylon. Panneau avant dentelle nylon. Panneau arrière satin élasticisé, bande de taille 2½". Blanc, noir. Petit, moyen, grand. $10
(Gaines assorties disponibles également)
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Salon du corset, au deuxième
DÉFILÉ DES CORSETS "FORMFIT"
Mme RITA WILSON, conseillère "FORMFIT", sera la commentatrice des DEFILES du CORSET le 10 MAI à 1 h. 30 et 3 h. 30 p.m.

JAS. A. OGILVY'S LIMITED



VETEMENTS DE JEU AUX COULEURS VIVES
Tricot de coton frais et léger
a) Cardigan manches courtes, une grande poche. Gaiement rayé fuchsia, lilas, turquoise ou rayé jaune, orange, vert. Petit, moyen, grand. 4.95
b) Fuseau doublé noir ou blanc. Tailles 10 à 16. 5.95
c) Short "Jamaica" doublé. Noir, blanc, turquoise, lilas ou rayé. Tailles 10 à 16. 4.95
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Modes budgétaires, au troisième
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

INTERCHANGEABLES EN COTON FACILE D'ENTRETIEN
Pour fillettes de 7 à 14 ans


a) Surblouses poncho, manches courtes, cordon à la taille. Bleu ou or. 2.98
b) Chemisier sans manches bleu ou or. Col marin imprimé assorti à la jupe. 1.98
c) Jupe boutonnée devant, grande poche sur côté. Imprimé bleu ou or. 3.98
d) Short avec boucle de ceinture en cuir. Uni ou imprimé bleu ou or. 1.98
e) Fuseau avec boucle de ceinture en cuir. Uni ou imprimé bleu ou or. 2.98
f) Jupe-culotte, idéale pour le jeu. Bleu ou or. 3.98
Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711
OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Courrier Confidences

Une pure utopie !

Q. — Il m'arrive de lire votre courrier. Je crois que vous agissez avec sincérité en répondant comme vous le faites à ceux qui vous exposent leurs problèmes. Vous avez sans doute le privilège d'avoir une échelle de valeurs qui vous sert à tout résoudre. Vos conceptions, en effet, semblent inébranlables et votre recette de bonheur contient invariablement des "ingrédients" tels que l'esprit de sacrifice, la religiosité, etc.

Ne croyez-vous pas, cependant, que de tels critères, s'ils sont applicables à la grande majorité des gens dans notre belle province (qui sont souvent loin de la finesse intellectuelle, et qui se contentent volontiers de bobards), restent quand même trop étroits pour tous les cas qui se présentent à vous ? Ainsi, un comportement qui vous semblerait immoral, apparaîtra à beaucoup de gens (moralisés à la manière saxonne) tout à fait acceptable et même enviable.

Je suis moi-même étudiant. Ayant rencontré l'an dernier une jeune fille de très bonne famille (!), nous nous sommes posé les problèmes qu'affrontent tous les jeunes : influences réciproques, pureté, etc. Nous avons mis en commun ce qui était le plus susceptible de nous rendre la vie agréable, sans la compliquer. Nous ne faisons plus de religion ni l'un ni l'autre, mais nous avons quand même connu des moments inoubliables ensemble. Ce comportement que vous croyez sans doute susceptible de nous attirer bien des remords et des déboires contribue, au contraire, à nous détendre, à nous rendre plus sociables et plus enclins au sérieux. Plusieurs de mes confrères d'ailleurs font une vie comparable à la nôtre à bien des égards et ils semblent en être enchantés.

Ne croyez-vous pas qu'il est préférable — pour ceux qui peuvent se le permettre — de rejeter aux oubliettes les exigences d'une société et d'une religion parfois trop peu ouvertes aux conditions de vie, pour jouir d'une vie qui, un jour ou l'autre, nous quittera ? J'admire votre sincérité mais je ne partage pas vos conceptions stéréotypées du bonheur. — Ilo.

R. — Vous me reprochez d'avoir une échelle de valeurs ; vous en avez bien une, vous ? Qui n'en a pas, plus ou moins consciemment ? Et pourquoi la vôtre serait-elle supérieure à la mienne ?

Somme toute, vous voudriez que je prêche l'amour libre. Ce n'est pas sérieux. Pour les besoins de la discussion, supposons un instant que je m'inspire de votre théorie pour répondre à mes lecteurs. Je heurterais les principes et les sentiments de la majeure partie de mes correspondants. Et fort probablement, on m'enverrait paître et gagner ma croûte dans un métier moins lourd de conséquences sur le plan doctrinal. Vous n'êtes pas très réaliste, mon jeune ami.

Vous devriez savoir aussi qu'une société basée sur l'amour libre est pure utopie. L'organisation des groupements humains les plus primitifs s'est toujours faite autour d'un noyau, d'une cellule, généralement la famille ou le clan. La raison de cette ordonnance des sociétés est très simple et ne repose pas nécessairement sur une foi religieuse : c'est l'existence des enfants. Sans eux, à la rigueur, un monde d'adultes, refusant tout credo, pourrait s'accommoder de l'amour libre. Mais il faut bien des enfants pour faire des adultes ! Qu'en feront ces couples qui se font et se défont au hasard de leurs caprices ? Ils n'en auront pas ? Vous savez fort bien que ce n'est pas une solution acceptable sur un vaste plan et à longue échéance. Pensez seulement aux conséquences économiques d'une politique de dénatalisation non pas spasmodique mais permanente.

Si seulement vous aviez déjà visité une crèche, vous changeriez peut-être d'avis, à moins de n'avoir ni coeur ni intelligence et de ne rechercher que la satisfaction de vos instincts. J'ajoute que ce n'est pas là l'impression que vous me donnez.

Le dernier paragraphe de votre lettre laisse entendre que l'amour libre pourrait être réservé à quelques privilégiés, à quelques esprits supérieurs. Le hic de l'affaire, c'est de déterminer ces cas d'exception, chacun, — le plus bête imitant en cela le plus intelligent, — se jugeant un cas unique, pas comme les autres ! Raskolnikov croyait aussi avoir le droit de s'affranchir des règles de la société ... Il s'est pris pour un génie ; il n'était qu'un meurtrier.

Les critères dont j'use sont le bon sens d'abord, et pour ceux qui ont besoin de plus pour se sentir des hommes complets, l'amour, au sens large du mot. Votre reproche de tomber dans la bigoterie, dans la religiosité me paraît immérité. Les remords que peuvent éprouver mes correspondants concernent leur conscience et je ne m'immisce pas dans ces questions intimes.

Vous vivez une aventure qui vous épanouit, vous et votre amie. Je veux bien. Mais quand l'un des deux cessera d'aimer, l'autre commencera à souffrir et rien n'existera pour retenir l'oublieux : ni enfants, ni aucun principe moral, ni aucun souci d'ordre social. Rien. Quand deux égoïsmes s'entendent pour mener une vie agréable, la vie est rose. Quand deux égoïsmes s'affrontent, c'est moins drôle.

Vous ne pourrez, en tous cas, m'accuser de vous avoir apporté des arguments religieux. Je vous souhaite d'être heureux aussi longtemps que vous le désirez. Il est tout de même une valeur qui, pour moi, je le répète, prime toutes les autres : c'est l'amour.

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à
COURRIER - CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

R.—A **"Maman qui aime sa petite famille ..."** — Votre lettre, par je ne sais quel concours de circonstances, m'a échappée. Je n'ai donc pu la publier avec celles des "gens heureux". J'en suis navrée. Votre bonheur, même s'il n'a que quelques années, — quatre ans, c'est court ! — fait envie et votre témoignage pouvait rassurer ma jeune amie qui ne croyait plus au bonheur.

Vous soulignez que votre préoccupation n'a pas été d'abord d'être heureuse mais surtout, avez-vous pensé : Celui-là, je puis le rendre heureux. Et vous donnez les pierres d'assise de votre bonheur : 1° mettre Dieu dans sa vie, 2° savoir se respecter mutuellement, 3° s'aimer beaucoup, 4° ne pas être égoïste, mettre de l'eau dans son vin.

J'ai tenté de donner l'essentiel de votre message. Je vous réitère mes excuses; vraiment, je suis désolée de n'avoir pu le publier en même temps que les autres. Et merci !

R.—A **"Pourtant, je l'aime"** — Ma jeune amie, il serait plus juste de dire que vous pensez l'aimer ! Vous êtes trop jeune pour sortir régulièrement avec les garçons, tout comme si vous étiez prête à vous marier incessamment. Vous le dites vous-même: à quinze ans, on croit aimer pour toute la vie, mais ça ne dure pas. C'est vrai, quoi que vous en pensiez; et la vie vous l'apprendra.

Vous n'êtes pas, non plus, à l'âge où l'on doit pleurer ... Je voudrais vous faire comprendre, pour vous, que vous feriez mieux de vous amuser sainement, en groupes, au lieu de vous prendre ainsi au sérieux. A votre place, je ne m'accrocherais pas comme vous voulez le faire. C'est manquer d'indépendance. Vous ne réussirez qu'à éloigner ce garçon. Les jeunes gens n'aiment pas les crampons !

Vous êtes aussi trop jeune pour embrasser les garçons. Ce n'est pas là nécessairement une preuve d'amour. Vous ne voulez pas essayer d'être raisonnable et plus sérieuse? Rien ne ressemble plus à un amour vrai qu'une amourette ...

Il m'a été impossible de vous répondre dans les sept jours qui ont suivi la réception de votre lettre; je regrette. Peut-être un autre amoureux vous a-t-il déjà consolée ?

R.—A **"Mea Culpa"** — N'attachez pas d'importance à ces menues fredaines et les gens les oublieront bien avant vous ! Ne tombez pas dans l'excès contraire; ne devenez pas scrupuleuse et ne vous tourmentez pas avec ce passé bien léger, au fond, croyez-moi.

Soyez sage mais restez souriante, jeune, spontanée, le coeur libre comme on doit l'avoir à votre âge. On verra bien que vous n'êtes plus la petite écervelée d'autrefois. Ce serait une erreur de croire que vous occupez tous les esprits, qu'on ne pense qu'à votre conduite passée. Cette conduite, si elle fut légère, n'est cependant pas de nature à vous faire pendre ! Allons, ne vous faites pas de souci inutile. Pensez au bonheur de ceux qui vous entourent et vous n'aurez pas le temps de vous tourmenter à votre sujet.

R. — A **"Mme B."** — Chère madame, votre jolie lettre, bien tournée, quoi que vous en disiez dans votre modestie, m'est parvenue trop tard pour que je puisse la publier avec toutes les autres. Vous êtes, après six ans de mariage, parmi les gens heureux. Je note que vous avez suivi les cours de préparation au mariage et qu'après chaque conférence, vous vous mettiez d'accord, vous et votre fiancé, sur les points importants. Vous avez aussi, dites-vous, réglé les problèmes à mesure qu'ils se présentaient, évitant ainsi les refoulements qui mènent souvent à des crises de revendications des droits de chacun. "Il est essentiel ensuite de s'accepter mutuellement avec nos défauts car il n'est rien comme ces petites remarques piquantes à propos de tout et de rien pour tuer l'amour". Très juste !

Je souhaite que vos conseils trouvent un écho chez mes jeunes lecteurs et lectrices ...

R. — A **"F.D."** — Je regrette mais les règlements de ce courrier m'interdisent de mettre mes correspondants en relation entre eux.

Pianiste, médecin

(PC) — Se destinant à la carrière de pianiste de concert, Jacqueline Paiement travailla pour l'obtention d'un baccalauréat en musique de l'Université de Montréal. Elle opta un peu plus tard pour la médecine. Elle est la première femme à faire partie du personnel médical régulier pour la compagnie de téléphone Bell.

Née à Sturgeon Falls, Ontario, Jacqueline est la fille d'un médecin. Elle quitta l'école de musique de San Francisco où elle reçut son diplôme en 1957 pour ensuite faire son internat à l'hôpital St. Mary de Rochester, New-York, et à l'hôpital de la Reine Marie, à Montréal.

Comme le personnel de la compagnie Bell est composé en majorité de femmes, elle considère son sexe un atout dans l'exercice de ses fonctions : "Cela me permet une plus grande compréhension et je me sens de ce fait plus utile. Ses attributions vont de l'éducation de la santé jusqu'aux traitements d'urgence, en passant par les examens de pré-embauche et les consultations libres et confidentielles.

Le Dr Paiement regrette-t-elle sa carrière artistique? "La formation reçue sera toujours une source de contentement intérieur", dit-elle.



9048 12-20

9048—Ce patron qui comporte un minimum de coutures vous assure une confection rapide. On recommande un coton de couleur claire que vous borderez de biais contrastant. Facile à repasser et à endosser. Grandeurs: 12,14,16,18 et 20. **Prix : 53 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 53c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamations avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.



Résisterez-vous à ses charmes?

La semaine prochaine, un autre homme entrera dans votre vie. Ça ne peut vous arriver à vous? Vous verrez bien!

Il sera robuste et rempli de sagesse, d'une allure distinguée, fiable. Et charmant avec ça! Que ferez-vous? Ce que toute véritable canadienne fera —l'accueillir à bras ouverts.

Vous êtes anxieuse de faire sa connaissance? Mais, il faut patienter... trois jours encore, et vous le rencontrerez. Il sera vêtu de ce symbole.

CANADA ETIQUETTE SYNDICALE
UNION LABEL

UNION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU VÊTEMENT POUR DAMES (FAT-COI-CTC)



Boléro de vison canadien, l'un des 35 modèles présentés à Londres au cours d'un défilé présenté par l'Association des éleveurs du Canada. Il est évalué à $1,650.

La cigarette responsable des prématurés?

WASHINGTON, (AFP) — Les femmes qui fument la cigarette risquent, davantage que les non fumeuses, de mettre au monde prématurément leurs bébés, a déclaré un médecin américain.

Le Dr Richard Masland, directeur de l'Institut national des maladies neurologiques, est arrivé à cette conclusion à la suite d'une étude faite sur deux groupes de femmes pendant une longue période. Son rapport présenté à une sous-commission du Congrès américain a été rendu public dimanche. Dans ce rapport, le Dr Masland déclare que parmi les femmes qui fumaient, les naissances prématurées ont été de 64 pour cent plus fréquentes que parmi les femmes qui ne fumaient pas.

Il a tenu, cependant à préciser qu'aucune conclusion définitive ne pouvait être tirée de ce fait, d'autres éléments pouvant être la cause des naissances prématurées. Aucun lien direct de cause à effet n'a pu être trouvé entre le fait que les femmes fumaient et qu'elles avaient des enfants avant terme, a-t-il dit.

Il a ajouté que ces femmes étant toujours plus tendues et anxieuses que les non-fumeuses, il est possible que ce soit leur état de nervosité et d'anxiété qui soit à la fois la cause de leur besoin de fumer et des naissances prématurées.

Un menu par jour

Jus de légumes
Céleri farci
Spaghetti à la Bolognaise
Tomates tranchées
Gelée fouettée au raisin
Thé — Café
* * *
Gelée fouettée au raisin

½ tasse de sucre (moins si le raisin est sucré) — 1 c. à table de jus de citron — Pincée de sel — 2 blancs d'oeufs — 1 c. à table de gélatine — 2 c. à table d'eau froide — 1 tasse de jus de raisin non sucré.

Trempez la gélatine dans l'eau froide. Faites chauffer le jus de raisin et le sucre jusqu'au point d'ébullition, ajoutez la gélatine gonflée et remuez pour faire dissoudre. Ajoutez le jus de citron. Faites refroidir jusqu'à ce que ce soit partiellement pris. Ajoutez le sel aux blancs d'oeufs, battez en neige ferme et incorporez au mélange de gélatine. Faites prendre au froid. Servez avec de la sauce en crème cuite. Six portions.

Défilé à Londres

Le vison canadien au sommet

LONDRES, (PC) — Le vison canadien a traversé l'Atlantique patronné par l'Association canadienne des éleveurs qui offre le dessus du panier dans le vison d'élevage. Le président de l'Association, M. Clifton Brown, a signifié que son organisme n'étiquetait que 50% des plus belles peaux du Canada, les plus belles que l'on puisse trouver sur le marché mondial, dit-il.

A l'ouverture d'un somptueux défilé qui se déroula au Saddlers' Hall de Londres, M. Brown ajouta que la production de la fourrure constituait pour le Canada un patrimoine. La collection a prouvé à la presse et aux acheteurs de Grande-Bretagne le chemin parcouru depuis le temps où un manteau de fourrure n'était ni plus ni moins que cela. Les fourrures se sont intégrées à la haute couture adoptant les nouvelles lignes, dos blousant, ouvertures de côté et le reste, tout en gardant un style conservateur permettant à l'étole ou au boléro de $2,000 de n'être pas démodé la saison suivante.

Les nuances

Neuf nuances différentes se partageaient 35 modèles dessinés par 10 des meilleurs fourreurs de Londres ; elles allaient du vison noir naturel, la couleur de base servant à la mutation de 12 espèces pastelles, jusqu'au blanc pur. Parmi les teintes exotiques on distinguait le palomino Majestic, riche couleur crémeuse, et le violet Majestic. Le coût moyen d'un boléro est d'environ $1,700.

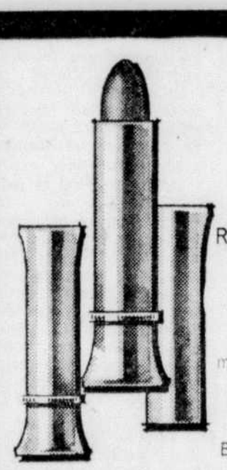
Et c'est peut-être le pianiste scandant avec sa musique la démarche des mannequins qui eut le mot de la fin avec la pièce de George Gershwin "But not for me" (Ce n'est pas pour moi).

Kébectel assure à l'échelle des épargnes

Pour faire suite à un article publié dans LA PRESSE du jeudi, 4 mai, concernant Kébectel, caisse d'économie pour les employés de la compagnie de téléphone Bell, nous tenons à ajouter ce qui suit :

La vie de chaque sociétaire éligible à Kébectel est assurée pour le montant de ses épargnes jusqu'à concurrence de $2,000. Chaque dollar épargné avant 55 ans vaut $1.00. Pour les employés de 55 à 59, il vaut 75 cents, pour ceux de 60 à 64 ans, il vaut 50 cents et 25 cents pour ceux de 65 à 69.

L'assurance sur emprunt est en cas de décès ou d'invalidité. Les prêts sont assurés jusqu'à concurrence de $10,000.



ROUGES À LÈVRES **YARDLEY**
aux nouvelles teintes lumineuses
Dix teintes mode merveilleusement lustrées. Crémeux et tenace. Elégant étui, fini satiné.
$1.75
Bâton de rechange, $1.00

Ogilvy's



ENSEMBLE 5 PIECES EN LAINE ET DACRON FAIT A PARIS EXPRESSEMENT POUR OGILVY'S pour un petit bonhomme de 18 mois conscient de l'importance d'une mise impeccable, cet ensemble bleu pâle digne d'un prince. Le manteau ample, doublé de nylon blanc piqué, est garni de boutons recouverts de même tissu; le manteau et la casquette assortie, **$25** — Le gilet et la chemise blanche à manches courtes sont délicatement brodés; la culotte à bretelle est élasticisée dans le dos. Ces 3 pièces **$25**

OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED



Le stylo à bille qui répond exactement à ce que vous désirez

IL ÉCRIT INSTANTANÉMENT CHAQUE FOIS!

Il est certain qu'il coûte plus qu'un modèle inefficace. Mail il écrit instantanément, chaque fois! Et il dure aussi plus longtemps! Lorsque vous achetez un JOTTER, vous achetez toute la qualité PARKER, le stylo le plus demandé au monde. Achetez-le vôtre dès maintenant. Choix de billes extra-fines, fines, moyennes et grosses.

PARKER JOTTER $1.98

Prix de détail suggéré

PAR LES FABRICANTS DES STYLOS LES PLUS DEMANDES AU MONDE.

Pas besoin de tamiser la farine Ogilvie!

Inutile de la tamiser! Voici un conseil qui vous épargnera du temps et facilitera votre tâche, tout en vous donnant les meilleurs résultats possibles, quoi que vous cuisiez!

Nous la tamisons pour vous! Avant même qu'elle vous parvienne, la farine Ogilvie est déjà tamisée. Lorsqu'une recette dit qu'il faut tamiser la farine, il vous suffira d'enlever 2 cuillerées à table rases par tasse de farine, puis d'y ajouter les ingrédients secs en les mélangeant parfaitement à la farine.

Si vous préférez tamiser: La farine Ogilvie est parfaitement pure et légère et elle est pré-tamisée; si vous préférez la tamiser quand même, faites-le sans hésiter. D'une façon ou de l'autre, vous aurez toujours des résultats incomparables.

FARINE
Ogilvie
PRÉ-TAMISÉE







Donnez à MAMAN un cadeau aussi UTILE qu'AGREABLE



Donnez-lui

un SECHOIR

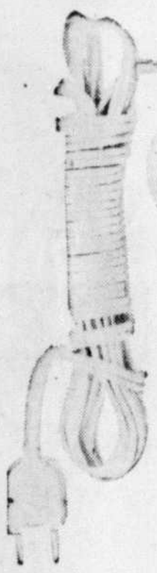
SUPERLECTRIC

Maintenant Seulement $7.62 Val. rég. $10



Donnez à Maman

un nécessaire à massage





$7.62 Val. rég. $10 au complet.

Un nécessaire à massage complet



TOUTE LA FAMILLE PRENDRA PLAISIR A SE DONNER DES MASSAGES.



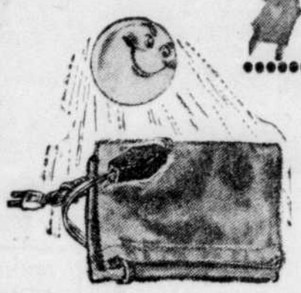
PARFUM DE FRANCE

PIERRE BALMAIN — LES 2 POUR $3.50

Vent Vert Eau-de-Toilette, 2 oz

Vent Vert Parfum, 1/8 oz — Rég. $7.00

LEDUC — PHARMACIES DE CONFIANCE



Donnez à Maman un COUSSIN ELECTRIQUE

3 DEGRES DE CHALEUR

SEULEMENT $3.76 Rég. $6.00

Un parfum délicat plaira à Maman



1.50 une once

EAU DE

Crêpe de Chine

F. MILLOT

CREEE, HABILLEE ET SCELLEE EN FRANCE

Fête des Mères



Offrez-lui Muguet des Bois

(Lily of the Valley) de Coty

Pour offrir en cadeau ou pour vous-même, MUGUET DES BOIS respire le printemps.

Eau de toilette 1.75

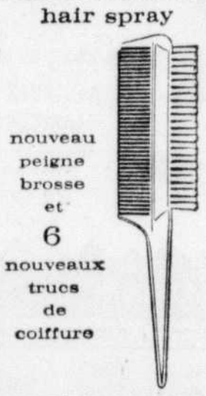
Poudre/eau de toilette 2.75

Crystal Mist 2.75

un cadeau charmant pour toute mère

Voyez aussi : talc et eau de toilette, 2.00 — Parfum pour la peau et eau de toilette, 2.50 — Sachet de parfum, 1.75 — Crème parfumée pour l'épiderme, 1.25 — Talc, 1.25 — Eau de toilette et parfumeuse, 3.25

GRATUIT! avec ADORN hair spray



nouveau peigne brosse et 6 nouveaux trucs de coiffure



SEULEMENT $1.89



TONIQUE au BOEUF, FER et VIN

Grosse bouteille 16 oz. 2 pour $1.48 Rég. $2.00



NORWICH SACCHARINE

1,000 comprimés Maintenant $1.00 Rég. $1.49



Ordonnances remplies par des pharmaciens compétents

ÉPARGNEZ UN DOLLAR!



SHAMPOOINGS COLOR-TONE de Helena Rubinstein

Format géant 3.00 **maintenant 2.00** pour un temps limité seulement

AUSSI : Rinçage-crème Silk Sheen, format de 14 oz. valeur de $3.00 pour 2.00, ... rend les cheveux plus faciles à coiffer

Lavez vos cheveux avec Color-Tone — le seul shampooing qui nuance vos cheveux tout en les lavant — et vous n'utiliserez plus jamais les shampooings ordinaires ! Cette fameuse formule d'Helena Rubinstein lave à fond les cheveux et les laisse brillants de propreté, les conditionne merveilleusement et les rejeunit en avivant leur couleur.

Voici l'occasion de découvrir à quel point Color-Tone peut embellir votre chevelure. Et vous économisez en même temps un dollar sur le format géant. Ce n'est pas une teinture, mais un shampooing onctueux qui contient un colorant temporaire inoffensif et qui assouplit les cheveux. Vous vous coifferez mieux. Votre chevelure sera plus soyeuse, plus resplendissante. Plus vous l'utilisez, plus la couleur s'accentue. Choisissez la nuance qui vous sied le mieux : Blond-Tone, Brunette-Tone, Red-Head, Brown-Glow, Silver-Tone.

Chaque flacon géant de 14 onces contient du shampoing pour 4 à 6 mois; à un prix aussi modique, vous voudrez sûrement en faire provision. Le célèbre shampooing-crème Silk Sheen qui convient tout particulièrement aux cheveux secs ou abîmés, se vend aussi au même bas prix pendant la durée de cette offre.

Val. rég. $3.00 – MAINTENANT $2.00 chez LEDUC



Votre avenir s'épanouit avec le Lotus

Les parfums Yardley font des conquêtes..., ils renferment un "charme ensorcelant".

Aussi un cachet magique s'attache au Lotus.

Lotus BY YARDLEY

Poudre, $2.50 — Eau de Cologne, $2.00 — Savon, $1.75

Un cadeau qui lui ira droit au coeur

LIVRAISON JOUR ET NUIT

SIGNALEZ

VI. 2-7811

LEDUC — PHARMACIES DE CONFIANCE



FLORIENT **$1.39** ch. Rég. $1.69

HALO Rég. 69¢ **59¢**





Nouveau régime de 8 heures qui fait perdre des livres et des pouces aux gros mangeurs



Les gros mangeurs peuvent d'ores et déjà perdre 5, 10, 20 livres et plus tout en mangeant à leur appétit... grâce au nouveau **REGIME LARSON AU CAFE.** Vous n'observez la diète que pour un repas par jour. Vous continuez à manger ce que vous voulez le matin et le soir comme vous l'avez toujours fait. Mais le midi vous prenez le CRD LARSON dans du café, du thé, du lait écrémé ou un jus de fruits... c'est tout...

NOUVEAU REGIME FACILE

Point de calories à compter. Aucune drogue nocive à prendre. Point d'exercices, ni massages. Non seulement vous perdez des livres et des pouces de graisse inesthétique, mais même les bourrelets disparaissent partout. Vous vous apercevez bientôt que vous avez aminci du menton, du cou, des bras, de l'estomac, des cuisses, des jambes, etc.

LES GROS MANGEURS MAIGRISSENT RAPIDEMENT

Si vous voulez maigrir tout en faisant bonne chère, mettez-vous au **REGIME AU CAFE LARSON.** Vous perdrez vite ainsi des milliers de calories de graisse; vous redeviendrez mince sans ressentir le moindre malaise. Tel est le régime de 8 heures dont vous avez tant entendu parler. C'est une façon nouvelle et facile de maigrir sans calculer les calories.

Procurez-vous CRD Larson aujourd'hui



LE CRD LARSON peut se prendre dans du café, thé, jus de fruits, lait écrémé, eau, bouillon et autres liquides. Mode d'emploi inclus dans l'empaquetage. **$4.95**

Procurez-vous aujourd'hui le **REGIME DE 8 HEURES AU CAFE CRD LARSON.** Cet aliment d'emploi simple et facile apaise la faim. Il suffit d'en brasser une cuillerée dans du café. Se prend avec le café du matin et du midi également afin de ne pas diminuer le volume intestinal ce qui évite d'avoir recours à un laxatif. Très économique, un gros pot de CRD ne coûte que $4.95 et vous en avez "en masse". Satisfaction garantie, sinon rapportez le pot vide au magasin, on vous remboursera. Procurez-vous CRD maintenant.

17 PHARMACIES DE CONFIANCE LEDUC A VOTRE SERVICE : • 3440, rue ST-DENIS • 7701, rue ST-DENIS • 1416, rue BLEURY • 1635 est, BELANGER • 1451 est, LAURIER • 959, boul. CURE-LABELLE, St-Martin • 282 ouest, rue ST-VIATEUR • 3201 est, STE-CATHERINE • 5101, av. VERDUN • 4100, rue WELLINGTON • 2202, MAPLEWOOD • 2901, MASSON • 751 est, rue MONT-ROYAL • 1100 est, rue ONTARIO • 307 ouest, PRINCE-ARTHUR • 3651 est, ONTARIO • 1901 est, STE-CATHERINE — COMPTOIR POSTAL : LES PHARMACIES LEDUC, 1416, rue BLEURY, MONTREAL, P.Q. OU TELEPHONEZ VI. 2-7811.

Spectacles et Concerts

A la Comédie-Canadienne

Annie Cordy; phénomène de gaillarde vitalité

Ce n'est pas de jeu, vraiment ! Il y a en scène un orchestre (celui de Roger Joubert) et voilà Annie Cordy avec le sien (Benny Vasseur, André Paquinet, Jean-Jacques Robert, Jean François) qui le bat sans recours. Il y a au programme un mime, Jaque Kasma, et voilà qu'Annie Cordy, mime, le rejette dans l'ombre. Il y a des acrobates sur tremplin, Don et Lee, et Annie Cordy les dépasse à elle seule de mille coudées. Il y a un chanteur, Michel Louvain, et dès sa première note Annie Cordy encore l'enfonce à mille pieds sous terre.

Ce n'est plus une femme-solo, ce n'est plus une femme-orchestre, c'est la femme-programme ! Il faut en fait une mémoire de chien pour rappeler qu'au nouveau programme de music-hall qui a pris hier soir l'affiche à la Comédie-Canadienne, il y a autre chose et d'autres gens que... Annie Cordy.

Exemplaire unique, mais multiforme, de la femme qui monopolise tous les talents et les porte à leur suprême accomplissement : elle chante et elle a toutes les voix ; elle dit et elle a tous les accents (ah ! s'il y avait seulement un petit bout de bruxellois dans tout ça ! ...) ; elle danse et elle a au corps tous les diables ; elle joue et il n'est pas d'effet comique qui lui soit inconnu. Elle trouve même le moyen de nous donner pendant une demi-minute une illusion d'émotion qui, entre cent gambades et mille grimaces, nous fait croire qu'elle serait aussi une immense tragédienne.

A vrai dire, je ne sais comment décrire Annie Cordy... C'est au point que si vous bougez sur votre siège, vous la perdez, elle n'est plus là où elle était au millième de seconde d'avant ; en fait où est-elle, qu'est-elle devenue ! . . . Hé bien ! ce n'est plus elle ; elle est devenue quelqu'un d'autre, une danseuse de hula-hula ou c'est elle, oui, c'est elle qui lit le journal et qui mime toutes les rubriques, à vous faire croire qu'il est devenu inutile de savoir lire dès que vous avez devant vous une clown-princesse de cette envergure.

Non, je n'y crois pas encore. Annie Cordy, ça n'existe pas, ou alors c'est unique. Il faut la voir pour y croire, et encore ! C'est même un peu trop formidable. On pense à ce qu'il faut de métier pour tenir ainsi le plateau en tant de portraits divers, on regarde, on observe, on essaye de comprendre tout ce sac à trucs, et pendant ce temps hélas ! la chanson a fui . . . Annie Cordy, ce n'est pas à voir, ça ne suffirait pas. C'est à revoir.

C'est, si l'on peut dire, la cosmonaute de la chanson, c'est-à-dire un être venu des espaces inconnus et qui, pressée par le succès, ne fait que passer. Il faut donc l'attraper au passage, cette semaine, à la Comédie-Canadienne.

Jean Béraud

Guitare et mandoline

Abel Nagytothy-Toth et Pierre Come donneront un récital de guitare et mandoline à la prochaine réunion du Cercle Hispano-Canadien de l'Université de Montréal, au Centre social, 2332 Maplewood, ce soir à 8 h. 15.

Le programme comprendra des oeuvres de Haendel, Caldara, Gragnani, Marella, von Call, Diabelli et Henze.

Cotes morales

Cotes morales des films présentement à l'affiche telles qu'établies par le CCNC :

The World of Suzie Wong : adultes, des réserves. The Secret Partner : adultes et adolescents. Spartacus : adultes. All in a Night's Work : adultes, des réserves. The Apartment : adultes, des réserves. Go Naked in the World : à déconseiller. Cimarron : adultes. Parachutiste malgré lui : adultes et adolescents. Man in the Moon : adultes. Never on Sunday : A déconseiller. Royal Ballet : adultes et adolescents. Chance Meeting : adultes, des réserves. Folies Bergères : adultes, des réserves. The Sorceress : adultes, des réserves. Au risque de se perdre : adultes. Les Corps sauvages : adultes, des réserves. Les Mordus : adultes, des réserves. Nuits blanches : adultes.

COTES PROVISOIRES :

The Hand : adultes. Bulldog Breed : adultes. Virgin Spring : adultes. The Eight Day of the Week : à déconseiller.



ANNIE CORDY: en vedette cette semaine au spectacle de music-hall de la Comédie Canadienne.

A MADRID : pièce nouvelle de Sotelo

MADRID. — La saison qui se termine à Madrid vient de voir naître une autre pièce d'un des auteurs dramatiques espagnols les plus en vue du moment, Calvo Sotelo. En effet, le Théâtre Aguilar, de Madrid, a créé il y a quelques semaines "Dinero" ("L'Argent"), la dernière pièce de Sotelo. Il s'agit, selon la critique madrilène, d'une oeuvre qui tend à se rattacher au théâtre traditionnel, d'intentions moralisatrices, mais où l'on relève un dialogue fin et élégant.

A Barcelone, au Théâtre Romea, la Compagnie Maragall a donné d'autre part la première d'une pièce d'un jeune auteur catalan, Eduardo Criado, "Com si fos un tros de vida" ("Comme si c'était une tranche de vie").

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "Soif d'aimer" : à 9 h. sauf le lundi.
LA BOULANGERIE : "La Parodie" : 8.30 les jeudi, vendredi et samedi. à 7.30 le dimanche.
STELLA : "Ombre chère" : 8.30; La dimanche à 2 h. 30 et 7 h. 30.
COMEDIE-CANADIENNE : Annie Cordy : 8 h. 30.

Cinémas

ALOUETTE : "Spartacus" : 1.30, 8.
AVENUE : "Please turn over" : 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.35.
BIJOU : "Les mordus" : 12.10, 4.15, 8.25 ; "Nous les brutes" : 2, 6.05, 10.15.
CANADIEN et PLAZA : "Du soleil au coeur" : 1.40, 4, 8.15 ; "Nuits blanches" : 12, 3.15, 6.35, 9.50.
CAPITOL : "All Hands on Deck" : 10.35, 12.50, 3.05, 5.20, 7.35, 9.50.
CHAMPLAIN : "Cette terre qui est mienne" : 2.05, 5.45, 9.25 ; "Les bolides de l'enfer" : 12.30, 4.10, 7.50.
CHATEAU, GRANADA, PAPINEAU, EMPRESS, RIALTO, ROSEMONT, SAVOY : "Cimarron" : 12.30, 4.45, 9; "Go Naked in the World" : 3, 7.15.
ELECTRA : "Le Premier Homme dans l'Espace" : 12, 2.50, 5.40, 8.30; "Combat Mortel de Tarzon" : 1.21, 4.11, 7.01, 9.51.
ELYSEE : "Le huitième jour de la semaine" : 6 et 9 h. Dimanche à 3, 6 et 9 h. Lundi, mardi, mercredi et jeudi, à 11.30 p.m.; "Le ciel est à vous", de Jean Gremillon.
FRANÇAIS : "Parachutiste malgré lui" : 12, 3.15, 6.30, 9.45; "Violence au Kansas" : 1.30, 4.45, 8.05.
IMPERIAL : "7 Wonders of the World" : 8.40 ; le dimanche à 7.30; matinées à 2 h. les samedis, dimanches et mercredis.
KENT : "Make Mine Mink" : 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.
LOEW'S : "World of Suzie Wong" : 10, 12.15, 2.30, 4.45, 7, 9.20.
LA SCALA : "Secret professionnel" : "Mon coquin de père" ; "Bon voyage, Mademoiselle" Ouverture des portes à midi 30.
MERCIER : "Premier homme dans l'espace" : 1.30, 4.20, 7.10, 10 ; "Combat mortel de Tarzan" : 12, 2.50, 5.40, 8.30.
ORPHEUM : "The Apartment", 12.30, 4.55, 9.25 ; "Elmer Gantry" : 10, 2.25, 6.55.
PALACE : "Secret Partner" : 10.15, 12.35, 2.55, 5.10, 7.30, 9.50.
PRINCESS : "Atlas" : 11.25, 2, 4.35, 7.15, 9.55 ; "The Hand" : 10.10, 12.45, 3.20, 6, 8.40.
REGENT : "Don Quichotte" : 1, 3.30, 6.45, 9.35.
RIVOLI : "Parachutiste malgré lui" : 2.55, 6.20, 9.45 ; "Violence au Kansas" : 1.10, 4.35, 8.
SAINT-DENIS : "Nous, les brutes" : 12.30, 4.35, 8.20 ; "Les mordus" : 2.02, 6.09, 9.50.
SEVILLE : "The Royal Ballet" : 2.30, et 8.30. Le samedi à 2.30, 6.15 et 9.
SNOWDON : "Never on Sunday" : 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.35.
WESTMOUNT : "Man in the Moon" : 1.45, 4.20, 6.55, 9.30.

"L'Orchestre Métropolitain"

"L'Orchestre Symphonique Métropolitain" lance un dernier appel à tous les musiciens pour se joindre à ce groupe en vue de la soirée inaugurale. Invitation à tous les intéressés de se présenter avec leur instrument ce soir à 8 h. au 2015 rue Gilford.

Un soir à Londres

Bon accueil aux "Grands départs", de Languirand

Le critique dramatique du "Daily Express" (journal conservateur de droite au tirage de près de 4 millions et demi d'exemplaires) réservait hier un accueil excellent aux "Grands départs", pièce du dramaturge canadien-français Jacques Languirand, présentée au Théâtre d'essai "Royal Court", dans une traduction d'Albert Bermel.

"L'intrigue, observe l'auteur de l'article, pourrait difficilement être plus mince... En dépit de deux entractes, elle dure à peine 90 minutes... pourtant, dit-il, la pièce exprime plus de charme, plus de légèreté, plus d'humour que nombre d'oeuvres dix fois plus longues et d'une portée dix fois moindre".

Situé au coeur de Chelsea, quartier artistique et réputé "Bohème" de la capitale britannique, le théâtre "Royal Court" présente le dimanche soir, pour un soir seulement, des oeuvres nouvelles ou peu connues en Grande-Bretagne. De leur succès au "Royal Court" dépend parfois la signature d'un contrat de longue durée dans un grand théâtre londonien.

Le critique du "Daily Express", Bernard Levin (considéré comme l'un des moins tendres de Londres), conclut son article en soulignant l'homogénéité de la distribution de "cette pièce délicieuse... qui mérite d'être jouée longtemps dans un autre théâtre".

L'intrigue des "Grands Départs" — dont le titre anglais est "The Departures" — met en scène une famille de cinq personnes préparant un déménagement et dont le grand-père gît, paralysé, derrière un canapé durant la majeure partie du spectacle.

Gilles Vigneault à la Butte Mathieu

Samedi soir, le 13, et dimanche soir, le 14, la Butte Mathieu (Val-David) présentera le chansonnier de Québec, Gilles Vigneault. Vigneault a un pouvoir inné : celui de rendre la chanson débordante de vivacité. Tous les publics ont accueilli Gilles Vigneault avec un enthousiasme des plus chaleureux. Nous ne connaissons pas de Canadien Français qui ne sont pas émus par la plupart des chansons de Vigneault. Nous nous reconnaissons dans ses chansons, avec nos bonnes et nos mauvaises habitudes...

Vigneault chante l'amour et la souffrance, la religion et l'argent, la forêt, la terre, la mer...

A compter du 17 juin, la Butte Mathieu présentera sa première revue : "Papa aime Maman", avec les "Buttes en Train" ; Raymond Lévesque, Claude St-Denis et Claude Brabant. Cette revue durera tout l'été et sera jouée tous les soirs de la semaine sauf le lundi (relâche). En plus, chaque semaine, un invité spécial sera présenté.

Choeur de France au Gesù le 27

Pour la 23e année consécutive, Choeur de France, composé d'une centaine de jeunes ouvriers et ouvrières de la métropole, présentera son grand Gala de chant français, le samedi 27 mai, à 8 h. 30, au Gesù.

Loyonnet en Europe

Le pianiste français Paul Loyonnet, établi à Montréal depuis plusieurs années en qualité de professeur, fera bientôt une tournée en France. Voici son itinéraire : 12 mai : récital à la Cité Universitaire et enregistrement pour la Radiodiffusion française; 17 : récital salle Gaveau; 28 : récital à Bruxelles; 30 : récital et interview à la télévision parisienne; 5 au 9 juin : Sonates pour violoncelle et piano de Beethoven avec le violoncelliste André Lévy; 7 juin : récital à Dijon. Également, récitals et conférence en Suisse.

Les députés de Sa Majesté s'amusent

LONDRES. (AFP) — "Pourquoi les livres, traitant de questions sexuelles, sont-ils gardés sous clé ?", a demandé hier, aux Communes, un député britannique, se faisant le porte-parole de plusieurs de ses collègues, qui regrettaient de ne pas trouver ces ouvrages, sur les rayons de la bibliothèque parlementaire.

"Les livres de caractère médical sont à l'entière disposition des députés", a répondu le bibliothécaire, déposant devant une commission spéciale. "Mais, a-t-il ajouté, nous possédons d'autres livres d'une... "certaine nature", que nous préférons ne pas voir dans les rayons"...

L'enquête a permis d'établir également que près de 450 ouvrages — notamment ceux — dits "légers", disparaissaient chaque année de la bibliothèque du Palais de Westminster.

C'est ainsi, qu'il ne reste plus un seul exemplaire des "Mémoires de Casanova" !

Le cinéma en Inde

(PC) — Les cinémas de l'Inde ont importé l'an dernier 1,600 bandes étrangères, en majorité américaines.

Henry Plukker

Chef d'orchestre canadien de retour de Russie

CALGARY. (PCI) — Le chef d'orchestre Henry Plukker, de retour à Calgary après une tournée de trois semaines en Union Soviétique, déclare qu'il a eu plaisir à diriger des concerts dans ce pays et qu'il y retournerait certainement l'année prochaine.

Le chef de la Philharmonique de Calgary s'était rendu en Russie et en Ukraine, dans le cadre d'un programme d'échange culturel ; le chef d'orchestre Yuri Lutsiv, de Lvov, au même moment, était venu au Canada.

M. Plukker a dirigé six concerts à Lvov, Odessa et Kiev, et M. Lutsiv, pour sa part, en a dirigé trois, dont deux à Calgary et un à Edmonton.

Le chef d'orchestre soviétique a été l'objet de critiques très élogieuses à Calgary.

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
— 3 GRANDS FILMS EN COULEURS —
"ECRIT SUR DU VENT", Rock Hudson-Lauren Bacall. "TARZAN L'HOMME SINGE", Denny Miller - Joanna Barnes. "L'HOMME AUX COLTS D'OR", Richard Widmark - Dorothy Malone.

LE RIDEAU VERT
DERNIERE SEMAINE
CE SOIR à 8 h. 30
OMBRE CHERE
LUNDI 15 MAI
LA BRUNE QUE VOILA!
Comédie de R. Lamoureux
AU STELLA — VI. 4-1793

Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine
UN. 6-6851
"JE PLEURE MON AMOUR"
Lana Turner - Barry Sullivan
"PASSEPORT POUR LA HONTE"
Eddie Constantine - Diana Dors
"LIANE LA SAUVAGEONNE"
Marion Michael - Hardy Kruger

ORLEANS
DERNIER JOUR
"MIRAGE DE LA VIE"
et "UN CERTAIN SOURIRE"
Commençant demain :
"SERGEANT RUTLEDGE" et "RISE & FALL OF LEGS DIAMOND"

LA SCALA
TEL. RA. 1-5107
Raymond PELLEGRIN
Dawn ADDAMS
SECRET PROFESSIONNEL
Philippe LEMAIRE
MON COQUIN DE PERE
Catherine ERARD
"BON VOYAGE MADEMOISELLE"

VI. 5-5047
Laval
EDDIE CONSTANTINE
et BARBARA LAAGE dans
"CA VA ETRE TA FETE"
Aussi
"LE MONDE NOUVEAU"
En couleurs
DEMAIN SOIR SUR LA SCENE
JEU HOLLYWOOD
PRIX EN ARGENT

OTTO PREMINGER PRESENTE
EXODUS
Guichet maintenant ouvert tous les jours de 10 a.m. à 9 p.m.
Commandes postales acceptées
Sièges réservés
Matinées à 1 h. 30
Mercredis $1.50
Sam., dim. et jours de fête $2.50
Soirées à 8 h.
Lundi à vendredi $2.00
Sam., dim. et jours de fête $2.50
PREMIERE 25 MAI
ALOUETTE
STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2807

NORMAN WISDOM
THE BULLDOG BREED
THE SIEGE OF SIDNEY STREET
STRAND AUJ.

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
CE SOIR à 8 h. 40
La production de LOWELL THOMAS
SEVEN WONDERS OF THE WORLD
présentée dans la splendeur du...
CINERAMA
TECHNICOLOR
Réservations : AVenue 8-5603
IMPERIAL
1430 BLEURY — AV. 8-7102

La Foudrière
de l'Ile Ste-Hélène
La Folle Nuit
conte galant en 3 actes
Mise en scène d'ULRIC GUTTINGUER
PREMIERE CE SOIR
à 9 heures
Mimi d'Estée — Robert Gadouas
Marcel Cabay — Louise Marleau
Réservations
LA. 6-0821

FORUM
Auj. au 13 mai
Tous les jours 3.15-8.15
Jeu. & Sam. Mats. à 2.30
SHRINE CIRCUS
UNE CAVALCADE D'ACTES EMOUVANTS ENTOURES DE VEDETTES INTERNATIONALES
ELEPHANTS APPRIVOISES
35 NUMEROS A SENSATIONS
OURS LIONS LEOPARDS EN LIBERTE
SIEGES RESERVES MAINTENANT EN VENTE
Admission Générale
EN VENTE MAINTENANT
ADULTES 1.25, ENFANTS 50c

ILS NOUS REVIENNENT!
à la suite de leur retentissant succès à Montréal il y a trois ans alors que près de 40,000 personnes étaient venues les acclamer
NE LES MANQUEZ PAS CETTE FOIS
Danseurs Moiseyev
DIRECTEMENT DE MOSCOU
100 DANSEURS et DANSEUSES
ORCHESTRE COMPLET
22, 23, 24, 25 MAI
AMPHITHEATRE DU FORUM
Prix (taxe incl.) orch. et loges, $6.; mezzanine, $5.; amphithéâtre, $4.; circle, $3 et $2.50 ; terrasse, $1.50.
BILLETS EN VENTE
Au Forum ; à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke o.; chez Ed. Archambault, Inc. 500 Ste-Cath. e. et 2140 de la Montagne ; au Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis et à 310 ouest, Henri-Bourassa.

MONTROSE :
RA. 7-1990 — Mardi, mercredi, jeudi
"INHERIT THE WIND"
Spencer Tracy, Stewart Granger
"THUNDER IN CAROLINA"
COULEUR
Rory Calhoun

COMMODORE :
FE. 4-8560 — Auj. et demain
"LE ROI CRUEL"
COULEUR
Edmun Purdom, Sylvia Lopez
"NAGANA"
COULEUR
Barbara Laage, Renaldo Baldini

ST-DENIS et BIJOU
Pour la 1ère fois à l'écran!
SACHA DISTEL
DANIK PATISSON
Une photo gratuite de Sacha Distel aux dames et demoiselles
Un film fascinant, dynamique!
Silvana PAMPANINI
Folco LULLI
NOUS... LES BRUTES!
en couleurs

AUJOURD'HUI — AUX CINEMAS UNITED
Ahuntsic "HIGH TIME", CinémaScope et couleurs, Bing Crosby, Fabian, Tuesday Weld. "THE SAVAGE INNOCENTS", Technicolor, Anthony Quinn, Yoka Tani.
Lucerne "HIGH TIME", CinémaScope et couleurs, Bing Crosby, Fabian, Tuesday Weld. "7 WAYS FROM SUNDOWN", en couleurs, Audie Murphy, Barry Sullivan.
Snowdon 3e SEMAINE ! "NEVER ON SUNDAY", Melina Mercouri, Jules Dassin.
York Aux 2 cinémas ! Van Horne
"THE SINS OF RACHEL CADE", Technicolor, Angie Dickinson, Peter Finch. En plus au York : "THE MILLIONNAIRESS", CinémaScope et couleurs, Sophia Loren, Peter Sellers. En plus au Van Horne : "THE ENTERTAINER" avec Sir Laurence Olivier.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Au Van Horne, parc de stationnement

music-hall 61
Un spectacle de Jacques-Gérard Productions
CE SOIR à 8 h. 30
ANNIE CORDY et MICHEL LOUVAIN
Soirée : lun. à ven. : $3.50, $3.00, $2.50, $1.50.
Sam. et dim. : $4.00, $3.00, $2.00.
Matinée : sam. et dim. : $3.00, $2.50, $2.00, $1.25.
RESERVEZ DES MAINTENANT
Réservez en même temps pour GUY BEART du 22 au 28 mai
COMEDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

CIMARRON
CinemaScope and MetroCOLOR
GLENN FORD · MARIA SCHELL
ANNE BAXTER · ARTHUR O'CONNELL
GINA LOLLOBRIGIDA
ANTHONY FRANCIOSA
ERNEST BORGNINE
"GO NAKED IN THE WORLD"
CinemaScope and METROCOLOR
A L'AFFICHE
SAVOY PO. 9-7372
ROSEMONT RA. 1-8930
GRANADA CL. 5-2428
RIALTO CR. 7-3700
CHATEAU CR. 1-4400
PAPINEAU LA. 1-6853
EMPRESS HU. 4-3367

3e GRANDE SEMAINE !
"MEILLEUR FILM" et 4 autres prix
the apartment
Jack Lemmon
Shirley MacLaine
Fred MacMurray
"MEILLEUR ACTEUR" "MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN"
BURT LANCASTER
SHIRLEY JONES
in SINCLAIR LEWIS' ELMER GANTRY
Eastman COLOR
OUTREMONT CR. 7-3233
MONKLAND HU. 4-9711
ORPHEUM VI. 9-2153

ODEON
CHAMPLAIN LA. 4-1685
CREMAZIE DU. 6-4210
BEAUBIEN DA. 1-6060
MERCIER CL. 5-6234
ELECTRA LA. 2-9177
VILLERAY DU. 8-9977
VERDUN PALACE PO. 8-2052
ROCK HUDSON
'CETTE TERRE QUI EST MIENNE'
TONY CURTIS 'LES BOLIDES DE L'ENFER'
2e SEMAINE
'PREMIER HOMME DANS L'ESPACE'
(PIONNIER DE L'ESPACE)
'COMBAT MORTEL de TARZAN'
N.B. SUR LA SCENE AU THEATRE VILLERAY JEU HOLLYWOOD — PRIX EN ARGENT
LES FEMMES DISPARAISSENT...
ROBERT HOSSEIN · MAGALI NOEL · PHILIPPE CLAY
'NAGANA'



2e SEMAINE !
MARGOT FONTEYN en vedette dans
THE ROYAL BALLET
IN EASTMAN COLOUR
with MICHAEL SOMES
ET LES MEMBRES DU ROYAL BALLET
TOUS SIEGES RESERVES — (Excepté en matinée, du lun. au ven.)
MATINEES A 2 H. 30
Du lundi au vendredi — $1.00
Sam. dim. et fêtes — $1.50
SOIREES A 8 H. 30
Du dimanche au vendredi
Sam. (6 h. 15 et 9 h. p.m.) $1.50
COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES
SEVILLE WE. 2-1139
Billets par la poste
Le guichet est ouvert de 11 a.m. à 10 p.m.

MARIA SCHELL · JEAN MARAIS · MARCELLO MASTROIANNI
Nuits blanches
LION D'ARGENT DU FESTIVAL DE VENISE
en superbes COULEURS et CINÉMASCOPE
aussi à l'affiche
DU SOLEIL AU COEUR
1200 STE CATHERINE EST
CANADIEN Air climatisé PLAZA
6505 ST-HUBERT

PEPE
C'EST UNE FIESTA REMPLIE DE PLAISIR ET DE JOLIES FILLES... DE LAS VEGAS A HOLLYWOOD !
COLUMBIA PICTURES PRESENTS A GEORGE SIDNEY PRODUCTION
CANTINFLAS dans 'PEPE'
The sensation of "Around The World in 80 Days"
DAN DAILEY — SHIRLEY JONES — MAURICE CHEVALIER · BING CROSBY · MICHAEL CALLAN · BOBBY DARIN · SAMMY DAVIS Jr. · JIMMY DURANTE · ZSA ZSA GABOR · JUDY GARLAND · GREER GARSON · ERNIE KOVACS · JANET LEIGH · JACK LEMMON · JAY NORTH · KIM NOVAK · DONNA REED · DEBBIE REYNOLDS · EDWARD G. ROBINSON · FRANK SINATRA
COMMENÇANT VENDREDI
LOEW'S

on s'amuse!
OUVERTURE OFFICIELLE
SAMEDI 13 MAI
midi à minuit
PARC BELMONT
EN APRÈS-MIDI ET EN SOIRÉE, SAUF LE LUNDI À COMPTER DE 7 P.M.

Un crime parfait... un criminel ingénieux
M-G-M presents
STEWART GRANGER · HAYA HARAREET
THE SECRET PARTNER
3 DERNIERS JOURS
PALACE
Facilités de stationnement au garage Peel - Windsor à partir de 6 p.m.

2 DERNIERES SEMAINES
CE SOIR A 8 H.
GAGNANT DE 4 PRIX DE L'ACADEMIE
SPARTACUS
Mat. : mer., sam., dim. et fêtes à 1 heure 30 — Soirée à 8 heures.
Prix spécial pour étudiants (de plus de 16 ans) $1.25 pour toutes les représentations (sauf le samedi soir)
MATINEE SPECIALE les 11 et 22 mai
Guichet ouvert de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
ALOUETTE
STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2807

L'idylle la plus tendre et touchante de notre époque !
WILLIAM HOLDEN
Ray Starks' THE WORLD OF SUZIE WONG
NANCY KWAN
3 DERNIERS JOURS
TECHNICOLOR
LOEW'S
Facilités de STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

GARDE A L'AFFICHE
PAT BOONE
en vedette BUDDY · DENNIS · BARBARA
HACKETT · O'KEEFE · EDEN
3 derniers jours
ALL HANDS ON DECK
CAPITOL
CINEMASCOPE COULEUR PAR DE LUXE
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

ATTENTION !
L'homme le plus puissant qui ait vécu !
ATLAS
2e film DEREK BOND dans "THE HAND"
EN COULEUR ★ Vistascope
à l'affiche PRINCESS

VOUS ETES INVITES AU ROYAUME DE L'ECONOMIE...



chez Corbeil sans pareil!

POUR DES AUBAINES SANS PAREILLES MAGASINEZ CHEZ CORBEIL!

ANNIVERSAIRE 58 1903-1961

ELLE CONTINUE . . . la vente sans pareille de CORBEIL! L'occasion vous est encore offerte de profiter d'aubaines sensationnelles et de réaliser des économies jamais vues! Venez dès demain matin

VENTE Anniversaire

58 ANS DE SERVICE !
auprès du Grand Montréal
58 ANS DE SUCCES !
C'est là la preuve de la haute qualité, des prix populaires et de la pleine satisfaction offerts sur toutes nos marchandises.



SPECIAL ANNIVERSAIRE $1.59 2 pour $3 Rég. $1.98

CHEMISES SPORT
pour garçons

En coton "pré-rétréci". Col sport, poche à la poitrine, motifs variés, modèles imprimés ou unis dans le groupe. Choix de couleurs telles que bleu, olive, or et beige. Manches courtes ou longues.



SPECIAL ANNIVERSAIRE $3.59 Rég. $5.95

PANTALONS
"Tout usage"
Pour hommes

Pantalons de toute occasion. Confection en tissu de coton cordé ou satiné. Fermeture-éclair, quatre poches. Style continental dans le vert, beige ou antilope. Tailles : 30 à 40.



SPECIAL ANNIVERSAIRE $4.00 Rég. $6.95

COUPE-VENT
pour garçons

Bonne qualité de popeline "imperméabilisée". Modèle avec fermeture-éclair, à teinte unie, réversible sur motifs quadrillés. Poches fendues. Choix de tons de beige, gris foncé, bleu marine, etc. Tailles : 36 à 42.



SPECIAL ANNIVERSAIRE $5.00 l'ens. Rég. $12.95

Ensembles

JUPE et BLOUSE
pour dames

Achat spécial chez un manufacturier renommé ! Ensembles jupe et blouse en coton de très belle qualité, modèles variés, choix de motifs quadrillés ou unis. Teintes : bleu, vert, or et brun. Tailles : 10 à 18 ans.



SPECIAL ANNIVERSAIRE $5.00 Rég. $8.98

ELEGANTS PEIGNOIRS
pour dames

Confection en tissu "Arnel" et coton très belle qualité, résistant, facile d'entretien, genre "Lavez et portez", n'exigeant pas de repassage. Motifs fleuris, manches courtes, couleurs très gaies : jaune, bleu et rose.



Venez consulter Mlle Jeannette Thomas
CONSEILLERE en CORSETTERIE

Mlle Jeannette Thomas, conseillère experte de la maison Gossard, sera à notre rayon de corsetterie pour vous assister dans le choix et l'ajustement d'une brassière ou d'une gaine . . . JEUDI, VENDREDI et SAMEDI toute la journée.

GRATUITEMENT !
ARTICLES DE LINGERIE VALEUR DE $5.00

Il y aura tirage d'un article de lingerie chaque jour, au bénéfice des clients qui visitent le rayon de corsetterie durant notre VENTE ANNIVERSAIRE.

BRASSIERE GOSSARD
tailles 32 à 36 ..... $2.95
A, B, C $3.50
D .....

GAINE GOSSARD
tailles 24 à 34 ..... $8.95
Ordinaire $9.95
Petite culotte $12.95
Grande culotte $12.95



SPECIAL ANNIVERSAIRE $1.99 Rég. $2.98

CULOTTES COURTES
pour dames

En tissu de coton cordé ou uni. Modèle populaire. Bouton et glissière à l'arrière de la taille. Styles unis et écossais. Choix de teintes telles que vert, or, bleu, rouge, etc. Tailles : 10 à 20 ans.



SPECIAL ANNIVERSAIRE $1.69 Rég. $2.98

JUPES
DE COTON
pour fillettes

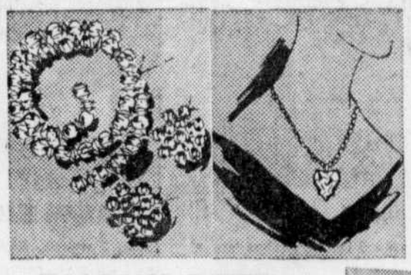
Coton lavable, choix de magnifiques motifs imprimés, taille demi-élastique, glissière au côté, variété de teintes vives pour la belle saison : vert, bleu, jaune, etc. Tailles : 7 à 14 ans.



SPECIAL ANNIVERSAIRE $1.59 Rég. $2.98

PANTALONS SPORT
pour jeunes filles

Tissu de coton "chino" de très belle qualité, lavable. Taille demi-élastique. Poche sur le côté. Dans les tons préférés de la belle saison : lilas, vert, or et rouge. Aussi dans le blanc. Tailles : 7 à 14 ans.



BIJOUX D'ETE
pour dames

Grand choix de superbes colliers, boucles d'oreilles, bracelets, pendentifs, etc. Dessins et teintes variés. Modèles assortis. Leur élégance est sans pareille !

Val. rég. jusqu'à 6.00
PRIX ANNIVERSAIRE CORBEIL
$2.00



CALEÇONS DE BAIN
pour hommes

Profitez de cette aubaine jamais offerte à un aussi bas prix en début de saison ! Marque des plus reconnue, styles "Boxer" ou "Jockeys". Choix de couleurs : vert, brun, bleu ou rouge. Aussi, dans le blanc et le noir. Modèles à rayures, à quadrillés et teintes unies.
Val. rég. jusqu'à $4.95
PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE
$2.99

AUBAINES CORBEIL QUI NE SE PRESENTENT QU'UNE FOIS !



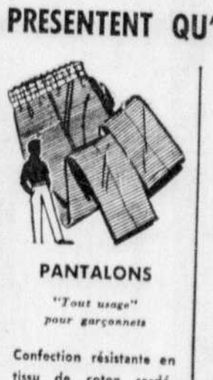
CHICS BOURSES
pour dames

Vaste choix ! Genre Village, en souple cuir italien importé, les différentes grandeurs, variétés de teintes : rouge, brun, noir, etc.
Val. rég. $5.00
PRIX ANNIVERSAIRE CORBEIL
$3.00



RIDEAUX
Style Café

Parfaitement lavables, conservant leur beauté et leur fraîcheur naturelles, très jolis modèles pour toute cuisine moderne. Couleurs : rouge, vert, bleu et jaune.
Val. rég. $2.98
PRIX ANNIVERSAIRE CORBEIL
$1.99



PANTALONS
"Tout usage" pour garçonnets

Confection résistante en tissu de coton cordé. Taille élastique, deux poches de côté, fermeture-éclair. Tailles : 2 à 6x. Choix de tons gris foncé, vert, bleu et bleu marine.
PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE
$1.49



JOLIS PARAPLUIES
pour dames

Modèles à la mode, très élégants, motifs quadrillés ou unis et de teintes attrayantes.
Val. rég. $5.00
PRIX ANNIVERSAIRE CORBEIL
$3.00

TIMBRES Gold Star

CORBEIL DONNE et ÉCHANGE les TIMBRES "GOLD STAR"
(Timbres en double le mercredi)

AUCUN DÉPÔT REQUIS
MISE DE CÔTÉ – PLAN BUDGÉTAIRE
OUVERT JEUDI et VENDREDI JUSQU'À 10 h.

Maison Corbeil Ltée
6500, ST-HUBERT CR. 9-4581
angle Beaubien

A l'Institut de Traduction

A l'Institut de Traduction de l'Université de Montréal, la collation des diplômes et la distribution des prix aux lauréats auront lieu le 16 mai, à 8 heures du soir, à la salle H'404 de l'U. de M.

A cette occasion, le conférencier invité, M. Gérard Dagenais, prononcera une causerie intitulée "De la responsabilité et des droits du traducteur".

Cette cérémonie de fin d'année sera sous la présidence de M. François Vézina, président de l'Institut.

FEUX-FOLLETS

SUITE DE LA PAGE 8

enfants, Dominique, frimousse en lumière, l'oeil bleu, qui berce ses tendresses d'enfant. Son petit frère de 5 mois, Yves, incarne le sourire d'une désarmante belle humeur.

La troupe se produira sur la scène, du 15 au 20 mai, devant les différents délégués canadiens au Festival d'art Dramatique, "pour leur offrir quelque chose qui ne se retrouve pas, un aspect de Montréal avec un cachet latin et européen soit des soirées canadienne, israélite, grecque, française et canadienne-française."

FLEURS

SUITE DE LA PAGE 8

fait chez les Anglais. Relativement à l'art floral chez les Japonais, Mme Howe Smith déclare que les techniques employées par eux sont tellement symboliques qu'il est impossible de les surpasser. Les autres peuples ne peuvent que s'en approcher, mais l'inspiration est tellement différente que les distances restent extrêmement difficiles à franchir. Le style américain est plus stylisé et infiniment moins significatif dans l'arrangement d'une branche ou même d'une simple roche.

Pour Mme Howe Smith pas de fleurs plus faciles à manier que d'autres, c'est une question de balance dans une proportion de 1½ fois avec la hauteur du réceptacle à décorer. Elle aime particulièrement exécuter les décorations d'églises, de réceptions. Rien de trop grand pour cette réalisatrice qui ne vit que pour son beau métier depuis que ses deux fils sont mariés et ont moins besoin de son attention immédiate.

CONCURRENTE

SUITE DE LA PAGE 12

Céleste contenait la bonne réponse recherchée par les animateurs.

Au concours du personnage historique, les auditeurs devaient trouver le nom d'un écrivain canadien du 19e siècle, en se basant sur de nombreux indices fournis par les animateurs.

Le nom du personnage recherché était : Joseph Marmette.

Un chèque de $975 parviendra prochainement à l'heureuse gagnante pour la récompenser de ses efforts fructueux. Demain, au cours de l'émission "Le Grand argentier", l'auditoire pourra entreprendre des recherches pour un autre concours du personnage historique, dont les indices du début sont les suivants : on recherchera l'identité d'un Auvergnat, mort au Canada, à l'âge de 80 ans. Au départ, un gros lot de $500 est à l'enjeu et on y ajoutera $25 à chacune des émissions. De plus, des informations supplémentaires viendront compléter les indices du nouveau concours. "Le Grand argentier" est une présentation exclusive du poste CKAC, entendue trois fois la semaine, à 11 h. 30 du matin.

Tournez-Vous en Rond, Cherchant un Bon Laxatif?

NR AU COUCHER... SOULAGEMENT AU LEVER!

Depuis plus de soixante-dix ans, NR... le Remède de la Nature, procure un soulagement agréable at effectif du soir au lendemain. Et celà, sans nervosité ni besoin soudain. C'est un laxatif entièrement végétal, sur lequel vous pouvez compter. Prenez des tablettes NR ce soir!

Vous aide à vous porter mieux... et à paraître mieux!

Nature's Remedy

Régulier • Recouvert de chocolat • Junior



Pour ou contre le travail de la femme?

Vous ne pourrez plus la garder à la maison, quand elle saura combien il est agréable de faire marcher la nouvelle tondeuse Lawn-Cruiser de luxe à lanceur automatique. On remonte le ressort, on presse la détente, et le moteur se met en marche. Un vrai jeu d'enfant. Passez voir les modèles 18" et 21", aussi à lancement par câble. 7 modèles Lawn-Cruiser et tracteur Ride-On. A partir de $82.50.

LAWN-CRUISER

NOUVELLE GARANTIE 2 ANS...

Fabriquées par OUTBOARD MARINE Corporation of Canada Ltd. Peterborough, Canada

DISTRIBUTEURS

JOHN MILLEN & SON LTD.

639, ST-JACQUES OUEST

UN. 6-5451

LEGARÉ

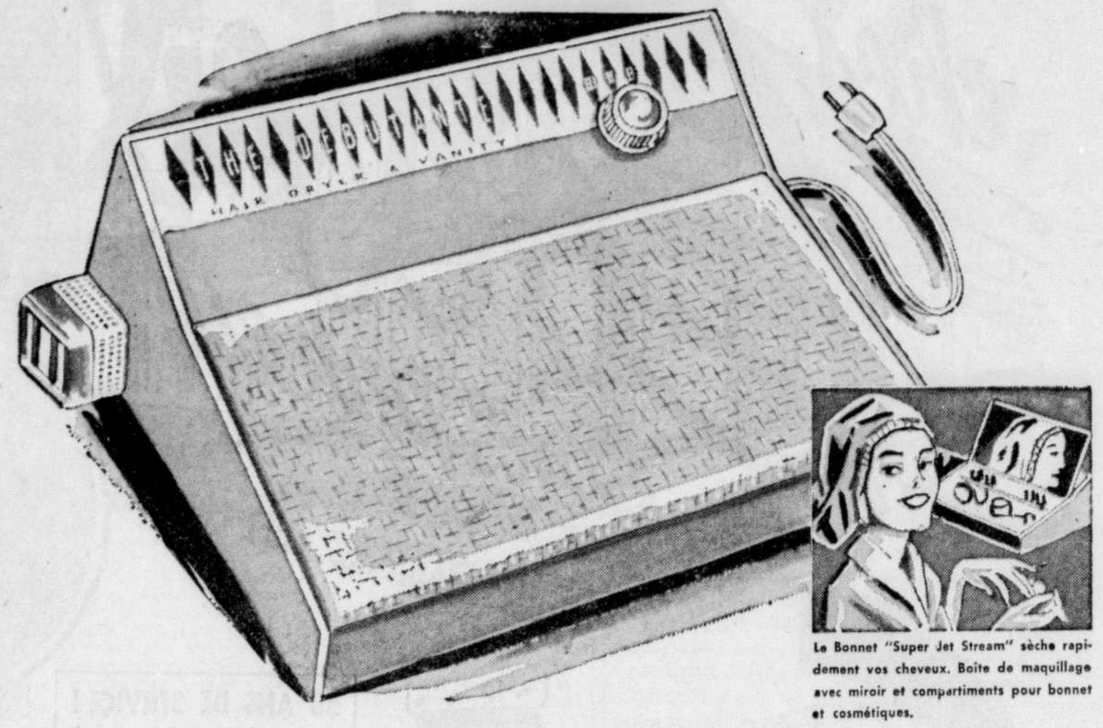


24 SUGGESTIONS POUR LA FÊTE DES MÈRES

LE 14 MAI – NE L'OUBLIEZ PAS!

OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.

Jeunes de 21 ans et plus, faites un cadeau utile à quelqu'un qui le mérite bien, qui vous a tout donné, VOTRE MERE. Faites-le en profitant de notre plan budgétaire, avec confiance. Ouvrez un compte chez Legaré, le magasin qui finance ses propres comptes.



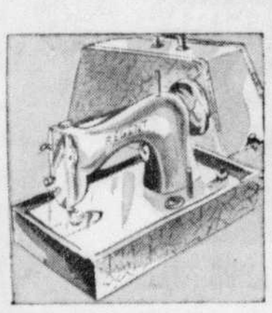
Le Bonnet "Super Jet Stream" sèche rapidement vos cheveux. Boîte de maquillage avec miroir et compartiments pour bonnet et cosmétiques.

SECHOIRS A CHEVEUX "DEBUTANTE"

SPECIAL **19.95**

SILENCIEUX! vous permet de vous livrer à de menues occupations, écouter votre radio, regarder votre TV, téléphoner. **PRATIQUE!** véritable boîte à maquillage, compacte, se range partout, sèche le linge léger. **PORTATIF!** peut être utilisé en voyage. Présentation **TURQUOISE** ou **JAUNE CUIVRE.**

25¢ PAR SEMAINE



MACHINE A COUDRE

Modèle semi-rotative avec caisse, portative. En blanc ou bleu. Fabrication robuste. Spécial **49.95**

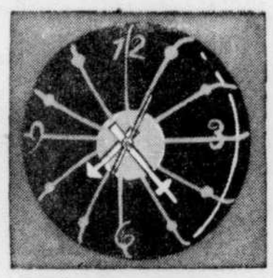
50¢ PAR SEMAINE



CAFETIERE, 15 TASSES

Automatique avec thermostat Westinghouse. 2 éléments de chauffe. Aluminium fini miroir. Spécial **11.50**

TERMES FACILES



CADRAN ELECTRIQUE

Large cadran à numéros noires. — Diamètre: 7⅞". En 110 et 120 volts. Noir, blanc, turquoise. Spécial **4.95**

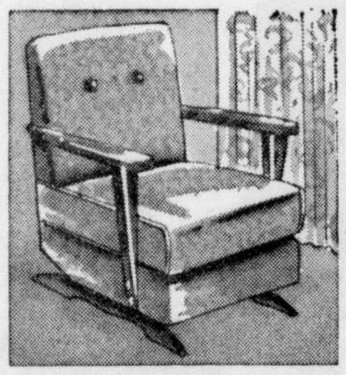
TERMES FACILES



FAUTEUIL PIVOTANT

Cadre en bois dur. Fabrication ressorts. Couverture solide. Couleurs assorties. Spécial **29.95**

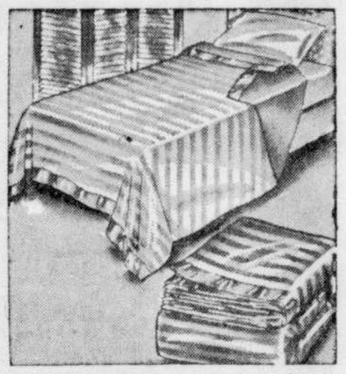
30¢ PAR SEMAINE



BERCEUSE A PLATE-FORME

Bois dur séché au four. Isolation "sisal" et feutre. Tissus unis robustes. Choix de teintes. Spécial **29.95**

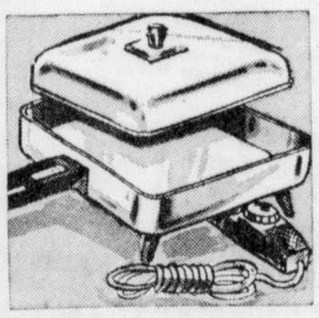
30¢ PAR SEMAINE



COUVERTURE 72" x 84"

Nylon et viscose, grandeur 72" x 84" avec bordure satin 7". Choix de teintes. Spécial **6.95**

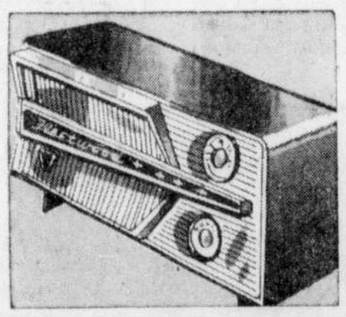
TERMES FACILES



POELON ELECTRIQUE

Contrôle de température avec gamme de mijotement. Immersible 100%... Fini miroir éclatant. Spécial **13.95**

TERMES FACILES



RADIO "FLEETWOOD"

Circuit superhétérodyne à 5 lampes. Haut-parleur de 4", Antenne à même. Choix de fini. Spécial **29.95**

30¢ PAR SEMAINE



MALAXEUR ELECTRIQUE

Léger, 3 vitesses, éjecteur de batteur. Utilisable partout: au mur, ou debout. Spécial **19.95**

TERMES FACILES



FER A REPASSER A VAPEUR

et à sec. Contrôle thermostatique. Sélecteur de chaleur pour tissus. Cadre chromé. Corde comprise. Spécial **11.95**

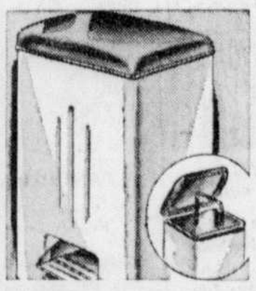
TERMES FACILES



GRILLE-PAIN AUTOMATIQUE

Contrôle de chaleur à volonté. Plaqué 3 couches de chrome. Corde et prise comprises. Spécial **11.95**

TERMES FACILES



POUBELLE SANITAIRE

à ouverture par pédale au pied. Contenance 18 chop. — Fabrication aluminium. Spécial **5.95**

TERMES FACILES

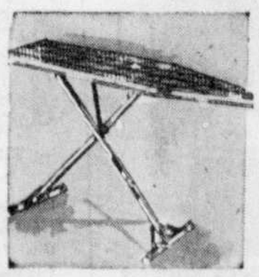


PLANCHE A REPASSER

Ajustable facilement à hauteur voulue. Se plie à plat pour remisage. .... Spécial **7.95**

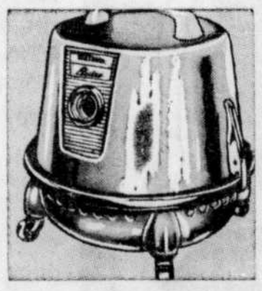
TERMES FACILES



TABOURET ESCABEAU

Marche-pied basculant. Fabrication acier fini chromé. Couverture solide. Spécial **8.95**

TERMES FACILES



ASPIRATEUR

Facile à contrôler. Monté sur roulettes. Filtre permanent. Puissant. Spécial **56.95**

60¢ PAR SEMAINE



BERCEUSE CHROMEE

Siège et dossier incurvés et rembourrés. Appuis-bras rembourrés. Cadre robuste. Spécial **12.95**

TERMES FACILES



POLISSEUSE

"Sunbeam" à brosses jumelées. Parechoc vinyle. Corde 18 pieds de long. Spécial **29.95**

30¢ PAR SEMAINE



PANIER A LINGE

Dessus vinyle en teintes différentes. Panier tressé. Fini blanc. Intérieur contre-plaqué. Spécial **8.95**

TERMES FACILES



LAMPE DE TABLE 30"

Verre opalin décoré à la main. Base et tige en bois fini noyer. Abat-jour "Shantex". Spécial **6.95**

TERMES FACILES



OUVRE-BOITE ELECTRIQUE

Ouvre toute grandeur de boîte. Facilement montable sur le mur. Simple à opérer. Spécial **11.95**

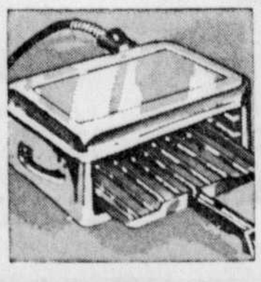
TERMES FACILES



BOUILLOIRE automatique

Contenance 3 pintes. Contrôle thermostatique. Cuivre plaqué chrome. Spécial **7.95**

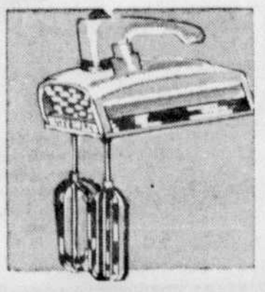
TERMES FACILES



GRIL ELECTRIQUE

Pour petit steak, tranches de pain, etc. Plateau à 2 positions. Corde 6 pieds. Spécial **7.95**

TERMES FACILES



MALAXEUR automatique

et électrique avec bouton éjecteur monté sur poignée. 3 vitesses. Utilisable partout. Spécial **13.95**

TERMES FACILES

AUCUN DEPOT REQUIS

(Taxe de vente payable à l'achat)

VENEZ! TELEPHONEZ! ECRIVEZ!

Legaré

EST A DEUX PAS DE CHEZ-VOUS

1200, rue AMHERST
Victor 2-8911

858 est, rue STE-CATHERINE
Victor 4-2861

6960, rue ST-HUBERT
CRescent 1-4668

3734 ouest, rue NOTRE-DAME
WEllington 5-6994

4660 est, rue STE-CATHERINE
CLairval 5-7029

1020, rue NOTRE-DAME
MElrose 7-5825
(Lachine)

4078, rue WELLINGTON
POntiac 8-8912
(Verdun)

5184 ouest, rue NOTRE-DAME
WEllington 5-7813

3250, rue MASSON
RAymond 7-5770

1278 est, MONT-ROYAL
LAfontaine 1-5373

3730 est, rue ONTARIO
LAfontaine 6-1667

PLUS DE 80 MAGASINS DANS LE QUEBEC



UNE IDÉE NOUVELLE... QUATRE NOUVELLES DACTYLOTYPES!

Ces quatre dactylotypes sortent des usines Underwood. Elles ne représentent pas seulement le dernier mot du progrès aux points de vue lignes, construction et rendement . . . leur conception même part d'un principe entièrement nouveau sur le marché des dactylotypes.

Les ingénieurs d'Underwood ont commencé par analyser les besoins des entreprises modernes en matière de dactylographie—des plus grandes aux plus petites, de la correspondance du président aux étiquettes du service d'expédition.

Ensuite, ils ont conçu quatre machines à écrire—dont trois électriques et une standard—pour répondre aux exigences particulières de toutes ces entreprises.

La logique de ce principe est appréciée des hommes d'affaires. Elle l'est aussi des représentants Underwood parce qu'ils n'ont jamais besoin, pour faire une vente, de conseiller une machine qui ne convient pas parfaitement au travail à effectuer.

Un représentant Underwood passera bientôt vous voir. Si vos frais de bureau vous préoccupent, il dissipera vos soucis. Et voici nos quatre machines:

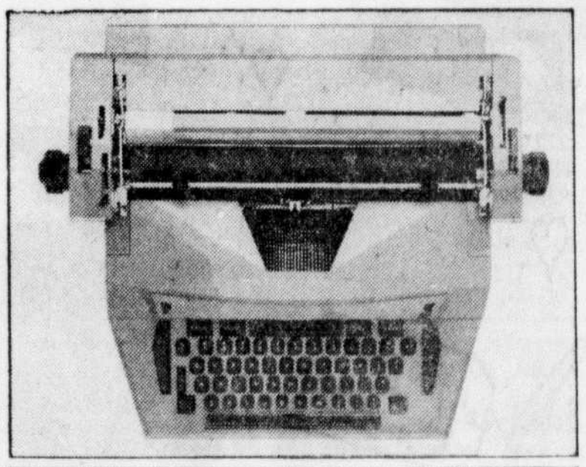
UNDERWOOD RAPHAEL: (en haut). Cette dactylotype électrique, à ruban de carbone sur polyéthylène, présente un dispositif nouveau et pratique d'espacement variable. Une lettre tapée sur la RAPHAEL prend tout de suite plus d'importance; elle rehausse le prestige de l'entreprise qui l'envoie et constitue, pour le destinataire, une marque certaine de considération.

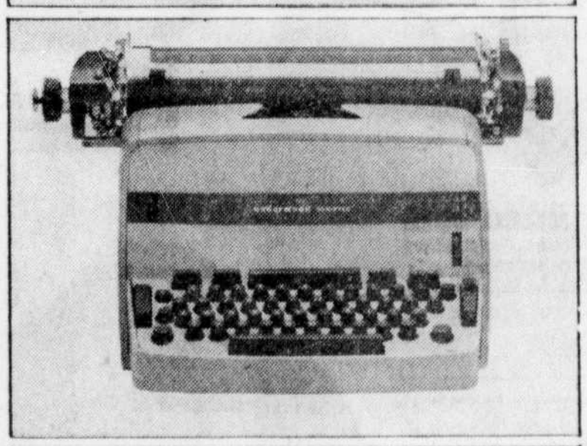
UNDERWOOD FORUM: (première à droite). Cette dactylotype électrique à espacement standard utilise indifféremment le ruban de carbone sur polyéthylène ou le ruban de tissu. Elle donne à la correspondance d'affaires une élégance, une lisibilité et une distinction exceptionnelles.

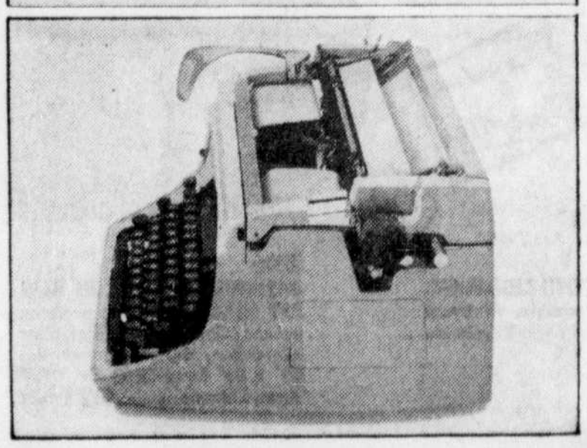
UNDERWOOD SCRIPTOR: (deuxième à droite). Cette machine à écrire "tout-usage" entièrement électrique, utilisant un ruban de tissu, s'avère des plus efficaces lorsque le rythme de travail est tel qu'il provoquerait rapidement, avec une machine ordinaire, la fatigue du personnel.

UNDERWOOD TOUCH-MASTER FIVE: (troisième à droite). Cette machine à écrire standard, rapide et remarquablement facile à employer, se distingue par une touche et un rappel de chariot d'une légèreté exceptionnelle. Elle convient aux bureaux où le volume de travail ne justifie pas l'emploi d'une dactylotype électrique.

Underwood Limited, 481 University Avenue, Toronto 2, Ontario.







underwood

DITES-LE AVEC UN

Cadeau "PINKY"

Steinberg's LIMITEE

à la

Fête des Mères

dimanche, le 14 mai.



2170
HORLOGE MURALE INGRAHAM; 6" de haut et 7" de large. Rouge. 2171 Blanche. Chacune 2⅘ livrets

1114
BOURSE "LADY BUXTON"; porte-monnaie spacieux, compartiment pour clés. Rouge.....2 livrets
1115 Noir.....2 livrets

2681
COUVERTURE EN NYLON ET VISCOSE. Bordure de satin 72" x 90". Rose. 2682 Bleue. Chacune.....2⅘ livrets

2876
PARAPLUIE STYLE PAGODE, en acétate de rayonne bleue, imprimée. 2877 En gris. Chacun .....1⅗ livrets

2121
FER PROCTOR. Repassage à sec ou à la vapeur.....6 livrets

2227
BOUILLOIRE EN ACIER INOXYDABLE. Une gachette contrôle l'ouverture du bec.....2⅕ livrets

2289
SERVICE À DESSERT, 3 PIÈCES. Plaqué argent. Motif à godrons. .....2⅕ livrets

2103
MALAXEUR PORTATIF OSTER. 3 vitesses. Déclencheur automatique des fouets. Blanc seulement .....9 livrets

AUBAINE DE MAI
POUR
UN LIVRET "PINKY"
SEULEMENT
SERVIETTE DE PLAGE LADY GALT
*30 pouces de large, 5 pieds de long!
*très absorbante
*gai coloris estival
Disponible aux centres d'échange "PINKY" seulement — tant que la quantite durera

3006
CHAISE PLIANTE EN ALUMINIUM. Siège à fond double. Attrayant plaid de nylon et vinyle 3⅕ livrets

2706
GARNITURE DE SALLE DE BAIN PAR SILHOUETTE. Tapis ovale en peluche à longs poils. Délicat décor multi-colore; dessous caoutchouté; 20" x 33" Rose. 2708 Or. 2707 Verte. Chacune.....2⅕ livrets

Pour vous accommoder!
20 centres d'échange de cadeau "PINKY"
Il y en a un près de chez vous; adressez-vous au gérant de votre marché STEINBERG'S

"votre façon de vous remercier de votre encouragement"

Steinberg's LIMITÉE

LES CADEAUX "PINKY"

Le Dr Couturier aurait fait du "patronage en gros" dans son comté

QUEBEC. (N. G.) — Le député du comté de Bagot, Me Daniel Johnson, a accusé en Chambre hier le ministre provincial de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, de s'être substitué au directeur des services des achats et d'avoir fait du patronage en gros dans son comté.

La discussion qui a amené l'accusation portée par l'ancien ministre des Ressources hydrauliques avait été soulevée au cours de l'étude de l'item 4 des crédits du ministère de la Santé, relatif au matériel, aux achats, aux frais d'opération et réparations d'automobiles du ministère de la Santé, par une question du député des Iles-de-la Madeleine, M. Hormidas Langlais.

M. Langlais voulait savoir si le ministère de la Santé possède des automobiles et ce qui est arrivé dans le cas de l'achat d'une automobile qu'a fait le ministre de la Santé à Rivière-du-Loup. De son côté, Me Daniel Johnson voulait savoir s'il n'y a pas un contrôle sur les achats en vertu d'une mesure que la Chambre a votée.

M. Couturier : "J'étais autorisé par le Service des achats à acheter une voiture pour le ministère de la Santé, au prix du marché, pour la marque convenue.

"J'ai fait l'achat de cette voiture à Rivière-du-Loup d'un garagiste vendeur de qui j'avais déjà acheté six ou sept voitures pour moi-même dans le passé."

M. Johnson : "Le ministre s'est substitué au directeur du Service des achats. Je proteste contre cette nouvelle façon de faire du patronage. C'est du patronage en gros quand il s'agit des employés.

"Je trouve très bien que le ministre s'assure tout le confort désirable, ce n'est pas ce que je discute. C'est le procédé d'achat que je trouve condamnable. Le ministre a décidé qu'il achèterait à l'endroit de son choix l'automobile que le gouvernement paierait."

L'assurance-hospitalisation

Les cas de deux hôpitaux à l'étude

QUEBEC. (J.M.) — Le Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé publique, a déclaré à l'Assemblée législative que les cas de l'hôpital Général de Québec et de l'hôpital Cook de Trois-Rivières sont à l'étude au "Service provincial de l'assurance-hospitalisation".

M. Germain Caron, député U.N. de Maskinongé, avait demandé à M. Couturier s'il y a d'autres sanatoria dans la même situation que l'hôpital Cook, qui pourraient bénéficier partiellement des avantages prévus par la loi de l'assurance-hospitalisation.

Le ministre répond que non.

Il ajoute qu'on examine le cas de cette institution parce qu'on y soigne trois catégories de patients, les malades ordinaires, les personnes souffrant de maladies chroniques, et des gens qui n'ont besoin que d'une certaine surveillance et d'un minimum de soins.

En réponse à une question posée par M. Yves Gabias, député U.N. de Trois-Rivières, le Dr J.-A. Couturier déclare que c'est en janvier que les administrateurs de l'hôpital Cook ont demandé de bénéficier de l'assurance-hospitalisation.

Président de l'Office du crédit agricole

QUEBEC. (J.M.) — Le notaire C.-Alfred Matte devient président de l'Office du crédit agricole de la province.

Il remplace M. J.-A. Courteau, qui a décidé d'abandonner la présidence de l'organisme gouvernemental, pour reprendre son activité d'homme d'affaires.

C'est à la suite du décès du notaire Eugène Poirier, en juin 1960, qu'on avait confié la direction de l'Office à M. Courteau. Ces derniers mois, M. Courteau a modifié le règlement et la procédure en vue de faciliter les emprunts aux cultivateurs. Il a préconisé un service d'évaluation des fermes par des agronomes sélectionnés à la suite d'un concours de la Commission du service civil. De plus, il a travaillé à rajeunir les cadres de l'Office.

—"Il a travaillé en silence et dans l'ombre, mais l'avenir ne manquera pas de prouver que le court stage de M. Courteau a donné un vigoureux essor à l'organisme", commente M. Alcide Courcy.

Le ministre de l'Agriculture, qui annonce la démission de M. Courteau et la nomination de M. Matte, rappelle que ce dernier est au service du gouvernement depuis de nombreuses années.

Après des études primaires chez les Frères des Ecoles chrétiennes et des études classiques au Séminaire de Québec, le notaire Matte passa à l'Université Laval, où il obtient sa licence en droit. Admis à la Chambre des notaires en 1928, Me Matte a pratiqué sa profession dans l'étude de Paul Samson, notaire, pendant un an et demi alors que ses services professionnels furent requis par la Commission du prêt agricole canadien où il s'est distingué dans la préparation des titres de propriété.

Son expérience dans la revision des titres est établie à travers la province puisqu'il a été en contact avec le notariat durant trente-trois ans. M. Matte s'est fait remarquer tout particulièrement par l'établissement d'une procédure expéditive et plus efficace pour exempter aux cultivateurs des frais onéreux dans la préparation des titres.

Le notaire Matte s'est dévoué constamment à la cause du Crédit agricole et au notariat auquel il a donné le meilleur de lui-même. Il a préconisé maintes réformes qui, à l'Office, sont sur le point de se réaliser. Me Matte est un fonctionnaire de carrière reconnu par sa droiture d'esprit, son dévouement, son sens administratif.

Durant vingt-quatre ans, il a été chef du service juridique à l'Office du crédit agricole du Québec.

En 1937, il a été choisi par les principaux membres du conseil de la Chambre des notaires pour occuper la charge de chef du service juridique à l'Office. Homme de loi, il a facilité la rédaction des amendements à la Loi du crédit agricole et à la loi concernant l'organisaiton et l'amélioration des fermes.

Depuis juillet dernier, il était vice-président et administrateur de l'Office.

Ces derniers mois, M. Courteau et le notaire Matte ont procédé à la réorganisation à l'Office et les effets de cette réorganisation se font déjà sentir.

Trois amendements majeurs au bill 54

QUEBEC. (N.G.) — Le bill 54, adopté hier en première lecture par l'Assemblée législative, modifiant la loi du ministère des Pêcheries, comporte trois amendements majeurs.

Le premier a pour but d'étendre aux banques à charte du Canada la disposition législative qui permet au lieutenant-gouverneur en conseil de payer une partie de l'intérêt sur les prêts consentis aux pêcheurs par les caisses populaires.

Le second permettra de prévoir, à même le fonds consolidé du revenu et jusqu'à concurrence d'un million cinq cent mille dollars par année financière, des avances ou des prêts qui sont consentis aux pêcheurs ou aux sociétés qui exploitent un commerce de poisson, pour la construction, la réparation ou l'achat de bateaux et d'équipements de pêche.

Enfin, le dernier décrète que le montant de tout remboursement sur ces avances ou ces prêts sera versé au fonds consolidé du revenu.

Marchands autorisés "Inglis" — Ville

A L'EPARGNE DU CONSOMMATEUR
6905, 28e AVENUE
ROSEMONT
RA. 2-2751 — RA. 2-2232

CHARLES AUGER
MEUBLES
8074, RUE ST-HUBERT CR. 2-7590

PHILIPPE BEAUBIEN & CIE LIMITEE
5632 AVE DU PARC
CR. 2-5731

BEAULIEU & GLADU INC.
4589 est, rue STE-CATHERINE
CL. 5-7787-8

A. BEDARD Enrg.
MEUBLES-ACCESSOIRES
2034 est, rue MONT-ROYAL
LA. 4-3639

LES INDUSTRIES BELAIR LTEE
3561, rue BELAIR
RA. 7-7438

B. & L. FURNITURE INC.
2227 est, rue BELANGER
RA. 1-6113

Marchands autorisés "Inglis" — Ville

E. BOURNIVAL
5963 est, rue HOCHELAGA
CL. 5-2046

BROWN'S DEPARTMENT STORE LTD.
3780-94, boul. St-Laurent
VI. 4-1983-81

Z.-O. CADIEUX LTEE
339 rue HICKSON - Verdun
PO. 8-4785
643 MARIE-VICTORIN
BOUCHERVILLE OL. 5-1319

CORBEIL ELECTRIQUE
7566, rue ST-HUBERT
CR. 6-7030

CORBEIL INC.
2392 est, rue BEAUBIEN
RA. 1-6360

COSMOPOLITAN HOUSE FURNISHERS
890, RUE ST-LOUIS
LACHINE — ME. 7-4661

AMEUBLEMENT
R. DAGENAIS
3213, RUE JARRY
RA. 1-6563

OMER DESERRES
1406, rue St-Denis — AV. 8-0251
7915 boul. St-Laurent, CR. 7-2101

J.-O. DESJARDINS
CIE LTEE
12265, boul. REED
CARTIERVILLE — FE. 4-6610

DUPERE & FRERES
INC.
9670 est, rue Notre-Dame
CL. 9-6964

T. EATON Co OF MONTREAL
677 ouest,
rue STE-CATHERINE
VI. 2-9331

A. FORGET Inc.
6739, boul. ST-LAURENT
CR. 4-5568

ROLAND GAGNE
L'homme qui achète vos vieux meubles argent comptant et vous en vend des neufs à termes, si désiré.
1695 Laurier E., LA. 6-0826

GARON & FILS
LTEE
3100 EST, RUE BEAUBIEN
RA. 7-2998

AMEUBLEMENT
JEAN GERVAIS
5270, HENRI-JULIEN — CR. 7-4103
1145, MT-ROYAL EST — LA. 4-6817

GORDON VACUUM CLEANER CO.
4111, BOUL. ST-LAURENT
VI. 2-9584

VALEUR INCOMPARABLE AU CANADA

Les toutes nouvelles lessiveuses et sécheuses automatiques

Liberator Inglis



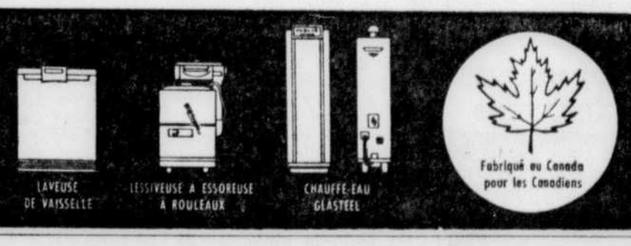
La qualité que vous attendez d'Inglis... bien moins cher que vous ne croiriez payer!

PERFECTION INGLIS SUR TOUTE LA LIGNE—style moderne dans une série économique... lessiveuse à capacité de 10 livres... sécheuse à capacité de 20 livres ... les toutes nouvelles Liberator comportent les célèbres systèmes de lavage et de séchage qui ont fait d'Inglis le choix de 175,000 foyers canadiens. Les deux nouvelles sécheuses Liberator—électrique et au gaz—sont entièrement automatiques et procurent le séchage ultra-rapide Inglis. Grâce à ses moyens de production et à son volume de fabrication qui dépassent de loin ceux de tout autre manufacturier canadien, Inglis vous offre les deux appareils Liberator à des bas prix sans précédent dans son histoire.

RÉVÉLÉS AUJOURD'HUI—c'est aujourd'hui que votre dépositaire Inglis exhibe pour la première fois les appareils Liberator de qualité et de valeur supérieures. Voyez-le au sujet de *l'essai gratuit* de 10 jours que vous offre Inglis. A ces prix modiques, vous aussi vous pouvez vous "libérer" de la corvée du lavage.

la propreté Inglis

INGLIS ELEVE LA "PROPRETÉ" AU RANG D'UNE SCIENCE. Des perfectionnements exclusifs à Inglis garantissent de l'eau propre, des vêtements propres, de la vaisselle propre.



Marchands autorisés "Inglis" — Ville

AMEUBLEMENT JEAN-GUY HOGUE
2405 est, rue FLEURY
DU. 9-9911

LACOMBE & TREMBLAY LTEE
3609 est, rue STE-CATHERINE
LA. 1-1118

Legault LTEE
MEUBLES — ACCESSOIRES
9341 BOUL. LAJEUNESSE
DU. 1-4201

MAISON MONT ROYAL
LTEE
4622 ouest, rue
NOTRE-DAME,
WE. 2-3889

AMEUBLEMENT STE-CATHERINE
3273 est, rue Ste-Catherine
LA. 5-4406 — LA. 6-5501

Ameublement TRUDEAU Ltée
6541, boul. ST-LAURENT
CR. 3-3601

LEON HOULE Ltée
642, rue de l'EGLISE
VERDUN — PO. 7-9914

LA RIVIERE
INC.
5475 rue Paré
RE. 1-7492

AMEUBLEMENTS
G. LEROUX Ltée
1257 Laurier E. LA. 1-8093

Mr. Royal FURNITURE & TELEVISION INC.
3510 est, boul. ST-JOSEPH
CL. 4-5343
3744 est, rue ONTARIO — LA. 7-1563
4260 rue WELLINGTON — PO. 8-6613
6682 rue ST-HUBERT — CR. 4-6439

ST-HUBERT Furniture & STOVE Co.
6330, RUE ST-HUBERT
près Beaubien CR. 4-3644

TURCOTTE & FRERE
5860 rue Hochelaga
CL. 5-7100

J & R AMEUBLEMENT
2475, rue NOTRE-DAME
LACHINE — ME. 7-4696

AMEUBLEMENT LAVAL
ENRG.
3570 est, rue ONTARIO
LA. 1-3280

Marcel Leroux ENRG.
MEUBLES — CADEAUX ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
1879 EST, BELANGER — RA. 8-4641

RUDY & KRAMER
FURNITURE INC.
1569 est, rue Ontario
LA. 2-8903

SPECIALTY OUTFITTERS
LTD.
3553, boul. ST-LAURENT
VI. 2-9183

J.-R. VINET INC.
Meubles et appareils électriques
520 Georges V, CL. 9-3769
MONTREAL-EST

KAY VAN
FURNITURE LTD.
7035, boul. ST-LAURENT
CR. 4-3585

Jean C. LeBlanc AMEUBLEMENT INC.
5826, rue St-Hubert CR. 9-8591

ROGER LEROUX
MEUBLES
2548 EST, BELANGER
RA. 2-3551

J.-A. St-Amour
Entrepreneurs, marchands, électriciens
6575, St-Denis—CR. 4-8341

JOS. STEINHAUSE
REG'D.
1852 est, rue Ste-Catherine
LA. 1-8480

MAGASINS WELLINGTON
LTEE
2764 ouest, rue NOTRE-DAME
WE. 2-8283

Marchands autorisés "Inglis" — Banlieue

J. G. BIGRAS
LIMITEE
5150, BOUL. SAUVE
Laval-Ouest — NA. 7-2611

MAGASIN LEMOYNE
LTEE
106, rue ST-LOUIS
Ville LeMoyne, OR. 1-5762

AMEUBLEMENT
BLONDIN Enr'g.
314 BOUL. LABELLE
ST-JEROME, QUE.

QUINCAILLERIE
J.-G. LEGAULT
MONT-ROLLAND

BOURDON & FRERE
INC.
962, RUE VICTORIA
LONGUEUIL, P.Q.
OR. 4-9619

L. LEROUX Enr'g.
349, RUE ST-GEORGES
ST-JEROME, QUE.

AMEUBLEMENT
FERNAND BRISEBOIS
INC.
910, rue DU SOUVENIR
ST-MARTIN — MU. 1-1053

ROBERT MALO
CRABTREE MILLS

R. Charbonneau
68, rue ST-PIERRE
TERREBONNE

Maniwaki Electrique
CIE
164, rue LAURIER
MANIWAKI

G. A. DAVIAULT
& FILS
89, RUE FRONTENAC
Berthierville, Qué.

GERALD MARTIN
L'ASSOMPTION
Qué.

QUINCAILLERIE
DEMERS ENR'G.
2166, rue MARIE-VICTORIN
VILLE JACQUES-CARTIER
OR. 4-6247

P.-E. MASSE
392, RUE DE LA MADONE
MONT-LAURIER, QUE.

ANATOLE DENIS
ST-LAZARE.
VAUDREUIL

GUY MOQUIN
CIE LTEE
408, rue STE-ELIZABETH
LAPRAIRIE — OL. 9-1979

RODOLPHE
DESLONGCHAMPS
SAINT-LIN, Qué.

J. A. PAQUETTE
TV & RADIO
170, rue MORIN
STE-ADELE

G. ETHIER Enr'g.
60, rue Blainville Ouest
STE-THERESE, Qué.
TA. 3-7564 — NA. 5-4869

Paquette & Guy
LTEE
367, boul. des Laurentides
PONT-VIAU, QUE.
MO. 9-7151

J. A. FRECHETTE & FILS
Boul. LAURIER
ST-HILAIRE
FO. 7-3391

P.-E. PELLETIER
ST-ESPRIT

LEO FROMENT
78, rue BARRETTE
JOLIETTE

RAWDON IRON WORKS REG'D.
99, RUE QUEEN
RAWDON

CLAUDE GAGNE
321 BOUL. DES PRAIRIES
LAVAL-DES-RAPIDES
MO. 9-7141 QUE.

JOSEPHAT RAYMOND
INC.
109, rue ST-VINCENT
STE-AGATHE

MAGASIN
LABELLE
VAL BARRETTE, QUE.

J. H. ROCH
L'EPIPHANIE, Qué.

R. LABELLE & FILS
ENRG.
ST-JOVITE

ST-MARTIN ELECTRIQUE
1459, boul. LABELLE
ST-MARTIN — MU. 1-1897

Gabriel LACASSE
Ste-ANNE-des-PLAINES
Qué.

SINRAY FURNITURE
39, GRANDE-ILE
VALLEYFIELD

Marchands autorisés "Inglis" — Banlieue

ARMAND BARABY
& FILS INC.
229 RUE CHAMPLAIN
ST-JEAN — FI. 7-1212

RAYMOND BEAUDRY
119 ouest, rue ST-CHARLES
LONGUEUIL, QUE.
OR. 4-6888

MAURICE BEAULIEU
120, rue DEQUOY
ST-GABRIEL-DE-BRANDON

J.-ROGER LAMARCHE
533, RUE PRINCIPALE
LACHUTE, QUE.

SOREL MILL & BUILDERS SUPPLY
LTD.
20, RUE PRINCE
SOREL, QUE.

AMEUBLEMENT
LAURENTIEN
734, BOUL. LABELLE
L'ABORD-A-PLOUFFE MU. 1-4351

ALBANY TETRAULT
CENTRE D'ACHATS DOUVILLE
ST-HYACINTHE

LEBEAU
BUILDERS SUPPLY INC.
CHARLEMAGNE
Tél. 581-3010—MI. 5-9141

ANDRE THEORET
& CIE LTEE
15757 ouest, boul. Gouin
Ste-Geneviève, Qué.
NA. 6-3953

LEFEBVRE RADIO & MEUBLES INC.
(Economic Propane Gas)
1024, rue STE-ELIZABETH
Leprairie — OL. 9-0412
1502, rue ST-PAUL
Ville LeMoyne — OR. 1-2677

S. VERDON
LTEE
191, BOUL. STE-ROSE
STE-ROSE, QUE.
NA. 5-2407

Les capitaux disponibles

par EUGENE LAFOND
Rédacteur financier

Le gouvernement ne crée pas de nouvelles richesses et il doit tenir compte de ce fait dans l'orientation de sa politique économique. Il ne doit jamais oublier non plus que les sommes considérables qu'il consacre aux mesures sociales ont pour effet de diminuer les disponibilités de capitaux dont le pays a besoin pour se développer et de créer une situation qui exige à son tour de nouveaux déboursés pour venir en aide aux sans-travail afin d'atténuer les effets du chômage.

Le président de la Dominion Mortgage and Investments Association, M. W. P. Gregory, a insisté sur ce point dernièrement à l'assemblée annuelle de cette association, puis il a souligné que si les mesures de bien-être social sont nécessaires, elles peuvent néanmoins engendrer une sérieuse dislocation économique quand elles requièrent une proportion trop considérable du revenu national et qu'elles abaissent le niveau de l'épargne.

Après avoir affirmé que les impôts qui frappent les particuliers et les entreprises privées sont trop élevés et qu'ils sont une entrave à l'accumulation de l'épargne, M. Gregory a fait remarquer que la législation actuelle en matière d'impôts crée une atmosphère qui n'encourage plus les gens à placer leur argent dans des entreprises aventureuses, si bien que les Canadiens sont portés à acheter des obligations pendant que les Américains accentuent leur emprise en achetant des actions.

A son avis, le ralentissement des investissements dans les affaires provient en partie du fait que ces dernières sont constamment harassées par le gouvernement. La réglementation de la finance et des affaires au Canada est telle qu'elle s'étend des restrictions sur le placement aux poursuites criminelles contre les supposés monopoles. M. Gregory a déclaré que les lois devraient être conçues de façon que ceux qui engagent des capitaux de risque puissent récupérer cet argent avec un certain intérêt. "Autrement, dit-il, les affaires manqueront de stimulant et les compagnies ne seront guère intéressées à poursuivre leur expansion en mettant à profit des idées nouvelles, en diversifiant leur production et en multipliant leurs établissements."

La concurrence du gouvernement lui-même dans le domaine du capital est un autre point soulevé par M. Gregory. Au cours des quatre dernières années, le gouvernement a accumulé un déficit d'environ $2 milliards. Cet argent aurait pu servir à grossir les ressources de capital disponibles dont l'industrie avait besoin pour financer son expansion.

Financement municipal

Les emprunts municipaux dans la province de Québec n'ont pas encore atteint, dans l'ensemble, un niveau qu'on pourrait considérer comme "critique", a affirmé le directeur adjoint du service des Finances de la ville de Montréal, M. Paul-E. Sénécal, devant les membres de la section du Québec de la Municipal Finance Officers Association.

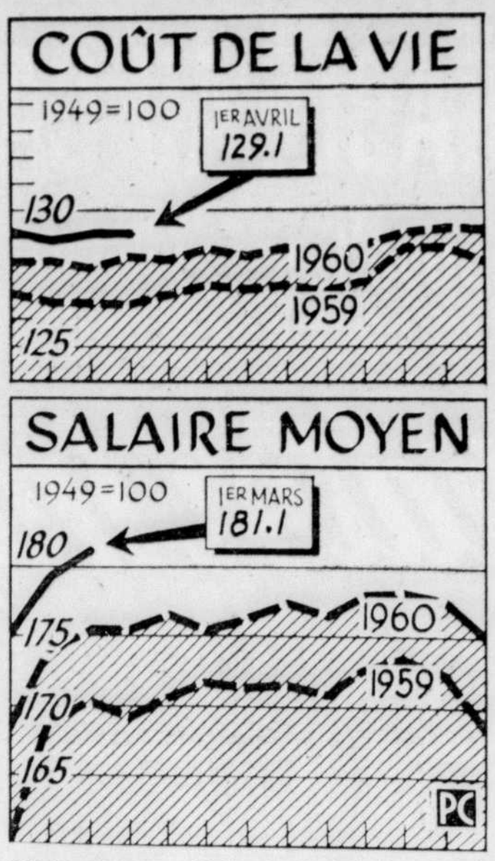
M. Sénécal a précisé que la dette obligataire des municipalités et commissions scolaires s'élève à $4,105,000,000, dont $929,000,000 sont remboursables en monnaie étrangère. Ce total équivaut à 23 pour cent de la dette fédérale, à 60 pour cent de la dette provinciale et à 57 pour cent de la dette totale des entreprises canadiennes. Dans tout le Canada, les emprunts municipaux ne représentent que 7.21 pour cent du revenu national.

Selon M. Paul Lambert, président de la Commission municipale de Québec, l'expansion municipale ne fait que commencer et les municipalités auront, dans les années à venir, des problèmes encore plus importants à résoudre, particulièrement à cause de l'accroissement de la population écolière.

Commerce avec Cuba

Les prévisions qui ont été faites l'automne dernier à l'effet que les exportations canadiennes vers Cuba monteraient en flèche par suite de l'embargo américain ne sont guère confirmées par les dernières statistiques.

On constate, en effet, que durant le mois de janvier, les exportations ont diminué à $2,155,800, alors qu'elles s'élevaient à $2,454,000 en décembre. Le chiffre de décembre a été le plus considérable depuis deux ans, mais le total des deux premiers mois n'est guère plus élevé que la moyenne mensuelle des années passées. On avait pensé que Cuba se tournerait vers le Canada pour obtenir la machinerie dont il avait grandement besoin. Or, nos exportations de machines et pièces vers ce pays n'ont totalisé que $29,000 en décembre. On signale enfin que les exportations canadiennes vers Cuba ont baissé à $13,038,000 l'an dernier, soit le plus faible total depuis 1948. On explique que Cuba a dû réduire de beaucoup ses importations de biens de consommation à cause d'une pénurie de devises étrangères. Ce manque de fonds étrangers a pour effet de réduire sensiblement les achats de ce pays au Canada.



NIVEAU STABLE — L'indice du coût de la vie au Canada est demeuré stable durant le mois de mars, s'établissant à 129.1 le 1er avril. Le graphique du haut indique la tendance du coût de la vie en 1959, 1960 et pendant les premiers mois de 1961, en prenant comme base de comparaison à 100 les prix de 1949. On utilise ici l'indice revisé du Bureau fédéral de la statistique dans lequel l'alimentation occupe une place moins importante. Le graphique du bas montre l'indice de la moyenne des salaires industriels. Il est basé également sur 100 en 1949. Durant le mois de février, il a monté de façon appréciable au chiffre de 181.1 le 1er mars, alors qu'il était de 179.2 le mois précédent.

Rapports financiers

Burlington Steel

Burlington Steel Co. Ltd rapporte un bénéfice net de $451,643 ou $1.34 l'action à la fin de l'exercice terminé le 31 mars, contre $502,923 ou $1.50 l'année précédente. La baisse est attribuable aux frais engendrés par la modernisation d'un de ses moulins. La production de la compagnie a baissé de 4.7% de ce qu'elle était un an plus tôt, mais ses expéditions ont baissé de 2.17% seulement.

Giant Yellowknife

Giant Yellowknife Mines Ltd, mine d'or des Territoires du Nord-Ouest rapporte un bénéfice net de $474,544 pour le trimestre terminé le 31 mars, contre $501,057 un an plus tôt pour la société qui l'avait précédée, la Giant Yellowknife Gold Mines Ltd. M. A. J. Anderson, président, a déclaré que les résultats obtenus à la suite des travaux d'exploration de l'année dernière avaient été suffisamment favorables pour pousser la compagnie à demander 13 permis de prospection sur 2,335,000 acres dans les Territoires et que ceux-ci lui ont été accordés pour une période de trois ans. M. Anderson ajoute : "Cette politique de recherches extérieures est nouvelle et nous espérons découvrir une ou plusieurs nouvelles mines."

Upper Canada Mines

Le bénéfice net de Upper Canada Mines Ltd. est passé de $132,860 à $121,132 au cours de l'exercice 1960, à la suite d'amortissements sensiblement plus élevés des frais de creusage et de construction. Pour la période, son bénéfice d'exploitation était de $388,467 contre $288,840 en 1959. Au 31 décembre 1960, son fonds de roulement était de $1,049,045 et comprenait des placements de $534,596 ayant une valeur marchande de $468,020.

Permo Gas and Oil

A la fin du semestre terminé le 28 février 1961, le revenu net de la production de Permo Gas and Oil Co. Ltd., était de $237,229 et son bénéfice d'exploitation de $208,840 contre $192,296 et $120,330 respectivement à la même époque l'année dernière. Son fonds de roulement était de $232,522 contre un fonds de roulement déficitaire de $128,585 un an plus tôt.

Dome Mines Ltd

En avril, la production de Dome Mines Ltd. s'est élevée à $509,973 contre $520,198 un mois plus tôt et $493,889 un an plus tôt. Pour les quatre premiers mois de 1961, sa production s'élève donc à $2,009,957 pour 236,400 tonnes de minérai traité contre $1,948,973 (238,000 tonnes) un an plus tôt.

Sullivan Cons. Mines

En 1960, le bénéfice net de Sullivan Consolidated Mines Ltd était de $128,902 contre $28,264 en 1959. Son déficit d'exploitation, après amortissement était de $28,805 sur un revenu total de $1,867,762. Les rectettes tirées de ses placements et de la vente de ses immobilisations se sont chiffrées à $161,540.

Au 31 décembre 1960, son fonds de roulement était de $167,453 contre $254,148. En plus, la société indique dans ses livres des placements d'une valeur de $2,205,716 dans des compagnies affiliées.

B.C. Forest Products

British Columbia Forest Products rapporte un chiffre d'affaires net de $23,620,151 pour le semestre terminé le 31 mars 1961 (première moitié de l'exercice fiscal en cours), contre $25,668,317 un an plus tôt. Son bénéfice net était de $1,142,609 ou 33¢ l'action, contre $2,007,343 ou 58¢ respectivement.

Devon-Palmer Oils

La production quotidienne moyenne nette de Devon-Palmer Oils Ltd. était de 2,541 barils de pétrole en 1960, contre 2,864 barils en 1959, alors que ses ventes nettes de gaz aux pipelines ont touché le niveau record de 10,083,000 pieds cubes contre 8,210,000 pieds cubes un an plus tôt. Son revenu brut de la vente de pétrole, de gaz et de soufre s'est chiffré à $2,324,000 contre $1,991,000, tandis que son déficit net pour la période était de $537,000 contre $229,587 en 1959. Au 31 janvier 1961, son fonds de roulement était de $138,646 contre $287,116.

Provo Gas Producers

Le revenu brut (avant redevances) de Provo Gas Producers Ltd était de $1,904,320 en 1960, contre $1,468,874 en 1959; son bénéfice d'exploitation de $1,128,702 contre $835,354 et son bénéfice net de $281,893 (soit 3.7¢ pour chacune de ses 7,634,235 actions) contre $151,241 en 1959. Son fonds de roulement était de $1,451,960 contre $1,693,674.

Globe Envelopes Ltd

A la fin de son exercice terminé le 31 mars 1961, Globe Envelopes Limited annonce un bénéfice net de $173,811. Ceci équivaut à 89¢ pour chacune des actions ordinaires série A.

ÉCONOMIE — FINANCE

POUR VOTRE INFORMATION ...

M. Seymour Vineberg, de Vancouver, a été élu président de la Canadian Electrical Distributors Association, succédant à M. Henri Labrie, de Rimouski. MM. D. S. Rattray, de Toronto, et Walter Jamieson, de Montréal, ont été élus vice-présidents et M. I. O. Mather, de Toronto, au poste de secrétaire-trésorier.

* * *

Gulf Oil Corporation annonce la nomination de M. R. P. Hooper au poste de gérant des approvisionnements de sa filiale européenne, la Gulf Eastern Company.

* * *

Le revenu personnel des Canadiens s'est élevé au total de $27,442,000,000 en 1960, soit une augmentation de 4.3% par rapport au chiffre de $26,319,000,000 pour 1959, d'après le Bureau fédéral de la statistique. Le Bureau précise que toutes les provinces ont participé à la hausse.

* * *

Le ministre sud-africain des Finances, M. T. E. Donges, a annoncé ces jours derniers l'adoption de certaines mesures destinées à enrayer la diminution des réserves de devises du pays. Le taux d'escompte est porté de 4.5% à 5%. Les sommes que les touristes et les émigrants sont autorités à sortir du pays sont réduites. Des restrictions sont imposées pour le transfert des capitaux à l'étranger. Le rapatriement des bénéfices réalisés par les investissements étrangers ne sera toutefois pas interdit.

* * *

Les informations en provenance de Washington, suivant lesquelles le président Kennedy envisagerait de convoquer une conférence internationale sur le le problème des textiles, ont été favorablement accueillies dans les milieux cotonniers britanniques. Une conférence de ce genre est considérée d'autant plus souhaitable que la Grande-Bretagne est menacée d'une nouvelle invasion de cotonnades asiatiques.

* * *

Les actions de Canadian Delhi Oil Co. se traiteront en Bourse de Toronto à partir du 9 mai. Le symbole du téléscripteur sera CDI.

* * *

Un groupe qui cherchait à obtenir le contrôle de la National Hosiery Mills Ltd. avait offert d'acheter 185,000 actions de certains actionnaires, y compris des administrateurs, au prix de $3.40 l'action. L'offre a été bien accueillie et le groupe a maintenant un contrôle effectif sur cette entreprise.

* * *

M. Robert W. Dickson, président de The Pigment and Chemical Co. Ltd., annonce que sa compagnie a fait l'acquisition de la Canadian Felling Zinc Oxide Ltd., de Milton, Ont.

* * *

Noranda Mines Ltd. a fait l'acquisition des intérêts minoritaires que détenait Bridgeport Brass Co. dans Noranda Copper and Brass Ltd., de sorte qu'elle a maintenant la propriété exclusive de cette entreprise. Les intérêts minoritaires en question ont été payés $4,670,000 (US$).

COURS DES DEVISES

A New York, le dollar canadien est en hausse de 1/32 à une prime de 1 5/16 pour cent et la livre sterling est inchangée à $2.79⅝.

A Montréal, le dollar américain est inchangé à un escompte de 1 9/32 pour cent et la livre sterling est également invariable à $2.76.

FONDS D'ETAT ETRANGERS

	Achat	Vente
Australie 3½% 1966	91¼	91⅜
Brésil 3¾% Série 1-5	98½	98½
Brésil 3¾% Série 6-30	98¼	98¼
Bolivie 7%	16	16
Chili 2½% 1993	45¼	45½
Colombie 3% 1970	74	74¾
Grèce 6% 1968	28¾	30
Italie 3% 1977	76½	72½
Pérou 3% 1997	46	47

NOUVEAU DIRECTEUR CHEZ ATLAS STEELS



Me LOUIS-A. LAPOINTE C.R.

A l'assemblée annuelle des actionnaires de Atlas Steels Limited, tenue le 28 avril, à Welland, Me Louis-A. Lapointe, C.R., a été nommé membre du bureau de direction. Né à Montréal en 1910, Me Lapointe obtint son baccalauréat au Collège Ste-Marie, et sa licence en droit à l'Université de Montréal en 1934.

Après avoir exercé comme avocat de la cité à la Cour du recorder et comme membre du contentieux municipal, il fut nommé directeur adjoint puis directeur des Services municipaux. En cette qualité, il fit partie du comité exécutif et participa activement à l'administration de la métropole. En 1946, Me Lapointe fut nommé conseil du roi. En décembre 1952, il devenait secrétaire de The Canadian Chemical & Cellulose Company Limited. Un an et demi plus tard, il était élu vice-président et directeur de Miron & Frères Ltée, Miron Construction Ltd et de Canada Concrete Products Inc. Il est actuellement président de Miron Company Ltd et directeur de la Banque Toronto-Dominion, de l'Alliance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, et de Hilton of Canada Limited.

Achetez des actions pour un montant fixe!

Il suffit que vous en achetiez pour au moins $40 à la fois et que vous fassiez votre choix à même une liste de quelque 1,200 valeurs inscrites à la Bourse de New-York. Cette liste comprend plusieurs valeurs canadiennes dont Aluminium Limited, Canadian Breweries, Canadien Pacifique, Distillers Corp.-Seagrams, International Nickel et Walkers.

Cette méthode consiste à placer un montant fixe chaque mois. On l'appelle PPM (Plan de Placements Mensuels) et elle existe aux E.-U. depuis sept ans. Merrill Lynch l'offre maintenant aux épargnants canadiens.

Le PPM n'est pas un fonds mutuel. Vous choisissez vous-même les actions que vous désirez acheter et il n'y a aucun frais de gestion. Vous ne payez que la commission habituelle et vous recevez le même service personnel auquel sont habitués les clients de Merrill Lynch.

Quand vous faites un placement d'après la méthode PPM, vous pouvez acheter des fractions d'action aussi bien que des actions complètes parce que vous avez le privilège de placer un montant d'argent fixe au lieu d'acheter un certain nombre d'actions, tout comme les automobilistes achètent pour tant de dollars d'essence au lieu de tant de gallons. La commission est déduite de votre placement après que le nombre d'actions a été calculé jusqu'à la quatrième décimale.

Vous pouvez vendre vos actions n'importe quand.

Que vous soyez un financier chevronné ou un débutant, le programme de placement par versements mensuels vous intéressera. Demandez un exemplaire de la brochure explicative PPM sans frais ni obligation. Il suffit d'écrire, venir ou téléphoner.

Service français

Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc.

Souscripteurs et distributeurs de valeurs de placement

Membres de la Bourse de New-York
et des principales bourses de denrées

635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2
Téléphone : UNiversity 1-8241

Directeur régional : PAUL J. SULLIVAN

Les indices des cours des valeurs mobilières

OTTAWA. — L'indice de 92 actions ordinaires (1935-1939 = 100) a avancé de 4.4 p. 100 (308.8 contre 295.7) durant les quatre semaines 30 mars - 27 avril. Voici la hausse des principaux éléments: 71 industrielles, 5 p. 100; 14 actions de services d'utilité publique, 2.8 et 7 bancaires, 1.3.

Des industrielles, huit éléments ont accusé des gains; le record a été atteint durant la deuxième semaine par les actions de pâte et papier et, durant la dernière semaine, par les boissons et mines industrielles. Pour ce qui est des quatre semaines, les actions de mines industrielles venaient en tête (hausse de 9.6 p. 100), suivies de celles du textile et du vêtement (6.6). Relativement aux matériaux de construction, leurs actions ont reculé de 0.6 p. 100. Quant aux actions de services d'utilité publique, celles du téléphone ont monté de 5.7 p. 100, celles des transports de 0.1, pendant que celles de l'énergie et de la traction baissaient de 0.4 p. 100.

L'indice de 27 titres miniers a avancé de 6.7 p. 100 pour la période observée, par suite d'une hausse de 8.5 p. 100 de six métaux communs et de 4.4 de 21 actions d'or. Au cours de la même période, trois des indices supplémentaires (1956 = 100) ont accusé les avances suivantes: 5 actions d'oléoducs, 6.7 p. 100; 6 d'investissement et de prêt, 4.4; et 9 d'huiles et de gaz primaires, 0.3. Un recul de 1.8 p. 100 a été enregistré par 7 actions d'uranium.

Production de farine de blé

OTTAWA. — La production de farine de blé a atteint 3,386,000 quintaux en mars, augmentation de 14 p. 100 sur les 2,969,000 de février, mais 2 p. 100 de moins qu'un an auparavant (3,462,000) et 5 p. 100 de moins que la moyenne décennale 1951-1960 (3,553,000) pour mars.

Durant les huit premiers mois (août-mars) de la campagne agricole 1960-1961, la production a été de 26,882,000 quintaux, au regard de 27,104,000 un an plus tôt.

L'ACTIONNAIRE



—C'est curieux! Comme conseiller en placements, il est pourtant très conservateur !

L'activité boursière

Légère tendance à la hausse

A **MONTREAL,** la tendance était mixte, légèrement à la hausse dans un marché assez tranquille. Les raffineries et les papiers étaient en tête de liste. Parmi les métaux non-ferreux, Aluminium a perdu ⅜, Asbestos Corp. a gagné ½, Hudson Bay Mining 1⅛ et Noranda ¼. Aux services publics, Bell Tel. a pris ⅜ et Shawinigan ¼. Parmi les papiers, Great Lakes a gagné ⅜ ainsi que Fraser, et St Lawrence Corp. a perdu ⅜. Les compartiments des mines et des pétroles de l'ouest étaient actifs et généralement à la hausse.

A **NEW YORK,** le marché est moins élevé que ce que les principaux spécialistes prévoyaient. Seul, le groupe des électroniques réflétait les bonnes nouvelles de la semaine dernière au sujet du lancement de l'astronaute américain. Au mieux, les aciers ont avancé de fractions. Par contre, Youngstown a perdu ¾. Les autos ont peu fluctué. Les produits chimiques ont baissé. Les cuprifères et les pétroles étaient mixtes.

L'indice des valeurs industrielles de la bourse de **TORONTO** a atteint un nouveau sommet lorsque tous les compartiments ont avancé dans un marché très actif. Interprovincial Pipe Line a pris 1¼, Steel Company ¾, Banque de Nouvelle Ecosse ⅝. Atlas Steel a gagné 1, Oshawa Wholesale a perdu ⅝, St. Lawrence Corp. ½. La section des mines était active. Hudson Bay Mining a gagné 1, Noranda et Labrador ¼ chacune. Les pétroles de l'ouest étaient plutôt délaissées et mixtes.

A **LONDRES,** de nombreuses valeurs industrielles étaient soutenues et les gains étaient assez nombreux. Les valeurs de tout repos étaient plutôt soutenues. Les titres libellés en dollars tendaient à la baisse mais C.P.R. était soutenu. L'on note la nouvelle faiblesse des mines d'or sud-africaines. Les cuprifères et les mines de diamant ont faibli aussi. Il n'y avait aucune tendance définie parmi les pétroles.

La célèbre Rolls Royce disparaîtra-t-elle du marché?

Une nouvelle loi britannique forcera peut-être la société à mettre fin à sa production

LONDRES. (PA) — Est-ce le début de la fin ? Nul ne saurait le dire. Il n'en demeure pas moins cependant que la société Rolls Royce qui a fabriqué des automobiles fabuleuses pour des monarques, de cheiks, des magnats du pétrole, des millionnaires et des vedettes de cinéma, fait face actuellement à une crise financière.

Celle-ci est attribuée à une récente loi britannique limitant à 2,000 livres sterling (environ $5,600) le montant déductible pour fins d'impôt dans le cas des automobiles achetées par les entreprises commerciales à l'intention des membres du conseil d'administration.

Environ les trois quarts des acheteurs de Rolls Royce en Grande-Bretagne sont des compagnies qui se procurent des Rolls Royce à l'intention des principaux administrateurs.

Lord Kindersley, président de la société Rolls Royce, a averti le gouvernement britannique que sa compagnie avait été si durement affectée par la nouvelle loi qu'elle serait peut-être forcée de cesser la production de ses automobiles.

Réduction catastrophique

Moins de trois semaines après la proposition budgétaire du chancelier de l'Echiquier, M. Selwyn Lloyd, les commandes de voitures Rolls Royce ont diminué d'environ 75 pour cent.

Les Rolls Royce les moins chères se vendent 6,000 livres $16,800. L'usine de Crewe n'en fabrique que 2,400 par année seulement et environ la moitié de la production est destinée à l'exportation.

La cessation de la production qui compte pour environ 15 pour cent du chiffre d'affaires de la société Rolls Royce, n'affecterait pas les autres entreprises de cette compagnie, mais jetterait sur le pavé un grand nombre des 5,600 techniciens expérimentés au service de la production.

En Bourse locale

Métal argent

Marché à terme :

	Ach.	Ven.
Mai	.9100	.9375
Juillet	.9175	.9300
Septembre	.9125	.9450
Novembre	.9100	.9350
Janvier	.9200	.9500
Mars	.9300	.9700
Ventes :	aucune	

Les échanges de chèques dans les chambres de compensation

OTTAWA. — La valeur des chèques échangés dans 51 chambres de compensation a atteint 22,181 millions de dollars en février, soit 0.6 p. 100 de plus qu'un an plus tôt (22,046 millions). La valeur globale des échanges durant les deux premiers mois a été de 45,905 millions, ou 6.7 p. 100 de plus que les 43,026 millions d'une année auparavant.

Les débits au Québec ont accusé une avance de 14.2 p. 100 en février et ceux des Prairies, de 8.4 p. 100. Par contre, les paiements dans les provinces atlantiques n'ont presque pas changé, tandis que ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique accusaient des reculs respectifs de 8.3 et 7.2 p. 100.

Tendances économiques

OTTAWA. — L'indice de la production industrielle en février a monté de 0.2 p. 100, soit à 165.8 au regard de 165.5 (rectifié) en janvier. L'indice général de l'emploi industriel a baissé de 0.2 p. 100, soit de 116.5 en janvier à 116.3 en février. La rémunération hebdomadaire moyenne dans les industries manufacturières s'est accrue de 0.9 p. 100, soit de $78.90 en janvier à $79.61 en février. Le revenu de la main-d'oeuvre, en février, a été de $1,563,000,000 une augmentation de 0.4 p. 100 sur les $1,556,100,000 de janvier. Les livraisons des manufacturres, en février, ont été évaluées à $1,925,200,000, en diminution de 2.8 p. 100 sur les $1,979,600,000 de janvier. L'indice des actions ordinaires industrielles a monté de 6.0 p. 100, soit de 296.6 en février à 314.3 en mars.

L'indice des prix des fabrications s'est établi à 243.8 en mars, en augmentation de 1.2 p. 100 sur l'indice (241.0) de mars 1960. La valeur du commerce de gros s'est élevée à $610,100,000 en février, en diminution de 9.0 p. 100 sur les $670,300,000 (rectifiée) de février 1960. Le numéraire total et les dépôts dans les banques à charte se sont accrus à 13,745 millions de dollars, en février, soit de 691 millions ou 5.3 p. 100 de plus que les 13,054 millions d'un an plus tôt. La production de chaussures en caoutchouc, en février, s'est élevée à 1,106,800 paires, diminution de 7.6 p. 100 sur les 1,197,800 de février 1960.

L'indice des prix de gros

Légère hausse durant le mois d'avril

OTTAWA. — L'indice des prix de gros des matières industrielles (1935-1939=100), calculé d'après une moyenne géométrique non pondérée de 30 prix, a avancé de 0.8 p. 100 (de 240.8 à 242.8) durant les trois semaines du 31 mars au 21 avril. Les déchets d'acier ont marqué une forte hausse, tandis que le bois de sapin, la laine crue, l'huile de coton, le sucre brut, le caoutchouc brut, l'étain et l'huile de lin ont enregistré une avance moindre. Le sisal, les bouvillons et les peaux de boeufs ont fléchi.

Au cours de la même période, l'indice du prix des produits agricoles canadiens, aux marchés terminaux, a baissé de 0.9 p. 100 (de 214.4 à 212.4). L'indice des produits animaux a fléchi de 1.4 p. 100 (de 265.4 à 261.6), à cause de la baisse de la volaille dans l'Est, des oeufs, du petit lait et des porcs dans l'Ouest, et des vachettes et bouvillons dans l'Est et dans l'Ouest.. Il y a eu renchérissement de la laine crue dans l'Est et dans l'Ouest, et des agneaux, des oeufs et des porcs dans l'Est. L'indice des produits de grande culture a baissé de 0.2 p. 100 (de 163.5 à 163.2), quand les prix moindres des pommes de terre aux marchés de l'Est et de l'Ouest, du maïs dans l'Est, et du seigle dans l'Ouest ont été presque contrebalancés par le renchérissement des pois dans l'Est et du lin dans l'Ouest.

SURINTENDANTS - ACIER

(SALAIRE INITIAL $12.000 OU PLUS)

Une compagnie internationale spécialisée dans l'industrie lourde cherche trois surintendants pour ses entreprises manufacturières en expansion.

Les candidats devront posséder un diplôme d'ingénieur ou l'équivalent et avoir au moins sept ans d'expérience dans l'industrie chimique lourde non ferreuse ou l'industrie générale de l'acier.

Cette situation comporte des responsabilités de production, entretien, budgets de fabrication, planification, prix de revient, contrôle de la qualité et amélioration des méthodes.

Les candidats devront être âgés de 35 à 45 ans et bilingues de préférence. Toutes les réponses seront tenues confidentielles et devront consister en un curriculun vitae rédigé en clair exposé d'affaires.

STEVENSON & KELLOGG, LTD.

INGENIEURS-CONSEILS EN ADMINISTRATION
807, Edifice Sun Life, Montréal, Québec

Marché du poisson

Prix du courtier au grossiste (en cents par livre au wagon)

Poisson frais :	
Filet d'aiglefin	.42
Filet de sole	.45
Filet de morue	.32
Aiglefin entier	.22
Morue entière	.20
Saumon Atlantique entier	1.15
Saumon Pacifique entier	.85
Poisson gelé, fumé ou salé :	
Saumon Cohoe rouge entier	.79
Saumon Silver Bright entier	.55
Truite de Pacifique entière	.57
Omble arctique	1.05
Eperlan extra entier	.37
Eperlan No 1 entier	.25
Eperlan moyen entier	.15
Flétan entier	.42
Filet de morue fumé	.35
Hareng gelé	.12
Hareng fumé	.25
Hareng salé	.25
Haddock	.38
Turbot salé	.25
Crustacés :	
Crevettes blanches (15/20)	1.30
Crevettes blanches (21/25)	1.25
Crevettes blanches (26/30)	1.20
Homard vivant (1¼ liv.)	1.00
Homard vivant (1 liv.)	.95
Homard vivant (1½-2¼ liv.)	1.90

Fruits et légumes

Prix payés aux marchands en gros de fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 306 est rue Craig, Montréal.

POMMES : McIntosh, belles, 3.25-3.50, "C" 2.25-2.50, Cortland 3.00-3.25 le minot (approvisionnements environ 800 minots).

BETTERAVES : No 1, 1.00-1.25, grosses 75c/50 lb.

LAITUE : de couches, en feuilles, 3.00/2 doz. Boston 3.50 le cageot.

NAVETS : No 1, 1.75-2.00, No 2, 1.00-1.25/50 lb.

OIGNONS : No 1, 1.50-1.60, No 2, 1.25/50 lbs, spring 40c la doz de pqts.

ECHALOTES : 4.00 - 4.50 / les 100 pqts.

PANAIS : 75c le ½ minot, 1.50 le minot.

PATATES : No 1, 1.35-1.40, No 2, 1.15-1.25/75 lb, 95-1.00/50 lb.

RADIS : 90-1.00 la doz de pqts.

RHUBARBE: 95-1.00 la doz de pqts.

DIVIDENDES

Fanny Farmer Candy Shops Inc., 25 cents l'action ordinaire, 30 juin, inscription 15 juin.

B. C. Electric Co. Ltd., $1 l'action privilégiée 4% (coupon 57), 53 cents l'action privilégiée 4¼% (coupon 24), 56 cents l'action privilégiée 4½% (coupon 27), $1.19 l'action privilégiée 4¾% (coupon 51), 63 cents l'action privilégiée 5% (coupon 35) et 69 cents l'action privilégiée 5½% (coupon 15), tous payables le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 9 juin.

MADSEN RED LAKE GOLD MINES LIMITED

55, rue Yonge, Toronto

Dividende no 38

Avis est par la présente donné qu'un dividende de 5 cents l'action PLUS UN BONI DE 2½ CENTS L'ACTION ont été déclarés par les administrateurs de Madsen Red Lake Gold Mines Limited payables en monnaie canadienne le 23 juin 1961 aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 23 mai 1961.

D'ordre de l'administration,
M. Masterson,
secrétaire-trésorier.

Toronto,
4 mai 1961.

Nominations à la Crown Life



M. R. DESNOYERS



M. G. DECARY

La Compagnie d'assurance Crown Life est heureuse d'annoncer l'ouverture d'une nouvelle agence qui sera appelée Montréal - Cartier et gérée par MM. Roger Desnoyers et Guy Décary. MM. Desnoyers et Décary possèdent plusieurs années d'expérience dans l'administration et la vente d'assurance-vie. Les bureaux de la succursale et des agents de l'agence Montréal - Cartier sont situés au 550 ouest, rue Sherbrooke, porte 940, Montréal.

Nouvelle émission

25,000

ACTIONS CLASSE "A"

A. BÉLANGER LIMITÉE

(Incorporée selon la Loi des compagnies de Québec)

Chaque action Classe "A" comporte un dividende privilégié cumulatif de $1.05 l'an, payable trimestriellement. Après qu'un dividende de 75¢ aura été payé dans une année sur chaque action Classe "B" tous dividendes additionnels déclarés dans cette année seront payés en parts égales sur chaque action Classe "A" et sur chaque action Classe "B".

Les premiers $6.30 de dividendes payés sur les actions Classe "A" ne constitueront pas, aux termes de la loi fédérale de l'impôt sur le revenu, un revenu imposable entre les mains des détenteurs des dites actions.

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

De l'avis de nos conseillers juridiques, les actions Classe "A" seront des titres de placement de la catégorie de ceux que la Loi sur les compagnies d'assurances canadiennes et britanniques déclare que les compagnies d'assurances enregistrées sous sa Partie III peuvent mettre en portefeuille sans avoir à se prévaloir à cette fin des dispositions du paragraphe (4) de son article 63.

Nous offrons, pour notre compte, les actions Classe "A", sous les réserves d'usage quant à leur achat par nous de l'unique actionnaire de la Compagnie, Corporation d'Expansion Financière, ainsi qu'à l'attestation de la validité juridique par nos conseillers juridiques, MM. Geoffrion et Prud'homme.

PRIX: $15 L'ACTION
RENDEMENT: 7%

Nous recevons, à titre réductible, les souscriptions aux actions Classe "A", en nous réservant le droit de les refuser et aussi de clore la souscription en tout temps sans avis.

Livraison des certificats temporaires: le ou vers le 15 mai 1961.

LA MAISON BIENVENU LIMITÉE

33 ouest, rue St-Jacques — VIctor 2-4835 — Montréal 1, P.Q.

Prospectus fourni sur demande.

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de mardi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	300	$38⅜	38¼	38¼
Acad A A	250	$21¼	21	21
Algoma	855	$39	38¾	39
Alumini	1802	$36¾	36½	36½
Alum 2 pr	133	$46¾	46¾	46¾
AngCdn p	z20	$52½	52½	52½
Ang T 4½p	50	$42	42	42
Ang T290 p	30	$52	52	52
Asbestos	1115	$28¼	27⅞	27⅞
Atas Steel	865	$32¼	30¾	32⅛
Bail S 5pr	250	$19½	19½	19½
Bk Mont	1465	$65¼	65	65
Bank NS	z25	73	73	73
Banq CN	120	$59	59	59
Banq PC	200	$40⅛	40¼	40⅛
Bath P A	z10	$41½	41½	41½
Bath P B	50	$25⅛	25⅛	25⅛
Bell Phne	5682	$52¼	52	52⅛
Bow 5 pr	z10	$48½	48½	48½
Bowater	170	$ 8½	8½	8½
Brazil	326	445	440	440
BA Oil	3627	$34¾	33¾	33⅝
BCE 5pr	140	$47⅜	47⅛	47⅜
BC Pow	555	$35¼	34¾	35
BC Phone	1093	$50	50	50
Brown	325	$14½	14⅜	14⅜
Bruck A	250	$ 7⅛	7⅛	7⅛
Build Prod	595	$36	35½	36
Cal Pow	650	$29	28¾	28¾
Cal P 5 pr	5	$101	101	101
Can Cem	161	$28¾	28½	28½
Can Cem p	209	$27⅞	27¾	27¾
CI Fndry	z160	$ 19	19⅛	19
C Aviatn	100	$23⅛	23¼	23½
C Bank C	466	$64¾	64	64
Cdn Brew	833	$ 48¾	48½	48⅞
Cdn Can A	100	$ 13½	13½	13½
Cdn Celan	320	$ 20¾	20	20¾
C Cel75p	40	$ 33¾	33¾	33¾
C Cel $1pr	z40	$ 19¼	19½	19½
C Chem	280	$ 7	7	7
C Frbks A	525	$ 11½	11¼	11½
C Frbk B	1155	$ 9	8½	9
C Husky	700	$ 6⅝	6⅝	6⅝
C Hydro	100	$ 11¼	11¼	11¼
CIL	750	$ 14⅞	14¾	14¾
CI Pow	185	$ 12	12	12
CI Pow pr	75	$ 36½	38½	38½
C Marconi	1200	$ 6¾	6¾	6¾
Cdn Oil	225	$ 29¼	29¼	29¾
CPR	1465	$ 24¾	24¼	24⅝
Cdn Pt pr	1401	$ 11⅝	11½	11⅝
Col Cell	425	$ 5⅜	5⅜	5⅜
Comb Ent	325	$ 10¼	10¼	10¼
Com MS	2050	$ 23⅞	23½	25⅞
C Glass	15	$ 19	19	19
Coronatn	535	$ 17⅛	17	17
Cr Zell A	300	$ 20½	20½	20½
Dist Seag	3855	$ 40⅛	39⅞	40⅛
D Brige	600	$ 18½	18½	18½
D Fndry	122	$ 53	53	53
D Glass	35	$ 71	71	71
D Stores	150	$ 75½	75	75½
Dm Tar	4975	$ 17¼	17⅛	17¼
Dm Text	2275	$ 13	12¾	12⅞
Donohue	100	$ 19¼	19¼	19¼
Dw Brew	50	$ 50	50	50
Du Pont	140	$ 21	21	21
E Koot	z10	$ 11	11	11
Electrolux	130	$ 32½	32	32½
Fam Play	150	$ 18¾	18¼	18¼
Fleetwod	1700	$ 14	13¾	14
Ford US	z75	$ 84	83½	84
Fndtn	1050	$ 12⅞	12¾	12⅞
Fraser	930	$ 22⅞	22¼	22⅜
Fr Pe pr	290	350	345	350
Gatineau	225	$ 38	38	38
G dynam	z125	$ 38½	38	38
GS W pr	50	$ 82	82	82
Gr W G vt	100	$ 15½	15½	15½
GL Paper	135	$ 49⅞	49½	49⅜
Handy A	500	$ 17¼	16½	17¼
Handy A wz40		$ 6½	6½	6½
Hardee	250	18	18	18
Holt Ren	1850	$ 20	19	19⅛
Home A	375	$ 10¾	10⅜	10⅜
Horne Pf	3075	325	320	320
Hor P wt	1414	66	65	66
H Smith	175	$ 42¾	42¾	42¾
H B C xd	1685	$ 27¼	27	27⅛
H B Min	1090	$ 57⅛	56½	57⅛
Imp In A	1590	$ 18¼	17⅜	17⅜
Imp Oil	1944	$ 45⅜	45½	45⅜
Imp Tob	875	$ 15¾	15⅛	15⅛
Ind Acce	1385	$ 59	58½	58½
I Bronze p	175	$ 22¾	22¾	22¾
Int Nickel	1375	$ 79¾	79¼	79¼
Int Pap	386	$ 31¼	31¼	31⅛
Int Util	1005	$ 45	44⅜	45
Int Util p	525	$ 46¼	46	46¼
Inter PL	920	$ 77	76	76
Iroq G p	200	$ 9	9	9
Jamaica PS	150	$ 28½	28¼	28½
Loeb M	600	$ 17	17	17
Mackinn	z35	$ 7	7	7
MBandPR	2660	$ 17	16¾	16¾
Marit Tel	100	$ 19¼	19¼	19¼
Mass-F	1910	$ 13¾	13¼	13¾
Molson A	465	$ 26½	26¼	26½
Molson B	112	$ 26½	26¼	26½
Molson pr	56	$ 42½	42½	42½
Mont Loco	525	$ 14⅜	14¼	14⅜
Mo Trust	100	$$ 64¾	64¾	64¾
N St Car	250	$ 11¾	11¾	11¾
Noranda	2157	$ 48⅜	48	48⅛
NS LP	1944	$ 17½	17	17½
Ogilvie	75	$ 53	52⅝	53
Ont Steel	125	$ 19	18¾	19
Pac Pete	1075	$ 12¾	12½	12½
Page Hers	689	$ 24¼	23½	23⅝
Penmans	50	$ 30	30	30
Pow Corp	200	$ 54	53⅞	54
Price Br	938	$ 44¼	44	44⅛
Prov Tr pr	25	$ 45½	45½	45½
Que Phon	209	$ 45½	45½	45½
QN Gas	285	$ 8⅝	8⅝	8⅝
Que Pow	300	$ 38	38	38
Q Tel 58p	300	$ 21½	21½	21½
Que Tel w	75	$ 25½	25½	25½
Reitman A	705	$ 14¾	14¾	14¾
Roe AV C	z25	$ 5⅞	5⅞	5⅞
Rolland A	100	$ 8¾	8¾	8¾
Royal Bk	779	$ 75¾	75¾	75⅝
Rothmans	1575	$ 13⅛	13	13⅛
Royalite	200	900	900	900
St L Cm A	250	$ 12¼	12¼	12¼
St L Corp	400	$ 23½	23¼	23⅜
Salada S	3150	$ 18½	18⅜	18⅜
Shawin	2732	$ 28½	28⅛	28⅜
Shaw 4 pr	z25	$ 42	42	42
Shaw 4½ p	100	$ 46	46	46
Sher W	25	$ 33	33	33
Sicard	225	$ 6⅞	6⅞	6⅞
Simon pr	z5	$ 88	88	88
Simpsons	z70	$ 18½	18½	18½
Southam	100	$ 30½	30½	30½
SS Steel	125	$ 9	9	9
Steel Can	660	$ 76	75⅜	76
Steinbg A	276	$ 29¼	29	29
Steinbg pr	5	$101	101	101
Texaco Can	30	$ 64¼	64¼	64¼
Tor-Dom	908	$ 63¾	63½	63½
Tor-Dom rt	125	660	660	660
Tr Can PL	720	$ 24	23⅝	24
Triad	100	216	216	216
Walk GW	625	$ 49¼	48¾	48¾
Webb Knp	600	310	310	310
Weston A	25	$ 55	55	55
Zellers	z50	$ 38½	38	38

Bourse Canadienne

(séance de lundi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Ang Nfld	9386	$ 8⅛	8	8⅛
Anthonian	500	4½	4½	4½
Atlas	8000	4½	4½	4½
Atlas Tel	1375	52	52	52
Augustu	14400	49	47	48
Avalon	150	$ 8⅛	8⅛	8⅛
Baker	7500	15	10	10
Bateman	48500	13	12	13
Bellch	10500	27	25	25½
Belle Ch	1000	4	3½	4
Blue Bon	550	$ 8¾	8¾	8¾
Blue B w	1000	190	190	190
Bonnyvl	2500	15	14	14
C Collier	1025	$ 8⅜	8⅜	8⅜
CG Inv	25	$ 37	37	37
CI Inv Tr	100	$ 19¼	19¼	19¼
C Kodiak	6420	145	135	145
Canalask	3332	3	3	3
Canoram	4500	31	30	31
Cart Q	10000	12	—	12
Cassiar	300	$ 15	14⅞	14⅞
Castle O	250	8	8	8
Cent Man	500	4	4	4
Chemal	61735	375	335	360
Chip Cop	7500	—	16	17
Cleveland	5000	10	9	10
C Di Sec A	450	115	110	115
C Vauze	z100	93	93	93
Copstrm	15000	28	27	28
Coprand	2600	158	155	155
Crain RL	100	$ 16½	16½	16½
David Fr A	z15	$ 46	46	46
D Eng	100	$ 15½	15½	15½
D Lease	7900	81	75	78
D Oilcloth	255	$ 23¼	23¼	23¼
Duvan	5000	15	15	15
East Sull	2000	191	187	191
Falcon	1025	$ 36	36	36
Fano	3000	3	2½	3
Fleet Mfg	500	60	60	60
Fontana	3000	3½	3½	3½
Fundy	9000	6	6	6
Futurity	1500	25	25	25
Gaspe	1000	5	5	5
Gold Age	4000	39	38	39
Haitian	21000	4	4	4
Hastings	7700	120	110	110
Inland C	100	150	150	150
Iso	1000	65	65	65
Jubilee	4800	470	455	465
Lab Acce	1000	$ 7⅛	7⅛	7⅛
Labrador	100	$ 23½	23½	23½
Lamb A	250	$ 14½	14½	14½
Lingside	3000	3½	3	3½
Lith Cor	17150	45	41	42
Massval	550	13½	13½	13½
McIntyre	1000	$ 32	31⅞	31⅞
Merrill	1400	105	100	100
Mid Chib	z300	$ 19	19	19
Mt Pleas	30000	60	54	56
Molyb	8200	127	115	127
Monpre	1000	7	7	7
N Forma	27400	7	6½	7
Nfld Light	115	$ 65	63	63
N Jack L	500	5½	5½	5½
N Santia	11500	3	3	3
NW Amu	60600	38	33	35
NA Rare	2000	36	36	36
NW Ind	200	275	275	275
Opem E	12500	15	14	14
Opemiska	1550	860	855	850
Partridge	1000	5	5	5
Paudash	1400	20	16	18
Porcupin	65000	15	13	15
Pow Cp 1pr	z20	$ 43½	43¼	43½
Provo	3500	220	220	220
Que Cobalt	350	410	400	400
Que Sme	24500	21	19	20
Que Oil	500	3	3	3
StL Colu	4990	570	555	565
Sauco D	16350	233	228	230
Shop Save	450	$ 8¼	8¼	8¼
S Dufault	8500	12	11½	12
Spartan	83250	275	250	265
Spart wts	9500	85	80	85
Sullivan	1000	166	165	166
Tache	15000	8	8	8
Tazin	2000	9	9	9
Tib Expl	2300	6	6	6
Titan	5000	14	12	12
Tr C Corp	1000	50	48	48
Trebor	5047	4	4	4
U Asbest	1600	590	575	590
U Prin	4900	140	135	140
Vanguard	15000	9½	9	9
Weedon	6000	4½	4	4½
Westeel	z50	$ 10¾	10½	10½
Westville	500	3½	3½	3½

Section non officielle

Cdn Delhi	1935	440	435	435
Camp Chib	100	905	905	905
C Dom Sug	z82	$ 20	20	20
C Pack B	475	$ 60¼	60¼	60¼
Cent Del	700	690	680	690
C Halli	500	49	49	49
C Paper	635	$ 41½	41¼	41¼
Con Gas	1100	$ 19⅜	19⅜	19⅜
Geco Mines	400	$ 21¾	21¾	21¾
Hollinger	1800	$ 22¾	22½	22¾
HB Oil G	z15	$ 14	14	14
Kelly DA	400	$ 8	8	8
Kerr Add	400	$ 10¾	10⅝	10⅝
Kirk Min	8500	85	71	85
Lob Co Axd	25	$ 39	39	39
Lob Co Bxd	100	$ 42¾	42⅝	42⅝
MO Paper	65	$ 30¾	30¼	30¾
Moore	985	$ 59¾	59¼	59¼
Murray	10000	80	50	80
Nat Expl	5000	9	9	9
Q T 195 pr	105	$ 20	20	20
Q T 1956 pr	50	$ 19	19	19
Sherritt	600	410	410	410
Steep R	2000	850	850	850
T Fin A	370	$ 48¾	48¼	48¾
Trans Mt	1260	$ 15⅜	15	15⅜
Un Gas	335	$ 18¾	18¾	18¾
WC Trans	325	$ 16¾	16¾	16¾
Wcoast vtc	145	$ 16⅜	16⅜	1⅜

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

MARCHE DES OEUFS

	Prod. (a)	Gros (b)	Détail (c)
A extra gros	40-40½	44-46	50-55
A-1 gros	——	——	50-55
A gros	39-39½	43-45	49-54
A-1 moyens	——	——	46-51
A moyens	38-38½	42-44	47-53
A-1 petits	——	——	45-48
A petits	34-34½	38-41	42-45
Catégorie B	35-36	40-42	——
Catégorie C	24	29-31	——

a) Producteurs — prix payés par les grossistes aux centrales de campagne, caisses de 30 doz.

b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.

c) Détaillants — Prix approximatifs aux consommateurs.

POULET A GRILLER

Vivant 15-17 cents la livre.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :

Québec No 1, frais livré à Montréal
Prix payé par les grossistes aux producteurs (solides) 63 -64
Prix du demi-gros solide 63 -63¼
Prix payé par les détaillants aux grossistes, frais de crémerie, enveloppé,
(pain d'une livre) 64 -65½

FROMAGE :

Prix payé par les grossistes (arrivages courants de fromage paraffiné livré à Montréal).
Québec blanc 31
Québec coloré 31
(f.a.b.) centre de classification
Prix de vente des grossistes
Québec blanc 32
Québec coloré 32¼

LAITS CONCENTRES :

Produits de lait écrémé

De pulvérisation Canada	.06½-.11
Du cylindre Canada première catégorie sacs	.06¼-.10
Aliments du bétail sacs	.06 -.06¾
Poudre de lait de beurre	.06
Poudre de petit lait	.04¾
Lait évaporé, caisse 48/16	6.40
Crème douce la livre de matière grasse	.82 -.83

OFFRE DE CARRIERE DANS LA VENTE

A. Si vous pouvez répondre "oui" à toutes les questions qui suivent.

B. Si vous résidez aux environs de :
MONTREAL, ILE JESUS, ILE PERROT, LONGUEUIL, BERTHIERVILLE, STE-THERESE, LACHUTE, ST-JEROME, STE-AGATHE, ST-HYACINTHE, SOREL, MARIEVILLE, BELOEIL, ST-BRUNO, BEAUHARNOIS.

C. Si vous êtes entre 25 et 45 ans, si vous êtes prêt à passer un test d'aptitude, à subir un entraînement intensif dans la théorie et la pratique, si vos qualifications et votre force de caractère vous assurent un avancement rapide, écrivez, répondant aux exigences qui suivent avec preuves à l'appui à :

Case 3316 LA PRESSE
7 ouest, rue St-Jacques, MONTREAL 1, P.Q.

1. Avez-vous beaucoup d'entregent ! Comptez-vous de nombreux amis ? Pouvez-vous le prouver ? Oui... Non... ?
2. Etes-vous un réservoir inépuisable d'énergie et d'enthousiasme ? Etes-vous disposé à travailler plus que huit heures par jour, s'il le faut, pour vous créer un avenir ? Pouvez-vous le prouver ? Oui... Non... ?
3. Avez-vous confiance en vous-même ? Avez-vous du cran ? Un esprit positif ? Pouvez-vous le prouver ? Oui... Non... ?
4. Tenez-vous à améliorer votre rang social ? Etes-vous ambitieux ? Voulez-vous doubler votre revenu actuel ? Pouvez-vous le prouver ? Oui... Non... ?
5. Aimez-vous le travail ? Vous sentez-vous mal à l'aise si vous n'êtes pas occupé de façon constructive ? Etes-vous capable de vous discipliner ? d'organiser vous-même votre travail ? de contrôler votre temps ? de bien remplir vos journées ? Pouvez-vous le prouver ? Oui... Non... ?
6. Avez-vous une attitude mentale positive ? Les objectifs, les obstacles vous découragent-ils ou les considérez-vous comme des défis ? Pouvez-vous le prouver ? Oui... Non... ?

La Bourse locale
Avis et communiqués

Ce sera connu sur les Bourses de Montréal et Canadienne le 22 mai, à l'occasion de la Fête de la Reine Victoria.

* * *

Copperstream Lines Limited se traite à la Bourse Canadienne à compter de ce jour. L'inscription couvre 5,000,000 d'actions, d'une valeur au pair de $1.00 chacune, dont 2,010,755 sont émises et en circulation. Leur symbole sur le téléscripteur sera "CPS".

Constituée en vertu de la Loi des compagnies de l'Ontario, le 3 avril 1956, sous le nom de Jay Chibougamau Mines Ltd, sa raison sociale fut changée le 5 novembre 1956, en vertu de lettres patentes supplémentaires, alors émises. L'Eastern Trust Co, de Montréal et de Toronto, est l'agent de transfert des actions de cette entreprise.

* * *

274,000 actions ordinaires additionnelles, d'une valeur au pair de $25, chacune, de British Columbia Telephone Co. ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal le 4 mai, conformément à l'exercice de droits comportant le privilège de souscrire à des actions additionnelles, consenti aux actionnaires inscrits le 17 mai.

La Bourse de Montréal a été avisée qu'en rapport avec l'offre effectuée par United States Plywood Corporation aux détenteurs d'actions ordinaires de Western Plywood Company, Pemberton Securities Limited, de Vancouver, B.C. paiera une commission de 10 cts l'action pour toutes les actions remises, conformément à l'offre faite, par tous les membres de The Investments Dealers Association of Canada et des Bourses de Montréal et Canadienne.

* * *

Canadian British Aluminium Co. Ltd. a avisé la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire de son agent de transfert, que 1,303 actions de la classe A, sans valeur au pair, ont été émises à la suite de l'exercice de "warrants"; ce qui porte donc le total des actions de cette catégorie en cours à 469,209.

* * *

Canadian Hydrocarbons Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal que des options ont été consenties à 4 employés sur 10 actions, conformément au plan d'option en cours; ce qui porte donc le total des actions ordinaires émises et en circulation présentement à 700,200.

* * *

French Petroleum Co. of Canada Ltd. a fait savoir à la Bourse de Montréal que, conformément à l'offre par la Compagnie Financière des Pétroles, un actionnaire majoritaire, de souscrire à 100,000 actions privilégiées participantes, d'une valeur au pair de $10.00 chacune, de French Petroleum, paiement a été reçu le 3 mai 1961.

* * *

Hydra Explorations Limited a notifié la Bourse Canadienne qu'elle a vendu au marché 19,500 actions de Faraday Uranium Mines durant la période s'étendant du 5 avril au 2 mai, pour la somme nette de $32,312.75.

Interprovincial Pipe Line a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'il a été émis le 1er mai 300 actions ordinaires, d'une valeur au pair de $5 chacune, conformément au plan stimulateur d'option en cours. A ce jour, 29,711 actions ont été émises en vertu dudit plan; ce qui porte donc le total des actions entre les mains du public actuellement à 5,069,543 actions.

* * *

The Oshawa Wholesale Ltd a fait savoir à la Bourse de Montréal que 5,300 actions ordinaires de la classe A, sans valeur au pair, et 1,075 actions de la classe A viennent d'être émises conformément au plan d'option en faveur des membres de l'exécutif et des employés seniors de l'entreprise et de l'I.G.A. respectivement. Il y a donc maintenant 470,916 actions en cours.

* * *

La Banque Royale du Canada a notifié la Bourse de Montréal que 12,351 actions ordinaires, d'une valeur au pair de $10.00 chacune, nouvellement émises à la suite de l'exercice de droits, portent le total maintenant en cours à 604,800, par suite de l'exercice de droits, d'ou un total de 6,652,800 actions de la Banque précitée maintenant entre les mains du public.

* * *

Sheraton Corporation of America a avisé la Bourse de Montréal que 200,548 actions ordinaires, d'une valeur au pair de 50 cts chacune, ont été émises à la suite de l'exercice de "warrants" à $10 par 1½ action, expirant le 1er octobre 1964; que 361,837 le 1er septembre 1966 et, enfin, que 47,935 actions ordinaires furent émises à la suite de la conversion de débentures convertibles, 4½%, 37,800 actions ordinaires furent émises, du autre côté, à la suite de conversion d'actions privilégiées 4% cumulatif. Il y a donc maintenant 5,329,710 actions émises et en circulation.

Bourse de New York

(Séance de LUNDI)

	Haut	Bas	Clôt.
Abbott Lab	69	68⅝	69
Air Reductn	76⅜	75⅜	76¾
Allis Chmbers	27¼	27¼	27¼
Am Can	41	40¼	40¾
Ameranda Pete	88⅞	88⅜	88⅝
Am Locomotive	109⅛	108¼	109⅛
Am Tel Tel	125⅞	125	125¼
Am Tobacco	81	80½	81
Anaconda Copper	62¾	62¼	62⅝
Armco Steel xd	74	72¾	74
Atchison	24⅜	24⅛	24⅜
Bethlhem Steel	46¾	46½	46½
Boeing Aircraft	47⅜	47⅛	47⅜
Borden's Co.	64¾	64¾	64¾
Canada Dry	25⅜	25⅜	25¾
Can Pacific	24⅛	24⅛	24⅜
Case, J. I.	11⅛	11¼	11⅛
Caterpillar Trctor	34⅝	34⅛	34⅝
Chance Vought	57¾	47	57
Chesepake Ohio	63¾	63¼	63¾
Chrysler	44½	43½	44½
Coca Cola	88⅜	87⅝	88¼
Colg Palmolive	42⅝	42¼	42¼
Comm Credit	45	45	45
Cns Edis NY	83¼	83	83
Contintal Can	43¼	43⅛	43⅛
Cont Oil	60	59⅜	59¾
Corn Products	98½	97½	97½
Curtiss Wright Cp	20¾	20¼	20¾
Delware Hudson	17⅞	17½	17¾
Dougls Aircraft	33¾	33	33½
Du Pont	208¼	207¾	208¼
Eastmn Kodak	116	114¼	114¾
Eversharp	39⅜	39⅜	39⅜
Firestone	37⅝	37⅝	37⅝
Ford Motor	85¾	85¼	85¾
Gen Electric	65½	65	65½
Gen Foods	79⅜	78¾	79⅜
Gen Dynamics	39⅜	38½	39⅜
Gen Motors xd	46	45¾	45⅞
Gillette S R	117½	117½	117½
Glidden	41	40¾	41
Goodrich	58¼	58	58¼
Goodyear Tire	37½	37	47¼
Illinois Mining	45	45	45
Illinois Cntral	40½	39⅝	40½
Int Business Mach	713	708	713
Int Harvester	53	52⅜	53
Int Nickel	81	80	80½
Int Paper	32⅛	31⅜	31¾
Inter Tel Tel	60⅜	60	60⅜
Johns Manville	67¾	67⅜	67⅝
Kennecott Copper	92¼	91⅝	91¾
Lockheed	40¼	40¼	40¾
Mack Trucks	45⅝	44⅜	45⅜
Mont Ward	31½	31½	31½
Motorola	100	98½	98½
Nat Biscuit	81	80¼	81
Nat Cash Reg	98⅛	98	98⅛
Nat Dist xd	29½	28¾	29⅛
N York Central	18⅝	18⅛	18⅝
Nrth Am Avia	48¼	47⅝	47⅝
Nrthern Pacific	44	43½	44
Owens Illinois	96¼	96¼	96¼
Pennsylvania RR	15⅛	14⅞	14⅞
Pepsi Cola	54⅜	54¼	54½
Phelps Dodge	62¾	61	62¾
Philips Pete	58	57¾	57¾
Pitts. P Gl	69⅝	68¾	69⅛
Prcter Gamble	81¼	81	81¼
Pullman	38	37⅞	38
Pure Oil	37¾	37¼	37⅜
Radio Corp	65½	64¾	64⅞
Republic Steel	61⅜	60¾	61⅜
Sears Roebuck	60¾	60¼	60¾
Schenley Dst	34	32⅛	32½
Shell Union	43	43	43
Simmons	56½	54½	55½
Sinclair Oil	44⅝	44⅜	44⅝
Scony Mobil	48	47¾	48
Southern Pacific	24¼	23¾	23⅞
Sthern Railway	52⅜	52⅛	52⅜
Standrd Oil NJ	48⅝	48	48¼
Standrd Brands	64¼	64¼	64¼
Studebaker	8⅛	7⅞	8
Texas Co.	102¼	102	102
Union Carbide	135⅞	135	135⅞
Union Pacific	32⅛	31⅛	32⅛
Utd Aircraft Crp	47⅞	46⅜	47
U S Rubber	53½	53¼	53½
U S Smelters	43½	43⅛	43½
U S Steel	88¾	88	88⅛
Vanadium Steel	26	26	26
Wstern Unn Tel	47¾	45¾	47¾
Woolworth	67¼	66⅝	66⅝
Youngstown S T	112½	112¼	112¼
Zenith Radio	143¾	140¾	140¾

Marchés à bestiaux

Les prix étaient en général les mêmes que la semaine dernière hier sur les marchés à bestiaux de la métropole. Les bouvillons se vendaient de 25 à 50 cents de moins. La demande était bonne.

On offrait en vente 356 bovins, 328 veaux, 59 porcs et 17 moutons et agneaux.

Les bons bouvillons rapportaient entre 22.75 et 23.75, les moyens, entre 21.50 et 22.50 et les communs, entre 17. et 21.50, les génisses moyennes, entre 124.25 et 19, les bonnes vaches, entre 18 et 18.75, les moyennes, entre 16 et 18, les communes, entre 14.50 et 16.

Les bons taureaux ont donné entre 19.50 et 21, les communs et les moyens, entre 15 et 19, les meilleurs veaux de lait, entre 23 et 27, les moyens, entre 18 et 24, les communs, entre 10 et 19 et quelques veaux d'herbe, 15, les agneaux communs, entre 16 et 17.

Aux marchés de l'ouest et de l'est, on ne donnait pas le prix des porcs.

Devises étrangères

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	0.2014
Belgique, franc	0.0197
Italie, lire	0.00159
Espagne, peseta	0.0166
Suisse, franc	0.2280
Pays-Bas, florin	0.2748
Norvège, couronne	0.1380
Danemark, couronne	0.1427
Suède, courone	0.1913
Allemagne, deutsch mark	0.2486
Tchécoslovaquie, couronne	0.1371
Mexique, peso	0.0790
Venezuela, bolivar	0.2171

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc)

	Ach.	Ven.
Anglo Tel A	47	49
Banque d'Economie	45	—
Banque d'Epa	73	75
Brinco	2¼	2¾
Clairtone	10	10½
Crown Life	155	—
Dupuis priv	16	—
Eastern Trust	35½	—
Great West Life	560	580
Imp. Chemicals	10¾	11
La Prévoyance	130	—
La Sauvegarde	85	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	83	—
London Life	255	—
Pac Gas Trans	18	18½
Pow. Bas St-L. priv	16	18
Soc d'Administration	143	150
Sovereign	210	225
Trust Général	33	35
Velox ord.	12	14

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.

Aconic	10	20
Aconic vts	.08	.15
Alsab	—	.20
Amal Mining	.10	.20
American Chib	—

Décoration des futurs édifices gouvernementaux

QUEBEC, (J.M.) — Le gouvernement provincial prendra des mesures spéciales pour l'embellissement des futurs édifices importants qui seront construits par l'Etat.

Un arrêté ministériel stipule que, dorénavant, tout ministre qui fera construire un bâtiment de plus de $250,000, devra affecter à l'ornementation intérieure et extérieure de l'immeuble une somme équavalant à au moins 1½% du coût des travaux de construction.

La décoration de l'édifice devra être confiée à des artistes de la province.

Si la réalisation du projet d'embellissement doit revenir à plus de 2% du coût des travaux de construction, la dépense devra être approuvée, au préalable, par le cabinet.

Voyez CE QU'UN DOLLAR PEUT ACHETER

AU MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES, S.V.P. PAS DE LIVRAISON A MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

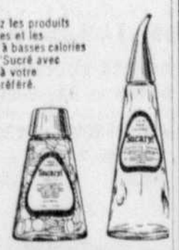


Sucrez-le sans calorie!

Sucrez votre thé ou café avec Sucaryl . . . et vous n'aurez plus envie de vrai sucre! Surveiller son poids n'est plus un problème: avec Sucaryl qui goûte meilleur — jamais amer — vous pouvez vous régaler de tous vos desserts favoris, sans accumuler une seule calorie de plus! Et il est facile d'emploi dans toute votre cuisson.* Demandez Sucaryl, en comprimés ou liquide, en vente dans toutes les pharmacies!

*Demandez à votre pharmacien le livre de "Recettes moins riches en calories avec Sucaryl" — il est gratuit.

Recherchez les produits alimentaires et les breuvages à basses calories marqués "Sucré avec Sucaryl", à votre magasin préféré.



Sucaryl

8216

POUR DAMES

BAS DE NYLON — Nylon diaphane. Défilés et repris. Légères imperfections qui ne devraient pas affecter l'usage. Micro maille. Teintes foncées et claires. 8½ à 11. 3 PAIRES $1

BAS DE NYLON — Entièrement diminués. 15 deniers. Beige mi-foncé, coutures foncées. 8½ à 11. 2 PAIRES $1

MI-BAS PENMAN — Imparfaits. Tricot de coton, hauts élastiques. Semelles coussinées. Marine, gris, bordeaux, royal, bleu poudre, beige, blanc. 10 à 12.— 3 PAIRES $1

GANTS DE NYLON — Styles à garnitures nouveautés. Nylon 40 deniers. Blanc, bleu poudre, rose. Dames: 6½ à 7½. 2 PAIRES $1

JUPON ET CULOTTE — Formant ensemble; acétate-nylon. Garniture de dentelle. Teintes pastelles. Petite, moyenne, grande. Enveloppés par ensemble. $1

ECHARPES SOIE — POUR DAMES — Env. 25" x 35". Impressions gaies. Dessins et couleurs divers. REG. 1.99 ! CH. $1

MOUCHOIRS DAMES — En coton fin imprimé. Fond blanc, impressions en couleurs variées. 16 POUR $1

BIJOUX VARIES — Ensemble de pendentif et de collier. Collier imitation perles de cristal 9 rangs ainsi que 2 ou 3 rangs dans le groupe, avec pendentifs. L'ENSEMBLE $1

SOUTIENS-GORGE — A SOLDER ! Grande variété de styles, de grandeurs et de bonnets. Styles bandeaux et longs. La plupart en cotonnades blanches dans le groupe. $1

CHEMISES DE NUIT — De séries de prix plus élevé, pour dames. Styles, tissus, couleurs et tailles variés dans le groupe. $1

TABLIERS COTON — Bonne qualité, style demi-tabliers. Couleurs et impressions diverses dans le groupe. 2 POUR $1

CULOTTES COTON — DAMES — Style jambe élastifiée. Couleurs et tailles diverses dans le groupe. 2 POUR $1

POUR BAMBINS ET FILLETTES

IMPERMEABLES — Pour bambins. Matière plastique vinyle. Teintes variées. 4 à 6x dans le groupe. 2 pour $1

BLOUSES — Coton imprimé pour fillettes. Sans manches, devant boutonnant, encolure ronde. Impressions et teintes variées. 8 à 14 ans. $1

CAMISOLES — Imparfaites. Coton peigné pour bébés. De séries de prix plus élevé. Devant boutonnant, attache au côté. 3 mois-24 mois dans le groupe. 3 pour $1

PANTALONS — Bambins. Dos élastifié. Coutil de coton. Dessins rayés. Bleu, rouge et gris. 3 à 6x. 2 pour $1

DORMEUSES — 3 pièces. Finette de coton imprimé. Rose, bleu ou blanc. 6 mois à 9 mois. $1

ROBES — Jupes godées. Dessins unis et imprimés. Garniture fantaisie. Teintes diverses. Pour fillettes. 3 à 6 ans. $1

BLOUSES ET SHORTS — Ensembles pour fillettes. Blouse boutonnant devant, short dos élastifié. Quadrillés rose et bleu. 3-6 ans. $1

BABY-DOLL — Pyjamas de coton. 2 pièces. Dessin imprimé en rose ou bleu. 2-4-6 ans. $1

CHEMISES-T — Pour bébés. Tricot de coton. Epaules boutonnées, manches courtes, petit col. Rose, bleu, jaune. 1-2-3 ans. 2 pour $1

CHEMISES-T — Bambins. Coton. Manches courtes, encolure matelot. Rayures rouge, marine ou bleu. 2-4-6 ans. 2 pour $1

POUR ADOLESCENTES

CULOTTES COTON — Adolescentes. Style jambe élastifiée. Bonne qualité. De série de prix plus élevé. Blanc. 8 à 14 dans le groupe. 4 POUR $1

SOULIERS PLATS — Cuir à gants ou suède. Style plat. Pour adolescentes. Belles teintes. 4 à 9, largeurs moyennes dans le groupe. LA PAIRE $1

SHORTS "JAMAIQUE" — Pour fillettes, coton imprimé. Boucle au côté. Glissière au dos. Lilas/blanc, vert/blanc. 8 à 14 ans. $1

SHORTS ! — Style taille semi-élastifiée pour fillettes. Garniture bouton, poches au côté. Coton robuste. Rouge, turquoise, noir, blanc. 8 à 14 ans. $1

"TOREADORS" — Pyjamas pour adolescentes en tricot de rayonne. Garniture de dentelle. Rose, bleu, 8 à 14 ans dans le groupe. Rég. 1.39 CHACUN $1

POUR GARÇONS

PANTALONS — Garçons. Braguette à glissière. Cordé coton random et Bedford. Taille élastifiée. Couleurs variées. 3 à 6x. $1

GILETS COTON — Gilets athlétiques de coton tricoté pour garçons. Blanc. Sans manches. Coutures galonnées. Petite, moyenne, grande. 3 POUR $1

CHEMISES-T — En coton pour garçons. Manches courtes. Jaune, bleu, blanc. Bande élastique autour du col. Petite, moyenne et grande. 2 POUR $1

CHEMISES SPORT — Pour garçons de fabrication canadienne. Sport. Tricotées. Col et manches courtes. 8 à 16 dans le lot. $1

CHEMISES COTON — Pour garçons. Chemises habillées en coton blanc peu ou pas de repassage. Col apprêté à pointes courtes. Revers 2 façons. 11-14½ dans le lot. $1

CHAUSSETTES — Pour garçons en tricot de coton. Imparfaites. Talons et bouts renforcés nylon. Teintes variées. 8 à 10½. 3 PAIRES $1

CRAVATES GARÇONS — Belles cravates en nouvelles teintes de printemps et d'été pour garçons. Achetez-en plusieurs. 2 POUR $1

SHORTS COTON — Coton "Sanforized". Garçons à taille élastifiée. Couleurs diverses. Petite, moyenne et grande dans le lot. 2 POUR $1

CHEMISES SPORT — Coton. Garçons. Sport. Manches courtes. Petit dessin sur poche. Olive, brun, marine. 8 à 16 dans le lot. $1

SHORTS COTON — Pour le jeu. Garçons. Robuste. Bande de taille élastique. Teintes unies variées. 6 à 12 ans. $1

SHORTS COTON — Garçons. Taille élastifiée. Robuste. Bleu fané. 2 à 6 ans. 2 pour $1

POUR HOMMES

SOUS-VETEMENTS — Pour hommes. Tricot de coton blanc, style athlétique. Caleçons à siège double. Petite, moyenne, grande. 2 POUR $1

SHORTS COTON — Style taille élastifiée. Sanforized. Quelques uns imparfaits. Petite moyenne et grande. 2 POUR $1

CHEMISES SPORT — Manches longues. Finette de coton pré-rétrécie. 2 poches. Petite, moyenne, grande. $1

CHEMISES SPORT — Manches courtes. Imparfaites. Cotonnades "Sanforized". Petite, moyenne, grande. $1

PYJAMAS — En pièces désassorties pour hommes. Imparfaits. Broadcloth de coton. Tailles et couleurs variées. CHAQUE PIECE $1

MOUCHOIRS — Hommes. Blanc ou couleurs. Env. 16½" carrés. 7 POUR $1

CRAVATES D'ETE — Hommes. Belles cravates en dessins et couleurs divers. 2 POUR $1

CHEMISES POLO — Hommes. Style polo à rayures ou blanches à garniture au col. Petite, moyenne, grande. $1

PULLOVERS — Hommes. Coton et laine mixte. Encolure V. 34-36 seulement. $1

CASQUETTES — Pour hommes, style anglais. Perforées. Beige seulement. Entrées de tête diverses. CHACUN $1





Souliers de paille!

Achat spécial pour la Fête des Mères. Jolis et commodes à empeignes de paille. Bouts ouverts, talons compensés et semelle de matière synthétique. Effet multicolore, noir et blanc, tout noir ou brun ombré. 4 à 9, largeur moyenne. 2.00

Chaussures Oxfords

Pour dames et adolescentes. Corduroy de coton gai, semelles caoutchouc, fausses semelles caoutchouc mousse et supports plantaires. Vert Loden, noir, rouge ou ton or. Dames et adolescentes 4 à 9, pas de ½ pointures. — Jeunes, filles, 12 à 3. 1.19 1.39

(937)

Chemises sport

Le confort des manches courtes! La commodité du "lavez-et-portez"!

SPECIAL MERCREDI 1.05

3 pour 3.00

Belles chemises sport pour hommes en popeline de rayonne "lavez-et-portez". Quelques-unes à poches rapportées. Panneau attrayant devant, col à baleines et bas de coupe carrée. Bleu, blanc ou havane. Encolures: petite, moyenne, grande.

Composez VI. 2-9211

(928)



Pantalons! 28-38 À jambes fuselées!

SPECIAL MERCREDI

CHAQUE PANTALON AVEC INITIALE

4.39 2 pour 8.50

Chaque pantalon avec l'initiale choisie par vous. Un bas prix exceptionnel pour les pantalons de cette qualité. Cordé random "Lavez-et-portez", jambes fuselées, revers finis, 5 poches. Tailles 28-38. Vert, olive, brun, antilope, anthracite, noir et beige.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Service des commandes téléphoniques (précisez l'initiale désirée)

(929)



Blouses coton

"Drip-Dry". Motifs losanges, à fleurs et unis. Tailles 12 à 20. Motifs losanges en vert, brun, bleu. Motifs à fleurs en bleu, lilas, havane. Unis en bleu, rose, lilas, havane et ton or.

A. Sans manches, modèle à porter dans la jupe.

B. Surblouse sans manches.

1.00 chacune

Commandes téléphoniques acceptées sur 3 articles au moins.

Service des commandes téléphoniques

COMPOSEZ VI. 2-9211

(946)



POUR LA MAISON

SACS A THEIERE — Tissu éponge épais, env. 9" x 9". Dessins de cuisine bleu ou rouge. 5 pour $1

TAIES COTON — Taies d'oreillers en coton non blanchi. Soldées par le fabricant. Légères imperfections. 4 pour $1

JOLIES TAIES — En coton blanc blanchi, bordures roses, bleues ou maïs. Point d'ourlet. Env. 42" x 33". LA PAIRE $1

TAIES COTON — Taies d'oreillers en coton de poids moyen. Impressions partout en bleu ou rose sur blanc. Env. 42" x 33". LA PAIRE $1

DRAPS COTON — Non blanchi. Env. 54" x 90". Qualité d'usage. Ourlets. CHACUN $1

COUSSINS ! — Cretonne de rayonne. Dessins variés de fleurs sur blanc. Env. 16" x 16". CHACUN $1

OREILLERS COTON — Oreillers rembourrées de coton. Env. 17" x 25". CHACUN $1

NAPPES DAMASSEES — Rayonne et coton mixte. Damassé. Dessins de dés en blanc ou bleu. Env. 50" x 68". CHACUNE $1

RIDEAUX DOUCHE — Matière plastique robuste. Pour douche. Dessins et couleurs variés. Env. 72" x 72". CHACUN $1

PEINTURE ! — Blanche en 5 genres: mate, semi-lustrée, émail, peinture d'extérieur, latex. Aussi: émail gris mi-foncé de parquet. LA PINTE $1

STORES ! STORES ! — En toile, de série de prix plus élevé. Blanc, crème ou vert. Env. 36" x 70". CHACUN $1

NYLON BLANC — 45" env. de large. 300 verges seulement ! Texture marquisette en blanc. Pour vos rideaux. 2 verges pour $1

"DACRON", 42" — Panneaux de marquisette "Dacron" en couleurs variées. En longueurs de 54", 63", 72", ainsi que quelques-uns de 90". Tous ont env. 42" de large. CHACUN $1

RIDEAUX ! Rég. 1.39 — A volants. Ensemble de 2 rideaux, chacun de 36" x 30" env., avec cantonnière 9" x 54" en marquisette blanche à bordures imprimées variées. L'ENSEMBLE $1

POUR TENTURES — Tissu rugueux 45" à impressions modernes, scéniques et à fleurs ainsi que du tissu de satin antique (rayonne) en teintes unies. LA VERGE $1

NAPPES IMPRIMEES — Rayonne filée. Dessins imprimés en couleurs variées sur blanc. Env. 52" x 52". CHACUN $1

DEBARBOUILLETTES — Coton éponge. Couleurs unies. Environ 12" x 12". 10 pour $1

LAVETTES COTON — En coton ajouré à dessins de rayures. Env. 14" x 16". 8 pour $1

SERVIETTES A VAISSELLE — En toile à serviettes épaisse à dessins quadrillés. Tons dominants de bleu, rouge ou vert. Très absorbante. Env. 20" x 30". 3 pour $1

ABAT-JOUR — SOLDE ! Pour lampadaires et lampes de table et de bridge. Tissus et dessins divers. CHACUN $1

FINETTE 36" — Finette de coton imprimé en divers dessins. Certains peuvent servir pour vêtements de bébés. 2 VERGES POUR $1

COTON 36" — Coton imprimé en dessins divers. Certains peuvent servir pour vêtements de nuit et de jeux d'enfants. 2 VERGES POUR $1

AMPOULES — 40-60 bougies. Intérieur givré. 6 POUR $1

PLASTIQUE 54" — Pour meubles. Matière plastique épaisse. Teintes et dessins variés. LA VERGE $1

TOILES A DRAPS — Coton non blanchi. Env. 36" x 42" de largeur. Pour housses de matelas, tables à repasser, etc. 4 VERGES POUR $1

BOUILLOTTES — En caoutchouc épais. Dimensions standard. Couleurs diverses. $1

LAMPES DE POCHE — En matière plastique. Pour 2 piles, dimensions standard. 4 POUR $1

TENTURES 54" — Solde de fin de série, matière plastique. Couleurs variées et imprimés dans le lot. 3 VERGES POUR $1

AUBAINES ADDITIONNELLES

CHEMISES "TERYLENE" — Pour hommes. Imparfaites. Blanc. Peu ou pas de repassage. Encolures variées. 3.00

CHEMISES BLANCHES — Manches courtes. Imparfaites. "Terylene". Col apprêté. Encolures diverses. 2.00

CHAPEAUX HOMMES — Styles et coloris variés. Entrées de tête: 6⅝ à 7½. 2.79 2 pour 5.50

CHEMISES-T, HO… — Coton indémaillable. Blanc. Petite, moyenne, grande. 3 pour …

CALEÇONS DE BAIN — Pour hommes. Taille élastifiée ou Lastex. Petite, moyenne, grande. 1.79 2 pour 3.50

CHEMISES SPORT — "Peu ou pas de repassage". Manches longues. Unies. Pour hommes, tailles petite, moyenne, grande. 2.00

CHAUSSURES, 4 à 9 — Dames et adolescentes. De séries de prix plus élevé. Styles variés, pointures désassorties et couleurs diverses. 4 à 9 dans le groupe. LA PAIRE 2.99

SANDALES POUR HOMMES — Semelles caoutchouc mousse à empeignes cuir noir ou brun. 6 à 11, largeur moyenne dans le groupe. LA PAIRE 2.99

CHAUSSURES, ENFANTS — Fabriquées en Angleterre, 2 lanières. Type sandale, empeignes cuir et semelles caoutchouc crêpe. 4 à 7 et 8 à 1, pas de ½ pointures. Rouge et brun. LA PAIRE 2.19

COUPE-VENT, GARÇONS — Réfractaire à l'eau. Popeline de coton à envers caoutchouc. Glissière devant. Bleu, beige. 8-16 dans le lot. 2.00

IMPERMEABLES, GARÇONS — En coton. Réfractaire à l'eau et au vent. Manches raglan. Beige. 10 à 16 ans. 6.00

RIDEAUX FRISES — Dimensions et qualités variées. La plupart en marquisette de rayonne. Chacun 1.98 et 2.98

CARPETTES — Viscose/rayonne en 2 dimensions. Quantité limitée. Lavables. Type à peluche à bords frangés. Teintes variées. 9' x 12'. 26.77 6' x 9' 14.77

VETEMENTS SPORT (dames) — De séries de prix plus élevé. Jupes unies et imprimées, blouses à ou sans manches, pantalons cycliste en imprimés, quadrillés et unis. CHACUN 1.99

GILETS-T, DAMES — Tricot de coton. Dessins et couleurs divers dans le groupe. Style encolure V avec col et manches courtes. 2 pour 3.00

SHORTS GARÇONS — Shorts de jeu pour garçons en rayonne et acétate worsted. Passants. Revers finis. Gris. Pointures: 10-16. 2 pour 5.00 2.59 la paire

PANTALONS, GARÇONS — REG. 5.99 ! Pantalons habillés pour garçons en quantité limitée ! Tissus et dessins variés. Teintes diverses. 6 à 16 dans le lot. 4.00

"JEANS" COTON, (garçons) — Denim de coton "Sanforized". Pour garçons. Robuste. Quelques-uns avec bandes de taille élastique. Teintes unies variées. 6 à 14 ans. 2 paires pour 3.00 1.55 la paire

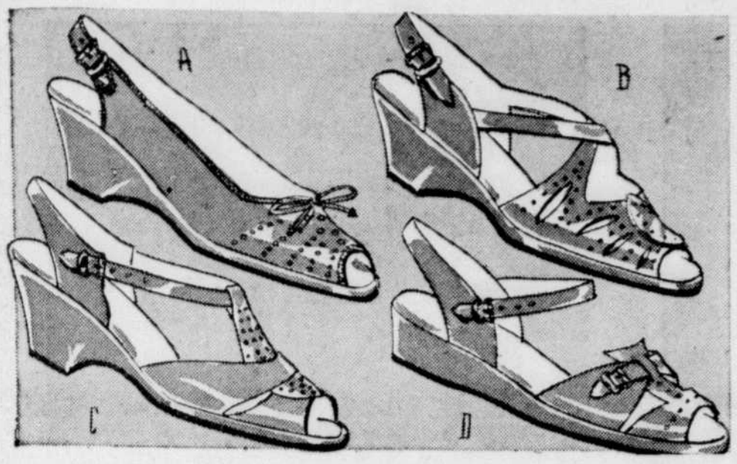
"JEANS" ! GARÇONS — REG. 3.99 ! En cordé Bedford, bandes de taille semi-élastifiée. Teintes unies. 6 à 14 ans. 3.00

PANTALONS GARÇONS — Coton "Sanforized", pour garçons. Teintes unies variées. Passants. Sans revers. 8 à 16 ans dans le lot. 2 pour 3.88 1.99 la paire

CALEÇONS GARÇONS — Tricot de coton. Siège double et taille élastifiée. Coutures galonnées pour plus de solidité. Blanc. Petite, moyenne et grande. 3 pour 1.19

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

EATON propose... pour la Fête des Mères, le 14 mai



SPECIAL ! SANDALES D'ETE !

Fraiches, confortables, à fausses-semelles coussinées !

Profitez de ce bas prix d'achat spécial ! Choix de 4 modèles sans pointe, en cuir avec semelles de Neolite. Pointures 6 à 9 étroits et 5 à 9 mi-larges.

SPECIAL MERCREDI **2.99**

A. Sandale à bride arrière, noeud, en blanc os, bleu, blanc naturel.

B. Sandale croisée à bride arrière. Blanc naturel ou blanc os.

C. Sandale salomé en blanc os, blanc naturel, cuir verni noir, rouge.

D. Sandale sans talon à brides croisées. Blanc os ou blanc naturel. Largeur moyenne seulement.

Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock

VI. 2-9211

RAYON 238, AU DEUXIEME



Bustiers de marque connue

SPECIAL MERCREDI **3.99**

Coton brodé blanc, se portant avec ou sans bretelles. Bonnets soulignés de fil de laiton, élastique côtés et dos. Jarretelles amovibles. Bonnets A, 32 à 36; bonnets B, 32 à 38.

SEMI-FOURREAUX MARQUE 'MILADY'

SPECIAL MERCREDI **6.99**

Achat spécial ! Gaines à panneaux de satin brodé devant satin "Lastex" dos et côtés en élastique leno. Blanc seulement. Hanches moyennes, tailles 26 à 34; hanches saillantes, tailles 26 à 36 (paires et impaires).

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 609, AU TROISIEME



TOSCA 4711 POUR L'ETE

Une eau de Cologne renommée, délicatement parfumée. Agréable l'été.

2 oz **2.00**

Coffret cadeau 5½ oz **7.50**

VAPORISATION Jean D'ALBRET

Une marque de qualité en parfumerie. Eau de de Cologne 2¼ oz. Casaque" et "Ecusson".

Les 5 oz **6.50**

"JE REVIENS" DE WORTH

Une brise embaumée de Paris. La marque adoptée par la femme élégante. Le coffret d'Eau le Cologne 2¼ oz. Contient un petit flacon de

4.00

"JOY" DE JEAN PATOU

Parfumé aux essences de fleurs célèbres dans le monde entier. Eau de Toilette "Joy".

1¾ oz **11.00**

Parfum format pour le sac 1/6 d'once.

11.00

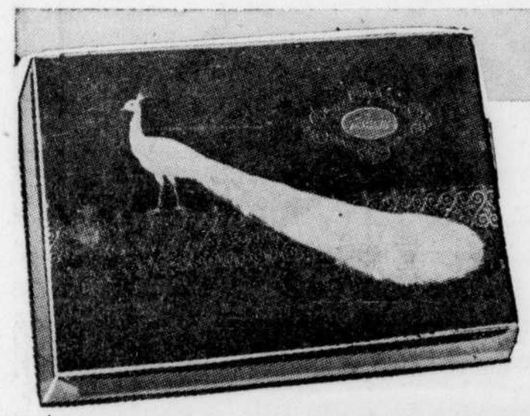
LE "LOTUS" DE YARDLEY



Eau de Cologne au parfum agréable, exotique mais léger, qui saura plaire aux femmes les plus difficiles. Le flacon est orné d'un coquet ruban rouge et est accompagné d'un savon parfumé au "Lotus".

3¾ oz **2.00**

PARFUMERIE, (RAYON 212), REZ-DE-CHAUSSEE



CHOCOLATS

Boîte de 2 lbs de chocolat importé.

SPECIAL MERCREDI

la boîte de 2 lbs **1.59**

Bonbons délicieux à centres variés tous enrobés de chocolat. Saveur continentale. Enveloppés dans du papier ton or. Un cadeau excellent pour la Fête des Mères.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 214 — AU REZ-DE-CHAUSSEE



"LADY SUNBEAM"

Un cadeau merveilleux pour les mamans est certainement le nouveau rasoir électrique "LADY SUNBEAM SHAVEMASTER". Tête de rasage à deux côtés exclusive. Un côté sert pour les aisselles et l'autre pour les jambes pour un rasage parfait. En étui attrayant en rose pétale. **13.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 515, AU REZ-DE-CHAUSSEE



IMPORTATIONS

Belles postiches tout récemment reçues au Salon Elysée Eaton. Cheveux fins, très naturels d'apparence et de toutes les teintes.

110.00 à 300.00

Au "Salon" on nettoie aussi et coiffe les postiches, **3.00**

Tresses et chignons, **16.50 à 50.00**

COMPOSEZ VI. 2-9331

LOCAL 461

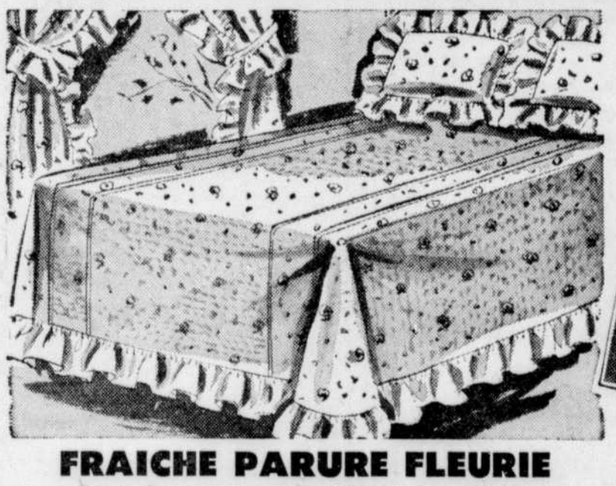
SALON ELYSEE (RAYON 223), AU CINQUIEME

EATON VENTE DE MAI

LINGE MODERNE

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

Clients de la banlieue, utilisez les lignes directes Eaton. Eaton assume les frais de vos appels.
Clients de l'extérieur, écrivez au Service d'Achats Eaton, Montréal.



FRAICHE PARURE FLEURIE

Couvre-lits et tentures d'inspiration new-yorkaise.

SPECIAL DE LA VENTE DE MAI

Couvre-lit simple, env. 80" x 106" ou couvre-lit double, env. 96" x 106".

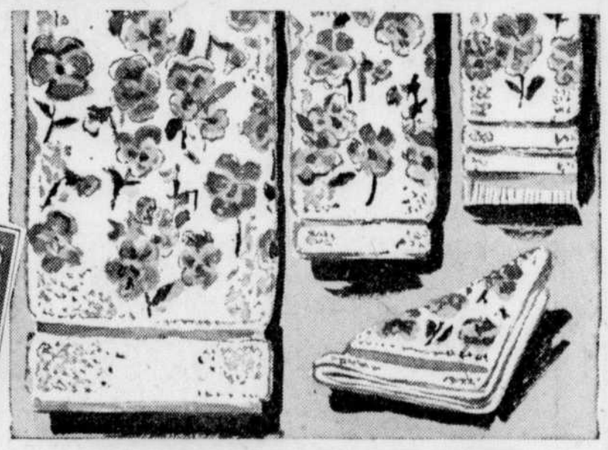
Chacun **6.99**

Tentures assorties avec tête et embrasses, env. 36" x 90"

La paire **6.99**

Imprimé de roses sauvages en **rose, bleu** ou **jaune** sur fond blanc. Volants "jupon". Une parure aussi pratique que ravissante; le frais plissé de coton est lavable, sèche à égoutter et n'exige pas de repassage.

RAYON 436, AU DEUXIEME



IMPRIMES DE PENSEES

Belles serviettes imprimées au pochoir à la main !

SPECIAL DE LA VENTE DE MAI

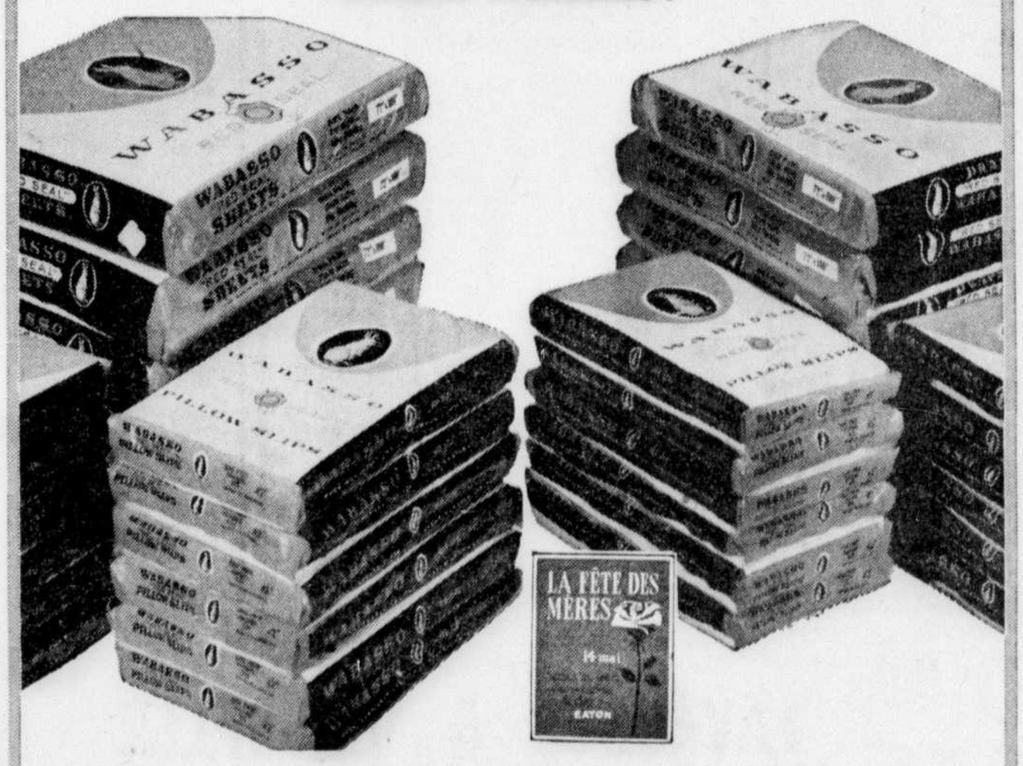
Grande serviette de bain, env. 22" x 42"	Essuie-mains, env. 15" x 25"	Débarbouillette, env. 12" x 12"	Essuie-doigts, env. 11" x 18"
Chacune **1.29**	Chacun **.79**	Chacune **.29**	Chacun **.59**

Serviettes en tissu-éponge de coton épais provenant d'une filature canadienne. Tons dominants de **rose, bleu** ou **jaune** sur fond bland.

RAYON 236, AU DEUXIEME

DRAPS ET TAIES D'USAGE WABASSO "RED SEAL" BLANC ET COULEUR

GRANDES ECONOMIES !



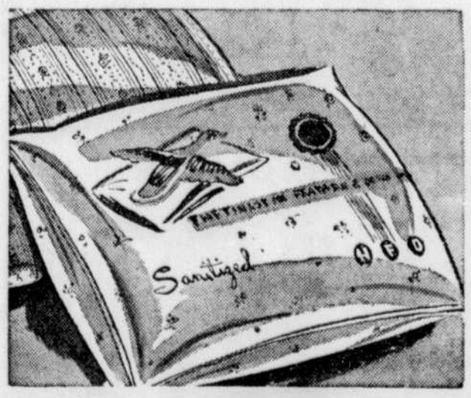
Draps et taies de qualité résistante bien au-dessous des prix habituels !

SPECIAL DE LA VENTE DE MAI

TOUT BLANC		TEINTES UNIES DE ROSE, BLEU, VERT OU JAUNE	
Pour lit simple 63" x 100" ..... la paire	**4.37**	Pour lit jumeau 72" x 100" ..... la paire	**5.47**
Pour lit jumeau 72" x 100" ..... la paire	**4.57**	Pour lit double 81" x 100" ..... la paire	**5.97**
Pour lit double 81" x 100" ..... la paire	**4.97**		
Taies d'oreillers assorties 42" x 33" ..... la paire	**1.07**	Taies d'oreillers assorties 42" x 33" ..... la paire	**1.27**

Rarement verrez-vous des draps et taies de qualité "Red Seal" Wabasso si bon marché. Approvisionnez-vous maintenant pour la ville et le chalet ! Fermement tissés, ils sont résistants, durables, finis avec ourlets plats, piqués. Environ 120 fils au pouce carré. Toutes les dimensions sont approximatives et s'entendent pour l'article fini.

LINGE DE LIT (RAYON 436), AU DEUXIEME, CHEZ EATON



PLUME DE POULET

Oreillers épais et moelleux, recouverts de coutil de coton.

A. Bord uni; rayures fleuries, **roses** ou **bleues** sur blanc. Env. 17" x 25". Spécial, chacun **1.49**

B. Bord à liséré; impressions de fleurs sur fond **blanc, rose** ou **bleu**. Env. 20" x 26". Spécial, chacun **2.49**

RAYON 436, AU DEUXIEME



MARQUE "PURREY"

Couvertures confectionnées spécialement pour Eaton. Mélange 88% viscose (rayonne) et 12% laine. **Blanc, rose Nassau, bleu Bermudes, vert Sea Island, jaune Sun Valley, rouge Trinidad, vert Jamaïque, bois de Santal, lilas.**

Env. 64" x 90", Ord. 9.95, ch. **7.96**

Env. 72" x 90", Ord. 11.95, ch. **9.56**



POUR LA PLAGE !

Grandes serviettes enveloppantes, épais tissu-éponge de coton, de belle qualité, environ 36" . 60". Choix de 4 gais motifs imprimés.

A. A la mer C. Dans le Sud
B. Voyage D. Lanterne

SPECIAL, chacune **1.99**

RAYON 236, AU DEUXIEME

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

RAYON 436, AU DEUXIEME

COMPOSEZ VI. 2-9211 SERVICE DES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES | **VI. 2-9331** POUR TOUS AUTRES APPELS À DES RAYONS DÉTERMINÉS

EATON — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 h.

CADEAUX PRATIQUES pour la FÊTE des MÈRES!

Les appareils "GENERAL ELECTRIC" qui simplifieront sa tâche! Voyez ces appareils en démonstration chez Eaton...

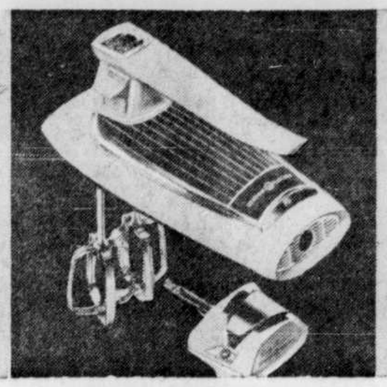


CAFETIERE

Acier Inoxydable intérieur et extérieur. Fait le café automatiquement, le maintient à température. Sélecteur de force qui vous le donne selon votre goût. Capacité 9 tasses. Cordon compris.

Modèle P410

27.75



DEUX USAGES

Nouveauté! **Mélangeur** portatif à 3 vitesses. Batteurs éjectables. Rose, jaune, turquoise, blanc. Avec **affûteur** à coutellerie qui se raccorde à la place des batteurs.

Modèles M7, M47A2

Les deux pour **25.75**



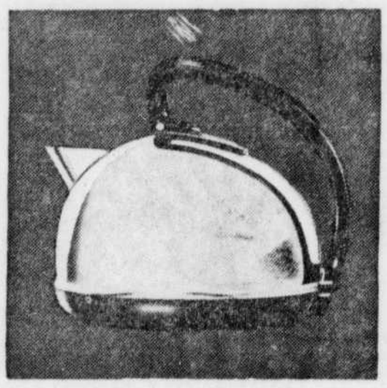
FER COMBINE

Un porte-cordon laisse le champ libre et permet de repasser à vapeur ou à sec aussi facilement de la main droite que de la gauche. Sélecteur de températures pour divers tissus, facile à régler. Léger, ne pèse que 3 lb. 3 oz. environ.

SPECIAL MERCREDI

Modèle F94

14.50

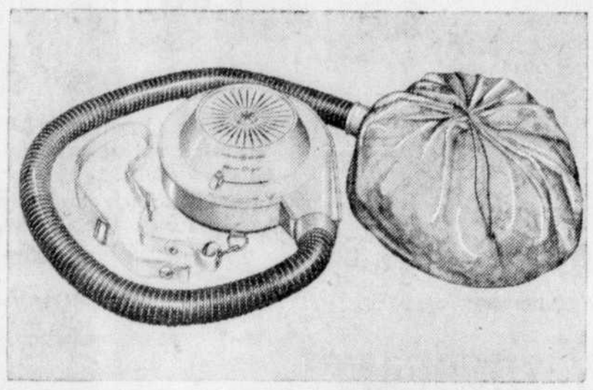


BOUILLOIRES 2 PINTES

Donne de l'eau bouillante **plus rapidement.** Chromé étincelant. Cordon amovible. Dispositif qui coupe le courant si elle devient à sec. Se rajuste automatiquement.

Modèle K43

12.00

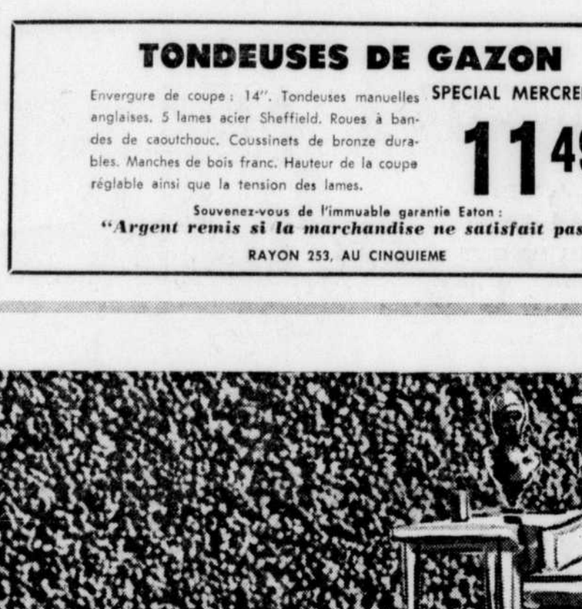


SECHOIRS A CHEVEUX

Fonctionnement silencieux. 3 températures et "froid" pour l'été. Séchage rapide des cheveux, permet de le faire en se déplaçant. Contrôles se posant sur l'épaule ou fixés à la ceinture. Deux tons, rose et ivoire. Cordon à même.

Modèle DL

27.00



TONDEUSES ROTATIVES TECO 19" A MOTEUR!

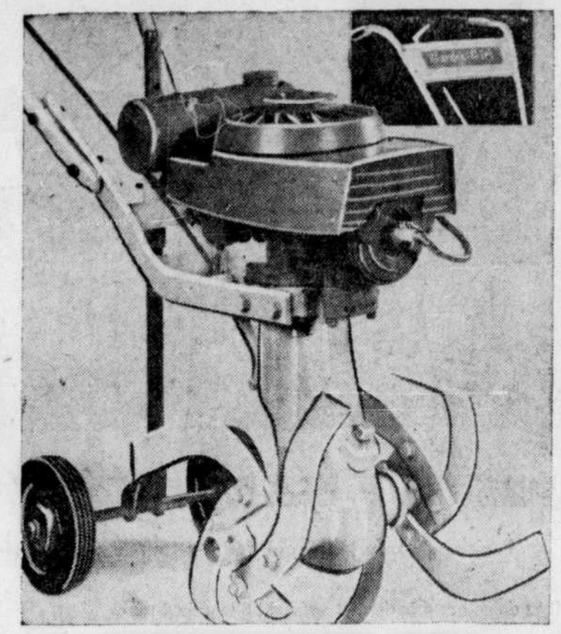
Moteur Briggs & Stratton de 3 c.v. à 4 temps. Démarreur à remontoir et carburateur amélioré "Pulsa-jet". Contrôleur de marche fixé sur guidon d'acier tubulaire. Roues à bandes de caoutchouc avec coussinets de nylon à système d'autograissage. 4 hauteurs de coupe de ¾" à 3¾". Tablier acier renforcé. Carter ton cuivre, moteur et guidon en blanc. Hache-feuilles.

SPECIAL MERCREDI

59.95

6.45 PAR MOIS
(10 mensualités)

RAYON 253, AU CINQUIEME



MOTOCULTEUR TYPE ROTATIF 2 c.v.

Moteur "Power Products", 2 c.v. à 2 temps. Des dents solides type lame cultivent sur une bande de 14". Profondeur de la culture réglable. Avec roues, contrôles de guidon et jauge de profondeur. Contrôles commodément placés sur le guidon.

SPECIAL MERCREDI

54.95

5.90 PAR MOIS
(10 mensualités)

RAYON 253, AU CINQUIEME

TONDEUSES DE GAZON

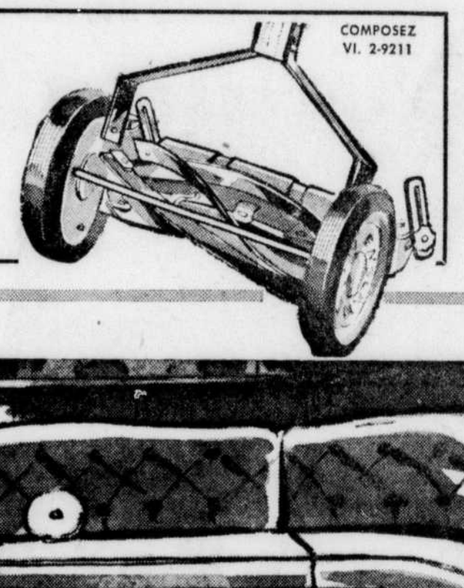
Envergure de coupe: 14". Tondeuses manuelles anglaises. 5 lames acier Sheffield. Roues à bandes de caoutchouc. Coussinets de bronze durables. Manches de bois franc. Hauteur de la coupe réglable ainsi que la tension des lames.

SPECIAL MERCREDI

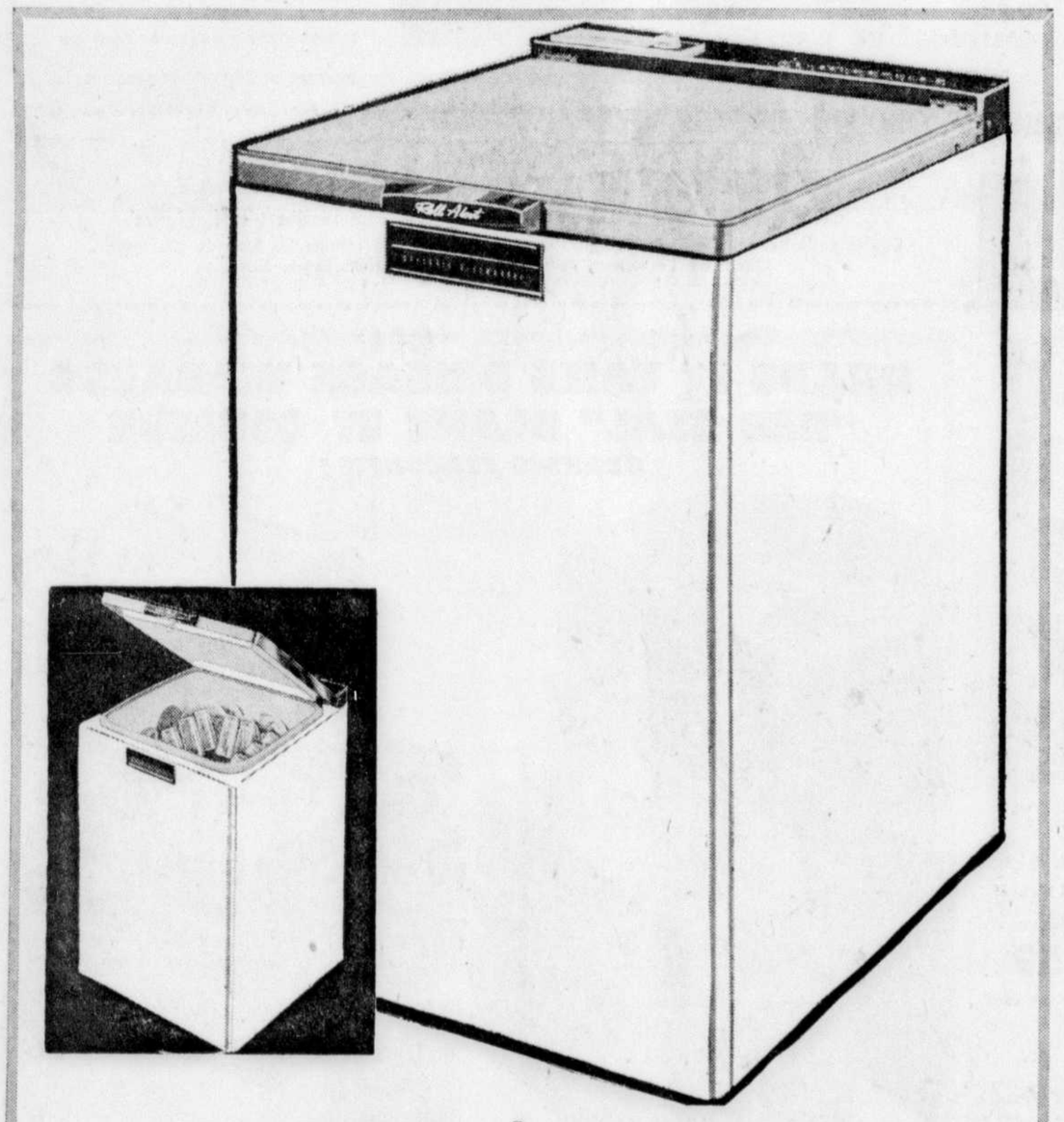
11.49

Souvenez-vous de l'immuable garantie Eaton:
"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

RAYON 253, AU CINQUIEME



COMPOSEZ VI. 2-9211



LAVEUSES À VAISSELLE "WESTINGHOUSE" — 1961

Comparez ses avantages! Comparez le prix!

Modèle compact, capacité 10 couverts
Aucune installation, ni plomberie spéciale

- Sur roulettes, elle peut être véhiculée jusqu'à la table pour le chargement.
- Se branche sur toute prise électrique de secteur. Le boyau se raccorde simplement au robinet. Cordon et prise sont escamotables quand ils ne servent pas.
- Aucun rinçage préalable nécessaire, il suffit de débarrasser la vaisselle des résidus. Un puissant rinçage assure vaisselle, verrerie et argenterie sans marbrures.
- Casiers d'accès facile, acier revêtu vinyl.
- Protège la santé de votre famille en lavant la vaisselle proprement et hygiéniquement.
- Un dispositif "Stop-N-Add" permet d'arrêter la machine pour rajouter une pièce oubliée. Un interrupteur de sûreté arrête la laveuse dès que l'on soulève le couvercle.
- Coffrage acier revêtu émail recuit blanc. Dessus "Arborite" pailleté ton or. Cuve émail et intérieur du couvercle émail-porcelaine à auto-nettoyage.
- Largeur 23"; profondeur 26"; hauteur 33".

SPECIAL MERCREDI

199.95

12.60 PAR MOIS
(18 mensualités)

Si vous ne pouvez venir, COMPOSEZ VI. 2-9331, local 818, et un de nos représentants spécialisés vous rendra visite

PLOMBERIE ET CHAUFFAGE (RAYON 456), AU CINQUIEME



TAPIS BROADLOOM "RETORS" PROPYLON*

Voyez en quoi consiste cette différence! Les coloris sont inaltérables si le "PROPYLON" est teint en solution. Les nuances vibrantes conservent leur aspect du neuf!

La fibre "PROPYLON" est soumise à un procédé de torsion à chaud pour fixer en permanence le mouvement "retors" qu'on lui a imprégné.

Les fibres "PROPYLON" sont exceptionnellement robustes et d'une grande résistance à l'usure et au passage intense. Le tapis "PROPYLON" d-u-r-e!

Les fibres PROPYLON sont lisses, si lisses qu'elles retiennent peu la saleté parce qu'elle ne s'y incruste pas.

Venez voir le PROPYLON, vous serez d'avis que c'est un tapis de toute beauté!

Le PROPYLON est le résultat de deux ans de recherches intensives faites par Canadian Celanese Ltd.

10.95 la verge carrée

En largeur 12' (environ) seulement

Turquoise de chine, cannelle, ton or romain, sable-corail, beige avoine, vert brume de mer, noix muscade.

*Marque déposée Canadian Celanese

COMPOSEZ VI. 2-9331 — Local 533 pour le SERVICE D'ACHATS A DOMICILE

PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achats par Plan Budgétaire. La taxe est payable à l'achat

TAPIS ET CARPETTES (RAYON 272), AU SIXIEME

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

sur achats par Plan budgétaire
Taxe de vente payable au moment de l'achat

CAHIER No 2 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MAURICIE CANTONS DE L'EST — PAGES 27-52

77e ANNEE — No 173 — MONTREAL, MARDI 9 MAI 1961



UNE AUTRE RENCONTRE APRES TROIS ANS — C'est à l'endroit même où le père G. H. Lévesque et Scott Symons ont lié connaissance, il y a trois ans, qu'ils se sont de nouveau rencontrés, hier après-midi. Il y a trois ans, le père Lévesque suggérait à Symons de s'adresser au journal LA PRESSE. C'est avec la promesse d'une entrée à ce journal que Symons partait à Paris, apprendre la langue dont il voulait connaître la culture.

Entre Canadiens de cultures française et anglaise

Ne laissons pas se rompre ce dialogue

—R. P. G.-H. Lévesque

QUEBEC, (par **J. Keable**) — "Comment, Père Georges-Henri Lévesque, envisagez-vous la durabilité du dialogue amorcé, entre Canadiens des deux cultures française et anglaise, par le témoignage récent de Scott Symons?"

"Précisément, de répondre le religieux, en ne laissant pas se rompre ce dialogue. C'est là le seul moyen possible, étant donné qu'il ne peut être question, en ce domaine, de lancer des mouvements, des ligues, ou autres choses semblables . . ."

Et c'est alors qu'est émise la suggestion conséquente du Père Lévesque, entièrement approuvée, du reste, par Scott Symons lui-même: créer une publication hebdomadaire ou mensuelle, à portée nationale, permettant aux Canadiens des deux cultures de s'exprimer dans leur langue respective, librement, quelles que soient leurs idéologies. C'est à l'intérieur même de pareille publication qui pourraient s'exprimer ouvertement toutes les tendances, si contraires soient-elles, se confronter lucidement, dans un climat de franchise, de pleine liberté et de loyauté.

Scott Symons, qui rendait une visite, hier après-midi, au Père Lévesque, à la Maison Montmorency, en approuvant pleinement cette idée, souligne alors que l'initiative récente de LA PRESSE, de le nommer correspondant à Toronto, au coeur même du Canada anglais, est déjà un pas important en ce sens, un pas qui cristallisera in contestablement cet autre pas, le, ou l'un des premiers, fermement posé, que fut la série d'articles sur les relations des deux cultures, publiés dans LA PRESSE.

A propos du résultat même de cette série d'articles publiés dans LA PRESSE, le Père Lévesque déclare, en substance : "Ils ont indiscutablement obtenu un retentissement peu commun. Il suffit d'observer les réactions, dans différents milieux, pour se rendre compte qu'ils ont atteint leur but. Cette série d'articles, dit-il, a eu un effet-choc.

"Ne serait-ce pas justement à cause de la résurrection bruyante d'un mouvement tout à fait contraire, le séparatisme, que les articles de Symons ont eu un effet si considérable ?"

Certes, ce fut un facteur, de dire le Père Lévesque, mais ce n'est pas dans les milieux séparatistes que les articles en question ont fait le plus écho. Ce sont les gens qui jusqu'à maintenant n'avaient que peu réfléchi au problème, n'avaient pas pris position, étaient indécis, qui ont été principalement atteints. L'effet, sur eux, a été puissant. C'est pourquoi la recrudescence du séparatisme n'a pas été un facteur déterminant, dans l'effet produit par cette série.

Que pense, enfin, le Père Lévesque, des articles en question ? Il n'est que de savoir qu'il fut à l'origine des travaux de Symons au Canada français, qu'il a fortement recommandé Symons à M. Jean-Louis Gagnon, pour se douter au moins un peu de l'opinion du Père Lévesque. Précisons, toutefois, que les titres dont étaient coiffés les articles, au sens du directeur de la Maison Montmorency, prirent souvent un air d'exagération qui ne manquait pas de surprendre fortement. Ces titres, cependant, créaient ce choc, cet effet dont il est question plus haut, et que temporisaient, heureusement d'ailleurs, par la suite, le contenu des divers articles...

La "nouvelle équipe" de LA PRESSE, un espoir

C'est en fondant de fort espoirs sur ce qu'il appelle la "nouvelle équipe" que le Père Georges-Henri Lévesque a recommandé à LA PRESSE, il y a quelque trois ans, un certain Scott Symons, qui voulait participer pleinement des deux cultures canadiennes.

C'est d'ailleurs de dire le directeur de la maison Montmorency à partir du moment où cette nouvelle équipe a pris la direction de LA PRESSE, que le journal est devenu l'un des plus justes et des plus importants reflets du milieu canadien-français . . . C'est ce facteur primordial, ajouté à celui d'un tirage impressionnant, qui a incité le Père Lévesque a recommander à M. Jean-Louis Gagnon, nouvellement, à l'époque, chef de la rédaction de LA PRESSE, le certain Canadien de langue anglaise, qui a nom Scott Symons . . .

Québec

Mise en garde du juge G. Lacroix

S'il faut penser aux criminels, ne pas oublier leurs victimes !

QUEBEC. (**M.F.**) — Le juge Gérard Lacroix, de la Cour supérieure de Québec, s'en est pris, hier, à ceux qui tentent de trop organiser les loisirs et le confort du criminel, sans se préoccuper de le punir adéquatement. Il en résultera, pour notre société déjà secouée par le crime, un dangereux réveil. "Il ne faut pas que nos prisons deviennent ou apparaissent comme un endroit où l'on aime aller", a-t-il ajouté.

De même, le juge Lacroix s'est attaqué à ceux qui tentent d'excuser les criminels, et qui créent, autour de ces derniers, un climat, qui contribue à obnubiler et atténuer l'horreur de leur conduite et la gravité de leurs forfaits.

"Humanisons le traitement des prisonniers, pensons aux criminels d'accord, mais de grâce, n'oublions pas pour cela les victimes des criminels et les tristes conséquences que leur causent les crimes commis contre leurs personnes ou leurs biens", a-t-il souligné.

Le juge Lacroix a émis ces opinions, en condamnant à quatre ans de pénitencier Arthur Duguay qui a été trouvé coupable par un jury, la semaine dernière, d'avoir participé à un vol à main armée au restaurant La Bastogne. On se souvient qu'un employé de cet établissement, M. R. Pagé, 61 ans, avait été battu par les deux comparses de Duguay, Gilles Croteau et Laurent Pelletier. Après avoir souligné qu'il croyait cette sentence juste, puisqu'il n'avait reçu aucune recommandation à la clémence, de la part du jury, le président du tribunal a déclaré qu'il y avait une chose qui l'impressionnait et qui l'inquiétait, depuis qu'il était appelé à administrer la justice.

En effet, poursuivit-il, très souvent, lorsqu'un crime a été commis, toutes sortes d'interventions et de représentations se font en faveur du criminel, mais on semble oublier totalement les victimes des crimes ou des attentats. On tente d'excuser le criminel. Il n'est pas, dit-on parfois, responsable de ce qu'il a fait ; c'est la société dans laquelle il vit qui est responsable, c'est sa famille, sa mauvaise éducation, je ne sais quoi encore".

Le juge Lacroix a bien précisé qu'il ne voulait pas, par ces paroles, critiquer le travail excellent de réhabilitation des prisonniers, qui s'accomplit en notre pays. Je collabore à cette oeuvre dans toute la mesure du possible, a-t-il déclaré, mais je crois cependant qu'une mise en garde s'impose, et qu'il ne faut pas, dans l'accomplissement de cette tâche humanitaire, éviter de garder un juste milieu et ne pas exagérer la publicité et la propagande. Sans quoi on laisse paraître que la loi et les sentences imposées par les tribunaux peuvent paraître comme des reliques d'autrefois, qui ne seraient que de cruelles vengeances que la société exerce contre les violateurs de la loi.

En terminant, le juge a conclu que critiquer ouvertement les policiers, et leur imputer gratuitement des intentions malicieuses, de même que s'en prendre à la sévérité de ceux qui administrent la justice, c'est diminuer dangereusement l'autorité, et donner, dans bien des cas, plus d'audace aux bandits et aux voyous. La justice a des exigences, que même le coeur humain et l'humanité doivent respecter.



MME REAL LEVESQUE, MERE QUEBECOISE DE L'ANNEE — En plus de ses neuf enfants adoptifs, un grand nombre de ses amis ont bénéficié de sa générosité toujours discrète et maternelle. Ses qualités de coeur et son titre de doyenne de la Ligue catholique féminine lui ont valu l'honneur d'être choisie par cet organisme "La maman de l'année".

Mère adoptive de neuf enfants choisie la "maman" de l'année

QUEBEC (**L.A.**) — La doyenne de la Ligue catholique féminine de Québec, Mme Réal Lévesque, a été choisie "maman de l'année" à l'occasion de la semaine d'hommage à nos mères. Un témoignage d'estime et d'admiration lui sera rendu lors d'un grand banquet offert demain soir à la paroisse du St-Esprit.

Toutes les mamans adoptives doivent se réjouir de ce choix. La Ligue a voulu rendre hommage à toutes les femmes qui ont adopté des enfants. Mme Lévesque appartient en effet à cette catégorie de mamans par le coeur, celles qui ont choisi de plein gré la vocation de la maternité avec ses devoirs et ses renonciations.

La septuagénaire charmante et cultivée a adopté neuf enfants. Deux de ses fils sont célibataires et demeurent encore avec elle et son mari. Les autres sont mariés et ont des enfants. L'une de ses petites-filles a donné naissance à un bébé l'an dernier, ajoutant le titre d'arrière-grand-mère à la gloire de la maman de l'année.

La Ligue catholique féminine a vu le jour à Québec en 1927. Mme Réal Lévesque s'est inscrite comme membre dès la première année et elle a toujours continué d'apporter sa collaboration à cette oeuvre à laquelle elle croit fermement. Elle est encore actuellement une des auditrices les plus assidues des thé-causeries de la LCF. En 1934, une section de ce mouvement était fondée à Neuville par ses soins.

M. et Mme Lévesque possèdent à Neuville une maison qu'ils habitent encore l'été, une de ces belles habitations canadiennes d'autrefois comme il en reste fort peu. Avec ses 200 ans d'existence, la maison est classée parmi les monuments historiques. Elle renferme des meubles taillés à la main par les anciens canadiens et quelques peintures fort belles qui font la convoitise des amateurs d'antiquités.

Malgré les nombreuses occupations d'une mère de neuf enfants, Mme Lévesque a toujours trouvé moyen de s'intéresser aux choses de l'esprit. Elle a beaucoup lu et elle rédige son journal depuis toujours. Les beaux souvenirs de sa vie? Un voyage en Europe en 1929. Et aussi une correspondance suivie pendant quelques années avec Yvonne Sarcy, directrice de la revue Conferencia de Paris.

Conseillez-vous aux jeunes mamans sans enfants d'en adopter? Bien sûr, répond Mme Lévesque. Ca attache un mari à la maison. Autant que la femme. Et quand on prend de l'âge, rien n'est plus réconfortant que d'entendre tous ces grands qu'on a aidé à devenir des adultes et qui vous appellent encore "papa" et "maman".

Service maritime Montréal-Gaspésie non subventionné ?

QUEBEC. (par **R.D'A.**) — Le service maritime entre Québec, Montréal et les ports gaspésiens pourra, d'ici quelques années, grâce au développement économique considérable, se faire sans subventions du gouvernement fédéral.

Cependant, le besoin d'améliorations constantes dans le transport maritime nécessitera une réponse favorable du gouvernement fédéral concernant la reconstruction de la flotte de cabotage du St-Laurent.

C'est ce qu'a déclaré un officiel de la compagnie "Gaspé Shipping" dimanche dernier, peu avant le départ du M/V Marsoui, qui inaugurait un nouveau service amélioré vers les ports gaspésiens.

Le représentant de la compagnie a ajouté que ce service avait été organisé à la demande expresse de la Commission maritime canadienne et de diverses sociétés gaspésiennes qui prétendent que le développement économique qui se fait à un rythme accéléré dans la Gaspésie, a besoin d'un service plus fréquent et régulier.

En plus de desservir la Gaspésie, la "Gaspé Shipping" collabore étroitement avec la Coopérative de transport maritime et aérien des Iles de la Madeleine, qui ravitaille les Madelinots.

Protestation d'un échevin contre la PP

QUEBEC. — M. Eustache Villeneuve, échevin du quartier conseil à Charlesbourg, a fait, hier soir, au cours d'une assemblée régulière du conseil de ville, une violente sortie contre les membres de la police provinciale.

Passant une remarque à l'effet que la circulation était trop rapide sur certaines artères de la ville, M. Villeneuve a demandé aux autres membres du conseil ce que faisaient les agents de la police provinciale dans la ville de Charlesbourg, s'il n'y avaient pas juridiction.

Nous pouvons dire, a-t-il ajouté, que ces messieurs ne s'installent ici que pour passer d'agréables moments en compagnie de Morphée.

S'ils ne sont pas capables d'aider la police de Charlesbourg dans l'accomplissement de leur devoir, qu'ils aillent tout simplement s'installer ailleurs, a précisé M. Villeneuve en guise de conclusion.

Démission de L.-P. Arcand

M. Louis-Philippe Arcand, moniteur et organisateur de ligues mineures de hockey et de baseball, nous remet le communiqué suivant :

Je désire par la présente aviser mes nombreux amis et joueurs de hockey, balle-molle et baseball, que j'ai décidé de me retirer complètement de l'organisation des différentes ligues dont je me suis occupé activement depuis près de 20 ans.

Veuillez croire que c'est après de sérieuses réflexions que j'ai pris cette décision, mais je crois sincèrement que je dois consacrer plus de temps à mon travail personnel et suis assuré que d'autres sportifs n'hésiteront pas à prendre la relève.

Depuis 1941 que je m'occupe de sports, tant à l'O.T.J. que dans le quartier Limoilou, je puis affirmer que j'ai toujours donné le meilleur de moi-même pour donner satisfaction à tous et à chacun ; je me retire sans animosité contre qui que ce soit, ayant la certitude que j'ai accompli mon devoir toujours au meilleur de ma connaissance.

Je voudrais profiter de la circonstance pour remercier tous ceux qui ont travaillé à mes côtés ; joueurs et parents des joueurs, merci pour votre collaboration constante. Un merci tout spécial à tous les rédacteurs sportifs de leur support continuel.

(Signé)

Votre tout dévoué,

Pit Arcand

(L.-Phil. "Pit" Arcand).

Examen psychologique et médical pour les enfants de 1ère année

par **Evelyn DUMAS**

QUEBEC. — Le Centre médico-social pour enfants a conclu récemment une entente avec la Commission scolaire de Québec prévoyant l'examen psychologique et médical de tous les enfants de première année dès l'automne prochain et d'un certain nombre d'enfants académiquement retardés dès le mois de mai. Les enfants de septième année subiront également des tests leur permettant de faire les options nécessaires en huitième.

Le centre médico-social fut fondé il y a environ dix ans pour assurer l'examen et le traitement des enfants mésadaptés, difficiles et irréguliers. Une quinzaine de spécialistes, des psychiatres, des psychologues, des travailleurs sociaux, des conseillers en orientation et des infirmières en hygiène mentale, étudient les cas en collaboration et suggèrent les traitements appropriés.

Jusqu'à présent, le seul moyen dont disposait le centre pour repérer les enfants problèmes était la recommandation de travailleurs sociaux, de médecins ou d'instituteurs. Parfois aussi les parents venaient d'eux-mêmes consulter les spécialistes du centre au sujet des difficultés de leurs enfants.

De cette façon, le centre recevait environ 400 enfants par année. Selon la direction, c'est un nombre impressionnant si l'on considère que le personnel du centre est relativement restreint.

L'expérience a révélé que les sujets traités par le Centre venaient en grande majorité des écoles primaires. La moyenne d'âge est de neuf ans. Le Centre considère que l'entente conclue avec la Commission scolaire constitue un progrès remarquable, puisqu'à l'avenir les enfants problèmes pourront bénéficier des services du Centre dès la première année de leurs études.

En effet, une équipe de spécialistes, comprenant un traiteur social, un conseiller en orientation et une infirmière en hygiène mentale, feront subir des examens à tous les enfants de première année. Il s'agira d'abord d'un examen sommaire, pour lequel les spécialistes seront assistés de stagiaires à l'Ecole de pédagogie, et qui permettra de faire un triage des enfants qui auront besoin de traitements. D'après des études faites dans plusieurs pays, environ 10 p. cent de la population scolaire exige une attention spéciale.

Sur les 3,000 enfants qui s'inscriront en première année à l'automne, le centre devra donc s'occuper plus spécialement d'environ 300.

Le nombre augmentera évidemment avec les années, et l'administration du Centre a beaucoup de projets d'expansion. L'initiative de la Commission scolaire et du Centre place Québec parmi les grandes villes nord-américaines et européennes qui ont le souci d'une éducation adéquate des enfants et qui matérialisent ce souci dans des institutions hautement spécialisées et dont la valeur est reconnue.

La discrimination du milieu rural a maintenant assez duré

"Si, grâce à une gratuité scolaire progressive, l'ère doit se clore où les conditions de la fortune se révélaient comme l'un des facteurs principaux de discrimination en matière scolaire, il importe que parallèlement à ce salutaire redressement social le milieu rural et la profession agricole échappent à toute autre forme de traitement discriminatoire. La maigre part faite jusqu'à ce jour à l'enseignement agricole dans le programme des écoles publiques en est une. Notre minorité ethnique a un besoin trop aigu de toutes ses forces économiques, intellectuelles et morales pour que nous puissions nous permettre de négliger la formation de nos futurs agriculteurs."

C'est par cet appel que la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec termine son mémoire présenté hier au Comité d'étude sur l'enseignement agricole et agronomique dans la province. Le mémoire, qui a été lu par M. Albert Gervais, directeur du journal "L'Enseignement", étudie le programme d'études agricoles aux niveaux élémentaire et secondaire ainsi que la place qui est faite à cette matière, à l'école normale. A tous les niveaux, cet enseignement est jugé insuffisant par la Corporation, qui propose une longue série d'améliorations à apporter.

Une délégation de plusieurs membres est venue de Québec pour présenter le mémoire au Comité que préside le R. Père Louis-M. Régis, O.P. On remarquait entre autres M. Léopold Garant, président de la Corporation, et M. Louis Perron, professeur à l'Ecole normale Laval de Québec.

A l'Ecole normale

Le mémoire énumère quelques-unes des raisons pour lesquelles l'agriculture n'est que peu ou pas enseignée dans les écoles. Ces raisons se situent au niveau de l'Ecole normale où les futurs instituteurs ne sont pas préparés à cet enseignement. La Corporation propose donc cinq remèdes que voici :

1—Les futures institutrices n'ayant généralement pas à enseigner l'agriculture au-delà

Voir MILIEU RURAL en page 28



LE R.P. EMILE GARANT, AU TANGANYIKA. — Le R.P. Emile Garant, P.B., partira le 21 mai pour le diocèse de Kigoma, au Tanganyika. Originaire de Québec, le père Garant a travaillé dans ce diocèse africain de 1949 à 1959. Depuis son retour au Canada, il y a un an et demi, d'importants événements ont marqué la vie au Tanganyika. A la suite de récents pourparlers avec le Colonial Office, la date de l'accession à l'indépendance a été fixée au 28 décembre prochain. Quinze pour cent des 9,365,000 habitants du Tanganyika sont catholiques.

Le tragique de cette session : l'opposition bâtée et arriérée

—M. René Lévesque

QUEBEC. — "La tragédie de cette première session est que nous avons comme seule opposition des gens qui sont bâtés et qui veulent revenir en arrière. Le rôle de l'opposition est généralement d'éperonner le gouvernement et de le pousser de l'avant".

Conférencier devant le club Kinsmen de Québec, M. René Lévesque, ministre des Ressources naturelles, a parlé hier soir, pendant plus d'une heure et demie, de politique, d'administration, et, surtout, d'éducation :

"Quelques-uns de nos adversaires politiques nous reprochent de ne pas avoir déjà établi la gratuité scolaire. C'est encore drôle ; nous avons quatre ans pour réaliser notre programme ; on ne peut tout faire à la fois.

"Mais, d'autres, plus nombreux, nous déclarent : "Si tout le monde est instruit, qui va tondre le gazon ? Qui va faire les travaux de pic et de pelle ? Comme si nous risquions actuellement d'avoir un excédent de gens trop instruits . . . En Scandinavie et en Suisse, le gazon est tondu et les travaux manuels se font ; mais, les gens sont instruits".

Il déplore ensuite qu'on n'ait pas assez de gens formés actuellement pour aller dans les pays sous-développés. "Nous aurions pu faire pour les pays africains ce que les américains ont fait pour d'autres parties du monde. Mais, nous sommes nous-mêmes en retard".

Plus loin, il parle de nos étudiants : "Plutôt que d'envoyer nos boursiers traîner en Europe et de ne pas leur donner de travail quand ils sont revenus, nous allons tenter de leur faire faire quelque chose pour notre pays. Regardez la façade du parlement, elle est pleine de trous, de niches vides."

On doit passer des nouvelles lois sur l'éducation d'ici la fin de la session. "Vous pourrez alors voir si le parti libéral suit son programme".

Il enchaîne en donnant les

Voir M. LEVESQUE en page 28

M. Daniel Johnson au club Renaissance

Nous devrons libérer les fonctionnaires de la peur

QUEBEC. — "L'unique cible des colères de M. Jean Lesage, c'est précisément l'Union nationale, qui combat le laïcisme et la neutralité dans l'enseignement".

C'est le thème de la confessionnalité, qui lui est bien particulier, qu'a repris M. Daniel Johnson, député de Bagot, lors d'une causerie au club Renaissance, hier soir.

Le conférencier a repris le discours prononcé aux Trois-Rivières par le premier ministre, en fin de semaine. Selon M. Johnson, M. Lesage a dit qu'il n'y avait aucun lien entre le mouvement laïciste qui se manifeste depuis quelques mois dans la province et la victoire de son parti.

Mais ce qui est curieux, souligne le député de Bagot, c'est qu'au lieu de s'attaquer au mouvement laïciste, il s'attaque à l'Union nationale à qui il reproche précisément de dé-

Voir M. JOHNSON en page 28

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

GAGNEZ VOTRE ENTREPOSAGE

(3 GAGNANTS PAR SEMAINE)

Notre concours vous donnera une chance d'obtenir un

ENTREPOSAGE GRATUIT DE VOS FOURRURES

quel que soit le montant de votre contrat

VOUTES FRIGORIFIQUES — TAUX 2%

GAGNANTES DE LA SEMAINE DERNIERE

Mme A. GUENETTE, 8755 Chateaubriand
Mme E. REMILLARD, 5895 St-Denis
Mme GILMORE, 41, 2e Ave, Verdun

NOUVEAU!

BOITE D'ENTREPOSAGE ECONOMIQUE



Sauvez l'espace de vos garde-robes en entreposant vos vêtements d'hiver (sauf les manteaux de fourrure ou de drap).

$3.00

Pour plus d'informations signalez : **DU. 8-1105**

Buanderie St-Hubert : synonyme de QUALITE pour LAVAGE ou NETTOYAGE

BUANDERIE St-Hubert

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8487

Carnet mondain

Réceptions

Mme Jean Lesage reçoit à déjeuner dans la plus tricte intimité aujourd'hui, au café du parlement, en l'honneur de Mme Guy des Rivières, à l'occasion de son retour d'Europe.

Mlle Jacqueline Larue a reçu à déjeuner samedi midi, en l'honneur de Mlle Hélène Bhérer, à l'occasion de son mariage prochain.

En l'honneur de Mlle Hélène Bhérer et de son fiancé M. Jean Pelletier, Mme Paul Pichette et Mlle Germaine Laflamme de Lévis ont offert un coquetel dimanche soir, de neuf à onze heures.

Mme Louis-Philippe Pigeon reçoit son cercle de tricot, cet après-midi à sa résidence, au profit de la Ligue de la jeunesse féminine.

Diner-causerie

Le sénateur Josie D. Quart sera la conférencière invitée au prochain dîner du club Optimiste de Lévis, samedi le 13, à l'Auberge de la Colline. Sa causerie est intitulée "Responsabilité de la femme dans le monde actuel".

Hommage à nos mères

M. le maire Wilfrid Hamel reçoit la présidente et les responsables du comité diocésain de la Ligue catholique féminine, cet après-midi, dans les salons de l'hôtel de ville, à l'occasion de l'ouverture de la semaine d'hommage à nos mères.

Femmes de carrière

L'Association des femmes de carrière de Québec (Business and Professional Women's Club) tiendra son assemblée générale annuelle demain soir à 6 h. 30, chez Kerhulu, sous la présidence de Mlle Mathilde de Bonville. Des élections auront lieu à cette occasion.

Mariage Pelletier-Genest

Samedi matin à 10 h. à l'église St-Dominique, M. l'abbé Raymond Potvin, cousin de la mariée, a béni le mariage de Mlle Suzanne Genest, fille de Mme Etienne Genest, avec M. Jean-Claude Pelletier, fils de M. et de Mme J.-B. Pelletier. Pour la circonstance, des palmes avaient été disposées dans l'église et des boucles de tulle piquées de fleurs naturelles indiquaient les bancs des invités. Pendant la messe, M. Jean Coulombe, baryton, a interprété un programme de chant religieux. M. A. Fréchette a exécuté quelques soli de violon et Mme Jeanne de Varennes-Gosselin touchait l'orgue. M. J.-B. Pelletier servait de témoin à son fils et MM. Raymond Pelletier et Roland Genest plaçaient les invités.

Accompagnée de son frère, M. Armand Genest, la mariée portait une robe en poult-de-soie blanc neige soulignée d'appliqués de dentelle à l'encolure, jupe ample accusant mouvement de traine. Son voile diaphane de style bouffant était retenu par un béguin de tulle. Elle tenait un bouquet de roses et de stéphanotis. Mlle Thérèse Genest, soeur de la mariée, dame d'honneur, était vêtue d'une robe de crêpe français pervenche avec chapeau de même nuance et son bouquet colonial était composé de chrysanthèmes.

La mère de la mariée, Mme Etienne Genest, avait choisi une robe de dentelle marine, un chapeau blanc et une cape de vison piquée de roses rouges. Mme J.-B. Pelletier, mère du marié, portait une robe de soie shantung et dentelle bleu Dior, un tambourin de tulle de même teinte, une cape de vison saphir et des roses roses à l'épaule.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunit les invités, après quoi les nouveaux époux sont partis pour New-York et autres villes américaines. Pour voyager, la mariée portait un manteau de bouclé lilas avec robe et chapeau vert pâle. A leur retour, M. et Mme Jean-Claude Pelletier résideront à Ste-Foy.

Parmi les invités de l'extérieur, on remarquait : M. et Mme Louis-Aimé Lozeau, de Montréal; M. et Mme Henri Piché, de Donnacona ; Mme Alfred Genest, de Pont-Rouge; et Mme David Potvin, du Lac Sergent.

Déplacements

M. et Mme Frank Hibbard, autrefois d'Ottawa, sont arrivés récemment à Québec où ils résideront désormais.

M. et Mme Sarto Morin sont de retour d'un voyage d'une semaine à New-York.

Le notaire et Mme Gérard Mercier font présentement un séjour dans la métropole.

M. et Mme E. Turcotte sont revenus à Lyster après avoir passé quelque temps à Ottawa et à Montréal.

M. et Mme Jean Poliquin sont de retour d'un voyage de plusieurs semaines en Europe.



ELECTION AU COMITE FEMININ DU BALLET NATIONAL — Un nouveau bureau de direction a été nommé, hier, au cours de l'assemblée générale annuelle du comité local chargé de soutenir le Ballet national du Canada. Ci-dessus, de gauche à droite : Mme Jean-Paul Charbonneau, trésorière; Mme Jean Coulombe, secrétaire; Mme Lee Schwenk, vice-présidente; Mme Jean Leahy, présidente; Mme Jean St-Jacques, publiciste. Comme par les années passées, le mouvement organisera au début de juin une grande réception au champagne au profit du Ballet national. On nous promet, pour l'automne prochain, le retour de cette troupe à Québec, dans une représentation de choix avec une distribution renouvelée.

Organisées dans les locaux de l'YMCA

2 classes spéciales pour enfants retardés ouvertes en septembre

QUEBEC. (par **L. A.**) — Deux classes spéciales pour enfants retardés seront ouvertes à Québec en septembre. Des locaux ont été réservés à cet effet dans l'édifice du YMCA sur la rue St-Cyrille, près de Belvédère. Environ trente enfants seront reçus, sans discrimination de race, l'enseignement devant être donné par des professeurs bilingues.

De plus, des démarches sont actuellement en cours pour essayer d'obtenir du Canadian Progress Club que le camp d'été subventionné par le groupement à St-Gérard - Majella, soit réservé pendant deux semaines pour accueillir un groupe de ces déshérités du sort.

Au cours de sa réunion générale annuelle, l'Association d'aide aux enfants retardés annonçait ces nouvelles encourageantes, hier soir, aux parents intéressés. Il s'agit ici d'enfants dont le quotient intellectuel ne dépasse pas 70 p. cent, et pouvant subir un entrainement ou un certain genre d'éducation, mais qui ne sont pas aptes à recevoir un enseignement pédagogique.

Ils ne peuvent par conséquent être admis à l'école Luc-André où les élèves sont des handicapés en mesure de suivre des cours.

Trois professeurs seront engagés parmi les 13 qui ont fait application. Ceux qui seront choisis devront suivre un cours spécial et passer quelque temps à Montréal dans une école du même genre que celle qui sera fondée à Québec, pour observer, étudier, rencontrer des professeurs expérimentés dans ce genre d'enseignement.

On espère que le coût de fonctionnement de ces deux classes sera défrayé par un club social. Les Kinsmen ont été approchés et les parents comptent beaucoup sur eux pour payer les salaires des professeurs, le loyer des locaux et le matériel. Par ailleurs, on espère que le club Rotary pourra se charger du transport des enfants.

Garçons et filles de six à dix-huit ans pourront être admis dans ces classes. Les parents intéressés doivent communiquer avec Mme T. H. Dunn, présidente de l'Association des enfants retardés, ou avec la vice-présidente, Mme Jean Langlais. Celles-ci prendront immédiatement rendez-vous au centre médico-social où les sujets devront subir des examens complets avant d'être classés dans l'une ou l'autre catégorie de déficients.

Pour le moment, les locaux choisis au YMCA semblent les plus aptes à satisfaire parents, professeurs et enfants. D'abord en raison de leur localisation assez centrale et surtout parce qu'on espère pouvoir utiliser le gymnase et la piscine.

M. S. de Jersey, professeur dans une école du même genre à Beaconsfield, était conférencier à la réunion d'hier soir. Il a encouragé les parents présents en leur affirmant que leur enfant arriéré peut apprendre. Son éducation est une expérience infiniment consolante. Les parents ont aussi tout avantage à se grouper et à se réunir pour partager leur expérience.

L'Association provinciale pour les enfants retardés tiendra une réunion d'étude à Montréal le 27 mai. M. Emilien Lafrance, ministre du Bien-Etre social, sera le conférencier invité au déjeuner.

Première assemblée générale

La Corporation des vieux quais expose ses objectifs et projets

QUEBEC. — La Corporation des vieux quais de la Basse-Ville tenait, hier soir, sa première assemblée générale. Fondée en novembre dernier dans le but de veiller à la préservation des endroits historiques de la Basse-Ville et à l'expansion économique et touristique de ce quartier, la corporation présentait hier un premier aperçu de ses objectifs et projets.

Le président de la corporation, M. Ernest Roy, a déclaré que ce groupement n'entend pas empiéter sur les activités des organismes déjà existants qui s'occupent du relevé, de la restauration et de la conservation des sites historiques.

Cependant, M. Roy a constaté que la basse-ville a été généralement négligée dans les efforts effectués jusqu'à date. De plus, il a noté l'importance de revigorer l'activité économique du quartier, ce à quoi la corporation se consacrera plus spécialement.

A cette fin, la corporation se propose de dresser un inventaire des produits, et des fabricants de ces produits, faits dans la province de Québec et offrant un intérêt artisanal, qui pourraient être vendus ou qui sont vendus présentement dans les boutiques de la Basse-Ville.

La corporation adressera également une invitation pressante à toutes les personnes susceptibles d'être intéressées à la fabrication de ces produits, afin que les boutiques n'offrent plus aux touristes des articles marqués "Made in USA".

Il y aura lieu de voir au bon entretien des rues, souligne le président. On tentera de faire installer des réverbères dans le style ancien, tout en y posant des luminaires modernes capables d'assurer un éclairage adéquat.

Des manifestations en plein air viendront rehausser le caractère pittoresque de la Basse-Ville. On organisera notamment un festin estival au marché Findlay où les touristes, comme les habitants de la ville, pourront se procurer, à bon marché, des mets essentiellement canadiens: grillades, soupe aux pois, cipâtes, etc.

La troupe théâtrale de M. Benoit de Margerie étudie, en collaboration avec la corporation, la possibilité de présenter des spectacles, soit en plein air, soit dans un local approprié, pour la saison d'été.

M. Roy a fait remarquer qu'il y a moyen d'exploiter énormément de choses dans la Basse-Ville. Beaucoup de sites ou d'attractions encore inconnues ou tombées en oubli pourraient être utilisées pour promouvoir le commerce dans le quartier.

Avec le développement du boulevard Champlain, un grand nombre de visiteurs connaîtront Québec, d'abord par la Basse-Ville. La corporation désire que les résidants et les commerçants du quartier puissent bénéficier de cet avantage.

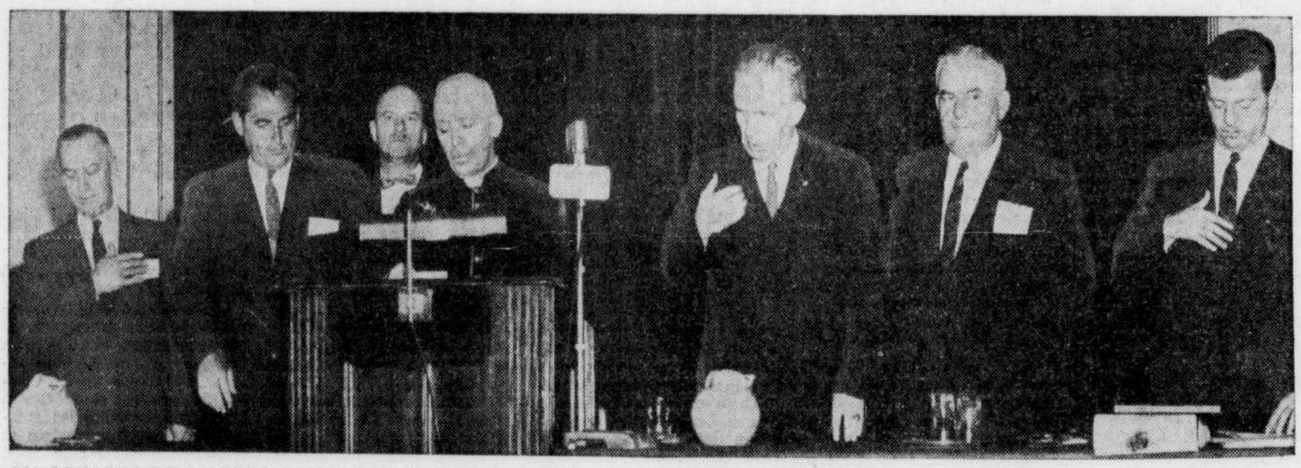
La corporation, inscrite sous la troisième partie de la loi des compagnies, acceptera deux types de membres: les membres actifs, qui contribueront financièrement au groupement, mais qui seront surtout appelés à payer de leur personne; les membres associés, comprenant les commerçants qui désirent vendre leurs produits dans les boutiques de la Basse-Ville.

Interdire la circulation des autos dans la basse-ville...

QUEBEC. — Il serait sûrement souhaitable que les autorités interdisent la circulation de véhicules automobiles dans les rues de la basse-ville.

C'est du moins ce qu'ont affirmé certaines personnes à la première assemblée générale de la corporation des vieux quais de la basse-ville hier soir.

Cette interdiction, en plus de redonner son cachet au quartier, serait profitable au commerce, puisque le piéton est beaucoup plus tenté d'entrer dans les boutiques et d'acheter que le voyageur qui file à toute vitesse dans son automobile.



AU CONGRES DE L'ASSOCIATION DES GENS DE L'INDUSTRIE LAITIERE : Le maire Wilfrid Hamel a ouvert officiellement, hier après-midi, l'assemblée générale annuelle des représentants de l'industrie laitière. Ceux-ci tiennent leur congrès dans la Vieille Capitale aujourd'hui et demain. On remarquait à la réunion d'hier après-midi M. Rolland Hébert, vice-président; M. Paul Charette, vice-président; Mgr René Bélanger; M. Jean Royer, président; le maire de Québec; M. Frank Byrne, et M. Jean-Guy Maheu, secrétaire-trésorier.

MILIEU RURAL

SUITE DE LA PAGE 27

de la 6e année, 30 heures de cours de méthodologie et de technique agricole peuvent être considérées comme un minimum suffisant, à la condition expresse que le professeur chargé de ces cours soit dûment qualifié en agriculture et en pédagogie.

2—Aux futurs professeurs qui préparent le brevet B, on devrait enseigner 60 heues d'agriculture. De plus, ils devraient bénéficier de cours agricoles de vacances.

3—Les futurs instituteurs qui se préparent à l'obtention du Brevet A devraient recevoir 60 heures d'instruction agricole, complétées par un stage dans une école moyenne d'agriculture.

4—Pour les instituteurs et institutrices déjà en fonction ou sur le point de l'être, des cours agricoles de vacances devraient être organisés dans les écoles moyennes d'agriculture.

5—L'enseignement agricole à l'Ecole normale devrait être confié à des professeurs-agronomes détenteurs d'un brevet de pédagogie décerné par une institution reconnue.

Le cours secondaire

Le mémoire souligne que le programme agricole au cours secondaire est totalement inapplicable dans sa forme actuelle et il suggère que ce programme soit entièrement refait, de façon plus rationnelle, et en étroite collaboration avec le service de l'enseignement agricole, de façon à assurer une meilleure coordination entre le cours agricole secondaire et le cours des écoles moyennes. La Corporation demande que soit institué un service de l'enseignement agricole relevant du département de l'Instruction publique et que la section agricole du cours secondaire forme des classes distinctes.

L'heure est venue, dit le mémoire, surtout de par l'avènement de l'école secondaire régionale, d'abolir la discrimination scolaire qui jusqu'à ce jour semble avoir pesé sur l'agriculture et les aspirants-agriculteurs. Il importe de faciliter aux futurs agriculteurs l'accès à la formation générale plus avancée que dispensent les cours de la 11e et de la 12e années, en incluant l'agriculture au programme de ces deux degrés.

Au sortir de la 11e année, de multiples voies de spécialisation pourraient être offertes aux étudiants dans les écoles moyennes d'agriculture et autres écoles spécialisées. Ces cours devraient spécialement être donnés dans les écoles secondaires régionales ou dans les écoles centrales.

M. JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 27

noncer le mouvement laïciste.

Si Jean Lesage s'attaque à l'Union nationale, c'est qu'il a peur de combattre l'aile gauche que dirige René Lévesque au sein de son parti.

M. Johnson s'est ensuite attaqué à ce qu'il a appelé "un climat de gestapo qui règne au parlement, climat qui répugne à tout homme civilisé".

"Vienne la fin de la session, prétend le député de l'UN, vous verrez des têtes tomber par milliers. Pour la très grande majorité des emplois, le seul concours qui compte c'est celui que l'on a donné aux libéraux avant le 22 juin et le certificat qui a de la valeur, c'est celui que livre la fédération libérale."

"Dès son retour au pouvoir, l'Union nationale se devra de rendre justice à toutes les victimes de l'injustice libérale. Nous devrons libérer les fonctionnaires de la peur. La sécurité de leur emploi est la condition essentielle d'une bonne administration de la chose publique.

"Et, termine M. Johnson, il faudra favoriser l'évolution du fonctionnarisme vers la corporation professionnelle."

Convocations

Demain

Club Kiwanis Sillery-Ste-Foy — 12 h. 30, à la Porte St-Jean, déjeuner - causerie. Conférencier : M. Scott Symons, correspondant de LA PRESSE à Toronto.

M. LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 27

raisons qui l'ont poussé à se présenter aux élections : "Le fait qu'un parti s'engage et qu'ensuite on puisse lui rappeler ce qu'il a fait imprimer ... Je ne me suis embarqué là-dedans que pour aider à aller un peu plus de l'avant".

Mais, "je ne reviendrai pas ; ils n'ont pas besoin de me sortir ; je sortirai tout seul". Suivent quelques commentaires amères ou simplement réalistes sur la vie politique et l'administration.

Quoi qu'on en dise, ce n'est pas notre sainte mère l'agriculture qui doit devenir la principale ressource de notre pays. Il faudra mettre fin à certaines formes d'exploitations dans d'autres domaines.

De l'exploitation, "C'est curieux comme des gens qui ont toujours été doux et sages peuvent devenir vite méchants ... C'est effrayant ce que nos gens sont patients ..."

"Mais, un jour, ils vont se fâcher. Nous sommes justement à un moment où ils pourraient bien se fâcher".

On parle de socialisme, de communisme et de toute la rime : "Il faut admettre les faits. Présentement, il n'y a ici qu'un gros capitaliste : c'est l'état."

En essayant d'éviter le patronage et tout ce qui relève d'une administration véreuse, on n'en arrivera pas à la perfection ; c'est impossible. Mais, il faut vouloir le mieux possible. "Il faut se débarrasser de l'idée que le rôle de citoyen est de voler l'Etat".

Il parle de l'assurance-santé et cite la blague duplessiste : "Le meilleur remède contre la maladie, c'est la santé".

"Celà va nous demander beaucoup de temps pour tout y ajuster. Mais, nous étions en arrière des neuf autres provinces ; nous devons travailler pour tenir notre place."

Avis de décès

LEMIEUX — A Québec, le 7 mai 1961, à l'âge de 67 ans, 10 mois, est décédée Dame Emancia Binette, épouse de M. J.-Edmond Lemieux, demeurant au no 177 rue du Roi. Les funérailles auront lieu demain à 9 heures. Départ des salons de la compagnie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph à 8 h. 50 pour l'église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, et de là au cimetière de East-Angus.

L'HEUREUX — A Montréal, le 7 mai 1961, à l'âge de 4 ans 8 mois, est décédé Alain, fils bien-aimé de M. Jean-Charles L'Heureux et de Dame Gisèle Veilleux, demeurant au no 106 avenue Lamontagne. La sépulture aura lieu, demain, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de la cie Hubert Moison, au no 1187 - 1ère avenue à 3 h. 45 pour l'église Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

MENARD — A Québec, le 8 mai 1961, à l'âge de 72 ans, est décédée Dame Aline Gauthier, dit Larouche, épouse de M. Ernest Ménard, ingénieur forestier, demeurant au no 77 Ste-Ursule. Les funérailles auront lieu, vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de la cie Hubert Moisan au no 35 est, Grande-Allée à 9 h. 45 pour l'eglise Notre-Dame de Québec et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

11:45—Mire et musique
12:45—Horaire commenté
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Les nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
2:45—Fémini-thé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprise
5:00—La vie qui bat
5:30—Casey Jones
6:00—Les manchettes int.
6:05—Musique en dinant
6:15—La bonne Etoile
6:30—Court métrage
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Chronique des Quilles
7:40—Court métrage
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Expéditions
10:00—Interpol
10:30—Joyaux de l'Ecran
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:34—Conférence Jean Lacroix
12:00—Fin des émissions.

DEMAIN

11:45—Mire et musique
12.45—Horaire commenté
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Les nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
2:45—Fémini-thé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
3:45—Votre cuisine Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprise
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—La Capitaine Tombalo
6:00—Les manchettes internationales
6:05—Sherlock Holmes
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Dans mon studio
7:45—Savoir vivre
8:00—Le point d'interrogation
8:30—G.M. vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Edition spéciale
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:33—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:54—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Time Out
3:00—Music Break
3:30—The Verdict is Yours
4:00—At Home
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—Western Theatre
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:01—701
7:30—Susie
8:00—The Chevy Show
9:00—Front Page Challenge
9:30—Red Skelton
10:00—Closeup
10:30—Q for quest
11:00—CBC-TV News
11:14—Viewpoint
11:20—Sign Off

DEMAIN

1:54—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:00—Our Miss Brooks
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—The Three Stoges
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—Ramar of the Jungle
6:01—Countrytime
6:15—Light Time
6:30—Sports Clinic
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Harbour Command
8:00—Jazz Show
9:00—Perry Como
10:00—Winston Churchill "The Valiant Years"
10:30—Explorations
11:00—CBC-TV News
11:14—Late Show
12:30—Sign Off

Les Pères Eudistes transportent leur siège social à Lévis

QUEBEC. (N.G.) — La communauté des Pères Eudistes a transporté depuis quelque temps déjà son siège social dans la ville de Lévis.

La décision avait été prise par les autorités de la communauté le 20 août 1951.

Jusqu'ici, le siège social de la Corporation des Pères Eudistes de la province de Québec se trouvait à Laval-des-Rapides, dans la banlieue de la Métropole.

le Lait Frais
ça
vous
remonte





Vous êtes à la hauteur de la situation ...avec du lait frais! Le lait est une excellente source alimentaire de protides. Buvez du lait frais... plusieurs fois par jour!

Une présentation de
LA SANTÉ PAR LE LAIT INC.



LE TOUR DE L'AVENIR — Le président de la CWA, Georges Lachance, a annoncé officiellement que le Canada aura une équipe de cyclistes au Tour de l'avenir, compétition pour amateurs qui sera tenue conjointement avec le Tour de France. Huit coureurs seront choisis à la suite des essais qui se tiendront entre Québec et La Malbaie les 28 et 29 mai.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

Une action de $85,000 intentée à la suite d'un accident d'auto

QUEBEC. (M.F.) — Une action au montant de $85,000 est actuellement entendue en Cour supérieure de Québec devant le juge Eugène Marquis. Le procès fait suite à un accident d'automobiles survenu sur la route reliant St-Raymond à Ste-Catherine, comté de Portneuf, entre M. Jean-Louis Daigle, de Loretteville, et M. Maurice Denis domicilié à St-Raymond.

Selon les allégués de la déclaration, M. Daigle soutient que le 11 octobre 1958 vers les 11 h. du soir, alors qu'il circulait en automobile en respectant toutes les prescriptions de de la loi, le véhicule du défendeur, M. Denis, serait venu à la gauche du chemin. La collision aurait été causée, d'après la demande, à la suite de l'imprudence et de la négligence du défendeur qui circulait à trop vive allure en plus de circuler à sa gauche.

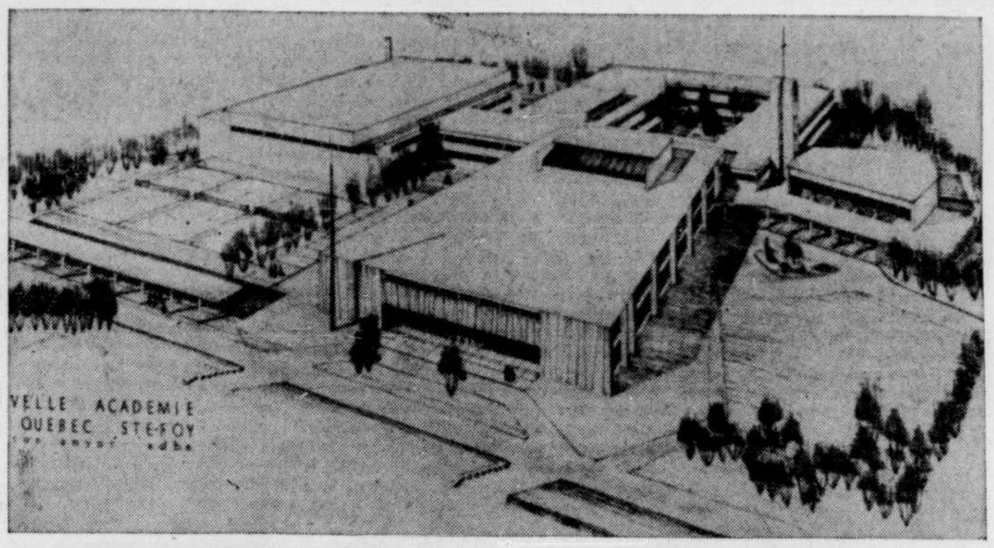
De son côté, la défense représentée par le bureau Gagnon et de Billy soutient que, contrairement à la prétention de la demande, c'était le plaignant qui circulait à la gauche de la voie qui lui était réservée et qui roulait à une trop grande vitesse.

Dans les conclusions de la déclaration le procureur de la demande, Me Raymond Maher soutient qu'il en est résulté pour son client de très lourds dommages s'élevant à $85,000. M. Daigle fut en effet obligé de subir plusieurs opérations chirurgicales et malgré tous ces soins il serait demeuré victime d'une incapacité permanente partielle de 35 p. cent étant obligé de porter des appareils orthopédiques. M. Daigle réclame pour cette seule incapacité la somme de $50,000.

A celà, de poursuivre le plaignant, des dommages lui ont été causés par suite d'une incapacité totale et temporaire au cours de l'année qui a suivi l'accident. Cet item est évalué à $5,200 à quoi il faut ajouter toujours selon le demandeur, $10,000 pour la perte de jouissances de la vie, et le reste en soins médicaux et dommages à son automobile.

La défense dans ses conclusions nie toute responsabilité et soutient de plus que les dommages réclamés sont exagérés. M. Denis allègue que le demandeur était déjà handicapé antérieurement à l'accident et de plus qu'au moment de la tragédie, M. Daigle était sans travail. Pour ces raisons, le défendeur demande au tribunal de rejeter l'action intentée contre lui et de charger les frais et les dépens de l'instance au compte du plaignant.

Le procès s'est poursuivi durant toute la journée. Le prononcé du jugement a été ajourné à une date non déterminée.



LA NOUVELLE ACADEMIE DE QUEBEC : On a commencé, hier matin, les travaux de construction de la nouvelle Académie de Québec. Cette institution qui est voisine de l'hôtel de ville depuis près de cent ans doit déménager pour septembre 1962 dans Sainte-Foy, près de la cité universitaire. Le coût de cette construction sera d'environ cinq millions. Le plan comprend la bâtisse centrale composée d'un auditorium; des laboratoires et des salles de cours; l'édifice pour l'éducation physique composé du gymnase, de la piscine, de la salle de quilles et des salles de récréations; à gauche la bibliothèque; des salles d'études, de consultation et de documentation; à droite : maison pour la communauté de frères enseignants; chapelle; administration; résidence des aumôniers; résidence des étudiants; cafeteria.

Début des travaux de construction de la nouvelle Académie de Québec, à Ste-Foy

QUEBEC. (par **A. Sirois**) — L'Académie de Québec déménagera en septembre 1962 dans de nouveaux locaux situés à Ste-Foy, près de la cité universitaire et de la maison provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes.

La construction de ces nouvelles bâtisses a commencé hier matin; elle coûtera cinq millions de dollars. La congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes fournira un million de dollars. La vente au gouvernement provincial de l'édifice actuel situé au centre de la ville rapportera deux millions. Une souscription et l'aide du gouvernement provincial apporteront probablement l'autre part.

Les plans des nouveaux locaux tiennent compte des exigences du nouveau programme de la faculté des arts. Celui-ci répartit l'enseignement des humanités en deux parties : l'école secondaire et le collège.

"Quant à nous, il est décidé que nous abandonnons l'école secondaire pour le collège", nous ont déclaré hier les directeurs de cette institution.

Ils seront ainsi les premiers à édifier "le collège" tel qu'il a été proposé par la commission du programme de l'université Laval.

Bien que leur affiliation à l'université Laval ne date que d'une dizaine d'années, ils sont appelés à jouer le rôle de collège-pilote. Cette institution privée devance aussi la faculté des Arts de Laval qui a le projet de faire construire, elle aussi, un édifice modèle pour son collège universitaire.

Nouvelles formules

La décision de reconstruire l'Académie a amené ses directeurs à définir les grandes lignes de leur politique scolaire.

Ils veulent être prêts pour les exigences de l'avenir qui sont : une augmentation considérable de la population scolaire, la création par les commissions scolaires de sections pour l'enseignement secondaire classique, et le réaménagement de l'enseignement secondaire scientifique.

L'épine dorsale du cours d'études de l'Académie reste le cours classique latin-sciences. Mais, des possibilités d'options de plus en plus nombreuses pourraient en quelque sorte permettre à chacun des élèves de recevoir un cours qui lui soit adapté.

A ce sujet, un projet de programme a été soumis à la faculté des Arts de Laval en 1952, mais celle-ci n'a pas encore eu le temps d'étudier la question ou de lui donner une réponse.

Le R.F. Hector, préfet de l'Académie, donne une bonne idée du futur cours en soulignant que les cours ne seront plus préparés à la verticale mais à l'horizontale.

Un tel cours éviterait bien des drames scolaires. Un certain pourcentage d'élèves ne peuvent actuellement répondre aux critères trop catégoriques de certaines institutions.

On a l'alternative de le renvoyer ou de rabaisser le standard de l'école. On veut éviter l'un et l'autre ; c'est pourquoi on va répartir les exigences le long d'une échelle.

Grâce à un système de ronde, qui évitera la perte d'espace en faisant qu'un groupe ne monopolisera pas une salle, la nouvelle Académie pourra recevoir de 500 à 700, voire 800 élèves.

L'une des principales réalisations de cet ensemble sera sans doute la bibliothèque qui comprendra deux salles de lecture, de l'espace pour 150,000 volumes, 40 bureaux de travail et 20 cabines isolées pour dactylographie et auditions de disques.

La St-Jean-Baptiste sera fêtée le 24 juin

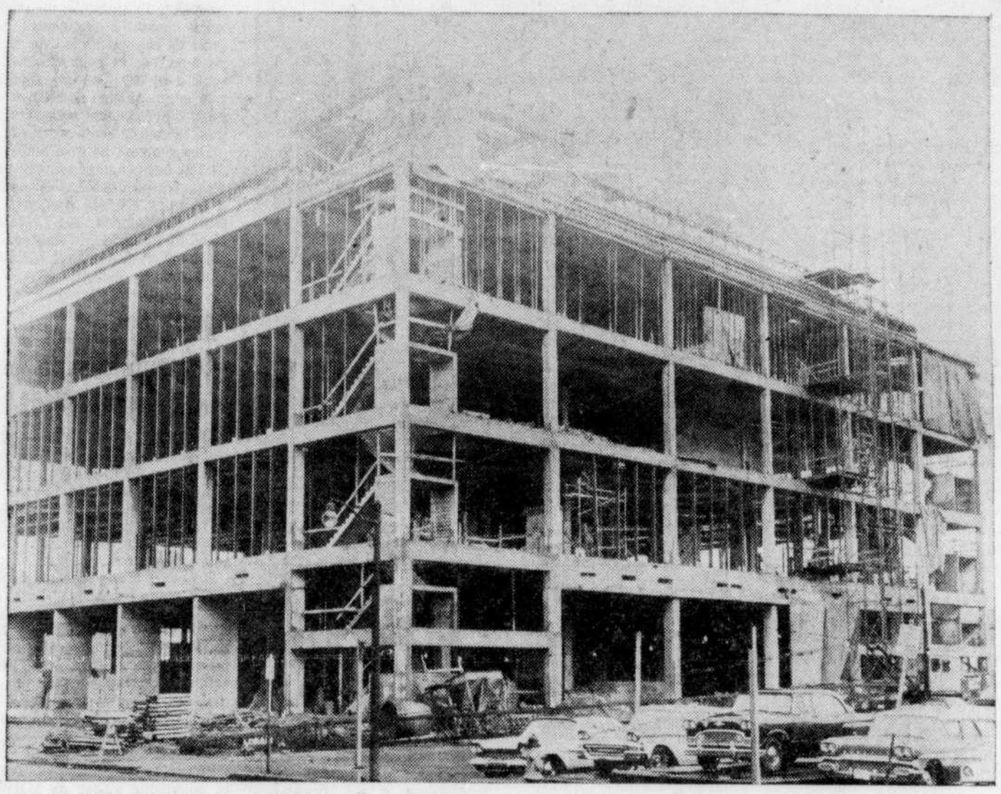
QUEBEC. — La société St-Jean-Baptiste de Québec annonce officiellement que la célébration de la St-Jean-Baptiste aura lieu le 24 juin 1961, selon la tradition chère aux Canadiens français.

L'on sait que le parcours du défilé patriotique est déjà déterminé. Le défilé s'organisera sur le chemin de la Canardière, à l'est de l'église Saint-Pascal de Mazarets, et se rendra jusqu'à Saint-Malo, où aura lieu le démembrement.

La société Saint-Jean-Baptiste de Québec considère que la fête nationale des Canadiens français doit être fêtée le jour même de la Saint-Jean-Baptiste.

Elle se réjouit toutefois que le gouvernement ait songé à décréter congé public, le lundi, 26 juin.

Il n'en reste pas moins que le programme des manifestations est préparé de façon à mettre en évidence la célébration du 24 juin, jour de fête nationale pour tous les Canadiens français, où qu'ils résident au Canada ou ailleurs dans le monde.



LA CONSTRUCTION DU BUREAU DE POSTE — Les travaux de construction du bureau de poste de la Vieille Capitale progressent rapidement et devraient être terminés plus tôt que prévu. Le contrat prévoyait que les travaux dureraient quelque 30 mois, mais il semble bien, selon l'état actuel des choses, que les prévisions seront dépassées et que les travaux seront complétés en quelque 24 mois. L'édifice, de granit et de pierre à chaux, qui coûtera environ $3 millions, aura 5 planchers plus un sous-sol. On ne connaît pas encore, pour l'instant, l'utilisation qui sera faite de l'ancien bureau de poste. sis sur un terrain voisin.

Selon certains étudiants de Laval

Ne pas participer aux manoeuvres de défense passive est signe de bon sens

QUEBEC. — L'opération Tocsin, qui a eu lieu ces jours derniers à Québec et dans plusieurs grandes villes canadiennes, est une des manifestations les plus dramatiques du programme fédéral de défense civile en cas d'attaque nucléaire.

Le gouvernement consacre cette année $50,000,000 à ce programme, c'est-à-dire plus qu'il ne dépense pour l'aide aux pays sous-développés, plus qu'il ne donne au conseil des arts. Il serait approprié de se demander quel est le but et l'utilité de cette énorme dépense.

C'est en ces termes que la section de Québec de la campagne interuniversitaire pour le désarmement nucléaire s'interroge sur la défense civile dans un communiqué de presse commentant l'opération Tocsin du 5 mai.

Se basant sur une nouvelle de la Presse Canadienne où il était affirmé qu'en cas d'attaque, en Ontario, seuls les membres du cabinet pourraient se réfugier dans l'abri, les responsables de la campagne se demandent quelle serait l'utilité d'avoir un gouvernement sans gouvernés ?

D'ailleurs, soulignent-ils, même si une grande majorité de la population sortait vivante des abris après une attaque nucléaire, quelle sorte de pays trouverait-elle ? Les centres industriels démolis, une terre ou la radioactivité empêcherait de produire la nourriture et de nourrir des animaux, un pays ou régneraient la peste et la famine.

Le meilleur signe du bon sens et de l'équilibre des Canadiens serait leur refus de participer à ces manoeuvres de défense civile. Ils savent fort bien ce que les politiciens n'osent admettre en public : qu'en cas de guerre nucléaire, il n'y a aucun moyen de défendre la population.

La meilleure prévention de la guerre nucléaire, c'est le renforcissement des organismes de coopération internationale, l'allocation de sommes plus considérables aux pays sous-développés et aux secteurs défavorisés à l'intérieur du pays, en somme la préparation de la paix.

Le ZOO ouvre ses portes, jeudi

QUEBEC. (J.M.) — Le jardin zoologique de Québec, dont la fondation remonte à 1931, ouvrira de nouveau ses portes, jeudi prochain.

Conçu à l'origine comme un village canadien entouré de sa faune, le zoo, qui appartient au ministère de la Chasse et de la Pêche, et qui a une superficie de 80 acres, a pris une expansion considérable et offre à la curiosité publique des collections d'animaux de tous les continents.

On y trouve 1,174 spécimens de 320 espèces de mammifères et d'oiseaux.

C'est par dizaines de milliers que les visiteurs viennent chaque année à Orsainville, dans la banlieue de la Vieille Capitale, pour admirer les animaux sauvages enfermés dans les cages et les volières, lions, tigres, ours, singes, et pour s'amuser des ébats des otaries dans leur bassin.

Association des propriétaires de taxis de Giffard

QUEBEC. (N.G.) — Les propriétaires de taxis de la cité de Giffard, en banlieue de la Vieille Capitale, se sont groupés en association qui porte l'appellation de "L'Association des propriétaires de taxis de Giffard Inc".

Le nouveau groupement a obtenu récemment du Lieutenant-gouverneur de la province, les lettres patentes à cet effet.

Dans leur demande, MM. Herménégilde Tremblay, Simon Sanfaçon et Raymond Racine précisaient que leur intention est de promouvoir et défendre les intérêts des propriétaires de taxis de la cité de Giffard.

Cinéma

BIENVILLE — "Douze hommes en colère" avec Henry Fonda et Lee Cobb : 6.30, 9.30 h. Nouvelles : 8 h.; "Les amours de Capri" (cinéscope couleur) avec Gabrielle Ferzetti et Constance Smith : 8.15 h. Fin : 11 h.

CAPITOL — Représentation continue de 1 h. à 11 h. "All in a night's work", (technicolor), (94 min.) avec Dean Martin et Shirley Maclaine : 2.40, 6 h., 9.25 h. "Passport to China", (75 min.) avec Richard Basehart et Athens Seyler : 1.15, 4.30, 7.50 h. Dernier spectacle complet à 7 h. 35.

CARTIER — Nouvelles : 1 h., 4.20, 7.40 h. "Stella femme libre" avec George Foundas et Mélina Mercouri : 1.05, 4.30, 7.50 h. Annonces : 2.30, 5.50, 9 h. 10 : "Madame DuBarry" avec Martine Carole et Daniel Ivernel : 2 h., 2 h. 35, 5.55, 9.15 h. Fin : 11 h. 05.

CINEMA DE LEVIS — "L'enquête de l'inspecteur Graham" avec Esther Williams et George Nader : 6.15, 9.30 h. Actualités : 7.45 h.; "Les soucoupes volantes attaquent" : 8 h. avec Hug Marlowe et Jean Taylor.

QUEBEC —

CINEMA DE PARIS — "Tentations" avec Agnès Laurent et Armand Mestral : 12.10, 3.30, 6.33, 10 h.; "Les affreux" avec Pierre Fresnay et Darry Cowl : 1.35, 5 h., 8.25 h. Actualités : 3.20, 8.15 h.

CLASSIC — "Une espèce de garce" avec Sophia Loren et Tab Hunter : 1.15 h., 4.30, 7.50 h. "Le dernier train de Gunhill", (couleur) avec Kirk Douglas et Anthony Quinn : 2.55, 6.10, 9.35 h. Continuel de 1.15 h. à 11 h. 05.

EMPIRE — Nouvelles et sujet court : 1 h., 4.20, 7.45 h. "I passed for a White" avec Sonya Wild : 1 h. 15, 4.40, 8 h.; "Operation Eichmann" avec Werner Klenperer : 2.50., 6.15, 9.40 h. Continuel de 1 h. à 11 h. 10.

IMPERIAL — Sujet : 1 h., 4.28, 7.56 h. "Espionnage à Tokyo", (cinémaScope) avec Robert Wagner et Joan Collins : 1.20, 4.48, 7.59 h. "Le prisonnier du temple", (VistaVision) avec Louis Jourdan et Belinda Lee : 2.58, 6.26, 9.37 h.

LAIRET — Nouvelles : 1 h., 4.20, 7.40 h. "Stella femme libre", avec George Foundas et Melina Mercouri : 1.05, 4.30, 7.50 h. Annonces : 2.30, 5.50, 9.10 h. "Madame DuBarry" avec Martine Carole et Daniel Ivernel : 2.35, 5.55, 9.15 h. Fin : 11 h. 05.

ETCHEMIN — "Robin des Bois", (couleur cinémascope) avec Il Henderson et June Laverick : 1.30, 6.30, 9.55 h.; "Tu trembles carcasse" avec Dean Martin et Jerry Lewis : 3 h., 8 h.

PIGALLE — Actualités françaises : 12.40, 4.23, 8.05 h.; "La môme aux boutons" (cinémaScope couleur) avec Irène Hilda et Serge Davri : 12.50, 4.33, 8.15 h.; "Les travaux d'Hercule" (cinémaScope couleur) avec Sylva Koscina et Gianna Maria Canale : 2.25, 6.08, 9.50 h.

PRINCESSE — "L'adieu aux armes", (cinémaScope) avec Roch Hudson et Jennifer Jones : 1 h., 5.05, 9 h. Sujet : 3.21, 7.26 h. "Le temps de la colère", (cinémaScope) avec Robert Wagner et Terry Moore : 3.34, 7.29 h.

RIALTO — "L'ennemi silencieux", avec Laurence Harvey : 12.45, 4.10, 7.44 h. "Comment qu'elle est" avec Eddie Constantine : 2.38, 6 h., 9.40 h. Nouvelles : 7.35 h. Fin : 11 h. 15.

SILLERY — "Son seul amour" (couleur) avec Ferruccio Tagliavini et Sabine Bethman : 6.30, 9.45 h.; "A rebrousse poil" avec Jacques Morel et Micheline Dax : 8.15 h. Fin : 11.20 h.

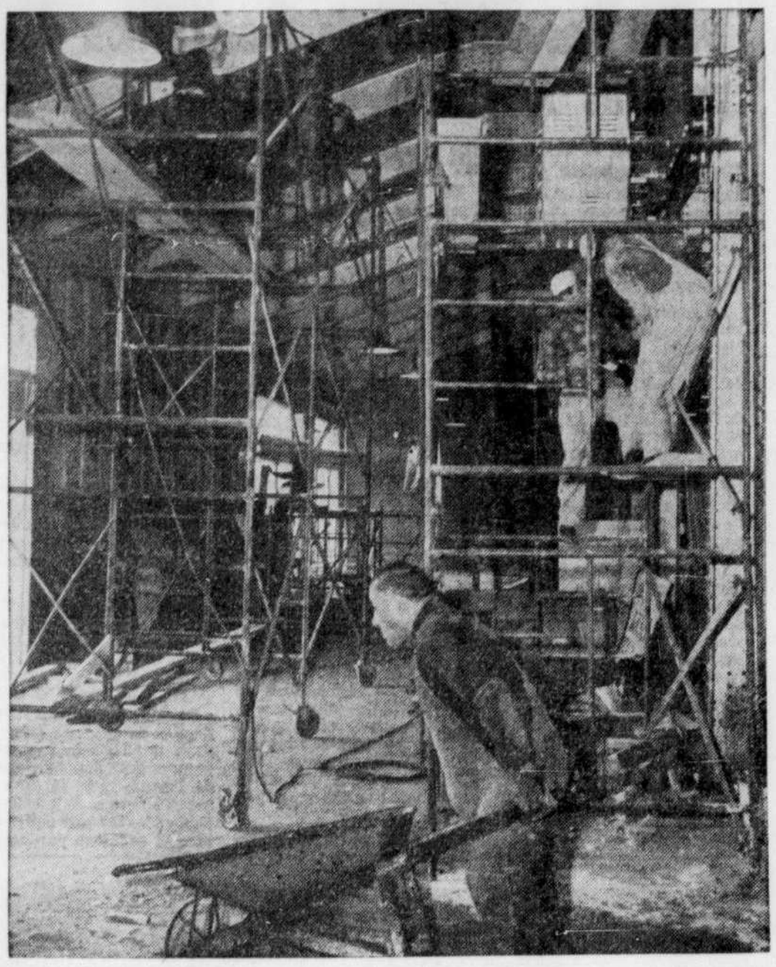
LAURIER : "Davy Crockett et les pirates de la rivière" avec Fess Parker, Buddy Ebsen (technicolor) : 12.50, 4 h., 6.45, 9.55 h. Nouvelles : 2 h., 6.30 h.; "Tout ce que le ciel permet" avec Rock Hudson, Jane Wyman (technicolor) : 2.35, 5.20, 8.05 h. Fin 11.15 h.

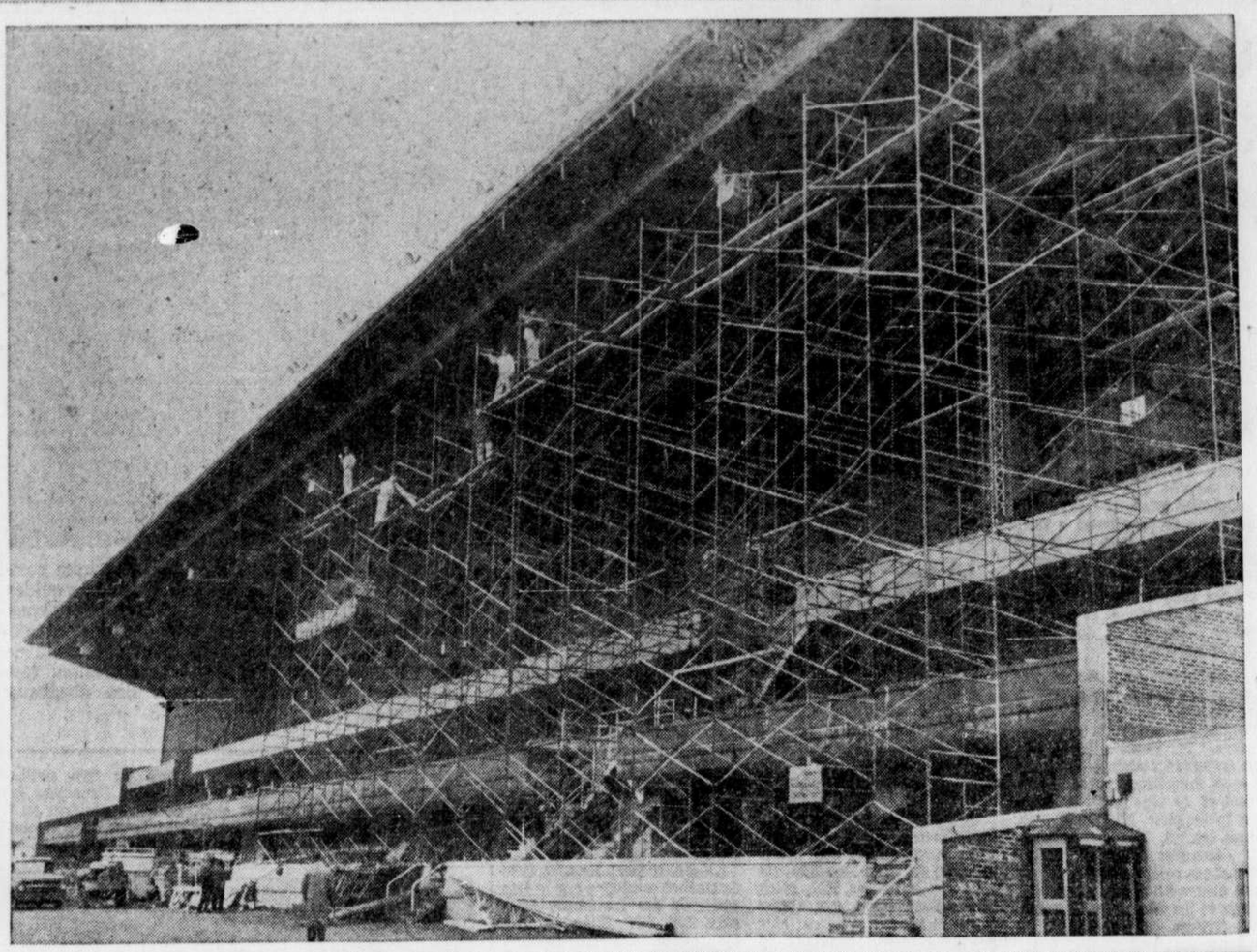
VICTORIA — "Une espèce de garce" avec Sophia Loren et Tab Hunter : 1.15, 4.30, 7.50 h. "Le dernier train de Gunhill", (couleurs) avec Kirk Douglas et Anthony Quinn : 2.55, 6.10, 9.35 h. Continuel de 1 h. 15 à 11 h. 05.



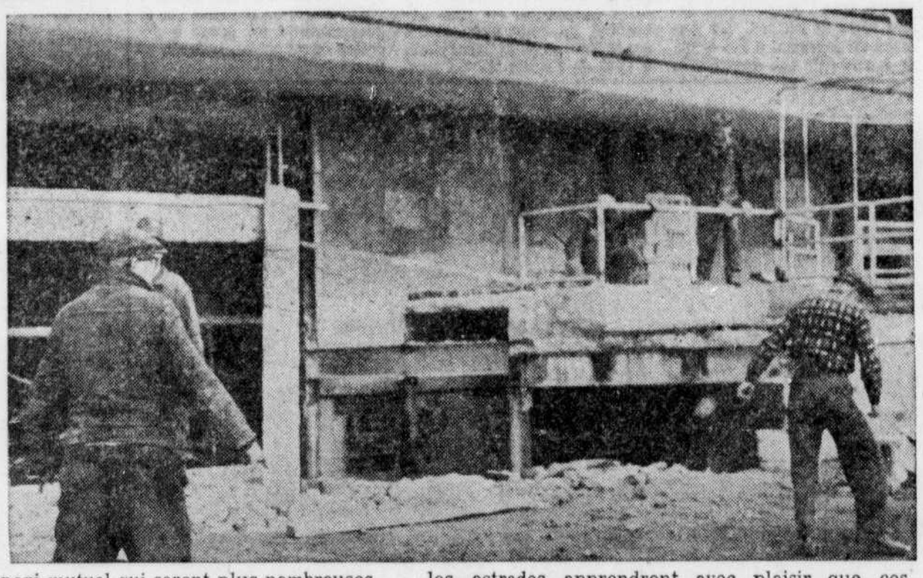
LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487









TRAVAUX D'ENVERGURE A LA PISTE DE QUEBEC. — En collaboration avec la campagne des travaux d'hiver, le club de courses Jacques-Cartier et la Commission de l'exposition provinciale ont entrepris à la piste locale des travaux d'amélioration de l'ordre de $40,000. Déjà le tableau indicateur des quotations a été reculé à l'intérieur de la piste d'un tiers de mille, afin de donner une meilleure vision à tous les amateurs (1). Le principal travail consiste en une réfection des portes d'accès au pari mutuel qui seront plus nombreuses. On a une idée de l'envergure des travaux près de la loge du maire (2) et à l'intérieur des locaux réservés aux parieurs (3). Enfin, les milliers de spectateurs qui ont coutume de prendre place dans les estrades apprendront avec plaisir que ces échafaudages (4) ont pour but de permettre l'application sous le toit d'une peinture spéciale devant éloigner définitivement les oiseaux qui y construisaient leur nid.

Le CSN accuse la Cie P. Guilbault

QUEBEC. — Un porte-parole du CSN a accusé la compagnie Paul Guilbault Inc, de pratiques interdites et de violations de la loi des relations ouvrières dans ses relations avec ses chauffeurs de camions-remorques.

M. René Harmégnies, porte-parole de la partie syndicale, a déclaré au représentant de LA PRESSE, hier soir, qu'il avait logé une plainte auprès de la Régie et du ministère des Transports relativement à des changements dans les conditions de travail effectuées la semaine dernière chez les chauffeurs de camions-remorques, affectés au service de longue distance.

On sait que le Syndicat des chauffeurs de camions et la compagnie Paul Guilbault Inc. doivent se présenter devant la Commission des relations ouvrières, demain, au sujet d'un conflit qui a pris naissance entre les deux parties ces dernières semaines.

Charlesbourg opposée à une augmentation des taux de téléphone

QUEBEC. (par **R. D'A.**) — Le conseil de ville de Charlesbourg, réuni hier soir en assemblée régulière, a protesté énergiquement contre une demande de la Compagnie de téléphone Bell du Canada, concernant l'augmentation des tarifs d'abonnement.

Les échevins ont fait remarquer qu'il ne fallait pas abuser de l'expansion que prend Charlesbourg, pour hausser les tarifs des abonnés.

Au cours de la même réunion, les membres du conseil ont adopté, à l'unanimité, un règlement visant à augmenter les frais de représentation du maire à $1,800, et ceux des échevins à $1,200 ; ce qui signifie une augmentation de $600 et de $400. Ce règlement sera soumis aux électeurs lundi prochain.

Des contrats pour le nettoyage des puisards et la fourniture de pierre concassée et de sable à la ville ont été accordés à trois compagnies, soit : "Atlas Tank Clean Ltd.", de Montréal ; Michaud et Simard, et Gérard Bleau, de Québec.

Tournoi "pee wee"...

Communiqué de la COP émis bientôt

QUEBEC (par **J.K.**) — La Confédération des oeuvres de loisirs de la province (COP) serait actuellement à mettre la dernière main à un communiqué de presse, relativement à la polémique qui tourne autour du tournoi pee-wee.

Au cours d'une rencontre spéciale qui s'est tenue dans la vieille capitale il y a plus d'une semaine, rencontre à laquelle ont participé plusieurs membres de la COP, dont certains d'Ottawa, de Hull, et de diverses régions du Québec, il aurait été décidé, selon certaines informations, que l'organisme provincial prendrait une position sans équivoque, dans la polémique autour du tournoi pee-wee.

Cette prise de position serait sensiblement la même que celle de Me André Marceau, position qui a suscité un tollé général chez les rédacteurs sportifs de la vieille capitale et même de l'extérieur.

La COP entendrait bien émettre son opinion, en justifiant scientifiquement et empiriquement chacune de ses recommandations. Le communiqué devrait être remis aux journaux d'ici quelques jours.

L'alcoolisme chez les femmes

On a enregistré un surplus de 164 nouvelles alcooliques dans les cliniques antialcooliques au cours de 1960.

SPORTS

Ce que j'en pense

par **Jean POULIOT**

JIM MORRISON S'EST FAIT JOUER

Les équipes d'étoiles d'une ligue de hockey doivent normalement comporter les meilleurs joueurs de cette ligue. Pourtant, les scrutins recueillis dans la ligue Américaine laissent voir une contradiction apparente. En effet, Jim Morrison, des As de Québec, s'est classé quatrième pour le trophée Eddie Shore, désignant le meilleur joueur de défense du circuit Canning.

Normalement, Morrison aurait dû être choisi sur la deuxième équipe d'étoiles de la ligue. Cependant, comme les chroniqueurs sportifs de chaque ville votent alors pour six joueurs, il est arrivé que Howie Yanosik, du Hershey, s'est mérité plus de votes de quatrième, cinquième et sixième places, et a accumulé plus de points que le joueur de défense des As, pour la deuxième équipe d'étoiles. Dans ce calcul purement mathématique, l'ancien joueur des Rangers a perdu un boni de $200, et une rondelle plaquée argent.

Nous avons étudié sérieusement la situation, et, franchement, nous hésitons à formuler une suggestion pour réparer cet état de choses anormal. Il n'est pas question de ne voter que pour trois joueurs de défense, dans le choix des équipes d'étoiles, parce que, en une année donnée, il ne pourrait se trouver que trois candidats pour les postes ouverts. Toutefois, nous croyons qu'un vote de quatre candidats au lieu de six actuels, soit sur une base de 5-3-2-1 points, pourrait donner plus de justice à tout le monde.

LE SOCCER ET LE STADE

Parce que Québec n'a pas le même aspect cosmopolitain que Montréal, il n'y a eu que 118 personnes à la première joute de soccer jamais présentée au stade. Les promoteurs n'ont pas été découragés, loin de là. Une fois le stade et les taxes payées, il leur est resté un profit de neuf dollars. Il est vrai que les arbitres et le club visiteur étaient payés par la Davie Shipbuilding, mais durant la saison régulière, les clubs visiteurs n'entraîneront aucune dépense.

Nous avons été à même de constater que la disposition du terrain n'endommageait pas le terrain de baseball. Il en sera ainsi, en autant que les adeptes de soccer, avec leurs souliers à crampons, n'envahiront pas le territoire de l'arrêt-court et de deuxième-but alors que le terrain est vaseux.

A vrai dire, l'expérience du soccer n'est pas encore faite. Les deux-tiers des joutes seront jouées sous les réflecteurs, et on ne saura vraiment qu'après un match nocturne, si les promoteurs peuvent couvrir les frais, doublés, d'une partie sous les réflecteurs. De plus, les joueurs devront retirer assez de revenus pour se faire rembourser la somme de $400 qu'ils ont avancée, pour poser des buts amovibles. Nous ne pouvons que leurs souhaiter bonne chance.

ICI ET LA

Pierre Thivierge a été le joueur des Indiens de Québec le plus applaudi à Jonquière. Pierre a joué plusieurs saisons pour les Buandiers d'Arvida... Hershey a attiré un total de 1,078,148 spectateurs en cinq ans, ce qui est formidable, si l'on considère que l'arène de l'endroit ne contient que 7,200 sièges... Le meilleur frappeur du Molson de Jonquière, Pierre Lechensky, est un sourd-muet... Une rumeur circulait dans le Saguenay, dimanche, à l'effet que Germain Munger aurait été blessé dans un accident d'automobile. Après vérification, il s'agirait plutôt d'un nommé Germain Ferland... Jacques Revelin a admis s'être trompé, en prétendant que le soccer devait passer avant le baseball junior au stade. Tout ce que le soccer désire, c'est une couple de jours fixes à chaque semaine... Les Twins du Minnesota (traduction : les Jumeaux) ont deux mascottes qui sont des jumeaux... Victoriaville aurait une équipe dans la ligue Junior A provinciale de hockey, la saison prochaine, et serait sous le patronage des Bruins de Boston... Louis Girard, l'instructeur du Molson d'Arvida, a appris son baseball avec les Cardinaux de St-Dominique, une équipe de baseball juvénile de Québec... Rudy Pilous attend encore sa facture de $200 pour son attaque verbale de Frank Udvari. Tout ce qu'il en sait, à date, est ce qu'il a lu dans les journaux... Sur les sept lanceurs réguliers des nouveaux Sénateurs de Washington, un seul n'a pas lancé pour une moyenne de .500 avec son ancien club la saison dernière... Paul Dumont aimerait beaucoup voir à l'oeuvre une ligue junior de soccer, pour y envoyer les joueurs des Citadelles. Selon lui, ce sport apporte le genre d'exercice, dont les joueurs de hockey ont besoin durant l'été... Deux courses de qualification auront lieu, aujourd'hui, pour les chevaux qui n'ont pas encore atteint le standard requis à la piste de Québec... Le R. P. Montpetit, de l'Université d'Ottawa, sera le conférencier, en fin de semaine, au banquet de fin d'année de la faculté d'Education physique de l'Université Laval. Espérons qu'il évitera la question pee-wee... Fern Flaman serait le nouveau joueur-instructeur des Reds de Providence... Si on lit au complet le colonne d'un confrère, hier matin, on pourrait conclure que le maire Hamel devrait couper certains arbres qui nuisent au baseball mineur au parc Victoria, et se servir du bois pour construire une estrade de football... Richard Demeules n'a peut-être pas, à Jonquière, un stade qui se compare à celui de Québec, mais au moins il est maître chez lui... A la piste Richelieu, on assiste présentement aux meilleures épreuves, dans l'histoire des courses sous harnais au Canada. Honorat Larochelle a l'intention d'appliquer, à la piste de Québec, la même sévérité que les juges américains, qui sont en fonction dans la Métropole... Yvon Juneau est passé à la nouvelle liste du Pittsburgh de la ligue Américaine.

La plaque Eddie Shore attribuée à BOB McCORD

QUEBEC. — Bob McCord, des Indiens de Springfield, a mérité la plaque Eddie Shore attribuée chaque année au meilleur joueur de défense de la ligue Américaine de hockey. Après avoir vu son club établir un nouveau record en remportant à la fois le championnat de la cédule et la coupe Calder deux années de suite, McCord recevra un boni de $300. On se rappelle que McCord avait été un choix unanime pour la première équipe d'étoiles. Toutefois pour ce nouvel honneur, il ne s'est mérité qu'un vote de première et cinq de deuxième choix, pour un total de 23 points.

Malgré ses trois premiers votes, Aldo Guidolin, des Barons de Cleveland a dû se contenter de 16 points. Suivent dans l'ordre : Steve Kraftcheck avec 8, Jim Morrison avec 6, Howie Yanosik avec 5, Ian Cushenan avec 3 et Larry Zeidel avec 2. C'est la troisième saison que cette plaque est allouée et les deux premiers vainqueurs ont été Steve Kraftcheck et Larry Hillman.

McCord est un élève du grand maître Eddie Shore, car il en est à sa 7e saison dans l'organisation des Indiens : il est maintenant un des joueurs d'arrière-garde les plus recherchés par les clubs de la ligue Nationale. Ayant gradué du Canadien junior au printemps 1954, il joua trois parties avec le Royal, puis il a toujours été avec le Springfield depuis lors, sauf en 1957-58 et 1958-59 où il alterna également avec Trois-Rivières. La saison dernière, il a obtenu 12 buts et 36 aides pour 48 points en 69 joutes. C'est le genre de défense qui brise une attaque dans sa propre zone et qui a assez de puissance pour contre-attaquer lui-même jusqu'au coeur de la zone adverse.

Comment chaque ville a voté :

	Premier choix	Deuxième choix	Troisième choix
Buffalo	Aldo Guidolin	Bob McCord	Steve Kraftcheck
Cleveland	Aldo Guidolin	Bob McCord	Larry Zeidel
Hershey	Howie Yanosik	Bob McCord	Aldo Guidolin
Provindence	Aldo Guidolin	Bob McCord	Aldo Guidolin
Québec	Jimmy Morrison	Bob McCord	Larry Zeidel
Rochester	Steve Kraftcheck	Bob McCord	Jimmy Morrison
Springfield	Bob McCord	Ian Cushenan	Steve Kraftcheck

Dans nos tournois de quilles

QUEBEC. — Roger Dubuc, de St-Hyacinthe, a pris la tête du 21e tournoi provincial de petites quilles, en roulant pour une moyenne de 185.3, lors des huit parties régulières de cette classique, disputée à la salle de Limoilou. Chez les dames, deux quilleuses de Rivière-du-Loup se sont emparées respectivement des troisième et sixième places. Mme Fernande Desjardins a roulé 151.2 et Mlle Denyse Belzile 147.0.

Au tournoi de quilles du Québec, disputé au centre St-Pascal, seulement les cinquièmes positions ont changé de détenteurs. Dans la section masculine, Antonio Tanguay s'est hissé à ce rang, grâce à une moyenne de 172.2 et, chez les dames, Mme J.-P. Lavoie a roulé [illegible] pour décrocher la même place.

Dans le tournoi national, qui se déroule à la salle Jobidon, Mlle Ann Holton a pris le premier rang, grâce à une moyenne de 173.1 et Jean-Guy Hébert s'est emparé de la deuxième place de la section masculine en roulant 199.0 de moyenne. C'est Lionel Plante qui a mérité le prix Dow de la semaine avec sa partie parfaite de 300 et Antoinette Hébert avec 217.

Enfin, au tournoi Laurentien, qui est aussi un tournoi-reprise, un "big-five" complètement nouveau s'est installé chez les hommes avec Reynald Létourneau 179.4, Gaston Drolet 179.1, P.-E. Martel 177.2, Alex Côté 173.4 et Philippe Levasseur [illegible]. La meilleure des dames [illegible] jours Lise Royer, mais [illegible] a augmenté sa moyenne à 168.1.

Commission d'urbanisme demandée à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (**A.F.**) — La promotion industrielle, sur le plan régional n'a pas connu un succès foudroyant au Saguenay. Un organisme s'est formé, un jour passé, (le Conseil d'orientation économique), et il n'a pu survivre. Depuis sa disparition, les mouvements sociaux soulèvent bien la question industrielle, mais les projets envisagés ne sont encore réalisés que sur papier.

Alors, vis-à-vis cet insuccès régional, il ne reste plus à chaque municipalité que de s'occuper elle-même de promouvoir l'industrie dans ses limites. C'est dans cette optique que M. Jacques Tessier, urbaniste de Chicoutimi, suggère aujourd'hui la création d'une commisison municipale d'urbanisme et de planification, et aussi, dans le plan de promotion économique et industrielle, que le gouvernement de la province met actuellement sur pied.

Spécifiant les besoins d'une telle commission, M. Tessier affirme : "Il n'y a aucun doute que le gouvernement aura un grand besoin de la collaboration des municipalités, par le truchement d'un organisme quelconque, pour favoriser l'implantation d'industries primaires ou secondaires, dans les différentes régions économiques".

M. Tessier aborde cette question, dans un mémoire sur l'urbanisme et l'administration municipale. En ce qui touche le rôle de la municipalité dans l'établissement d'industries, il précise : "Ce sont précisément des municipalités qui sont en mesure de fournir plus adéquatement les services d'eau et d'égout, la main-d'oeuvre, le logement, les communications, etc., que l'industrie a un pressant besoin pour assurer son installation et son fonctionnement..."

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE A DOMICILE
FENÊTRES D'ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ MORRIS
A 3 RAINURES
GARANTIE MORRIS
Depuis plus de 36 ans
Marchandise à votre satisfaction ou remplacée sans frais.
Prix rég. $45. ch. et plus.
27.95
SELON LES DIMENSIONS ENTIEREMENT INSTALLEES
TERMES FACILES
Démonstration gratuite
Tél. RI. 7-3534
A DOMICILE EN TOUT TEMPS — N'IMPORTE OU
Wm MORRIS ET FILS LIMITÉE
6045, COTE-DE-LIESSE, MONTREAL

combinez détente et économie EN PRENANT l'Océan LIMITÉ pour vous rendre dans les provinces de l'Atlantique
Les tarifs réduits du CN permettent à chaque personne qui vous accompagne d'économiser 40%
ALLER-RETOUR HALIFAX
VOITURE ORDINAIRE
(repas et pourboires inclus)
Une personne $52 Deux personnes $41 chacune
• Voitures ordinaires climatisées; choix de couchettes.
• Voiture-restaurant; rafraîchissements et repas légers servis dans voiture-salon-buffet.
• Pas besoin de changer de train jusqu'à Halifax. Correspondances pour Charlottetown et Sydney.
• Transport des bagages gratuit jusqu'à 150 livres.
• L'EXPRESS MARITIME dessert lui aussi les provinces de l'Atlantique.
Pour réservations, composez UN 6-3471.
Canadien National CN

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

Mémoire sur l'urbanisme et l'administration municipale

CHICOUTIMI. (A.F.) — Que deviendrait le commerce local, si un "Discount House" (magasin à rabais) s'installait au centre des affaires de Chicoutimi ?

Ce magasin général nouveau style, qui distribue sa marchandise au prix du "gros", devenu une formule "révolutionnaire" de commerce aux Etats-Unis, s'il venait à s'installer dans la métropole du Saguenay, "risquerait de dévaloriser sensiblement tout ce que nous avons édifié depuis 50 ans pour établir ici et faire fonctionner un commerce florissant . . ."

M. Jacques Tessier, urbaniste de Chicoutimi, envisage cette perspective dans un long mémoire traitant de l'urbanisme et de l'administration municipale. Avec une foule d'autres considérations sur la nécessité de l'urbanisme dans une ville qui se développe comme Chicoutimi, M. Tessier s'est étendu sur le fait d'organiser le bon fonctionnement du commerce au centre de la ville : "Le défaut de fournir à la clientèle de nos nombreux établissements commerciaux les accommodations qu'exige le rythme rapide de la vie moderne menace de rendre désuet le vaste équipement de service de notre commerce organisé . . .", dit-il.

Les accommodations dont parle l'urbaniste sont : la circulation efficace des automobiles ; les prévisions de stationnement, et l'accommodation dans le prix et la qualité des marchandises. Devant l'éventualité de désuétude du fonctionnement du commerce, le redacteur du mémoire affirme "qu'à un certain moment" on sera dans l'obligation de réinvestir des capitaux considérables pour rebâtir d'un façon plus rationnelle une entreprise 'qui nous échappera . . ."

C'est là que M. Tessier envisage le mal que causera au commerce de Chicoutimi l'organisation possible d'un "Discount House" au centre de la ville.

Etude nécessaire

Ces constatations de l'urbaniste peuvent sembler un peu pessimistes, mais elles servent surtout à placer les intéressés devant une situation qui demanderait selon lui à être améliorée: "Nous croyons, ajoute-t-il, qu'il y aurait avantage à entreprendre l'étude du problème dans toutes ses particularités, afin de découvrir le défaut de la cuirasse de cet ancien magasin général nouveau genre, de façon à être prêt à offrir une contre-proposition qui aurait pour objet de limiter les dégâts . . ."

A ce propos M. Tessier affirme qu'une telle étude nécessite une étroite collaboration entre les intéressés et l'autorité municipale qui, jusque dans une certaine mesure, peut contribuer à accommoder le commerce par des transformations profondes dans le système de circulation et les facilités de stationnement, et par les services recherchés de plus en plus par la clientèle d'aujourd'hui tels: promenade réservée exclusivement aux piétons; des endroits aménagés pour le repos agrémentés de verdure, fontaines, bancs publics, etc.

Les Lacordaire ont célébré le 20e anniversaire de la fondation de leurs cercles

ALMA (P.T.) — Les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc d'Alma, qui ont célébré en fin de semaine le 20e anniversaire de fondation de ces cercles, en ont profité pour rendre hommage aux membres de la première heure en leur remettant des décorations de vingt ans. Les cercles d'Alma, fondateurs de quatre autres cercles aux alentours, soit d'Isle-Maligne, Naudville, St-Pierre et St-Jude, comptent encore vingt-deux abstinents de la première heure.

Au cours de la soirée, on a décoré Mmes Télesphore Girard, Edmond Larouche, Albéric Ouellet, Médéric Tremblay, Wilbrod Desgagné, Albert Desmeules, A.-J. Gagnon, Gérard Gagné et Mlle Cécile Desmeules. Mme Gérard Desgagné n'a pu recevoir sa décoration, étant retenue à l'hôpital par la maladie.

Chez les hommes, les décorés de 20 ans sont MM. Antonio Jauvin, Camille Lavoie, Alfred Laforest, Edmond Larouche, Sylvain Gagné, Antonio Desmeules, Ernest Laliberté, Joseph Giguère, Fernand Harvey, A.-J. Gagnon, Henri Pilote, Albéric Ouellet et Gérard Desgagné. Ce dernier était absent hier soir.

Dimanche matin, à toutes les messes, le R.P. Philippe, capucin, a fait le sermon et a développé la devise des Lacordaire : "Honneur - santé - bonheur". Il a précisé qu'il n'était pas venu pour enrégimenter de nouveaux Lacordaire, mais pour inviter la population à mieux comprendre le but de l'action du mouvement des abstinents et à ne pas lui poser d'obstacles.

"Si depuis 20 ans, dit-il, le mouvement d'Alma n'avait converti qu'une seule âme, nous aurions raison d'être fiers. Mais je suis convaincu qu'il a fait beaucoup plus ; et pour en avoir la preuve, demandez-le aux épouses dont les maris étaient ivrognes et qui sont maintenant des abstinents ; demandez-le également aux enfants dont les pères étaient alcooliques et vous aurez la réponse".

Le prédicateur a précisé que les Lacordaire et les Jeanne d'Arc n'étaient pas des policiers chargés de surveiller les hôtels et les débits de boissons, mais constituent plutôt un mouvement d'apôtres qui se penchent sur l'alcoolisme.

Le programme de cette journée du 20e anniversaire comprenait également une fanifestation organisée par les jeunes Lacordaire, qui ont présenté un intéressant débat qui avait pour thème "Les gens étaient-ils plus heureux en, 1900 qu'en 1961". Hier soir, tous les participants de la fête se sont réunis à l'hôtel Union pour un banquet sous la présidence des autorités religieuses d'Alma et des environs.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait la présence du président fondateur des Lacordaire, M. Alcide Simard ainsi que la présidente fondatrice des Lacordaire, Mme Roméo Blouin. Le président actuel, M. Joseph-Henri Potvin et la présidente, Mme Joseph Gaudreault ont présidé ces fêtes magnifiques.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole: (du 6 au 12 mai incl.): Ça Va Barder, avec Eddy Constantine et Monique Van Vooren; Paris s'Amuse; avec Philippe Nicaud et Dora Doll.
Cartier: (du 7-8-9 mai incl.): Pitre Au Pensionnat, avec Dean Martin et Jerry Lewis; Opération Scotland Yard avec Nitel Patrick et Yvonne Mitchell.
Impérial: (du 6 au 12 mai incl.): Dunia La Passionnée, avec Eva Bartok et Uvan Desny; Paris C'Est l'Amour, avec Pierre Dudan et Jacqueline Pierreux.

BAGOTVILLE

Saguenay: (du 9-10-11-12 mai incl.): Trahison à Athènes, avec Robert Mitchum et Gia Scala, Mon Gosse, avec Pablito Calvo et Toto.

JONQUIERE

Bellevue: (au 12 mai incl.): Dunia La Passionnée, avec Eva Bartok, Ivan Desny; Paris, C'est l'Amour, avec Pierre Dudan, Armand Mestral, Jacqueline Pierreux.
Centre: (au 9 mai incl.): L'Homme de l'Ouest avec Gary Cooper, Julie London; Mission du commandant Lex avec Gary Cooper, Phyllis Taxter; Souffle Sauvage, avec Gary Cooper, Barbara Stanwyck.

KENOGAMI

Princess: (au 9 mai incl.): Train d'Enfer, avec Stanley Baker, Peggy Cummins; Le Feu des Passions, avec Jean Danet, Pascale Roberts.

ARVIDA

Palace: (9-10-11-12):: The House of Intrigue, avec Curt Jurgens, Down Adams; Snow of Fire, avec Don Megowan.

ROBERVAL

Diana: (7-8-9): Crimes au Musée des Horreurs, avec Michael Gough, June Cunningham, Ann Field; Le Monde a Tremblé, avec Hors Buchhol, Marin Helf, Maria Perschy.

ALMA

Canadien: (au 10 mai incl.): Pourquoi Viens-tu Si Tard ?, avec Michèle Morgan, Henri Vidal; La Foire Aux Femmes, avec Etchika Choureau, Jean Danet, Dora Doll.
Alma: (au 9 mai incl.): Visa pour Hong-Kong, avec Curt Jurgens, Orson Welles, Sylvia Syms; Cri d'Angoisse, avec Van Johnson, Hildegarde Neff.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Front page challenge
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Film
6:15—L'observatoire du Québec
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Deux sur trois cadorama
7:30—Arène de boxe
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Expédition
10:00—Ici Interpol
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Commentaire
11:23—Conférence
12.03—Nouvelles Anglaises
12:13—Fin des émissions

DEMAIN

11:30—Mire et 1000 cycles
12:00—Long métrage :
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
3:45—Votre cuisine madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Furie
6:00—Three Stooges
6:20—A la radio
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Les vickings
7:30—Les joyaux de l'écran
8:00—Le point d'interrogation
8:30—G.M. vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Edition spéciale
10:00—Remous
10:30La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Commentaire
11:33—Nouvelles anglaises
11:43—Fin des émissions

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



APPRECIATION DU JEUNE COMMERCE D'ALMA — Le maire Paul-Emile Harvey a été choisi comme président honoraire du Jeune commerce d'Alma, en témoignage de la collaboration qu'il apporte depuis toujours aux initiatives de cet organisme. A droite, le président, M. Paul Auprix, remet un certificat de reconnaissance au maire d'Alma en présence du secrétaire, M. Jean-Marie Gaudreault.

A Bagotville - Port-Alfred

Livraison par facteurs: "bataille de clochers"

BAGOTVILLE. (CW) — "Le simple fait d'appartenir à la Légion canadienne et celui de demeurer à Port-Alfred, ne vous permet pas de juger, ni critiquer les actes des autorités de la ville voisine" a déclaré M. Aubert Larouche, conseiller de Bagotville, en réponse à M. Maurice Taillefer, de la Légion canadienne de la Baie des Ha Ha, au sujet d'une mise au point concernant la livraison postale par facteurs à la Baie.

"Je vous dirai, qu'en tant que contribuable de Bagotville, l'administration du maire Lévesque a été jugée par des compétences aussi averties que la vôtre. Elle a été jugée l'une des plus saines de la province".

Le conseiller de Bagotville continue : "Vous dites, M. Taillefer, que cette livraison procurerait du travail à quelque dix vétérans. Mais vous ne dites pas que ces dix travailleurs prendraient la place de 7 ou 8 autres personnes de Bagotville." Sur la lettre du ministre des Postes, il était écrit ceci : "Le bureau de poste de Bagotville deviendrait un bureau de poste secondaire ou auxiliaire".

"Une autre chose que vous oubliez, monsieur Taillefer, c'est que Port-Alfred a été fondé par Grande-Baie et Bagotville et je présume que vous n'étiez pas là dans ce temps. En même temps, je vous ferai remarquer que "charité bien ordonnée commence par soi-même" d'ajouter M. Larouche. Car ce système, qui d'après vous, ferait vivre des familles de plus à Port-Alfred, enlèverait cependant le travail de sept ou huit autres à Bagotville. Encore, vous ne dites pas non plus, que les gens de Bagotville devraient aller à Port-Alfred pour maller les paquets et enregistrer les lettres ou autres choses semblables.

"En terminant, dit-il, je ne sous-estime pas le génie de personne, monsieur Taillefer : cependant, la politesse est une chose élémentaire et il me paraît au moins impoli de faire signer des requêtes et passer des circulaires dans une ville voisine, sans avoir obtenu au préalable la permission des autorités. Allez donc faire cela ailleurs, et vous verrez."

Est-ce que quelqu'un de Bagotville a déjà fait cela dans Port-Alfred ?

Concours d'histoire et de langue parlée

Le trophée de la SSJB d'Alma va au couvent Marguerite Bourgeoys

ALMA. (P. T.) — L'école secondaire Marguerite Bourgeoys, d'Alma, s'est mérité le magnifique trophée offert par la Société St-Jean-Baptiste régionale du Saguenay. Cette institution a obtenu les meilleurs résultats lors des concours d'histoire et de langue parlée. Ce trophée a été remis hier matin, à la révérende Mère St-Antoine de Lérins, supérieure, en présence des élèves de 8e et 9e années, du personnel enseignant et des directeurs de la Société St-Jean-Baptiste locale.

Ce trophée tant convoité par nos institutions enseignantes, avait été gagné, en 1958 par le couvent de Normandin; en 1959, par le collège de St-Honoré et en 1960, par l'école Ste-Lucie, d'Arvida.

Mlle Lise Pedneault, élève de 8e année, qui avait remporté la victoire lors du concours à Alma et qui s'est méritée le droit de représenter la région au concours provincial qui aura lieu à Hull, assistait à cette démonstration. On remarquait également la directrice du couvent, la Rev. Mère St-Alcide et la titulaire de la 8e année, Mlle Claudette Girard.

Après le salut au drapeau et le chant du O Canada, le président de la Société St-Jean-Baptiste locale, M. Paul-Emile Houle, a félicité les autorités du couvent Marguerite Bourgeoys ainsi que Mlle Pedneault pour les succès obtenus lors de ces concours. Le trophée a été remis à la mère supérieure par M. Georges-Henri Fortin, secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste régionale, qui a également félicité l'institution et la gagnante.

Le président de la St-Jean-Baptiste a également souligné que l'école secondaire Marguerite Bourgeoys n'en était pas à ses premiers honneurs dans ce domaine, parce qu'elle s'était également classée première en 1960, grâce au succès remporté par Mlle Françoise Fournier.

Le maire Hébert agira comme vice-président

ARVIDA. (J. P.) — Le maire Georges Hébert siégera en qualité de président-conjoint à la conférence qui sera tenue sous les auspices de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, le 1er juin, à Halifax.

Ce poste de président-conjoint est nouveau, cette année; il a été créé afin qu'un président alternatif, dont la langue maternelle est le français ou l'anglais, selon la langue de l'autre président, soit sur les lieux pour inciter une participation plus intense aux discussion sdes diverses séances, tout particulièrement chez les délégués de langue française.

En effet, en plus d'aider le président à diriger la réunion, direction des débts et agira comme président au cours des discussions et questions posées en français.

Le maire Hébert, qui avait présumé de la décision des échevins, avait donné son assentiment à la requête de M. George S. Mooney, directeur de la fédération, et le conseil municipal a endossé cet engagement, à l'assemblée d'hier soir, à Arvida.

M. Philippe Gagnon président d'élection

QUEBEC. (J. M.) — Deux présidents d'élections viennent d'être nommés par le gouvernement. Dans la circonscription de Chicoutimi, il s'agit de M. Philippe Gagnon, demeurant au no 439 rue Lévis à Chicoutimi. Dans le comté de Saint-Jean, c'est M. Yves Deland, notaire, domicilié au no 196 rue Jacques-Cartier, à Saint-Jean.

Nécrologie

Mme ALINE ROBITAILLE

Le 5 mai, est décédée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, dame Aline Robitaille (Louise Dumont) domiciliée à St-Léonard. Les funérailles auront lieu mardi le 9, à l'église de St-Jean-Vianney de Shipshaw. Départ du cortège funèbre à 10 h., du 107 rue Ste-Famille à Kénogami, et inhumation au cimetière paroissial.

Félicitations au président de la Chambre régionale

BAGOTVILLE. (C.W.) — Le président de la Chambre de commerce régionale, M. Charles-Henri Desbiens, "mérite des félicitations" pour la façon magistrale avec laquelle il a brossé un tableau réaliste de la situation et des possibilités économiques de la région, déclare le président de la Chambre de Bagotville, le Dr Charles-Elzéar Simard.

"Avec le courage, qui caractérise bien votre personnalité, vous n'avez pas craint d'étaler publiquement les anomalies et déficiences actuelles et, partant, vous avez suggéré le remède le plus approprié et le plus efficace, soit : la solidarité régionale et le dialogue entre les principaux groupements de la communauté", a-t-il ajouté dans une lettre qu'il a fait parvenir à M. Desbiens.

"Nous, de Bagotville, poursuit le Dr Simard, comprenons que nous avons un rôle à jouer pour façonner cette solidarité, d'abord localement, puis régionalement".

"Notre plus étroite collaboration vous est donc acquise, monsieur le président, pour vous permettre de réaliser au plus tôt l'oeuvre éminemment opportune et impérieuse que vous avez mise au programme de la Chambre régionale. C'est uniquement à cette condition, dit-il, que nous pourrons faire quelque chose de concret en faveur de l'essor économique du Saguenay".

Nous vous réaffirmons notre entière confiance à la direction d'un organisme qui n'ambitionne que le progrès de la région et le bien-être de tous ses citoyens", a dit le Dr Simard, en terminant.

A Jonquière-Kénogami

Le commissariat industriel forcé de laisser son édifice ?

CHICOUTIMI. (J.-M. F.)—Le juge de la Cour supérieure, Pierre Gobeil, a maintenu une action de $2,806.64 de la compagnie Grenon & Frères de Bagotville contre le Commissariat industriel de Jonquière-Kénogami.

L'action a fait suite à une livraison de blocs de ciment livrés à la défenderesse au cours des mois de novembre et décembre 1959, dont le solde réclamé est resté impayé. La compagnie Grenon exige que l'immeuble des défendeurs soit vendue à son profit, car, allègue-t-elle, l'enregistrement de son privilège sur l'édifice a été fait dans les délais requis.

La cour, considérant que la poursuite a prouvé ses allégués et que la défense reconnait devoir la somme demandée, mais qu'elle n'a pas prouvé les raisons essentielles de sa défense, condamne le commissariat industriel de Jonquière-Kénogami à payer la somme de $2,806.64 avec intérêts à compter du 13 avril 1960, ainsi que les dépens, y compris ceux encourus pour l'enregistrement du privilège sur l'édifice.

La cour déclare que le paiement de la somme est garanti par le privilège sur l'édifice et elle ordonne à la défenderesse d'abandonner le dit immeuble pour qu'il soit vendu en justice, suivant la loi, la demanderesse devant être payée par préférence du montant déjà mentionné, en capital, intérêts et frais compris.

Un aqueduc "temporaire" pour les citoyens de St-Mathias ?

ARVIDA. (J.P.) — Les résidants du rang St-Mathias auront-ils bientôt un semblant de service d'aqueduc, en attendant que le ministère de la Santé règle définitivement le cas ?

Il semble que le règlement de ce problème sera peut-être retardé encore une fois puisque le conseil municipal d'Arvida, à son assemblée d'hier soir, a adopté une résolution à l'effet d'organiser un service d'aqueduc temporaire de surface, (un tuyau d'amenée) à la condition d'avoir en main l'engagement du conseil municipal du canton de Chicoutimi de payer le coût d'installation et d'achat de ce précieux liquide . . . pour ceux qui n'en jouissent pas abondamment.

On sait que les résidants de cette partie de la paroisse de Chicoutimi, aux limites de la ville d'Arvida, ne bénéficient d'aucun service d'aqueduc et il a été révélé, à l'assemblée, hier soir, que ces gens n'en n'ont seulement pas pour se laver. Le conseil municipal d'Arvida s'émeut de la situation mais le problème, en premier lieu, est du ressort de la municipalité voisine.

La résolution qui a été adoptée hier soir serait effective, mais il y a un facteur qui pourrait retarder la pose d'un aqueduc temporaire; c'est la condition de l'engagement de ce conseil municipal à payer les frais. Cet engagement pourrait ne pas être pris bientôt, car le maire et quelques conseillers du canton de Chicoutimi seront mis en nomination demain, le 10 mai. S'il y a opposition et élection, il faudra compter encore plusieurs semaines avant que le problème soit réglé au moins temporairement, en attendant la décision du ministère de la Santé qui a été saisi de l'affaire.

Clôture de la saison de quilles à Roberval

ROBERVAL (R.H.) — La saison de quilles s'est terminée en fin de semaine à Roberval, à la salle Notre-Dame, dirigée par M. André Thériault.

L'équipe Lebel Lingerie s'est méritée pour la seconde année consécutive les honneurs de la ligue mixte, pour remporter le trophée décerné par le chanoine Bourgoing. Cette formation a accumulé victoire sur victoire tout au cours de la saison, et sa victoire finale n'a jamais fait l'ombre d'un doute. Les joueurs du groupe étaient Mlle Lise Lessard, Mirette Lavoie, Marcelle Harvey, et MM. Jean-Yves Durand, Martial Laforest et Vital Laforest.

Dans la section masculine, l'équipe Gagnon et Frères s'est également signalée en remportant une seconde fois le championnat de la saison et le trophée Mgr J.-A. Tremblay. L'équipe victorieuse était composée de MM. Maurice Boucher, Martial Laforest, Gérard Harvey, Claude Harvey, Noël Angers et Vital Laforest.

Le directeur de la salle Notre-Dame, M. André Thériault, félicite les champions et remercie la population de la coopération apportée au cours de la dernière saison d'activité qui a connu un magnifique succès. M. Thériault tient également à aviser tous les quilleurs que contrairement à une rumeur qui circule depuis un certain temps, ce populaire centre de quilles sera à la disposition des adeptes la saison prochaine, à compter du mois de septembre.

Une affaire de faux billets à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (J.-M. F.)—La fausse monnaie préoccupe encore les tribunaux à Chicoutimi. C'est à l'accusation d'avoir écoulé ou tenté d'écouler des faux billets que le couple Philippe Perron, de Jonquière, a comparu en compagnie de leur complice, Clément Mercier.

Selon le rapport des policiers, les inculpés ont écoulé des faux $10 dans les endroits publics des villes de Jonquière et Kénogami, les 12 et 13 juin 1960. Naturellement, les prévenus ont plaidé non culpabilité et leur procès a été fixé au 29 juin.

Si l'affaire a traîné en longueur, c'est que les prévenus avaient d'abord choisi d'être jugés devant 12 jurés. Ils ont changé leur forme de procès, optant pour un procès devant un juge seul.

Deux commissions municipales sont suggérées à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A.F.) — S'il n'en tient qu'à M. Jacques Tessier, urbaniste, la ville de Chicoutimi comptera bientôt deux commissions municipales qui collaboreront étroitement au travail administratif de la ville.

L'urbaniste au service de la municipalité mentionne d'abord que la commission de loisirs et de l'aptitude physique "est sur le point de prendre forme". Puis, il suggère fortement la création d'une commission municipale d'urbanisme.

M. Tessier propose ces deux projets dans un mémoire traitant particulièrement de l'urbanisme et de l'administration municipale. Selon lui, il importe que Chicoutimi puisse déterminer, en principe du moins, les objectifs qu'elle désire atteindre. En ce qui a trait à l'expansion, le mémoire affirme : "Il vaudrait mieux demeurer une ville plus petite où les habitants jouiraient d'une plus grande liberté et d'une situation économique meilleure, plutôt que de grandir en s'appauvrissant . . ."

C'est là que le rôle de l'urbanisme devient important. Il agit alors, selon M. Tessier, comme un conseiller dont le rôle principal est de donner son avis sur la marche à suivre dans un développement harmonieux de la municipalité et dans le fonctionnement efficace de toutes les activités auxquelles sont mêlés tous les citoyens.

Commission des loisirs

La formation de la commission des loisirs telle que suggérée par M. Tessier "constituera un cadre à l'intérieur duquel seront déployés tous les efforts pour trouver des solutions aux problèmes des loisirs." La nouvelle formation servira aussi à dresser le programme immédiat et les plans en fonction des besoins de terrains et des accommodations de toutes sortes.

Les membres de cette commission feraient en quelque sorte partie de l'administration municipale. Car, selon M. Tessier, "le conseil municipal et les commissions, quelque soit leur rôle spécifique, seront appelés à se compléter mutuellement pour une meilleure efficacité dans la marche des opérations . . ."

Commission d'urbanisme

Quant à la commission municipale d'urbanisme et de planification, elle viendra soulager la lourde tâche de l'autorité municipale préoccupée par des problèmes urgents et diversifiés pour lesquels des législations et des décisions sont continuellement nécessaires".

Elle aura pour mission d'étudier des problèmes particuliers et surtout d'analyser les situations créées par l'évolution dans tous les secteurs de l'activité urbaine. "Son rôle sera de déblayer, de mettre en lumière, d'orienter et de prévenir".

Le mémoire de l'urbaniste de Chicoutimi se termine sur une note de considération générale: "La commission d'urbanisme et de planification de la cité de Chicoutimi nous permettra de voir clair dans nos propres affaires d'abord, parce qu'en tant que contribuables à l'édification d'une communauté bien à nous, il nous importe avant tout de nous préoccuper de nos problèmes particuliers".

Costume étudiant rendu obligatoire à Port-Alfred ?

PORT-ALFRED. (C.W.) — La Commission scolaire de Port-Alfred exigera probablement, dès septembre prochain, le port du costume étudiant chez les élèves qui fréquentent leurs institutions.

Selon le président de la commission, M. J.-Armand Bergeron, le costume chez les garçons contribuerait pour beaucoup à améliorer leur tenue et leur personnalité, tout en favorisant la discipline. Les jeunes filles, par exemple, et d'une manière générale, sont mieux disciplinées que les garçons, a-t-il dit. Le costume donne plus de dignité à ceux qui le portent.

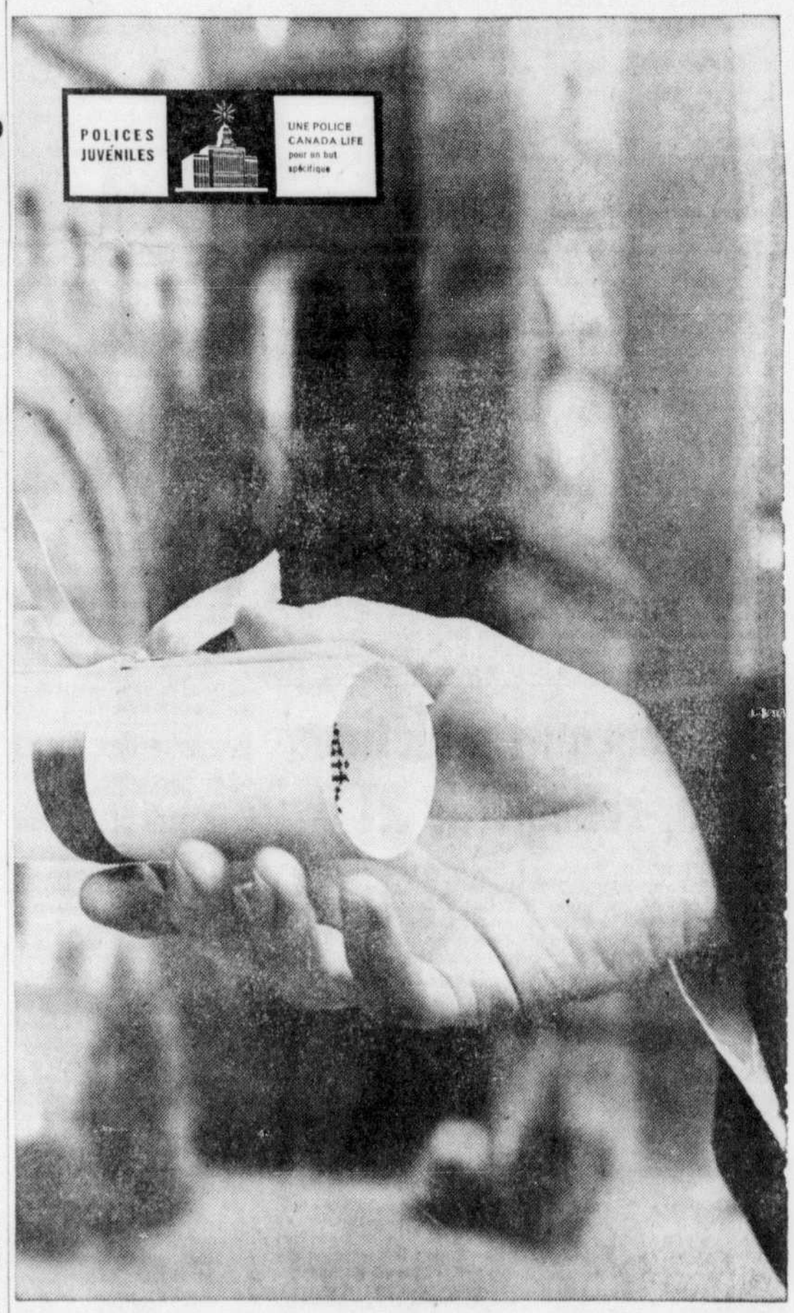
C'est une mesure indirecte à l'éducation, mais je crois qu'elle serait de nature à aider considérablement, a ajouté le président Bergeron.

M. Paul Auprix élu président régional du Jeune Commerce

Alma. (P.T.) — Le congrès annuel du Jeune Commerce régional du Lac-St-Jean, qui s'est tenu à Alma en fin de semaine, a rendu hommage au président sortant de charge du Jeune Commerce d'Alma, M. Paul Auprix, en le portant à la charge d'administrateur régional. M. Auprix succède à M. Raymond Tremblay, de Dolbeau, à qui on a également rendu un bel hommage.

Le nouvel administrateur régional a invité toutes les chambres de la région à collaborer étroitement sur le plan régional.

Les trois vice-présidents qui complètent l'exécutif régional sont MM. Réal Paradis, de Dolbeau; Gilbert Fortin, de Roberval, et Jean-Louis René, d'Isle-Maligne.



DIPLÔMÉ DE 1978

Existe-t-il un placement mieux indiqué qu'une police juvénile de la Canada Life pour votre enfant? A sa sortie de l'université, vous vous féliciterez de votre prévoyance et de votre sagesse. Le représentant de la Canada Life sera heureux de vous donner tous détails sur cette police.

La compagnie d'assurance du Canada sur la vie

CANADA LIFE

K 5997 BF

MONTRÉAL ST-JACQUES
505 Ouest, blvd Dorchester
E. COONEY—*Gérant*

MONTRÉAL MONT-ROYAL
505 Ouest, blvd Dorchester
C. W. MacKINNON—*Gérant*

MONTRÉAL STE-CATHERINE
1374 Ouest, rue Sherbrooke
J. P. WRIGHT, C.L.U.—*Gérant*

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Jean-Paul BUSSIERES

Les dirigeants de la ligue intermédiaire de football Saguenay-Lac-St-Jean travaillent fébrilement à créer un circuit de calibre, et ne ménagent aucun effort pour atteindre cet objectif. Lors d'une récente assemblée, on a fait lecture de la constitution qui a été acceptée unanimement après avoir subi quelques amendements. Les représentants des équipes affichent un grand sérieux et on est en droit d'espérer que le circuit soit bien équilibré et qu'il connaisse une saison des plus fructueuses.

Cependant, une interrogation persiste . . . Le gérant général des Lions, de Jonquière-Kénogami, Jeannot Tapin l'a d'ailleurs soulignée au cours de cette même assemblée. Il s'agit de la composition des effectifs de l'équipe Chicoutimi . . . On se demande si ce club groupera des équipiers locaux, ou, si tout comme l'an dernier, la grande majorité des porte-couleurs seront recrutés à l'extérieur . . . Le club de Chicoutimi a aidé à l'équilibre du circuit, la saison dernière, mais peut-on affirmer que ce même groupe a été apprécié des amateurs locaux ? Si l'on avait cherché à recruter des talents locaux, les supporteurs auraient certes été plus intéressés aux activités du football. Il est inconcevable qu'une ville aussi populeuse que Chicoutimi ne puisse développer quelques joueurs.

Les dirigeants du circuit souhaitent ardemment le retour du Chicoutimi dans ses cadres. Tout d'abord, sa présence apporterait un meilleur équilibre et permettrait aux responsables d'établir une cédule dans laquelle tous les clubs pourraient évoluer en fin de semaine.

De plus, la lutte pour une place dans les éliminatoires serait plus contestée, du fait que seulement trois clans peuvent participer aux séries fin de saison. Enfin, si le circuit ne comptait dans ses rangs que trois équipes, il y aurait danger de relâchement de la part de l'une ou l'autre des équipes, vers la fin de la saison. Un groupe pourrait tenter de se reposer dans l'espoir de ménager ses forces pour les éliminatoires . . . Tout de même, espérons que le football connaîtra un regain de vie cette saison, quelque soit le nombre des équipes inscrites au sein du circuit régional . . .

— — —

On se prépare sérieusement en vue de la prochaine saison de baseball, à Arvida. Les joueurs sont assidus aux séances d'entrainement, mais, cependant, une absence se fait toujours sentir, et l'on craint même que la chose se prolonge une bonne partie de la saison.

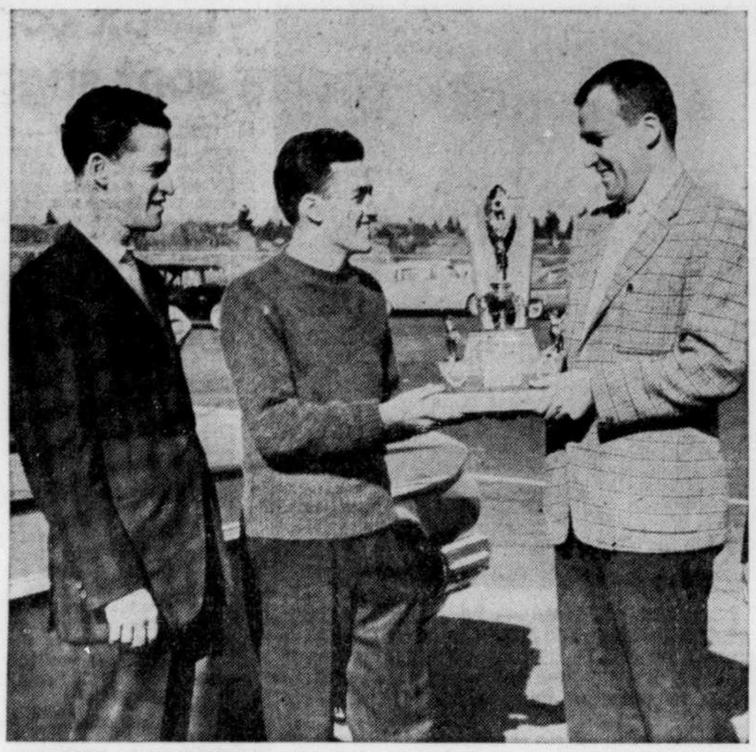
En effet, l'instructeur Alarie Rivard ne possédait plus l'enthousiasme qui le caractérise, lorsque nous l'avons rencontré ces derniers temps. Nous informant de son état de santé, Alarie nous répondit que l'amélioration n'était pas aussi rapide qu'il le souhaitait . . .

Le sympathique instructeur doute fort d'effectuer un retour efficace au jeu cette saison. Sans toutefois être catégorique sur son retrait, — une décision qu'Alarie Rivard ne pourrait d'ailleurs prendre lui-même —, ce dernier a laissé entendre que seul l'examen médical des prochains jours déterminera les possibilités de reprendre les rennes de l'équipe.

Pour sa part, il ne se sent pas tout à fait prêt. Cependant, il sait pertinemment dans quel état se trouve présentement l'équipe, et, de ce fait, il multiplie les efforts personnels pour revenir au jeu le plus tôt possible. Rivard constate que plusieurs joueurs sont désorientés à la suite de la tournure des événements, et il fera l'impossible pour infuser un renouveau d'entrain à chacun de ses protégés. Il n'est pas assuré qu'Alarie Rivard quitte définitivement le baseball, mais advenant une telle éventualité, l'équipe d'Arvida serait placée dans une impasse, et l'on se demande qui serait appelé à prendre la succession.

BUTINAGE . . .

Le dévoué Albéric Vaillancourt a été porté à la présidence de l'équipe de l'AJEA, d'Arvida, qui évoluera cette saison dans les cadres du circuit junior du comté Jonquière-Kénogami . . . Le confrère Coulombe a publié un bel exposé des activités sportives des professeurs d'Arvida, la semaine dernière. Franchement, il était bien documenté . . . Le nouveau commanditaire de l'équipe de la ville de l'aluminium sera connu très bientôt, au football. Il semble que l'on pourrait baptiser l'équipe d'un nom apparenté à "Chevaliers" par exemple . . . Jean-Paul Bussières, l'un des meilleurs quilleurs chez les instituteurs d'Arvida, brillait par son absence lors de la visite des journalistes au tournoi canadien, à Chicoutimi. Il semble que le magasinage soit la cause de ce contretemps . . .



MEILLEUR CONDUCTEUR — Claude Vermette, 19 ans, a conservé, en fin de semaine, la meilleure moyenne au Road-E-O de sécurité routière organisé par le Jeune commerce de Jonquière. Au total, 25 garçons et 2 filles ont pris part à ce concours d'habileté au volant disputé sur le terrain de l'école secondaire à Jonquière. Sur la vignette, dans l'ordre habituel, M. Rosaire Collard, donateur du trophée; Claude Vermette, et l'organisateur du tournoi, M. Réal Coderre.

Le cycliste Yvon Fortin vainqueur de la première étape des courses d'Alma

ALMA. (G. P.) — L'as cycliste Yvon Fortin, d'Alma, est sorti vainqueur de la première d'une série de sept courses, présentées sous les auspices du club cycliste d'Alma, dimanche. Il s'agissait de couvrir le trajet Naudville - St-Coeur-de-Marie, soit une distance approximative de 22 milles aller-retour.

Yvon Fortin, qui accumule ainsi 10 points, soit le maximum prévu pour cette compétition, a complété le parcours en 47 minutes et 3 secondes. Son plus proche rival a été Nicol Tremblay, d'Alma, qui a mis 50 minutes .28 pour parcourir la même distance.

Au total, treize participants ont complété l'épreuve. Outre Fortin et Tremblay, ce sont : Jean-Eudes Guay, d'Alma, avec 51.49; Normand Couture, d'Alma, avec 52.04; en cinquième position, Jean-Guy Dallaire, de Dolbeau, 55.13; Marcel Boudreault, d'Alma, 55.57; René Couture, d'Alma, 57.09; Jean-Yves Veilleux, de Dolbeau, 58.41; Doris Gagnon, de Chicoutimi, 59.15; Gilles Tremblay, d'Alma, 59.33; Roch Bergeron, 60.20; Roger Bouchard, d'Hébertville, 66.59 et André Tremblay, d'Alma, 75.03.

Vingt concurrents ont pris le départ, en face de l'église St-Sacrement, de Naudville. Sept d'entre eux ont démissionné en cours de route, mais déjà le nombre de partants constituait un record dans la jeune histoire du club cycliste d'Alma. Un peu avant que le signal soit donné, le public nombreux a assisté à une brève cérémonie religieuse, au cours de laquelle les inscrits ont été bénis par un Père de la paroisse St-Sacrement.

La compétition s'est déroulée dans des circonstances parfaites. Le temps s'était couvert durant l'avant-midi, ce qui a empêché les concurrents de souffrir des ardeurs du soleil. Au point de vue sécurité toutes les mesures avaient été prises afin de permettre aux cyclistes d'évoluer dans les meilleures conditions possibles.

Le deuxième cycliste à compléter l'épreuve se mérite 8 points, et le troisième 6 points, ainsi de suite, pour le classement final qui sera établi avec la compilation des résultats obtenus dans les 7 compétitions.

Il faut préciser que dans la catégorie junior, c'est Jean-Guy Dallaire, de Dolbeau qui remporte la palme, même s'il figure au cinquième rang dans le classement général. D'ailleurs l'exploit de Dallaire est considéré comme remarquable. Toujours dans la même catégorie, les jeunes Gilles Tremblay, Roch Bergeron, Roger Bouchard et André Tremblay se classent derrière le meneur.

Fait à remarquer, aucun accident n'est venu assombrir la compétition. C'est ce qui faisait dire aux organisateurs que cette première compétition se solde par un succès remarquable et prometteur pour les prochaines épreuves.

A ce sujet, il faut préciser que la prochaine course aura lieu dimanche prochain, alors que le club cycliste Alma présentera le marathon Alma-Hébertville.

Qui aurait emprunté...

QUEBEC. (J.M.) — M. Jean-Claude Plourde, député libéral de Roberval, donne avis, à la suite de l'ordre du jour de l'Assemblée législative, qu'il posera au gouvernement la question : qui a emprunté la dernière fois, à la bibliothèque du Parlement, l'ouvrage intitulé "L'art de tromper, d'intimider et de corrompre l'électeur", par Marcault ?

Rencontre des joueurs et du personnel des Yankees de Grande-Baie

PORT-ALFRED. (W. G.) — Le personnel des Yankees de Grande-Baie, de la ligue Continentale présidée par Adrien Dufour, a été présenté aux futurs porte-couleurs du club hier soir.

En effet, une trentaine de joueurs ont répondu à l'appel, à une réunion convoquée à la salle paroissiale Saint-Alexis. Jack Lacoursière, Claude Racine, Noël Bouchard et Léon Loiseux ont été présentés au groupe, comme les aides-de-camp des Yankees, pilotés par Walter Gagnon.

L'entraînement sur le terrain débutera dès ce soir, à 7 heures, sous la conduite des responsables nommés précédemment. Le camp sera divisé en trois sections, soit les lanceurs et receveurs, qui se rapporteront à Claude Racine, les joueurs de l'intérieur, à Jacques Lacoursière, et les voltigeurs, à Léon Loiseux. Le pilote surveillera principalement le travail de recrues, nombreuses en ce moment. Tous ces jeunes auront l'opportunité de faire valoir leurs talents, et ils seront l'objet d'une attention particulière dès le début, afin d'effectuer une sélection.

C'est le gérant d'affaires, Paul Lavoie, qui a souhaité la bienvenue à ce groupe.

Grâce à l'étroite collaboration de deux entreprises locales, qui ont fourni le bois, des gradins supplémentaires seront ajoutés au comfort des nombreux partisans des Yankees. En tout, pas moins de 500 personnes pourront regarder assises les joutes locales de Grande-Baie. On projette également de construire une loge pour les journalistes, qui servira aussi pour le marqueur, l'annonceur, et d'autres officiels.

Pour revenir à l'entraînement, disons que le pilote W. Gagnon, a clairement indiqué son intention d'avoir des joueurs bien disciplinés, afin d'offrir un spectacle intéressant et digne de mention aux partisans.

Un concours athlétique inter-collégial le 21

CHICOUTIMI. (G. P.) — Le premier concours athlétique inter-collégial de la région aura lieu sur les terrains du séminaire de Chicoutimi, dimanche, le 21 mai.

Ces olympiques réuniront le collège classique et l'école secondaire, de Jonquière, le Arvida High School, la section classique de Port-Alfred, l'Institut de technologie d'Arvida, le Corbett's Memorial High School de Bagotville, le collège des Jésuites de Québec et le séminaire de Chicoutimi.

Plus de mille athlètes de la région s'entraînent depuis plusieurs semaines pour doter leurs collèges de championnats.

L'organisateur, M. Raymond Robidas, a fait savoir que le concours n'a pas pour but de reproduire sur le plan régional des épreuves des jeux olympiques, car on n'y gardera que les épreuves de piste et pelouse, et, parmi celles-ci, les courses de 75, 100, 220 et 440 verges ; d'un mille et de trois milles ; les sauts en longueur, en hauteur et à la perche ; le lancer du disque ; le placement du boulet et une course à relais. Quatre catégories d'athlètes diviseront les concurrents selon leur âge.

L'institution dont les concurrents auront conservé le plus de points, au cours de la journée, se verra attribuer le trophée Nap. Côté, en plus de l'honneur du championnat de piste et pelouse de la région.

Les juges seront choisis parmi les experts en éducation physique des diverses institutions de la région, et ces derniers seront présents au concours, afin d'en assurer la bonne marche.

Nomination de G. Sénéchal officiellement confirmée

ARVIDA. (P.B.) — La nomination de Gaston Sénéchal au poste d'instructeur de la nouvelle équipe juvénile de baseball d'Arvida a été confirmée hier soir. Il en est ainsi pour celles de Claude Perron et Alain Sénéchal comme vice-président et publiciste. Toutefois, la nomination de M. Albéric Vaillancourt à titre de président du club ne sera confirmée officiellement que mercredi soir, lors d'une courte assemblée qui se tiendra au local de l'A.J.E.A.

La jeunesse étudiante d'Arvida s'est jointe il y a quelques semaines à la ligue juvénile de baseball de Jonquière-Kénogami pour la présente saison. L'entraînement du club débutera dimanche prochain, le 14 mai, au stade du parc central d'Arvida à 1 h. 30. Tous les intéressés dont l'âge varie entre 15 et 19 ans, sont invités à se présenter à cette première séance d'entraînement.

Actuellement, on n'a pas réussi à trouver l'homme qui saurait bien remplir la fonction de secrétaire-trésorier. De plus, les responsables du club sont en pourparlers avec deux hommes d'affaires bien connus pour obtenir un commanditaire. Cette situation sera probablement clarifiée ces jours-ci et le gérant instructeur, Gaston Sénéchal, entrevoit une belle compétition de la part du club Arvida dans la nouvelle ligue juvénile de Jonquière-Kénogami.

Témoignage d'appréciation au R.F. Léon

PORT-ALFRED. (C.W.) — Les commissaires de Port-Alfred ont voté une résolution d'appréciation au révérend frère Léon, à l'occasion de son départ du collège St-Edouard.

Le frère Léon, assistant-directeur du collège, a été nommé par ses supérieurs pour occuper un nouveau poste ailleurs dans la province.

Avec les Buandiers d'Arvida

L'instructeur Alarie Rivard reprendra son poste ce soir

ARVIDA. (P. B.) — Nous apprenons en toute dernière heure que l'instructeur Alarie Rivard, des Buandiers d'Arvida, reprendrait son poste à la gouverne de l'équipe, dès ce soir. En fin de semaine dernière, on était encore incertain sur la possibilité de son retour, et c'est la raison qui nous a incité à en faire mention dans notre chronique d'aujourd'hui.

Le retour d'Alarie Rivard a causé une grande satisfaction au président Gerry Bellemarre, et nul doute que cette heureuse nouvelle apportera un regain de confiance chez tous les joueurs. Le gérant général Raymond Bilodeau a fort bien rempli son rôle jusqu'ici, durant la période d'entraînement, mais la venue de Rivard allégera sa lourde tâche, et permettra à Bill Bilodeau de retrouver sa forme d'antan, pour le début de la saison.

Il ne faudrait pas attendre un retour parfait d'Alarie Rivard à la tête de ses protégés. Celui-ci devra modérer son enthousiasme et surveiller son état de santé, afin de ne pas être forcé de se retirer au beau milieu de la saison. Enfin, son retour devrait satisfaire tous les joueurs, les amateurs arvidiens, et même les dirigeants des autres équipes.



CHAMPION DES 40. — Rémi Guay s'est acquis la vedette du grand tournoi de petites quilles présenté au Palais d'Alma, se qualifiant ainsi pour les éliminatoires régionales et l'émission provinciale de l'Heure des Quilles. Guay a maintenu une excellente moyenne de 174, dans les 9 parties réglementaires.

Dimanche, le 14 mai

Ouverture du baseball à Chicoutimi et Jonquière

ALMA, (G.P.) — La ligue senior de baseball du Saguenay a tenu une importante assemblée générale hier soir à l'hôtel Royal d'Alma en vue de régler les derniers détails préparatoires à la prochaine saison qui va débuter officiellement dimanche prochain.

Il est déjà établi que la cédule sera entamée le 14 mai à Chicoutimi et à Jonquière simultanément alors que les clubs visiteurs seront Kénogami et Arvida. Pour sa part le club d'Alma n'ouvrira sa saison locale que le dimanche suivant, en recevant la visite du club de Chicoutimi. Les Athlétiques devront cependant faire face à la musique les 16 et 17 mai en rendant une première visite à Kénogami et à Jonquière respectivement. Le président Yvon Martel a invité les membres de la direction des différentes équipes à entourer les joutes d'ouverture de saison de publicité et de couleur qui en feront des événements intéressants pour le public.

L'assemblée d'hier soir à Alma a tout d'abord été consacrée aux arbitres. Le chef de ce département M. Yvon Caron a été invité à donner la liste des hommes qu'il aura à sa disposition cette année. M. Caron a expliqué qu'il avait un personnel de 12 arbitres dont 4 pour officier au marbre et la balance sur les buts. Les arbitres au marbre seront Donat Deschesnes, René Tremblay, Gilles Marquis, Gérard Huot et si le besoin se faisait sentir Eddy Payne, désigné pour arbitrer sur les buts, pourrait être employé en relève dans ce secteur.

Outre Payne, les arbitres désignés sur les buts seront Aylmer Archibald, Rosaire Blackburn, Bernard Fortin, Roch Larue, Gerry Bellemarre, et Mario Roy. Quant au 8e candidat, il sera choisi entre Adélard Fortin d'Alma et René Saulnier, de Kénogami qui ont été proposés à l'assemblée. Après discussion, la ligue a conclu qu'il ne faut pas considérer pour le moment la candidature de Saulnier, tant que ce dernier sera en pourparlers avec le club de Kénogami pour discuter d'un contrat possible.

Le président, Yvon Martel a fait part à l'assemblée que le trophée Coca-Cola sera attribué au joueur désigné comme le plus gentilhomme envers les arbitres au cours de la saison. Fait à noter, ce sont les arbitres eux-mêmes qui verront à choisir le récipiendaire du trophée qui est décerné pour la première année.

Parmi les autres résolutions, il faut souligner que la ligue a formé un comité en provision de la prochaine joute des étoiles. Ce comité, formé d'un représentant de chaque club, devra fournir une liste de ses 9 meilleurs joueurs pour faciliter l'élimination.

Selon les syndicats :

Price les forcerait à la grève!

par Gaston OUELLET

KENOGAMI. — Les pourparlers entre la compagnie Price Brothers et les syndicats des usines de Kénogami et Riverbend, en vue du renouvellement de la convention collective de travail qui a pris fin le 30 avril, viennent de franchir leur première étape. Ils en sont maintenant au stade de la conciliation.

Les deux parties n'ont pu s'entendre, au cours des 5 séances de négociations, et les syndicats ont décidé, hier soir, à la suite d'assemblées tenues à Kénogami et Riverbend, de faire appel aux services d'un conciliateur du ministère du Travail.

Les officiers syndicaux n'ont pas caché, hier soir, leur déception devant l'attitude "négative" adoptée par la compagnie qui le réglera." Il a souligné qu'en 4 ans seulement, la compagnie avait réduit son personnel de 17.6 pour cent.

Selon lui, la compagnie et les syndicats auraient pu facilement en venir à une entente sur les demandes monétaires, si les syndicats avaient accepté d'abandonner les clauses de sécurité. Me Lalancette a cependant tenu à préciser que les travailleurs iraient jusqu'à la grève pour soutenir leurs revendications concernant les conditions de travail.

Pour sa part, le président du syndicat de l'usine de Kénogami a qualifié "d'incompréhensible", l'attitude adoptée par la compagnie au cours des négociations. Il s'est même demandé si elle ne voulait pas forcer les travailleurs "à faire la grève" en retardant ainsi les négociations.

Cette lenteur, selon M. Henri Vachon, serait due à deux facteurs: les négociations avec l'Union internationale des papetiers et les récentes transactions que vient d'effectuer Price Brothers avec l'Anglo Newfoundland.

"Pourquoi, de demander le président du syndicat, la compagnie a-t-elle retardé au 15 septembre les négociations avec l'Union internationale des papetiers ? Je sais qu'il se livre une bataille au sein des unions internationales au sujet du travail le dimanche."

Selon lui, certaines unions auraient permis aux compagnies de produire 7 jours par semaine, tandis que d'autres auraient laissé cette décision aux locales. Les Unions internationales des papetiers doivent, selon M. Vachon, se prononcer sur la question au cours de leur congrès qui se tiendra en septembre.

Quant à la deuxième raison, le président du syndicat a rappelé que Price Brothers détenait maintenant 51 p.c. des parts de l'Anglo Newfoundland et que cette dernière était disposée à accorder les augmentations de 15 cents, à condition de travailler 7 jours par semaine.

"Price n'est pas une compagnie d'avant-guerre, de dire M. Vachon, et elle ne veut pas prendre les devants en signant la première convention collective de travail." Si l'on s'en tient aux déclarations du président du syndicat de Kénogami, cela signifie que toute entente entre les syndicats et Price ne pourra être conclue avant le mois de septembre.

La bataille commence...

KENOGAMI. (G.O.) — Le président du Syndicat de la pulpe et du papier de Kénogami a invité les syndiqués à ne pas "attendre le vote de grève" pour engager la bataille avec la compagnie Price.

S'adressant à plus de 200 employés réunis, hier soir, à l'hôtel de ville de Kénogami, M. Henri Vachon a de nouveau fustigé le relâchement de la politique de la compagnie concernant le travail du dimanche.

"Je ne sais pas quelle idée se font les employés de leur syndicat, de dire M. Vachon, mais vous faites aussi bien d'engager immédiatement la bataille, au lieu d'attendre le vote de grève. On ne peut pas signer une convention dans l'état actuel des choses. La compagnie ne marche pas et il faut continuer la guerre des nerfs".

Abordant la question du travail le dimanche, le président a de nouveau invité les employés, particulièrement ceux qui n'y sont pas obligés, à ne pas travailler le dimanche. A ce sujet M. Vachon a tenu à préciser que les employés âgés donnaient l'exemple, alors que les jeunes acceptaient de travailler. "Faut que tous collaborent, de dire le président".

Un travailleur devait par la suite prendre la parole pour appuyer le président et souligner qu'un service complet de l'usine sera fermé d'ici quelques années, si les employés, particulièrement les jeunes, continuaient de travailler le dimanche et de ne voir que l'appat du gain.

gnie au cours des négociations. Faisant rapport des 5 rencontres avec la compagnie, le conseiller technique de la Fédération de la pulpe et du papier a dit que les négociations directes avec Price ne réglaient rien ou presque, dans le contexte des lois actuelles.

Effectivement, les deux parties, au cours des 5 séances de négociations, n'ont pu s'entendre que sur 17 articles portant sur des "détails". Quant aux demandes relatives à l'établissement de la formule Rand, l'abolition du travail le dimanche, l'élimination de la liste des employés supplémentaires la reclassification des employés, les augmentations de salaire et autres revendications majeures, aucune entente n'a été possible.

Une grève ?

Le conseiller technique de la Fédération a tenu à préciser que la réduction du personnel dans l'industrie du papier était actuellement l'un "des plus graves problèmes de l'heure".

"Si les travailleurs ne s'en rendent pas compte, de dire Me Jean-Paul Lalancette, ce n'est certainement pas la com-

Convocations

Soirée récréative, ce soir, à 8 h., au couvent de Laterrière pour souligner la semaine nationale des jeunes ruraux. La population est invitée à y assister.

CHICOUTIMI : La Société horticole de Chicoutimi, tiendra ce soir, à 8 h. 30, une réunion à la salle de l'hôtel de ville.

Ancienne forteresse

(PC) — La fondation de Cordes, dans le Tarn, remonte à Raymond VII, comte de Toulouse, qui y établit en 1222 une bastide, ou place forte.

BAR-B-Q?
Stuart House
LE PAPIER D'ALUMINIUM
EN PRÉSERVE TOUTE LA SAVEUR...



Les pommes de terre cuites comme au four... le maïs en épis... les saucisses de Francfort grillées... tout cela est appétissant, n'est-ce pas? Et c'est *vraiment* bon quand c'est cuit au barbecue dans du Papier d'Aluminium Stuart House, car celui-ci en préserve toute la délicieuse saveur. Utilisez-le aussi pour tapisser la lèchefrite et éviter ainsi le gâchis du nettoyage. Pour la cuisine, pour emballer, congeler et garder des aliments, procurez-vous du Papier d'Aluminium Stuart House dans le distributeur aux jolies couleurs de guingan rouge et bleu!

"Emballez tout"... dans du Stuart House FOIL WRAP FOIL WRAP
S-F-5F
CHEZ LES ÉPICIERS, PARTOUT.

Les cordons-bleus raffolent des saucisses fumées Hygrade



à cause de leur incomparable saveur de viande pure!

Les saucisses fumées Hygrade, toutes fraiches et bien nourrissantes, font les délices des enfants (et de leurs ainés, aussi!). Les saucisses fumées Hygrade se vendent plus que celles de n'importe quelle autre marque! Toutes les viandes Hygrade sont choisies par des spécialistes pour assurer leur qualité et leur fraicheur!

Hygrade QUALITY FIRST FRANKFURTS

AVEZ-VOUS GOÛTÉ AU DÉLICIEUX SALAMI TOUT BOEUF DE HYGRADE?

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143



Mgr VICTOR TREMBLAY ET LES TECHNICIENS PROFESSIONNELS — Le président de la Société historique du Saguenay était le conférencier invité, samedi soir, au dîner de l'Association des techniciens professionnels. Dans l'ordre habituel, M. Gérard Lemieux, vice-président du chapitre; M. Lionel Thibeault, président provincial; Mgr Tremblay; M. Jean-Paul Godin, président du chapitre.

Pour remédier aux problèmes des jeunes

La Commission sportive de Jonquière pourrait prendre charge des loisirs

par **Lucien BOUCHARD**

JONQUIERE — Les différentes institutions d'enseignement de la ville de Jonquière libéreront, bientôt, 15,000 élèves pour la durée des grandes vacances d'été.

Vacances : on sait tout ce que ce terme magique suggère d'aventures, de merveilleux et de folles équipées dans les jeunes esprits. Les adultes, eux, auraient toutefois mauvaise grâce d'oublier que pour la plupart de ces 15,000 jeunes, les vacances d'été ne se solderont pas autrement que par deux mois et demi de désoeuvrement. Il ne faut voir là qu'une manifestation de plus du problème que posent les loisirs dans notre ville.

Nos organismes actuels sont-ils prêts à absorber cette jeunesse turbulente et organiser efficacement les loisirs ? La tâche apparaît si considérable qu'il ne faut pas s'étonner de constater que la réponse est nettement négative. Tant pour les jeunes que pour les adultes, les organismes sont débordés par l'ampleur du travail qui leur échoit, soit, d'organiser les loisirs de toute cette jeunesse.

Faisons le compte de nos actifs du côté des jeunes. En tout et partout, sept terrains de jeux. En théorie, ces terrains ne peuvent accommoder guère plus de 5,000 enfants. Et encore, les résultats d'une enquête, menée l'an dernier par LA PRESSE, réduisent considérablement ce chiffre, déjà trop peu élevé. Notons qu'il n'est pas du tout question de jeter le blâme sur les fondateurs des différentes O.T.J. paroissiales; les efforts héroïques déployées par certaines institutions et paroisses sont dignes de louange. Nous pensons en particulier à la communauté des pères St-Vincent-de-Paul, ainsi qu'aux paroisses St-Dominique, St-Lambert, Ste-Marie et Notre-Dame-de-Fatima.

Il convient également de signaler l'existence des deux piscines mises à la disposition des jeunes, respectivement par le patronage St-Vincent-de-Paul et l'O.T.J. de la paroisse St-Laurent. Enfin, mentionnons le centre de loisirs St-Dominique qui ne se lasse pas de donner une bonne idée des besoins pressants de la population Jonquiéroise en matière d'organisation rationnelle des loisirs. Aussi ne faut-il pas se surprendre de voir la Commission sportive parler des "besoins immenses qu'il reste à combler à Jonquière relativement à ce domaine, dans le mémoire qu'elle adressait récemment au ministre de la Jeunesse.

La situation se présente assez critique au niveau des O.T.J. paroissiales. Le fait qu'on ne trouve pas un seul véritable parc d'amusement n'est sûrement pas de nature à combler les lacunes. D'ailleurs, au moins deux ou trois des terrains de jeux n'ont qu'un droit nominal à cette appellation pompeuse de "terrains de jeux" et ne mériteraient tout au plus que le titre de terrains "arides". Ce terme est extrait du mémoire de la Commission sportive.

Il est un autre facteur, à notre avis, qui n'est pas susceptible de promouvoir l'avancement de la cause des loisirs à Jonquière. Nous voulons parler de l'absence de liens officiels entre les sept sections d'O.T.J. paroissiales. On ne voit pas de raison pour laquelle ces sections paroissiales ne travailleraient pas selon la plus étroite collaboration. Il y a place pour un organisme coordinateur relevant directement des autorités municipales.

Or, il existe déjà cet organisme qui se verrait attribuer semblables fonctions et c'est la Commission sportive. Composé de six membres, dont M. Jean-Marie Pelletier est actuellement le président, la commission a voix consultative au conseil municipal. Il lui appartient de dresser des projets, d'analyser la situation des loisirs et d'en faire rapport au conseil qui détient tous les pouvoirs exécutifs. En faisant relever le problème des loisirs d'une seule autorité, on aurait moins de chance de voir les efforts se disperser. Les cités de Kénogami et d'Arvida ont compris depuis quelques années déjà l'avantage qu'il y a à affilier les OTJ paroissiales à une commission municipale.

Me Rodolphe Bilodeau, secrétaire de la commission, nous confiait que ses collègues les commissaires et lui travaillent à réaliser cette unité.

Une fois les OTJ paroissiales agencées dans une telle structure municipale, on pourra penser à la réalisation d'un centre de loisirs à caractère essentiellement municipal. Le centre de loisirs est en effet la dernière phase du processus d'organisation des loisirs d'une population. C'est dans de tels centres en effet qu'on peut, non seulement occuper les temps libres des gens, jeunes et vieux, mais encore et surtout développer chez eux une conscience communautaire. Voilà, en définitive, ce à quoi vise tout effort d'organisation des loisirs : humaniser l'homme davantage et l'intégrer profondément à sa communauté.

A Jonquière, le dynamisme ne fait pas défaut. Fondamentalement, le problème des loisirs en est un de finances. La bonne volonté et la charité publique, si importantes soient-elles, ne suffisent plus. Par son ampleur et son acuité, le problème des loisirs relève aujourd'hui d'office de l'état. Une fois de plus, c'est à lui qu'incombe la charge. Les membres de la Commission sportive l'ont compris; ils l'ont d'ailleurs prévu en demandant dernièrement un octroi de $30,000 au gouvernement provincial.

Des demandes de cette sorte affluent en telle quantité au gouvernement, qu'il faudra peut-être bientôt créer un ministère des loisirs. Voilà sans doute ce qui faisait dire récemment au R. P. Marcel de la Sablonnière : "Nous nous en allons vers une civilisation des loisirs".

Les journalistes seront quilleurs

ALMA. (G. P.) — A l'occasion de l'ouverture du tournoi de petites quilles de Laval Tremblay, au Palais des quilles d'Alma, le gérant de la salle, M. René Lemay, a fait savoir hier après-midi qu'il invitait les journalistes et commentateurs de sports à inaugurer officiellement le tournoi de cette année.

En conséquence, les scribes d'Alma délaisseront "la plume" ce soir, à 7 h. 30, pour expérimenter leur valeur comme quilleurs, dans un triple.

Un splendide trophée sera à l'enjeu ce soir pour cette grande première du tournoi 1961, et on s'attend à une très forte participation de la part des journalistes locaux. Vétérans comme "jeunes premiers" ont promis qu'ils seraient au poste. Précisons que quelques-uns sont à peine remis de leur performance de samedi dernier à Chicoutimi, alors que dans une compétition semblable, ils ont dû souffrir huit longues parties.

L'ALCAN signe un contrat avec ses employés payés à l'heure

ARVIDA (J.P.) — La nouvelle convention collective devant régir les employés à l'heure a été signée hier après-midi par la direction des usines de L'ALCAN d'Arvida et les représentants du Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida Inc.

Ce sont M. D.H. Ferguson et R.A. Fortier, respectivement directeur des usines et directeur des services du personnel, qui ont signé les documents au nom de la compagnie; alors que MM. Adrien Plourde, président, Roland Martel, secrétaire, ont apposé leur signature pour le syndicat.

Le nouveau contrat, qui est entré en vigueur hier, se terminera donc le 8 mai 1964 et remplace la convention signée en 1957, laquelle était terminée depuis le 16 septembre 1960.

Le nouveau contrat prévoit, entre autres : des augmentations de salaire de .18 cents l'heure échelonnées sur une période de 3 ans, soit la durée du contrat. La rétroactivité de .06 cents l'heure à compter du 16 septembre 1960, soit un montant approximatif de $80 par employés. L'incorporation du boni de vie chère de .09 cents au taux de salaire de base. L'élimination de la clause du boni de vie chère, et trois semaines de vacances après 10 ans de service à partir de cette année. Toutefois, la date d'éligibilité pour prendre une 2ème ou 3ème semaine de vacances sera fixée au premier mai de chaque année alors que jusqu'ici, la date d'éligibilité était celle de l'anniversaire de l'entrée d'un employé au service de la compagnie. Le principe est reconnu d'une période de familiarisation dans une autre occupation pour l'employé, dans certains cas de baisse de position; la retenue syndicale obligatoire pour tous les employés à l'heure, syndiqués ou non, si 80 pour cent d'entre eux signent leur nouvelle autorisation de retenue dans les 40 jours qui suivront l'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective.

Le nouveau taux de salaire de base pour un journalier est maintenant à $2.08, et ce, sans compter les .03 cents de l'heure que la compagnie paie pour l'assurance accident-maladie.

Les surprises continuent à la classique canadienne

CHICOUTIMI. (G.P.) — Les surprises continuent à la grande classique canadienne de quilles de Chicoutimi. Hier soir, deux brillantes performances ont été enregistrées alors qu'un quilleur d'Arvida et une quilleuse de Chicoutimi-Nord ont pris place parmi les "grands" du 6e tournoi.

Roger Paquet, d'Arvida, a présenté une forme excellente dans les dernières parties du tournoi et a haussé sa moyenne générale à 194.2, pour un grand total de 1554 quilles. Il a ainsi obtenu la troisième place dans le classement général et une seconde position chez les quilleurs de la région, toujours derrière le grand "leader" Rémi Brassard et sa fiche mémorable de 205.3. Les parties principales de l'arvidien Paquet ont été de 225, 208, 198 et 193.

Chez les femmes, Michèle Tremblay a continué d'étonner les dirigeants comme de nombreux autres quilleurs de la région pour connaître une moyenne de 167 dans ses quatre parties officielles. Elle s'empare ainsi d'une seconde place dans le "big six" féminin, derrière Marthe Tremblay de Bagotville qui domine avec 175.3. Du même groupe féminin qui avait été organisé par Lise Labrecque — 20 — de Chicoutimi, Micheline Savard a présenté une carte excellente de 160.2 après ses quatre parties pour une bonne troisième place au classement général. Notons que Michèle Tremblay a de plus obtenu un record d'allée sur la première avec 181.

Confiance à la région

Pour la première fois du tournoi, les quilleurs de la région connaîtrons des succès jamais obtenus par le passé. Ils pourront enfin rivaliser avec les quilleurs vedettes de Québec et de Montréal. L'organisateur Paul Fortin ne regrettera sûrement pas d'avoir accordé confiance aux quilleurs de la dé cette année une plus grande région en leur réservant une plus grande partie des bourses qui sont au total de $3,000.

Le patro de Jonquire avait délégué hier plusieurs quilleuses et c'est Cécile Corneau qui a été la meilleure avec 144.2 de moyenne. Mme Lucien Harvé a aussi bien fait avec 140.2. Parmi les quilleurs de la salle "Chez Jumeau", de Chicoutimi, Emile Larouche a maintenu 174, tandis que Joseph-Elie Gauthier terminait avec 167.7.

$2,006 à la Société canadienne du cancer

ARVIDA. (L. B.) — La souscription organisée par la section d'Arvida de la société canadienne du Cancer a rapporté dans la ville d'Arvida la somme de $2,006.27. Mme J.-A. Robin, secrétaire de la section, adresse ses remerciements à la population ainsi qu'aux solliciteurs et aides bénévoles qui ont bien voulu s'occuper de la campagne de souscription.

Les informations à la police

Les restrictions ont été un peu adoucies

CHICOUTIMI. (A.F.) — Les restrictions imposées depuis quelques jours en ce qui touche les informations aux journalistes au poste de police de Chicoutimi, ont été quelque peu adoucies.

Se soumettant aux ordres de ses supérieurs, comme il nous a dit lui-même, le chef de police, M. Albert Gravel, a déclaré que désormais, le sergent en faction pourra donner les renseignements désirés aux reporters, en autant "que sa responsabilité" est engagée, c'est-à-dire en ce qui touche uniquement le travail des policiers.

C'est une situation améliorée, car la consigne était, depuis le milieu de la semaine dernière : "Seul le chef a le droit de communiquer avec les journalistes". Véritable corvée que le chef a qualifiée de "insensée". Les autorités supérieures ont revisé leur attitude.

Il n'en reste pas moins que les journalistes devront s'en tenir à la nouvelle volonté, et surtout mesurer leurs pas à l'intérieur du poste de police : "Malheur au journaliste que je prendrai dans la salle des policiers . . ." C'est le chef qui a parlé.

Les chercheurs de nouvelles sont avertis.



AUTRE CHAMPION COURONNE — Le vétéran Pierre Richard, du Palais des quilles, a remporté les honneurs de la finale de la série "L'heure des Quilles", en défaisant un solide compétiteur, Gerry Bellemarre. Richard s'est ainsi mérité un trophée, don de Raoul Harvey.

BEAULNE LTEE 2174 Est, Mont-Royal LA. 6-3384

FERRONNERIE EUGENE BELANGER LTEE 2918, rue MASSON RA. 2-4651

FERRONNERIE BERNIER 3715 Wellington PO. 8-4759 976 St-Laurent UN. 6-7607 4638 St-Denis VI. 4-8838

ALEX. BREMNER LTD. 1040, rue BLEURY UN. 1-2631

CTL
1,500 MAGASINS CTL ASSOCIES
servent tout l'est du Canada
•
IL Y EN A UN PRES DE CHEZ VOUS

W. & F.P. CURRIE LTD 525 rue HODGE ST-LAURENT RI. 7-9961

OMER DE SERRES 1406, RUE ST-DENIS — AV. 8-0251 6955 RUE ST-HUBERT CENTRE D'ACHATS WILDERTON

DURAND HARDWARE LIMITED 804 St-Jacques O. UN. 6-3541

FONTAINE & LEVESQUE Inc. 7502, 18e AVENUE, VILLE ST-MICHEL RA. 8-3663 5 Montée MASSON ST-VINCENT-DE-PAUL, NO. 1-7721

L. A. FRENIERE & FILS 6210 ave PAPINEAU CR. 2-1033 CR. 2-4418 6028 RUE PAPINEAU

QUINCAILLERIE LEO GOSSELIN INC. 823 est, rue Ontario LA. 2-8533

RÉPARE LES FENTES VITE COMME CECI!
Préparé comme vous le préférez — en Poudre ou en Pâte



DEPUIS 20 ANS LE PREFERE PARTOUT AU CANADA

Oui, depuis 20 ans déjà, les propriétaires canadiens, d'un littoral à l'autre, sont d'accord que rien ne bat *Resurfo*, poudre ou pâte, pour redonner au plâtre fendillé ou brisé son apparence lisse d'origine. *Resurfo* comble et lisse aussi les joints de la planche murale.

Obtenez votre dépliant Resurfo gratuit de votre Quincaillier, Fournisseur de Matériaux de Construction, Magasin de Peinture ou à Rayons.

The Reardon Company Ltd. Montréal

R61F

Disponible chez les marchands ci-dessous :

GOULET & FRERE LIMITEE 4279 ONTARIO EST CL. 5-3669 4797 STE-CATH. EST CL. 9-5661

Dans la partie ouest appelez LEPAILLEUR FRERES INC. MATERIAUX DE CONSTRUCTION 2325 rue ST-JOSEPH ME. 7-2311 LACHINE

Quint Hardware CENTRE D'ACHATS CHAMPLAIN 7770 RUE SHERBROOKE EST CL. 9-3727

QUINCAILLERIE GOYER 1532, boul. Curé-Labelle Ville St-Martin MU. 1-3328

W. McNally & Co. Inc. 315, rue ST-LOUIS VILLE LEMOYNE — OR. 1-5543 681 WELLINGTON — UN. 1-9969

Ravary BUILDERS SUPPLY CO. LTD 3835 EST, NOTRE-DAME LA. 7-2311

ST-AUBIN & FRERE ENR'G. 942, boul. Décarie St-Laurent RI. 7-4754-5

QUINCAILLERIE J.-R. GREGOIRE 3605 ONTARIO EST LA. 4-1167

Modelectric HARDWARE LTD VILLE MONT-ROYAL 2324 LUCERNE — RE. 1-6871 CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

J.-M. RAVARY INC. 4039 EST, RUE STE-CATHERINE LA. 6-9128

Quincaillerie TRUDEAU 6541 BOUL. ST-LAURENT CR. 3-3601

IBERVILLE HARDWARE CO. LTD 9 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

NOISEUX LIMITEE 2480 O., NOTRE-DAME WE. 2-3191 1452 E., BELANGER RA. 9-1821 6094 O., SHERBROOKE HU. 4-3591

QUINCAILLERIE REX HARDWARE
DEPOSITAIRE DES PRODUITS REARDON
Pour la quincaillerie la plus rapprochée de chez vous signalez LA. 7-0321

Val Royal 12200 boul. Reed, Cartierville, FE. 4-5320 11401 boul. Pie-IX, Mtl-Nord, DA. 2-7341

QUINCAILLERIE LACROIX HARDWARE 497 ouest, JEAN-TALON CR. 2-5768

PAQUETTE & GUY LTEE 367, boul. DES LAURENTIDES PONT-VIAU MO. 9-7151

Webster and SONS LIMITED UN. 1-1511 EN VENTE A TOUTES NOS SUCCURSALES

LA SALLE BUILDERS SUPPLY LIMITED 159 OUEST, RUE JEAN-TALON Montréal CR. 3-1781

QUINCAILLERIE Pascal HARDWARE EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS Service des commandes postales 301 rue CRAIG OUEST

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

QUINCAILLERIE Ravary LIMITEE 3767 EST, RUE STE-CATHERINE LA. 7-2311

Quincaillerie PAUL RIVET 5771 MARSEILLE CL. 5-7472

QUINCAILLERIE RO-NA
TOUS LES PRODUITS REARDON SONT EN VENTE CHEZ LES MARCHANDS RO-NA
Localisez votre marchand RO-NA le plus rapproché en signalant RE. 1-9521

Ryan PAINT CO. LTD.
LIVRAISON GRATUITE partout à Montréal et dans toute la banlieue
Montréal 1662, STE-CATHERINE E. LA. 5-9812 6515 PAPINEAU — RA. 2-3644
Outremont 1148 VAN HORNE — CR. 1-0926
Verdun 5661 VERDUN — PO. 9-8481
Westmount 1311 GREENE — WE. 7-1496
St-Lambert 480 VICTORIA — OR. 1-7295
Croydon 287 DOMVILLE — OR. 6-1011

Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241
Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

Nouvelle convention collective signée à Arvida

Augmentation globale de $6.30 par semaine obtenue à l'Alcan

ARVIDA. — (J. P.) — Des augmentations de salaire se totalisant à $6.30 par semaine et échelonnées sur une période de 3 ans, la rétroactivité à compter du 17 septembre 1960, l'incorporation du boni de vie chère, soit $3.60 par semaine, au salaire de base, (avec l'élimination de cette clause), des vacances de 3 semaines après 10 années de service, tels sont les principaux avantages monétaires du nouveau contrat de travail de la section des employés de bureau à l'Alcan, d'Arvida.

La signature officielle de cette nouvelle convention collective d'une durée de 3 ans a eu lieu à Arvida hier et elle entre en vigueur immédiatement; elle expirera donc le 8 mai 1964.

M. D. H. Ferguson, directeur des usines et M. P. Daigle, représentant de la division des services du personnel, ont signé le document au nom de la compagnie; M. D. Adrien Plourde, président du syndicat national des employés de l'Aluminium d'Arvida, et M. Robert Lalancette, président de la section des employés de bureau, ont signé pour le syndicat.

La compagnie a accepté de rendre la cotisation syndicale obligatoire comme condition d'emploi, pourvu que 80 pour cent des emplois régis par la convention collective des employés de bureau aient adhéré à leur syndicat le 40e jour qui suivra la signature de la dite convention. Si la clause qui précède entre en vigueur, les employés déjà au travail devront s'y conformer. Si l'objectif du 80 pour cent n'est pas atteint, la clause de l'ancienne convention demeurera en vigueur.

Les employés de bureau auront droit à 3 semaines de vacances payées après 10 ans de service; et ce, à compter de 1961. Toutefois, la date d'éligibilité pour prendre une 2e ou 3e semaine de vacances sera fixée au premier mai de chaque année, alors que jusqu'ici la date d'éligibilité était celle de l'anniversaire de l'entrée d'un employé au service de la compagnie.

Tout employé de bureau baissé de position en raison d'une diminution des activités ou réembauché à la suite d'une mise à pied pourra demander, en vertu de la nouvelle clause d'ancienneté, une période de familiarisation de 5 jours de travail dans une autre occupation.



MAITRES DE LA CIBLE — L'équipe des Moose d'Arvida a raflé les grands honneurs dans le circuit régional de dards. Les joueurs du capitaine Lew Verhelle ont remporté le championnat de la cédule régulière ainsi que celui des séries éliminatoires. Le groupe était composé de Yvon Gagnon, Y. Ouellet, C. Routhier, A. Brassard, P. Simard, E.-M. Simard, C. Flamand, R. Migneault et Raoul Perron. M. V. Delongchamps, gouverneur de la loge des Moose accompagne les joueurs qui posent avec les deux trophées remportés.

De nombreuses festivités prévues à Alma, cet été

ALMA (G.P.) — Le comité spécial formé au sein du Jeune commerce d'Alma en vue d'organiser différentes manifestations pendant l'été, vient de faire connaître l'ébauche d'un programme assez chargé. Les festivités sont agencées de façon que toute la population du Lac-St-Jean puisse y prendre part activement.

Les fêtes qui auront lieu à Alma, Naudville et Isle-Maligne, complètent un programme régional dont le centre est la traversée du lac St-Jean à la nage, entre Péribonka et Roberval. Parmi les autres localités qui y participent, notons Péribonka, Mistassini, Dolbeau, St-Félicien, Roberval, et quelques autres qui préparent différentes fêtes populaires.

Dans le district d'Alma, les manifestations s'ouvriront par le concours provincial de balle-molle, les 14, 15 et 16 juillet. Le programme comprend aussi une course de canots sur la Petite Décharge, le 22 juillet, avec concours régional des garçons de table et soirée en plein air. Deux courses cyclistes sont aussi prévues dans les villes de Naudville et d'Alma, de même que le "tour cycliste du Saguenay".

Les olympiades qui ont remporté un succès éclatant l'an dernier et qui ont valu au Jeune commerce d'Alma le trophée régional pour la meilleure réalisation, seront rééditées, mais sur une plus vaste échelle. En effet, en outre d'avoir des concours locaux, on prévoit maintenant des olympiades régionales, pour les étudiants le 19 août, et pour les adultes, le 20 août. Les olympiades locales auront lieu à la fin de juillet, soit le 29 ou le 30.

Par ailleurs, en vue d'aider financièrement le club aquatique et l'organisation des festivités, le Jeune commerce d'Alma a voulu collaborer avec les autres villes de la région en présentant une candidate au titre de "Mademoiselle Lac-St-Jean". L'agglomération doit d'abord élire "Mademoiselle Gaieté", laquelle concourra ensuite à l'élection de "Mademoiselle Lac-St-Jean". Les candidates seront connues officiellement jeudi soir, le 11 mai, au cours d'une soirée à l'hôtel Royal, d'Alma.

Assemblée des dirigeants de la ligue de balle molle Lac-St-Jean-Est, ce soir

NAUDVILLE. (G. P.) — La ligue de balle-molle Lac-St-Jean-Est prendra officiellement forme, dans son édition 1961, ce soir, alors que les magnats de la région se réuniront en assemblée, à l'hôtel de ville de Naudville. L'assemblee doit débuter à 7 h. 30, et c'est à cette occasion que seront définis les cadres du circuit, pour la prochaine année d'activités.

C'est le nouveau président de la ligue, M. Georges Naud qui dirigera la réunion. Le nouveau bureau de direction sera également complété à cette occasion. On sait déja que M. Charles Fortin, de Naudville, a été désigné comme vice-président, lors de la dernière assemblée.

Le nombre d'équipes admises au sein de la ligue pour la prochaine année d'activités sera aussi dévoilé ce soir. Jusqu'à présent, le Jonquière, les pharmacies Desmeules d'Alma et Naudville et le mont Apica sont les seuls à avoir répondu affirmativement.

La Chambre de commerce d'Alma a présenté la meilleure réalisation

ALMA. (P.T.) — La Chambre de commerce des jeunes d'Alma a présenté la meilleure réalisation de la dernière année Jeune commerce. En effet, un jury secret, siégeant lors du congrès régional du Jeune commerce qui s'est déroulé en fin de semaine à Alma, a déterminé que la Chambre de commerce d'Alma méritait cet honneur pour avoir organisé les olympiades étudiantes, dans le cadre de la huitaine de gaieté préparatoire à la traversée du lac St-Jean à la nage.

Le responsable du comité, M. Jean-Louis Rénè, qui présentait le rapport de cette réalisation, a souligné qu'elle représentait bien les buts du Jeune commerce et qu'elle s'était avérée un événement particulièrement intéressant pour la population et qu'elle avait mobilisé pas moins de 2,000 jeunes gens qui sont sans doute de futurs membres du Jeune commerce.

La Chambre de commerce de Notre-Dame d'Hébertville s'est mérité les honneurs de la meilleure présentation du rapport annuel. Cette Chambre s'est également présentée devant le comité des réalisations avec son initiative de trois magnifiques panneaux-réclame placés aux abords de la municipalité.

Suggestions

Dans le domaine des suggestions, la Chambre de commerce de St-Félicien a rallié tous les suffrages avec sa résolution à caractère régional. Dans un mémoire très élaboré, la Chambre de St-Félicien a fait ressortir le point de vue que la traversée du lac St-Jean à la nage était devenu d'une importance qui dépassait les cadres de la région et qu'il avait lieu que l'"Office National du Film" lui donne toute l'importance qu'elle mérite sur le plan de la publicité.

On étudia ensuite les suggestions présentées par les Chambres de commerce, qui ont permis de choisir la résolution que le congrès adopterait pour présenter au prochain congrès provincial : il s'agit de porter le thème du congrès provincial sur "Le développement de l'industrie touristique dans la province de Québec".

Une impasse

Le comité des réalisations a terminé ses délibérations dans une impasse alors qu'il a été impossible, d'établir la meilleure des réalisations suggérées. Les délégués qui présentaient ces résolutions, par un hasard non prévu dans la constitution, étaient les mêmes qui devaient juger la réalisation à primer. On a donc corrigé cette situation pour l'avenir, alors que le jury sera connu à l'avance afin de pouvoir juger les réalisations à leur mérite.

Allocutions

Le vice-président provincial, M. Marcel Martineau, qui rehaussait ce congrès de sa présence, a souligné que l'exécutif provincial avait la ferme conviction que le Jeune commerce régional avait connu une année particulièrement fructueuse. Il a ajouté que le président régional sortant de charge, M. Raymond Tremblay, de Dolbeau, méritait une large part des félicitations pour ces succès et qu'il devrait figurer sur l'exécutif provincial dès l'an prochain.

Il en a profité pour inviter le Jeune commerce régional à envoyer une forte délégation au prochain congrès provincial, "parce que, dit-il, c'est dans ces congrès que la poiitique Jeune commerce est établie pour l'année qui vient et que tous les membres du mouvement ont profit à faire connaître leur point de vue sur ces importantes questions. Il a mentionné, entre autres activités importantes, les journées d'été à St-Jean d'Iberville, les 17 et 18 juin, ainsi que le congrès national, à Montréal, en juillet.

Le vice-président provincial a félicité le président régional Raymond Tremblay pour le succès remporté avec le présent congrès. Il a invité les Chambres à chercher la relève et choisir les hommes-clefs qui peuvent faire les succès d'une Chambre des jeunes.

Autres activités

Les représentants des autorités municipales, provinciales et fédérales ont rehaussé ce congrès de leur présence. On remarquait entre autres, la présence de M. Paul-Emile Harvey, maire d'Alma ; de M. Léonce Desmeules, maire de Naudville et de M. Claude Lahaie, échevin d'Isle-Maligne.

Dimanche après-midi, les délégués et leurs épouses ont été reçus officiellement à un buffet-froid, offert conjointement par les villes d'Alma, Naudville et Isle-Maligne.

Les délibérations du congrès régional se sont déroulées à l'école secondaire Champagnat alors que la partie récréative réunissait les délégués et leurs épouses à l'hôtel Royal.

La présidence de la Ligue intermédiaire de football échoit à M. Léopold Bourget

JONQUIERE. (RH) — M. Léopold Bourget, sportif avantageusement connu d'Alma, a été porté à la présidence de la Ligue intermédiare de football, à l'assemblée tenue à Jonquière, hier soir. M. Bourget succède ainsi au président-fondateur, M. Rémi Maltais, également d'Alma.

Les autres membres de la direction élus, sont M. Frank Desjardins, vice-président, et M. Gaby Bouchard qui cumulera pour une seconde année la charge de secrétaire-trésorier. Les membres du bureau de direction et les représentants des équipes verront à choisir un publiciste, lors de l'assemblée qui se tiendra à Chicoutimi, lundi prochain, le 22.

Selon le projet de calendrier présenté et adopté hier soir, la saison régulière débuterait le 6 août pour se terminer le 8 octobre. Chacune des équipes disputera un total de 12 joutes. Lors de l'ouverture, Chicoutimi visitera les Lions de Jonquière-Kénogami, tandis qu'Arvida ira rencontrer le Rouge et Or d'Alma.

A la suite de la lecture du procès-verbal, les représentants des Lions de Jonquière-Kénogami ont entamé la discussion concernant le règlement de zonage. Il fut par la suite adopté unanimement que pour une période de deux ans, une équipe désirant s'établir dans les limites déjà occupées par un groupe devra préalablement obtenir la permission de la première équipe, avant de joindre les cadres du circuit. Les représentants des Lions alleguent que de ce fait, les clubs se voient protégées et peuvent plus facilement traverser les difficultés administratives.

Chicoutimi serait représenté au circuit Intermédiaire de football

JONQUIERE, (R.H.) — Il semble maintenant définitif que Chicoutimi sera représenté au sein du circuit intermédiaire de football, la saison prochaine. MM. Maurice Lalancette et Paul Langlois, qui assistaient à la réunion d'hier soir, ont laissé savoir qu'un comité provisoire avait été formé pour la promotion du football dans cette ville, et qu'il avait accepté de joindre à nouveau les rangs de la ligue cet automne.

Les conditions posées par les représentants de Chicoutimi touchent le nombre de joutes inscrites à la cédule régulière, ainsi que la date d'ouverture locale. On sait que le club de football de Chicoutimi évolue sur le terrain municipal de baseball.

De ce fait, on devra attendre que toutes les activités du baseball, y compris les séries éliminatoires, soient terminées avant d'entreprendre la saison locale de football.

Les dirigeants de la ligue ont pris ces revendications en considération, et la cédule sera rédigée de façon à rencontrer les exigences du club Chicoutimi. Cette équipe disputera ses deux premières rencontres supposées locales, à l'extérieur, quitte à les reprendre par la suite à des dates telles la Fête du travail et le jour d'Action de grâces.

Le conseil municipal discute d'évaluation avec les propriétaires

ARVIDA. (J.P.) — Le conseil municipal a rencontré les représentants du comité d'évaluation de la Ligue des propriétaires, afin de régler le litige au sujet du rôle d'évaluation de l'année 1961.

En premier lieu, le président de la ligue, M. Adrien Lévis a exposé qu'il sera possible d'en venir à une entente rapide si les recommandations du comité d'évaluation sont acceptées par le conseil. Il a ajouté que ces mêmes suggestions sont faites pour le bien commun et dans l'intérêt des contribuables de la ville d'Arvida.

Le président du comité d'évaluation, M. Jean-Paul Dionne, a énuméré les demandes suivantes :

A—L'engagement immédiat de M. Oscar Lamarre ou de M. Emile Lamarre comme président du bureau des estimateurs, avec instructions de procéder à la revision complète du rôle d'évaluation de l'année 1961, exception faite des usines;

B—L'évaluation, sur une nouvelle base, des propriétés privées et commerciales de même que l'évaluation des usines de la compagnie de l'Alcan modifiée au prorata de la variation dans l'évaluation des autres propriétés;

C—L'inventaire, au complet, des résidences et bâtisses commerciales refait dès cette année et que les corrections appropriées soient faites sur le rôle d'évaluation actuellement en vigueur, si la loi le permet;

D—Que chaque propriétaire soit avisé de tout changement dans son évaluation, lors de la confection du prochain rôle;

E—Que chaque propriétaire ait accès à la feuille d'inventaire préparée par le bureau des estimateurs ou par l'inspecteur qui procède à ce relevé;

F—Qu'une copie certifiée du rôle d'évaluation lui soit soumise chaque année, sans frais;

G—Qu'un comité de revision du rôle d'évaluation soit nommé, afin d'agir comme tribunal de première instance dans les cas de plaintes portées contre le rôle.

Au sujet des corrections à apporter sur le rôle actuel, à la suite du nouvel inventaire des résidences et bâtisses commerciales, les représentants de la ligue ont été informés que cette procédure ne serait pas légale et que les seules modifications permises sont à l'occasion d'une augmentation de valeur par le fait de nouvelles constructions, additions ou améliorations, d'une diminution de valeur par suite d'incendie ou autres causes.

Les membres du conseil ont accepté à l'unanimité qu'un avis soit adressé à tout propriétaire dont le chiffre d'évaluation varie de quelque manière, que ce soit en regard de l'évaluation précédente.

Au cours de la discussion qui suivit, les représentants de la ligue, de même que la majorité des membres du conseil, ont fait certaines suggestions au sujet des demandes soumises et il a été finalement décidé de faire une étude sérieuse des revendications de la ligue, lors d'une prochaine réunion de comité plénier afin de prendre une décision le plus tôt possible.

Programme de l'APCQ exposé au Kiwanis

"Foyers protégés" établis pour les paralytiques cérébraux du Saguenay

CHICOUTIMI. (A.F.) — L'Association de paralysie cérébrale du Québec, division du Saguenay, travaille actuellement à établir des "foyers protégés" pour les paralytiques cérébraux de la région.

Cette méthode d'éducation consiste à organiser la vie des "enfants exceptionnels" dans des maisons ordinaires, ou cinq ou six malades pourraient vivre comme toute autre famille dans la société.

C'est ce qu'a annoncé, hier soir, M. Roger Villeneuve, de Bagotville, président de l'Association de paralysie cérébrale du Saguenay, qui a parlé au souper hebdomadaire du club Kiwanis de Chicoutimi.

Selon M. Villeneuve la formule des "foyers protégés" favorise grandement l'épanouissement de la vie des paralytiques et les aide à s'adapter à la vie normale. "Nous avons peur des institutions", de dire le conférencier. Ces petites maisons procureraient l'attrait nécessaire à l'éducation de ces personnes qui sont souvent oubliées faute de la compréhension des autres.

Inventaire

En ce qui touche le "dépistage" des paralytiques cérébraux dans la région, le président a déclaré qu'un "inventaire" sera fait afin de découvrir exactement le nombre de malades mentaux au Saguenay. Cette région deviendrait ainsi la seule de la province à bénéficier des avantages d'un tel relevé. Le but de ce dépistage selon M. Villeneuve serait d'abord de connaître combien d'enfants ont besoin d'une éducation spéciale, et aussi de distinguer les différentes classes de malades mentaux afin de leur procurer l'éducation et les traitements appropriés.

Dans un autre ordre d'idées, le conférencier a précisé que l'Association de paralysie cérébrale du Saguenay dans son plan d'action échelonné sur dix ans a l'intention d'offrir des bourses pour encourager la spécialisation des éducateurs dans ce domaine. Il a affirmé qu'advenant un besoin pressant, on se demanderait bien où chercher une personne compétente capable de procurer l'enseignement et l'éducation spéciaux que requièrent les malades mentaux à tous les degrés.

Chicoutimi compte présentement une classe de paralytiques. Une douzaine d'enfants. Mais "il faut voir loin" d'ajouter M. Villeneuve et les paralytiques seront avec nous tant que nous n'aurons pas trouvé la solution à cette cause : "La paralysie n'est pas une maladie mais une condition . . "

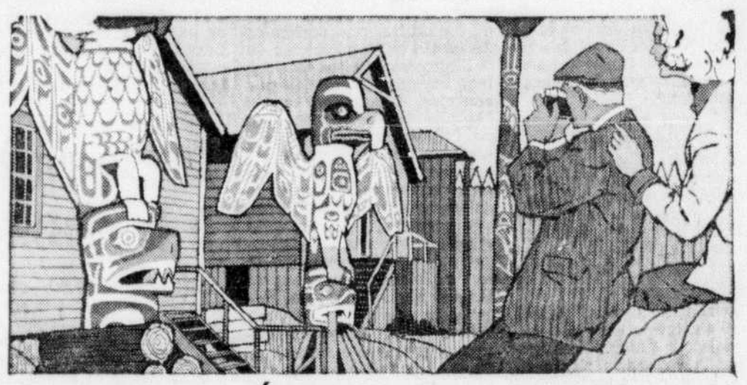
M. Villeneuve a souligné le beau travail effectué jusqu'à présent par l'association du Saguenay. Mais il reste encore beaucoup à faire.

Instructeur adjoint pour les Athlétiques

ALMA. (G. P.) — La direction des Athlétiques d'Alma a fait savoir hier qu'elle avait retenu les services d'Arthur Fitzpatrick, en vue de la prochaine saison. Fitzpatrick a été embauché en qualité d'assistant instructeur et de ce fait il devient le collaborateur immédiat de l'instructeur Gérard Duchesne.



LES DETENTEURS DU TROPHEE DU CHAMPIONNAT — L'équipe O'Keefe de la ligue Commerciale "B" du Cap-de-la-Madeleine a triomphé par 199 points de celle de Jean-Guy Béland, dans la grande finale de 10 parties disputées au centre Montambo. Sur cette photo, nous voyons les membres de l'équipe championne qui sont, de gauche à droite, premier rang : Roland Lacroix, René Mailhot et Jacques Hubert. Au second rang, dans le même ordre : Germain Poirier, Marcien Poirier, Camille Lebon, donateur du trophée, et Marcel Lacroix.



LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Pour financement et travaux

Le conseil du Cap étudiera ce soir 4 séries de soumissions

CAP - DE - LA - MADELEINE. (G. B.) — Le conseil municipal du Cap-de-la-Madeleine se réunira à nouveau ce soir, pour délibérer sur quatre séries de soumissions, ouvertes, hier soir, en séance publique.

Les conseillers devront d'abord faire leur choix entre sept syndicats financiers, qui s'offrent à acheter une émission d'obligation de $273,000, puis arrêter leur préférence sur des entrepreneurs locaux, pour la confection de travaux d'égout, dans trois secteurs de la ville.

A l'issue de la séance, le maire J.-Réal Desrosiers a expliqué que, dans le cas du financement, il faudra soumettre les soumissions à la Commission municipale de Québec. Il s'attend que le pouvoir provincial fera savoir son choix dès ce matin. Mais il a laissé entendre qu'un emprunt de gré à gré peut être réalisé. Il a promis de s'enquérir, dès aujourd'hui, d'une telle possibilité. A tout événement, on saura dès ce soir avec quel groupe de financiers le conseil devra transiger.

Par ailleurs, en ce qui concerne les travaux à être exécutés, le maire a dit qu'il ne s'agit pas, au stade actuel, d'accorder des contrats, mais bien de s'enquérir du prix qu'il faudra payer, pour construire les collecteurs d'égout, si les contribuables en manifestent le désir au cours d'une assemblée de référendum.

Le financement

Les $273,000 que la ville veut emprunter, en émettant des coupures sur le marché des obligations, serviront à payer certains travaux exécutés, ou à rembourser le Trésor municipal des sommes consenties à ces fins, ou encore à faire honneur à des obligations contractées auprès de prêteurs temporaires.

Les travaux concernés se répartissent comme suit : égout et aqueduc, $45,000 ; trottoirs, $50,000 ; travaux de chômage, en deux tranches respectives de $94,000 et $11,000 ; forage d'un puits à la rue Beaudry, actuellement en chantier, $23,000 ; travaux d'assiette du boulevard Duplessis et forage de puisards dans la rue Thibeault, $50,000 ; pour constituer un total de $273,000.

Les sept syndicats financiers ont exigé les mêmes taux d'intérêt pour des sommes égales, et devant être remboursées pendant des périodes identiques. Le choix devra donc se faire en tenant compte du pourcentage accordé sur la valeur nominale. Les $273,000 seront remboursés en 20 ans, soit $129,000, au taux d'intérêt de 5.5 pour cent, de 1962 à 1971, et $144,000, au taux de 6 pour cent, de 1972 à 1981.

Dans l'ordre de leur ouverture par le greffier Arthur Beaudin, les soumissions ont été les suivantes, pour le financement des $273,000.

Le syndicat constitué de Crédit Québec Inc., Florido Matteau et Fils Enrg., Morgan, Ostiguy et Hudon Ltée et Banque Canadienne Nationale, offre un prix nominal de $98.62 pour $100 ; le syndicat constitué de L.-G. Beaubien et Cie Ltée, René-T. Leclerc Inc., et Crédit Interprovincial Ltée, offre un prix nominal de 98.62 pour $100 ; la compagnie Veillet, Langlois et Courtemanche Inc., offre $98.73 pour $100 ; le syndicat formé de Grenier, Ruel et Cie Inc., Bell, Gouin Lock and Co. Ltd., Corporation de prêt de Québec, J.-E. Laflamme Limitée, Oscar Dubé et Cie Inc., Garneau et Boulanger Ltée et Jacques Légaré et Cie Ltée, offre $98 pour $100 ; le syndicat formé de Dominion Securities Corporation Ltd., The Provincial Bank of Canada, Bélanger Inc., Nesbitt, Thomson and Co. Ltd., et la Maison Bienvenu Ltée, offre $97.88 pour $100 ; le syndicat constitué de A. E. Ames Co. Ltd., Wood and Gundy Co. Ltd., Dawson and Hannaford Ltd., Royal Bank of Canada, et Casgrain Co. Ltd., offre $98.267 pour $100 ; la firme W. C. Pitfield Co. Ltd. offre $97.959 pour $100.

Travaux d'égouttement

Le greffier a ensuite dépouillé les soumissions, pour la construction d'un collecteur d'égout, dans la rue du Sanctuaire. Elles ont été comme suit : Massicotte et Fils Ltée, $134,630.97 ; Compagnie de construction Dollard Ltée, $117,450.

Pour des travaux du même ordre, dans les rues Rochefort et de Grandmont, on a pris connaissance des soumissions suivantes : Massicotte et Fils, $270,169.61 ; Compagnie de construction Dollard Ltée, $272,930 ; Compagnie de construction Laviolette, $213,032. Pour une seule partie de ces travaux, soit de la côte Beaumier à la rue Fusey, Massicotte et Fils demandent $163,963,04 ; Compagnie de construction Dollard Ltée demande $161,630 ; Compagnie de construction Laviolette demande $76,975.

Pour d'autres travaux, au nord du viaduc de la rue Thibeault, Compagnie de construction Dollard demande $553,366 ; Massicotte et Fils Ltée demandent $615,712.38 ; Compagnie de construction Laviolette demande $420,330. Pour une partie de ces travaux, soit celle à l'extrémité sud de la rue Boucher jusqu'à l'intersection Barcroft et Crevier et les rues adjacentes, Compagnie de construction Dollard demande $398,467 ; Massicotte et Fils demandent $422,137.98 ; et Compagnie de construction Laviolette demande $308,285.



SCOTT SYMONS DANS LA MAURICIE — Le journaliste torontois qui s'est fait Canadien français pour des fins culturelles, mais qui continue à croire fermement en la culture anglo-saxonne, est venu la semaine dernière dans la Mauricie pour confronter ses théories avec celles que les Québecois peuvent leur opposer. Il en a profité pour "approfondir" l'âme canadienne-française. Et il n'a cru mieux faire que de rencontrer des journalistes. Cette photo a été prise à l'issue d'une réunion animée au cours de laquelle plusieurs passes d'armes se sont déroulées au salon vert du Château De Blois. Nous reconnaissons, assis, de gauche à droite : Mlle Françoise Trudel, de "La Voix de Shawinigan"; MM. Scott Symons, l'invité de ses confrères; Phil Kimball, un Américain, qui était venu défendre ses points de vue, et Paul Dupuis, commentateur radiophonique; debout, même ordre : MM. Duncan Breese, du "St. Maurice Valley Chronicle"; Bernard Champoux, du poste "CKTR"; Guy Bourdon, chef des bureaux de LA PRESSE en Mauricie; Louis Caron, du "Nouvelliste", et Maurice Loranger, de "Nos Droits".

17 soumissionnaires pour une école primaire à Louiseville

LOUISEVILLE. — Dix-sept entreprises de la Mauricie ont fait la demande des plans et devis pour la construction d'une école primaire de 16 classes, devant être érigée entre l'école Tessier et le collège actuel, rue St-Jacques. Ce sont : Constructeurs St-Maurice Ltée, Ducharme et Dupont construction Inc. et R. Marcel Grenier de Shawinigan, Charles-Edouard Rouette de Pointe-du-Lac, L.-A. Brouillette de St-Narcisse, Lionel Masse, les entreprises Louiseville Inc., Maison Neuve Construction Enrg., Maurice Lessard et Frère, Albert Cloutier et Giguère et Groleau de Louiseville, Rosaire Dufresne, Allen Construction Ltd. et Tellier et Groleau Inc., de Trois-Rivières, Capitanal Construction Co., Roland Béchard et J.-P. Morin Ltée du Cap-de-la-Madeleine.

Les demandeurs ont jusqu'au lundi, 15 mai, avant 6 h. du soir pour apporter leur soumission. La Commission scolaire devrait en prendre connaissance le soir même, lors de la reprise de la séance ajournée du 2 mai dernier.

La construction aura la forme d'un H. Elle comptera deux étages mais pas de sous-sol. Il appert que le coût dépasserait les $250,000.

Le convoyeur géant de Shawinigan aboutira au Cap-de-la-Madeleine

CAP-DE - LA - MADELEINE. (G. B.) — Le convoyeur que des financiers voudraient construire pour relier la ville de Shawinigan au fleuve St-Laurent, aboutira au Cap-de-la-Madeleine, et non à Trois-Rivières comme nous l'avons affirmé dans notre édition d'hier. Cette rectification a été faite hier par le maire Réal Desrosiers, qui a expliqué le parcours exact de cette chaîne sans fin, destinée à transporter des marchandises de toutes sortes sur une distance d'une vingtaine de milles.

Il semble que le convoyeur arrivera en bordure du fleuve, près de l'emplacement actuel des St-Maurice Industries, au Cap-de-la-Madeleine, et qu'il suivra le tracé des tours de transmission, en ligne droite, jusqu'aux usines de Shawinigan.

Il s'agira d'une voie mobile à deux sens, à fleur du sol et couverte sur toute sa longueur. Des embranchements secondaires sont prévus à divers endroits stratégiques du parcours pour desservir les industries intermédiaires. Des stations de relais seront également construites pour faciliter le transport.

M. Desrosiers n'a pu cependant répondre à certaines questions d'ordre technique, puisque les plans ne sont pas encore définitivement tracés. Il a cependant affirmé que le flot des marchandises pourra être continu et que le coût du transport sera minime à comparer à ceux actuellement consentis aux entreprises traditionnellles de transport.

Le maire du Cap a précisé que le but premier d'une telle initiative sera de conserver à la ville de Shawinigan les industries qui sont déjà installées à cet endroit, en leur assurant un débouché direct et à peu de frais vers la voie maritime du St-Laurent. Le coût du transport par tonne serait abaissé de $2.50 à $0.35. Il s'agit évidemment de chiffres approximatifs, mais M. Desrosiers affirme que l'avantage sera de cet ordre.

Il semble qu'une partie des capitaux nécessaires sera investie par des hommes d'affaires européens. Enfin, il s'agit d'un investissement de quelque $10 millions.

Initiation chez les Chevaliers de Colomb de Shawinigan, le 14

SHAWINIGAN. — Le conseil 1877 des Chevaliers de Colomb de Shawinigan tiendra une initiation aux trois premiers degrés de l'ordre, dimanche le 14 mai, à la salle du conseil, sur la 5e rue.

La journée débutera par le rassemblement des candidats, à 7 h. 30 de l'avant-midi, aux salles du conseil. A 8 heures, il y aura initiation au premier degré, suivie à 9 h. 30 d'une messe à l'église St-Pierre. A 10 h. 30, on procédera à l'initiation des candidats au deuxième degré. A 2 heures de l'après-midi, on reprendra les séances, avec l'initiation au troisième degré, sous la présidence des députés de district de la Mauricie. L'officier conférant sera M. Roland Paquin, député du district no 18, de La Tuque.

A 6 h. 30, le banquet colombien sera servi par les candidats et les membres.

Le secrétaire-financier, M. Robert de Charette, demande aux conseils environnants qui désirent présenter des candidats de bien vouloir le faire aux heures indiquées plus haut. Il serait préférable de communiquer avec lui auparavant, entre 7 heures et 9 heures chaque soir, à la salle des Chevaliers de Colomb, à LE. 6-3371.

Examinée à huis clos par la commission d'enquête sur l'école Maurice-Duplessis

Une convention secrète aurait été signée entre les associés

par Denis MASSE

TROIS-RIVIERES. — La première audience à l'enquête sur l'écroulement d'un pavillon de l'école normale Maurice-Duplessis, a révélé hier, l'existence d'une convention secrète entre l'entrepreneur, Adrien Demontigny et ses associés, MM. Décary et Asselin. Le représentant de l'opposition à l'enquête, Me Pierre Trudel, semble attacher une grande importance à cette convention et en a exigé la déposition.

Il est vrai que M. Demontigny s'est montré très réticent sur cette question de la convention, prétextant ne pas comprendre clairement le sens de la demande de Me Trudel, et que son procureur, Me François Nobert, s'est tout d'abord opposé catégoriquement à l'exhibition de ce document.

Mais sur les instances d'un autre procureur, Me Wilfrid Desjardins, occupant pour les ingénieurs et l'architecte, Me Nobert allait un peu plus tard consentir à produire cette convention pour le bénéfice seul des commissaires. Le président de la commission, Me Claude Bisson, promit de ne dévoiler que les extraits de la convention ayant quelque rapport avec l'exécution des travaux ou la compétence des constructeurs.

Me Nobert avait d'abord soutenu que la déposition de cette convention n'allait servir d'autres fins que "la publicité extrinsèque à l'enquête".

S'il y a des éléments politiques mêlés à toute cette affaire, c'est manifestement sous la roche de cette convention que se cache l'anguille. Et autant d'aucuns tiennent à soulever la roche, d'autres tiennent à s'asseoir dessus.

Trois témoins

La première journée de l'enquête a permi d'entendre successivement l'architecte Jean-Louis Caron, l'ingénieur Claude Bourgeois et l'entrepreneur Adrien Demontigny. L'audience a été ajournée à 5 heures, sur le témoignage de ce dernier, pour n'être reprise que le 17 mai. D'autres séances auront ensuite lieu les 23, 24 et 25 mai.

Avant la reprise de l'audience, après dîner, les commissaires avaient visité le chantier et constaté l'ampleur des dégâts.

Un des trois blessés au cours de l'effondrement assistait à l'enquête, le bras figé dans le plâtre dans la position de l'équerre.

Des témoins oculaires de l'écroulement survenu le 28 avril avaient aussi été convoqués, mais ne furent pas appelés à la barre à cette première audience.

Rappelons que la commission d'enquête formée de Me Claude Bisson et des ingénieurs Roger Beauchemin, de Montréal et Gilles Vandry, de Québec, doit soumettre son rapport pour le 15 juin.

Chacun des trois témoins hier a été aussi longuement questionné par le procureur de la Concrete Columm Clamps Limited, Me Henri Laurier (le petit-fils de sir Wilfrid Laurier). A titre de sous-contractant, cette entreprise était chargée de couler les poutres et les colonnes de béton.

Le précontraint

L'une des révélations les plus notables dans cette instruction où chacun des antagonistes essaie de tranmettre à l'autre la responsabilité de l'effrondrement, est venue de l'ingénieur Claude Bourgeois quand il a affirmé que les méthodes d'exécution du précontraint avaient été laissées à l'entrepreneur.

M. Bourgeois a aussi admis qu'à sa connaissance c'était la première fois que le précontraint était réalisé à partir de la toiture en descendant ; ailleurs on le faisait plancher par plancher. Cela n'a pas empêché l'ingénieur de déclarer qu'il recommandera encore cette façon de procéder. Mais sa "recommandation" eut le don de dérider l'auditoire.

Optimisme rare

Un autre bon moment de l'instruction par ailleurs fort technique, a été la répartie du président Me Claude Bisson, lorsque M. Demontigny questionné à ce sujet, avoua avoir exécuté le défrichement de l'emplacement avant de se voir accorder le contrat. "Vous étiez optimiste", questionna le président. Le témoin se contenta d'acquiescer.

A un moment donné, un débat s'engagea sur les honoraires versés à l'ingénieur Claude Bourgeois. Son procureur, Me Desjardins, s'objecta carrément en affirmant que cela n'avait rien à voir avec la cause instruite devant les commissaires. Mais le procureur de Concrete Column, Me Laurier, semblait y tenir mordicus car il tentait d'établir par là la responsabilité entière de l'ingénieur. Il produisit même une lettre de l'ingénieur Bourgeois au surintendant de l'Instruction publique, sollicitant la "surveillance complète" des travaux et demanda à l'ingénieur de définir ce qu'il entendait par le mot "complet". Celui-ci s'appuya sur le code d'éthique des ingénieurs pour déterminer la surveillance partielle en regard de la surveillance complète. Il répéta à plusieurs reprises que son rôle était de veiller à ce que les travaux soient exécutés selon les plans et devis.

Il a été révélé au cours de l'instruction que le précontraint fut mis au point en 1929, mais que ce n'est qu'en 1952 qu'un premier travail du genre était réalisé dans la province de Québec et même au Canada.

Sur le précontraint lui-même, les seules allusions ont été celles des travaux laissés à l'entrepreneur et une admission de M. Demontigny sur le fait que ce devait être son entreprise qui soit chargée de

Voir CONVENTION en p. 36

Déblaiement autorisé

TROIS-RIVIERES. — Le président de la commission d'enquête sur l'écroulement de l'école normale Duplessis, Me Claude Bisson, a autorisé hier le déblaiement des décombres sur le chantier de construction. Les ruines étaient restées en place depuis le moment de l'effondrement survenu le 28 avril.

L'entrepreneur Adrien Demontigny a affirmé que le déblaiement serait entrepris dès ce matin.

LA PRESSE perd l'un de ses meilleurs camelots

GRAND'MERE. — René Giguère, âgé de 15 ans, fils de M. et de Mme Patrick Giguère, du 1550, 9e Avenue, à Grand'Mère, qui faisait partie de la grande équipe de la distribution de LA PRESSE depuis l'ouverture du



RENE GIGUERE

bureau de Shawinigan, est décédé samedi, à l'hôpital Laflèche de Grand'Mère, d'une commotion cérébrale.

L'adolescent avait été admis à l'hôpital mardi dernier et son état de santé n'a cessé d'empirer au cours de la semaine dernière.

Le jeune René se classait parmi les cinq meilleurs camelots de la région de Shawinigan et il assurait la distribution de LA PRESSE à 45 abonnés.

Outre son père et sa mère, il laisse dans le deuil ses frères : Normand, Jean-Louis, Gérard, Rosaire, Raymond et Jean ; ses soeurs : Danielle, Judith, Audette, Sylvie et Martine ; sa grand-mère maternelle, Mme Vve Orphir Brousseau, ainsi que plusieurs oncles et tantes.

Le service funèbre a été chanté ce matin à l'église de la paroisse Saint - Jean - Baptiste de Grand'Mère et le corps a été inhumé au cimetière paroissial.

Tous les membres du personnel de LA PRESSE offrent leurs plus sincères condoléances à tous les parents du jeune disparu.

Nécrologie

M. D. PERREAULT

A l'hôpital Comtois de Louiseville, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Donat Perreault, époux de Florida Racine, demeurant à 32 B, rue St-Jacques.

Les funérailles auront lieu mercredi le 10, à 10 h., à l'église paroissiale de Louiseville. L'inhumation se fera au cimetière du même endroit. La dépouille mortelle repose au 1, rue St-Marc, à Louiseville.

A propos d'un témoignage

Mise au point de Me R. Daoust

De Me Raymond Daoust nous recevons le texte publié ici. Il s'agit d'une mise au point faite dans le but de rétablir certains faits.

Le 4 avril 1961, LA PRESSE publiait un compte-rendu judiciaire en provenance de Trois-Rivières intitulé "Me Raymond Daoust aurait dicté les témoignages au procès de C. Lamothe".

Ce titre s'inspirait apparemment du témoignage rendu par M. Laurent Bellemare.

J'ai commandé une transcription sténographiée de cette déposition et nulle part M. Bellemarre n'indique-t-il que j'aurais directement ou indirectement dicté son témoignage à un procès antérieur.

Cet article m'ayant causé un tort considérable, j'apprécierais que la présente mise au point soit publiée pour rectifier l'impression qui a pu se dégager de cet article.

Je concède que ce titre a pu résulter d'une interprétation rapide et infidèle du texte envoyé par votre correspondant mais je tiens à préciser, pour le bénéfice de vos lecteurs, que jamais il n'a été question en Cour que "j'aurais dicté les témoignages au procès de C. Lamothe", ce qui est d'ailleurs contraire à mes principes et à l'éthique professionnelle du Barreau.

D'autre part, votre correspondant a erré en écrivant dans son compte-rendu : "Et Me Daoust a ajouté : si çà chauffe on embarque Larose et Dufour". La transcription de la preuve révèle que ce serait M. Lamothe, et non moi, qui aurait fait cette déclaration.

Je vous saurais gré de rectifier le tout dans une prochaine édition de LA PRESSE.

Dont acte.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

La Banlieue vote l'abolition du règlement de prohibition

TROIS-RIVIERES. (J.-B.) — Le règlement de prohibition, dans la paroisse de Trois-Rivières a été aboli hier par le vote populaire.

On sait qu'un référendum était ouvert aux contribuables depuis vendredi, pour décider de ce règlement, qui interdisait jusqu'à maintenant la vente de toute boisson alcoolique, dans le territoire de la municipalité.

Sur un total de 2,136 électeurs éligibles au vote, seulement 415 personnes ont déposé leur bulletin. De ce nombre, huit bulletins ont été rejetés.

Les résultats sont les suivants : 302 contribuables ont voté pour l'abolition de la prohibition, tandis que 105 contribuables se sont prononcés en faveur.

Les deux bureaux de scrutins étaient situés en la salle de la Coopérative Ste-Marguerite. La période de votation prit fin à 2 h. 20 hier après-midi, quand le secrétaire du référendum M. Roland Prévost, décida de fermer et de procéder au comptage officiel.

On sait qu'en vertu de la loi municipale, relativement à un tel référendum, le secrétaire du scrutin a le privilège de mettre fin à la votation, dès qu'une période de 30 minutes s'est écoulée sans qu'un voteur ne se soit présenté pour déposer son vote.



DES CENTAINES D'AUTOS AU SANCTUAIRE — La cérémonie de bénédiction des automobiles au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, dimanche dernier, a mobilisé 13 pères Oblats de M.I., qui, à l'issue du chapelet commenté par le R.P. Jacques Rinfret, O.M.I., au pied de la Statue miraculeuse, circulèrent dans les allées des jardins du Rosaire. La cérémonie eut lieu sur les différents parcs de stationnement du sanctuaire. Cette photo montre l'affluence considérable des automobiles au sanctuaire. On sait qu'une seconde et dernière cérémonie du genre aura lieu le quatre juin.



Le pilote d'appels fait tout à lui seul:

A la fois tableau d'appels, table de conférence, système d'intercommunication, ce merveilleux dispositif est idéal pour les affaires. Renseignez-vous!

...un autre service exclusif BELL.

BELL — La seule source pour toutes vos communications d'affaires!

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

A Shawinigan

Le président du CSN fait une rétrospective de l'année 60-61

SHAWINIGAN. — Le président du Conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan, M. Martial Laforest, faisant la rétrospective de l'année écoulée, au cours du congrès de fin de semaine, a remarqué que l'année 1960-61, avait été très active. "Le conseil central qui compte environ 3,500 membres, disait-il, a le droit de se proclamer l'organisme le plus représentatif de la région de Shawinigan. Il n'en tient qu'à nous, par notre action, d'occuper cette place".

Il a profité de l'occasion pour demander à tous les délégués au conseil central de s'acquitter consciencieusement de leur tâche et d'assister en grand nombre aux assemblées. Il a donné quelques directives aux syndicats pour que ces délégués soient choisis avec soin.

M. Laforest, dans les modifications ou les améliorations qu'il désire apporter à la constitution du conseil central, notait entre autres choses, qu'il y aurait beaucoup à faire au point de vue organisation.

"Trop de travailleurs qui ne sont pas nécessairement hostiles au syndicalisme du fait qu'ils ne sont pas syndiqués, regardent avec envie l'émancipation progressive de la classe ouvrière organisée, déclarait-il, pour que nous puissions nous permettre de les oublier ou de les classer comme n'ayant pas voix au chapitre.

Si nous trouvons que le syndicalisme est nécessaire pour nous, nous devons faire tout ce qui est possible pour donner aux travailleurs non organisés, l'occasion d'entrer dans nos cadres. Pour cela, il est extrêmement important que nous possédions un comité d'organisation dont le 3e vice-président serait responsable".

M. Laforest a aussi parlé de l'éducation et de la vie politique. Dans l'éducation, il a incité les syndiqués à augmenter sans cesse le répertoire de leurs moyens.

Toutes les recommandations du président ont été acceptées par le congrès qui réunissait 66 délégués des onze syndicats affiliés au conseil central CSN.

Le ministre du travail, l'hon. René Hamel a rendu visite aux congressistes samedi après-midi. MM. Jean Marchand et Marcel Pépin, respectivement président général et secrétaire-général de la CSN ont également assisté à une partie du congrès, de même que le chanoine Henri Pichette, aumônier général de la CSN.



LE CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX DE SHAWINIGAN tenait son congrès annuel en fin de semaine à Shawinigan. Ce congrès s'est terminé par l'élection du nouveau conseil. De gauche à droite, ce sont : MM. André Legendre, secrétaire; Jean Maillette, 3e vice-président; Mlle Claudette Boulé, assistante du secrétaire; MM. Léo Groleau, trésorier; Martial Laforest, réélu président; Yvon Martin, 4e vice-président; Henri Deschamps, 1er vice-président; l'abbé Jean-Guy Hamelin, aumônier, et Noël Lemire, 2e vice-président.

L'abbé Hamelin définit une action syndicale chrétienne

SHAWINIGAN. — L'aumônier du Conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan a déclaré dimanche que "toute action, syndicale amorcée en vue de l'établissement de la justice et de la charité dans le monde économique rejoint la grande mission de l'Eglise, qu'elle répond aux vues du Christ sur l'organisation de la société".

Parlant aux congressistes du Conseil central, l'abbé Jean-Guy Hamelin poursuivait : "Il serait malheureux que tant d'efforts demeurent perdus pour ceux qui les déploient, parce qu'ils n'en prennent pas conscience. Soyez convaincus que vous travaillez pour l'Eternité quand vous militez sur le plan social, et soyez convaincus que votre action sera d'autant plus profonde et féconde qu'elle sera davantage alimentée aux véritables sources qui sont celles de votre christianisme."

Il avait rappelé, au début de son message, que les ouvriers de Shawinigan évoluent dans un mouvement syndical à base idéologique.

"Vous avez compris, disait-il, qu'il n'y a pas d'action syndicale vraie, profonde, efficace pour la just epromotion des travailleurs, sans doctrine sociale, sans pensée sociale. Et comme vous êtes chrétiens, vous savez très bien que les principes qui guideront votre marche seront puisés dans la doctrine de l'Eglise à laquelle vous appartenez."

L'abbé Hamelin a souligné ensuite que ces principes ont été codifiés par les chefs de la Confédération des syndicats nationaux "dans une déclaration qui devrait devenir la normes de votre action."

Il disait ensuite que les vrais syndiqués devraient connaître et comprendre ces principes. Le militant syndical devrait être bien convaincu que c'est lui qui a la responsabilité d'appliquer ces principes. Il devrait toujours garder la préoccupation d'apprécier la réalité et de la confronter aux principes.

L'abbé Hamelin a donné plusieurs autres conseils du genre. Son sujet lui était venu à l'esprit de l'adoption par la CSN d'une nouvelle déclaration de principe. Cette nouvelle déclaration vient à la suite d'un changement de nom de cette centrale syndicale qui touche à la confessionnalité.

Devant une forte opposition

Le règlement de construction prend la route des oubliettes en banlieue

par JEAN BEAUDRY

TROIS-RIVIERES. — Le règlement de construction, dont il est question depuis deux ans dans la municipalité de la paroisse de Trois-Rivières, vient de prendre le chemin des oubliettes. Voilà ce qui ressort de la décision des membres du conseil municipal qui, hier soir, ont décidé de le rescinder.

C'est à la veille même où le projet semblait être voué au succès qu'il fut remis à plus tard, laissant au conseil municipal le privilège d'y apporter certaines modifications.

Mentionnons que cette décision fut prise au cours de la dernière séance du conseil municipal, avant l'élection du maire Jules Montour et de trois échevins. Le projet aura donc reposé sur la table du conseil durant tout le présent terme, sans qu'aucune décision soit prise.

La municipalité se trouve donc sans mode rigide de construction et personne peut dire, pour l'instant, quelle disposition prendra le nouveau conseil.

C'est aussi une question que pourra poser le contribuable au cours des prochains jours, étant maintenant rendu en période d'élection municipale.

Le présent règlement de construction dans la municipalité laisse beaucoup à désirer et chacun conçoit qu'il pèse beaucoup pour l'avenir de tout ce territoire, qui connait actuellement un essor considérable.

Certes, qu'il est difficile de contenter tout le monde et chacun semble se refuser à autant d'exigences. Tandis que les tenants du règlement projeté, tel que préparé par l'urbaniste Benoit-J. Bégin, selon la technique moderne de construction, il s'en trouve d'autres qui, aux intérêts mesquins, contrecarrent le projet en lui donnant souvent une fausse interprétation, dans le simple but de s'offrir le privilège de construire sans satisfaire un code régulier de construction reconnu dans la plupart des municipalités bien organisées.

Référendum

On sait que lors d'une séance précédente, le conseil municipal avait été unanime à accepter le règlement de construction et de le soumettre à une assemblée des contribuables.

Selon les exigences de la loi municipale, l'administration s'est vue, hier soir, forcée de retirer le règlement quand sept électeurs ont demandé un référendum sur la question.

Le projet ne viendra pas cependant devant le peuple, du fait que le règlement n'a pas été entièrement lu à l'assemblée des électeurs. Il s'agit d'un volume de 203 pages et l'urbaniste Georges Robert, représentant l'agence Bégin, donna lecture de seulement 60 pages. Ce fait autorise le conseil à décider du sort du projet.

Vive altercation

Un contribuable du nom de Gélinas en est venu à une vive altercation avec le conseiller Paul-Emile Ouellette quand celui-ci déclara que le règlement préparé par l'agence Bégin était à la mesure de la municipalité et qu'il était impossible de satisfaire tout le monde. Il laissa entendre que le moment était venu pour la municipalité de prendre les mesures pour adopter un code de construction pour mettre fin à la construction indésirable.

Le contribuable prit la parole pour signifier à l'échevin qu'avec ce règlement, la construction domiciliaire devenait impossible pour le propriétaire modeste.

On sait que la municipalité de la paroisse est actuellement aux prises avec certains propriétaires qui entreprennent de construire des gîtes indésirables. Le fait que le contrôle de la construction dans la ville est devenu sévère, ceux qui ne peuvent satisfaire ce mode de construction se dirigent vers la banlieue, où le règlement de construction est plus malléable, mais qui, à toute fin, porte un fort préjudice à la municipalité.

C'est d'ailleurs pour cette raison que l'administration décida de procéder à l'adoption d'un code rigide de construction.

Opinion du conseil

Le maire Jules Montour déclara qu'il devenait plus sage de rescinder le règlement afin d'en permettre des modifications. Il suggéra de le remettre à un comité de la Chambre de commerce qui présentera ensuite ses recommandations au conseil

L'échevin Armand Charbonneau s'est dit favorable, mais il souligna que certaines modifications déjà suggérées n'ont pas été considérées dans le règlement.

L'échevin Edmond Proulx précisa qu'il s'agissait d'une question fort délicate, mais néanmoins, il faudra que chacun accepte de mettre de l'eau dans son vin, pour en arriver à une fin pratique.

L'échevin Paul-Emile Ouellette ajouta que si certains contribuables manifestent peu d'enthousiasme à l'égard de ce règlement en le trouvant trop rigide, c'est surtout par intérêt personnel.

Même si l'échevin René Levasseur en était rendu à sa dernière séance du conseil, avant de solliciter un nouveau mandat il n'a pas dérogé de sa coutume. Il ne s'est pas prononcé.

L'échevin Armand Blais était absent.

Le gouverneur-général visitera Trois-Rivières au cours de l'automne

TROIS-RIVIERES. (D.M.) Le Gouverneur-général du Canada, le général Georges Vanier, a bien voulu accepter l'invitation qui lui avait été faite de venir à Trois-Rivières.

Le représentant de la reine visitera donc la cité de Laviolette au cours de l'automne, mais la date exacte de sa visite ici ne sera arrêtée qu'au début de juillet.

L'école secondaire de G'M

Dix firmes de la région sont en quête du contrat général

GRAND'MERE. — Les commissaires Claude Crête, Clément Plamondon, Gaston Garceau et le Dr Roland Bouliane, de Grand'Mère, ont pris connaissance, hier après-midi, des soumissions présentées par 10 entrepreneurs de la région, pour le contrat général de l'école secondaire de Grand'Mère. Le secrétaire de la commission scolaire locale, M. Fernand Vennes, a procédé à l'ouverture des soumissions en présence de deux architectes, qui ont préparé les plans et devis de la bâtisse, MM. Roger Villemure et Claude Leclerc.

Si le principe de la plus basse soumission est appliqué, dans l'attribution de ce contrat, Albert Gélinas aura la charge d'effectuer les travaux, puisqu'il est le plus bas soumissionnaire avec un montant de $846,000.

Le plus haut soumissionnaire est Allen Construction Ltée, avec $978,600.

Les autres soumissionnaires étaient : J.-R. Renaud, de Shawinigan, $918,500; Maurice Cloutier, de Shawinigan, $899,300 ; Ducharme et Dupont, de Shawinigan, $875,542 ; Tellier et Groleau, de Trois-Rivières, $904,436 ; Gratien Arseneault, de Shawinigan, $861,077.37 ; Marcel Gauthier, de Shawinigan, $876,500 ; les Constructeurs St-Maurice Ltée ,de Shawinigan, $920,000 et enfin, Mélançon et Fils, de Grand'Mère, $914,270.24.

A l'ouverture de l'assemblée publique, le commissaire Claude Crête qui présidait, a souligné qu'afin d'éviter toutes erreurs possibles, les entrepreneurs avaient reçu des instructions précises de la part des architectes qui avaient préparé les plans.

Plus de 200 personnes étaient présentes à l'ouverture des soumissions.

La Commission scolaire adjugera le contrat, lors de sa prochaine assemblée, qui se tiendra lundi, le 15 mai.

L'entrepreneur qui se verra attribuer le contrat, devra débourser une somme de $449,553.44 pour les sous-entrepreneurs. Les contrats aux sous-entrepreneurs ont été donnés, il y a environ un mois.

Expropriation du terrain du club de ski ?

TROIS-RIVIERES. — L'administration municipale se dit prête à exproprier le terrain du club de ski de Trois-Rivières si cet organisme n'en vient pas à des propositions concrètes. C'est la décision qui a été arrêtée hier soir pour hter le parachèvement du boulevard panoramique, en bordure du St-Maurice. La réponse a été donnée à trois intéressés au projet, MM. André Piché, Waddy Abboud et Pierre Dansereau, admis à une entrevue à la commission permanente.

Pour le moment, le conseil ne voit que cette solution, bien qu'il lui déplaise de départir le club aussi catégoriquement.

De son côté, le gérant Roger Lord a assuré les requérants que le boulevard de ceinture pourrait être prêt au cours de l'été. "Le plus tard que ça peut aller, c'est le 15 octobre", a-t-il précisé, puisque ces travaux font partie du programme d'aide aux chômeurs".

Yvon Michelin envoyé aux assises pour vol de cheval

TROIS-RIVIERES. (G.-M. B.) — Après avoir subi son enquête préliminaire lundi matin, en Correctionnelle, devant le juge Léon Girard, Yvon Michelin a été envoyé aux assises d'octobre, sous l'inculpation d'avoir volé un cheval de course, propriété de M. Pierre-Paul L'Heureux.

Le propriétaire de l'animal a raconté au tribunal que, le 29 avril, la bête était chez un nommé Viateur Gagnon, de St-Thomas - de - Caxton. L'inculpé s'est rendu voir le cheval et a rencontré le propriétaire à qui il a offert $700. M. L'Heureux a refusé.

Dans la soirée du 29 avril, Jacques Proulx, en compagnie de Michelin, s'est rendu à St-Thomas. Proulx a rencontré Gagnon et lui a dit qu'il venait prendre le cheval à la demande d'un M. Paul Courteau. Ce M. Courteau avait déjà été autorisé par L'Heureux, et Gagnon était au fait. Mais, L'Heureux n'avait jamais autorisé Michelin, ni Proulx.

Le cheval fut conduit chez le père d'Yvon Michelin, M. Maurice Michelin, et c'est le lendemain que L'Heureux le retrouva.

Me Jacques Lacoursière, C.R., procureur de la Couronne, après avoir fait entendre ses témoins, déclara sa preuve close. Me Jean Méthot, procureur de l'inculpé, n'a pas fait entendre de témoins à ce stade des procédures.

Le juge Léon Girard a déclaré la preuve soumise par la Couronne suffisante, et il a envoyé Yvon Michelin aux assises criminelles, qui s'ouvriront le 25 octobre. L'inculpé a recouvré sa liberté provisoire moyennant un cautionnement de $500.

Un programme positif de sécurité : une nécessité

-- M. Réal Goulet

SHAWINIGAN. — Les membres du Jeune commerce mettront tout en oeuvre pour assurer le succès du Road-E-O local qui sera disputé jeudi, le 11 mai. Ils visent un but bien précis : fournir aux jeunes conducteurs de véhicules-moteurs l'occasion de démontrer leur habileté et d'améliorer leurs techniques. En même temps on tient à attirer ainsi l'attention du public en général sur cette question de la sécurité routière.

Le président de ce comité du Jeune commerce, M. Réal Goulet se dit convaincu qu'un programme positif de sécurité est un besoin absolu et c'est pourquoi, disait-il, les membres du Jeune Commerce du Canada tout entier mettent leur confiance dans l'enseignement d'une méthode rationnelle. "La popularité du Road-E-O de sécurité routière démontre l'intérêt croissant du public local vers une meilleure éducation de la sécurité au volant. Le Road-E-O n'obtiendra aucun succès sans l'aide et la collaboration des jeunes, des parents, des éducateurs, et des autorités de la circulation."

Le Road-E-O est mis en oeuvre aux trois palliers de l'activité du Jeune Commerce. Au niveau local, il prend la forme d'un concours portant sur les connaissances des règles de sécurité au volant. Au niveau provincial, on soumet le candidat à un examen écrit, puis à une épreuve consistant en manoeuvres à obstacles et à une épreuve d'habileté sur la route. Au niveau national, l'épreuve est beaucoup plus sérieuse, en ce sens que les candidats doivent subir un véritable examen de conduite: examens des aptitudes psychiques et physiques, entrevues personnelles, une épreuve sur les problèmes de la circulation, et, bien entendu, un test d'aptitudes au volant et un examen écrit.

Les gagnants nationaux pourront se mériter des bourses d'études d'une valeur de $2.500, avec en plus, un voyage à Halifax, toutes dépenses payées. C'est dans cette ville que se tiendra le concours national.

Pour ce qui a trait au Road-E-O Local, mentionnons que les inscriptions et les examens écrits auront lieu ce soir, à l'Institut de technologie. L'épreuve d'habileté au volant aura lieu le 11 mai, sur le boulevard Royal. Le responsable est M. Réal Goulet.

Infraction au "parcomètre"

Un journaliste comparaît en Cour municipale

TROIS-RIVIERES. — Un automobiliste, de Trois-Rivières subira son procès, demain matin, en Cour municipale, sous l'accusation d'avoir laissé son véhicule stationné plus longtemps que le lui permettait la mécanique appelée "parcomètre".

M. Guy Bourdon, journaliste de LA PRESSE a enregistré un plaidoyer de non culpabilité, hier matin, et sa cause a été remise à demain.

Il avait été assigné pour comparaître lundi, le premier mai, mais à cette date on ne l'a pas même mis en accusation. Revenant, hier matin, devant le tribunal, il a demandé que le procès s'instruise séance tenante car il était accompagné d'au moins trois témoins. Mais la poursuite a demandé deux jours de plus pour préparer sa preuve.

Le prévenu est accusé d'avoir enfreint l'article 12 du règlement 186 de la cité de Trois-Rivières concernant les parcomètres, à 9 h. 10 du matin, le 3 janvier 1961. Il a annoncé qu'il se défendrait lui-même sans l'aide d'un procureur.

On croit que ce sera la première fois, à Trois-Rivières, qu'un automobiliste oblige la poursuite à prouver son accusation en rapport avec le règlement régissant les compteurs de stationnement.

Y. Lesage champion du tennis sur table

SHAWINIGAN. — Yvan Lesage a remporté dimanche le championnat de tennis sur table de Shawinigan. Plus de 40 joueurs de tennis sur table de Shawinigan ont participé à un tournoi organisé dimanche dernier au centre paroissial de Shawinigan.

Yvan Lesage est le nouveau champion de Shawinigan à la suite de sa victoire sur le Dr Yves Blais.

La Ligue et la perception de la taxe d'eau

Vive contre-offensive déclanchée hier au Conseil par les proprios

TROIS-RIVIERES, (G.M.B.) Le maire J.-A. Mongrain, a été pris d'assaut hier soir en séance publique par la Ligue des propriétaires de Trois-Rivières, au sujet de la collection de la taxe d'eau et par un avis de motion de l'échevin Gérard Bourget qu'il a qualifié d'incompréhensible. Rien n'avait été orchestré et tout s'est passé à l'imprévu.

M. Urbain Boucher, porte-parole de la Ligue des propriétaires a discuté le mode d'imposition et de perception de la taxe d'eau. Il a souligné au maire Mongrain que d'après les chiffres officiels, 100 logements sont actuellement vacants à Trois-Rivières et que l'attitude des autorités municipales impose aux propriétaires un fardeau imprévu.

Le maire, qui n'attendait pas cette attaque, a contourné l'obstacle en déclarant que la Ligue des propriétaires était inexistante et inopérante. Le docteur Auguste Massicotte, autre porte-parole de la Ligue des propriétaires, a fait lui aussi des déclarations.

Il a dit que d'après le règlement municipal, le propriétaire n'est pas en droit de réclamer la perception de la taxe d'eau tant qu'il ne l'a pas lui-même versée à la cité. M. Boucher a repris que si les activités de la Ligue n'avaient pas été très nombreuses au cours des dernières années, ça ne signifiait aucunement un manque de vigilance de sa part.

Le maire a répliqué qu'il s'étonnait que les propriétaires ne se soient pas adressés au gérant, au chef du contentieux, aux échevins ou au maire pour mieux connaître les modalités du règlement de perception des taxes d'eau.. Et de faire appel à la compréhension en parlant de l'expansion qui attend Trois-Rivières. Puis le maire déclare d'un trait que les loyers inoccupés verront la taxe d'eau à la charge des propriétaires.

Il a ajouté que 28 p. c. des maisons sont multifamiliales et 72 p. c. unifamiliales. On en conclut que la minorité écopera. Et le maire d'ajouter que ce qu'il sait de la Ligue des propriétaires, c'est qu'elle est déjà morte de sa belle mort.

M. Boucher rétorque que la ligue est plus vivante que jamais et que devant l'attitude du maire qui dit avoir le droit d'accorder ou de retirer la parole à qui que ce soit, il se voit en face d'une nouvelle forme de dictature.

Le porte-parole de la ligue se demande pourquoi une décision passée le 18 mars, devenue effective dès sa sanction comporte un effet rétroactif au premier janvier.

M. Gilles-Guy Garceau, notaire, qui a pris une part active à la discussion, malgré l'exaspération du maire, a souligné que la perception pouvait se faire par la Cour municipale, sans qu'il soit besoin pour le propriétaire d'assumer cette responsabilité onéreuse.

L'échevin Gérard Bourget

Le fait qu'un propriétaire n'a pas le droit de collecter la taxe d'eau de son locataire tant qu'il n'a pas lui-même payé la ville constitue un préjudice au propriétaire, a dit l'échevin Gérard Bourget. Comme cette décision a été prise par le conseil après la signature des baux, a ajouté M. Bourget, "je demande le "statu quo" et qu'on remette l'initiative à janvier 1962."

Cette motion a eu l'effet d'une bombe. Elle n'avait apparemment rien d'orchestré, et elle paraissait être tout à fait imprévue et le seul résultat de la ferme attitude des représentants de la ligue des propriétaires.

M. Mongrain, visiblement surpris de l'attitude de son collègue de Ste-Cécile, a déclaré qu'il était étonné de cet avis de motion et qu'il trouvait son attitude incompréhensible; il ne s'est pas caché pour dire l'attitude d'un sujet était [illegible] pays.

CONVENTION

SUITE DE LA PAGE 35

bander les câbles contraignant le béton.

M. Demontigny admit que seulement 15 à 30 employés travaillaient pour lui, soit une équipe de menuisiers et de journaliers, les autres étant à l'emploi des sous-contractants.

Réunion hebdomadaire

Le procureur de Concrete Column Clamps a fait aussi admettre à M. Demontigny que les représentants de cette entreprise n'étaient pas avisés de la tenue de réunions hebdomadaires, M. Bourgeois révéla qu'il ne s'agissait que de rencontres où l'architecte et les ingénieurs se mettaient à la disposition des entrepreneurs pour diverses questions sur le marché à suivre. Il ne semble pas y avoir eu à ces réunions de principes appliqués généralement aux assemblées délibérantes.

Le surveillant des travaux pour le compte de l'ingénieur Bourgeois fut M. Lucien Bélanger, jusqu'au 1er février dernier. Il fut remplacé ensuite par M. Robert Malouin. Mais le procureur de Concrete Column Clamps fit dire à l'ingénieur que M. Bélanger n'avait été remplacé que parce que sa position sur le chantier n'était que temporaire. La fonction de M. Malouin, à partir du 1er février, avait un caractère plus permanent, mais "en somme ce remplacement n'a rien eu à voir avec la compétence de l'un ou de l'autre". Seul cependant M. Malouin avait une connaissance théorique du précontraint, qualité que ne possédait pas M. Bélanger, au dire de l'ingénieur Bourgeois.

En somme, tous les témoins parurent sur leurs gardes, n'affirmant que ce qui ne pouvait pas les incriminer. C'est l'impression générale de cette première audience. L'instruction sera reprise le 17 mai, maintenant, quand M. Adrien Demontigny reviendra dans la boîte pour être interrogé de nouveau.

L'auto en Italie

(PC) — Sur 380,922 autos neuves immatriculées l'an dernier en Italie 362,400 étaient [illegible] au pays.

Il conduisait sans plaques et sans permis de conduire

Roland Plourde a écopé de $20 d'amende pour avoir conduit un véhicule ne portant pas les plaques d'immatriculation de l'année courante et à $10 d'amende pour n'avoir pas eu de permis de conduire. Plourde devra assumer les frais et se procurer plaques et permis.

Boromée Mongrain devra se présenter devant le tribunal le 10 mai pour répondre à une plainte des Maîtres électriciens, concernant l'exercice de son métier.

René Bégin a nié sa culpabilité à une accusation d'avoir troublé la paix à St-Michel-des-Forges le 6 mai. Son enquête a été fixée au 12 mai par le juge Léon Girard.

NOUVEAU SOMNIFÈRE EFFICACE



Contient un mélange spécial d'ingrédients qui aide à trouver un sommeil reposant et réparateur

Si vous passez trop souvent des nuits blanches, voici une nouvelle qui vous fera plaisir! On a enfin mis au point un somnifère qui permet de dormir profondément toute la nuit: c'est SOMINEX.

Pris au coucher, SOMINEX calme la nervosité et procure un sommeil naturel et reposant. Vous vous réveillez le matin frais et dispos . . . plein d'entrain . . . prêt à faire face à une journée de travail ou de plaisir. Ne passez plus de nuits blanches. Achetez SOMINEX dès aujourd'hui chez votre pharmacien. Combattez l'insomnie avec SOMINEX.



Sominex
UNE AIDE EFFICACE AU SOMMEIL



EN VUE D'UNE CONFERENCE A LA MALBAIE — Le club Rotary, de Shawinigan, sera l'organisateur d'une conférence qui aura lieu à La Malbaie, les 23, 24 et 25 juin. Sous l'initiative de M. Bill Bears, président du comité de publicité, 46 bannières ont été fabriquées et seront remises à autant de clubs qui participeront à la conférence de Murray Bay. Chaque membre qui sera présent à La Malbaie verra son nom inscrit sur la bannière de son club. On aperçoit ici, de gauche à droite, MM. Gustave Boudreault, président du club Rotary de Shawinigan; Bill Bears, président du comité de publicité; Arnold McArthur, gouverneur du club Rotary, et C. E. Craig, vice-président.

Simpson MONTRÉAL

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 h.

Le plus petit appareil auditif pour lunette dans l'histoire de Zenith



LE NOUVEAU "MEDALLION"

Voyez et comparez ces caractéristiques et vous serez conquis !

- ⅓ plus petit que les anciens modèles de Zenith.
- Réglable à la forme de vos lunettes.
- Puissant circuit 4 transistors.
- Choix de coloris appréciés.
- Modèles pour messieurs et dames.

Vous achetez vos verres et montures chez le spécialiste de votre choix.

Venez ou appelez VI. 2-3241, local 452, pour de plus amples informations

Le seul service de réparations ZENITH autorisé à Montréal ! Votre appareil est réparé pendant que vous attendez !

ZENITH Appareils auditifs

SIMPSON — APPAREILS AUDITIFS, AU SEPTIEME. Rayon 763

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

M. Laurence blâmé par le C.C.S.N.

SHAWINIGAN. — Le conseil central des Syndicats nationaux de Shawinigan, lors du sixième congrès annuel tenu en fin de semaine, a dénoncé l'attitude prise par M. Maurice Laurence lors de la formation de l'association des employés de la laiterie Cascade.

"M. Maurice Laurence s'est mêlé activement de faire de l'organisation dans cette laiterie sans avoir au préalable reçu l'autorisation de la Confédération des Syndicats Nationaux, du Conseil central et du Syndicat des employés du commerce et des services de Shawinigan qui a juridiction dans ce secteur économique de Shawinigan et les environs."

M. Laurence est trésorier du fonds de défense de la CSN. Il a joué un grand rôle dans l'organisation du syndicat précité. C'est ce qui a déclenché de la part du Conseil central, à l'époque, une campagne de protestations qui laisse aujourd'hui le syndicat ainsi formé sans affiliation à quelque Centrale syndicale, que ce soit.



AU CLUB RICHELIEU DE GRAND'MERE — M. Marcel Dufresne, sportif bien connu dans la Mauricie et même dans la province, était le conférencier invité à un dîner mixte du club Richelieu, à Grand'Mère, samedi. M. Dufresne a prononcé une conférence humoristique. De gauche à droite ce sont ; MM. Jean-Marie Baril, secrétaire du Club; Marcel Dufresne; Paul-Emile Marchand, président, et Thomas Laforest. On a profité de la soirée pour présenter à M. Laforest de même qu'à son épouse, des cadeaux-souvenir. M. Laforest doit quitter le club de Grand'Mère pour occuper un nouveau poste à Sorel.

La Chambre de Grand'Mère réclame :

Une commission consultative du stationnement et de la circulation

GRAND'MERE (L.R.) — Dans la quatrième partie de son mémoire sur les problèmes du stationnement, la Chambre de commerce de Grand'Mère entrevoit que le premier pas à faire dans la recherche d'une solution serait de former une commission qui s'occuperait de ce problème en particulier.

"Nous avons reconnu, peut-on lire dans le mémoire, qu'il existe un problème du stationnement ici comme ailleurs. Nous nous sommes pénétrés des principes de base qui régissent un bon système de stationnement. Si nous voulons maintenant en arriver à des réalisations concrètes et appréciables, il faut de toute nécessité recourir à un organisme spécifiquement affecté à ce problème.

Nous préconisons donc la constitution immédiate d'une commission consultative du stationnement et de la circulation, composée, d'une part, du maire et de deux échevins, et d'autre part, des présidents de comités recrutés conjointement parmi les membres actifs et compétents de la Chambre de commerce et de l'Association des hommes d'affaires de Grand-Mère, organismes que ces problèmes intéressent particulièrement.

"La première opération consisterait à subdiviser la municipalité en autant de petites zones commerciales que nécessaire.

"Ensuite, on procéderait à la nomination judicieuse, pour chaque zone établie, d'un président de comité, d'un enquêteur et d'un secrétaire, qui seraient tous résidants de cette zone ou, du moins, y auraient leur place d'affaires.

"Le rôle immédiat de ce comité serait de procéder méthodiquement, dans les limites de leur zone respective, à un inventaire général, des enquêtes, relevés, analyses, consultations avec les contribuables, études sur la circulation, la réglementation, la signalisation; en somme, de voir à recueillir tous les renseignements nécessaires à la préparation de projets précis ou de recommandations utiles à la commission dont ils relèveraient.

"La commission du stationnement et de la circulation compilerait les renseignements fournis par ses comités, les coordonneraient et en ferait l'analyse, en vue de dresser un plan directeur. Tout projet précis, de tout comité, conforme au plan directeur, et toute suggestion propre à améliorer le service de stationnement ou de circulation, serait transmis par cette commission, avec recommandations d'usage, aux autorités municipales.

"Les structures de cette commission devraient être complétées aussitôt que possible, ses attributions et règlements étudiés avec soin, pour en assurer le bon fonctionnement et la permanence, car les problèmes de stationnement et de circulation seront toujours en perpétuelle évolution.

"La clef de voûte et le succès anticipé de cette commission reposent presque exclusivement sur la conception qu'un travail subdivisé effectué par des équipes favorise une saine émulation et une étude plus approfondie parce que restreinte. En effet, chaque comité serait composé de contribuables directement intéressés au développement de leur secteur commercial propre, et effectiveent au courant de ses besoins véritables. De plus, chaque comité aurait la légitime fierté de ne pas être supplanté par l'équipe voisine. Il est aussi à noter que cette formule a le mérite d'être démocratique, puisque chaque zone commerciale, par la voix de son comité, aurait la faculté d'exposer librement ses besoins et d'exprimer ses désirs.

"Pour l'exécution normale de ses tâches, cette commission bénévole et dévouée essentiellement à l'étude de problèmes d'intérêt public, aurait certes besoin d'une certaine assistance matérielle, technique ou clérícale qui pourrait lui être généreusement fournie par l'administration municipale".

Une prochaine tranche de ce mémoire étudiera le mode de financement d'un tel système.

Nécrologie

M. E. HOULE

A Trois-Rivières, le 7 mai, est décédé à l'âge de 87 ans, M. Edouard Houle, époux de feu Anastasie Benoit, demeurant à 1605 Laviolette.

Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira à 9 heures, de 1700 Pelletier, pour se rendre à l'église paroissiale Notre - Dame - des - Sept - Allégresses où le service funèbre sera chanté à 9 h. 30. De là au cimetière St-Michel, lieu de la sépulture.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:00—Dessins animés
1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame
3:30—Bonjour, Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Caméra 13
8:00—Côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Expédition
10:00—Ici Interpol
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—Chasse au crime
12:00—CBC TV News
12:10—Fin des émissions.

DEMAIN

1:00—Dessins animés
1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame
3:30—Bonjour, Madame
3:45—Votre cuisine, Madame
4:00—Bobino
4:30—La boite à surprise
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Rin Tin Tin
6:00—Caméra 13
8:00—Point d'interrogation
8:30—GM vous invite . . .
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Pays et Merveilles
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—Le théâtre du mystère
12:30—CBC TV News
12:40—Fin des émissions

Un nouvel hôtel à Shawinigan

QUEBEC. (N. G.) — Le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec a accordé des lettres patentes, en date du 21 février, constituant en corporation Edward-H. Bernfeld, Max Bernfeld, C.R., et Jack-B. Bobrove et les autorisant à exercer le commerce d'hôtellerie dans la ville de Shawinigan.

La demande d'incorporation des trois Montréalais spécifiait que l'entreprise portera le nom de "Hôtel Garand Inc.", et que son siège social sera Shawinigan, district judiciaire des Trois-Rivières. La nouvelle compagnie est constituée d'un capital total de $40,000.

Les maires du Coeur du Québec préconisent

Des commutations de taxes aux nouvelles industries

SHAWINIGAN. — Le gouvernement provincial devrait-il permettre aux municipalités d'accorder des commutations de taxes aux compagnies qui désirent s'installer dans notre province ? C'est une question qui a été débattue samedi, à la troisième conférence des maires, à Shawinigan.

Le maire J.-Armand Foucher, de Shawinigan, s'objectait à ces commutations de taxes afin d'éviter que les municipalités se livrent une lutte malhonnête pour obtenir de nouvelles industries. Par ailleurs, il était de l'opinion du maire J.-A. Mongrain, de Trois Rivières.

M. Mongrain prétend que le gouvernement provincial devrait accorder cette permission, puisque dans l'Ontario les municipalités accordent de telles commutations, avec comme résultat que les industries vont s'établir dans cette province. Il serait souhaitable certes que la province d'Ontario n'autorise pas un tel état de chose, mais c'est la loi provinciale du Québec qu'on peut modifier et non celle de l'Ontario.

Il a donc été décidé qu'une demande en ce sens soit transmise aux ministères intéressés du gouvernement provincial.

Cette question de l'industrie a été longuement discutée. Le maire du Cap-de-la-Madeleine, M. J.-Réal Desrosiers, a soulevé la question de la taxation sur la machinerie, dans les industries du Québec, alors qu'en Ontario la machinerie ne serait pas taxée. C'est là un autre facteur qui inciterait les industries à s'établir dans la province voisine, bien souvent au détriment de la province de Québec.

Ceci a amené les maires à parler des fonds industriels municipaux. Il a été proposé que le gouvernement soit mis au courant que, depuis l'institution de la Commission municipale, aucune municipalité n'avait eu à déplorer des pertes avec ses fonds industriels. Il était donc suggéré que le gouvernement facilite aux municipalités la création de tels fonds pour venir en aide aux industries solvables.

Il ne restait qu'un pas à franchir ensuite dans la discussion pour prier le gouvernement provincial de venir en aide le plus tôt possible aux municipalités aux prises avec des problèmes financiers.

Dans cette étude de certains problèmes municipaux, les maires ont aussi abordé celui que pose l'évaluation à la va-comme-je-te-pousse, à travers la province. Il serait souhaitable que le gouvernement provincial, a-t-on dit, prenne les mesures nécessaires afin que toutes les municipalités du Québec aient un rôle d'évaluation basé sur les mêmes valeurs.

Pour desservir la Mauricie

Une usine-pilote de compost serait construite au Cap-de-la-Madeleine

CAP-DE-LA-MADELEINE. — (G. B.) — Le territoire limitrophe du Cap-de-la-Madeleine servira, vraisemblablement, de champ d'expérience à une formule, nouvelle au Canada, de disposer des ordures ménagères. C'est en substance ce qu'a appris le maire J.-Réal Desrosiers, récemment, quand il s'est entretenu avec le commissaire industriel de la province, au cours d'une réunion à Mont-Laurier.

Il s'agirait de la construction d'une usine-pilote de compost. On sait que la ville de Trois-Rivières avait été pressentie, depuis deux ans, pour battre les sentiers dans ce domaine. Mais l'annonce récente, à l'effet qu'on allait inaugurer une ère nouvelle d'enfouissement sanitaire, a semblé reléguer la formule compost au dernier rang.

On se souvient qu'une entreprise privée avait tenté d'intéresser l'administration de Trois-Rivières, mais que les tergiversations ont abouti à ce que l'on sait. L'enthousiasme du début s'est éteint de langueur.

Mais cette fois, c'est le gouvernement provincial qui tentera l'expérience. Il pourra évidemment s'appuyer en partie sur les faits constatés dans d'autres pays, où le procédé a été appliqué, et se rendre compte de sa possibilité d'adaptation au climat qui est le nôtre.

Le "compost"

"LA PRESSE" a fait largement écho, dans le temps, aux données techniques de la formule "compost" de disposition des ordures ménagères. Rappelons, cependant, qu'il s'agit, en principe, de convertir les déchets organiques en engrais chimique, qui peut être utilisé comme fertilisant. Rappelons également que selon l'expérience tentée, principalement en Europe, l'adoption d'une telle formule mettrait un terme à l'ère des dépotoirs et de l'enfouissement des déchets.

Une usine proprette recueille les ordures sous un toit, pour leur faire subir une série de transformations et de fermentation, afin d'en faire un terreau très riche en matière organique.

Et si l'on se fie aux conditions proposées par MM. Bich et Trow au conseil de ville, il semble qu'on pourrait réaliser une économie appréciable à long terme, bien qu'au début il faudrait débourser davantage pour mettre le système en branle.

Le gouvernement, pour sa part, apparaît comme voulant dégager la responsabilité des municipalités de faire l'expérience à leurs frais. L'usine-pilote du Cap-de-la-Madeleine permettra de faire la preuve de l'efficacité de la formule.

Pour toute la région

Le projet annoncé par le commissaire industriel de la province prendrait forme sur un terrain, appartenant au gouvernement, à la limite nord du territoire du Cap-de-la-Madeleine. L'usine qui y sera construite acceptera les ordures ménagères de toutes les municipalités, intéressées à s'en défaire de cette façon. On précise que la ville de Joliette, à l'extrémité nord-ouest de la Mauricie, et Donnacona, à l'extrémité diamétralement opposée, pourront y déverser leurs déchets. En somme, l'expérience, que le gouvernement veut mener, s'appliquera sur un territoire possible de plus de 7,000 milles carrés.

Il n'en coûtera évidemment rien aux municipalités qui voudront profiter de cette offre, à condition qu'elles prennent les dispositions nécessaires pour transporter leurs déchets à leurs frais. Par ailleurs, le gouvernement se réservera le droit de vendre à son profit les produits fertilisants que l'usine fabriquera.

De son côté, le maire Desrosiers est d'avis que si l'épreuve s'avère concluante, l'Etat québecois construira de semblables usines à plusieurs endroits, pour mettre au rancart tous les autres procédés.

Situation de Cuba

(PC) — Cuba est situé à moins de 100 milles des "keys" ou îlots rocheux de Floride. Christophe Colomb fut le premier Européen à y aborder. L'île mesure 720 milles de longueur.

Décès d'un éminent citoyen de Batiscan, M. Eméric Nobert

BATISCAN. — M. Eméric Nobert, de Batiscan, homme d'affaires avantageusement connu de notre région, est décédé hier à sa résidence de Batiscan, à l'âge de 55 ans et neuf mois. Il était le fils de feu Eugène Nobert et d'Albertine Duval.

Outre son épouse, née Thérèse Gouin, le défunt laisse pour pleurer sa perte, ses frères, Rosario et Louis, de Montréal ; ses soeurs, Mme Adrien Brazeau (Clothilde) de Montréal; Mme Arthur Chabot (Violette), de Woodstock, Conn. ; Mme Rosario Houde (Rita), de Montréal. Ses beaux-parents : M. et Mme L.-P. Gouin, de Pointe-du-Lac ; ses belles-soeurs : Mme Rosario Nobert (Lucienne Desautels), de Montréal; Mme Louis Nobert (Yves Lafleur), de Montréal ; Mme Marc-André Marchand, de Trois-Rivières (Pauline Gouin) ; Mme Bernard Turcot (Simone Gouin), de Montréal ; Mme Jacques Bureau (Lucile Gouin), de Trois-Rivières ; Mme Gérald Tellier (Suzanne Gouin), de Trois-Rivières ; Mme Robert Gagné (Claire Gouin), Mme Paul Gouin (Rolande Vaillancourt), Mme Robert Gouin (Claudette Laflamme) ; ses beaux-frères : M. Adrien Brazeau, de Montréal, M. Arthur Chabot, de Woodstock, Conn. ; M. Paul Gouin, de Trois-Rivières; M. Robert Gouin, Dr Marc-André Marchand, M. Bernard Turcot, de Montréal ; M. Jacques Bureau, M. Gérald Tellier, M. Robert Gagné, plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon Hivon, de Batiscan.

Le service funèbre sera chanté vendredi le 12 mai à 10 heures à l'église paroissiale de Batiscan.

M. Claude Carrier vainqueur du ROAD-E-O de Grand'Mère

GRAND'MERE. — Malgré la mauvaise température, les épreuves du Road-E-O de sécurité routière du Jeune Commerce de Grand'Mère se sont déroulées comme prévu dimanche, devant une foule imposante.

Les dix concurrents ont passé les diverses épreuves avec brio et Claude Carrier qui s'était classé deuxième l'an dernier a enlevé la première place. Il s'est mérité pour son exploit le trophée du Dr Frenette et le trophée Fred Saint-Onge. Claude Carrier représentera la ville de Grand'Mère au concours provincial qui se tiendra à Québec en juin.

Voici le classement des candidats de même que les prix mérités : 1. Claude Carrier, se mérite les trophées Dr Frenette et Fred St-Onge; 2. Jean-Yves Désaulniers, qui remporte le trophée Florido Matteau et celui de Jacques Ricard; 3. André Désaulniers, qui se mérite le trophée André Vincent; 4. Jacques Pellerin, se mérite le trophée Jean-Réal Lafrenière; 5. Claude Genois, remporte le trophée Gaston Garceau; 6. Guy Jacques, se mérite le trophée Gaston Gilbert; 7. Denis Carufel, se voit décerner le trophée Henri Toupin; 8. Michel Hallé, reçoit le trophée Robert Vincent; 9. Jean-Yves Gélinas, se mérite le trophée donné conjointement par Antonio Matteau et François Cossette; 10. Serge Maurais, remporte le trophée Antonio Dubreuil.

Les prix furent distribués par les différents donateurs ainsi que par MM. Roland Bédard, président régional du Jeune commerce, Robert Matteau, président local et Antonio Dubreuil, président du Road-E-O.

Chacun des concurrents reçut de plus un certificat d'honneur et un écusson souvenir.

C'était la sixième année consécutive que le Jeune commerce de Grand'Mère organisait un Road-E-O. Cette année, cette organisation faisait partie des fêtes du 25e anniversaire de fondation de la chambre locale.

L'organisateur de ce Road-E-O, M. Antonio Dubreuil, tient à remercier les donateurs des trophées, de même que tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à faire de cette organisation un succès.

2,500 jeunes scouts ont participé au pèlerinage du Cap

CITE MARIALE. (J. B.) — La saison des pèlerinages au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap est ouverte déjà depuis quelques semaines.

La journée de dimanche a cependant été marquée par la venue d'une affluence considérable. En effet, plus de 2,500 jeunes gens et jeunes filles des différentes régions du Québec ont participé, durant toute la fin de semaine, au grand pèlerinage de la jeunesse organisée par la Fédération des scouts catholiques.

Vers trois heures dimanche après-midi, les jeunes pèlerins ont accompli la dernière étape de leur marche mariale qui avait débuté samedi soir par une impressionnante procession.

Les divers groupes s'étaient réunis à divers endroits pour se diriger vers le rassemblement du sanctuaire. Ces endroits étaient : le pont de la Rivière aux glaises, près de Yamachiche ; St-Louis-de-France ; Champlain, Centre marial de Nicolet ; le pont de la rivière Champlain.

Une cinquantaine d'aumôniers accompagnaient les jeunes pèlerins pour aider les responsables de chapitre dans l'animation des discussions, tout au cours de la marche.

Au sanctuaire, la messe du pèlerinage, vu le grand nombre de participants, a eu lieu en plein air au pavillon extérieur, près du fleuve et a été célébrée par l'abbé Louis Levasseur, du quartier général des scouts. Mgr Henri Langlois, P.D., supérieur du collège l'Assomption et nouvel aumônier général de la Fédération des scouts et des guides, devait célébrer cette messe, mais il fut retardé dans son voyage. Quelques instants plus tard il célébrait cependant la messe à l'autel de la statue miraculeuse. Il adressa également la parole à tous les pèlerins et les félicita d'avoir consacré cette fin d'année scolaire en hommage à Notre-Dame.

Parmi les autres personnalités présentes, mentionnons Me Gérard Corbeil, commissaire général des scouts ; M. J.-M. Poitras, président de l'exécutif de la Fédération ; le colonel Vincent-A. Cuami, président honoraire, qui malgré son grand âge parcourut à pied les quinze milles du pèlerinage ; le R. P. Paul-Henri Barabé, O.M.I., supérieur du sanctuaire ; et les organisateurs de ce ralliement; M. Louis Pronovost ; M. Jean Tellier ; M. l'abbé Robert Sabourin ; R. P. Alphonse Gilbert, C.SS.P., du collège St-Alexandre-de-Limbour, près d'Ottawa qui prononça l'homélie de la messe et dirigea les chants et les prières avec Me Victor Melançon ; le R. P. Gaston Rinfret, C.J.M., et plusieurs aumôniers de la catholique.

Cinéma

TROIS-RIVIERES

IMPERIAL — Dernier jour : "L'espionne rousse", avec Dawn Adams ; "Classe tous risques", avec Lino Ventura. Représentations à 1 h. 30, 7 h. et 8 h.

CINEMA DE PARIS — "Les anges déchus", avec Alida Valli et Amedeo Nazzari. 1 h. 50, et 1 h. 25 ; "Qui perd gagne", avec Rossano Brazzi. 3 h. 35, 6 h. 30 et 10 h. ; Actualités : 1 h. 30 et 8 h.

CAPITOL — "Fille de Capri", en couleurs, avec Mario Lanza ; "Cargaison dangereuse", représentations à 2 h., 6 h. 45 et 8 h. 15.

CAP-DE-LA-MADELEINE

CHAMPLAIN — "Hippodrome", en couleurs, 6 h. 30 et 9 h. 45 ; "Prisoner of the Congo", 8 h. 10 ; Sujet court, 8 h. 05.

MADELON — Dernier jour : "Les Vikings", en couleurs, avec Tony Curtis et Kirk Douglas ; "Trapeze", en couleurs, avec Tony Curtis, Burt Lancaster et Gina Lollobrigida. Représentations à 6 h. 30 et 8 h. 15.

SHAWINIGAN

AUDITORIUM — "Hippodrome", en couleurs ; "Go Johnny Go", avec Sandy Steward. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CARTIER — Dernier jour : "Le bruit et la fureur", en couleurs, avec Yul Brinner ; "La rage de vivre", avec Peter van Eyck. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

ROXY — "Classe tous risques", avec Lino Ventura ; "L'espionne rousse", avec Dawn Adams. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CAPITOL — Dernier jour : "Passeport pour la honte", avec Eddie Constantine ; "Liane, la sauvageonne", en couleurs, avec Marion Michaels. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

GRAND'MERE

PALACE — Dernier jour : "Police fédérale enquête", en couleurs, avec James Stewart ; "Les salauds vont en enfer", avec Henri Vidal et Marina Vlady. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

NATIONAL — Dernier jour : "Le justicier masqué", en couleurs, avec Clayton Moore ; "L'Amérique vue par un français", en couleurs. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

LOUISEVILLE

ROYAL — Dernier jour : "Rio Bravo", avec James Stewart.

SAINT-TITE

RHEO — "Drôle de frimousse", en couleurs, avec Audrey Hepburn et Fred Astaire ; "Enigme policière", avec Nat "King" Cole. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

LA TUQUE

EMPIRE — "Magnificent seven", en couleurs, avec Yul Brinner.

L'actualité en Mauricie

TROIS-RIVIERES

L'OTJ s'est vu accorder l'utilisation du stade de baseball Duplessis pour les joutes des ligues junior. Cependant, on a recommandé à l'organisme de faire commencer les joutes plus tôt de façon à ce que la ville n'aie pas à payer pour l'éclairage. Les joutes de l'OTJ se dérouleront selon un calendrier pour ne pas nuire aux Phillies.

Le stationnement

Le Conseil du travail a protesté contre le fait qu'une partie de la rue Bonaventure se prête au stationnement, des deux côtés de la rue, dans la section des professionnels, mais qu'il y est interdit dans une autre section, celle du Temple du travail. La lettre de l'organisme ouvrier a été versée au dossier du stationnement qu'administre pour le moment l'échevin Germain Deschênes.

Pas de rond-point

Le projet d'un rond-point à l'intersection des rues Papineau et des Récollets, a été définitivement écarté par le conseil de ville, hier soir, principalement parce qu'aucune appropriation n'apparaissait au budget pour cette affaire.

Un autre bateau usagé

Après le Delaware et le Warwick, une nouvelle offre a été faite au conseil municipal pour un bateau usagé. Mais le conseil ne s'y est pas arrêté parce que le bâtiment était vraiment trop petit. Pour les fervents de navigation, il s'agissait du "John Syngman".

CAP-DE-LA-MADELEINE

Fanfare et urbanisme

Le conseil de ville du Cap-de-la-Madeleine recevra jeudi soir tous les musiciens de fanfares de cette ville, que ces derniers soient déjà membres ou non de corps musicaux organisés. Le maire a dit qu'il voulait leur dire quelle fanfare il aimerait applaudir au cours de la prochaine saison. La convocation vaut pour 7 h. 30. A l'issue de cette assemblée, les conseillers se livreront à une étude sur l'urbanisme. On parlera principalement d'homologation.

Solfège

Les élèves de l'école Pierre-Boucher donneront un récital et une démonstration de solfège, mercredi à 8 h. à la salle de l'école St-Joseph. L'échevin Jacques Lachapelle a invité ses collègues à ce régal artistique. Les exécutants se proposent de démontrer que la musique n'est pas simplement un art d'agrément. Ils veulent prouver qu'il exige de la patience et de la constance.

Les exercices du mois de Marie se poursuivent au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap. Tous les jours, à 3 h. et à 7 h., une foule de fidèles se presse au pied de la Madone. Au cours de la première semaine de mai, cette année, la prédication mariale a été confiée au R.P. Ernest Castonguay, O.M.I., ancien curé de la paroisse Ste-Madeleine du Cap.

PAROISSE TROIS-RIVIERES

Acceptant une invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Trois-Rivières, le conseil municipal de la paroisse a accordé hier soir un octroi de $25 pour faciliter l'organisation des fêtes patriotiques du 24 juin.

La route Trans-Canada

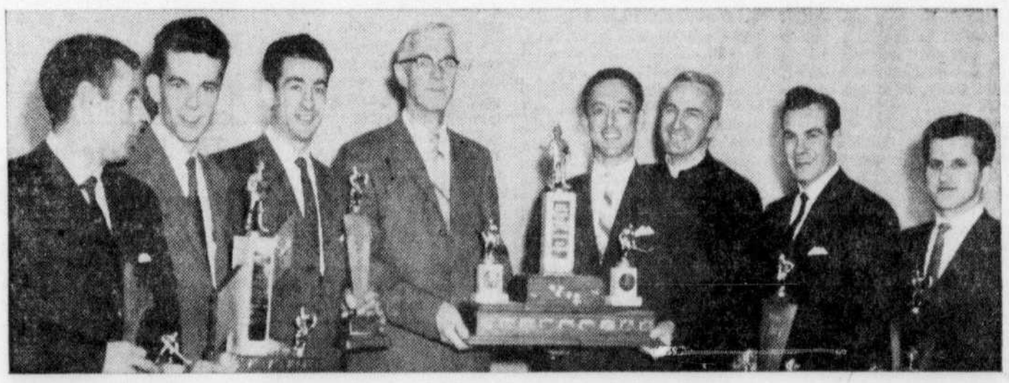
Le conseil de la paroisse a adopté une résolution demandant au gouvernement de construire la route Trans-Canada sur la rive nord depuis Montréal jusqu'à Trois-Rivières. Cette résolution fut prise à la suite d'une demande de M. J.-A. Mongrain, secrétaire de la conférence des maires du coeur du Québec.

Pour $1

La municipalité de la paroisse a accepté hier soir une proposition des promoteurs du centre domiciliaire Riverton qui lui cédera, pour la somme de $1, toutes les rues du secteur. Ces rues devront être pavées par la municipalité, mais le coût sera défrayé par la compagnie Riverton.

Vitesse modérée

Les résidents en bordure de la route 2, en banlieue demande à la municipalité de prendre les dispositions pour ralentir la circulation dans ce territoire. La sécurité des piétons et des enfants est en danger depuis quelque temps. On a rapporté qu'il n'existe plus d'enseignes indiquant la zone de 30 milles à l'heure.



TROPHEES AUX CHAMPIONS — Le club de hockey de St-Tite, champion de la ligue Inter-comtés a réuni ses joueurs et organisateurs à un banquet, samedi soir, à la salle Laviolette de St-Tite. Des trophées furent décernés à Raymond Damphouse, meilleur joueur de défense du club; à Jacques Perron, joueur le plus utile à son club, ainsi qu'à Roger Damphouse, premier compteur de l'équipe. Une bourse fut offerte au gérant de l'équipe, M. André Chouinard, et une magnifique lampe à Mme Chouinard. Cette photo prise à cette occasion nous montre, de gauche à droite, le capitaine de l'équipe championne, M. Pierre-A. Damphouse; M. André Chouinard, gérant du club; Raymond Damphouse, gagnant des trophées Lacombe et Boulard; Camille Trottier, instructeur; M. Camille Lebon, président de la ligue; l'abbé Paul Letourneau, organisateur des sports à St-Tite; Roger Damphouse, détenteur du trophée Garceau, et Jacques Perron, gagnant du trophée Léveillé & Frères.

ATTENTION FERMÉ ATTENTION
MERCREDI LE 10 MAI POUR PREPARER NOS
GRANDS SPÉCIAUX
DE NOTRE
SUPER-VENTE 46e ANNIVERSAIRE
SURVEILLEZ NOTRE ANNONCE DE MERCREDI LE 10 MAI
• OUVERTURE JEUDI MATIN A 9 HEURES
LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS Limited
2566 est, STE-CATHERINE
Montréal
près Frontenac
LA. 6-4491
J.-MAURICE LANGELIER, président

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Louiseville, ville progressive, située à environ 22 milles de Trois-Rivières, sur la route no 2, est reconnue pour ses nombreuses activités sportives... Que dire du baseball, hockey, balle-molle, cyclisme et curling pour ne mentionner que quelques sports où les athlètes de l'endroit ont brillé plus souvent qu'à leur tour... Bientôt, on parlera de golfeurs puisqu'il est question plus que jamais d'y implanter ce jeu sur de vastes terrains situés à proximité de Louiseville... Il serait peut-être agréable d'entendre à nouveau chanter les louanges d'anciens athlètes de cette ville prospère du comté de Maskinongé... Que dire des frères Roussel, du cerbère Lescadres, de Me Miville Lesage, d'un des pionniers du baseball, Gilles Ringuette, le supporteur no 1 d'Albert Gaucher dans la formation de la ligue Rurale...

On pourrait en mentionner encore plusieurs tels que Paul Montmagny, un lanceur excentrique doué d'une balle ultra-rapide, Gilles Duludes, Claude Gagné, qui a tant fait pour les sports, M. Vallières, Maurice Perreault et Emile Mineau, qui grâce à son dévouement a évité cette saison que le baseball intermédiaire abandonne cette ville... Les conseils de ville ont également largement contribué à la réussite des événements sportifs, en y allant toujours de généreux octrois... Sous le règne de Me Germain Caron et maintenant sous celui du Dr Avellin Dalcourt, la jeunesse sportive a pu et peut compter sur le support de ces édiles...

Louiseville est toujours assurée de connaître des succès tant qu'il y aura des hommes dévoués comme les Tony Delatri, Gérard Lesage, Fernand Brousseau, Marcel Bertrand, Fernand Globensky et autres... Il faut en tout temps, et cela est nécessaire pour conduire à bon port toute organisation, une collaboration de tout instant... A Louiseville, quand on se donne le mot d'ordre, la coopération est complète et voilà pourquoi les succès couronnent toujours la présentation d'organisations sportives... Nous sommes fiers de saluer aujourd'hui la population de Louiseville et de lui suggérer de former un comité spécial pour réunir tous ceux qui ont travaillé aux succès des sports, si la chose est possible, il serait opportun aussi d'organiser une manifestation civique afin de souligner publiquement l'apport de toutes ces bonnes volontés...

Nous ne serions pas surpris qu'une fête soit organisée pour honorer tous ceux qui n'ont pas craint de fournir leur temps et leur argent afin que Louiseville puisse demeurer dans la compétition...

Kopas, Kirkness, Hoover et Trahan disposent d'excellents coursiers

TROIS-RIVIERES. — La saison de courses sous harnais à Trois-Rivières s'ouvrira officiellement dimanche, le 14 mai prochain alors que huit épreuves des mieux équilibrées seront à l'affiche. Le premier départ est cédulé pour deux heures.

Enfaisant une courte visite aux différentes stales du parc de l'Exposition, nous avons pu voir à l'oeuvre les chevaux qui seront les principaux atouts de la saison de courses sous harnais en notre ville.

On y remarque l'absence de plusieurs vétérans qui ont dû se retirer à cause de leur âge. Par contre, plusieurs nouveaux coursiers, la plupart des poulains de deux et trois ans, semblent vouloir prendre la vedette.

Les conducteurs ne veulent pas se prononcer pour le moment sur les chances de leurs protégés car la saison est encore jeune. Toutefois, nous avons pu choisir d'intéressants renseignements sur les chevaux qui ont le plus de chance de se faire valoir au cours des premières semaines.

Voici quelques-uns les conducteurs et des coursiers qui semblent en excellente condition.

Jack Kopas

Jack Kopas, un gars de l'ouest qui réside à Trois-Rivières depuis deux ans, est le conducteur - entraineur attitré des coursiers de Del Dugré en plus d'avoir à sa charge d'autres chevaux. On remarque à son écurie Irish Jubilee, Captain Creed, Danceaway d'Onésime Boisvert, Fox Glove, Del Marva, Peter Gun, Paddy Will, MacGlen, Lady Doctor et une dernière acquisition de Del Dugré, Success Dill, un poulain de deux ans qui surprend le jour en jour.

Mervin Kirkness

Mervin Kirkness, un autre turfman de l'ouest compte 12 chevaux sous sa charge dont Sylvia Little, Gallant Glen, My Little Margie, Lil. Laureldale, Glenella.

Hampton Hoover

Hampton Hoover, qui est encore indécis au sujet de la vente de son écurie, paraît posséder plusieurs atouts pour la prochaine saison avec Mr. Baker, Guynan, Leo's Song.

Gabriel Trahan

Cet entraineur, Gabriel Trahan, qui nous vient du Vermont est peut-être le conducteur le plus sérieux du groupe. Il compte 12 coursiers qui ne sont pas des super-vedettes mais qui savent toujours donner le meilleur d'eux-mêmes. Mentionnons entre autres Irish Paddy, Merry Bars Girl, Wilmington Guy.

Ce sont là quelques-uns de nos concitoyens de langue anglaise qui s'habituent fort bien aux Canadiens français et savent en tout temps se faire respecter par un savoir-faire qui leur permet de se créer une foule d'amis.



ASSOCIATION RECREATIVE ALCAN — L'élection annuelle de l'association récréative de l'ALCAN (ARA) se tenait dernièrement à Shawinigan et le nouvel exécutif, que l'on voit ci-haut sur la photo, se compose comme suit : premier rang, de gauche à droite, Mlle Louise Bouchard, secrétaire; M. J. Sadivant, président; Mlle Nicole Ayotte, assistante secrétaire; debout, dans le même ordre, MM. J. Cartier, agent de liaison pour les activités extérieures; R. Chamberland, agent de liaison pour les activités intérieures; A. Diamond, agent de liaison pour les activités culturelles et sociales, et G. Hardy, vice-président.

Le maire Mongrain demande de compléter un inventaire économique de la région

SHAWINIGAN. — Les maires du coeur du Québec ont été invités samedi, à leur troisième conférence, qui avait lieu à Shawinigan, à collaborer avec l'organisation centrale de leur fédération en formation, pour compléter un inventaire économique de la région.

Le maire J.-A. Mongrain, de Trois-Rivières, a demandé à tous les maires de lui fournir tout d'abord une liste de locaux disponibles dans leurs municipalités et qui pourraient servir à l'installation de petites ou grandes entreprises. Il a aussi demandé qu'on lui fournisse des détails sur la main-d'oeuvre locale et autres renseignements du même genre.

Cette demande du maire Mongrain porte à croire qu'il n'existe aucun plan d'ensemble dans la région. Bien des municipalités ont des locaux qui pourraient servir à de la petite ou grande industrie. Quand les intéressés se rendent sur les lieux, ils n'ont pas toujours ce qui leur convient. Dans ce cas, ils jettent les yeux ailleurs, et bien souvent, en dehors de notre région.

Il est certain qu'un commissaire industriel dont on attend la nomination pour la Mauricie d'une semaine à l'autre saura mettre de l'ordre dans cette affaire. Mais à lui comme à M. Mongrain, il lui faudra fournir certains renseignements.

Les maires ont semblé vouloir collaborer avec M. Mongrain qui venait justement d'annoncer qu'une entreprise cherchait en Mauricie un endroit où installer une petite industrie qui fait usage de glaise. La condition principale dans ce cas spécifique, c'est de posséder dans la municipalité un terrain glaiseux qui permettra d'alimenter en cette matière l'entreprise en question. M. Mongrain a fait part qu'il a aussi en mains le nom de plusieurs autres entreprises qui cherchent des endroits où s'installer.

Le chômage est une des principales préoccupations des maires des cités ou villes ces temps-ci. Si on parle tant de nouvelles entreprises, c'est la preuve que l'on tient à créer de nouveaux emplois. Or, c'est en brassant ces problèmes que la conversation a glissé sur la Grand'Mère Knitting qui a fermé ses portes le 15 mars dernier, privant 300 personnes de leur gagne-pain à Grand'Mère.

M. Mongrain, s'appuyant sur on-ne-sait-quoi, a cependant rassuré le maire de Grand'Mère, M. J.-A. Therrien, en lui prédisant que dans un avenir rapproché les deux manufactures fermées à Grand'Mère ouvriraient de nouveau leur porte. On parlait en ce moment de la Canadian Converters qui vient d'obtenir un prêt de $450,000 garanti par la ville du Cap-de-la-Madeleine, pour un agrandissement de son usine dans cette ville. Cette compagnie avait déjà, apparemment, jeté les yeux sur Grand'Mère. Il semblait que ce n'est que partie remise. Mais pour le moment, rien n'est précis.



GAGNANTS AUX QUILLES — Samedi dernier avait lieu la soirée de clôture des ligues de quilles qui évoluent à la salle Notre-Dame de Trois-Rivières. On remarque sur la photo, les principaux gagnants qui sont, de gauche à droite, M. Gérard Grenier, Mme Audette Bernard, Mme Louise Proulx, M. Fernand Gladu, M. Laurent Martin, président, et Mlle Wenny Newbury.

Courses sous harnais

Les meneurs de 1960 vont-ils répéter leur exploit cet été ?

TROIS-RIVIERES. — La saison de courses sous harnais à la piste du parc de l'exposition de notre ville, qui sera officiellement inaugurée en fin de semaine, pourrait bien causer d'autres surprises comme la chose s'est produite en 1960.

En feuilletant les programmes de la saison dernière, et jetant un coup d'oeil sur les statistiques officielles de l'année dernière, nous avons remarqué que les chevaux qui ont pris la vedette en 1960 seront encore sur les lieux, prêts à faire l'impossible pour s'accaparer à nouveau des honneurs.

Voici les coursiers qui ont brillé l'an dernier :

Diplomat Rotan — 10 fois premier.

Ruth Rosecroft : le cheval de l'année 1960 — gagné le plus d'orgent — 8 fois première.

Miss Minton — 9 fois première.

Adlaiwin — 8 fois premier.

Mr. Baker — 11 fois deuxième.

McElwyn Song — 9 fois deuxième.

Glen Gary — 8 fois deuxième.

Hal's Maid — 8 fois deuxième.

Glenworthy C — 9 fois troisième.

C'est Captain Creed, dirigé par Jim Kopas, qui a réussi le meilleur mille à Trois-Rivières, comme cheval appartenant à une écurie locale, soit un temps de 2.06 1-5.

L'équipe R. Boisjoly remporte le bonspiel du club récréatif Belgo

SHAWINIGAN. — Le bonspiel annuel du club Récréatif Belgo, division de la Consolidated Paper Corporation Ltd, s'est déroulé en fin de semaine sur les glaces du club de curling de Shawinigan. Plus de 20 équipes ont pris part à cette compétition, qui a débuté vendredi dernier.

M. H. G. Timmis, gérant de la Division Belgo, a présidé l'ouverture en lançant la première pierre. Il était accompagné du président du club Récréatif, M. Albert Guay, ainsi que de plusieurs surintendants et de plusieurs participants.

L'équipe Raymond Boisjoly a remporté les grands honneurs en triomphant en finale de l'équipe Alide Gagnon, 8-5. Par suite de cette victoire, cette équipe victorieuse remporte le trophée Club Récréatif. L'équipe gagnante était composée de Charles Deslauriers, 3e, Arthur Pagé, 2e, Laurent Lachaume, meneur et Raymond Boisjoly, capitaine, tandis que l'équipe finaliste était formée de Alide Gagnon, capitaine, Jean-M. Hammond, 3e, J. L. L'Hérault, 2e, et J. R. Gagnon, meneur. Auparavant, R. Boisjoly avait défait J. J. Daoust tandis que A. Gagnon avait vaincu E. Matteau.

Dans la consolation, l'équipe L. Horne a remporté la victoire sur l'équipe E. Lebrun. L'équipe victorieuse a raflé les honneurs de la rencontre 8-5. L'équipe finaliste était composée de L. Horne, capitaine ; Maurice Pagé 3e, Denise Boisvert 2e et Jean-Marc Hudon, meneur ; tandis que l'équipe finaliste était formée de Emilien Lebrun, capitaine ; Maurice Arcand 3e, R. L'Hérault 2e, et Pauline Lindsay, meneur. Auparavant, dans les rencontres précédentes, L. Horne avait atteint la finale en triomphant de A. Aubry et E. Lebrun de H. Beaumier.

A Shawinigan

R. Bouchard remporte le premier tournoi de golf

SHAWINIGAN. — Raymond Bouchard est sorti vainqueur du premier tournoi de golf à Shawinigan. Il a réussi le meilleur compte brut à l'occasion de l'ouverture, samedi au club de golf de Shawinigan.

Plus de 100 golfeurs ont participé à ce premier tournoi de la saison. Il s'agissait du tournoi Président — Gabriel Buisson — contre vice-président — Camille Ricard. En l'absence du président Gabriel Buisson, c'est Jean Many, publiciste du club, qui a remplacé le président et dirigé cette équipe. L'équipe du président a vaincu celle du vice-président 14½ à 12½. La meilleure ronde de brute de la journée a été réussie par R. Bouchard avec un 72. Pour la meilleure ronde nette, R. Beaupré a obtenu un 66 de même que L. Massicotte et B. Williams.

Pour l'équipe du président, les résultats des concurrents ont été les suivants : Sutherland et Bouffard, 66 ; H. Burham, 77 ; J. Trudel, 75 ; L. Pruneau, 70 ; B. Williams, 66; R. Comtois, 75 ; M. Gilbert, 72 ; L. Massicotte, 66 ; P. Trudel, 76 ; R. Bazin 84 ; Copping 113 ; A. Gauvin, 80 ; J. Many, 75 ; J. Gilbert, 74.

Pour l'équipe du vice-président, les résultats sont : J. Grégoire, 78 ; M. Beaubien, 79; J. Wellman, 76 ; P. Dugré, 74; L. Pruneau, 75 ; B. Lenarduzzi, 75 ; R. Bouchard, 66 ; G. Ménard, 71 ; B. Beaupré, 66 ; G. Buisson, 79 ; Tremblay, 94; Bastarache, 89 ; F. Proulx, 69.

Cours aux futurs dirigeants du JC à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. (J.B.) — Le comité d'intégration du Jeune commerce de Trois-Rivières, sous la présidence de M. Bernard Poliquin, présentera ce soir, à l'intention de tous les membres, un cours d'orientation aux fonctions administratives du mouvement. Ce cours est donné en vue des élections JC qui auront lieu au début du mois de juin. La réunion aura lieu à la salle Jacques-Cartier du Château de Blois.

Le cours sera donné par M. Jean - Jacques Lacroix qui compte plusieurs années au sein du Jeune commerce local, tandis que les procédures régulières des assemblées seront élaborées par Me Pierre Trudel, membre de l'exécutif actuel. Il démontrera aussi les principes de la mise en candidature de ceux qui envisagent une fonction administrative.

La ligue a maintenant la vie sauve

L'OTJ de St-Boniface adhère à la ligue de baseball du St-Maurice

SHAWINIGAN — Il y a une semaine, la ligue de baseball du comté de St-Maurice était dans une impasse, étant menacée de suspendre ses activités pour un an à la suite du manque d'une équipe. La ligue a maintenant la vie sauve et elle opérera de nouveau cette saison, à la suite de l'adhésion de l'OTJ de St-Boniface qui complétera les cadres du circuit.

Comme on le sait, les trois autres équipes à faire partie du circuit sont St-Etienne, Shawinigan-Sud et St-Marc. La ligue opérera donc avec quatre clubs et débutera vraisemblablement vers le début de juin ou peut-être avant, c'est ce qui sera décidé à l'assemblée de ce soir. La nouvelle nous a été annoncée par M. Albert Ladrière, publiciste du circuit.

Celui-ci nous a déclaré que, lors de l'assemblée de ce soir, on adoptera probablement la cédule de la saison régulière. On procédera également à l'élection d'un nouveau comité de direction. M. Florent Beaulieu en était le président l'an dernier. Il est probable que l'on lui proposera de nouveau la présidence du circuit.

Cette nouvelle doit donc réjouir les nombreux amateurs de Shawinigan qui voyaient disparaître un circuit qui a connu deux excellentes saisons, surtout l'an dernier. Comme on le sait, ce circuit est à peu près le seul dont les opérations ne sont pas dispendieuses. Ceci est dû au fait que les équipes qui composent la ligue sont situées à peu de distance l'une de l'autre. Le coût du transport est donc minime et on y trouve d'excellents loisirs, rencontrant ainsi le but principal de la ligue.

La semaine dernière, alors que la ligue était dans une impasse, M. Albert Ladrière, publiciste, n'avait pas caché son pessimisme, car il manquait encore un club pour compléter les cadres. M. Ladrière avait alors révélé que la ligue devrait suspendre pour un an, mais il nous a aussi déclaré que si la ligue n'opérait pas durant la prochaine saison, elle avait une chance sur mille de survivre. Le tout est donc redevenu normal et la nouvelle a lieu de réjouir tout le monde.

Au Cap-de-la-Madeleine

Le 6e tournoi provincial de balle-molle débutera le 28

Trois-Rivières. — Un sixième tournoi provincial de balle-molle se déroulera sur le terrain Rochefort du Cap-de-la-Madeleine cet été, plus précisément à compter du 28 mai.

En effet, M. Jean-Guy Richard, le nouveau président de l'organisation avec l'aide de Jean-Guy Dumas, vice-président de Gilles Laplante, secrétaire-trésorier et du fondateur du tournoi, Alphonse Dauphinais, prépare activement la prochaine saison.

A date, des équipes comme Poliquin Ltée, Aux milles feuilles, Ameublement Ste-Madeleine, champions de l'an dernier, Salon Philibert, Marché St-Pierre, O.T.J. de St-Odilon ont déjà fait fait parvenir leur entrée.

Ce tournoi d'envergure provinciale qui réunira aussi des équipes de Montréal, Québec, Saguenay - Lac-St-Jean et d'autres districts du Québec, sera sous le distingué patronage de MM. Maurice Bellemare, député de Champlain à l'Assemblée législative et de M. Paul Lahaye, député de Champlain au fédéral.

D'autres nouvelles intéressantes sur cette prochaine compétition seront annoncées sous peu.

Concours athlétiques interscolaire, le 20 mai, à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Une réunion plénière de tous les responsables et des membres des différents comités de la journée athlétique interscolaire, qui coïncidera avec le 20 mai prochain, aura lieu vendredi soir de cette semaine, à 7 h. 30, au collège Sacré-Coeur. Les délibérations porteront surtout sur l'audition des suggestions attendues et la préparation finale du programme. Le projet promet d'être réalisé dans un cadre de grande envergure avec le concours de plusieurs centaines d'élèves de plusieurs maisons d'enseignement de la région des Bois-Francs et des Cantons de l'Est et même de l'extérieur. L'ouverture des compétitions aura lieu le matin par un grand ralliement en face de l'hôtel de ville, l'allumage du flambeau symbolique et une parade jusqu'au terrain.



L'EQUIPE R. BOISJOLY EST VICTORIEUSE — L'équipe Raymond Boisjoly a remporté les grands honneurs du bonspiel du club récréatif Belgo, en fin de semaine, sur les glaces du club de curling de Shawinigan. Il a triomphé en finale de l'équipe Alide Gagnon. M. H. G. Timmis, gérant de la division Belgo a lancé la première pierre. On voit, au premier rang : MM. Albert Guay, président du club récréatif; H. G. Timmis, gérant de la division; C. T. Robinson, assistant gérant; au deuxième rang, de gauche à droite : E. McDevitt, René Menaire, W. Johnson, E. Lebrun et Alide Gagnon.

Saison de curling clôturée par le bonspiel Industriel

SHAWINIGAN. — Les activités du club de curling de Shawinigan se termineront cette semaine avec le grand bonspiel mixte initiation industriel et commercial. Plus de 40 équipes sont enregistrées dans ce bonspiel qui se terminera samedi soir prochain.

Les rencontres ont débuté dimanche soir. La fin de saison se terminera ainsi de brillante façon. Le club de curling de Shawinigan a pour but, en organisant cette compétition, de promouvoir [illegible] des [illegible] avoir droit [illegible] bonspiel, les équipes devront être composées de joueurs membres du club et de deux jours non membres, ce qui rendra la lutte plus juste et beaucoup plus intéressante. Des rencontres sont prévues chaque soir de cette semaine, étant fixées pour 6, 8 et 10 heures. Les finales auront lieu samedi soir à 8 heures, à la fois dans le "main event" et dans le "consolation".

Spécialiste de la Bible

(PC) — Ce fut l'exégète anglais Edward Peacoke qui retrouva la version syriaque des Epîtres des Apôtres.

VOYEZ DEMAIN!

EXCEL CEL

UNIS pour PLUS BAS PRIX

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure, No 531037. Charles Chuckly, demandeur vs Marcel Chaput, défendeur et Bulman of Canada Limitée, mis-en-cause. Le 18 mai 1961, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 4031 rue Jean-Talon en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : un enseigne Néon, marchandises assorties, etc. Conditions : argent comptant. Germain Rose, H.C.S, UN. 1-5473. Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure, No 534252. R. Martineau Limitée, demanderesse vs André Gravel & Jacqueline Gravel, défendeurs. Le 18 mai 1961 à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 2005 rue Mont-Royal est en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : fournaise, meubles de bureau, réfrigérateur, etc. Conditions : argent comptant. Germain Rose, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure, No 535233. One Hundred and Thirty Ltd., demanderesse vs Jean Ledue, défendeur. Le 18 mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5367 Av. Randall, appt 2 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Louis Gertsman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure. No 528076. H. Rothman Realty Ltd., demanderesse vs Richard Murray, défendeur. Le 18 mai 1961 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9000 boul. St-Michel, appt 4 en la cité de St-Michel et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque General Electric 21" modèle de consol et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192, Montréal, 8 mai 1961.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Pour les barricades de la rue Lomas

Le Centre d'achats réclame à la ville $100,000 de dommages

par **Jacques Lemoyne**

SHERBROOKE — Le Centre d'achats de Sherbrooke Ltée a déposé hier en Cour supérieure, à Sherbrooke, une action en dommages et intérêts de $100,000 contre la ville de Sherbrooke.

La demanderesse, représentée par Me Paul-Emile Brazeau, C.R., demande également à la Cour d'ordonner à la ville de Sherbrooke d'enlever sans délai la clôture, barrière, ou mur, selon comment on l'appelle, bloquant les entrées et sorties du Centre d'achats de Sherbrooke Ltée sur la voie publique, rue Lomas.

Me Brazeau demande de plus au tribunal de maintenir le Centre d'achats de Sherbrooke Ltée dans l'exercice de son droit d'accès à la rue Lomas par les entrées ou voies d'accès de sa propriété à la rue Lomas et de faire défendre à la ville de Sherbrooke de troubler la demanderesse à l'avenir dans l'exercice de ce droit de libre accès et à l'usage de la voie publique et de dire que le jugement à intervenir sera nonobstant les délais légaux d'appel, et faute de la ville de Sherbrooke de se conformer à cette ordonnance dans les 15 jours de la signification du jugement à intervenir, Me Brazeau demande d'autoriser dès à présent le Centre d'achats de Sherbrooke Ltée à faire faire les travaux nécessaires à l'enlèvement de la clôture, à la libération des chemins d'accès ou entrées de la propriété de la demanderesse sur la rue Lomas.

Déclaration

Me Brazeau allègue dans sa déclaration que le Centre d'achats de Sherbrooke Ltée est propriétaire et possesseur à titre de propriétaire depuis plus d'un an d'un immeuble situé dans la ville de Sherbrooke, de plusieurs centaines de pieds de surface, formant l'héritage constituant le coin Nord à l'intersection des rues King Ouest et Lomas.

La ville de Sherbrooke est propriétaire et possède une bande de terrain servant de limite Nord-Ouest à l'immeuble appartenant au Centre d'achats de Sherbrooke Ltée.

Toujours selon Me Brazeau, cette bande de terrain étant sous la juridiction, le contrôle, la garde, l'administration et l'entretien de la ville de Sherbrooke, porte le nom de rue Lomas, à l'usage du public en général.

La demanderesse allègue de plus qu'elle possède deux voies d'accès privées sur la rue Lomas et que depuis moins d'un an, la ville de Sherbrooke a établi ce que l'on peut appeler une clôture, un mur ou une barricade, obstruant complètement la voie d'accès Nord de l'immeuble du centre d'achats, sur la rue Lomas.

De plus, poursuit Me Brazeau, la ville de Sherbrooke est présentement en voie d'établir une construction ou travail que l'on peut appeler barricade dans l'intention manifeste d'obstruer complètement la voie d'accès du centre d'achats sur la rue Lomas.

L'immeuble du Centre d'achats de Sherbrooke Ltée se trouve présentement absolument sans accès sur la rue Lomas vu les travaux exécutés par la ville, bloquant totalement les entrées et sorties de la demanderesse sur la rue Lomas.

Me Brazeau allègue ensuite que la ville de Sherbrooke agit irrégulièrement, illégalement et sans droit et privant ainsi par ses travaux exécutés le centre d'achats de son droit d'entrer et de sortir sur la rue Lomas; bien plus, ce faisant, la ville de Sherbrooke commet un acte criminel.

La déclaration dit aussi que la ville de Sherbrooke n'avait aucun droit d'agir ainsi, car de tels agissements équivalent pour la défenderesse à se substituer aux tribunaux, à prendre en ses mains l'administration de la justice et se faire justice elle-même, selon ses prétentions absolument non fondées.

Par les faits et gestes de la ville de Sherbrooke, Me Brazeau prétend que son client souffre un préjudice de $100,000 en droit, en jouissance et en dépréciation.



PAS LA REVOLUTION — Ce ne sont pas des manifestants, mais des ouvriers qui arrachent les pavés de la rue King ouest, à partir de la rue Wellington. Plusieurs autres rues verront ainsi, au cours des prochaines semaines, soulever leur couverture d'asphalte et changer leur matelas de pavés de grès. Le programme de l'hôtel de ville prévoit ces travaux depuis hier jusqu'au 3 juin sur les rues suivantes: Alexandre, King ouest (un côté à la fois), Belvédère, Frontenac, Galt ouest, Short, Aberdeen et un trottoir de la rue Short.

Remerciements et demandes au ministère de la Voirie

SHERBROOKE. — Avec les remerciements du conseil municipal de Sherbrooke, le ministère provincial de la Voirie recevra une demande.

Les remerciements ont trait aux $70,000 reçus du trésor provincial pour les travaux d'aménagement de la rue King ouest en boulevard, à l'entrée de la ville par Montréal. La subvention totale était de $300,000 répartie en trois ans, mais la balance non dépensée de $30,000 n'est pas perdue pour autant et va s'ajouter aux sommes qui doivent être versées les années suivantes. Cette mesure n'a pas manqué de réjouir les édiles et d'augmenter d'autant leur reconnaissance.

Incidemment, le conseil a disposé par simple accusé-réception des représentations du Jeune commerce réclamant une chaine médiane en béton sur toute la longueur du nouveau boulevard, soit du boulevard Jacques Cartier au boulevard Bourque. La semaine dernière, à la suite de nombreuses pressions des marchands du secteur concerné, le conseil avait décidé de ne diviser l'artère qu'à partir de la rue Radisson, soit dans la partie, la moins commerciale. L'opinion des édiles, au cours des mois précédents, favorisait pourtant sans équivoque une chaine médiane sur toute la longueur.

DEMANDE

Profitant de l'expérience du conseil de St-Elie d'Orford, celui de Sherbrooke a décidé de demander au ministère la réfection de la partie du chemin de St-Elie située dans les limites de la ville. C'est la deuxième année que la machinerie du gouvernement s'attaque au chemin, hors des limites de la ville.

Le conseil de la municipalité voisine suggérait par lettre à la reine des Cantons de l'Est de se prévaloir des mêmes avantages afin d'éliminer entièrement l'état "lamentable" de ce chemin.

Il n'en coûte rien de demander, ont conclu les membres du conseil de Sherbrooke.

Règlement des parcs adopté à la toute dernière minute

SHERBROOKE. — Le conseil municipal de Sherbrooke a coupé court aux discussions en marge du règlement d'emprunt de $173,000 du service des parcs, à la fin de son assemblée d'hier, pour passer aux lectures menant à son adoption.

Au cours de l'assemblée publique précédant la reprise du comité plénier, ils avaient adopté le règlement no 1115 homologuant des terrains nécessaires à la réalisation du plan directeur d'urbanisme. Ils avaient remis le règlement 1116 pour étude en comité plénier afin d'obtenir des renseignements additionnels de l'échevin Antonio Pinard, président de la commission des parcs et de la récréation.

Ces échanges de renseignements ont pris moins de temps que prévu et n'ont rien changé au montant de $157,185 sur lequel on s'était entendu en principe, la semaine précédente, ce qui représentait une augmentation de près de $30,000 sur le projet original du surintendant Gaston Lebrun.

Juste avant la lecture, l'échevin Everett Nicol a obtenu une autre addition de $12,000 pour la construction de deux courts de tennis au parc St-Alphonse, à l'extrémité nord-ouest du quartier Nord. Le règlement adopté devient donc de l'ordre de $185,000, $15,815 ou à peu près passant en frais de financement.

Les détails du règlement avaient été donnés dans une édition de LA PRESSE de la semaine dernière.

"Si le conseil respecte le plan directeur"

La Commission consultative d'urbanisme conseille de refuser la demande de Delta

par **Maurice GIROUX**

SHERBROOKE. — La Commission consultative d'urbanisme de Sherbrooke a recommandé hier soir aux membres du conseil de ville de ne pas donner suite à la demande de la compagnie Delta Service Inc., et par conséquent de ne pas autoriser la construction et l'érection de réservoirs d'huile à chauffage par cette compagnie.

Toutefois, le rapport déposé hier soir au conseil déclare que si le conseil refuse de donner suite à un projet de planification qui aurait pour conséquence de centraliser dans le même secteur de la ville ou dans des secteurs prévus à cette fin, tous les réservoirs d'huile à chauffage, la commission consultative ne verrait aucune raison sérieuse pour refuser à la compagnie Delta Service Inc., l'autorisation de construire les réservoirs.

Une proposition de l'échevin Marcel Savard, appuyé de M. Gérard Bérard, à l'effet d'amender le règlement de zonage et de permettre l'installation des réservoirs s'est transformée en une décision de présenter un avis de motion pour la prochaine assemblée du conseil, ce qui entraînera tout probablement des discussions assez virulentes de part et d'autre.

Le rapport

De ton plutôt circonspect, ce qui fait dire à M. Everett Nicol que les membres de la commission renvoyaient tout simplement la balle au conseil, le rapport contient trois recommandations, "intimement reliées entre elles et qui ne doivent pas être dissociées":

1 — La Commission consultative d'urbanisme, recommande aux membres du conseil de ville de ne pas autoriser la construction et l'érection de réservoirs d'huile à chauffage par la compagnie Delta Services Inc., dans la zone J-8.

2 — La Commission consultative d'urbanisme se dit favorablement impressionnée par le projet de planification de l'entreposage des matières combustibles, tel qu'il a été présenté au conseil de ville par le comité technique d'urbanisme, et les membres de la commission consultative sont unanimes à recommander au conseil de ville l'étude et l'adoption en bonne et due forme de ce projet de planification.

3 — La Commission consultative d'urbanisme recommande également au conseil de ville, après l'adoption du projet de planification ci-haut mentionné, de procéder aussi rapidement que possible à l'expropriation des terrains nécessaires à cette planification et ensuite, à la relocalisation, dans un délai aussi court que possible, des entreprises qui possèdent actuellement des réservoirs de matière combustible dans la zone J-8."

Autres considérations

Le rapport dit qu'il est grand temps que le conseil procède à une planification à long terme et que le moment parait venu de s'attaquer aux grands problèmes de base de l'urbanisme.

Le problème de l'entreposage des manières combustibles en est un suffisamment important, ajoute la commission, pour que le conseil de ville y prête toute son attention et prenne les mesures qui s'imposent.

Au sujet de l'attitude que prendra le conseil, le rapport mentionne ce qui suit:

Il va naturellement sans dire que, si le conseil de ville refuse de donner suite au projet de planification mentionné plus tive d'urbanisme ne verrait autive d'urbanisme ne verrai aucune raison sérieuse pour refuser à la compagnie Delta Services Inc. l'autorisation de construire et d'ériger des réservoirs, "puisque que l'on compte déjà trois compagnies dans cette zone qui sont engagées dans un commerce du même genre".

La commission consultative a cependant également envisagé la question sous l'angle du développement futur de la zone J-8 en question.

D'une part, il existe déjà un début de développement résidentiel dans la partie située entre la rivière Magog et la voie ferrée du Canadien Pacifique et d'autre part, il ne fait de doute pour personne que la rue King ouest est appelée à se développer de plus en plus au point de vue commercial, pour répondre aux besoins du développement résidentiel, qui ira en se poursuivant dans toute la section de notre cité située au nord de la rue King ouest, en direction de Deauville et Magog.

"C'est donc en considération de la question sous ces angles, conclut la Commission consultative d'urbanisme, que nous avons pris la décision de faire les recommandations contenues dans la présente lettre." Elle espère que le conseil de ville voudra bien considérer ces recommandations dans leur ensemble sans vouloir dissocier la première recommandation des deux suivantes.

Le conseiller Marcoux désapprouve le paiement immédiat d'une facture

EAST ANGUS. — Lors de l'assemblée du conseil municipal d'East Angus, tenue hier soir, le conseiller Paul Marcoux s'est montré dissident au paiement immédiat d'une facture de $7,423, présenté par un garagiste local après la livraison d'un nouveau camion.

Ses collègues ont décidé malgré tout d'acquitter cette facture, après vérification de la soumission.

Les conseillers ont ensuite été saisis d'une demande du maître de poste concernant le stationnement des camions de la poste sur le trottoir, lors du chargement et du déchargement des sacs postaux.

Le maître de poste a soumis deux projets de stationnement, le premier en bordure de la rue Angus et le second le long de la rue Laurier.

Le conseil a désapprouvé les deux projets, mais tolèrera toutefois le projet de la rue Laurier, malgré les nombreux désavantages que cette situation va représenter au point de vue de la circulation sur cette rue.

Par ailleurs, les conseillers n'ont pris que des décisions de routine. Ils ont voté un octroi de $100 à la salle l'Accueil.

Le président de la Commission de protection et le chef André Phaneuf seront délégués au congrès de l'Association des chefs de police, qui se tiendra à Jonquière les 3, 4 et 5 juillet prochains.

La Commission industrielle devra déposer toute sa documentation au bureau de la ville.

Deux lettres de la Ligue des propriétaires ont été favorablement reçues par le conseil. La première suggère que les nouveaux trottoirs soient construits au bas de la ligne des lots, la seconde propose l'organisation d'une campagne d'embellissement.

Pour un règlement de travaux de $400,000

L'aide financière du gouvernement provincial demandée par Sherbrooke

SHERBROOKE. — D'importants travaux d'aqueduc et d'égout nécessiteront une demande d'aide financière auprès du gouvernement provincial, ont décidé, hier soir, les membres du conseil municipal de Sherbrooke.

A cet effet, une délégation comprenant des propriétaires des rues Wilson et McCrea et des membres du conseil rencontrera très prochainement le député provincial, M. Louis-Philippe Brousseau.

Il s'agit de travaux évalués à près de $400,000 qui devront être effectués dans le plus bref délai possible dans cette partie du canton d'Orford qui a été annexée il y a une dizaine d'années sous la condition qu'il n'y aurait pas de taxe foncière d'imposée aux contribuables du canton.

C'est d'ailleurs le gouvernement provincial qui avait presque obligé à cette époque la ville de Sherbrooke à procéder à l'annexion de tout le canton, et non pas à certaines sections seulement.

Aujourd'hui, plus de 70 familles sont privées des services d'eau et d'égout de même que du service d'alarme. La route n'est pas pavée, des sentiers se dégagent des fossés, l'eau monte dans les caves, tout cela créant des conditions assez difficiles aux propriétaires des rues mentionnées plus haut.

Coût énorme

Le problème majeur réside dans le coût des travaux, par rapport au nombre des familles installées.

Question de fait, il s'agit à peu près dans tous les cas de grands propriétaires ayant des terrains avec une large façade, ce qui rend prohibitif le coût des travaux pour ces propriétaires.

C'est M. Hilaire Béliveau qui a présenté la demande des propriétaires. Il a déposé une requête en ce sens signée par 80 pour cent des familles des deux rues en question.

Il a été souligné toutefois que les services municipaux avaient fait un effort pour soulager de leurs problèmes les contribuables de ce secteur de la ville.

Règlement spécial

C'est M. Paul Gervais qui, le premier, a soulevé le point d'un règlement spécial pour régler le cas des propriétaires, ajoutant que c'était là un castype de règlement spécial.

Le maire a renchéri en disant que le gouvernement provincial devait accorder une aide financière, tout comme dans le cas de l'élargissement de la rue King est.

Il a souligné que la loi fédérale et provinciale en matière de travaux d'hiver était inadéquate en cette matière puisque seulement la main-d'oeuvre y comptait, alors que c'est l'équipement qui coûte le plus cher dans ces sortes de travaux.

L'échevin Carrier Fortin a suggéré aux propriétaires d'intéresser les personnes qui seraient désireuses d'aller s'établir dans ce secteur. Ainsi, le fardeau financier retomberait sur un plus grand nombre d'épaules.

Tous ont été d'accord par la suite pour dire que l'aide gouvernementale allait donner un bon coup de pouce dans la venue d'un règlement qui serait par la suite votée par tous les payeurs de taxes de Sherbrooke.

Le maire Nadeau a, en effet, expliqué pour la mille et unième fois aux requérants que toute dépense pour travaux devait au préalable être approuvé par règlement.

Voyage fructueux à Ottawa prévu par les conseillers

SHERBROOKE — L'administration municipale de Sherbrooke a pris les dispositions nécessaires pour retirer le plus de fruits possibles du voyage qu'elle effectuera demain dans la capitale fédérale.

Le but principal est une rencontre au sujet de l'aéroport municipal avec l'hon. Léon Balcer, ministre des Transports. Des représentants de la Chambre de commerce et de la Ligue des propriétaires doivent également y assister. Ces entretiens sont prévus pour 3:30 hres de l'après-midi.

Les édiles ont appris hier soir avec satisfaction que Me Maurice Allard les attend dès 12:30 hres à son bureau. Le député fédéral de Sherbrooke fait en même temps savoir qu'il a ménagé une rencontre à 2:30 h. avec l'ingénieur Dumontier, de la commission des Transports, au sujet du viaduc de la rue Acadie, projet moussé depuis plusieurs années par l'échevin J.-M. Jeanson. On profitera de l'occasion pour déposer le mémoire approuvé par le conseil, il y a quelques semaines.

A la suggestion du maire Armand Nadeau, la délégation municipale comprendra encore le trésorier Olivier Routhier et le secrétaire industriel et greffier-adjoint Robert Bélisle. Pendant que le conseil recevra des informations générales de la part du ministre, les deux fonctionnaires supérieurs pourront se rendre chez le maréchal de l'air de Niverville afin de s'enquérir en détail de la construction de l'aérogare et, possiblement, d'un poste de transmission.

L'échevin Paul-M. Gervais, président de la commission des relations industrielles et du transport, a clairement indiqué son intention de faire le voyage, de même que son collègue, M. J.-M. Jeanson, surtout intéressé par le projet du viaduc. Les confirmations à venir au cours de la journée seraient celles des échevins Gérard Bérard et Everett Nicol.

Quant au maire Armand Nadeau, tout juste de retour d'examens à un hôpital de Boston, il se peut qu'il consente à sa santé la privation de cette démarche, à moins de pouvoir compter sur un autre moyen de la locomotion. Si l'aéroport était déjà terminé, le problème ne se poserait pas.

Le conseil décidé à agir: un ordre de démolition..!

SHERBROOKE. — Le conseil municipal de Sherbrooke a décidé hier soir une mesure énergique pour mettre fin aux libertés qui prenaient les citoyens avec le règlement de construction.

Le cas soumis à l'attention des édiles était d'ailleurs flagrant. Sous l'action d'une juste colère, ils ont donné instruction au procureur de la ville, Me Albert Rivard, C.R., de prendre une action en démolition contre M. Bertrand Provencher, relativement au restaurant dont il vient de terminer la construction, rue Aberdeen.

M. Provencher, d'après le rapport transmis par le directeur des services Charles Langlois de la part du service d'inspection des bâtisses, n'a pas respecté les plans déposés à l'hôtel de ville pour approbation.

Contrairement à la fondation de béton prévue pour l'autorisation de construire en bois, M. Provencher a assis son établissement sur des poutres de cèdre au niveau du sol, compromettant gravement les chances de résistance à la gelée. Il a de plus empiété d'un bon pied sur la ligne de construction, toujours contrairement aux plans approuvés par l'hôtel de ville.

Drummondville en bref

DRUMMONDVILLE. (**A. B.**) — Il est rumeur à Drummondville qu'un règlement de $23,000 entre la ville et la compagnie Drummond Transit mette fin aux expropriations en rapport avec la construction du boulevard Saint-Joseph.

Cette cause en cour supérieure a été entendue à Arthabaska. Le jugement n'est pas encore déposé sur la table du conseil, mais le montant de $23,000 aurait été communiqué à certaines personnalités du conseil. Au dossier des expropriations, ce règlement mettrait un point final à l'opération "Viaduc Saint-Joseph".

* * *

La ville se propose de soumettre très bientôt son plan de travaux publics pour l'année 1961. L'aide des gouvernements provincial et fédéral permet aux cités et villes du pays d'ébaucher de vastes programmes pour l'amélioration des services publics, des parcs et des rues.

Au programme de 1961, la cité de Drummondville entend soumettre un projet d'agrandissement du parc Saint-Jean-Baptiste. Ce quartier ouvrier continue de progresser et le conseil est d'avis que les loisirs doivent continuer dans la même direction.

Le président du comité des parcs, l'échevin Joseph Bibeau, est résident de ce quartier.

* * *

Le maire de Drummondville a lancé un avertissement à tous les citoyens du comté pour les mettre en garde contre ces vendeurs d'occasion qui font un ravage dans la région. "Ne signez aucun contrat avec des inconnus, même si ces personnes sont accompagnées de gens de chez vous. Achetez dans des magasins de votre village." En tant qu'avocat, le maire Marier a déclaré qu'il était souventes fois en contact avec des personnes qui se sont fait "rouler par de simples inconnus qui n'ont pas laissé d'adresse.

Le club des Lions de Drummondville est devenu le 45e club du Québec à recevoir sa charte samedi soir dernier à la Maison du Souvenir. La cérémonie a débuté vers 6 h. p.m. au Manoir Drummond où les invités se sont rencontrés autour d'un cocktail.

On remarquait Me Marcel Marier, c.r., maire de Drummondville; Me Marcel Nichols, maire de Drummondville-Ouest et représentant du ministre de la voirie; M. Sam Boulanger, député fédéral des comtés Drummond-Arthabaska; M. McLeans, gouverneur provincial du "Lions International"; M. Jean-Luc Surprenant, président-fondateur du club local.

La Ligue commerciale de Dard terminait ses activités samedi soir par une présentation de trophées au chalet de l'Association sportive de Canadian Celanese. Près d'une centaine de trophées ont été présentés.

Les clubs Bergeron et Vigneault ont remporté les honneurs de la saison. Une soirée de danse a complété la manifestation sportive.

* * *

H.-J. Pit Tanner a remporté samedi le trophée Poirier Memorial lors de l'ouverture du club de golf de Drummondville. Malgré le pouce de neige tombé au début de la semaine dernière, le terrain était en bonne condition.

Le trophée Poirier Memorial est l'enjeu de la première compétition présentée chaque année au club local. Jack Munroe s'est qualifié avec un 78 pour le meilleur score net.

Le club de golf Drummondville commence avec entrain sa 35e année d'activités. Le nouveau trou numéro neuf semble la plus belle acquisition des dernières années. On a creusé ce trou no 9 près du chalet. L'ensemble du parcours est établi dans un décor formé par la rivière Saint-François et la campagne drummondvilloise.

Artistes invités au "Radio-téléthon"

SHERBROOKE. — Dominique Michel, Murielle Millard, Jean Rafa et Pierre Robyn seront les artistes invités au grand radio-téléthon de l'Oeuvre des terrains de jeux et des loisirs de Sherbrooke qui aura lieu le samedi 13 courant à l'auditorium St-Charles.

L'objectif, fixé par les dirigeants de l'OTJ, est de $18,000 soit $5,000 de plus que l'année dernière.

Quelque 90 moniteurs se sont occupés l'été dernier de 37,649 enfant qui ont fréquenté les terrains de jeux.

Windsor

Le tribunal a maintenu l'élection

SHERBROOKE. — L'élection du maire Raymond Noël, de Windsor, a été maintenue hier par la cour, à la suite d'un recomptage judiciaire.

M. Noël, un homme d'affaires, a été maintenu maire de Windsor par le juge Edouard Boisvert de la cour du magistrat, à Sherbrooke, par 34 voix de majorité.

Le dépouillement du scrutin s'était avéré une défaite par M. J. Théophile Bolduc, qui sollicitait un cinquième mandat consécutif.

Le candidat Noël avait été élu le 3 mai dernier avec 36 voix de majorité.

Lors du recomptage d'hier, cette différence de deux voix a été enregistrée du fait que huit bulletins rejetés au dépouillement du scrutin ont été alloués à M. Bolduc, comparativement à six pour M. Noël.

Aux élections, 1,394 citoyens sur un potentiel de 1,632, soit 84.7 pour cent, se sont prévalus de leur droit de vote.

Le 3 mai, M. Noël avait récolté 715 voix, en comparaison de 679 pour M. Bolduc.

Ils cambriolent un couvent mais ne réussissent pas à "sortir du bois"

par **Jacques LEMOYNE**

SHERBROOKE — Deux individus sans adresse connue ont été appréhendés hier par la Sûreté provinciale de Sherbrooke en marge du vol par effraction de $1,100 commis au couvent de Garthby.

Les présumés voleurs, qui doivent comparaître en Cour des Sessions de la paix, à Sherbrooke cet avant-midi, ont été arrêtés dans un chalet situé à quelques milles de Garthby.

Le vol par effraction a été commis pendant la nuit de dimanche à lundi au couvent des Soeurs des Sts-Noms de Jésus et de Marie, dans le village de Garthby.

Après un saccage en règle dans le couvent, les voleurs ont attiré l'attention des religieuses et une fois découverts, ils sont allés se cacher dans un bois.

Selon une religieuse, les cambrioleurs se sont introduits par un escalier de sauvetage au deuxième étage et ils ont brisé une fenêtre pour pénétrer dans le couvent, après avoir renversé par terre une statue de la Ste-Vierge.

Après une visite dans les classes où ils n'ont rien trouvé, les cambrioleurs ont pénétré dans le bureau de la supérieure en brisant une vitre et en ouvrant la porte par l'intérieur.

Les cambrioleurs, toujours selon la religieuse, ont ensuite saccagé le bureau de la directrice en plus des bibliothèques avant de trouver l'argent dans une caisse métallique.

Comme les Soeurs entendaient du bruit et qu'il y avait de la lumière dans le bureau de la supérieure, les cinq religieuses du couvent ont demandé de l'aide au central téléphonique.

Quelques heures plus tard, vers 1 h. du matin, le président de la commission scolaire de Garthby s'est rendu au couvent avec une arme à feu.

Entre temps, les cambrioleurs avaient pris la fuite par les escaliers de sauvetage pour se cacher dans un bois où la police devait retrouver plus tard la boite métallique qui contenait l'argent.

Les religieuses possédaient environ $1,100 en argent, soit les salaires du mois, les cotisations des enfants pour les oeuvres de l'école, etc.

Au moment de leur arrestation, les présumés voleurs avaient un montant total de $186 sur eux.

ESTRIETTES

A MARTINVILLE — A l'occasion de la réunion de l'Union catholique des femmes rurales de Martinville, des fêtes ont marqué les 15 ans de fondation de ce cercle. Plusieurs dames des six paroisses environnantes ont participé à cette soirée qui coïncidait avec l'assemblée de l'Union catholique des cultivateurs de la région de Martinville. Dix membres de l'UCRF de Nantes ont été délégués à la réunion de secteur qui se tient à St-Romain aujourd'hui.

VIA OTTAWA — M. Robert Ricard, directeur de l'Institut de technologie de Sherbrooke, prononcera une conférence à la réunion nationale de l'enseignement technique à Ottawa, les 9 et 10 mai. L'hon. Michael Starr, ministre du Travail, présidera l'ouverture de cette réunion.

A LAC-MEGANTIC — Une assemblée a été tenue au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Fatima, à Lac-Mégantic, par les camionneurs de la région, afin de remettre sur pied la corporation des camionneurs du comté de Frontenac. La corporation voudrait obtenir des salaires supérieurs à ceux établis en 1943.

PREMIER KAYAC A DANVILLE — M. Paul-Emile Pomerleau, président de la Chambre de commerce de Danville, a effectué la traversée du lac Spooner's Pond, d'un demi-mille de large en sept minutes, aller retour, avec le premier kayac fabriqué par le club de promotion industrielle et commerciale de Danville.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL. : LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél. : 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél. : VI. 3-5656

Le verdict du coroner

Le jeune Jean Côté est tué accidentellement

SHERBROOKE. — Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier soir à la suite de la fin tragique d'un cycliste, écrasé par une automobile.

L'accident est imputable à l'état de la chaussée en gravier mou, qui a fait perdre à l'enfant la maîtrise de son bicycle.

La victime a été identifiée comme étant Jean Côté, âgé de 10 ans et fils de M. Armand Côté, demeurant à Rock Forest. Il a succombé quelques minutes après l'accident des suites d'une fracture du crane.

Le conducteur de la voiture était M. Irénée Verville, âgé de 39 ans et demeurant à Rock Forest.

L'accident est survenu samedi avant-midi sur le chemin du barrage à Rock Forest sur un chemin en gravier.

Jean Côté descendait une côte, précédé par deux compagnons. En voulant revenir à sa droite, parce qu'il voyait venir le véhicule, le bicycle a dérapé dans du gravier mou.

L'enquête du coroner était dirigée par le Dr Louis Gagnon, de Sherbrooke.



CAMELOT DE LA PRESSE GRIEVEMENT BLESSE — Un camelot de LA PRESSE, Pierre Désilets, âgé de 12 ans et demeurant à Sherbrooke, repose dans un état critique à l'hôpital général St-Vincent-de-Paul après avoir subi une fracture du crâne des suites d'un accident de la circulation. Sur l'aile gauche de la voiture, on remarque la casquette de l'enfant.

L'ouvrier de la onzième heure doit trouver la porte ouverte

par Jules LAGUE

SHERBROOKE — Si la loi de Dieu prime sur celle des hommes, cette dernière doit quand même être respectée à moins d'un conflit évident qu'elle provoquerait avec la première.

Mais tel n'est pas le cas de celle visant à assurer la sécurité dans les édifices publics.

Pour M. Aimé Biron, inspecteur régional du gouvernement provincial pour les édifices publics, la loi reste la loi et défend de fermer à clé les portes d'un édifice où se réunit le public. Le fait que ce soit pour prier ne change rien à l'affaire et une église, aux yeux de la loi civile, n'est qu'un édifice public devant répondre à toutes les exigences en matière de sécurité, de facilités d'évacuation.

Telle est la substance des commentaires de M. Biron, interrogé en marge de la fermeture à clé des portes de l'église Marie-Reine-du-Monde, dans Sherbrooke-Est, durant la messe dominicale de 5 h. de l'après-midi. Le fonctionnaire a rappelé avoir dû, il y a une couple d'années, avertir le curé de la paroisse voisine, celle du Coeur Immaculé de Marie, de cesser cette pratique. Il a ajouté qu'un sévère avertissement par lettre règle ordinairement le problème, mais que la loi prévoit des amendes pour toute récidive.

Cette illégalité, l'abbé François Casey, curé de Marie-Reine, y avait simplement recouru comme à un remède purement temporaire pour faire disparaître de son église la plaie des retardataires. Le temple était mis sous clé dès l'entrée du célébrant, soit vers 5 h. 04. Le remède a été appliqué pour la troisième fois, dimanche. Le curé, qui en avait donné l'avertissement, il y a un mois, note des résultats presque miraculeux. Les premières fois, il comptait deux ou trois secousses incrédules données aux portes closes. Dimanche, il n'en a compté qu'une seule, celle qui devait résonner jusqu'à nos bureaux.

Le pasteur a expliqué agir par souci d'ordre, le même ordre qu'il avait réussi à instaurer pour rendre la messe le plus communautaire possible. Une fois l'habitude de la ponctualité implantée, les portes se seraient rouvertes. Peut-être un avis du service provincial d'inspection des édifices publics accélérera-t-il l'arrivée du miracle ?

Du point de vue discipline ecclésiastique, la mesure est simplement ignorée. On a appris de source autorisée qu'une telle ignorance laissait place aux interdictions du simple bon sens. L'église, qui est la maison du Seigneur, a-t-il été communiqué, est censée être ouverte au public durant un certain nombre d'heures, à plus forte raison durant les offices. L'accent a fortement été mis sur la surprise de voir ainsi les "ouvriers de la onzième heure" se heurter à des portes closes.

A Lac-Mégantic

Le Jeune commerce suggérera le nom d'un commissaire industriel

LAC-MEGANTIC. — Le bureau de direction du Jeune commerce de Lac-Mégantic a été chargé, hier soir, lors de son assemblée mensuelle, de suggérer au ministère provincial de l'industrie et du commerce, le nom d'un commissaire industriel éventuel pour la ville de Lac-Mégantic et le comté de Frontenac.

Lors de la même assemblée, le Jeune commerce a décidé de faire parvenir une lettre enregistrée à la Commission scolaire de Lac-Mégantic pour lui faire connaître les dates et les lieux des réunions. L'organisme se plaint des huis-clos trop nombreux de la commission.

La Chambre a également décidé de demander au conseil municipal de concrétiser son projet d'installation d'un poste de radio-police dans les autopatrouilles et au poste de police. Le Jeune commerce prétend que la radio-police permettra un service plus efficace de la police et des pompiers.

L'organisme local a reçu le trophée du conseil régional du Jeune commerce pour s'être classé premier dans la campagne de recrutement de nouveaux membres.

Le Jeune commerce a aussi appuyé le club nautique de Lac-Mégantic, qui a demandé un octroi au ministère provincial de la chasse et de la pêche pour l'aménagement de postes de relais en bordure du lac Mégantic pour l'accomodation des touristes.

La chambre s'adressera au ministère fédéral des Travaux publics afin d'obtenir un local au 2e étage du bureau de poste pour tenir ses réunions, le sous-sol de l'église Ste-Agnès étant souvent occupé, les soirs de réunion de l'organisme.

Toujours lors de l'assemblée d'hier, M. Germain Lessard, responsable du rodéo de sécurité routière, a annoncé qu'une dizaine de personnes étaient inscrites comme concurrents à cette épreuve qui se déroulera le 14 courant dans la cour du collège de Lac-Mégantic.

Une souscription du Palais de l'agriculture ?

Selon des sources sûres, on croit savoir que le comité du palais de l'Agriculture organisera une souscription populaire en juin.

Les raisons qui motivent le choix de cette date relativement tardive, viennent probablement du fait que le comité désire avant de solliciter le public, prouver la solidité de l'entreprise dans laquelle il s'est lancée.

Nous y reviendrons en temps voulu, mais ajoutons simplement que ce sera la seule contribution demandée au public pour un projet dont l'importance n'échappe à personne.

Aucune obligation n'incombe à personne de donner ou de ne pas donner mais, comme par le passé, nulle doute que la population de Thetford saura être généreuse.

Au conseil de Sherbrooke

Petit écart dans le prix: long débat et CONFUSION

SHERBROOKE. (J.L.) — Une différence de $6.60 sur un montant de $9,600, ça se calcule difficilement en pourcentage, mais cette toute petite étincelle suffit à faire éclater une discussion au Conseil municipal de Sherbrooke.

Finalement, les édiles ont décidé, non sans une promenade dans un dédale procéduriel, de dépenser ce léger montant de plus afin de profiter d'une livraison plus rapide de poteaux et de luminaires destinés à l'amélioration du réseau d'éclairage des rues, et commençant par la rue Alexandre.

Un autre discussion allait s'amorcer avec l'ouvreture des soumissions pour $75,000 d'outillage pour le service des travaux publics quand on a finalement convenu de prendre simplement connaissance des prix et de remettre la décision à la semaine prochaine. Le directeur des services, le surintendant adjoint des travaux publics et le chef du garage municipal étudieront entretemps les diverses machines et remettront leurs conclusions au Conseil quant aux qualités respectives de chacune et de la mesure dans laquelle elle rencontre les normes requises.

Que la lumière soit

La Canadian General Electric soumissionnait à $103.85 pour 25 poteaux et à $147.45 pour 45 luminaires avec livraison dans 10 semaines. Les deux plus proches concurrents étaient Donahue Electric Ltée et Northern Electric Co. Ltd à $103.85 et $147.53 avec livraison dans une semaine.

Un calcul du trésorier Olivier Routhier a établi à $6.60 la différence sur l'ensemble.

L'échevin Carrier Fortin a aussitôt posé la question de principe. Devait-on s'en tenir strictement à la plus basse soumission ou la livraison du matériel était-elle si urgente ? Ou encore cherchait-on simplement des raisons pour favoriser la maison Donahue ?

L'échevin Gérard Bédard a fait valoir qu'on ne pouvait attendre, surtout qu'une rue de son quartier était la première intéressée. Il a donc proposé, secondé par l'échevin Carl Camirand, d'accorder la commande à Donahue Electric, vu qu'il s'opposait au principe de diviser les commandes et d'ouvrir par là la porte à des ententes entre fournisseurs.

L'échevin Fortin a proposé en amendement d'attendre un rapport du service d'électricité. Même après confirmation par téléphone de la part d'un employé supérieur de ce service que les travaux pouvaient commencer le plus vite possible, dès la livraison, le représentant du quartier centre a maintenu son amendement, voulant un rapport écrit sur le programme des travaux. L'échevin Nicol, qui avait secondé, fit remarquer qu'il était satisfait de la confirmation téléphonique. Malgré ses représentations antérieures à l'effet qu'il en coûterait largement plus que $6.60 d'attendre 10 semaines plutôt qu'une couple, l'échevin J.-M. Jeanson devait seconder son collègue.

L'amendement n'a cependant recueilli que les voix de Me Fortin, de MM. Jeanson et Nicol. Quant à la proposition principale du conseiller Bérard, elle a rallié toutes les voix du Conseil, à l'exception des trois précitées et de celle de l'échevin Robert Gauthier.

Machinerie

Dès l'ouverture des soumissions pour une balayeuse de rues, les membres du Conseil n'ont pas tardé à s'engager dans un chaud échange d'idées sur les qualités respectives de chaque marque offerte.

Avant de prendre une décision et de passer à l'ouverture des soumissions pour une arroseuse, un malaxeur, une chargeuse, deux camions et quatre camionnettes, les édiles se sont entendus pour référer le tout au directeur des services, M. Charles Langlois, au surintendant adjoint Raymond Jeanson, des travaux publics, et au chef du garage Roméo Gagnon.

L'échevin Félix Thibault, président de la commission des travaux publics, inclus dans le projet original de Me Carrier Fortin, s'est récusé, endossant par là les représentations de son collègue Antonio Pinard à l'effet qu'il ne saurait participer à la rédaction du rapport, étant ensuite appelé à voter sur la question. Me Fortin avait objecté qu'il n'y avait pas plus de différence que lorsque des membres du Conseil effectuent une visite d'étude.

Les édiles ont donc pris connaissance des prix soumis et ont réservé leur décision jusqu'à l'examen des expertises.

Les Antilles britanniques

(PC) — La Fédération des Antilles britanniques couvre une superficie de 8,000 milles et compte 3,115,000 habitants.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos — Robinson et le tripoteur, avec Darry Cowbert et Beatrice Altariba ; Orage au Paradis avec Esther Williams et Jeff Chandler.

COATICOOK

Théâtre Opéra — Ben Hur avec Yul Brinner.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou — Le trouillard du Far West, avec Jerry Lewis et Dean Martin ; Cet homme est un requin, avec James Garner et Natalie Wood.

MAGOG

Théâtre Centre — Flammes sur l'Asie, avec Robert Mitchum et Robert Wagner ; Les années dangereuses, avec Frankie Vaughan et George Baker.

Théâtre Magog — Hippodrome, avec Gerhard Reidman ; Rien que des blondes, avec Mark Miller et Anita Thallaugh.

RICHMOND

Théâtre Myra — Opération Eichmann, avec Ruta Lee ; The Tall Stranger, avec Joel McCrea et Virginia Mayo.

WINDSOR

Théâtre Loma — Fille en blue jeans, avec Carol Lynley et Brandon de Wilde ; 23 pas du mystère, avec Van Johnson et Vera Miles.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris — Le cas du Dr Laurent, avec Nicole Courcel et Jean Gabin ; Pain, amour ainsi soit-il, avec Sophia Loren.

Théâtre Premier — Hippodrome, avec Gerhard Reidman ; Pretty Boy Floyd, avec John Ericson.

Théâtre Rex — L'ennemi silencieux, avec Lawrence Harvey ; Rafle sur la ville, avec Charles Vanel ; La Belle et le Corsaire, avec John Derek.

Théâtre Granada — Il suffit d'aimer, avec Danielle Ajoret.

Théâtre Capitol — The Apartment, avec Jack Lemon, Shirley Mac Laine et Fred MacMurray ; Macumba Love, avec Walter Reed.

Assurance-groupe adoptée à Waterloo

WATERLOO. (C.D.) — Les 13 employés municipaux de la ville de Waterloo bénéficient maintenant d'un plan d'assurance-groupe protégeant leur salaire, couvrant tout accident et portant aussi sur leur vie. A la suite d'une étude de soumissions présentées par diverses compagnies d'assurance, le conseil opta pour favoriser la Croix-Bleue. Le coût de cette assurance a été fixé à $139.73 par mois, soit la plus basse des soumissions présentées.

17 licenciés en Droit de la faculté de Sherbrooke

SHERBROOKE. — D'après les résultats communiqués hier par les autorités de la faculté de Droit, dix-sept étudiants ont obtenu leur licence en Droit à l'université de Sherbrooke.

Les nouveaux licenciés sont : MM. Gérald Desmarais et Gilles Fontaine, avec grande distinction ; MM. Guy Bertrand, Jean Marier, Gilles Poussard, Guy Genest, Michel Simard, Marc Bergeron, Marc Bourgeois, Mortimer Constantine, Gilles Coulombe, Rosaire Desbiens, Laurent Dubé, Georges-Yvon Gouin, Claude Groleau, Raynald Guay et René Guilbault.

M. Jean Marier s'est mérité la médaille du lieutenant-gouverneur pour le emilleur résultat en droit civil, alors que M. Guy Genest se verra attribuer le prix du Barreau de la province pour le meilleur résultat en procédure civile.

Le prix d'excellence pour le meilleur succès obtenu au cours des 3 années qui mènent à la licence est allé à M. Gérald Desmarais, qui recevra la médaille du gouverneur général.

Dix des nouveaux licenciés se présenteront aux examens du Barreau, en juin prochain. La faculté de Droit présentera 13 candidats à ces examens. Deux autres étudiants en droit se présenteront aux examens préliminaires de la Chambre des Notaires.

Des étudiants des deux premières années de droit se sont également mérité des prix pour leur succès dans différents examens au cours de l'année. Il s'agit de MM. Jacques Mathieu, prix Wilson et Lafleur pour le meilleur résultat en procédure civile ; Yvon Pinard et Roger Coulombe, prix de la Chambre des Notaires, pour leur succès en procédure notariale ; Michel Simard, Jean Rivard, Roger Coulombe et Yves Lafontaine, prix Chénier Picard pour les meilleurs séminaires.

Les Patenaude, en Cour suprême ; Nelson Langlois en Cour d'appel

SHERBROOKE. — Les frères Lionel et Raymond Patenaude, de Montréal, ont décidé d'en appeler en Cour suprême, à la suite du jugement rendu par la Cour d'appel.

Les deux Montréalais ont été trouvés coupables d'avoir perpétré un vol à main armée de $1,200 à la Caisse populaire de Ham-Nord.

Le jugement en première instance, rendu par le juge Joseph Marier, en Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke, a été maintenu par la Cour d'appel.

Le procureur de la couronne, Me Benoit Turmel, C.R., doit se rendre à Montréal lundi pour la demande d'inscription des Patenaude en Cour suprême.

Le cas Langlois

La cause de Nelson Langlois, condamné à monter sur l'échafaud le 16 juin prochain, ne sera probablement pas entendue en Cour d'appel pendant le mois de mai.

Me Turmel a annoncé hier que le dossier conjoint n'était pas encore prêt et qu'il était possible que cette cause soit entendue seulement au prochain terme de la Cour d'appel.

Les procureurs de la défense se sont inscrits en appel en droit contre l'adresse de l'hon. juge William Mitchell aux jurés.

Langlois, un machiniste de Sherbrooke, âgé de 46 ans, a été trouvé coupable du meurtre d'Eugène Dupuis, dont le cadavre criblé de balles de calibre .22 a été découvert en même temps que celui d'Oliva Martin, dans une masure de la "Bog" du lac Brompton, le 2 octobre dernier.

Deuxième conférence du philosophe Gustave Thibon

L'amitié, élément essentiel d'un amour conjugal devenu difficile

SHERBROOKE. — Il y a 50 ans, à l'époque des foyers fermés, le mari était pratiquement le seul homme que sa femme voyait, avec qui elle parlait, mais aujourd'hui les forces qui peuvent désagréger le mariage sont innombrables,

La femme travaille, elle a souvent sa voiture, peut aller à la ville et rencontrer d'autres hommes. Son mari n'est plus le seul homme qu'elle voit.

L'amour de nos jours doit être beaucoup plus fort que celui du début de siècle pour subsister à l'épreuve du mariage.

C'est ce que M. Gustave Thibon, philosophe français, a expliqué aux quelque 500 personnes présentes hier soir à la deuxième d'une série de quatre conférences données au sous-sol de la basilique St-Michel de Sherbrooke, et intitulée le mariage: une épreuve de l'amour.

Après avoir donné les distinctions qui existent entre l'amour et le mariage, l'un est un phénomène psychologique et l'autre une institution, le philosophe français a démontré que l'amour était avant tout un sentiment éternel que d'autre part le mariage, lui, était temporel.

Le mariage, a-t-il poursuivi, n'est là que pour suppléer aux défaillances de l'amour, d'où l'importance de faire une synthèse entre les deux. Le mariage n'est pas une fin, mais un commencement qui canalise l'amour.

M. Thibon a précisé que trop souvent les gens se mariaient en croyant que le mariage était une fin. Non et non, a-t-il répété, le mariage n'est pas un trésor inépuisable dans lequel les partis retirent toujours quelque chose de merveilleux. Le mariage est une semence qu'il faut entretenir, protéger et surveiller.

Comment sauver l'amour alors, a-t-il lancé ? Il faut juger son partenaire d'après les actes qu'il pose, et non d'après notre idéal. Une des choses les plus importantes dans le mariage est le respect de l'autre.

Le philosophe a expliqué que lorsque deux êtres s'aiment ils ne devraient pas se demander s'ils se désirent, s'ils sont réellement attirés l'un vers l'autre, mais se regarder comme s'ils avaient le même sexe et se demander s'il pourraient être amis.

L'amitié, a démontré le conférencier, est essentiel dans l'amour. Un amour vrai, durable, doit être basé sur des tendances communes, tendre vers les mêmes aspirations. Une amitié est une chose durable et je suis certain a-t-il déclaré, que si l'amour prend les mêmes garanties que l'amitié, il deviendra quelque chose de durable également. L'amour est passionnel, aveugle et violent, il est également éphémère, égoiste et non réciproque.

Mais il y a moyen de conserver son amour, a dit en terminant M. Thibon, c'est de se prouver que nous sommes des êtres qui sont confiés l'un à l'autre, des êtres qui doivent s'entraider, se soutenir et marcher tous deux vers le bonheur infini qu'est le ciel.

La peur des citadins le conduit en justice

SHERBROOKE. — Un cultivateur s'est retrouvé hier en Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke, pour avoir donné lui-même le coup de feu du départ à la police, après s'être fait appréhender pour facultés affaiblies au volant.

Alfred Nadeau, âgé de 46 ans et demeurant à Ste-Catherine, dans le comté de Bagot, a expliqué au juge W. Redmond Hayes que sa peur des citadins motivait le révolver "starter" qu'il avait en sa possession.

L'inculpé a reconnu sa culpabilité à l'accusation de port illégal d'arme à feu, mais il a déclaré que s'il avait connu la loi, le revolver aurait été tout simplement brûlé.

Nadeau a souligné qu'il traînait son arme sur lui depuis environ un an et surtout lorsqu'il allait à Sherbrooke. Ce genre de revolver, qui sert habituellement pour indiquer le départ aux courses, était chargé.

Le procureur de la couronne, Me Benoit Turmel, C.R., a dit que le revolver "starter" était une arme et qu'il fallait un permis pour s'en servir ou le porter. Des vols à main armée ont déjà été commis avec de telles armes.

Nadeau, déjà condamné deux fois pour facultés affaiblies au volant, a reçu le conseil de ne plus retourner en cour.

Finalement, le prévenu a été condamné à $25 d'amende et aux frais et son arme a été confisquée.

Trois voyous

Trois jeunes Sherbrookois, sans respect aucun pour la Cour et qui trouvaient amusant de parader devant le tribunal, ont vu leur sentence ajournée au 29 courant.

Roger Legoult, âgé de 23 ans, Roger Laverdière, âgé de 21 ans et Richard Legoult, âgé de 20 ans, ont éclaté de rire à la lecture des accusations.

Les inculpés ont reconnu leur culpabilité aux accusations d'avoir volé 10 pantalons de ski d'une valeur de $150 dans une automobile, 15 coupevent d'une valeur de $300 dans un autre véhicule, une voiture évaluée à $2,000 et une automobile de $200.

Le juge Hayes a voulu connaître les raisons pour lesquelles les prévenus avaient tant de plaisir. Ils ont rétorqué que des pleurs ne règleraient pas leur affaire et qu'ils n'y gagneraient pas non plus.

Le greffier, M. Jean-Marie Grégoire, a souligné qu'il avait été chanceux de se n'être pas fait voler son automobile, parce qu'il demeure pas très loin de l'un des accusés. Le jeune prévenu a répondu simplement : "Si vous me l'aviez dit avant".

La cour n'est pas un chantier a déclaré le juge Hayes à un mineur qui comparaissait devant lui, cigarette à la bouche.

Un gardien de prison a bien souligné au tribunal qu'il n'avait pas vu la cigarette de l'accusé, mais le juge a trouvé que l'accusé savait qu'il était en cour.

Jean-Paul Grenier, âgé de 20 ans et demeurant à Lennoxville, a reconnu sa culpabilité à des accusations de conduite criminelle négligente et de résistance à des agents de la paix.

En plus de lui défendre de conduire pendant un an, le juge Hayes a condamné Grenier à un total de $100 d'amende et aux frais.

Le magistrat a souligné au prévenu que $50 n'était pas tellement cher pour apprendre qu'il faut respecter les agents de la paix, payés par les citoyens pour les protéger.

Grossière indécence

Alvyre Lacharité, âgé d'une quarantaine d'années, a choisi hier de subir une enquête préliminaire, fixée au 12 courant pour la forme.

L'accusé a nié sa culpabilité à des accusations de grossière indécence avec des hommes.

Sherbrooke

Les effectifs de la Chambre seront augmentés d'un tiers

SHERBROOKE. — M. Aimé Bergeron, directeur et président de la campagne de recrutement de la Chambre de commerce de Sherbrooke, a annoncé hier que 128 nouveaux membres avaient grossi les rangs de la Chambre. Ce rapport n'est pas final, certaines équipes n'ayant pas complètement terminé leur travail.

Tous les membres de la Chambre qui ont pris part à cette campagne de recrutement voient d'ores et déjà leurs efforts couronnés de succès puisque l'organisme est sur le point de voir ses effectifs augmentés d'un tiers.

Bourses universitaires

Lors de l'assemblée générale du 27 avril dernier, deux bourses de $100 chacune ont été remises, l'une à la faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke, et l'autre au service des cours d'administration d'affaires de l'université Bishop.

Aéroport

Les quatre délégués qui représenteront la Chambre lors de la rencontre avec l'hon. Léon Balcer, ministre fédéral des Transports, à Ottawa, le 10 courant, ont assisté hier à la réunion de la Chambre et ils ont tous confirmé leur présence à cette réunion.

Vitalité

Dans une lettre adressée à la Chambre, l'hon. Michael Starr, faisant mention de la visite de M. Paul Casselman, représentant son ministère lors de l'assemblée du 27 avril dernier, a mentionné que ce dernier a été frappé de constater la vitalité et l'enthousiasme avec lesquels la Chambre de commerce fait face aux problèmes de la communauté.

Cette année encore, M. Aimé Bergeron, directeur de la Chambre, a accepté d'assumer les responsabilités d'organisation du tournoi annuel de golf.

Tout porte à croire que ce tournoi se déroulera vers le milieu du mois de juin et les directeurs sont assurés que ce tournoi remportera un succès à tout le moins égal à celui de l'an dernier.

Communiqués

Après avoir étudié la question des communiqués de presse, qui étaient jusqu'à maintenant remis aux journaux le lundi pour publication le mardi, les directeurs ont décidé de les remettre le mardi à partir de la semaine prochaine.

Projet de sens unique abandonné à Coaticook

COATICOOK. — Le conseil municipal de Coaticook a tenu hier soir à rassurer la Ligue des propriétaires en lui déclarant que le projet de sens unique pour régler les problèmes de circulation et de stationnement dans cette ville était abandonné.

La ligue avait adressé une lettre de protestations contre cette solution et demandait de faire observer plus à lettre le temps de stationnement permis.

La ligue affirmait que les marchands, les premiers, ne rendent pas service à leurs clients en laissant leurs propres véhicules sur la rue.

L'organisme des propriétaires demandait également la recherche d'un terrain pour stationner les véhicules des employés municipaux de façon à laisser la rue Adams libre pour le stationnement public.

Le conseil municipal a immédiatement pris connaissance d'une lettre émanant du syndicat des employés municipaux, protestant contre cette suggestion de la Ligue.

Le syndicat a fait savoir que la rue Adams a été spécialement élargie en dehors des limites ordinaires de la rue et à même le terrain de stationnement de l'hôtel de ville afin de leur donner un endroit de stationnement bien à eux.

Le maire Léger Cameron a voulu rassurer les deux groupements en déclarant que des études sérieuses étaient faites en vue de la plus grande satisfaction générale.

De plus, pour mettre fin à une rumeur, le conseil municipal a laissé savoir qu'il n'était pas question, du moins pour le moment, de revenir au projet d'acquisition de terrains appartenant à la succession Smith, près de l'hôtel Child.

Les édiles se montrent réticents à faire connaître les projets qu'ils ont en tête et poursuivent leur étude en compagnie d'un comité de marchands, nommé spécialement pour les aider.

On s'attend cependant à des révélations prochaines à ce sujet.

Convocations

SHERBROOKE

Club Rotary: réunion hebdomadaire, à l'hôtel Sherbrooke, à 6 h. 15. Conférencier, le col. D. W. Ward, officier commandant du Sherbrooke Régiment. Sujet : Survivance nationale.

Rouge à lèvres

Les deux nouvelles teintes de rouges à lèvres s'harmonisent avec les coloris en gaieté de la nouvelle de printemps : un orange doré délicatement diaphane et un orange profond ardemment lumineux.

Nouvelle école de sept classes à East-Angus

condamnera les menées subsion scolaire catholique d'East Angus a décidé de remplacer la vieille école Notre-Dame de la Salette, qui ne répond plus aux exigences de sécurité, par une nouvelle école.

Les commissaires ont opté pour le plan P-58 d'une école à sept classes offert par le département de l'Instruction publique. Ce plan est le même que celui de l'école Labrecque, qui a été érigée, il y a quatre ans et a coûté environ $75,000.

Des demandes de soumissions pour la construction de la nouvelle école seront offertes très prochainement.

Par ailleurs, les commissaires ont étudié hier à huis-clos le projet de convention collective présenté par l'Association des professeurs et institutrices. Il semble que le point épineux de ce projet soit l'échelle des traitements et les jours de congé.

L'élargissement de la rue Olivier est de nouveau réclamé au Conseil

SHERBROOKE — Un autre groupe de propriétaires de la rue Olivier, bien différent de celui qui a demandé l'autre jour un parc à stationnement sur cette rue, s'est présenté hier soir devant les membres du conseil municipal de Sherbrooke pour en réclamer son élargissement.

Selon ses contribuables, qui déclarent être majoritaires, il ne servirait à rien d'élargir de quelques pieds seulement cette rue achalandée et de dépenser inutilement de l'argent.

Ils désirent au contraire que l'élargissement se fasse de façon à cela vaille vraiment la peine et que soit réglé une fois pour toutes le problème du stationnement et de la circulation.

Devant cette demande, contradictoire de celle qui avait été formulée par des propriétaires de la rue Alexandre et de la rue Olivier, les membres du conseil ont décidé d'aller visiter les lieux aujourd'hui même.

Par ailleurs, les ingénieurs seront probablement en mesure de fournir entretemps assez de détails pour renseigner adéquatement les intéressés.

Le directeur des services, M. Charles Langlois, a fait observer qu'un élargissement de 4 pieds et demi donnerait une artère à trois voies, tandis qu'un élargissement de 15 pieds équivaudrait à une rue à quatre voies.

Il a ajouté qu'il ne servirait à rien d'avoir trois voies et demi et que par ailleurs l'élargissement de 15 pieds était probablement impossible à cause de la proximité des maisons.

La visite des échevins servira également à éclaircir des données qui avaient auparavant été fournies par le groupe de propriétaires qui réclament un parc à stationnement, entre autres si l'élargissement pourrait être fait sur le côté nord ou sur le côté sud de la rue.

Un montant de $50,000 a été prévu pour l'élargissement de quatre pieds et demi et il se peut que ce montant soit dépensé en pure perte si le problème de la circulation et du stationnement n'est pas pour autant réglé.

Un bon moyen d'économiser...

3 1/2 % sur votre compte d'épargne Canada Permanent



Libre privilège d'émettre des chèques. Chèques annulés retournés sur demande.

Les nouveaux comptes portent intérêt dès leur ouverture.

Faites vos dépôts par la poste à votre compte d'épargne Canada Permanent. C'est facile, sûr, pratique.

Heures d'ouverture plus longues, pour plus de commodité.

Renseignez-vous immédiatement sur ce service d'épargne complet.

CANADA PERMANENT
MORTGAGE CORPORATION
212 ouest, rue St-Jacques (AV. 8-1241)

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST SPORTS

D'un sport à l'autre

par Jean-Louis de LESELEUC

Le Dr Gilbert Germain, l'actif président des Canadiens de Coaticook, de la ligue Provinciale de baseball des Cantons de l'Est, n'y va pas de mainmorte dans ses déclarations. Il a prédit le championnat de la saison pour équipe et il a ajouté que son club allait battre les Alouettes de Sherbrooke au cours de toute la saison. Il est même prêt à miser du vingt pour un avec n'importe qui.

Le Dr Germain est donc très optimiste. Tant mieux, mais pourquoi s'en prendre tout particulièrement aux Alouettes de Sherbrooke plutôt qu'aux quatre équipes de ce nouveau circuit? Aurait-il eu des prises de bec avec la direction des Alouettes concernant l'engagement de quelques joueurs américains ou de quelques joueurs de Montréal? Nous le saurons bientôt.

C'est peut-être aussi un truc de publicité qui va créer une certaine rivalité entre les deux équipes. Cette rivalité ajoutera à l'intérêt des amateurs quand ces deux équipes se rencontreront et ces amateurs se rendront plus nombreux aux joutes. Tant mieux encore, mais il ne faudrait pas que cette rivalité tourne en aversion ou au ridicule.

La direction des Alouettes est également très optimiste au sujet de l'équipe. Elle n'a pas prédit de championnat et n'a pas déclaré que l'équipe locale "laverait" telle ou telle équipe, mais elle s'est déclarée très satisfaite de la tenue des Alouettes à Acton Vale, dimanche dernier, et cette défaite 3-2 contre les champions de l'an dernier signifie que la lutte sera très contestée dans ce nouveau circuit du président J.-D. Loignon, d'Acton Vale.

La vente de billets de saison a dépassé le nombre attendu. Les voyages à l'extérieur sont tous payés d'avance, grâce à la générosité de différentes maisons de commerce de Sherbrooke, et l'équipe est quasi complète.

Les directeurs travailleront, cette semaine, à l'organisation de la joute d'ouverture qui aura lieu, dimanche prochain, au stade de la rue du Parc, alors que le club d'Acton Vale sera le visiteur. Des milliers d'amateurs envahiront le stade pour cette première joute et nous sommes certains que des centaines d'entre eux demeureront surpris du calibre de jeu qui sera alors présenté.

A Acton Vale, deux erreurs, soit une pour chaque club, ont été enregistrées, tandis qu'à Drummondville, Waterloo en a commis deux et Drummondville, une seule. Ce n'est pas beaucoup, surtout si l'on considère que les six équipes du circuit n'ont pas pratiqué comme elles l'auraient voulu à cause de la température.

C'est dire que le calibre de jeu a été surprenant pour un début de saison et qu'il deviendra encore meilleur quand les six clubs seront en pleine forme. Les Royaux de Drummondville ont également prouvé qu'ils pouvaient très bien figurer dans ce circuit, même avec une équipe formée exclusivement de joueurs locaux.

* * *

Le Sherbrooke Country and Golf Club a profité enfin de la belle journée de samedi dernier pour inaugurer sa saison 1961. L'équipe du président Alex Allard a remporté une victoire sur l'équipe du vice-président Jimmy Planche. Ce n'est pas surprenant. Le président avait choisi comme partenaire de "pro" du club Joe Leblanc, qui a prouvé une autre fois sa valeur en jouant le par, soit 71. Le capitaine du club, Laurier St-Onge, a joué en compagnie du vice-président. Ces deux derniers ont respectivement réussi 78 et 77, tandis, que le président y allait d'un 80.

L'Association de tennis aura l'aide du conseil

SHERBROOKE. — L'Association de tennis de Sherbrooke a reçu un accueil chaleureux hier soir au conseil municipal, en marge du double problème posé par les joueurs de tennis, qui veulent avoir un endroit permanent pour pratiquer leur sport favori.

Le notaire Camille Charron, président de l'Association et porte-parole de la délégation, a exposé la nécessité d'avoir dès cet été un endroit où pourraient jouer les membres de l'association.

Pour ce qui est d'un site permanent, avec local approprié et espace prévu pour l'expansion future, le président de l'Association de tennis a aussi demandé l'aide et les conseils des échevins.

Le maire Armand Nadeau a promis que le conseil allait étudier sérieusement un projet à long terme qui tiendrait compte de l'importance du problème.

Nous devons agir avec prudence, a-t-il dit, mais il faudra tôt ou tard avoir à Sherbrooke un véritable centre de formation et de promotion pour les citoyens de Sherbrooke qui excellent dans ce sport.

Le notaire Charron avait précédemment donné des détails sur la renommée des Cantons de l'Est en ce qui a trait au tennis, de même que sur les succès remportés par des joueurs locaux.

Il est à prévoir que le service des parcs organisera un système qui permettra aux joueurs expérimentés d'avoir un chez soi. On a suggéré temporairement les trois terrains situés près du séminaire de Sherbrooke.

Le maire Nadeau a demandé à l'association de continuer à travailler de son côté, tandis que les officiers municipaux feront également leur part.

Congrès des photographes à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N. F.) — L'élection d'un nouveau comité paritaire pour un mandat de deux ans a marqué les assises du congrès de l'Association des photographes professionnels de la province, section des Cantons de l'Est, qui a eu lieu dimanche dans la ville-centenaire, sous la présidence de M. Pierre Dozois, de Drummondville. Au cours des délibérations, dans l'après-midi, l'assemblée, qui était groupée au manoir Victoria, discuta de nombreux problèmes de régie interne et procéda à la formation d'un nouveau comité. Furent alors nommés pour en faire partie : MM. Marcel Arel, de St-Hyacinthe, Pierre Dozois et Jean-Paul Guevin, de Drummondville, ainsi que M. Reynald Sauvageau, aussi de Drummondville, comme substitut.

Une vingtaine de membres, représentant les villes de Sherbrooke, Drummondville, Warwick, Magog, St-Hyacinthe, Victoriaville, Lac-Mégantic, ont participé activement à la réunion, alors que les dames effectuaient une visite au musée Laurier d'Arthabaska. Vers 4 h., les deux groupes se rallièrent à l'hôtel de ville de Victoriaville où une réception civique leur fut réservée par les autorités municipales. M. Jean-Marc Michel, maire adjoint, formula alors le mot de bienvenue au nom de la ville. Après quoi, il y eut signature du livre d'or de la municipalité en même temps qu'un coquetel était servi. En exprimant les remerciements d'usage, M. Dozois, le président de la délégation, remit à l'échevin une plaque-souvenir avec l'emblème de l'association pour devenir la propriété de la ville. Sur ce, les photographes se rendirent de nouveau au manoir Victoria, où ils assistèrent à un vernissage de peintures organisé par M. Serge Moresco, de Québec.

A l'issue d'un banquet de clôture, une causerie fut prononcée par M. Roméo Hudon, de Canadian Kodak, qui commenta plusieurs principes sur la technologie photographique. Puis, Mlle Centenaire, l'invitée de la soirée, donna un message de circonstance. Elle déclara notamment : "A la fin de vos assises, serait-il opportun de rappeler que votre profession demeure celle qui éclaire le plus l'histoire ? En fixant sur la pellicule les cadres d'un événement, en immobilisant pour toujours les ébats d'un enfant, en nous faisant revoir, dans nos albums, la figure d'être aimés, vous contribuez, dans une large mesure, à charpenter l'histoire. Ces documents, dont vous enrichissez la science historique, sont d'une grande utilité au chercheur qui veut faire revivre sous nos yeux les âges révolus. Nous profitons de l'occasion pour rendre hommage à nos photographes de Victoriaville pour l'appui qu'ils nous ont manifesté dans la préparation de notre album-souvenir". La soirée prit fin par la remise d'une photographie en couleurs à Mlle Marie Roux, la représentant. La présentation fut faite par M. Gaétan Bourret, de Victoriaville, vice-président de l'association et réalisateur de l'oeuvre.

Clôture de la saison de la ligue des fonctionnaires provinciaux de Sherbrooke

SHERBROOKE. — La grande majorité des fonctionnaires provinciaux, de Sherbrooke, se sont rendus à l'Auberge des Pins, à Deauville, afin d'assister aux fêtes qui ont marqué la fin d'une autre fructueuse saison de quilles.

Un banquet a d'abord été servi et ces agapes ont été suivies de la traditionnelle distribution de prix et trophées. Cette clôture s'est terminée par une soirée récréative des mieux réussies et le tout était sous la présidence de M. Lévis Laframboise.

Grâce au travail du président, ce circuit mixte était formé de dix équipes, cette saison, et les membres n'étaient pas que des fonctionnaires provinciaux. Plusieurs maisons d'affaires ont bien voulu se joindre à eux et ont commandité plusieurs de ces dix équipes. Cet essai a eu une fin heureuse et il en sera certainement de même l'an prochain.

L'équipe du capt. Hervé Kirouac a remporté le gros lot et les principaux trophées. Ce club, en effet, a remporté les honneurs de la saison régulière et le championnat des éliminatoires.

Bien des quilleurs ont pensé que c'en était fait de cette équipe dans les éliminatoires à cause d'une maladie qui retenait le capitaine chez lui, mais ce dernier a dignement été remplacé par Claude Longpré qui a quand même su conduire l'équipe à une victoire.

Chez les hommes, les prix individuels ont été remportés par René Plante, Valmore Lacasse et Bernard Paquette qui ont terminé respectivement la saison premier, deuxième et troisième en ce qui concerne les moyennes individuelles. Jacques Roy et Eugène Gosselin se sont également mérité des prix spéciaux, le premier pour avoir roulé le plus haut triple et le deuxième, le plus haut simple.

Chez les femmes, Gisèle Laurendeau a conservé la meilleure moyenne de la saison. Elle a été suivie de Mme A. Lambert et d'Estelle Thibault. Marie-Claire Grégoire a roulé le plus haut triple tandis que Georgette Lavoie, le plus haut simple. Des cadeaux souvenirs ont été remis à cinq des quilleuses émérites.

Dans son allocution, le président a souligné l'apport des commanditaires qui a largement contribué aux succès que cette ligue a connus cette année, et leur a demandé de revenir l'année prochaine.

Classement final

Hervé Kirouac, capt. Claude Longpré	30,302
Centre d'Achats, capt. Gilles Deschêne	28,791
Marché Félix et Balis, capt. Guy Dupont	27,314
O'Keefe, capt. L. Laframboise	28,416
Proulx Esso Service, capt. Gérard Goudreau	28,035
Laiterie Sherbrooke, capt. Gaston Roy	28,419
Henri Girard, capt. Geo. Laramée	27,747
Roméo Dry Cleaning, capt. Eug. Gosselin	27,310
Larochelle et Frères, capt. Bern. Paquette	27,537
Cyr Automobile, capt. René Plante	26,891

Petite ligue de balle formée dans les villes-frontières

STANSTEAD. — La Légion canadienne des villes-frontières vient de mettre sur pied une petite ligue internationale de baseball.

M. Douglas Bronson, chef de police de Beebe et membre de la Légion, a été nommé président de la ligue "Border Little League" à une assemblée tenue en fin de semaine à Stanstead.

Le circuit comprendra cinq clubs formés de joueurs âgés de moins de 13 ans et recrutés à Stanstead, Rock Island, Derby Line, Vt., et Beebe.

La petite ligue internationale de baseball fera partie des 5,600 ligues formées à travers le Canada et les Etats-Unis et dont les dix meilleurs clubs se disputeront le titre de meilleur club de l'Amérique du nord.

M. Valmore Lepitre a été nommé gérant de l'un des deux clubs de Beebe, le gérant de Stanstead sera M. Pierre Lavallée, le club de Rock Island sera piloté par M. Charley Sisco et celui de Derby par M. Robert Gosselin.

L'inauguration de la saison aura lieu au cours du mois de juin au parc de Stanstead devant tous les clubs des villes frontières et M. Jim Wilson, président des petites ligues de la province de Québec.

La Légion locale, qui absorbe les frais d'administration de la ligue, n'a désigné qu'un seul directeur, mais prévu que deux dames seront nommées directrices, une de "The Women Institute" et une autre de "Women Auxiliary" en vue d'apporter une plus grande coopération tout en intéressant plus de gens au succès de cette entreprise.

La Légion canadienne invite tous les joueurs intéressés à s'enregistrer. La Légion fait appel également à la coopération des parents tant de langue française que de langue anglaise.

Nécrologie

M. Athanase Giguère

LAC-MEGANTIC — M. Athanase Giguère, époux de Hélène Pépin, de Lac-Mégantic, est décédé à l'âge de 61 ans.

Outre son épouse, il laisse ses enfants : Mme Gaétan Poulin (Lorraine), de Lac-Mégantic, Gérard, de St-Hyacinthe, Réal et Germain, de Rimouski, Gilles, Jean-Yves, Lucille et Lise, de Lac-Mégantic; ses soeurs: Mme Amédée Coulombe (Albina), de Lac-Mégantic; Mme Evariste Grenier (Amanda), de Montréal, Mme Denis Bouffard (Eyphrosina), de Montréal, Mme Godfroy Grenier (Hermina), de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

M. Ovila Brazeau

SHERBROOKE — M. Ovila Brazeau, époux d'Annette Blais, RR. no 5, à Sherbrooke, est décédé à l'âge de 52 ans.

Outre son épouse, il laisse ses enfants : Mme Gaston Théberge (Carmen), de Bromptonville, Mme Emilien Houde (Camille), Normand, Claire, Michelle, Dianne, Nicole, Rachel et Yves, tous de Sherbrooke; ses frères et soeurs: Hector, de Sherbrooke, Aurélien, de Québec, Gaston, de Montréal, Paul-Emile, de Sherbrooke, Jean, Marie-Paule, et Mme Roger Doyon (Yvette), de Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu mercredi à l'église Sacré-Coeur de Beauvoir.

M. Irénée Bourque

SHERBROOKE — M. Irénée Bourque, de Sherbrooke, est décédé à l'âge de 55 ans.

Il laisse un fils, Maurice, de Sherbrooke; ses frères et soeur: Laurette, de Ferme-Neuve, Joseph et Henri, de Sherbrooke.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

M. EMILE GAGNON

SHERBROOKE — M. Emile Gagnon, époux d'Azilda Houde, de Sherbrooke, est décédé à l'âge de 58 ans.

Outre son épouse, il laisse ses enfants: Paul-Emile, Ernest, Léo, Armand, Gérard, Jean-Guy, André, Gilles, Richard, tous de Sherbrooke, Mme Luc Cliche (Thérèse) de Montréal; ses frères et soeurs : Mme Bill Desmarias (Annette, du R.I., Mme Wilfrid Bédard (Rose), de Sherbrooke, Mme Lionel Daigle (Marie-Blanche), de Sherbrooke, Mme Francis Boudreau (Yvonne), de Sherbrooke, René, Dollard, Raoul, et Eugène, de Sherbrooke, Albert, de Sandford, Maine.

Les funérailles auront lieu demain, à l'église Ste-Jeanne d'Arc.

Les "mystères de la Chine nouvelle" seront dévoilés!

SHERBROOKE. — Le Club des femmes canadiennes de Sherbrooke entendra mercredi l'écrivain Frances Shelley Wees lui révéler les mystères de la Chine nouvelle.

C'est en effet le thème qu'elle a choisi pour la conférence qu'elle donnera après le souper mensuel du club, à 7 h. de la soirée, à l'Hôtel Sherbrooke.

Mme Wees a visité la Chine rouge l'été dernier, en compagnie d'environ la moitié du premier groupe de touristes canadiens admis en Union soviétique, il y a trois ans, et dont elle faisait aussi partie.

M. Maurice Trudel, candidat créditiste

SHERBROOKE — M. Maurice Trudel, président et chef organisateur des créditistes du comté de Sherbrooke, a accepté de poser sa candidature lors de la prochaine convention, mais il a laissé entendre qu'il pourrait se recuser en faveur de Me Gérard Chapdelaine, lors de la convention qui aura lieu à Sherbrooke, le 4 juin prochain.

M. Trudel, policier des chemins de fer nationaux depuis 20 ans, est membre de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et propagandiste du cercle des philanthropes de Québec. Il fut également fondateur de la garde St-Jean-Baptiste de Québec en 1932 et de Caisses populaires dans la province. Comptable de profession, M. Trudel a fait son cours commercial à l'académie de Québec. Il est aussi membre de la défense civile du Canada.

M. Trudel a déclaré qu'avec le programme de son parti, il espérait que les créditistes seront aptes à porter à Ottawa au moins 50 de leurs membres comme députés dans la province de Québec.

La convention de Sherbrooke, sous la présidence de M. Laurent Legault, organisateur provincial qui sera accompagné de M. Réal Caouette, président provincial et de M. Gilles Grégoire, directeur.

Centre démographique

(PC) — Le centre actuel des Etats-Unis, du point de vue du peuplement, se trouve précisément la ville de Centralia, dans le sud de l'Illinois.



De notre édition finale d'hier

LE PREMIER ASTRONAUTE AMERICAIN RECOMPENSE — Le président Kennedy épinglant ce matin la "Distinguished Service Medal" au veston du commandant Alan B. Shepard, fils, premier Américain à voler dans l'espace en fusée. Derrière l'officier, sa femme au visage épanoui de bonheur. Au fond, derrière le président, Mme Jacqueline Kennedy.

Selon M. Yvon Hamel

La délinquance juvénile est surtout le fait des pays riches et évolués

ASBESTOS. — Selon M. Yvon Hamel, directeur du service du Bien-Etre à Asbestos, c'est surtout dans les pays riches et plus évolués qu'on rencontre cette manifestation antisociale de la jeunesse appelée délinquance juvénile.

Poursuivant sa série de conférences sur la délinquance, M. Hamel s'adressait à une centaine de membres de la ligue du Sacré-Coeur de la paroisse Notre-Dame-de-Toutes-Joies.

Le conférencier a dit que c'est surtout chez les familles à l'aise et jouissant de beaucoup de confort que se recrutent les "blousons-noirs" en France, les "Teddy Boys" en Angleterre, les "Heather Jacquets" aux Etats-Unis et les "Vestes-de-cuir" au Canada.

M. Hamel a souligné que le problème a pris une telle envergure au cours des dernières années que ce n'est pas du seul domaine de la psychologie ou d'autres méthodes isolées de prévention de tenter d'enrayer la délinquance juvénile, mais qu'il appartient à la société toute entière de trouver des solutions aux problèmes.

Les nombreux problèmes soulevés par le passage de l'enfant à l'état d'adulte seraient sans doute de beaucoup simplifiés, de poursuivre M. Hamel, si la société en général faisait preuve d'une plus grande compréhension à l'égard des adolescents.

Il est normal que, cherchant un moyen de s'exprimer et de s'imposer, les jeunes cherchent à se grouper, à s'affilier à d'autres jeunes, des voisins, des camarades de classe, etc ... On peut alors juger si ces bandes sont bonnes ou mauvaises par le comportement des membres. Aucun danger si ces bandes de jeunes se rassemblent non loin du foyer, acceptent une surveillance même éloignée des parents et se rencontrent dans un but sportif ou récréatif.

Danger cependant, a dit M. Hamel, si les bandes cherchent à s'isoler, évitent la présence des adultes, cachent leurs activités. Danger également si la bande devient un cercle fermé ayant un code de lois, des activités secretes et des mots de passe.

Le conférencier a précisé que cette description d'une bande susceptible de devenir dangereuse pour ses membres n'est pas seulement une description générale puisqu'au cours de sa carrière dans le corps policier municipal il a lui-même rencontré à Asbestos ces bandes organisées.

M. Hamel a tracé ensuite un bref tableau des principales activités des jeunes délinquants, du simple vol dans les goussets des parents jusqu'aux actes de vandalisme contre la propriété et les attaques contre les personnes.

Parmi les principaux facteurs de la délinquance juvénile, M. Hamel a cité les sarcasmes et les railleries des adultes vis-à-vis du jeune adolescent qui, en pleine crise de transformation, a de la difficulté à s'adapter à une vie sociale toute nouvelle pour lui. M. Hamel a terminé en précisant que la réaction antisociale de l'enfant sera d'autant plus forte que le déséquilibre de la société sera marqué.

Nouveau président élu à la Chambre du comté

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Me Paul-H. Moisan a été élu, hier soir, président de la Chambre de commerce du comté de Drummond pour l'année 1961-62. Il succède à M. J.-A. Savoie, président qui avait assuré la succession de M. Paul-D. Normandeau l'automne dernier.

M. Paul Délisle devient vice-président et M. J.-A. Savoie demeure ex-officio dans le conseil de direction. Les nouveaux directeurs de la chambre sont MM. Louis-G. Vigneault, G.-Marcel Gaudet, Roland Voyer et Rodolphe Larocque. Les autres directeurs sont MM. George Haggerty, Bernard Messier, Urgel Guérin et Gérard Fillion.

La chambre tenait hier soir son souper mensuel de mai de même que ses élections annuelles.

Honneur et responsabilité

Le président sortant de charge, M. J.-A. Savoie a rendu compte de son administration hier soir. "Etre président est un grand honneur, mais c'est aussi une lourde responsabilité. De par la définition du but d'une Chambre de commerce, lequel est de travailler au bien-être économique, civique et social de la région, le travail ne manque pas pour quiconque veut s'en donner la peine. Certes, il y a le conseil de ville, le maire et les échevins, mais on ne peut demander à ces messieurs de tout solutionner si nous ne les supportons pas ou ne les aidons pas dans leur travail" a-t-il déclaré dans son rapport.

Utilité générale

Au cours de son mandat, M. J.-A. Savoie a mis l'accent sur l'utilité générale de la chambre. "Nous avons un comité industriel permanent qui réalise des merveilles grâce à l'activité intense et au dévouement sans borne de son président. Ce comité est cité par toute la province. Inutile d'insister sur le fait que l'obtention d'industries dans une ville est la pierre angulaire pour une saine économie".

Dans son rapport, le président Savoie fait mention de la création de d'autres comités et de l'augmentation d'activités des comités existants.

Le prix Lemay au Frère Jules Martel

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Le Rév. Frère Jules Martel, du collège de Victoriaville, vient de se voir décerner le prix Lemay, offert par la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke. Ce prix d'une valeur de $500, est donné pour encourager la création d'oeuvres littéraires ou historiques dans la région de l'Estrie. "L'histoire du système routier des Cantons de l'Est avant 1848" fut retenue par le jury comme la meilleure oeuvre présentée au concours 1960-61.

La remise du prix eut lieu à Stanstead. M. Richard Bergeron, nouveau président de l'exécutif diocésain, félicita le lauréat de son travail historique et invita les talents de l'Estrie à créer des oeuvres qui feront l'honneur de la région et leur mériteront peut-être une récompense comme celle décernée au Frère Martel.

Pour l'Heure des quilles

Les six représentants d'Asbestos au tournoi régional sont connus

ASBESTOS. — Asbestos sait maintenant qui seront ses six représentants au tournoi annuel des champions lors des deux tournois de quilles dans les salles de quilles locales.

Au bowlodrome, Vincent Provencher, Jean-Louis Lemieux et André Gagné sont sortis vainqueurs du tournoi tandis qu'à la salle de quilles de l'AAAA, ce sont Gaston Tremblay, Roméo Ross et Ronny Chlyzczyk qui se sont mérité le droit de participer au tournoi inter-régional.

Le lieu de l'éliminatoire inter-régionale pour déterminer les représentants des Cantons de l'Est au tournoi pour le choix des participants à l'heure des quilles n'est pas encore déterminé. On croit cependant que le tournoi aura lieu à Asbestos étant donné que le représentant des Cantons de l'Est l'an passé était Jean-Louis Lemieux, d'Asbestos.

Aux tournois de fin de semaine au Bowlodrome, Vincent Provencher a remporté les honneurs avec un total de 1408 pour les neuf parties du tournoi. Jean-Louis Lemieux s'est classé deuxième avec 1371 et André Gagné troisième avec 1352. A la salle de quilles de l'AAAA, Gaston Tremblay est sorti vainqueur avec un total de 1502 pour ses neuf parties, Ronny Chlyzczyk se classant second avec 1479 et Roméo Ross troisième avec 1428.

Dans les deux salles des quilles, 40 quilleurs ont participé aux deux tournois alors que 80 s'étaient classés pour participer à l'éliminatoire locale.

Le tournoi régional réunira 33 représentants de 11 salles de quilles de la région de Drummondville et les trois quilleurs qui obtiendront la meilleure moyenne au cours du tournoi inter-régional représenteront les Cantons de l'Est au tournoi qui sera disputé à Montréal pour le choix des quelque quarante participants à l'Heure des quilles.

M. Réal Morin est venu tout près de se classer parmi les trois vainqueurs du Bowlodrome, totalisant 1348, soit seulement quatre quilles tombées de moins qu'André Gagné. Viennent ensuite dans l'ordre Fernand Raymond avec 1339, Marcel Lambert 1317, André Patry 1313, Maurice Bernard 1279, Denis Précourt 1279, Florian Provencher 1229, Réginald Roy 1228, Ben Hinse 1227, Maurice Hamel 1175, Gaston Jutral 1140, Armand Filteau 1136, Denis Fortin 1136, Jacques Drapeau 1086, Guy Martin 1026 et Maurice Desmarais 965.

ıitiation de 41 nouveaux membres au Club des Elans

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Le Club des Elans de Victoriaville, loge 428, vient de grossir ses cadres de façon remarquable, alors que plus d'une quarantaine de nouveaux membres ont été initès aux 3e degrés. L'imposante cérémonie, qui s'est déroulée au pavillon des Pointes Beaudet, a été présidée conjointement par M. H. G. Sheito, de Thetford, et M. Germain Dupuis, haut-commandeur local.

41 initiés

Les 41 personnes, qui ont réussi les différentes épreuves réglementaires, sont les suivantes : MM. Victor Paul, Raymond Houle, Me René Crochetière, MM. Jean Veilleux, Bertrand Levasseur, Normand Fréchette, Clément Belhumeur, Germain Lachance, Bruno Lord, Guy Roux, René Plourde, Lucien Trottier, Bruno Hamel, Guy Bernier, Roméo Langlais, Michel Bernier, Jean-Pierre Laliberté, Michel Gagné, Marcel Gervais, André Decourval, Jean-Marc Bergeron, Paul-Emile Bergeron, Gilles Boisvert, Gustave Champagne, Michel Champeau, Donald Cormier, Florian Faucher, Antoni Gauthier, Gilles Grégoire, Ronald Guay, Denis Hébert, Robert Houde, Lucien Houle, Gaston Leroux, Philippe Levasseur, Armand Marchand, Germain Pellerin, Claude Rousseau, Maurice Tourigny, Théo Tremblay, Jean-Paul Rousseau. L'inscription des nouveaux membres fut vérifiée par M. Roch Perreault, secrétaire.

A l'issue du banquet, qui couronna, dans un décorum digne de la circonstance, une journée aussi impressionnante, des allocutions de circonstance furent prononcées par MM. Germain Dupuis, haut commandeur de la loge 428, Jean Légaré, ancien haut commandeur de la loge de Sherbrooke, Jean-Maurice Bilodeau, ancien historien de la loge de Victoriaville, et H. G. Sheito, de la loge de Thetford. Le programme se déroula sous la direction de M. Gilbert Faucault, annonceur à la radio locale et membre du club. La soirée prit fin par une veillée récréative, avec l'orchestre Laurent Lavallée, de Drummondville.

Un camelot blessé par une automobile

SHERBROOKE — Un enfant a été grièvement blessé hier midi après avoir été heurté par une automobile alors qu'il passait devant le bureau du journal LA PRESSE.

Le blessé a été identifié comme étant Pierre Désilets, âgé de 12 ans et fils de M. Jean Désilets, demeurant au 1474 Vermont, à Sherbrooke.

L'adolescent, qui n'avait pas encore repris conscience hier soir, souffre d'une fracture du crane et des médecins lui ont fait l'ablation de la rate.

Pierre Désilets circulait à bicyclette lorsqu'il a été heurté par une automobile conduite par M. Bertrand Roy, âgé de 25 ans et domicilié au 1165 Fabre, à Sherbrooke.

L'accident est survenu à midi sur la rue Ontario près de Desjardins dans le quartier nord de la ville.

Les constatations d'usage ont été faites par le constable Henri-Louis Proulx et l'enquête de la police est menée par le sergent-détective Roland Gaboriault et le détective Raymond Bonneau.



DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Clôture du congrès de la SSJB

Mgr Martin se fait l'ardent défenseur de la langue parlée

ARTHABASKA. (N.F.) — Comme un véritable apôtre, S. E. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, s'est fait l'ardent défenseur de la langue parlée au cours d'une magistrale causerie qu'il a prononcée dimanche soir, au motel Boifran d'Arthabaska, à l'issue du banquet de clôture du 14e congrès annuel de la société St-Jean-Baptiste de son diocèse.

Centaine de convives

Devant une impressionnante assistance de plus de 250 convives, le premier pasteur du diocèse, qui agissait comme président d'honneur conjointement avec le Dr Marcel-A. Frenette, de Drummondville, comme président actif, souligna que la campagne, moussée par la société dans son territoire ecclésiastique, visait particulièrement la rénovation de la langue parlée. Abondant ainsi dans le sens du thème du congrès, Mgr Martin allégua que la langue parlée était le don le plus précieux que l'homme avait reçu du Seigneur après l'intelligence et autres facultés internes, parce qu'il exprime ce qu'il a de plus profond en lui, soit les sentiments de son âme. "La langue parlée, dit-il, participe en un mot à la vie de l'âme et à la richesse de nos pensées et de notre état d'âme. Si la langue a une telle subtilité, comment se peut-il qu'elle soit autant sujette à la dégradation ?"

Causes et conseils

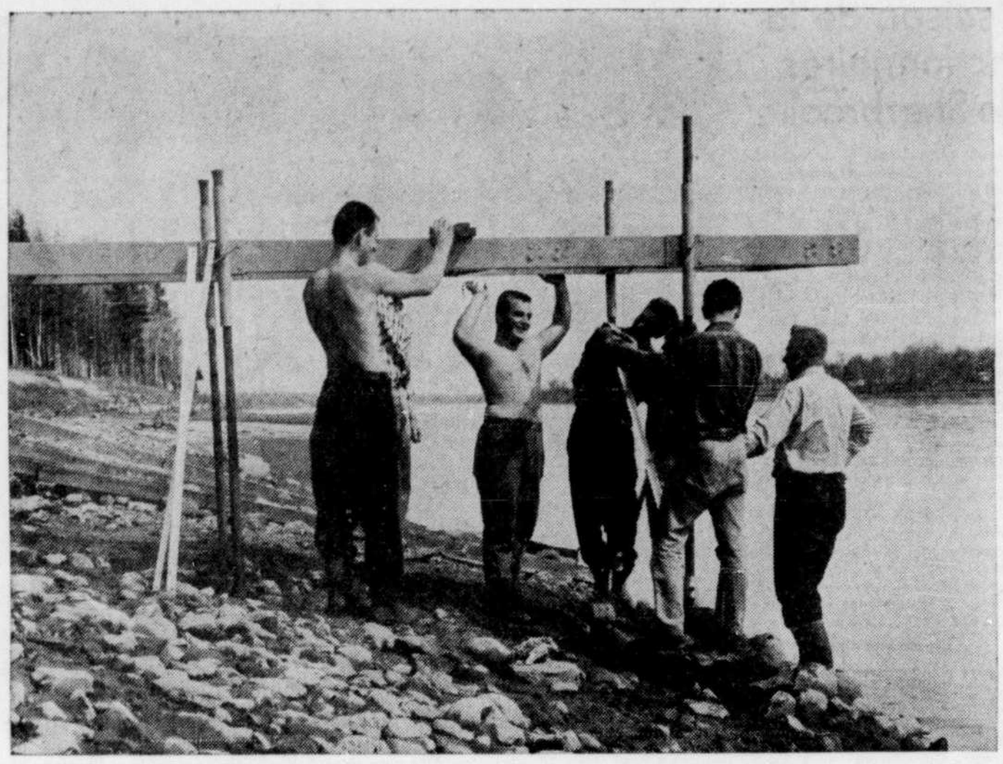
Il soumit alors que cette dégradation pouvait être attribuée à au moins 3 causes principales et il nomma la prolétarisation qui conduit au patois, l'indigence profonde de la culture et l'emploi usuel d'un langage technique inadéquat. "A mon point de vue, le problème le plus grave à l'heure actuelle est que nous nous anglicisons et américanisons dans notre structure mentale". Il affirma alors que cette grande campagne de refrancisation pour promouvoir la pureté de la langue allait demander de grands efforts. "Ce n'est pas au 50 ou 60 ans qu'on va reformer la langue, mais il faudrait cependant qu'on donne au moins l'exemple. Il conviendrait aussi de développer notre culture et de s'efforcer de parler avec précision, force, clarté et élégance. Nous avons reçu un héritage de nos pères et nous devons nous efforcer de la garder et même de l'améliorer: dit-il en terminant.

3 certificats

Le Dr Marcel Frenette, qui avait présenté le distingué conférencier, le remercia également. Au cours de la manifestation sociale, Mme Vincent Lanouette, épouse du noveau président diocésain, remit une gerbe de fleurs à Mme Frenette, épouse du président sortant. Puis celle-ci posa le même geste à l'endroit de Mlle Centenaire. Des allocutions de circonstance furent ensuite prononcées par Mme Marie Roux, le Dr René Vanasse, ex-président du diocèse de Sherbrooke, et M. l'abbé Antonio Parenteau, aumônier diocésain et curé de St-Gabriel-Lalemant, qui, après avoir brossé une courte apologie, remit des certificats de membre à vie de la société, comme gage de reconnaissance pour service émérite rendus, à Mgr Paul Mayrand, P.A., attaché à l'évêché de Nicolet, Mgr Origène Grenier, P.D., V.F., curé de Ste-Victoire, et le chanoine Edgar Laforest, curé de St-Simon de Drummondville depuis 25 ans. Mgr Mayrand se fit ensuite le porte-parole des récipiendaires pour formuler un témoignage de gratitude.

Des invités

Outre ceux déjà mentionnés, on remarquait également à la table d'honneur : MM. Samuel Boulanger, député de Drummond-Arthabaska aux Communes, M. Albert Morissette, député d'Arthabaska à l'Assemblée législative, Me Renaud Chapdelaine, de Nicolet, président diocésain de l'Action catholique, Me Raymond Beaudet, de Victoriaville, président-fondateur de la Fédération diocésaine des oeuvres, des membres du comité du centenaire, des présidents de différentes sections et autres personnalités.



VOICI UN SIGNE DES TEMPS . . . — Tous les printemps, on profite d'une fin de semaine pour baisser le niveau de la rivière Saint-François et faire l'installation des quais pour l'été. Voici un signe des temps : cette photo a été faite en amont du barrage d'Hemming Falls. L'eau avait été retirée de six pieds pour permettre aux centaines de riverains de fixer leur appareil de navigation.

Rétrospective de la Chambre de commerce du comté de Drummond

Au souper mensuel de la Chambre de commerce du comté de Drummond le président sortant de charge, M. J.-Alexandre Savoie, a tenu à donner le bilan des réalisations de son mandat.

Le premier travail du président Savoie en prenant la succession Normandeau en automne 1960, a été de présenter le mémoire annuel de la Chambre. Le document recommandait, entre autres, moins de dépenses capitales à même le budget; l'engagement d'un directeur des services; la conversion de la maison Trent en musée; annexion de Granthamouest.

On mentionnait également l'aéroport et l'amélioration de l'éclairage; plus d'argent dépensé à l'entretien et l'aménagement de parcs.

Constitution

Le comité de la constitution a commencé un travail de revision de la constitution. En maints endroits, la constitution de la chambre était désuète et ne correspondait plus aux besoins actuels. C'est dans ce but que le comité a été formé avec un mandat bien précis. La constitution d'une organisation est un document de référence qui s'avère fort utile à l'occasion, mais le travail de correction ne peut être effectué en quelques jours — c'est un travail long et difficile.

Au domaine des affaires municipales, la Chambre a toujours suivi de très près les affaires de la ville. La réunion des maires du comté eut lieu dans le cadre des activités de ce comité.

Publicité

La Chambre avait été chargée en février dernier de prendre en main la publicité de la ville. Il s'agissait d'une tâche importante qui devait retenir l'attention du secrétariat d'autant plus que la ville payait le salaire d'une jeune fille à la chambre pour dégager le secrétaire du travail routinier de bureau, de sorte qu'il puisse accorder un temps appréciable à la publicité.

Malheureusement l'expérience s'est avérée infructueuse pour plusieurs raisons trop longues à expliquer.

Le comité du tourisme a travaillé à l'aménagement d'un terrain de campement à proximité du Manoir Trent. Le gouvernement et le ministre de la Voirie ont été saisis de la question. De plus, la Société historique a été formée afin de travailler pour mettre en valeur la maison Trent et d'autres faits historiques de la région.

Comité des marchands

Dans le domaine commercial, le comité des marchands a tenu quelques réunions pour étudier les différents problèmes concernant les principaux centres commerciaux de la ville.

A la suite d'une tentative infructueuse d'organiser un concours de vente à l'échelle du Grand Drummondville, le comité a décidé de former une section pour la basse ville et une autre pour le centre, avec un comité central pour étudier certaines questions d'ordre général. Le comité a fait parvenir quelques recommandations au conseil qui ont porté fruit. Il reste beaucoup de travail à accomplir mais ce travail ne peut être fait sans la coopération de tous les hommes d'affaires concernés. "Il est cependant agréable de voir que nos marchands s'accordent à dire qu'il est essentiel", de dire M. Savoie.

Comité de l'éducation

Le président sortant a déclaré que le comité de l'éducation ne voulait pas s'immiscer dans des questions relevant de la commission scolaire, mais "pour apporter sa contribution à l'étude de deux importantes questions : celle d'une école secondaire régionale, et celle d'un cours classique complet à Drummondville. C'est dans cette optique que la Chambre envisageait ce problème".

La construction d'une école de 24 classes prévue pour septembre 1962 règle partiellement le problème d'une école secondaire régionale. Quant au cours classique, l'évêché de Nicolet a décidé d'ajouter une classe de Belles-Lettres à l'externat classique Saint-Raphaël dès septembre 1961, et une classe de rhétorique en septembre 1962.

... et l'aéroport

Depuis cinq ans, la Chambre de commerce s'occupe de la question d'un aéroport municipal. Après avoir obtenu l'approbation de l'Association des manufacturiers canadiens, des différentes associations d'hommes d'affaires ainsi que de la Ligue des propriétaires, la Chambre a représenté une résolution au conseil. Les conditions étaient favorables, le conseil a décidé d'acquérir la piste jugée la plus adéquate.

"La Chambre tient à féliciter tous ceux qui ont participé de près ou de loin à ces réalisations", a conclut M. J.-A. Savoie, président de la Chambre pour l'année qui se terminait hier soir.

Saison ouverte le 21, à Thetford

Long débat pour le choix de 8 clubs de balle molle

THETFORD, (DNC) — Ce fut après une longue discussion que les dirigeants de la Ligue de balle molle ont voté à plusieurs reprises dans le but de déterminer les clubs qui formeront les cadres du circuit Boucher pour cette saison. Les pourparlers furent assez longs du fait que les six équipes qui formaient le circuit l'an dernier revenaient et que quatre nouvelles demandes étaient adressées, ce qui signifiait 10 clubs intéressés à évoluer au cours de la saison 1961. Lors du premier meeting, les clubs suivants étaient représentés, le Gaillard, Béliveau, St-Maurice Lake Asbestos, Johnson, le Centre Social de Black-Lake, Bell Asbestos, et la Mine - B.C. qui avaient d'ailleurs été officiellement acceptés. Il s'agissait de faire un choix entre les équipes du Chasse et Pêche de Thetford, Disraeli et la Station de Radar de St-Sylvestre, les directeurs étant en faveur d'une ligue à 8 clubs.

S'il y avait une possibilité que le Chasse et Pêche continue ses opérations dans la ligue de balle-molle, les directeurs auraient dû en informer le président. Ce dernier n'a pas voulu trancher seul la question. Il a demandé l'avis des autres équipes. Comme les idées étaient partagées, on a pris le vote qui fut en faveur de la Station de Radar de St-Sylvestre. Il faut mentionner que ce club avait communiqué dès le mois de mars pour demander son admission à la ligue.

Calendrier de 14 parties

Comme il est pratiquement impossible de penser à jouer 28 parties durant la saison régulière avec 8 clubs, il a fallu se limiter à 14 parties régulières et seulement 6 équipes participeront aux éliminatoires l'automne prochain. Le point le plus intéressant est que la Station de Radar jouera ses 7 joutes locales sur son terrain, le dimanche après-midi, à 2 heures ce qui signifie une visite par équipe de Thetford et Black-Lake.

Ouverture le 21 mai

La joute d'ouverture officielle des activités de la ligue de balle-molle, a été fixée au 21 mai prochain, alors que les deux finalistes de l'an dernier, le Béliveau de St-Maurice, et le champion raquetteur Le Gaillard joueront sur le terrain de St-Maurice, à 2 heures p.m.

M. Sinaï Desloges, de Victoriaville, est à l'honneur

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Conformément à une politique établie, le Club de Personnalité de Victoriaville a posé le premier jalon d'une réalisation désirée depuis longtemps, en nommant M. Sinaï Desloges, la personnalité de la ville-centenaire pour le mois de mars. Le titulaire a été gratifié de cet honneur pour avoir pris une part active au développement de la cause des abstinents. En effet, il fit partie des premiers apôtres qui travaillèrent à l'érection du centre d'accueil Domrémy, aujourd'hui situé près du centre catholique. Peu de temps après, il était nommé président de cet organisme. Toutefois, il y a environ une semaine, il dut démissionner de ce poste, alléguant une raison de santé. Cependant, il demeure directeur du groupement.

Fils d'Edouard Desloges et d'Amanda Sévigny, le détenteur du titre honorifique est né le 10 décembre 1911, à Ham-Nord, comté de WoWlfe. Il commença ses études à cet endroit et les poursuivit au collège St-André de Biddeford, Maine, pour les terminer au Washington High School. En 1930, il épousa Jeannette Dubois, fille de M. et de Mme Alfred Dubois, de Ham-Nord, qui lui donna trois enfants, Mme Roger Boucher (Thérèse), Roger et Gérald. En secondes noces, il épousa Irène Paris, fille de feu M. et Mme Joseph Paris, de Victoriaville, qui lui donna deux autres enfants, Micheline et Michel. Sa première occupation fut à l'emploi de Narragansett Brewery. En 1939, il revint au Canada, où il fut attaché à la RCAC. Depuis 1945, il est commis et actuellement à l'emploi de la maison A.-G. Letourneau. Il est membre du Club des Aramis.

Nécrologie

Mme Philippe Filion, née Amanda Guay, qui demeurait chez son gendre, M. Jean-Paul Roux, à Victoriaville, est décédée à l'hôpital Ste-Anne, à la suite d'une courte maladie, à l'âge de 75 ans et 9 mois.

La disparue laisse dans le deuil 2 fils; Wellie, de Notre-Dame-de-Ham, et Albert, de Montréal; 7 filles: Mmes Hector Hamel (Rose-Eva), Emile Boislard (Aurora), Yvon Morissette (Yvonne), Roland Hamel (Marie-Anna), Jean-Paul Roux (Laurette), toutes de Victoriaville, Emile Chandonnet (Thérèse), d'Arthabaska, Adélard Boulay (Simonne), de St-Adrien-de-Ham; 2 frères: MM. Alfred Guay, de Biddeford, Maine, et Francis Guay, de Sanford, Maine; 2 soeurs: Mmes Edouard Couture, de Sherbrooke, Zotique Gagnon, de Rouen, Abitibi, ainsi qu'une cinquantaine de petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 heures, à l'église Ste-Victoire, et l'inhumation, au cimetière des Sts-Martyrs-Canadiens.

La population algérienne

(PC) — L'Algérie compte 10,640,000 habitants, dont 90% sont musulmans. Tous ont en principe les droits du citoyen français.

En fin de semaine prochaine

Drummondville : capitale provinciale de la musique

DRUMMONDVILLE, (A.B.) — Drummondville sera la capitale de la musique au cours de la prochaine fin de semaine. Des centaines de musiciens de toute la province s'y donneront rendez-vous à l'occasion des concours de solistes et de fanfares scolaires.

De concert avec M. Maurice Coutu, secrétaire-trésorier de l'Association des fanfares amateurs de la province, M. Claude René a fait connaître hier le programme définitif des 13 et 14 mai prochains.

Samedi, 13 mai

Les compétitions instrumentales débuteront à 9 h. a.m. au gymnase de l'école secondaire Saint-Frédéric. Les premiers concurrents seront ceux de Sorel, Sherbrooke, Asbestos, Knowlton, Danville. A 10 h. a.m., les instrumentistes de Ormstown, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Knowlton paraderont devant les juges. Les concurrents de Grand'Mère, Arvida, Montréal, Ville Mont-Royal et Shawinigan seront entendus à compter de 11 h. a.m.

Au cours de l'après-midi, les instrumentistes de la classe "B" venant de Sorel, Sherbrooke, Asbestos, Knowlton, Foster et Bolton ouvriront la compétition tandis qu'à 3 h. p.m. suivront les concurrents de Montréal, Arvida, Shawinigan, Trois-Rivières et Grand'Mère.

A 4 h. les juges recevront les instrumentistes de la classe "A", considérée comme classe ouverte.

Dimanche, 14 mai

Dès 10 h. dimanche matin, les concours reprendront par les ensembles d'instruments à vent. A 1 h. 30 p.m l'après-midi s'ouvrira par le concours des fanfares scolaires — classe débutante. Sept villes y sont déjà inscrites : l'Harmonie du Christ-Roi de Granby, l'Harmonie du collège de Longueuil, la West Hill High School Junior Band, Fanfare des Jeunes de Drummondville, Fanfare de l'école secondaire Richard de Verdun, l'Harmonie LaSalle, Ville LaSalle, et l'Harmonie Casavant de Saint-Hyacinthe.

Deux ensembles sont inscrits au concours de la classe avancée : le West Hill High School Senior Band et l'Harmonie de l'Immaculée-Conception de Shawinigan. L'Harmonie de Drummondville mettra des lutrins à la disposition des fanfares scolaires de même qu'une base pour le tambour.

Le gala musical de 8 h. sera présenté au stade. Le départ de la parade est fixé à 7 h. 30 p.m. du parc Sainte-Thérèse. Outre les fanfares scolaires, le défilé comprendra le Patro Saint-Vincent de Québec, les Majorettes de Shawinigan, les Majorettes de Drummondville, le Patro Maska de Saint-Hyacinthe et les Cadets de Drummondville.

C'est au cours de ce gala que seront remis les trophées et les médailles de même que les bourses par les représentants de Edmond Archambeault, Brasserie Molson, famille Ringuet et Comptoir musical Fillion.

Pour le diocèse de Nicolet

M. Vincent Lanouette est élu président de la SSJB

VICTORIAVILLE, (N.F.) — L'élection à la présidence de M. J. Vincent Lanouette, agronome de Victoriaville, a sans contredit été le point marquant des assises du 14e congrès annuel de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Nicolet, qui a eu lieu dimanche, dans la salle de l'école secondaire de la ville-centenaire. Le nouveau titulaire a été choisi pour remplacer le Dr Marcel-A. Frenette, de Drummondville, sortant de charge cette année.

4 comités d'étude

A l'ouverture des délibérations, à la suite du mot de bienvenue du président général, il y eut formation de 4 comités, qui se retirèrent pour étude. Les responsables furent: MM. Vincent Lanouette, pour la langue parlée, Paul Rousseau, pour les résolutions, René Fortier, pour les finances, et Gérard Rivard, pour les oeuvres permanentes. L'avant-midi prit fin par une messe à l'école. Dans l'après-midi, des allocutions furent prononcées par S. H. le maire Roland Provencher et le Dr Marcel Frenette. Puis, à la séance plénière, chaque comité donna son rapport, qui fut adopté après discussion.

Parmi les résolutions, on a déploré les cimetières d'automobiles, demandé que la SSJB ait des actions préventives, dans le domaine de la refrancihation, déploré que la femme ne prenne pas une part active dans les commissions scolaires. On a aussi adopté une nouvelle constitution pour les philanthropes. Le conseil général donna ensuite le rapport de l'activité de l'année et l'assemblée procéda à la réforme du conseil d'administration.

Election

Le suffrage populaire donna le résultat suivant : MM. Vincent Lanouette, élu président, Gérard Rivard, de Nicolet, réélu vice-président, il y eut réélection des directeurs suivants: le Dr Marcel Frenette et M. Roger Marier, de Drummondville, pour le comté de Drummond, M. Roland Garant, de St-Valère, pour Arthabaska, et M. Maurice Savoie, de Manseau, pour Nicolet. Le trésorier est M. Paul Levasseur, de Drummondville, le secrétaire, M. Conrad Fouquette, du même endroit, et l'aumônier, M. l'abbé Antonio Parenteau, de St-Gabriel-Lalemant, à Victoriaville. Les autres directeurs sont le Dr Paul-L. Dugal et M. Armand Lahaie.

Convocations

AUJOURD'HUI

Victoriaville : Club des Francs; dîner hebdomadaire au manoir Victoria, à 6 h. 30.

Education : cours de réparation de radios-télévisions, d'électronique industrielle et de radar, au terminus d'autobus, à 7 h.

Service de préparation au mariage : séance au local de la fédération régionale de la JOC, à 8 h.

JOCF : réunion de la section Sts-Martyrs Canadiens, au salon de la salle des loisirs St-Alphonse, à 8 h.

Princeville : JOCF : réunion au local des membres, à 8 h.

MERCREDI

Jeune Commerce : Bal annuel au motel Boifran d'Arthabaska, à 9 h.

Cercle des fermières : réunion générale, au centre catholique, à 7 h. 30.

La population du Royaume-Uni

(PC) — On prévoit que la population de la Grande-Bretagne atteindra 53 millions d'habitants, au recensement de cette année. En 1821 elle n'était que de 15,470,000 habitants.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : Aujourd'hui : Le bal des cingles ; Le brave et la belle ; Demain : Son seul amour ; Une vie.

Victoria : Aujourd'hui et demain : Adam et Eve ; Ça n'arrive qu'aux vivants.

PLESSISVILLE

Plessis : Aujourd'hui et demain : Les amants tourmentés ; Le château des amants maudits.

Colonial : Aujourd'hui : Harry Black et le tigre ; actualités françaises ; Demain : La route joyeuse ; La sentence.

Long fleuve d'Asie

(PC) — Le Mékong prend naissance dans les montagnes du Tibet, sépare le Laos de la Birmanie, forme la plus grande partie de la frontière entre Laos et Thaïlande (Siam), traverse le Cambodge et le Vietnam-Sud pour se vider dans la mer de Chine.

Pour contribuer au centenaire

La Commission scolaire prête ses locaux aux organisations

VICTORIAVILLE. (N.F.) — La Commission scolaire de Victoriaville, dont le président est M. Albert Morissette, apportera un concours précieux aux célébrations de la ville-centenaire en favorisant plusieurs organismes par le prêt gratuit de locaux pour la tenue de congrès, de réunions provinciales ou régionales et d'autres organisations. A cette fin, de nombreuses demandes ont été faites et les commissaires d'écoles ont répondu favorablement à toutes. D'ailleurs, en prévision des événements futurs, l'assistant-secrétaire a même préparé un tableau pour en faciliter le contrôle.

Les dates

A la réunion de samedi après-midi, les permissions ont été accordées à la fédération des oeuvres des loisirs du diocèse pour le 11 mai, soit la salle de l'école St-David, aux Lacordaires pour la tenue d'un forum populaire, le 28 mai, soit la salle de l'école St-Gabriel-Lalemant, aux Chevaliers de Colomb, pour la tenue d'une exposition missionnaire durant une semaine à partir du 29 juin, soit la salle de l'école secondaire, à la coopérative d'habitation pour un congrès le 27 mai, à la salle Ste-Famille, aux organisateurs de la parade des voitures antiques, le 11 juin, pour une réception à la salle de l'école secondaire, à l'assemblée Evêque Lafortune pour une intronisation de l'ordre du quatrième degré des Chevaliers de Colomb, le 24 septembre, à l'école secondaire.

Des mâts

Pour mettre le centenaire davantage en évidence, il a été décidé de faire installer des mâts aux écoles St-David, secondaire, Ste-Famille, St-Gabriel-Lalemant, Notre-Dame-de-l'Assomption et à l'académie St-Louis-de-Gonzague. A cette fin, il sera demandé au gouvernement de faire parvenir une trentaine de drapeaux de la province. Dans le domaine des affaires, un rapport a confirmé que la taxe de vente en février avait rapporté la somme de $11,531.84, comparativement à $10,551 pour l'an passé à pareille date. Par la suite, on vota un octroi de $100 pour encourager la campagne de la société des Artisans en faveur du prêt-étudiant.

Voeu de gratitude

Plus tard, les commissaires votèrent des remerciements à l'endroit de M. Albert Morissette, député d'Arthabaska à l'Assemblée législative, dont les démarches ont contribué à obtenir du gouvernement un octroi de 80 pour cent, remboursable en 6 versements, pour aider à rencontrer le coût de construction de la nouvelle école primaire, qui est actuellement érigée sur le terrain Beauchesne. En fin de séance, il fut décidé d'accepter l'achat du terrain de la coopérative d'habitation de Ste-Victoire à .05 du pied carré, la superficie étant de 140,000 pieds carrés environ.

Exposition de peintures inaugurée à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.)—Un grandiose succès a marqué l'inauguration d'une exposition de peintures qui a eu lieu au Manoir Victoria de Victoriaville, à l'occasion de la célébration de la ville-centenaire, alors que plus d'une centaine de personnes venant de différents centres de la province ont admiré la magnifique collection de plus de 80 toiles de M. Serge Moresco, groupant des oeuvres de 17 peintres canadiens.

Réception

Parmi l'imposante assistance, on remarquait les peintres Iacurto, Rousseau, Trakas et Mme Morency. La cérémonie initiale emprunta une forme de courtoisie quand Mme Moresco présenta à Mlle Centenaire une magnifique gerbe de roses. Par la suite, dans son boniment de circonstance, Mlle Marie Roux exprima son vif plaisir de présider à cette inauguration des oeuvres des principaux peintres canadiens et régionaux. "La peinture, dit-elle, représentée par les différentes écoles : réalisme, cubisme, surréalisme ou impressionnisme, demeure tout de même l'une des principales manifestations de l'âme humaine. Et l'homme qui sait vibrer à la vue d'une toile d'un maître, qui sait découvrir, dans un agencement de couleurs ou dans une étude de formes le message de l'artiste, est un privilégié puisqu'il peut communiquer à la beauté, chose inaccessible à plusieurs". A l'issue de la cérémonie, M. Moresco a reçu tous les invités à un vin d'honneur.

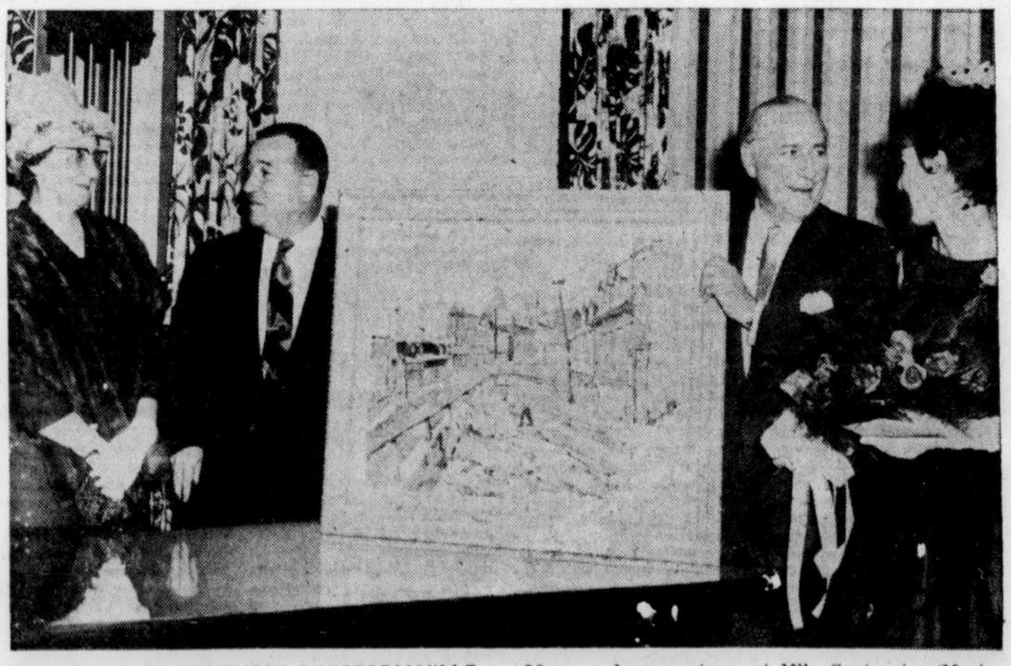
Exposition

Cette exposition des mieux réussies, qui est agencée pour plaire aux plus fins connaisseurs, est ouverte [illegible] de la soirée [illegible] vant : de 10 [illegible] de 1 à 6 heures [illegible]

10 heures. M. et Mme Moresco demeurent sur les lieux pour piloter les visiteurs et leur fournir, au besoin, tous les renseignements désirés. Tout le public est cordialement invité à se rendre au Manoir Victoria, pour constater sur place les nombreux chefs-d'oeuvre affichés. On fait remarquer que les intéressés peuvent s'attendre à un accueil très cordial, et n'ont pas besoin de se gêner pour admirer à leur gré le fruit des talents des artistes de chez nous.



LA PERSONNALITE DE VICTORIAVILLE — M. Sinai Desloges a été choisi la personnalité du mois de mars pour la ville de Victoriaville, comme fondateur de la salle d'accueil Domrémy. Mlle Monique Lavigne, Mlle Personnalité 1960, remet à l'élu le document d'accréditation en présence, de gauche à droite, de M. Roger Desloges, Mlle Monique Côté, respectivement président et secrétaire du club, et M. Josaphat Côté, président du comité organisateur.



VERNISSAGE DE PEINTURES A VICTORIAVILLE — La célébration du centenaire de Victoriaville a favorisé un vernissage de peintures exécuté en présence d'une grande foule de connaisseurs. Mme Charl[illegible]dras, M. Bertrand Garon, M. Serge Moresco, le promoteur, et Mlle Centenaire (Marie Roux), examinent ici un tableau du peintre Francesco Iacurto, de Québec. La scène évoque le souvenir de la "pente douce" de la Vieille Capitale.

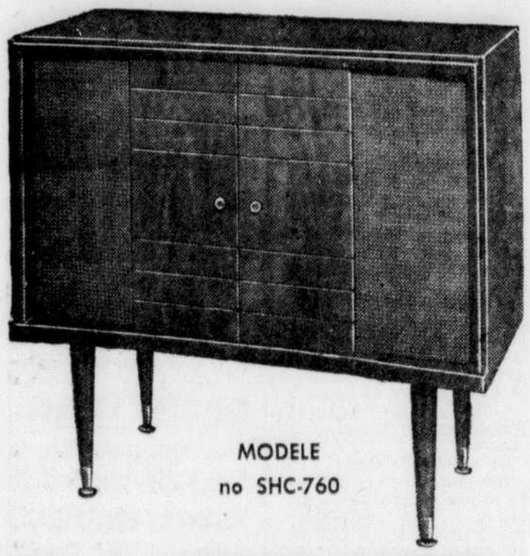
SUPER Spéciaux de la SEMAINE!

chez "LE ROI DES BAS PRIX"

RCA VICTOR

VENDEUR AUTORISE





MODELE
no SHC-760

COMBINE *radio-phono stéréo*

Le "SYMPHONETTE"

- Coffre RCA Victor d'un beau modèle en contreplaqué en véritable noyer
- Puissant radio AM
- Nouveau phono automatique BSR
- Système de haut-parleurs stéréo — deux 6½" Duocone et haut-parleurs 2 dans 1.
- Nouveau pick-up stéréo 2 dans 1 à sonorité entière
- Bras phonique soigneusement équilibré
- Amplificateurs multiples
- Haut-parleurs extra SX-1, facultatif, moyennant léger supplément.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!

T.V. de 23" RCA VICTOR
Le KENNEDY "NEW VISTA"

- Ecran de 23", pleine image
- Syntonisateur New Vista hyper-sensitif
- Châssis à transformateur puissant
- Circuits scellés de sécurité
- Puissance de 20,000 volts
- Finis noyer, acajou ou chêne cérusé
- Dim.: hauteur 20⅜", larg. 30⅛", prof. 16⅝".

Aussi avec base pivotante, facultative et à un léger coût supplémentaire.



Modèle "TABLE" no 23-T-371

BAS PRIX FAUCHER **$239.95**

T.V. de 23", Le "TRENTON"

Modèle "Table"
No 23-T-372
RCA VICTOR

- Ecran de 23", pleine image
- Syntonisateur New Vista à longue portée
- Châssis à transformateur puissant
- Circuits scellés de sécurité
- Puissance de 20,000 volts
- Pieds fuselés ou base console, facultatif, moyennant léger supplément
- Finis noyer, acajou ou chêne cérusé
- Dim.: hauteur 20¼", largeur 30½" et profondeur 16⅛".



UNE VERITABLE MERVEILLE

PRIX REGULIER **$279**

BAS PRIX SPECIAL FAUCHER AVEC BASE FACULTATIVE **$229.95**

GRATIS! SERVICE RCA VICTOR

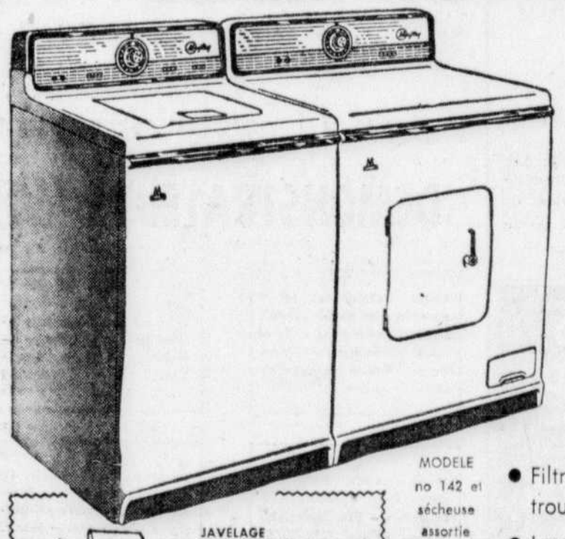
GARANTIE RCA VICTOR
Fameuse garantie RCA Victor de 5 ans sur les panneaux de circuit imprimés

GRATIS!
A tous les acheteurs à paiements différés :
POLICE D'ASSURANCE
• DECES • FEU • VOL

MAYTAG

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?

VENDEUR AUTORISE



MODELE
no 142 et sécheuse assortie

La superbe MAYTAG
"TOUS-TISSUS"

Voici la lessiveuse qui vous rend un linge d'une propreté éclatante, sans mousse, parfaitement rincé, presque sec. C'est une autre perfection Maytag ! C'est la lessiveuse qui vous laisse faire votre lessive selon vos propres méthodes, grâce à ses réglages de la température, du volume d'eau, de la vitesse et de la durée du lavage. C'est la "tous-tissus" serviable Maytag !

- Filtre anti-mousse submergé, se trouve dans l'agitateur.
- Lavage de toutes les sortes de tissus sans dureté.
- Doseur automatique pour l'eau de Javel.
- Commande automatique du niveau de l'eau.

AU PLUS BAS PRIX EN VILE!



JAVELAGE AUTOMATIQUE
Le nouveau doseur automatique Maytag pour l'eau de Javel supprime travail, inquiétude et à-peu-près. Versez l'eau de Javel pure dans le doseur. Elle y est diluée, puis répandue dans l'eau de lessive au bon moment et à la force voulue.

LE FILTRE S'ENLEVE POUR LE NETTOYAGE
Il suffit d'un moment pour enlever le filtre et le passer à l'eau pour le nettoyer. Le filtre saisit la mousse en suspension dans l'eau aussi bien que celle qui flotte.

GARANTIE DOUBLE
• MAYTAG
• FAUCHER



..MODELE No.642C..

SECHEUSE MAYTAG
à contrôle
ELECTRONIQUE



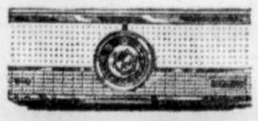
La sécheuse Maytag enveloppe le linge d'une chaleur douce et uniforme (100 à 110 degrés). Met fin à l'assèchement exagéré, et pourtant le linge ressort plus duveteux et avec moins de plis.



D'autres sécheuses ont ce défaut-ci que le linge y subit l'effet de la chaleur concentrée jusqu'à 200 degrés en certains points. Résultat : assèchement exagéré.

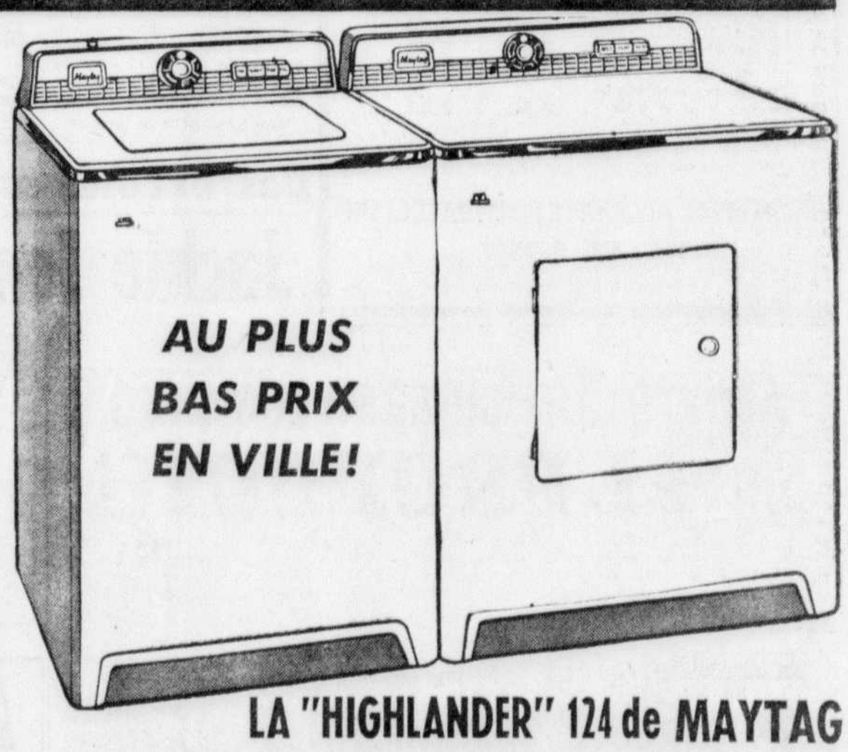


72 "doigts" sensibles à l'humidité "palpent" constamment votre linge pendant qu'il virevolte dans la chambre de séchage. Aussitôt qu'il est séché à point, le contrôle électronique arrête la chaleur.



Un minuteur remarquable prévoit tous vos besoins. Il comporte trois réglages automatiques qui créent exactement les bonnes conditions de séchage et déterminent électroniquement le temps idéal pour les "Tissus réguliers", "lavez-portez" et les cuvées que vous désirez avoir "Humectées" pour repassage immédiat. Il comporte aussi un réglage au "Temps régulier de séchage" et de "Gonflage à l'air sans chaleur".

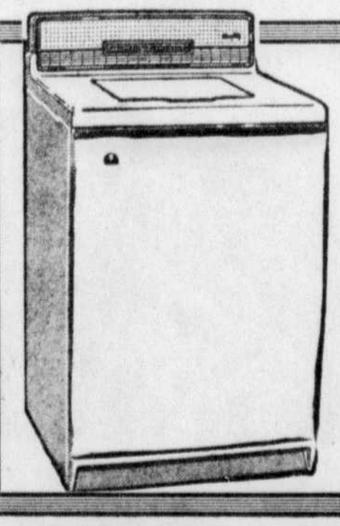
AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!

LA "HIGHLANDER" 124 de MAYTAG
L'unité MIRACLE: Lessiveuse/sécheuse

Rendre le linge propre c'est l'affaire de Maytag, et l'efficace et pratique "Highlander" ne fait pas exception. Entièrement automatique, cette belle "Highlander" donne un excellent service pour le prix qu'elle coûte. Appuyez sur un bouton et vous avez la température désirée. La "Highlander" donne même l'eau froide pour les délicats tissus modernes. Réglage de l'agitateur et du volume d'eau. Frein de sûreté. Transmission garantie pour 5 ans. Garantie d'un an sur toute la lessiveuse. Carrosserie inoxydable. **Sécheuse assortie pour un combiné parfait.**



La MAYTAG "160"
LESSIVEUSE A 1 BOUTON

Votre lessive ne s'est jamais faite aussi simplement et rapidement !

Appuyez sur un bouton — un seul — et votre linge est savamment lavé à des vitesses et des températures scientifiquement déterminées par le service des recherches pour le lavage et pour le rinçage. Un bouton à pousser, que ce soit pour laver du linge blanc, des pièces de vêtement qui se portent sans repassage, des tissus pastel ou de couleur foncée, à pleine cuve ou non. Son couvercle est relié directement à un frein de sûreté qui arrête le mouvement de la lessiveuse automatiquement quand on le lève. Equipée d'un doseur automatique pour l'eau de Javel. Sécheuse assortie, si désirée.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

• TERMES FACILES, SI DESIRE

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

NOUVELLE ACCUEILLIE AVEC JOIE — Mme Bernard Geoffrion a été la première personne à féliciter le célèbre ailier droit du Canadien quand elle a appris que le trophée Hart, accordé annuellement au joueur le plus utile à son équipe, lui avait été décerné pour la première fois de sa carrière.

En apprenant qu'il a gagné le trophée Hart

"C'est la plus grande joie de ma carrière", s'exclame Geoffrion

par Guy PINARD

Evidemment, le rôle du rédacteur sportif lui impose parfois la conduite d'interviews. Mais faire une entrevue à sa première semaine de travail, et encore avec celui que les rédacteurs sportifs viennent d'élire comme le joueur le plus utile à son club, tout pouvait faire peur.

L'homme simple qu'est Bernard Geoffrion nous a d'emblée simplifié la tâche. La nouvelle qu'il a remporté le trophée Hart semble l'avoir emballé et l'homme a réagi. Voyons donc ce qu'il a à nous raconter.

—Quelle est votre réaction à la nouvelle de votre nomination comme le joueur le plus utile à votre équipe ?

"C'est la plus grande joie de ma carrière, c'est l'exploit qui me rend le plus heureux."

—Vous y attendiez-vous ?

—"Non, pas du tout."

—En somme, vous venez de connaître votre meilleure saison dans la Ligue Nationale. 50 buts, le club d'étoiles, le championnat des compteurs, plus de 300 buts, et maintenant le trophée Hart. En septembre dernier, croyiez-vous réussir aussi bien ?

—"Vois-tu, pour nous, l'entraînement c'est un signe, du moins habituellement, de ce que sera la saison qui va s'ouvrir. Aussi, comme à l'entraînement, j'éprouvais de nombreuses difficultés à compter, je croyais que je devrais me contenter d'une petite saison, mais encore là, j'espérais compter de 25 à 30 buts, parce que je me sentais en pleine forme physique."

—Parmi ces exploits, quel est celui qui vous a le plus réjoui ?

—"Je dois dire qu'il y en a deux : tout d'abord, le fait de gagner le trophée Hart, ce dont je rêvais depuis longtemps. Puis surtout, le fait d'avoir regagné le championnat des compteurs, car on se rappelle sans aucun doute la saison 1953-54 . . . !

—Vous devez vous sentir soulager devant le changement d'attitude de la foule montréalaise ?

—"Beaucoup, et depuis deux ou trois ans, les spectateurs semblent m'appuyer 100%.

—Quel est le gardien qui vous cause le plus de difficultés ?

—"Cette année, j'ai éprouvé de nombreuses difficultés à compter contre Glenn Hall, mais depuis mes débuts, c'est Terry Sawchuck qui est demeuré ma principale "bête-noire."

—Et celui qu'il vous est le plus facile à déjouer ?

"J'ai toujours aimé jouer contre Gump Worsley, mais cette année, j'ai connu de nombreux succès contre Johnny Bower."

—Est-ce que vous auriez pu avoir trop de sympathie pour le record de Maurice pour vous empêcher de compter le 51ème but ?

—"Je dois avouer que non. J'ai eu beaucoup de chances de compter, mais je n'ai pu en profiter. Il faudrait ajouter que j'étais constamment surveillé."

—Quelle a été votre réaction sur l'affaire Harvey" ?

—"Je n'y crois pas du tout."

—Que pensez-vous de Jean Béliveau ?

—"Je crois que lui et Gilles Tremblay m'ont grandement aidé à me mériter autant d'honneurs. Et il en est ainsi pour tous mes autres coéquipiers."

—A quoi attribuez-vous la défaite du Canadien en semi-finale ?

—"Au jeu sensationnel de Glen Hall, surtout à Chicago, et aussi au fait que ces derniers nous ont déclassés."

—Comment emploierez-vous vos mois d'été ?

—"Je passerai l'été à Vaudreuil-sur-le-Lac et j'en profiterai pour disputer quelques rondes de golf. De plus je représenterai une brasserie locale dans nombre de rencontres sociales."

—Que pensez-vous de l'entraînement à Victoria ?

—"Comme c'est la première fois que je m'entraînerai à l'extérieur . . ."

— Où terminera le Canadien ?

—"Je ne vois pas pourquoi nous ne terminerions pas au premier rang ? Nous avons tellement eu de blessés cette saison que l'équipe était plutôt fatiguée à la fin."

— Quel est le but que vous vous fixez pour l'an prochain ?

— "Une saison de 25 à 30 buts."

— Seulement ?

— "Bien sûr, la foule montréalaise me demandera beaucoup, mais compte le nombre de joueurs qui ont marqué 25 buts au cours de la dernière saison et tu vas voir qu'ils sont rares."

— Une dernière question. On a dit de vous que vous étiez le joueur le plus courageux dans le hockey. Comment se fait-il qu'il ne vient pas un moment où on en a assez du hockey ?

— "Le hockey, c'est mon gagne-pain, et je n'en serai jamais rassasié."

La victoire de Geoffrion en surprendra plusieurs parce qu'au vote de mi-saison, il était loin en arrière de Johnny Bower des Maple Leafs de Toronto qui menait avec 48 points, soit 19 de plus que Geoffrion.

Mais sa magistrale performance de fin de saison, son cinquantième but en une saison, l'exploit de la saison dans la Ligue Nationale, le 300ème but de son étincelante carrière, et surtout la défaite du Canadien dans la finale, voici quelques faits qui ont réussi à influencer les rédacteurs sportifs qui lui ont accordé 55 points pour la deuxième moitié wer. C'est la première fois en de la saison, lui assurant ainsi 84 points contre les 71 de Bo-

Voir GEOFFRION en page 47

entre nous

Les Rangers ont-ils enfreint les règlements ? demande un officiel

par Marcel DESJARDINS

Il est possible, nous a-t-on révélé, que la Ligue Nationale de hockey fasse enquête pour savoir si les Rangers n'ont pas enfreint l'un des règlements les plus inviolables du monde des sports. Le club new-yorkais a-t-il offert le poste d'instructeur de son équipe à Hal Laycoe alors que celui-ci était encore l'employé du Portland de la Ligue de la Côte du Pacifique ? Le Portland vient tout juste de clôturer une très fructueuse saison en remportant les honneurs des séries éliminatoires de son circuit et cependant les rumeurs à l'effet que les Rangers cherchaient à s'assurer ses services comme instructeur remontent à plusieurs semaines. Aucune plainte officielle n'a été formulée mais la Ligue Nationale entend tout de même examiner la situation pour voir si la direction des Rangers ne se serait pas rendue coupable d'une violation à l'une des plus anciennes traditions dans le monde des sports, c'est-à-dire avoir offert un poste à une personne qui était encore sous contrat avec une autre organisation.

Au sujet des pourparlers entre le Canadien et les Rangers au sujet de Doug Harvey, un officiel du hockey, consulté par Muzz Patrick du club new-yorkais, lui a déconseillé la transaction à moins que lui, Patrick, ne soit prêt à prendre place sur le banc des joueurs.

"J'ai expliqué à Patrick", nous a dit cet officiel, "qu'il ne pouvait s'attendre à voir Harvey assumer toutes les responsabilités de diriger l'équipe s'il continue à jouer. Après tout, la Ligue Nationale n'est pas un circuit quelconque. Alors un joueur si bon soit-il peut difficilement remplir un double rôle."

L'homme nous dit qu'il a cherché à faire comprendre à Patrick que Harvey peut fort bien être nommé instructeur, diriger les pratiques, décider des tactiques à employer dans les parties, de la formation des lignes d'attaque et de défense, exprimer ses opinions personnelles aux membres du club. Mais de là à opérer les changements sur la glace pendant une partie à laquelle il prend lui-même part est chose presque impossible.

Autrement dit, Harvey pourrait diriger le club en tout temps excepté pendant les parties alors qu'il devrait laisser à Patrick le soin de mener l'équipe après lui avoir donné ses instructions, s'il le désire. Et l'officiel d'ajouter : "mais je vois mal un instructeur donner des ordres au gérant général de l'équipe. C'est généralement le contraire qui se produit."

Qui deviendra le gérant du poids lourd Sonny Liston ?

S'il faut en croire une dépêche, Sonny Liston fera connaître demain le nom de son nouveau gérant. On nous a dit qu'il s'agit de quelqu'un de la Côte du Pacifique, un ancien haut officiel de la police maintenant à sa retraite. L'information peut être vraie, également fausse.

Est-ce simple coincidence mais le matchmaker montréalais Eddie Quinn est depuis dimanche à New York. Annoncerait-il qu'il a conclu les arrangements pour amener Liston à livrer un combat à Montréal, contre Ingemar Johansson comme le veut la rumeur ?

Au bureau de l'organisateur montréalais, au Forum, on nous a dit ignorer totalement le but de la visite de M. Quinn à New York. On n'était même pas au courant du fait qu'il devait annoncer une importante nouvelle cette semaine.

Il est étrange de constater qu'il soit question pour Montréal non pas d'un mais de deux importants combats. A tort ou à raison on a l'impression que l'un est le résultat de l'autre. Organiserait-on un combat Liston-Johansson pour prévenir un match Floyd Patterson-Robert Cléroux ou vice-versa. Mais l'idée d'une rencontre Patterson-Cléroux, qui semblait tellement fantastique que personne ne paraissait y croire il y a quelques semaines, est très sérieuse, dit-on. Louis Chantigny, qui a prêté son concours pour aider boxeurs, gérants et organisateurs à entrer en pourparlers, nous admettait que l'idée avait tout d'abord été de conclure le match qu'au début de l'été 1962 mais que les événements se sont déroulés de telle façon que Patterson envisage maintenant sérieusement une telle rencontre en septembre.

Le soccer plus populaire que jamais en Europe selon M. Statsny

L'ancien président Ernest Statsny, du club de soccer Cantalia, de retour d'un rapide voyage en Europe, soutient que les sports sont plus populaires que jamais. Il a été témoin à

Voir ENTRE NOUS en page 47

SPORTS

Où trouver un lanceur de relève ?

KANSAS CITY (PA) — S'il y a parmi vous quelqu'un qui sait où trouver un bon lanceur de baseball capable d'arrêter un ralliement, il doit immédiatement entré en communication avec Frank Lane, le gérant général des Athlétiques de Kansas City.

Reconnu pour sa frénésie, Lane a présentement toutes les raisons pour l'expliquer, puisque dernièrement, ses lanceurs ont perdu de très bonnes avances, coûtant ainsi de nombreuses joutes aux Athlétiques.

Si son équipe était au repos récemment, Lane lui ne l'était pas. Il a passé son temps au téléphone dans l'espoir de trouver le lanceur de relève tant recherché. "En janvier, j'ai dit que je n'étais pas satisfait de mon personnel de lanceurs, et je ne le suis pas encore", a déclaré Lane. "J'espère ne pas être obligé de dire la même chose en juin (lorsque qu'arrivera la date limite pour les échanges). J'ai essayé d'avoir Truman Clevenger des Angels de Los Angeles, et Dave Sisler des Sénateurs, mais nous n'avons pu nous entendre."

Un exemple typique de la situation s'est présenté mercredi soir dans une joute contre les Red Sox. Avec un homme de retiré et personne sur les buts, Ray Herbert, le meilleur lanceur de l'équipe possédait une avance de 8-2. A la suite de sept coups sûrs, les Red Sox parvenaient à égaliser le comp-

Voir LANCEUR en page 47

Les Dodgers vainqueurs

Il n'y a eu que deux parties dans les ligues majeures, au cours de la journée d'hier, une dans chaque ligue. Ce sont les deux équipes de Los Angeles qui ont remporté la victoire.

Le vétéran Jackie Jensen, qui avait abandonné le baseball la semaine dernière, a repris sa place dans l'uniforme des Red Sox, mais ce ne fut pas suffisant pour assurer la victoire à l'équipe bostonnaise.

Pourtant, Jensen a fait largement sa part en frappant un circuit et un simple en deux voyages au marbre. Il a aussi obtenu deux buts sur balles et compté deux points.

Les Angels ont eu raison des Red Sox, 6 à 5.

Ken Hunt a été le gros canon des vainqueurs avec un circuit, deux simples, et trois points comptés. La victoire était la 3e d'affilée des Angels.

Dans la Ligue Nationale, une seule partie a été disputée. L'autre prévue entre les Giants de San Francisco et les Pirates de Pittsburgh a été remise à cause de la pluie.

A Philadelphie, les Dodgers de Los Angeles sont venus de l'arrière avant de vaincre les Phillies, 4 à 3, en dix manches.

Le vétérans Gil Hodges a cogné un coup de deux buts qui a permis à Wally Moon de croiser le marbre avec le point gagnant.

Dick Farrell, obtenu des Phillies la semaine dernière, a reçu le crédit de sa première victoire. Il a succédé à Stan Williams à la septième manche. Les Phillies avaient pris une avance de 3-0 à la 5e manche, à la suite de trois buts sur balles et de deux coups sûrs.

Willie Davis a permis aux Dodgers d'égaliser les chances en frappant un circuit de deux points à la septième.

Aujourd'hui, toutes les équipes sont à l'oeuvre dans les deux ligues.

Des excuses et l'incident est clos

Jackie Jensen revient avec les Red Sox

LOS ANGELES. (UPI) — Après avoir quitté les Red Sox, la semaine dernière, Jackie Jensen est de retour dans le baseball. Tout en s'excusant de sa décision qu'il dit "prise à la hâte", il désire considérer l'incident comme clos.

Jensen n'a pas voulu faire aucune déclaration avant la joute d'hier soir contre les Angels de Los Angeles, mais il a préparé une déclaration écrite approuvée par Jensen et le gérant Mike Higgins.

"C'est un homme fier et sincère; il a agi trop impulsivement" a déclaré Higgins, "je suis des plus heureux de son retour."

Après avoir laissé l'équipe par découragement vis-à-vis son mauvais début de saison, Jensen s'est rendu à Las Vegas, la semaine dernière dans le but d'y consulter un hypnotiseur. Mais il s'est refusé à tout commentaire sur ces visites au bureau de ce dernier, en mentionnant aux journalistes que "toutes ses déclarations viendraient de la direction'.

Voici ce que dit Jensen dans la déclaration qu'il a remise aux journalistes : "Je suis sincèrement très heureux de revenir avec les Red Sox et je suis désireux de jouer au baseball. En laissant l'équipe à Cleveland, la semaine dernière, j'ai pris une décision un peu trop rapide, et déjà je me suis excusé de mon attitude auprès de Mike Higgins et Dick O'Con-

Voir JENSEN en page 47

CES DAMES !



"Pour ton anniversaire, je viens tout juste de m'apercevoir que tu as eu une boule, des souliers, une chemise . . . !"

Offre au vétéran Laycoe

PORTLAND, Oregon. (PC) — Hal Laycoe, instructeur des Buckaroos de Portland, champions de la ligue de l'Ouest, a déclaré dimanche que les Rangers de New York l'avaient invité à discuter la possibilité d'accepter le poste d'instructeur en chef des Rangers.

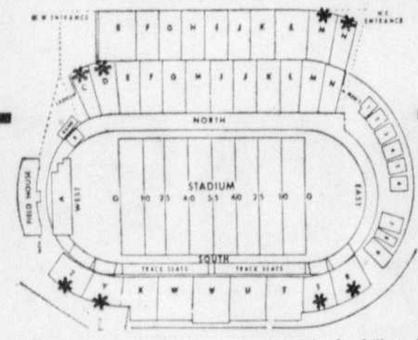
BILLETS DE SAISON

Maintenant disponibles dans les gradins en ciment pour le premier calendrier d'ensemble de l'histoire ainsi qu'une joute d'exhibition avec les Bears de Chicago de la LFN.

SECTIONS DISPONIBLES

C & D, M & N, Y & Z, R & S,

tel qu'indiqué au plan ci-dessous



Le 16 mai est le dernier jour pour renouveler les billets de saison actuels. A tous ceux qui renouvelleront avant cette date, nous ferons tout notre possible pour donner des sièges encore mieux placés.

Echelle des prix au stade

SECTIONS	Avant-saison	En saison
T à X inclus	4.00	4.60
F à K inclus	4.00	4.60
E et L Sections de piste sous les sections T à X inclus	4.00	4.00
C-D-M-N-R-S-Y-Z	3.50	3.50
Section A	3.00	3.00
1 à 9 inclus Sections de piste B sous les sections Y et Z, R et S	2.50	2.50

Prix $3.50 par personne ou $35.00 le billet de saison. Achetez par versements — 1/3 comptant, 1/3 d'ici au 15 juin et le solde d'ici au 5 juillet.

MONTREAL ALOUETTE FOOTBALL CLUB

TEL. VI. 4-2577

Mezzanine, hôtel Mont-Royal

ADOPTEZ UN CIGARE PLUS DOUX

UN EL PRODUCTO





Il se présente sous deux formes, toutes deux créées du mélange exclusif de tabacs d'une saveur plus riche, mûris dans des contenants de bois pour assurer un goût plus doux. Achetez vos cigares El Producto dans l'ingénieux empaquetage "Fold-A-Pack" qui s'amincit à la largeur de votre poche.

11¢ chacun

LE "CORONA EXTRA" EL PRODUCTO PLUS LONG, IL FAIT DURER LE PLAISIR



LE "CLUB HOUSE" EL PRODUCTO D'UNE FORME POPULAIRE PARTOUT AU PAYS

ATTENTION!

"Il n'y a presque rien au monde que quelqu'un ne puisse rendre inférieur et vendre un peu moins cher et les gens qui ne considèrent que le prix deviennent la proie facile de ce quidam."

Cette phrase est d'à-propos de nos jours, dans le commerce de l'automobile. Nous jugeons que l'homme qui achète une auto et n'en considère que le prix n'en a pas pour son argent.

Nous offrons des marchés foncièrement honnêtes lorsque vous achetez une auto, quelle soit neuve ou usagée, et nous faisons un effort sincère pour conserver votre amitié dans notre excellent département du service après la transaction.

Venez visiter notre salle de montre. Nos prix ne craignent pas la concurrence et dans plusieurs cas sont imbattables.

AUBAINES SUR 75 AUTOS USAGEES

AUTOS USAGE DE QUALITE CAMIONS USAGE

LANROL MOTORS (1960) LTD.

Le concessionnaire Imperial — Chrysler — Plymouth Valiant — Fiat — Fargo le plus progressif de Montréal

1646 ouest, rue Ste-Catherine, angle St-Matthieu WE. 7-8951

6095, ch. UPPER LACHINE — HU. 4-3546

DOUBLES ECONOMIES HANDY ANDY

• ECONOMISEZ SUR PIÈCES DE PREMIÈRE QUALITÉ
• ECONOMISEZ SUR INSTALLATION PAR EXPERTS

ECONOMISEZ 50% ET PLUS

SILENCIEUX ULTRA-ROBUSTES COMMODORE

SPECIAL DE 3 JOURS

Installation complète

AUCUNE CHARGE ADDITIONNELLE BRIDES-ATTACHES COMPRISES



CHEV. 1955-59

SILENCIEUX ULTRA-ROBUSTE COMMODORE

INSTALLE 10.25

VALEUR DE $19.75

GARANTIE CONTRE L'ECLATEMENT POUR LA DUREE DE VOTRE AUTO, DOUBLE ENVELOPPE, QUALITE SUPERIEURE.

SILENCIEUX	PRIX DU SILENCIEUX INSTALLE	SILENCIEUX	PRIX DU SILENCIEUX INSTALLE
Chev. et Pont. 1949-53	8.70	Dodge-Plymouth 1958-59	11.60
Ford 6 et 8 1955-56	10.50	Austin 1952-55	6.50

Bas prix similaires pour toutes les autres marques courantes d'autos

INSTALLATION EXPERTE AU

• 5260 av. Verdun
• Centre d'achats Maisonneuve
• Centre d'achats boul. Pie-IX
• Centre d'achats St-Jérôme
• Centre d'achats Duvernay
• Servicentre, 4600 Côte-de-Liesse



COMMENT SE RENDRE A NOTRE "SERVICENTRE"

CANADA TIRE CO

PNEUS OUI PNEUS

GOODYEAR

VERIFIEZ NOS PRIX

PNEUS AVEC TUBE

Grandeur	Noirs	Blancs
670 x 15	$ 9.95	$12.95
710 x 15	$11.45	$13.95
760 x 15	$12.45	$14.95

PNEUS SANS TUBES

Grandeur	Noirs	Blancs
670 x 15	$12.45	$14.95
710 x 15	$18.95	$22.95
760 x 15	$20.45	$25.45
750 x 14	$13.45	$15.95
800 x 14	$19.95	$23.95
850 x 14	$21.45	$26.45

PLUS UN PNEU RECHAPABLE

Ouvert le samedi avant-midi

CANADA TIRE CO

850, St-Jacques O. (coin University) UN. 6-4885

7141, St-Hubert (coin Jean-Talon) CR. 1-3551

JUSQU'A $1360 DE RÉDUCTION

sur le reste de nos DEMONSTRATEURS '60

1511 — CHEV. Bel Air 2 portes 6 cyl. Radio — Pneus blanc — Automatique — Lave-vitres — Chaufferette — Anti-freeze. Millage 6331. Spécial $2650

1519 — CHEV. Bel Air 4 portes 6 cyl. Radio — Disques de roues — Automatique — Lave-vitres — Chaufferette — Antifreeze — Miroir. Millage 4169. Spécial $2680

1111 — CHEV. Biscayne 2 portes 6 cyl. Automatique — Lave-vitres — Chaufferette. Antifreeze. Millage 3881. Spécial $2450

1611 — CHEV. Bel Air 2 portes — 8 cyl. Tableau de bord cuirette — Radio — Automatique — Lave-vitres — Chaufferette — Antifreeze — Miroir. Millage 3191. Spécial $2750

ENVOY Spécial. Rég. $2121. Millage 4586. Spécial $1675

1111 — CHEV. Biscayne 2 portes, 6 cyl. Millage 5337. Spécial $2250

769 — CORVAIR 4 portes De Luxe — Equipé. Millage 3901. Spécial $2250

569 — CORVAIR 4 portes Sedan. Millage 4718. Spécial $2125

1537 — CHEV. Bel Air — Toit rigide 2 portes 6 cyl. Pneus blancs — Radio — Disques de roue — Servo-direction — Servo-freins — Automatique — Lave-vitres — Chaufferette — Antifreeze — Miroir — Millage 4210. Rég. $4235. Spécial $2875

Aussi choix illimité d'autos flambant neuves '61 : Chevrolet — Corvair — Envoy et camions à PRIX TRES SPECIAUX pour livraison immédiate

PAC Park Avenue Chevrolet Ltée

3421 av. du Parc PRES SHERBROOKE VI. 9-5661

ICI et LÀ dans LE SPORT

Rencontre avec le nouveau secrétaire des courses

par ANDRE TRUDELLE

Arthur Hunt, qui agira comme secrétaire de courses lors du meeting de courses au galop, au mois d'août, ne se sentait nullement dépaysé à Blue Bonnets, lors de la conférence de presse au cours de laquelle il a été présenté aux journalistes de Montréal. Pour les plus vieux d'entre eux, Hunt n'était même pas un nouveau venu puisque ce dernier était déjà venu dans la métropole à titre de jockey. A vrai dire, Hunt a avoué qu'il n'avait pas été peu surpris.



ARTHUR HUNT

"Jamais je n'aurais cru que Blue Bonnets était aussi bien aménagée. C'est un endroit formidable. Ce n'est pas ma première visite et je connaissais Montréal, mais ici, que de changements !

Lorsque je suis venu en 1926, alors que les propriétaires des chevaux que je pilotais avaient opté en faveur d'un séjour à Montréal et à Toronto, le tracé était d'un mille et un huitième et aux Etats-Unis, on l'avait surnommé la piste Saratoga du Canada. Comme vous le savez sans doute, le Queen's Plate du Québec représente la plus ancienne course de chevaux en Amérique."

Arthur Hunt n'est pas très grand. A peine mesure-t-il plus de cinq pieds.

"Je me suis intéressé aux courses dès mon enfance", raconte-t-il. "Je suis né à New York et je me rendais souvent, avec des garçons de mon âge, à la piste Jamaica où nous surveillions les courses à travers la clôture. A quatorze ans, je devins palefrenier, puis jockey d'entrainement, puis jockey. Aussi longtemps que mon poids me permit de travailler comme jockey, je le fis. Après, je m'intéressai au travail de juge, du parcours, du paddock, puis enfin au travail de secrétaire de courses."

Hunt espère réunir plus de 600 chevaux pour le meeting

Hunt est à l'emploi de la piste Suffolk, depuis plusieurs années. Il travaille aussi à la piste Narrangansett.

Il a révélé qu'il lui faudrait au moins 400 chevaux sous la main pour présenter ses six programmes par semaine. Chaque programme offrira huit épreuves de huit concurrents.

Les courses les plus fréquentes seront de cinq et six furlongs et demi; d'un mille et d'un mille et un seizième. Elles auront lieu le soir du lundi au vendredi et en matinée le samedi. La ligne d'arrivée sera la même qu'aux courses sous harnais. La barrière sera déplacée vers le centre de la piste, peu après le signal du départ.

Le secrétaire des courses nous expliquait qu'on ne pouvait construire de chute présentement à cause de la pente de la piste à l'entrée de la ligne droite. Il est probable qu'un demi-cercle sera ajouté au traçé l'an prochain ou subséquemment.

Mais tous les directeurs présents à la conférence de presse, et ils étaient nombreux, ont fait preuve de beaucoup d'optimisme en vue du prochain meeting, le premier à Montréal depuis 1953.

Voir ICI ET LA en page 47



UN BAPTEME AU CHAMPAGNE — Mme Charles Shipman Payson, principale actionnaire du nouveau club New York, brise d'un bâton de baseball une bouteille de champagne et baptise du surnom de "Mets" l'équipe qui fera son début dans la Ligue Nationale de baseball l'an prochain. De gauche à droite, George Weiss, président; Warren Giles, président de la Ligue Nationale; Ford Frick, commissaire du baseball, Mme Payson et Don Grant, président du conseil d'administration.

En retour de 4 joueurs

Les Yankees obtiennent Bob Cerv et Clevenger

LOS ANGELES, (PA) — Les Angels de Los Angeles ont annoncé hier un échange de deux joueurs contre quatre avec les Yankees, de New York. Les joueurs impliqués dans l'échange sont: le voltigeur Bob Cerv et le lanceur Tex Clevenger, des Angels en retour du lanceur Ryne Duren, du lanceur Johnny James, du Voltigeur Leroy Thomas et d'un autre voltigeur dont on ignore l'identité, des Yankees.

Les Angels, l'une des deux nouvelles franchises de la ligue Américaine, ont déclaré que cet échange "était le plus important à tous les points de vue de tous les échanges conclus auparavant".

Un porte-parole de la direction de cette équipe a déclaré que Duren était une addition plus précieuse que Clevenger, ancien porte-couleurs des Sénateurs de Washington et des Red Sox de Boston.

Cet échange, le sixième des Angels, est effectif à compter d'hier.

Les gérants des deux équipes, Fred Haney, des Angels et Roy Hamey, des Yankees, ont conclu les négociations hier à Los Angeles.

Le porte-parole des Angels a ajouté que tandis que son équipe désirait Duren, "Clevenger semblait être le joueur-clef des Yanks".

Duren, âgé de 31 ans, est l'un des lanceurs les plus rapides des circuits majeurs. Toutefois, son manque de précision lui a beaucoup nui dans sa carrière.

Il a connu ses deux meilleures saisons en 1958 et 1959 tandis qu'il portait les couleurs des Yankees. Il avait alors conservé une moyenne de points alloués de 2.01 et de 1.87.

Cette saison, Duren avait essuyé un échec et remporté aucune victoire.

Clevenger, âgé de 28 ans, a participé à 12 des 19 premières joutes des Angels et avait conservé une moyenne de points alloués inférieure à 2.00. Il a remporté deux victoires et subi deux revers.

Cerv, âgé de 34 ans, a passé la majeure partie de ses 10 années dans les majeures à faire la navette entre New York et Kansas City. En 1958, il a connu sa meilleure saison, conservant une moyenne de .305 au bâton, faisant compter 104 points et frappant 38 circuits. A Los Angeles, cette saison, il a participé à 18 joutes et sa moyenne était d'environ .200.

James, artilleur droitier âgé de 28 ans, a conservé une moyenne de points alloués de 4.40 avec les Yankees la saison dernière. Il a remporté cinq victoires et subi un échec.

Thomas, frappeur gaucher âgé de 25 ans, a conservé une moyenne au bâton de .246 avec l'équipe de Richmond de la ligue Internationale l'an dernier.

Selon des observateurs, les Angels ont conclu cet échange dans le seul but d'acquérir un lanceur débutant supplémentaire dans la personne de James.

Clevenger a brillé en relève cette année, mais le dossier de Duren est plus éloquent.

Les Yankees ont sans doute accepté Cerv dans le but de renforcer leurs réserves. On se souvient qu'ils avaient perdu ses services et ceux de Dale Long lors de la session spéciale de repêchage tenue l'hiver dernier afin de remplir les rangs des deux nouvelles franchises.

Leçon 19

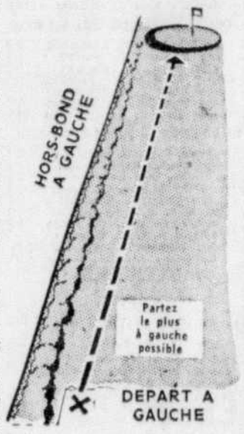
Leçons de golf de Sam Snead

Le coup de départ n'est pas si simple que vous pouvez le croire. C'est pour cela que j'ai groupé quelques recommandations sur cette partie importante du jeu.

1—Trouvez un endroit égal sur le terrain. Evitez un endroit légèrement élevé ou bas ou pas au niveau.

2—Placez votre balle à un endroit vous permettant de frapper vers un endroit qui vous évitera votre principale difficulté. Comme le montre le dessin, si vous avez un "hors bond" à gauche, placez votre balle le plus à gauche possible de sorte que vous pouvez frapper vers la droite. Ceci diminuera le danger du "hors bond" à gauche.

3—Finalement, placez toujours votre balle à la même hauteur du sol. Si vous jouez souvent au golf, vous devez avoir une hauteur préférée. En variant la hauteur il vous sera plus difficile de frapper la balle bien droit avec le côté plat du bâton chaque fois.



C—1961 National Newspaper Inc.

Un surnom au club N. York

NEW YORK. (PA) — Le nouveau club New York qui évoluera dans la Ligue Nationale de baseball la saison prochaine a été surnommé les "Mets", hier. Ce surnom fera revivre les performances du club New York qui jouaient dans l'Association Américaine de 1883 à 1888.

Mme Charles Shiman Payson, principale actionnaire du New York, a baptisé l'équipe en brisant une bouteille de champagne avec l'aide d'un bâton de baseball.

Ford Frick, commissaire du baseball et Warren Giles, président de la Ligue Nationale étaient parmi les invités d'honneur.

T.V. à LOUER
Service gratuit
DU. 9-4772
PAIEMENT DE LOCATION DEDUIT SUR L'ACHAT
RADIO & APPLIANCES
1448 EST, rue FLEURY

PRIX COUPÉS
PRIX RE-COUPES
100 VOITURES
• TOUS LES MODELES
• TOUS LES PRIX
• POUR TOUS LES GOUTS
AUTOS USAGÉES DE QUALITÉ CAMIONS USAGÉS
Garantie extraordinaire — Finance
Meilleur marché
COMPTANT MINIME PIECES DE RECHANGE POUR 1 AN AU PRIX COUTANT

			PRIX ORIGINAL	PRIX COUPE
60	CHRYSLER 300F, décap. équipé		8500.	5300.
59	MULTIPLA FIAT SUBURBAN		1748.	1000.
57	OLDS 2 PORTES	EQUIPE TOIT RIGIDE	4500.	1450.
59	OLDS 2 PORTES	2 PORTES TOIT RIGIDE	4900.	2700.
60	CHRYSLER WINDSOR équipé		4800.	3500.
59	CHRYSLER WINDSOR équipé		4800.	2200.
60	SIMCA pein ciel équipé		3250.	2000.
59	CHRYSLER Sar.	2 PORTES TOIT RIGIDE EQUIPE	5400.	2600.
58	IMPERIAL CUSTOM, sedan, éq.		8300.	3000.
58	PLYMOUTH BELVEDERE	TOIT RIGIDE 4 PORTES	3900.	1600.
58	EDSEL 4 PORTES	TOIT RIGIDE	4900.	1400.

SPECIAUX

		PRIX RECOUPE
56	METEOR SEDAN, 8 CYL., TRES PROPRE	500.
55	DODGE SEDAN SAVOY, 6 CYL.	275.
56	CHRYSLER WINDSOR SEDAN, EQUIPE	675.
55	BUICK 4 PORTES TOIT RIGIDE, EQUIPE	450.
55	STUDEBAKER COUPE	250.
56	CHRYSLER WINDSOR, EQUIPE	650.
55	VANGUARD SEDAN	200.

15 vendeurs choisis pour leur honnêteté et leur compétence
TOUCHETTE AUTOMOBILE LTEE
4055 NOTRE-DAME EST, Coin boul. Pie IX, LA. 6-9453
2121 PAPINEAU, Entre Sherbrooke et Ontario, LA. 6-6695
OUVERT TOUS LES SOIRS

PNEUS
Firestone
NEUFS
$9.95
6.70 x 15
avec échange
Garantie contre les hasards de la route

PNEUS AVEC TUBE		
Grandeur	Noir	Blanc
670 x 15	$ 9.95	$12.95
710 x 15	$11.45	$13.95
760 x 15	$12.45	$14.95

PNEUS SANS TUBE		
Grandeur	Noir	Blanc
670 x 15	$12.45	$14.95
710 x 15	$18.95	$22.95
760 x 15	$20.45	$25.45
750 x 14	$13.45	$15.95
800 x 14	$19.95	$23.95
850 x 14	$21.45	$26.45

Plus votre pneu rechapable
Modern TIRE SALES Ltd.
900 est, Jean-Talon — CR. 4-2574

pour grande puissance...
BOUGIES D'ALLUMAGE BOSCH

Rénovez votre propriété avec l'authentique
PERMA-STONE
MARQUE DEPOSEE



Perma-Stone est un revêtement simili-pierre permanent aux couleurs les plus variées, pour rénovations ou nouvelles constructions.
Voyez votre représentant Perma-Stone pour une estimation gratuite sans obligation de votre part.
— AUCUN DEPOT —
JUSQU'A 10 ANS POUR PAYER
PERMA-STONE OF MONTREAL LTEE
6902, Côte-des-Neiges — RE. 7-6525
Veuillez me fournir de plus amples détails
NOM .....
ADRESSE ..... Tél. .....

IL Y A UN MOYEN PLUS FACILE D'OBTENIR PLUS D'ARGENT





VOYEZ COMMERCIAL CREDIT PLAN
Pourquoi avoir recours à des moyens difficiles ? Appelez Commercial Credit Plan dès que vous avez besoin d'argent. Notre service de prêts est rapide, amical et commode, nos taux sont raisonnables. Mode de paiement qui vous convient, assurance-vie si désiré. C'est pourquoi des milliers de familles préfèrent se servir du Commercial Credit Plan. Conservez cette annonce comme aide-mémoire pour nous téléphoner ou nous rendre visite.

Vous obtenez en argent	Combien vous faut-il ? Paiements mensuels versés durant 24 mo.	18 mo.	15 mo.	12 mo.
$150	....	10.01	11.67	14.18
200	....	13.34	15.57	18.91
300	....	20.01	23.35	28.37
600	30.69	39.02	45.71	55.75
750	37.88	48.30	56.66	69.21
1000	49.77	63.68	74.82	91.56

*Un service offert par
COMMERCIAL CREDIT PLAN LIMITED
3746 est, rue Ontario
Téléphone LA. 7-2141
7100, rue St-Hubert
Téléphone CR. 4-8374
1440, rue Towers
Téléphone WE. 3-7355

Baisse des assistances

NEW-YORK. (PA)—Le nombre des personnes qui ont assisté aux joutes des équipes des ligues majeures affiche un déclin de 29 pour cent à la suite des quatre premières semaines d'activités.

Les huit équipes de la Ligue Nationale ont évolué devant un total de 1,077,050 spectateurs comparativement à 1,503,442 personnes en autant de joutes locales en 1960. C'est du moins ce que démontrent les statistiques publiées hier par la Presse Associée.

Tous les clubs de la Ligue Nationale ont jusqu'à présent encaissé des déficits dans ce domaine. Les Dodgers de Los Angeles affichent le plus important déclin, soit de 139,955 personnes.

Au cours de 71 joutes locales en 1960, les huit equipes de la Ligue Américaine avaient attiré un total de 1,062,268 spectateurs. Cette année, seulement 740,564 personnes ont assisté aux parties dans ces mêmes villes. Baltimore est la seule ville qui ait enregistré une hausse soit de 20,500.

Minnesota et Los Angeles, les deux nouvelles additions de l'Américaine, ont porté les assistances de ce circuit en 1961 à 1,028,712. Les Twins ont joué devant une moyenne de 17,000 personnes en 10 joutes locales tandis que les Angels ont évolué devant une moyenne de 12,000 personnes en autant de joutes locales. Le total des personnes attirées par les Twins est le plus élevé de la ligue à 171,035.



PROFITEZ DE CETTE AUBAINE DE JARDINAGE FINA
LE TAPIS DE FLEURS "SEMIS MAGIQUE"
CONTIENT VIGORO INSTANT IL FLEURIRA, C'EST GARANTI!
UNE VALEUR DE $1.98 POUR 98¢
La plupart des vendeurs Fina offrent cette prime de valeur à tous leurs clients, anciens et nouveaux.
FINA



'O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!'
Au pays du Québec, à Montréal comme partout ailleurs, de plus en plus de gens se rafraîchissent avec O'Keefe, la bière douce.
Pourquoi ne pas essayer la bière O'Keefe... brassée avec le houblon sans graines, qui lui assure une douceur naturelle. Adoptez O'Keefe... et vous verrez comme il fait bon se la couler douce.
Buvez O'Keefe...la bière Douce!
61-7Rf

LES COURSES

INSCRITS RICHELIEU

CE SOIR

1re COURSE — TROT C-2 $1,000

3. High Comedy, J. Wiener 3-1
1. Queen Rodney, Dunc McTavish 4-1
2. Johnnie R. D. Palmer 9-2
4. Brown Wilf, O. Zirnis 6-1
5. Shadydale Mystery, R. Quessy 8-1
8. Duchesse I, R. Ponton 8-1
6. Tip Top, P. Caldwell 10-1
7. Rascal Sandy, A. Walker 10-1
Eligible: Chockoyotte Squaw, F. Jones.

2e COURSE — AMBLE C-2 $1,000

5. Ideal Direct, R. Ponton 5-2
4. Counsel Judd, R. White 3-1
3. Duke of Frisco, L. Bourgon 4-1
1. Fingo's Song, Hervé Filion 5-1
8. Single C., K. Waples 8-1
7. Chuck's Delivery, P. Robillard 4-1
6. Weadowview Champ, J. Gord. 10-1
2. Lary Fair, H. Beauchamp 12-1
Eligible: Shadydale Blossom, L. Floyd.

3e COURSE — AMBLE C-2 $1,000

4. Honest Pick, J. Wiener 3-1
1. Success Henry, W. Habkirk 4-1
2. May Trust, K. Waples 4-1
6. Part Dillon, M. Héroux 6-1
7. Cerol T. A. B. Young 6-1
5. Jimmy Branagan, P. Casey 8-1
8. Special Guest, R. White 8-1
3. Panda, N. Bolduc 12-1
Eligible: Early Reaper, M. Turcotte.

4e COURSE — TROT C-3 $700

5. Hugo Hanover, J.-C. Paquin 3-1
4. Time Zone, J. Jodoin 4-1
7. Jimmie Lee Guy, K. Carmich. 9-2
1. Mr. Super Boy, B. Madill 6-1
2. Belwin Song, F. Reen 6-1
3. Miss Claudene, M. Gingras 8-1
6. Full Force, G. Boyce 8-1
8. Sadie's Mac, J. Gordon 12-1
Eligibles: Owen Lee, A. Grise; Essex Boy, O. Zirnis.

5e COURSE — AMBLE C-1 $1,300

3. Owen Pal, M. Dostie 2-1
2. Commander Pick, R. Caldwell 3-1
4. Jerry Canuck, P. Miller 9-2
5. Swan Song, B. Madill 6-1
6. Oakland Hills, C. St-Jacques 6-1
1. Orve Hal, J. Holmes 8-1
8. Canadian Grattan, K. Waples 9-1
7. Success Eloise, A. B. Young 12-1
Eligible: Max Grattan, N. Bolduc.

6e COURSE — TROT C-1 $1,300

1. Twinkle Comet, B. Madill 3-1
4. I. J. Collins, R. Caldwell 7-2
3. Rus Crane, T. Turcotte jr 4-1
2. The Mighty Man, N. Bardier 6-1
6. Uncle William, M. Gingras 6-1
7. Cirgne's Tomboy, Dunc McTav. 8-1
5. Bonny Tell, J. Holmes 10-1
8. Chappie's Boy, J. Gordon 10-1

7e COURSE—AMBLE B-1, B-2 $2,200

5. Joey Johnston, P. Robillard 5-2
3. Snipe Reward, T. Horton 3-1
2. Dandy Byrd, L. Bourgon 9-2
1. Ronny C. Grattan, B. Madill 6-1
4. Adios Alex, C. St-Jacques 8-1
6. Rome Hanover, R. Bardier 8-1
7. Mighty Regent, Herv. Filion 10-1

8e COURSE — AMBLE C-3 $700

1. Buckeye Pick, M. Gingras 3-1
8. Coppersmith, Henr. Filion 4-1
7. Tel's Tip, Bill Long 9-2
5. Mountain Brooke, M. Turcotte 5-1
4. Janet's Pride, R. Bouthillier 6-1
2. Irish Bud, P. Caldwell 8-1
3. Chockoyotte Guy, F. Jones 8-1
6. Maryland Mac, V. Cowger 10-1
Eligible: Summer Look, J. Holmes.

YONKERS

CE SOIR

1ère COURSE — TROT B-3, $2,500

1. Discretion, P. Iovine 3-1
2. Poplar Perk, A. Burton 10-1
3. Montrose Hanover, G. Phalen 8-1
4. Tanker T. J. Cruise 6-1
5. Emlen Hanover, G. Sholty 4-1
6. Silver Scotch, H. Bell 4-1
7. Rebel Song, J. Dennis 5-1
8. Excellmite, F. Cuff 10-1
Eligible:
9. Sharon Rodney, J. MacDonald.

2e COURSE — AMBLE, $2,000

1. Virginia Byrd, G. Phalen 6-1
2. James K. Frisco, J. Bonacorsa 5-2
3. Norris Counsel, J. Dennis 5-1
4. Fedor Herbert, H. Beissinger 7-2
5. Caradean, W. Hudson 5-1
6. Regal Yates, G. Sears 8-1
7. Dean Frisco, C. Fleming 10-1
8. High Heels, G. Bell 15-1
Eligibles:
9. Flashy Offset, H. Bell
10. Collier Hanover, A. Thomas.

3e COURSE — TROT B-3, $2,500

1. Mandy's Girl, J. Faraldo 2-1
2. Stormy Song, S. Dancer 5-1
3. Harlan Lady, R. Cherrix 5-1
4. Dean Wallace, J. MacDonald 10-1
5. Bessie Colby, L. Pullen 8-1
6. Sabrina Hanover, H. Bell 15-1
7. Battenkill Todd, H. Hoyt 15-1
8. Veldora, J. Dennis 6-1
Eligibles:
9. Star Up, A. Myer.
10. Philomel, V. Dancer.

4e COURSE — AMBLE B-1, $2,800

1. Valley Lilly, J. MacDonald 4-1
2. Some Treat, H. Bell 4-1
3. Dale Spangler, G. Sears 3-1
4. Gay Dancer, J. Faraldo 8-1
5. Tarriff Lady, G. Sholty 5-1
6. Adios Lutz, S. Dancer 10-1
7. Market Royal, E. Cobb 6-1
8. Troy Hedgewood, J. Dennis 10-1
Eligibles:
9. Avalon Audrey, P. Dailey, Jr.
10. Mighty Knight, J. Edmunds

5e COURSE — AMBLE A-3, $3,000

1. Dellmor, A. Thomas 6-1
2. Freight Forwarder, F. Bradbury 4-1
3. Roya Direct, S. Dancer 3-1
4. Abbe Spangler, P. Dussault 10-1
5. Ozark Chief, J. Dennis 8-1
6. Lilac Time, L. Fontaine 4-1
7. Worthy Watson, A. Myer 10-1
8. Lucky Dream, J. Edmunds 5-1
9. Canny Scot, G. Bell
10. Vandyke Hanover, J. Cruise

6e COURSE — AMBLE B-1, $2,800

1. Skeeter Brooke, G. Bell 7-2
2. Carloader, W. Hudson 5-1
3. Betty's Bobby, S. Werner 5-2
4. Dandy Do, D. Insko 8-1
5. Sadie's Lady, H. Bell 6-1
6. Rocket Byrd, C. Hodgins 4-1
7. Black Trooper, A. Burton 10-1
8. Reno, J. Dennis 10-1
Eligibles:
9. Luca's Luck, S. Dancer
10. Ted Lybrook, E. Cobb

7e COURSE — TROT A-2, $3,500

1. Wayne Hall, J. MacDonald 5-1
2. John A. Hanover, J. Dordan 6-1
3. Lord Chuck, S. Dancer 3-1
4. Carolina Rodney, J. Dennis 4-1
5. Jeffrey Scott, C. Hodgins 4-1
6. Shake Up, H. Camden 10-1
7. Tom Brooke, D. Insko 8-1
8. Lord Chutney, G. Phalen 10-1

8e COURSE — AMBLE C-3, $2,000

1. Modest Scott, F. DeAngelis 8-1
2. Wid Torney, V. Dancer 4-1
3. Ben Primrose, H. Bell 3-1
4. Jolly Gent, J. Rosino 10-1
6. Dash For Cash, L. Puntolillo 5-1
5. Adios Jimmy, J. Bonacorsa 6-1
7. Marine Victory, W. Wathen, Jr. 4-1
8. Solid Harmony, S. Welch 10-1
Eligibles:
9. Evergreen Direct, J. Faraldo
10. Country Charm, G. Bell

9e COURSE — AMBLE C-3, $2,000

1. MacJohn, C. Abbatiello 3-1
2. Irish Ail, G. Bell 4-1
3. Gray's Knight, H. Camden 5-1
4. June Land, D. Insko 8-1
5. Adios Alcy, A. Myer 6-1
6. Ozzie, J. Bonacorsa 10-1
7. Shadydale Direct, J. Edmunds 10-1
8. Rex Hi Le, J. Faraldo 4-1
Eligibles:
9. Al Abete's Direct, G. Butterworth
10. Ricky Bronner, P. Iovine

RESULTATS RICHELIEU HIER

1ère COURSE — TROT C-2 — $1,000

7—Legal Prince, (Thibeaudeau)	25.20	10.80	9.70
4—Lusty Tom, (C. St-Jacques)		3.70	3.00
2—Gifted Lady, (Art Thorne)			9.30

Durée: 2:07 4/5

2e COURSE — AMBLE — $1,200

2—Bradcliff, (Roger White)	3.00	3.20	2.60
1—Mr Cherish, (K. Carmichael)		15.00	5.50
7—Flashy Z., (Mel Turcotte)			3.00

Durée: 2:08
Pari double: Legal Prince et Bradcliff, $36.90

3e COURSE — AMBLE C-3 — $700

1—King Hadley, (Wilf Evans)	3.50	2.80	2.70
3—Smooth Sailing, (C. St-Jacques)		4.20	3.20
5—Ernie Joe, (Vern Cowger)			3.30

Durée: 2:08

4e COURSE — TROT C-3 — $700

1—Elbert Hanover, (Page Floyd)	4.60	3.10	2.50
4—Private Duty, (Robert Page)		4.90	3.80
2—Forward, (Roger Bérard)			8.30

Durée: 2:10 4/5
Quinella: Elbert Hanover et Private Duty, $14.80

5e COURSE — AMBLE C-1 — $1,300

4—Frenchman, (Léo Pelletier)	6.70	4.30	3.80
3—Hot Point, (Dun. MacTavish)		7.20	4.70
6—McKinley Mahone, (Paul Radley)			3.50

Durée: 2:07 2/5

6e COURSE — AMBLE C-3 — $1,000

2—Joseannie, (Henri Filion)	7.50	2.90	3.50
4—Dill Will, (R. Bouthillier)		3.30	3.20
5—Success Knight, (André Théroux)		2.20	2.60

Durée: 2:09 2/5
Quinella: Joseannie et Dill Will, $18.60; Joseannie et Sucess Knight, $7.80

7e COURSE — AMBLE B-2 — $1,700

3—Rankroll, (Russ Caldwell)	4.20	3.50	2.70
5—Rex Dean, (Louis Floyd)		19.80	7.60
6—Congress Hal, (Mel Turcotte)			3.00

Durée: 2:06

8e COURSE — AMBLE C-2 — $1,000

2—Meadow Bower, (Réal Bardier)	7.10	4.30	3.90
6—Mighty Pal, (Léo Pelletier)		7.20	5.90
4—Santaley, (Marc Gingras)			9.00

Durée: 2:08 1/5
Exacta: Meadow Bower et Mighty Pal, $48.90

Assistance: 5,601; Paris: $262,317
Piste: rapide.

YONKERS HIER

PREMIERE COURSE TROT — $2,000

4. Hurst Hanover, (V. Dancer)	10.20	5.30	3.30
2. Eula Mae Hanover, (H. Bell)		8.70	4.30
3. Senator Gray, (R. Cherrix)			3.70

Durée: 2:08.1

DEUXIEME COURSE AMBLE — $2,200

6. Arva Hanover, (W. Haughton)	10.90	5.10	3.00
5. Adios Forever, (S. Dancer)		5.00	3.20
2. Top Command, (S. Smith)			4.20

Durée: 2:07.2
Pari double: $63.90

TROISIEME COURSE AMBLE — $2,200

6. Jeune Rose, (H. Bell)	8.50	5.30	4.80
7. Just Right, (G. Sholts)		8.30	7.00
8. Day Abbot, (W. Hudson)			7.90

Durée: 2:04.3

QUATRIEME COURSE AMBLE — $2,600

2. Menace, (J. Edmunds)	27.40	9.50	6.60
3. Joey H., (G. Phalen)		8.30	3.40
8. Blue Coast, (C. Abbatiello)			4.60

Durée: 2:07.1

CINQUIEME COURSE AMBLE — $4,000

4. Mr. K. Braden, (W. Haughton)	7.10	3.80	2.80
2. Pioneer Pick, (G. Sholty)		8.10	3.40
1. Blending Well, (J. Faraldo)			4.20

Durée: 2:05

SIXIEME COURSE AMBLE — $2,600

2. Lottie Thomas, (J. Cruise)	5.40	3.90	3.20
4. Ronnie Lynn, (P. Myer)		7.30	3.60
8. Royal Cash, (R. Cherrix)			5.30

Durée: 2:07.3

SEPTIEME COURSE TROT — $4,000

4. Volo Mon, (S. Dancer)	5.70	3.90	2.80
6. Duke of Decatur, (H. Beissinger)		5.90	3.20
3. Tidy Sister, (V. Dancer)			2.70

Durée: 2:07

HUITIEME COURSE AMBLE — $2,500

1. Cole Hanover, (Del Insko)	4.30	3.40	3.00
8. A. C. Havens, (G. Phalen)		13.10	6.10
7. Majesty's Nickey Boy, (R. Cherrix)			4.10

Durée: 2:09.3

NEUVIEME COURSE AMBLE — $2,500

2. Jono, (Del Insko)	12.60	6.00	4.50
4. Ellen's Adios, (F. Cuff)		6.20	6.80
3. Billy Lee Clay, (F. Popfinger)			7.90

Durée: 2:09.1

Assistance: 24,002; Paris: $2,150,023.

BUFFALO HIER

1ère course — Trot C-3 — $700

April's Fury (Dufford)	21.90	6.30	3.20
Black Watch (Forshey)		3.20	2.60
Guy Rodney (Aquino)			4.70

Durée 217 3/5

2e course — Amble C-3 — $700

Sweet La Lanie (Grundy)	5.10	3.10	2.50
Oneda Chief (Cordwell)		3.90	3.00
Scotty's Easter (Hauck)			4.80

Durée 2:9
Pari double: $55.20.

3e course — Trot C-3 — $700

Marimba Hanover (Gilmour)	3.40	2.90	2.30
Glendale Indian (Cordwell)		7.00	3.60
Miss Nat (Baker)			3.50

Durée 217 1/5

4e course — Amble — $700

Poplar Lee (Dam)	10.40	4.90	3.30
Big Wheel (Webster)		5.20	3.50
Wally C. (Akins)			3.80

Durée 221 3/5

5e course — Amble C-2 — $800

Gun Shott (Schroeder)	5.00	3.30	2.70
Ace Pick (W. Williams)		9.90	5.30
Mary's Flash (Grenet)			3.60

Durée 218 2/5

6e course — Amble C-3 — $700

Swingdale (Grenet)	15.40	6.80	3.80
Sally (Johnson)		4.80	4.00
Amberdillon (Guner)			11.30

Durée 217 4/5

7e course — Amble B-1 — $1,300

(Manges)	12.80	6.30	4.60
Wayen (C. Huff)		29.10	9.20
Milton Hanover (L. Harner)			6.80

Durée 214 2/5

8e course — Amble — $700

Irving Hanover (Gilmour)	3.90	3.10	2.50
Armbro Bingo (McKinley)		5.50	4.70
Early Girl (W. Williams)			4.30

Durée 217 2/5

9e course — Amble C-3 — $700

Meadow Bob (Manges)	4.10	2.80	2.30
Judge John (Hodgins)		3.60	2.60
Fondren (Dufford)			2.60

Durée 219 4/5
Assistance: 3,898. Paris: $218,001

CE SOIR 8 h. 15 Dimanche 2 h. 15



PARC Richelieu

Salle à manger — Cafeteria
(ouverts dès 5 h. 30)
Admission générale $1.00
Le mercredi, soirée des dames: dames admises gratuitement

A NOTER: tout programme qui pourrait être annulé le lundi, mardi ou mercredi, est reporté au jeudi de la même semaine.

TV et RADIO
(Tous les jours)
Canal 10 — 6 h. 45 — Sélections du jour avec Pierre Proulx
Canal 2 — 11 h. 10 — Film du Pari-double
La revue des courses à 6 h. 10
CKAC - CJSO
CJLM - CKJL

Bankroll enregistre sa troisième victoire consécutive, au Richelieu

par **André Trudelle**

Vingt programmes ont été présentés (déjà !) à la piste du parc Richelieu. A l'issu de ce premier cinquième du meeting, c'est un trésorier souriant que nous avons rencontré en la personne de Raymond Lemay.

"La moyenne des paris est particulièrement bonne, je dirais même qu'elle est très encourageante, si l'on tient compte du fait que nous n'avons eu que huit courses par programme.

"La moyenne se chiffre par $256,114 alors qu'elle était de $248,000 environ il y a deux ans et de $247,000 environ l'an dernier à la piste Blue Bonnets. De même, la moyenne d'assistance est de 6,418, une augmentation de 1,000 environ par rapport à l'année 59.

"A cette allure, nous terminerons notre meeting avec une moyenne de 7,000, contre 5,900, il y a deux ans."

Raymond Lemay attribue une bonne part des succès du meeting printanier à la qualité exceptionnelle des courses préparées par le secrétaire Georges Giguère.

"Il n'est pas rare de voir plusieurs chevaux atteindre le fil presque simultanément", a expliqué Lemay. "Il arrive même que tous les chevaux d'une même épreuve sont à peine distancés d'une seconde au fil.

"Le Richelieu a aussi adopté une nouvelle politique cette année. Il a décidé de verser de généreuses bourses dès le début de son meeting. Nous croyons de cette façon que les propriétaires sont intéressés dès maintenant à faire courir leurs chevaux. Ils n'auront pas à attendre l'été où, auparavant, les bourses étaient plus fortes. Il ne manque pas de chevaux et les courses sont plus serrées, plus excitantes."

Lemay ne croit pas que l'absence du baseball soit un facteur prépondérant dans le succès des courses cette année.

Pour sa part, le président

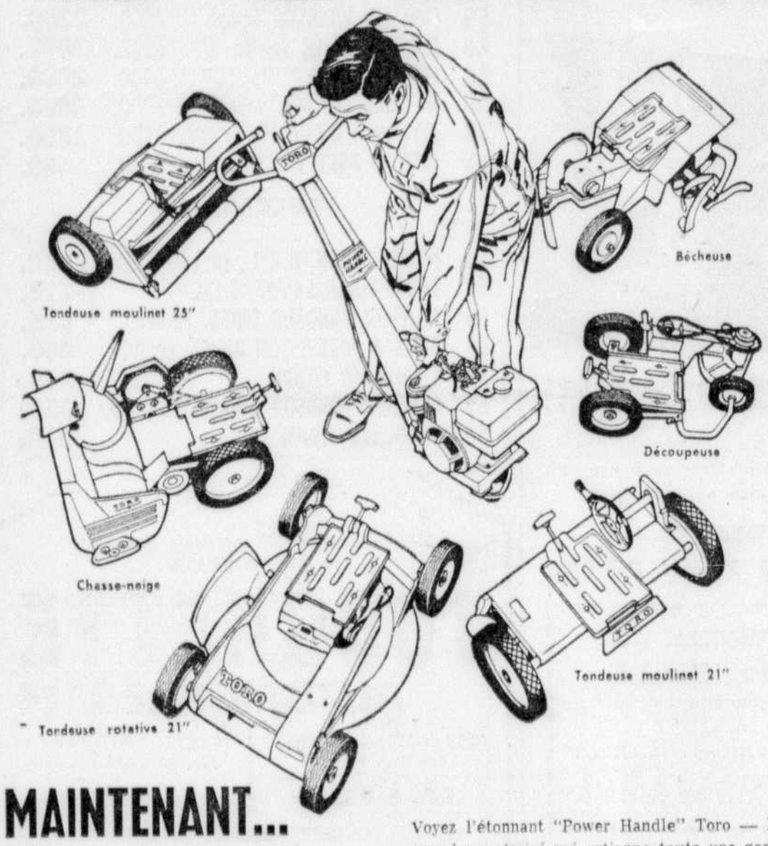
Voir BANKROLL en p. 47

DEVENEZ PROPRIETAIRE DE VOTRE COMMERCE!!
Faites $100 PAR SEMAINE
avec une buanderie automatique
FRIGIDAIRE
Pas de crédit — Pas de collection
Pas d'inventaire — Pas de salaires
Peut être opérée dans votre temps libre
Appelez maintenant — à nos frais
MONTREAL — MElrose 1-8581
ou
SHERBROOKE — LOrraine 2-8523

TAXIS
MODELES 1961 FLAMBANT NEUFS
avec ou sans permis
INTERET 9%
Tél.: DU. 7-3780
ECHANGES ACCEPTES

Votre meilleur choix
LE TABAC
Vogue
doux, frais, brûle uniformément
38¢ — *prix de détail suggéré, toutes taxes incluses*
Achetez-le en paquet ou en boîte métallique d'une demi-livre

TORO



MAINTENANT... VOUS POUVEZ POSSEDER TOUTES LES UNITES TORO QUE VOUS DESIRIEZ!

Voyez l'étonnant "Power Handle" Toro — le *manche motorisé* qui actionne toute une gamme d'outils d'entretien de pelouse et de cour. Se change en un clin d'oeil d'une unité à l'autre. Achetez simplement une tondeuse Toro (la Sportlawn de 21", par exemple) avec *manche motorisé*. C'est le seul moteur qu'il vous faut . . . car il actionne TOUTES les autres unités. Venez en voir une démonstration . . . vous en serez vraiment épaté !

Obtenez votre copie GRATUITE de "LAWN GAMES" Toro — 50 jeux divertissants qui peuvent être joués sur votre propre pelouse.

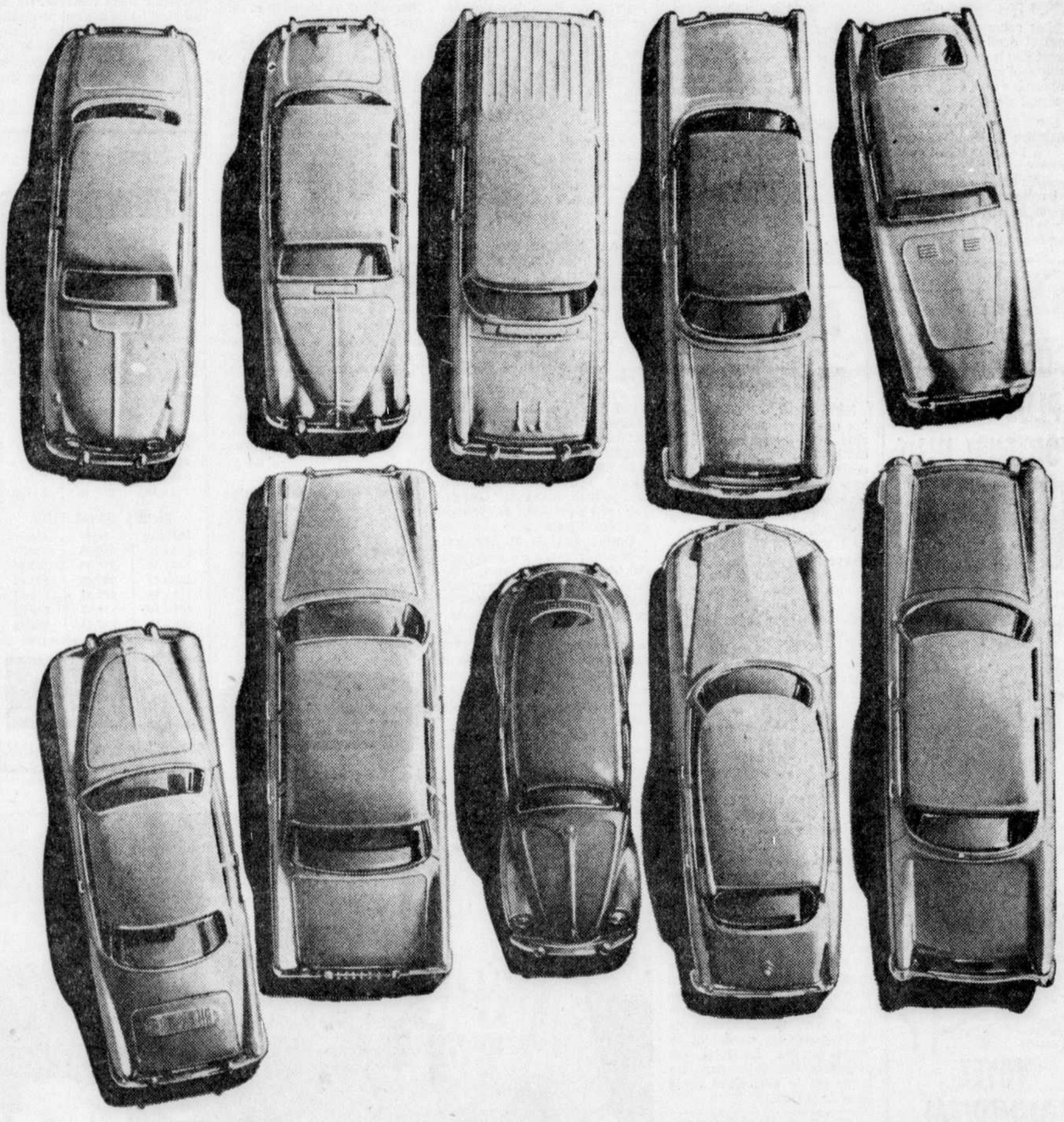
LAWN GAMES by TORO

Distributeur exclusif pour le Québec

AGRI-TECH INC., 2025, chemin Chambly

Cité de Jacques-Cartier, P.Q.

OR. 4-4967



Les propriétaires de voitures européennes devraient-ils rouler sur des pneus Goodyear?

Pensez aux points suivants avant de tirer une conclusion.

En tant que conducteur d'une voiture *importée*, vous devriez obtenir un plus gros *millage* de vos pneus que le propriétaire d'une voiture nord-américaine.

Ce plus gros millage dépend du fait que vos pneus supportent moins de poids, subissent moins les effets de l'accélération à cause de la force moins grande du moteur, et roulent à une vitesse moyenne plus basse sur les autoroutes. *Le pays où les pneus sont fabriqués n'a rien à y faire.*

Par conséquent, lorsque vous avez à changer de pneus, le facteur important à se rappeler est non pas de chercher le pays d'origine des pneus, mais plutôt la différence de sécurité et de millage offerts par toutes les marques de pneus qui conviennent aux voitures européennes.

Dans des épreuves de résistance (millage jusqu'à défaut), effectuées entre le pneu Goodyear et trois autres marques (2 européennes et 1 canadienne), le pneu Goodyear s'est révélé supérieur à toutes les marques éprouvées: spécifiquement 10% meilleur que la marque A, 25% meilleur que la marque B et 90% meilleur que la marque C.

Dans des épreuves de millage comparé, les pneus Goodyear font invariablement preuve de supériorité. Exemple: dans une épreuve récente entre un pneu Goodyear et 2 autres marques de prix égaux, le pneu Goodyear a fourni un millage de 15% plus élevé qu'une marque et de 14% plus qu'une autre.

Maintenant, tirez vos conclusions.

Il y a de bonnes raisons de croire que vous serez d'accord avec la majorité des automobilistes canadiens . . . et aussi avec la plupart des manufacturiers d'automobiles. Les pneus Goodyear, qu'ils soient destinés à des voitures européennes ou nord-américaines, offrent une meilleure valeur que toute autre marque.

Tous les pneus ne sont pas pareils. Rendez bientôt visite à votre marchand Goodyear.

RÉFLÉCHIR

... c'est acheter GOODYEAR

Important! Tous les pneus neufs Goodyear pour autos sont désormais garantis jusqu'à 36 mois contre les hazards routiers

CLAUDE GAGNE
321, BOUL. DES PRAIRIES
Laval-des-Rapides
MO. 9-7141

LATENDRESSE
ET FILS INC.
11837 NOTRE-DAME EST
MI. 5-8874

H. ROBITAILLE
10719, boul. LAJEUNESSE
DU. 8-5749
421, rue VILLERAY
CR. 2-1166

AMEUBLEMENT
JEAN GERVAIS
5270, Henri-Julien — CR. 7-4103
1145 est, Mt-Royal — LA. 4-6817

FERRONNERIE
EDGAR MENARD
7774, NOTRE-DAME EST
CL. 5-8874

SAVARD MACHINE
SHOP INC.
Vente et service autorisés
980 ROY, ST-LAURENT
RI. 7-4719

QUINCAILLERIE
GOYER
1532, boul. Labelle
ST-MARTIN — MU. 1-3328

PAQUETTE & GUY
LTEE
367, boul. des Laurentides
PONT-VIAU — MO. 9-7151

THIBEAULT & DESJARDINS
LTEE
116, rue TURGEON
Ste-Thérèse, Co. Terrebonne
TA. 3-3674

QUINCAILLERIE
GROTHE LTEE
12470, rue Lachapelle
Cartierville — FE. 4-5910

J. M. RAVARY
INC.
4039 est, rue Ste-Catherine
LA. 6-9128

Val Royal
12200 boul. Reed — FE. 4-5320
CARTIERVILLE
11401 boul. Pie-IX, Mtl-Nord
DA. 2-7341

entre nous

SUITE DE LA PAGE 44

Gênes de la joute Sampdoria et Juventus, une joute pour laquelle tous les billets étaient vendus depuis des semaines. Il a de même été témoin de quelques parties à Hambourg où, nous disait-il, on pense toujours que le soccer a atteint son sommet de popularité pour constater qu'il ne cesse de grandir.

M. Statsny était à Paris au moment de l'insurrection d'Alger. Il nous apprend que les sports ont continué comme si de rien n'était. Les réunions de courses sont extrêmement populaires.

M. Statsny est très encouragé par le travail d'organisation du Cantalia. Reste à voir, dit-il, comment se comportera le club dans la course au championnat. Sur papier, il paraît avoir une excellente équipe mais nous le verrons dimanche prochain alors que le club ouvrira officiellement sa saison au stade de Lorimier.

VOUS SOUVENEZ-VOUS ?



9 MAI 1945

IL Y A 16 ANS...

MEL OTT, gérant des Giants, a cogné le 149e coup de circuit de sa carrière alors que le New York a défait le Cincinnati, 6 à 1. A se retraite, Ott affichait un total de 511 circuits.

c-Chicago Tribune — NY News, 1961.

JENSEN

SUITE DE LA PAGE 44

nell (le vice-président du club). Je me suis mal conduit et je m'excuse auprès de mes coéquipiers. Présentement, mon plus grand désir est de jouer au baseball et d'aider les Red Sox. J'espère que l'incident est clos et que messieurs les journalistes voudront bien le considérer comme tel."

En s'habillant pour la joute de ce soir à laquelle il devait prendre part, Jensen a conversé avec les autres joueurs. Les journalistes n'étaient cependant pas admis dans la chambre.

Avant de se rendre au Wrigley Field pour les pratiques d'avant-joute, Jensen, sur le conseil de la direction, alla se réfugier dans une maison de Laguna Beach.

Au sujet de Jensen, Higgins a dit : "Chaque club a ses problèmes, mais tous ne font pas tant de tapage." Il a poursuivi en soulignant que Jensen n'en voulait qu'à son mauvais rendement et aux difficultés qu'il éprouvait à retrouver sa forme d'il y a deux ans, surtout à cause de son inactivité de l'an dernier. "Est-ce que chaque vétéran qui éprouve de la difficulté à retrouver sa forme reçoit autant de publicité ? Tout de même !"

Hier, l'ex-joueur le plus utile à son équipe de la Ligue Américaine avait téléphoné à O'Connell pour lui annoncer son retour avec l'équipe.

Après avoir laissé l'équipe sans explication le 29 avril, il avait déclaré ce qui suit aux journalistes à sa descente d'avion à Crystal Beach : "J'en ai fini avec le baseball. Je ne crois plus être capable de jouer dans les majeures : mes réflexes n'y sont plus." Avant son départ, Jackie frappait pour un faible .130.

Hier soir, Jensen a posé avec Higgins, mais il n'a fait aucune déclaration. Higgins lui-même considère l'incident comme clos.

A Las Vegas, Jensen a consulté l'hypnotiseur Arthur Ellen, auquel de nombreux joueurs de football attribuent la disparution de leur crainte de l'avion.



Toute la qualité et le silence... avec

Johnson

LE HORS-BORD FAVORI DES CANADIENS

Par un matin superbe, vous glissez silencieusement sur le lac. C'est le premier bateau qui prend le large. On n'entend aucun bruit sinon le cri des oiseaux aquatiques et le ronronnement doux et sûr de votre Sea-horse. Vous *trôlez* si lentement que c'est à peine si l'eau bruisse. Pourtant, il fonctionne pendant des milles sans un seul raté! Voilà l'un des avantages du *Johnson!* Aucun autre hors-bord portatif n'est aussi facile à manoeuvrer, n'offre une telle qualité et un fonctionnement si sûr, si silencieux, si économique! Faites l'acquisition d'un Sea-horse Johnson et vous profiterez pleinement des plaisirs nautiques cet été! Voyez aujourd'hui même votre dépositaire Johnson!

3, 5½, 10, 18, 40 ET 75 CV, TOUTES PUISSANCES CERTIFIÉES PAR L'O.B.C. • FACILITÉS DE PAIEMENT • VENTE ET ENTRETIEN PARTOUT • REGARDEZ DANS LES PAGES JAUNES DE L'ANNUAIRE • DEMANDEZ-NOUS NOTRE CATALOGUE GRATUIT EN COULEURS

Fabriqués au Canada par

Johnson MOTORS

PETERBOROUGH, CANADA

Division de Outboard Marine Corporation of Canada Ltd.

LES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS CANADIENS DE MOTEURS HORS BORD

J-9391F

OMER DESERRES
AV. 8-0251
1406 RUE ST-DENIS
6955 RUE ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE D'ACHATS WILDERTON

Johnson SEA-HORSES
GARAGE A. LEVESQUE
BELOEIL, QUE. — OUVERT 24 HRS
FO. 7-3343 — OL. 3-6188

Johnson SEA-HORSES
DUPUIS MOTOR BOAT
ENR'G.
3597, HOCHELAGA — LA. 6-7708

Johnson SEA-HORSES
A. E. McGARR & SON
1204 ouest, rue St-Laurent
OR. 4-4159 Longueuil

Johnson SEA-HORSES
A. E. GREGOIRE
328, RUE CHAMPLAIN
ST-JEAN, QUE.
FI. 6-6779

Johnson SEA-HORSES
Montreal Motor Boat
725, RUE ST-ANTOINE
UN. 6-5041

Johnson SEA-HORSES
Handfield Motors Ltd
174 boul. SALABERRY
CHATEAUGUAY BASSIN
OX. 2-6753

Johnson SEA-HORSES
P. A. TREMBLAY
3920 EST, RUE BELANGER
RA. 2-3539

Nos choix au Richelieu

1—Johnnie R., Queen Rodney, High Comedy
2—Ideal Direct, Counsel Judd, Fingo's Song
3—Success Henry, May Trust, Part Dillon
4—Jimmy Lee Guy, Mr. Super's Boy, Belwin Song
5—Commander Pick, Owen Hal, Swan Song
6—The Mighty Man, Twinkle Comet, Chappie's Boy
7—Snipe Reward, Ronny C. Grattan, Mighty Regent
8—Buckeye Pick, Chocoyotte Guy, Mountain Brooke

LE MEILLEUR : Ideal Direct

GEOFFRION

SUITE DE LA PAGE 44

onze saisons dans la Nationale que Bernard se voyait octroyer un tel honneur.

Gordie Howe s'est encore mérité 66 points, dont plusieurs accordés à vie. Frank Mahovlich 41; Glenn Hall, 25; Red Kelly, 18; Bert Olmstead et Jean Béliveau, 5; Doug Harvey, et Worsley, 4; et Andy Bathgate, un.

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Washington (McClain 3-1 et Daniels 0-3) à Détroit (Mossi 3-0) et Foytack 1-1) (2), soir.
New York (Ford 4-1) à Kansas City (Herbert 1-1), soir.
Baltimore (Estrada 1-1) à Minnesota (Ramos 2-1).
Boston (Delock 1-1) à Los Angeles (Moeller 0-1), soir.
Cleveland (Perry 2-1) à Chicago (score 0-0 ou Shaw 2-1), soir.

LIGUE NATIONALE

San Francisco (Sanford 1-2) à Pittsburgh (Haddad 1-0), soir.
Los Angeles (Drysdale 2-2) à Philadelphie (Mahaffy 2-2), soir.
St. Louis (Gibson 1-0) à Cincinnati (Jay 1-3 ou Maloney 1-1), soir.
Chicago (Hobbie 1-3) à Milwaukee (Buhl 0-2), soir.

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo à Toronto
Rochester à Syracuse
Jersey City à Columbus (2)
San Juan à Richmond (2)

HIER

LIGUE NATIONALE

Los Angeles	000 000 300	1—4	11 3
Philadelphie	000 030 000	0—3	7 1

Williams, Farrell (7) et Roseboro; Green, Short (7) et Coleman. G-Farrell (3-1). P-Short (0-1). Cir.: LA-W. Davis (2)

San Francisco à Pittsburgh (remise, pluie).

LIGUE AMERICAINE

Boston	000 030 200	—5	8 2
Los Angeles	131 010 00x	—6	11 3

Conley, Nichols (4), Hillman (5), Stallard (7) et Nixon; McBride, Bowsfield (6); Morgan (7) et Averill. G-McBride (2-2). P-Conley (1-2). Cir.: Bos-Jensen; LA-Hunt.

(Seule joute à l'affiche)

LIGUE INTERNATIONALE

Syracuse	000 000 000	—0	3 0
Richmond	010 000 00x	—1	5 0

Bruckbauer, O'Donnell (7), Oliva (8) et Stogoski; Bethel et Windle. G-Bethel. P-Bruckbauer.

San Juan	010 320 200	—8	10 0
Toronto	000 000 001	—1	7 2

Sadowski, Stone (6) et McCarver; Ridzik, Mathias (4), Browning (6), Scantleburyi (8) et Thompson. G-Sandoski. P-Ridzik.

Jersey City à Columbus (remise, pluie).

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	14	7	.667	—
Cincinnati	13	10	.565	2
Los Angeles	14	11	.560	2
Pittsburgh	11	9	.550	2½
St. Louis	10	10	.500	3½
Milwaukee	8	10	.444	4½
Chicago	9	12	.429	5
Chicago	9	12	.429	5
Philadelphie	6	16	.273	8½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	16	5	.762	—
New York	13	7	.650	2½
Baltimore	11	10	.524	5
Cleveland	11	10	.524	5
Minnesota	11	10	.524	5
Kansas City	8	9	.471	6
Boston	8	11	.421	7
Los Angeles	8	12	.400	7½
Washington	8	14	.364	8½
Chicago	7	13	.350	8½

LIGUE INTERNATIONALE

Columbus	4	4	.692 —
Richmond	11	7	.611 ½
San Juan	12	8	.600
Jersey City	7	5	.583 1½
Buffalo	7	8	.467 3
Rochester	7	8	.467 3
Toronto	6	9	.440 4
Syracuse	4	14	.222 7½

BANKROLL

SUITE DE LA PAGE 46

Paul Dansereau partage l'opinion de Raymond Lemay quant à l'équilibre des courses. Il faisait remarquer que 45.9 pour cent des favoris ont visité le cercle des vainqueurs jusqu'ici, une moyenne supérieure à la majorité des pistes américaines.

"C'est signe que le secrétaire des courses connait bien son travail", a dit M. Dansereau. Il accorde également une part du succès à la sévérité du juge Don Perfect envers les conducteurs et à l'ensemble de l'organisation.

Au programme d'hier, Bankroll n'a pas éprouvé trop de difficulté à enregistrer sa troisième victoire d'affilée, en 2:06.

En trois courses, le cheval de quatre ans a gagné la moitié des $4,000 qu'il avait accumulés l'an dernier en 29 départs.

Dans une course groupant huit poulains de trois ans, Joseannie a profité du duel entre Success Knight et Jerry Peters pour s'assurer la victoire en 2:09.2 au fil.

Un tête-à-tête a été enregistré entre Dill Will et Success Knight en deuxième place.

Enfin, à la deuxième, Bradcliff (Roger White) a enregistré sa 3e victoire consécutive.

C'est à tort que nous avions prévu, la semaine dernière, une suspension automatique de trois jours pour Keith Waples.

Le règlement est bien explicite sur le sujet. Re : règlement 18, section "f".

"Tout conducteur qui retarde le peloton dans n'importe quel quart du mille, de quatre secondes de plus que la durée du premier quart pourra être suspendu ou mis à l'amende."

Il est dit ailleurs, dans les réglements remis aux conducteurs au début du meeting, qu'un deuxième quart franchi en plus de 34 secondes sera passible de suspension. Or, Waples avait franchi le deuxième quart en 34 secondes exactement.

ICI et LÀ dans LE SPORT

SUITE DE LA PAGE 45

Suggestion du président des juges : Don Perfect

Don Perfect, qui préside le triumvirat des juges au parc Richelieu, nous disait récemment que les règlements canadiens du trot et amble sont sensiblement les mêmes que ceux de la United States Harness Association.

Lorsque nous lui avons demandé son avis sur la récente substitution des chevaux Reynald Bomb et Sir Royal Frisco, le juge Perfect a répondu qu'il n'avait rien à voir avec le cas.

Mais il a toutefois fait remarquer qu'aux Etats-Unis, il était fortement question de marquer les chevaux, à leur naissance ou peu après, comme cela se pratique au turf, de sorte qu'il serait impossible par la suite de faire erreur. Les chevaux sont marqués sur la hanche et l'indication en est décrite sur les papiers d'enregistrement de chaque bête.

C'est là une excellente suggestion que la Canadian Trotting Association devrait étudier, si elle ne l'a déjà fait.

LANCEUR

SUITE DE LA PAGE 44

te, avant que le lanceur de relève Dave Wickersham puisse retirer le troisième homme. Dans la dixième manche, les Athlétiques parvinrent à l'emporter au compte de 9-8, mais le gérant Joe Gordon n'aime pas ces fins de parties.

L'offensive de Gordon a compté en moyenne six points par partie, mais la moyenne de points mérités de ses lanceurs de relève ressemble plutôt au prix d'un bon steak à New York. Voici le menu : Ed Keegan et Ed Rakow (6.00), Ken Johnson (8.00), Dave Wickersham et Joe Nuxhall (9.00). Trop épais et trop gras pour notre ami François !

Ah! cette authentique saveur d'Italie!



Rien n'est "aussi bon" que les véritables Parmesan et Romano de Gattuso. Lorsque vous servez un plat gratiné, employez toujours d'authentiques fromages d'origine — exigez le Parmesan ou le Romano râpés de Gattuso.



Gattuso

LE NOM QUI GARANTIT L'ORIGINE



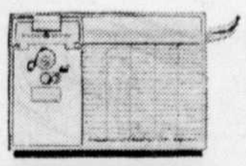
DONNEZ-LUI UN SÉCHOIR À CHEVEUX PORTATIF CGE POUR LA FÊTE DES MÈRES

Voici un jolie cadeau pratique et personnel que toute mère appréciera . . . le séchoir à cheveux portatif CGE. Le bonnet exclusif lui permet de vérifier le séchage des cheveux sans l'enlever. C'est un séchoir léger, d'emploi rapide et silencieux, qu'elle peut utiliser pendant qu'elle travaille. Trois réglages de chaleur, plus un réglage "frais" pour l'été. Couleurs: rose et ivoire. P.S. Ses filles le trouveront également pratique.

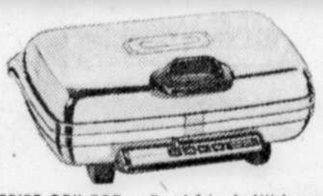
AUTRES CADEAUX CANADIAN GENERAL ELECTRIC POUR LA DAME QUI MÉRITE CE QU'IL Y A DE MIEUX

CAFETIÈRE AUTOMATIQUE EN BEL ACIER INOXYDABLE . . . Cette cafetière CGE vous donne le café *exactement* comme vous l'aimez. Donne deux tasses en moins de quatre minutes . . . neuf tasses en quinze minutes. Contenance de quatorze tasses de café instantané. Une lumière rouge signale le moment où le café est prêt à servir. Le café demeure chaud automatiquement et se réchauffe sans bouillir.

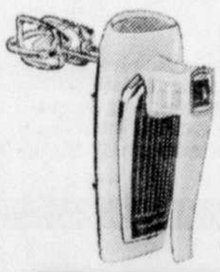




OUVRE-BOÎTES ÉLECTRIQUE . . . Il fonctionne au moyen d'une simple commande et laisse une bordure lisse, sans bavures. Un aimant empêche le couvercle de tomber dans la boîte. Se monte au mur ou se place sur son support pour s'employer sur le comptoir. Turquoise, jaune ou blanc.



GAUFRIER-GRIL CGE . . . Sert à faire de délicieuses gaufres ou à griller des sandwiches, du bacon, des oeufs et des côtelettes en retournant les grilles. Température réglée par thermostat qui donne des résultats de cuisson parfaits sur la table même.



LE NOUVEAU MALAXEUR PORTATIF CGE . . . Muni d'un éjecteur de batteurs sur le sommet d'un commutateur 3 vitesses de réglage facile. Il pétrit mieux les pâtes, bat lentement les sauces et fouette parfaitement les meringues. Disponible en blanc, turquoise ou jaune. Et pour $4.95 seulement, vous pouvez obtenir l'accessoire aiguisecouteaux exclusif.

LA PREMIÈRE BOUILLOIRE ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE AU MONDE À VAPORISAGE CONTRÔLÉ . . . Régulateur continuant à faire bouillir l'eau lentement. Réglage facile permettant de refaire bouillir l'eau rapidement. Idéale comme humidificateur dans une pièce ou chambre de malade.



PLUS DE CANADIENS CHOISISSENT LES APPAREILS MÉNAGERS CGE POUR OFFRIR EN CADEAUX ET POUR EUX-MÊMES

DÉPARTEMENT DES PETITS APPAREILS

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

SESSION PROVINCIALE

Mesures pour encourager l'emploi de la pierre à chaux par les cultivateurs

QUEBEC (J.M.) — Le ministère provincial de l'Agriculture vient de faire connaître les nouvelles mesures prises pour encourager l'emploi de la pierre à chaux par les cultivateurs.

Durant l'année en cours, qui se terminera le 31 mars 1962, en vertu d'une entente avec le ministère fédéral de l'Agriculture, Québec accordera une prime d'achat de $2 par tonne pour la chaux en sac et de $1 la tonne pour la chaux en vrac.

Le transport de la chaux par rail et par voie maritime sera payé en entier.

Quant à la chaux livrée par camion, on accordera une indemnité de 10 cents la tonne pour chacun des dix premiers milles, et de 5 cents la tonne pour chacun des trente milles suivants, soit une subvention maximum de $2.50 la tonne.

Le cas des établissements éloignés du chemin de fer a également été prévu : lorsque le transport de la chaux devra se faire par wagon de la carrière à la gare la plus rapprochée de la ferme, ensuite, par camion de la gare à la ferme, le ministère paiera, en se basant sur les distances indiquées dans le guide officiel des chemins de fer canadiens, à partir du 6e mille, une indemnité de 10 cents la tonne pour chacun des 10 milles suivants et 5 cents la tonne pour chacun des 30 milles additionnels, le maximum de la subvention se limitant à $2.50 la tonne.

Les colons tout comme les agriculteurs en bénéficieront.

L'emploi de la pierre à chaux a presque doublé au Québec; en 1960, on en a utilisé 529,802 tonnes, soit 175,551 tonnes de plus que l'année précédente.

En 1956, on n'employait que 1.87 tonne de pierre à chaux en moyenne par ferme; la consommation a été de 4.32 tonnes l'an dernier.

Dans vingt comtés du Québec, on dépasse la moyenne : Wolfe, 24.04 tonnes; Richmond, 15.96; Témiscouata, 14.26; Iberville, 13.20; St-Jean, 12.95; St-Hyacinthe, 11.60; Rouville, 11.55; Yamaska, 10.89; Nicolet, 9.41; et Richelieu, 8.87.

Il est entendu que, pour bénéficier de l'aide au transport par chemin de fer ou par bateau, les expéditions devront être effectuées par wagon complet de 30 tonnes ou plus; elles doivent être accompagnées d'un permis de livraison pour chaque wagon complet.

Trois bills adoptés en première lecture

QUEBEC. (J.M.) — L'Assemblée législative a adopté hier après-midi, en première lecture, trois projets de loi :

A) L'un présenté par le chef du gouvernement au nom de M. Gérard-D. Lévesque, se rapporte aux emprunts contractés par les pêcheurs.

B) Le second, soumis à la Chambre basse par le procureur général au nom de M. André Rousseau, vise à créer les fonctions de "délégué général" du Québec à côté de celles d' "agent général". Le nouveau texte de loi précise également que le délégué général aura des responsabilités d'ordre économique et culturel.

C) Le troisième bill concerne la Confédération des syndicats nationaux. Il remplace dans la législation l'ancienne appellation de CTCC par le nouveau nom de CSN.

Armes de Sparte

(PC) — Les soldats spartiates, terreur de la Grèce à l'époque, employaient des armes forgées d'un acier encore plus résistant que celui des charpentes modernes.

Le parti libéral, un "patroneux cynique" – M. Daniel Johnson

QUEBEC. (J.M.) — M. Daniel Johnson, député U.N. de Bagot, a déclaré hier à l'Assemblée législative que le parti libéral se présente comme un "patroneux cynique".

M. Yves Gabias, député U.N., de Trois-Rivières avait attiré l'attention de la Chambre basse sur le cas de deux dentistes ayant travaillé pour une "unité sanitaire", dont l'un n'aurait jamais fait de politique, mais a été remercié après les élections du 22 juin, et dont l'autre, un agent électoral du parti libéral, a vu hausser son traitement de $1,000 par année.

M. Johnson : "MM. Carrignan et Cabana travaillaient à temps partiel. M. Cabana n'avait jamais fait de politique, on l'a mis dehors. M. Carrignan a travaillé pour les libéraux, on a décidé de le mieux rémunérer. C'est le "new-look" démocratique du nouveau gouvernement... la nouvelle charte que le cabinet a trouvée pour assurer la sécurité des fonctionnaires..."

M. Couturier a répondu qu'il ne connaissait pas ni M. Cabana, ni M. Carrignan. Ce dernier a bénéficié d'une augmentation parce qu'il avait été victime d'une injustice sous l'Union nationale : il gagnait $1,000 de moins que l'autre dentiste...

A l'Assemblée législative, le débat roulait alors sur les crédits demandés par le ministère de la Santé publique.

Au cours de la même discussion, M. Johnson a reproché au Dr Couturier d'avoir confié la direction du personnel de son ministère à un de ses agents électoraux, M. Raymond Gendron, de Rivière-du-Loup.

M. Couturier a déclaré qu'au cours des derniers mois il y a eu 105 démissions au ministère de la Santé publique et 64 destitutions, dont 30 à la suite d'activité politique, 6 pour absence prolongée et 2 pour mauvaise conduite. Il y a eu également une vingtaine d'autres renvois parmi les employés ne dépendant pas de la Commission du service civil.

Pouvoirs obtenus

QUEBEC. (J.M.) — L'"Association des propriétaires de taxis de Giffard" et l'"Association des payeurs de taxes de Dorval" viennent d'obtenir les pouvoirs demandés par leurs dirigeants en vertu de la loi des compagnies de la province. L'un et l'autre des groupements on pour objectif de protéger les intérêts de leurs membres.

Subventions aux cliniques externes

QUEBEC. (J.M.) — Le gouvernement provincial étudie sérieusement le problème des services externes et des centres de diagnostic. Le Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé publique, en a donné hier soir l'assurance à l'Assemblée législative. Et le député de Rivière-du-Loup a fait ouvrir à son ministre des crédits de $2,500,000 pour la création de centres de diagnostic, pour des subventions aux cliniques externes ainsi que pour la publicité dont on entourera l'assurance-hospitalisation.

Le Dr J.-A. Couturier insiste sur le fait que la question des services externes est actuellement soumise au comité consultatif de l'assurance-hospitalisation.

M. J.-J. Bertrand, député U.N. de Missisquoi, reproche à cet "organisme symbolique" ses activités "plutôt limitées".

Sur les $2,500,000 dont il a été question plus haut, il y aura $540,000 pour la publicité.

M. Bertrand s'étonne.

M. René Hamel, ministre du Travail, répond que c'est nécessaire à la suite des déclarations abracadabrantes de l'opposition sur l'assurance-hospitalisation.

—"C'est la responsabilité du gouvernement de faire savoir à tous les citoyens du Québec qu'ils peuvent se faire hospitaliser partout dans la province sans aucun frais pourvu qu'ils occupent un lit dans une salle publique, et même n'importe où au monde et se faire rembourser $15 par jour... tous les citoyens du Québec ont le droit de savoir que, s'ils ont besoin de séjourner à l'hôpital, et, s'il n'y a pas de lit dans une salle publique, ils peuvent aller dans une chambre semi-privée ou privée et y rester aussi longtemps qu'il n'y a pas de place dans la salle publique... ils ont le droit de savoir que, si la maladie est telle que, de l'avis du médecin, il y aurait inconvénient qu'ils soient dans une salle publique, ils doivent avoir une chambre privée sans dépense additionnelle... il faut que la population sache que, si un patient a besoin d'une transmusion de sang, de sérum, de médicaments, de la table d'opération, on est obligé de lui fournir tout cela gratis... cela fait mal à l'opposition. Mais qu'elle subisse les conséquences de seize années d'incurie !"

M. Bertrand déclare que tout a été rendu possible grâce à la politique de l'Union nationale qui a bâti des hôpitaux pouvant abriter 28,000 lits.

Notre publicité, ajoute-t-il, nous l'avons faite sans qu'il en coûte un seul sou à la province.

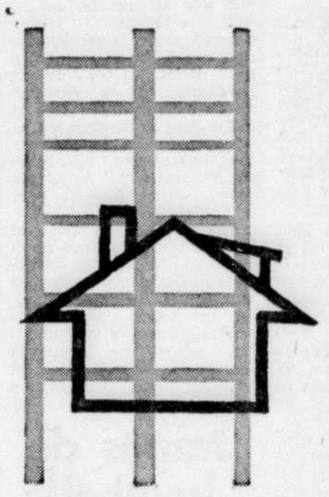
Le député de Missisquoi en conclut que les $540,000 ne serviront qu'à chanter la gloire du parti libéral.

Le nom de l'hôpital de Bordeaux sera modifié

QUEBEC. (J.M.) — Le Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé publique, répondant à une question de M. Yves Gabias, député U.N. de Trois-Rivières, a révélé hier que le nom de l'hôpital de Bordeaux sera modifié prochainement de façon que cette institution soit "mieux vue".

M. Gabias voulait savoir le rôle des gardiens dans l'établissement.

Le ministre a déclaré que ces gens dépendent du procureur général et non du ministère de la Santé publique.



PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
sur résidences, immeubles commerciaux ou industriels

aux taux d'intérêt en vigueur. Aussi hypothèques en vertu de la Loi Nationale sur l'Habitation.

CONSULTEZ LE
ROYAL TRUST
À CE SUJET

L'exécuteur testamentaire et le fiduciaire le plus important au Canada
105 ouest, rue St-Jacques, Montréal, VI. 5-4421

EMPLOIS DISPONIBLES

(au service civil du Canada)

*MEDECIN (PATHOLOGIE) (avec licence autorisant la pratique de la médecine dans une des provinces du Canada et bon nombre d'années d'expérience connexe), Affaires des anciens combattants, London (Ont.). $9,940 — $11,200. Concours 61-750.

*MEDECINS (avec licence permettant d'exercer la médecine dans une des provinces du Canada), Santé nationale et Bien-être social, divers centres. Concours 61-746.

SURINTENDANT ADJOINT DES BESOINS GENERAUX (avec plusieurs années d'expérience récente et bonne connaissance du matériel et des fournitures militaires modernes ainsi que des organismes logistiques militaires et civils), Défense nationale, Ottawa. $9,940 — $11,200. Concours 61-265.

*PHARMACOLOGISTE CHARGE DE RECHERCHES (avec doctorat en pharmacologie, en biochimie ou dans une discipline connexe et bon nombre d'années d'expérience en recherches s'apparentant étroitement aux fonctions à remplir), Santé nationale et Bien-être social, Ottawa. Traitement allant jusqu'à $9,800. Concours 61-2153.

INGENIEURS EN ELECTRICITE OU EN MECANIQUE (devant s'occuper d'éléments électroniques, d'installations et de systèmes, de la vérification du milieu environnant, de projets de méthodes et de leur vérification, d'acoustique, d'éclairage et de radiation nucléaire, de la génération, de la distribution, de l'utilisation et de l'emmagasinage d'énergie, de normes d'appareillage électrique), Services d'inspection, Défense nationale, Ottawa. Traitement allant jusqu'à $8,700 pour Ingénieurs en électricité et jusqu'à $7,860 pour Ingénieurs en mécanique. S'adresser à la Commission du service civil à Ottawa et demander la circulaire d'information 61-1151, Services d'inspection (Electricité) ou 61-1201, Services d'inspection (Mécanique).

ECONOMISTE (diplômé universitaire ayant vaste expérience connexe et capable d'entreprendre des études et d'exécuter des programmes continus d'analyse dans le domaine de l'assurance-chômage), Commission d'assurance-chômage, Ottawa. $8,120 — $9,800. Concours 61-2256.

AGENT DU CONTROLE FINANCIER (avec expérience connexe et comportant des responsabilités croissantes dans le domaine de la finance, de l'administration et de la comptabilité), Bureau du commissaire des pénitenciers, Ottawa. $7,920 — $9,300. Concours 61-266.

*AGENTS DU PERFECTIONNEMENT DE LA RECHERCHE EN COMPTABILITE (doivent être des membres en règle d'une association reconnue de comptables professionnels ou des diplômés universitaires spécialisés en comptabilité, en administration d'affaires, en commerce ou en finances), Transports, Ottawa. $7,920 — $9,300, $7,260 — $8,340, et $6,420 — $7,140, selon la compétence. Circulaire d'information 61-922A.

*CHIMISTES CHARGES DE RECHERCHES (avec doctorat ou maîtrise et quelque expérience connexe, pour entreprendre, de leur propre initiative, des recherches portant sur la chimie du blé, de la farine, de la pâte et sur d'autres produits de même nature), Commission des grains du Canada, Winnipeg (Man.). Traitement allant jusqu'à $7,860. Concours 61-2154.

SURVEILLANT, SERVICES DES LIGNES TERRESTRES LOUEES A BAIL (ayant un assez bon nombre d'années d'expérience dans le domaine des lignes terrestres, y compris les taux et tarifs, la négociation de contrats, l'appréciation de l'encombrement des circuits, l'analyse du prix de revient et l'expérience acquise à coordonner les dispositions concernant les diverses catégories de service de lignes terrestres), Transports, Ottawa. $7,500 — $8,700. Concours 61-927.

*CHEF DE LA SECTION DE PUBLICITE (avec plusieurs années d'expérience dans le domaine de la publicité, une assez bonne partie ayant été acquise dans un poste comportant des responsabilités supérieures à l'égard de vastes programmes publicitaires), Office de tourisme du gouvernement canadien, Ottawa. $7,260 — $8,340. Concours 61-380.

INGENIEUR EN MECANIQUE — PREPARATION DES ALIMENTS (collaborer à l'étude d'installations devant servir à la manutention, à la resserre et à la transformation du poisson, y compris l'évacuation des eaux et des déchets, la génération et la distribution de l'énergie et de la vapeur, ainsi que les installations de réfrigération, de déshydratation et de dessiccation), Pêcheries, Ottawa. Traitement allant jusqu'à $7,140. Ecrire à la Division des besoins en catégories générales, Commission du service civil, Ottawa, en énumérant les titres et qualités professionnels et l'expérience connexe.

AGENT DU SERVICE DES PARDONS, Commission nationale des libérations conditionnelles, ministère de la Justice, Halifax (N.-E.). $6,840 — $7,860. Concours 61-267.

*DIRECTEUR DE BUREAU DE TOURISME (avec bon nombre d'années d'expérience acquise dans le domaine du tourisme), Office de tourisme du gouvernement canadien, San Francisco, Californie, E.-U. $6,660 — $7,680, indemnité spéciale en plus. Concours 61-378.

AGENT DE LA READAPTATION CIVILE (avec bon nombre d'années d'expérience en travaux se rapportant aux handicapés dans un ou plusieurs des domaines suivants : assistance sociale, psychologie, hygiène, réadaptation professionnelle), ministère du Travail, Ottawa. $6,660 — $7,680. Concours 61-650.

*ANALYSTES DES SYSTEMES DE CALCUL (avec un assez bon nombre d'années d'expérience acquise en des travaux d'analyse de système qui portent sur l'emploi de calculatrices automatiques, pour diriger les programmeurs chargés de travaux compliqués de paye et d'apurement de comptes de chèques), ministère des Finances, Ottawa. Traitement allant jusqu'à $7,140. Concours 61-813.

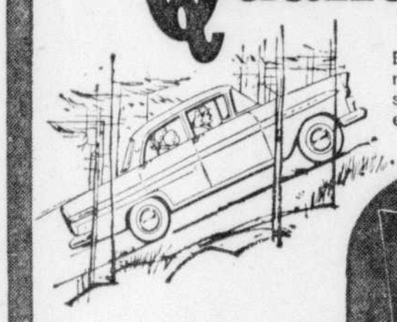
*PROGRAMMEURS DE CALCULATRICE AUTOMATIQUE (pour travaux compliqués de paye et d'épurement de comptes de chèques). Traitement allant jusqu'à $6,660 pour personnes expérimentées dans un emploi supérieur. Traitement selon la compétence pour finissants d'école secondaire (H.S.) ayant des dispositions pour les mathématiques et employés à titre stagiaire comme Programmeurs juniors, ministère des Finances, Ottawa. Concours 61-812.

*VETERINAIRE (diplômés universitaires en médecine vétérinaire, possédant les qualités voulues leur permettant de s'inscrire pour exercer la médecine vétérinaire au Canada), Agriculture, divers centres. $5,400 à $7,140 selon la compétence. Concours 61-23.

MECANICIENS D'HELICOPTERE (avec permis valable de Mécanicien d'entretien d'aéronefs, classe M, catégorie R, avec mention spéciale pour hélicoptère Bell 47), Transports, Moncton (N.-B.), Ottawa (Ont.) et Vancouver (C.-B.). $4,860 — $5,400. Concours 61-925.

Dans le cas des concours marqués d'un astérique, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, pour obtenir des formules de demande ainsi que des précisions. Dans les autres cas, sauf indication du contraire, les formules de demande et les précisions s'obtiennent aux bureaux de poste et au Service national de placement dans les grands centres ainsi qu'au plus proche bureau de la Commission du service civil. Dans tous les cas, prière de rappeler le numéro de concours pertinent, indiqué ci-dessus.

Qualités routières



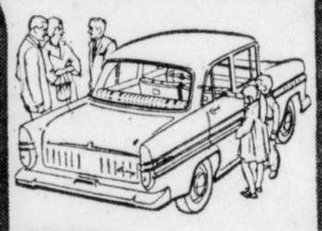
Elle grimpe les pentes sans le moindre effort—l'Envoy est idéale sur toutes les routes, en montée ou en descente!

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE ENVOY



Par le pare-brise panoramique, les *grandes* fenêtres arrière et latérales de l'Envoy, on voit aisément dans toutes les directions!

Visibilité



Toutes les caractéristiques

L'Envoy offre à prix très modique beaucoup de caractéristiques qu'on ne trouve pas dans nombre de voitures plus coûteuses. Allez l'admirer chez votre concessionnaire Envoy ... et surtout, faites-en l'essai!

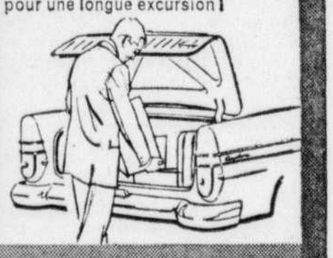
Economie

Frais de roulement minimes. Le fougueux quatre-cylindres Econo-Power donne toute la puissance nécessaire tout en consommant peu d'essence! La carrosserie Envoy Uniseal, entièrement soudée et très robuste, est des plus durables. welded Uniseal construction for real durability.



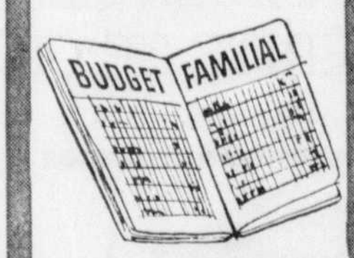
Spaciosité

Dans les 19.3 pieds cubes du coffre arrière Envoy, vous pouvez mettre les bagages de toute la famille, même pour une longue excursion!



Prix très modique

Très avantageuse pour une voiture offrant de telles caractéristiques ... l'Envoy est une valeur General Motors!



L'ENVOY est très avantageuse!

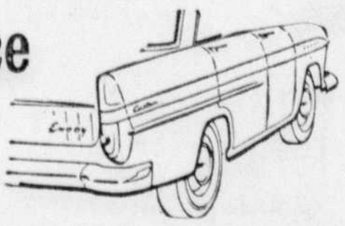
SEDAN CUSTOM ENVOY (*Pneus à flanc blanc sur demande, moyennant supplément*)

En un mot comme en cent, l'Envoy est une voiture en tous points supérieure! Economique à l'usage comme à l'achat, d'une grande élégance et très facile à conduire, c'est une véritable merveille! Passez aujourd'hui même chez votre concessionnaire Envoy: il vous fera connaître toutes les qualités de cette étonnante voiture!

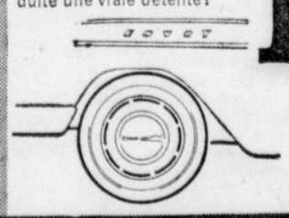
Construite pour General Motors Products of Canada, Limited par Vauxhall Motors Limited, Luton, Angleterre. Pièces et entretien dans tout le Canada.

Grande élégance

Lignes modernes et élancées, grand choix d'arrangements de couleurs extérieures et intérieures, voilà ce que vous offrent les quatre séries Envoy, inégalées dans leur catégorie!



La suspension Flexa-Poise donne un roulement très doux, et la direction de roulements à billes fait de la conduite une vraie détente!



Douceur de roulement

Commodité

Quatre grandes portes, place pour cinq adultes de bonne taille!



B-1161AF

Vendeurs autorisés ENVOY dans le Grand Montréal

GOHIER AUTOMOBILE LTEE
1580, rue Amherst — LA. 6-3701

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 ouest, rue Jean-Talon — RE. 9-1911

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, rue Ste-Catherine — LA. 6-4471

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
3421, avenue du Parc — VI. 9-5661

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529 est, rue Jarry — CR. 9-7211

PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE
10830, rue Lajeunesse (coin boul. Gouin) — DU. 9-8461

JARRY AUTOMOBILE LTEE
4384, rue St-Denis — VI. 2-8221

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2107 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 3-6781

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2225, rue Notre-Dame, Lachine, Qué. — ME. 7-4643

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, avenue Bannantyne, Verdun, Qué. — PO. 9-4501

BARNABE MOTORS LTD.
1850, boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, Qué. — RI. 4-6401

Ne manquez pas le scintillant [illegible] de variétés "GM vous invite ...", à la télévision, tous les mercredis soir 8 h. 30!

NAISSANCES

BOURQUE — A Montréal, le 1er mai 1961, à M. et Madame Gilles Bourque, née Nicole Desjardins, une fille baptisée Marie, Pauline, Anita, Ginette, petite soeur à Gilles, Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Desjardins, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Jules Bourque, grand-mère de l'enfant. —R

RAYMOND — A Montréal, le 8 mai 1961 à l'hôpital St-Mary's à M. et Madame Victor Raymond, née Bourbonnais, une fille, petite soeur à Michael. —R

LAFRAMBOISE — Mercredi le 10 courant, à 4 hrs 15, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, sera chantée une messe 7e anniversaire pour le repos de l'âme de 7L. Arthur Laframboise, par son épouse.

LEGER — A Montréal, le 17 avril 1961 à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc à M. et Madame Alexandre Léger, née Aline Rail, petit frère à Marco et Robert, un fils baptisé Joseph, Edouard-Honorius-Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme Honorius Pelletier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Pauline Beauchamp. —R

DECES

ALARIE — A Dundas, Ontario, le 8 mai 1961, à l'âge de 66 ans est décédé Arthur Alarie, époux de Bérangère Faille et fils de Mme F.X. Alarie, de Rosemont, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant à l'église paroissiale Dundas, Ontario, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBERT — A Montréal, le 7 mai 1961, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Louis Aubert, née Alice Hirtz, demeurant à 338 Notre-Dame, à Charlemagne. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No 10540 rue Papineau à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Charlemagne où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

AUGER — A Montréal, le 6 mai 1961, à l'âge de 87 ans, est décédé Joseph Hector Auger, époux de feu Rose-de-Lima Hervieux, demeurant à 1463 de Lasalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., no 4240 rue Adam à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

BAILLARGEON — A Montréal, le 7 mai 1961, à l'âge de 74 ans 6 mois, est décédée Mlle Henriette Baillargeon, fille de feu Paul Baillargeon et de feu Sophine Dalpé, demeurant à 340 St-Ferdinand. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630, rue Notre-Dame Ouest à 7 hres 30 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de St-Nazaire d'Acton, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

BARSALO — A Montréal, le 7 mai 1961 à l'âge de 59 ans, est décédé René Barsalo, époux de Florence Barry, demeurant à 6703 Hadley. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 6259 boulevard Monk à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean de Matha où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

BEAUDOIN — A Québec, le 6 mai 1961, à l'âge de 70 ans est décédée dame Antoinette Landry, épouse de feu J.-Charles Beaudoin, autrefois de Québec, demeurant à St-Antoine de Tilly. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire d'Arthur Cloutier & Fils, 975 rue Marguerite-Bourgeois, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine de Tilly où le service sera célébré à 9 hrs.30 et de là au cimetière des Saints-Anges de Sorel lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

BOULAIS — A Marieville, le 8 mai 1961 à l'âge de 94 ans 2 mois et 20 jours est décédé Frédéric Boulais, époux de feu Antonia Rocheleau. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Delphis Monast et Fils, rue Claude-Ramsey à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église de Marieville où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation.

BRODEUR — A Montréal, le 7 mai 1961, est décédée Mme François Brodeur, née Régina Daoust, demeurant 5059 Brébeuf. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons de Delphis Monast et Fils, rue Claude-Ramsey à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église de Marieville où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation.

BRODEUR — A Montréal, le 7 mai 1961, est décédée Mme François Brodeur, née Régina Daoust, demeurant 5059 Brébeuf. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., no 4240 rue Adam à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

BAILLARGEON — A Montréal, le 7 mai 1961, à l'âge de 74 ans 6 mois, est décédée Mlle Henriette Baillargeon, fille de feu Paul Baillargeon et de feu Sophine Dalpé, demeurant à 340 St-Ferdinand. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630, rue Notre-Dame Ouest à 7 hres 30 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de St-Nazaire d'Acton, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

BARSALO — A Montréal, le 7 mai 1961 à l'âge de 59 ans, est décédé René Barsalo, époux de Florence Barry, demeurant à 6703 Hadley. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 6259 boulevard Monk à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean de Matha où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

BEAUDOIN — A Québec, le 6 mai 1961, à l'âge de 70 ans est décédée dame Antoinette Landry, épouse de feu J.-Charles Beaudoin, autrefois de Québec, demeurant à St-Antoine de Tilly. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire d'Arthur Cloutier & Fils, 975 rue Marguerite-Bourgeois, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine de Tilly où le service sera célébré à 9 hrs.30 et de là au cimetière des Saints-Anges de Sorel lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

BOULAIS — A Marieville, le 8 mai 1961 à l'âge de 94 ans 2 mois et 20 jours est décédé Frédéric Boulais, époux de feu Antonia Rocheleau. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons de Delphis Monast et Fils, rue Claude-Ramsey à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église de Marieville où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation.

BRODEUR — A Montréal, le 7 mai 1961, est décédée Mme François Brodeur, née Régina Daoust, demeurant 5059 Brébeuf. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., no 4240 rue Adam à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

CHAMPOUX — A Montréal, le 7 mai 1961, à l'âge de 79 ans, est décédé Ernest Champoux, époux de Marie Martin, demeurant 7117 Louis-Hébert. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 745 rue Crémazie est, à 8:30 hres pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—3

CUERRIER — A Montréal, le 7 mai 1961 à l'âge de 63 ans est décédée Mme veuve Euclide Cuerrier née Antoinette Brunet, demeurant à 9883 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 745 rue Crémazie Est à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles Garnier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

DESPATIS — A Montréal, le 7 mai 1961, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Régina Despatis, demeurant à 1255 rue Maisonneuve. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Pelletier Ltée, No 1575 rue Ste-Catherine Est à 7:45 hres pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION — A St-Jérôme, le 8 mai 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé Camille Dion, époux de Georgiana Gratton. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hervé Trudel & Fils, No 400 rue Labelle pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10:30 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 173—2

DUBUC — A Longueuil le 7 mai 1961, à l'âge de 74 ans, est décédé Joseph M. Elphège Dubuc, époux en 1ères noces de Rose-Alma Dubuc, et en 2e noces de Anita Choquette, demeurant 65 rue Guillaume. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des Salons B. Francoeur & Fils, No 86 rue St-Charles ouest à 9 hrs pour se rendre l'église de Richelieu où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Villaz Richesliеu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172-2

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444

Jules d'Alcantara
FLEURISTE
LA. 4-7531
3033 E. SHERBROOKE

DECES

EMOND — A Montréal, le 7 mai 1961, à l'âge de 75 ans est décédée Mme veuve Esdras Emond, née Marie-Louise Poirier, demeurant à 5803 Boul. Monk. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2500 rue Jacques-Hertel à 8 hres 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 8 hres 45 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

ETHIER — A Montréal, le 7 mai 1961 à l'âge de 73 ans est décédé Albert Ethier, époux de Rose-Anna Duclos, demeurant à 3067A, rue Albert. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame Ouest à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irenée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

FOURNIER — A Montréal, le 7 mai 1961 à l'âge de 55 ans 11 mois, est décédé (Left Louis Louis Fournier, autrefois de 2508 Frontenac. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-H. Benoit, no 2102 rue Fullum à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

GAGNON — A Montréal, le 7 mai 1961 à l'âge de 32 ans 5 mois et 23 jours, est décédée Mme Marcel Gagnon, née Rita Urbain, demeurant à 9934 Hamelin. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No 10540 rue Papineau à 8 h. 45 pour se rendre à l'église des Saints-Martyrs Canadiens où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU — A Pointe St-Charles, le 7 mai 1961, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Donat Galarneau, née Alice Dupont, demeurant à 2752 rue Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault, no 1270 rue Laprairie à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

GAUDRON — A Montréal, le 7 mai 1961 à l'âge de 52 ans est décédé Armand Gaudron, époux de Fabiola Madeleine, demeurant au 5936 Hurteau. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 couront. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630 rue Notre-Dame ouest à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

GAUTHIER — A Fall River Mass., le 7 mai 1961, est décédée Rév. Sr Marie Jourdain, née Marie-Claire Gauthier, de la Congrégation des Srs Dominicaines. Le service sera célébré à la Maison Mère, mercredi le 10 courant. Elle était la fille de M. et Mme Josaphat Gauthier.

GOYETTE — A St-Jérôme, le 8 mai 1961, à l'âge de 50 ans, est décédé Roland Goyette, inspecteur d'école pour le district de St-Jérôme, époux de Lucille Carbonneau. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. La dépouille mortelle sera exposé lundi après-midi au salon Hervé Trudel & Fils, 400 rue Labelle, et sera réexposée à l'école Dubois, jeudi à 1½ heure et de là à la Cathédrale où le service sera célébré à 9:30 hrs. Inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 173—2

JUTRAS — Accidentellement à Halifax, le 6 mai 1961, à l'âge de 19 ans, est décédé A.B.E. M. Marcel Jutras, R.C.N., fils de M. et de Mme P.-E. Jutras, demeurant 999 Ste-Marguerite, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630 ouest, rue Notre-Dame, à 8h. 30, pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière militaire de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE — A l'hôpital St-Joseph de Rosemont, le 6 mai 1961, à l'âge de 68 ans, est décédé Henri Lachapelle, époux d'Emilienne Brais, père de Roger, de Jacques, lieutenant à la Sûreté provinciale et d'Elisabeth, demeurant à 3201 St-Zotique Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No 2251 rue Jean-Talon Est, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Ste-Julienne, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME — A Laval-des-Rapides, le 7 mai 1961, à l'âge de 79 ans, 10 mois, est décédée Mme veuve Ovila Laflamme, née Maria Tessier, demeurant 99, rue Du Crochet. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-C. Filiatrault, 78 boul. Dussault, à 8h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain de Laval-des-Rapides où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

LAMONTAGNE — Subitment à Montréal, le 7 mai 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé Louis Lamontagne, époux de Marie-Anne Paquet, demeurant à 6840, 118ème Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., No 3254 rue Bellechasse et 118ème Ave, Rosemont, à 9:45 hres, pour se rendre à l'église de St-Eugène de Rosemont o le service sera célébré à 10.00 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARGIE — A Montréal, le 6 mai 1961 à l'âge de 61 ans est décédé Léon Largie, époux de Clara Lauzier, demeurant à 3409 Delorimier. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, No 3503 rue Papineau à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

LAURIER — A Montréal, le 6 mai 1961 à l'âge de 59 ans est décédé Jean-Marc Laurier, époux de feu Oza Duplessis, demeurant à 250 Lapinière, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, comté de Laprairie. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche et Fils Inc., no 200 rue St-Louis, Ville Lemoyne pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Laprairie, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 173—3

LEGAULT — A Verdun, le 7 mai 1961, à l'âge de 61 ans, est décédé Napoleon (Paul) Legault, époux d'Irène Côté, demeurant à 997 rue de l'Eglise. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault, no 512 rue de l'Eglise à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

LEGAULT — Accidentellement à Ville St-Pierre, le 8 mai 1961, à l'âge de 27 ans, est décédé Yvon Legault, époux de Pierrette Brosseau, demeurant 189 - 3e Ave, Ville St-Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., No 1245 rue Notre-Dame, Lachine, à 8:30 hrs pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE — A Laprairie, le 8 mai 1961, à l'âge de 77 ans, est décédé Joseph Lévesque, époux de Albertine Longtin. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Henri Guérin, No 425 rue St-Jean pour se rendre à l'église du Christ-Roi de Laprairie, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 173—3

DECES

MALLETTE — A l'hôpital St-Joseph, le 8 mai 1961, à l'âge de 74 ans est décédé, John Mallette, fils bien-aimé de feu, M. et Mme Dalvida Mallette, frère de Joseph et Alfred. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 7149, rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon, à 7h. 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

MARCHESSAULT — A Montréal, le 7 mai 1961, à l'âge de 73 ans est décédée Mme veuve Emile Marchessault, née Louisa Campeau, demeurant à 2251, Sherbrooke Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, no 3503 rue Papineau à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

MASSIE — A Montréal, le 6 mai 1961 à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Phillas Massie née Laura Lacourse, demeurant à 1476 rue Darling. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 3472 rue Ste-Catherine est, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SECONDO — Soudainement, à sa demeure, samedi le 6 mai 1961, est décédé Teodori Secondo, époux bien-aimé de Margaret Feron et père chéri de Catherine Anna-Marie McDonna et de feu Patrick, frère de Mme A. Quaglia (Guiseppina), Mme S. Silvestri (Adelina), Mme U. Rossati (Franceschina), Colombo, Albert. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire J.-P. Feron & Sons, 2252 rue St-Antoine. Service à l'église St-Raymond, mercredi à 10h. du matin; inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. 172—2

SEGUIN — A Montréal, le 7 mai 1961, à l'âge de 85 ans, est décédé Alfred Séguin, célibataire, membre de l'Union typographique Jacques-Cartier, local 145, depuis 50 ans. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 7149, rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon, à 7h. 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

WOOD — Chester Frederick — Le 6 mai 1961, à l'hôpital Royal Victoria, est décédé Chester Frederick Wood, époux bien-aimé de Florence M. Hughes et père de Dorothy (Mme G.F. Norman), Lily (Mme W.T. Parsons), Everett et Chester F. Exposé aux salons Jos. C. Wray and Bros, 1234 de la Montagne. Service en l'église anglicane St-Peter, Ville Mont-Royal, mardi à 11 a.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal. 172—2

ZENO — A Verdun, le 8 mai 1961, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve William Ona Zéno, née Delisca Robert, demeurant 3943 boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault, 512 rue De l'Eglise, à 8h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 8h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 172—2

REMERCIEMENTS

CYPIHOT — Mme Damien Cypihot et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Damien Cypihot survenue le 22 avril, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. —R

LAHAIE — M. et Mme Henri Lahaie, Marguerite et Marcel Lahaie, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Juliette Lahaie soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

MARTINEAU — La famille Joseph Martineau remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Ulric Martineau, décédé le 13 mars dernier à l'âge de 41 ans, soit par offrande de messe, de fleurs, télégrammes, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Un bon nombre ne se sont pas enregistrés, d'autres ont omis leur adresse, c'est à regret que nous ne pouvons remercier personnellement ces personnes. Votre sympathie en ces jours si cruels nous fût particulièrement sensible.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure, No 532750. Sauvé Frères Limitée, demanderesse vs Joseph Antoine Tremblay, défendeur. Le 18 mai 1961, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5479-12ème Avenue en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : automobile Meteor Sedan portant licence 677724 P.Q., 1961 et acc., meubles de ménage, camion Ford portant licence FM 7801 P.Q. 1961 et acc., etc. Conditions : argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, le 8 mai 1961.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, No 603,147. Fidelity Collection Co. Ltd., demanderesse, vs Albini Breault, défendeur. Le 18 mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2383 rue St-Antoine en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. RCA Victor et meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S., Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure, No 474,351. Florin Marghesco, demandeur, vs Librairie Dussault Ltée, défenderesse. Le 18 mai 1961, à 2 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 7181 rue Boyer, apt 6, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : T.V. Westinghouse et meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S., Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 533,349. J. Pohlod, demandeur, vs Georges Couture, défendeur. Le 18 mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage des effets du défendeur au No 7960 rue Boyer, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. Addison et meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Réal Mongeau, H.C.S., Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 7988, Commission des Accidents de Travail de Québec, demanderesse, vs René Troie & Gérard Troie, défendeurs. Le 18 mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 7464 rue Christophe-Colomb, en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : T.V. Fleetwood et meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Bruno Ste-Marie, H.C.S., Montréal 8 mai 1961.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, No 616,932. Librairie Flammarion Paris-Montréal Ltée, demanderesse, vs Roger Auclair, défendeur. Le 18 mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 835 rue Rockland, en la cité de Ville Mont-Royal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UNiversity 1-5473. Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec. District de Montréal. No 588,288. Cour de Magistrat. Fred Ockenden (Fred Ockenden Fina Service Station), demandeur, vs Alex Ashton, défendeur. Le 18 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 900, 14ème ave, appt 6, en la cité de Lachine et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harry Golden, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, No 5351617. Quebec Natural Gas Corporation, demanderesse, vs S. Walker, défendeur. Le 18 mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 29 rue Strathyre en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Marconi et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Harry Golden, H.C.S., Victor 2-9192, Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 592720. Commodity Discount, demanderesse vs Marc Lepage, défendeur. Le 18 mai 1961 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 10798 rue Ste-Gertrude en la cité de Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. VI. 5-5239. Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, No 602,788. Edouard Lareault, demandeur, vs F. Bargeletti, défendeur. Le 18 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 10,611 rue Emile en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Réal Mongeau, H.C.S., Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 531,384. Harold F. Emslie et Stanley A. Emslie, demandeurs, vs Alfred Bissonnette, défenderesse. Le 18 mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 6554 rue Durocher en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : ameublement de bureau. Conditions : argent comptant. Claude Constant, H.C.S., Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec, District de Montréal, No 531,860. Cour Supérieure. Réal Dalpé, défendeur, vs Roméo Comtois, défendeur. Le 18 mai 1961, à 4 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 2076 rue Champlain, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Northern Electric et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Louis Gertsman, H.C.S., VIctor 2-9192. Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, No 620,163. Waldman's Fish Company Limited demanderesse, vs J. P. Martin et P.M. Oyster Bar), défendeur. Le 18 mai 1961, à 4 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 755 rue Place d'armes en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 caisse enregistreuse, 1 réfrigérateur & acc., 2 poêles de gaz & acc., etc. Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VIctor 2-9192, Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, No 617 020. Jean Riopel, demandeur vs Henri Dubé, défendeur. Le 19 mai 1961, à 3 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 10765 rue Vianney, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 591 080. Mario Dumesnil, demandeur vs Alphonse Ponichella, défendeur. Le 18 mai 1961, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 9292 rue Verville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. P. Villeneuve, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec. District de St-Hyacinthe. No 21707. Cour de Magistrat. La corporation de la paroisse de St-Mathias, demanderesse, vs Armand Chenier, défendeur. Le 18 mai 1961, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur au No 5394 rue Dominique en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, radio, etc. Conditions : argent comptant. P. Villeneuve, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 8 mai 1961.

Province de Québec. District de Montréal. No 618,472. Cour de Magistrat. Rocheleau Automobile Limitée, demanderesse, vs M. Simon Couillard, défendeur. Le 18 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3252 rue des Ormeaux en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. G. Meunier, H.C.S. UN. 1-6945. Montréal, le 8 mai 1961.

Province de Québec. District de Montréal No 532,565. Cour Supérieure. René Turcot, demandeur, vs Gilbert Dubé, défendeur. Le 18 mai 1961,

Les jeunes libéraux à Québec le 20 mai

QUEBEC. (N. G.) — Les Jeunes libéraux du Québec étudieront le 20 mai prochain la possibilité d'apporter des changements majeurs dans la constitution du mouvement, aux échelons régional, local et provincial.

Dans un communiqué remis à la presse, hier, les jeunes libéraux précisent que la réunion, qui aura lieu dans la vieille capitale, groupera des milliers de jeunes libéraux représentant tous les comtés de la province.

Les délibérations auront lieu dans l'édifice des Syndicats catholiques, boulevard Charest, a-t-il été souligné, mais seront à huis clos.

Une conférence de presse sera donnée en fin de journée afin de faire part au public des décisions qui auront été prises.

Des médecins reçoivent encore des bourses pour s'établir à la campagne

QUEBEC. (N.G.) — Le Dr J.-Alphonse Couturier, ministre provincial de la Santé, a informé la Chambre hier qu'il existe encore dans certains cas, des médecins qui reçoivent des bourses parce qu'ils s'établissent dans des municipalités rurales.

Répondant à une question du député de Bagot, Me Daniel Johnson, M. Couturier a précisé que ce n'était toutefois qu'à titre provisoire et que les bourses pouvaient être discontinuées en n'importe quel temps parce qu'il n'existe pas d'engagement écrit.

Il a ajouté, en réponse à une autre question de l'ancien ministre des Ressources hydrauliques, qu'une soixantaine de ces bourses ont été retranchées à des médecins, soit qu'ils avaient négligé de s'établir dans des milieux ruraux, soit qu'ils ne faisaient pas leur travail.

L'hôpital des Laurentides sera prêt dans dix jours

QUEBEC. (J.M.) — L'hôpital des Laurentides, à l'Annonciation, sera prêt, dans dix jours, à recevoir des malades.

Il y a de la place pour 800 patients.

La nouvelle a été annoncée à la Chambre basse par le Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé publique.

Précédemment, M. Daniel Johnson, député U.N. de Bagot, avait demandé au Dr Couturier pourquoi un dentiste, le Dr Bérard, avait été engagé pour cet établissement hospitalier depuis le 1er février.

Le ministre a répondu que le Dr Bérard est au service du personnel de l'institution et soigne également la population de l'endroit.

Tunnels anciens

(PC) — Les archéologues viennent de découvrir un réseau de souterrains remontant à six siècles, dans la ville bavaroise de Wolfram-Eschenbach.

POUR SOULAGER NÉVRALGIE DOULEURS RHUMATISMALES GRIPPES RHUMES
EMPLOYEZ LES CAPSULES
U-NO
PRIX : 75¢ $1.25, $2.25
INOFFENSIVES SI PRISES D'APRÈS LE MODE D'EMPLOI
PHARMACIE MONTREAL
916 est, Ste-Catherine — VI. 5-7251

pourquoi payer davantage !

ACHETEZ



LE NETTOYEUR LE PLUS AVANTAGEUX NETTOIE BLANCHIT POLIT vite et bien

Chez dupuis — heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — ouvert le soir jusqu'à 9 h. jeudi et vendredi — samedi 5 h. 30

VI.2-6171

SEMAINE DES ARTICLES MÉNAGERS



économie 2.00

ENSEMBLES

nappe 56" x 76" avec 6 serviettes en coton/rayonne texture damassée

Pour les repas intimes ou les réceptions ces ensembles sont jolis et plairont. Fleurs damassées dans les teintes :
• rose pâle • blanc • turquoise

Quanité limitée, s.v.p. donner 2e choix de couleur en téléphonant votre commande.

L'ENSEMBLE **3.99**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140



économie 2.00

DRAPS "TEX MADE"

ATTRAYANTE FANTAISIE FLORALE

deux dimensions : 72 x 100" ou 81 x 100" chaque drap

Fin coton tissé serré : 136 fils au pouce carré (après lavage). Aucun apprêt. Large bordure imprimée de fleurs sur ces draps blancs.

TAIES 42". Même imprimé sur toute la surface. 42". la paire **1.47**

2.97

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150



économie de 1.00

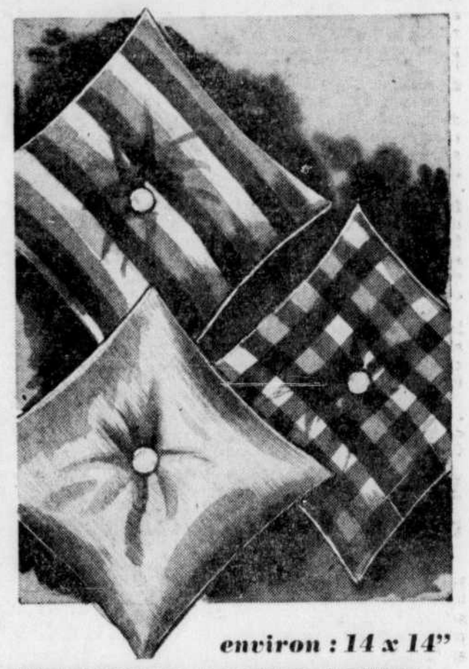
COUVERTURES FINETTE

"Fantaisie florale" de Tex-Made environ 70 x 90" — ord. 3.98 chacune

C'est surtout l'été que vous apprécierez le confort et la beauté de ces couvertures. Bordure "fantaisie florale" le reste uni en • blanc neige • rose • bleu ou jaune. Chacune dans une enveloppe pliofilm.

2.99

VI. 2-6171 — DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160



environ : 14 x 14"

COUSSINS DECORATIFS

intérieur rempli de Kapok extérieur tissu soyeux

COULEURS UNIES : bleu Dior, jaune or, cuivre, violet, vert foncé, fuschia.

QUADRILLES : brun/or/café, rouge/fuschia /brun, violet/or/vert, blanc/noir/rouge.

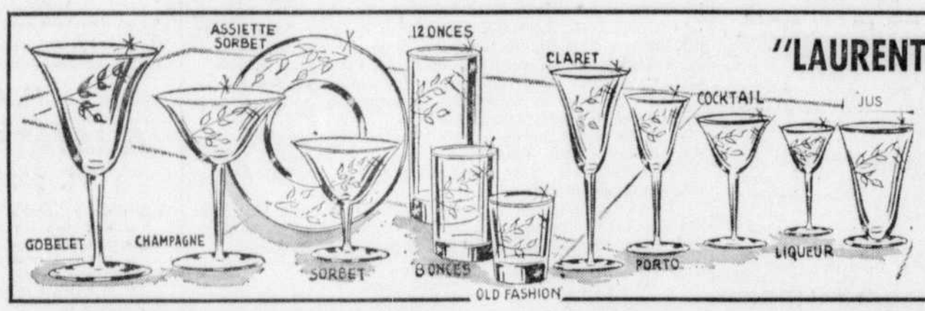
RAYES : brun/or/cuivre, rouge / violet/ /fuschia, cuivre/brun/orange, vert/or/ bleu, vert/or/rouge.

1.79

3 pour 5.00

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 270



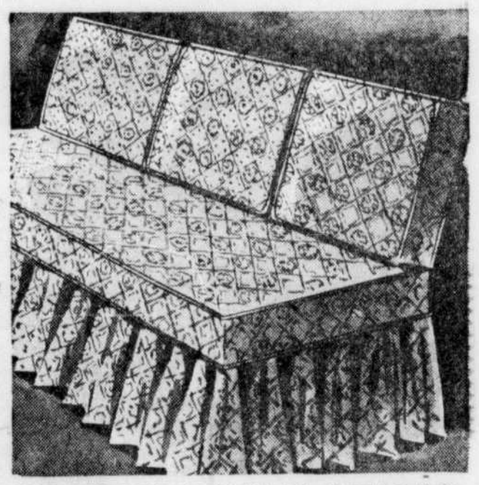
"LAURENTIENNE JOLIE"... NOUVELLE VERRERIE

• pour cadeaux de noces • pour vos réceptions • Champagne • gobelet • sorbet • ass. sorbet • cocktail • porto • claret • jus • liqueur • Old Fashion • 8 oz • 12 oz. IMPORTATION EUROPEENNE — BEAU VERRE CLAIR TAILLE MAIN.

Livraison pour 4 verres et plus seulement.

ORD. .79 **.34** CHACUN

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760



HOUSSES DIVAN STUDIO

ainsi que des trois coussins toile à voiles (sailcloth) robuste

• motif PROVINCIAL : vert, toast, gris et noir. Cette qualité facile à nettoyer à sec. Idéal pour la ville ou la campagne. Format standard.

PRIX ORD. 8.95 AU COMPLET **7.99**

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230

POELONS EN FONTE



"LODGE"

pour le plus grand succès des cotelettes, biftecks etc. Importation des Etats-Unis.

No 3 ord. 1.39 **.89**
No 5 ord. 2.09 **1.49**
No 6 ord. 2.39 **1.69**
No 8 ord. 2.79 **1.89**
Gril plat 9½" ord. 2.59 **1.89**
Marmite 4½ pintes hauteur 4½", diam. 10¼" ord. 6.50 **4.69**

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780



POUBELLES

galvanisées

Hauteur 20½" dia. 16½"
ord. 4.29

2.98

Extérieur ondulé. Couvercle s'ajustant. A l'épreuve des intempéries.



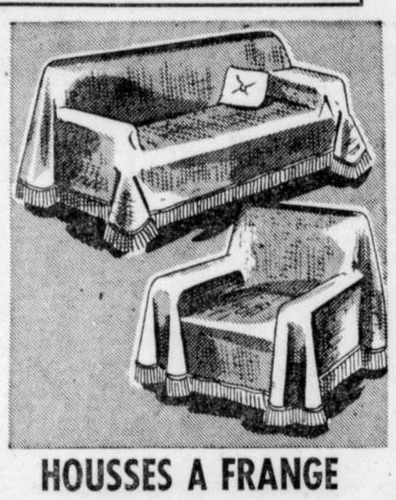
"SIMMS"

Vadrouilles ord. 3.49

1.59

Fort coton rouge manche bois lisse. IL EST AMOVIBLE pour être nettoyé. Epoussetage des planchers à sec.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780



HOUSSES A FRANGE

en coton côtelé extra fort

FAUTEUILS 72 x 80" **5.98**
SOFAS 72 x 108" **7.95**

NUANCES UNIES : aqua, brun, vert, or. Protection des fauteuils/sofas tout neufs. Aussi pour masquer ceux qui sont défraîchis.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230



L'ARGENTERIE VITE ECLAIRCIE

6 onces **.65**
16 onces **1.25**

Une pâte merveilleuse qui fera briller votre argenterie sans effort. Aussi simple que de faire la vaisselle.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230

LA CUISINE RAISONNEE



RR. SS. Congrégation de Notre Dame

3.50

• recettes complètes
• menus de réceptions
• accommodation des restes
• service de la table

PARFAIT POUR LA FUTURE MARIEE

LE PETIT LAROUSSE



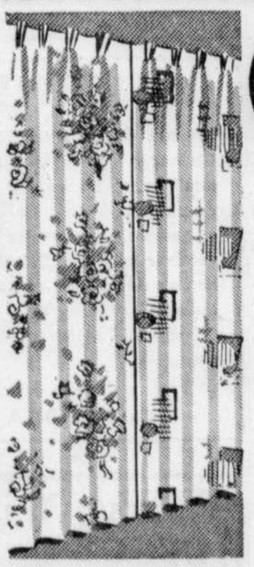
édition 1960

6.95

Plus de 1700 pages. Cartes géographiques. Planches de couleurs. Le plus moderne pour professeurs, élèves, étudiants.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 281

au SOUS-SOL Chez dupuis Frères



DRAPERIES

couvrant 42" de mur

EN TISSUS FANTAISIE IMPRIMES
Motifs : • turquoise • jaune • vert • rose • bleu • or sur fond blanc.

4.47 LA PAIRE ORD. 6.98

Plis français dans le haut large ourlet au bas. Les côtés bien finis. Motifs modernes, semi modernes ou fleuris.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1115

GANTS D'ETE

EN NYLON LEGER

ORD. .79 ET .93 LA PAIRE **.57**

Tricot nylon 40 deniers : Blanc et nuances pastelles. Pointures 6 à 8 pour dames dans le groupe.

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES S.V.P.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1355





BLOUSES

IMPORTEES D'EUROPE
FIN COTON DRIP'N'DRY
12 A 20

2.39

a) col tailleur ouvert b) le col porté ouvert ou fermé • blanc • noir • beige • saphir • vert pâle et bleu pâle.

SOUS-SOL, RAYON 1545



PANTOUFLES POUR DAMES

Satin : blanc, rose, bleu pâle. Bout de pied et talon à jour. Semelles en composition. Pointures 4 à 9. Ord. 2.98 la paire.

1.97

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1455



SOULIERS "CALIFORNIA"

Choix de cuir blanc, beige et tan pour enfants. Pointures : 6 à 3. Genre à courroie, semelles en composition. Pas de demi-pointures. Ord. 2.19.

1.87

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1475

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

Le cas particulier d'un fonctionnaire soulevé en Chambre

QUEBEC. (N.G.) — Le député provincial de Bagot, Me Daniel Johnson, a soulevé un cas particulier hier en Chambre, lorsqu'il a demandé au ministre de la Santé, le Dr J.-Alphonse Couturier, si M. Roux, un fonctionnaire du ministère de la Santé, avait été congédié.

Cet employé serait tombé malade quelques mois avant les élections du 22 juin. Lorsqu'il est revenu pour prendre son poste, après les élections, on l'a informé que ses services n'étaient plus requis.

Cependant, sur les instances de son médecin, on l'a repris mais en l'assignant à un autre service, soit celui de l'assurance-hospitalisation.

M. Johnson a dit qu'on avait forcé cet homme à accomplir un travail trop lourd pour ses forces, notamment en lui laissant transporter des colis, ce qui l'a contraint à présenter sa démission qui a été acceptée.

Le député de Bagot a dénoncé le procédé comme étant un autre exemple de bon patronage et une façon inhumaine de traiter un fonctionnaire.

Le ministre de la Santé, a-t-il conclu, portera la responsabilité de gestes comme celui-ci devant l'opinion publique.

Six nouveaux projets de loi au feuilleton

QUEBEC. (N. G.) — Six nouveaux projets de loi ont été inscrits au feuilleton de l'Assemblée législative, à la reprise de l'ajournement, hier après-midi.

Deux des nouvelles lois seront présentées pour étude par M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation. Ce sont :

Loi favorisant l'expansion des coopératives agricoles ;

Loi modifiant la loi pour améliorer les conditions de l'habitation.

Les autres lois seront présentées par le premier ministre, M. Lesage, par M. René St-Pierre, ministre des Travaux publics, par M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, et par M. René Hamel, ministre des Affaires municipales.

Il s'agit des lois modifiant la loi de la prévention des incendies ; de la loi modifiant la loi des travaux publics ; de la loi concernant des employés de l'Hydro-Québec et de celle concernant l'aide des corporations municipales à l'industrie.

Métropole sud-africaine

(PC) — Johannesburg, la plus grande ville de l'Union Sud-Africaine, compte 1,096,541 habitants.

TUSSEX
Sirop et suppositoires
pour combattre
Bronchites, Toux, Rhumes
COQUELUCHE

ANNONCE

Epoux! Epouses!
Ayez entrain et jeunesse

Des milliers de couples sont affaiblis, épuisés, rendus à bout, parce que leur corps manque de fer. Rajeunissez après 40, essayez les Tablettes toniques Ostrex. Renforcement le fer qui remonte et des doses supplémentaires de Vitamine B_1. Le format d'introduction coûte peu. Soyez sages, ayez vite santé, entrain à bon marché. Essayez Ostrex aujourd'hui. Toutes pharmacies.

ANNONCE

Vous n'en viendrez pas À BOUT si vous êtes À BOUT

La tension de la vie actuelle, le surmenage, les soucis peuvent ralentir le fonctionnement normal des reins. Les impuretés restent alors dans l'organisme. Il s'ensuit souvent un mal de dos et une sensation de fatigue. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux—vous amusez mieux. Procurez-vous maintenant des Pilules Dodd's pour les Reins. Vous pouvez compter sur Dodd's. 71F

DIARRHÉE?
procurez-vous sans tarder
L'EXTRAIT
de fraises des champs
du Dr. FOWLER



SOULAGEMENT RAPIDE, DOUX ET SÛR
UN REMÈDE DE FAMILLE DEPUIS 1847

Triple Effet...

- Une petite dose: DIGESTIF
- Doublez la dose: LAXATIF
- Triplez la dose: PURGATIF

ASEPTA est agréable au goût.

CHEZ VOTRE PHARMACIEN
LIMONADE ASEPTA

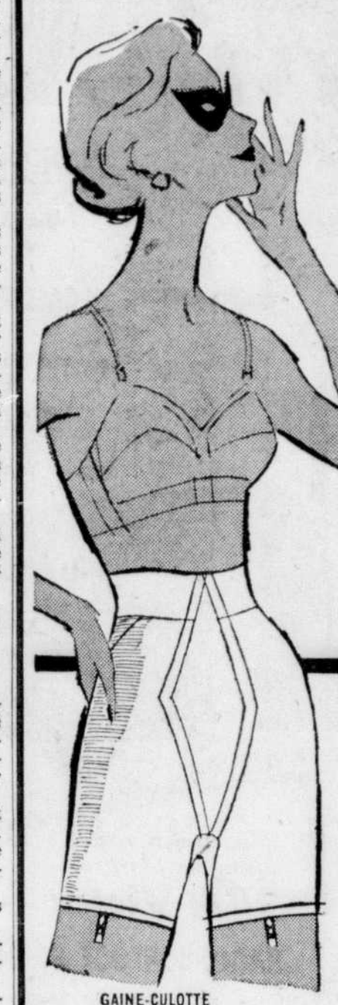
Chez dupuis cadeaux "Fête des Mères" DIMANCHE 14 MAI

Nouvelle silhouette ravissante et confort merveilleux!

Secret Lady

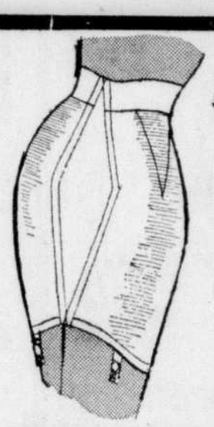
Nouvelles gaines et gaines-culottes à taille montante à partir de $5.95

L'ingéniosité merveilleuse d'une dessinatrice experte se révèle dans cette nouvelle série de gaines et de gaines-culottes à taille montante Secret Lady. Le panneau avant en losange de lastex satin extensible deux sens et la nouvelle taille montante de 3" moulent l'abdomen efficacement et confortablement. Le panneau arrière d'extension verticale donne une apparence jeune au dos. Ces modèles Junior en filet fort de nylon extensible deux sens amenuisent les hanches de plusieurs pouces.



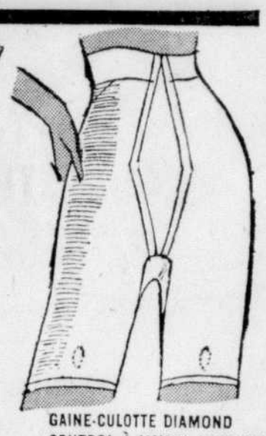
GAINE-CULOTTE DIAMOND CONTROL
- Longueur 17"
- 2 fourches amovibles
- Jarretelles amovibles

Style 8327 P-M-G $7.95



GAINE DIAMOND CONTROL
- Longueur 15"
- Jarretelles amovibles

Style 9326 P-M-G $5.95



GAINE-CULOTTE DIAMOND CONTROL À JAMBES LONGUES
- 2 fourches amovibles
- Jarretelles amovibles
- Longueur 20"

Style 8329 P-M-G $9.95

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360



FORTES TAILLES?
voici le
CACHE-POUSSIERE
... qui vous enveloppera avec confort, élégance dans l'intimité

14 à 20 — 4.99
40 à 48 — 5.99

- coton lavable sans repassage
- imprimés modernes et sobres
- haut du dos plissé sur empiècement
- col dégagé, manches Raglan

VIEIL OR—ROUGE GRENAT
BLEU ROYAL — VERT OLIVE

VI.2-6171

DESHABILLES 3/4
"Maman" en sera ravie

5.99
- Nylon Sculpture cloqué
- lavable sans repassage
- léger confortable l'été
- peu encombrant en voyage
- sèche vite sans repassage
- rien de plus féminin
- tailles : 12 à 42
- VERT BLEU — ROSE
- MAUVE ET — OR

S.V.P., spécifier un second choix de nuance au téléphone pour chacun de ces vêtements.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 420





Coquettes
ROBES D'ETE
pour bambines 2-3-3x ans

2.99 achat spécial

Légers nouveaux tissus de diverses qualités. Robes avec col fantaisie, garniture de dentelle. Un ceinturon se noue au dos. Vaste assortiment de nuances estivales.

Pas de commandes postales ni téléphoniques svp

"ECHANTILLONS"
pour bambines 6 mois à 1 an dans le groupe

- Robettes
- Complets lavables
- Costumes Soleil
- Robes lavables
- Coton, broadcloth
- Frais imprimés.

Prix ord. 1.99 — 2.99 — 1.33

Pas de commandes postales ni téléphoniques svp

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430

VI.2-6171



Et soudain... c'est le printemps.. ...le temps du Muguet des Bois

"LILY OF THE VALLEY" par Coty



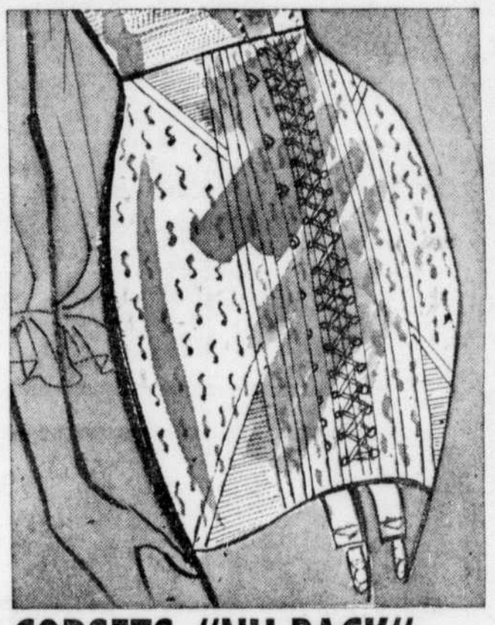
"FETE DES MERES"

Quelle magnifique occasion de lui faire cadeau de ce MUGUET DES BOIS présenté sous divers produits, pour maintenant et l'été.

Eau toilette 1.75
Poudre bain/eau toilette, 2.75
"Crystal Mist", 2.75

Autres produits : Poudre de talc/eau de toilette, 2.00 ; Parfum/eau de toilette, 2.50 ; Parfum sac à main, 1.75 ; Parfum en crème, 1.25 ; Poudre de talc, 1.25 ; Eau de toilette avec vapo., 3.25

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240



CORSETS "NU-BACK"
Une marque favorite des mamans...

Broché de coton "Sanforized", nuance pêche. Devant lacé, le dos Nu-Back avec taille dégagée de la jupe. Reste en place si l'on se penche. Quatre jarretelles. Longueur 16 pouces. Tailles : 24 à 36.

ord. 7.00 — 4.88

(les corsets ne sont pas échangeables)

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

Elégance et confort pour la belle saison

PANTALONS
Terylene*/laine

"Garnett", Angleterre, nom fameux dans le monde entier

22.95

Hommes, jeunes gens, étudiants, tous voudront acheter plus d'un tel pantalon dans ce tissu léger qui garde plus longtemps le pli pressé. Une qualité durable. Taille avec plis devant, glissière et passe-ceinture. 4 poches • GRIS • OLIVE • BRUN • NOIR. Tailles : 28 à 46.

* CIL — Fibres Polyester

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610



IMPERMEABLES
Toile caoutchoutée

2.98 ord. 4.95

avec coiffure suroit

Pour 8 à 16 ans

Protection totale contre orages, averses... Devant fermant de boucles métalliques. 2 larges poches • jaune.

VI.2-6171

EN PLASTIQUE
Imperméable dans son enveloppe

1.98 ord. 3.95

Pour 8 à 16 ans

Coupe Raglan. Boutons-pressions. Coiffure "passe-montagnes" à visière • beige • bleu • charcoal.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660



"Pour maman"
CHOCOLATS "ELITE"
Smiles'n Chuckle

Mélange de choix. Boîte fantaisie rose avec noeud ruban et fleur, 1½ livre — 3.75

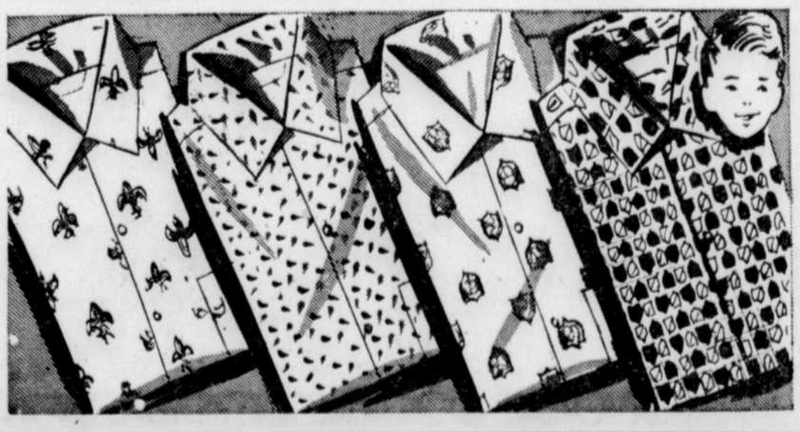
CHOCOLATS "MINUET"
Smiles'n Chuckle

Centres variés. Boîte de 5 livres. Ord. 4.19 — 3.49

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 960

CHEMISES SPORT STYLE "GUILD" MANCHES LONGUES



Garçons de 8 à 16 ans

ord. 2.98 — 1.89

3 chemises 5.50

Broadcloth "Sanforized" Imprimés fantaisie dans les tons de : • bleu • gris • brun • vert dans le groupe. Col pointes courtes, manches longues. ELLES SONT LAVABLES, SANS REPASSAGE.

VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661



CHANDAILS "JUMBO"
(Bulky Knit) en tricot Orlon
"Helen Harper" — Marque recherchée

Tailles fortes : 40-42-44-46 — 12.99

LE CADEAU "INDISPENSABLE" dont toutes les mamans seront enchantées. Pratique en toute saison, l'été pour le soir. Choix de blanc ou lilas.

VI. 2-6171

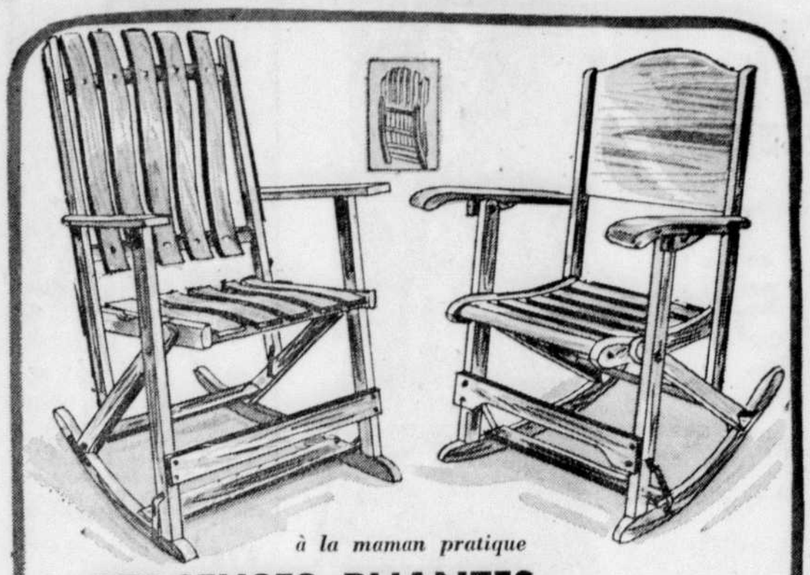
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 540

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865, EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** — Ouverts le soir jusqu'à **9** h. jeudi et vendredi — **VI. 2-6171**

Chez dupuis

cadeaux pratiques "Fête des Mères"



à la maman pratique

BERCEUSES PLIANTES

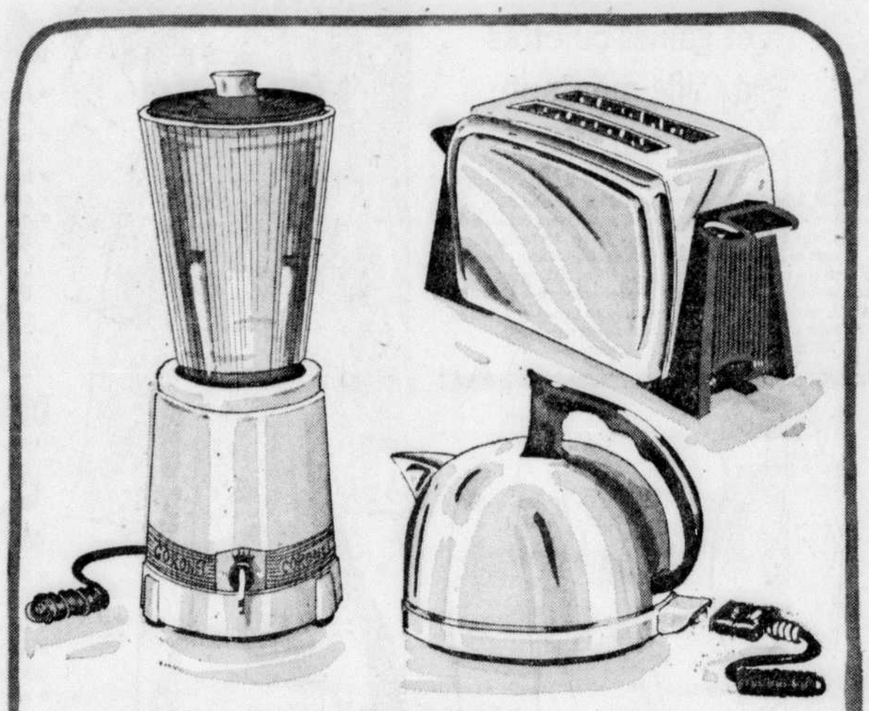
Berceuse en bois franc, fini vernis naturel. Dossier 24", siège 18". Extra solide, les lattes arquées légèrement. **6.99**

Modèle solide et confortable, en bois vernis naturel luxueux. Largeur du siège 18". **15.95**

Même BERCEUSE avec dossier haut de 29" **17.95**

Commandes téléphoniques acceptées **VI. 2-6171**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 713



à la maman d'une famille nombreuse

MELANGEUR ELECTRIQUE
verre transparent
19.96

Il moud, mélange, pulvérise, bat, liquéfie, malaxe, fouette, hache TOUT EN UN RIEN DE TEMPS. 115 volts C.S.A. approuvé, 3.5 ampères, 2 vitesses, 4 lames. GARANTI 1 AN sur le moteur.

BOUILLOIRE ELECTRIQUE
AUTOMATIQUE
8.69

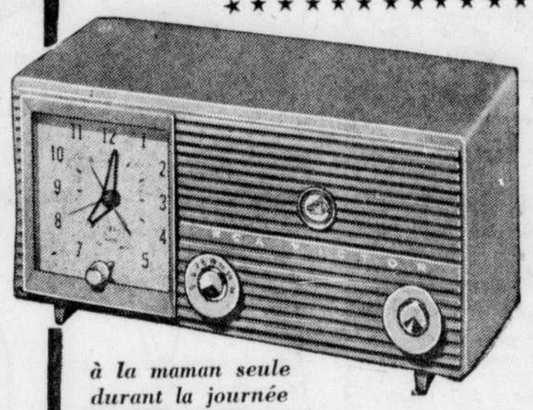
1500 watts, 110 volts. Fini chrome brillant. Capacité 2 pintes env. Corde amovible. Courant s'arrêtant automatiquement dès que la bouilloire devient vide. Poignée bakélite. ELEMENT GARANTI 1 AN.

GRILLE-PAIN AUTOMATIQUE
avec THERMOSTAT
10.95

Fini chrome brillant. 2 larges ouvertures pour les tranches de pain, 3 degrés pour rôtir: ordinaire, faible, fort. Contrôle silencieux. Poignées bakélite. ELEMENT GARANTI 1 AN. Corde à même.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 750 — VI. 2-6171

Bienvenue
AUX CONGRESSISTES DES CAISSES POPULAIRES
et
cordiale invitation à visiter notre magasin
Dupuis Frères

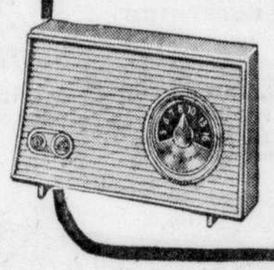


à la maman seule durant la journée

RCA Victor

RADIO-HORLOGE ET DE TABLE

Circuit scellé, 5 lampes, cadran clair et de lecture facile. Marche et arrêt automatiques. Boîtier mince vraiment élégant, plastique • rose • beige • ivoire **34.95**



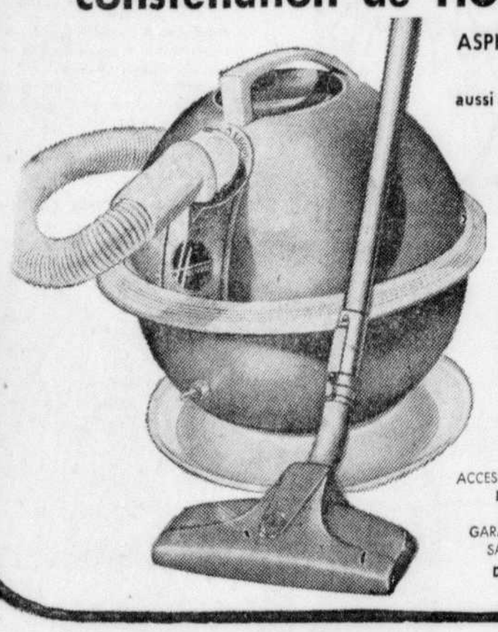
LE "NIPPER"
24.95

Petit, puissant, rendement supérieur, 5 lampes, circuit scellé pour plus de sécurité. Joli boîtier plastique • ivoire • bleu • vert • blanc.

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 840

à la maman affairée

constellation de HOOVER



ASPIRATEUR DELUXE

Paiements faciles aussi peu que 1.25 par semaine

SPECIAL **54.95**

Vérifiez les caractéristiques et voyez comment l'aspirateur compact HOOVER peut rendre le nettoyage de la maison plus facile. • succion puissante, moteur 1c.v. • glisse sur le sol sans aucune résistance • tuyau extensible au double de sa longueur pour faciliter le nettoyage des endroits difficiles à rejoindre • remisage facile • sac à saleté amovible.

ACCESSOIRES COMBINES POUR TAPIS ET PARQUETS — JEU COMPLET D'ACCESSOIRES
GARANTIE D'UN AN ET DE SERVICE SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 776

à la maman qui a des loisirs

100 FLANEUSES

seulement à ce bas prix

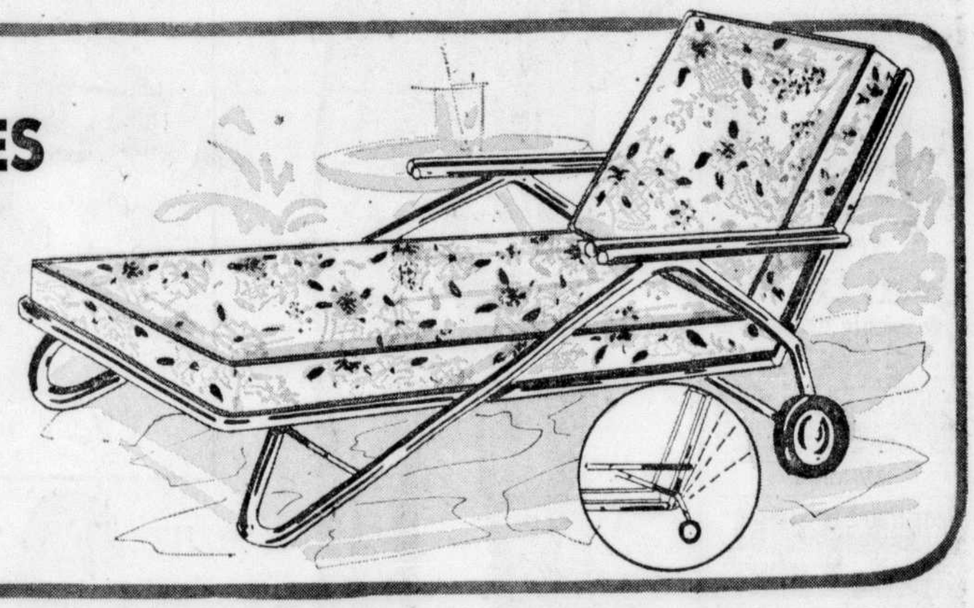
SPECIAL **33.00** • AVEC MATELAS A RESSORTS

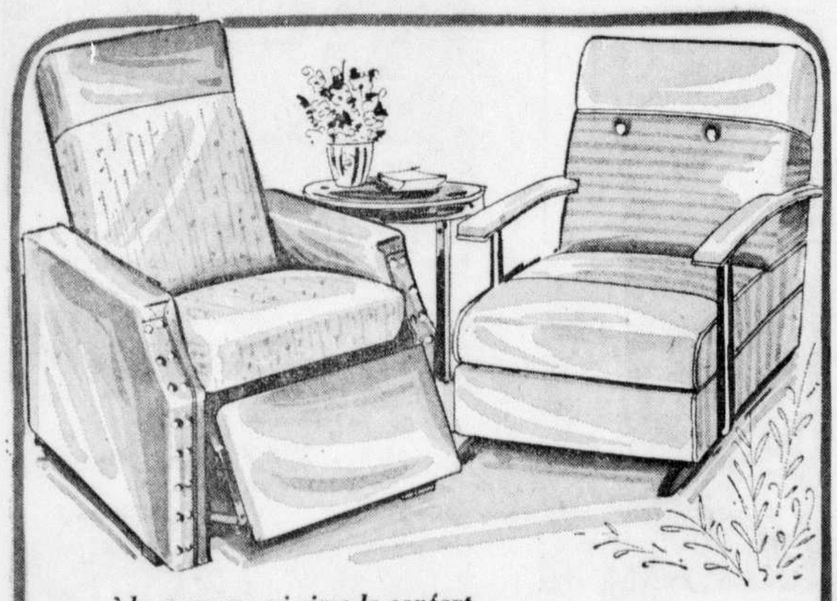
Format régulier. Cadre en duraluminium poli, tubage 1", d'une grande solidité tout en étant léger, peut se déplacer épais, confortable, est recouvert de plastique vinyle fleuri, aisément. Les roues à pneus de caoutchouc. Le matelas d'un très bel aspect en plus d'être très résistant aux caprices de la température : pluie, soleil, etc. Dossier inclinable, 4 positions réglables par accotoirs.

• Livraison à Montréal et environs assurée pour le week-end

VI. 2-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 714





à la maman qui aime le confort

FAUTEUILS de REPOS

Fabrication experte, lignes étudiées, couleurs DECOR choisies • brun/beige, beige/brun, vert, turquoise, rouge, blanc/noir. Appui-pieds dissimulé, dossier inclinable. Couverture entière en cuirette vinyle renforcée et de reps harmonisant. **39.95**

BERCEUSES SUR PLATE-FORME

• siège et dossier à ressorts • boiserie noyer • tissu d'ameublement de qualité en • brun • beige • rouge • vert, etc. • cuirette Fabrilite sur le haut du dossier, devant du siège, les bras. Un fauteuil de style gracieux et de fabrication soignée. **39.95**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710

No 0286

Spécial du mercredi

à la maman jeune et coquette

NYLONS SANS COUTURE



tricot filet (mesh)
qualité de 1.00
.65 paire
3 paires 1.85
6 paires 3.60

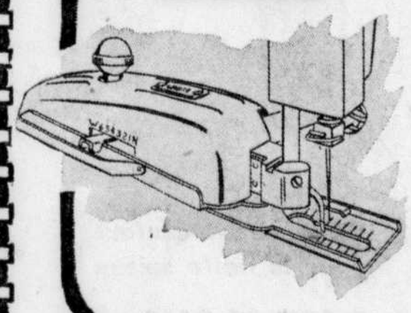
Flatteurs sur la jambe ces nylons 400 aiguilles, 15 deniers, entrée large, bout et talon renforcés Convenant particulièrement avec les sandales ouvertes, les souliers habillés.

BRUN COCOA
BRUN VISON
BRUN BRESIL
BEIGE MEDIUM

VI. 2-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

à la maman qui coud

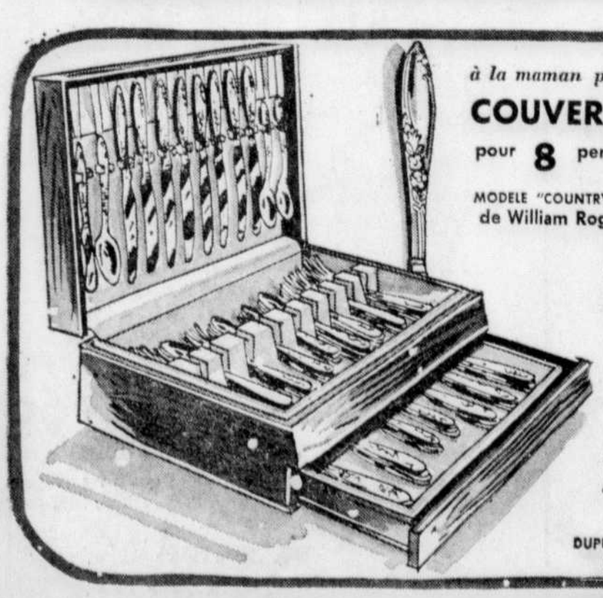
MACHINE A BOUTONNIERES WHITE



9.95

...le cadeau qui l'enchantera ...et qui simplifiera la tâche de faire des boutonnières parfaites, détail qui a son importance sur tout vêtement. — ADAPTABLE — UTILISABLE SUR TOUTE MARQUE DE MACHINE A COUDRE.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 775



à la maman parfaite hôtesse

COUVERTS Spécial
pour **8** personnes **39.98**

MODELE "COUNTRY LANE"
de William Rogers en tout 50 pièces

Métal solide plaqué argent. COMPRENANT : 8 fourchettes, 8 couteaux, 8 cuillets à soupe, 8 fourchettes à salade, 8 cuillers à thé, 8 cuillers à thé petites "5' O'Clock", 1 couteau à beurre, 1 cuiller à sucre. LE TOUT DANS COFFRET EN BOIS ACAJOU POURVU D'UN TIROIR — L'INTERIEUR FINI ANTITERNISSANT.

VI. 2-6171
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 250

à la maman ménagère méthodique

BALAIS A ROULEAU "FLEETWAY" DELUXE



9.95

- boîte métallique gros format 10 x 15"
- peigne métallique à l'intérieur
- brosse à roulement sur billes
- bouton-poussoir sur le dessus de la boîte, plus facile à vider
- protecteur caoutchouc au bout du manche
- bandes de métal chromé

Offert en • bleu • jaune • rouge

INDISPENSABLE POUR LE BALAYAGE QUOTIDIEN, RAPIDEMENT FAIT.

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 731